



Verz 02

ÉLOGES

LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES

DE

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

(1845-1863)

TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA SCIENCE

ET DES PROGRÈS DE L'ART

EXAMEN ET APPRÉCIATION DES DOCTRINES
ÉTUDES DE MŒURS — PORTRAITS

PAR

E.-Fréd. DUBOIS (d'Amiens)
Secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine

La principale fonction de l'historien d'une Académie est de préparer la justice de la postérité.
(Cuvier, *Éloge de Lassus.*)

II

Récamier. — Roux.
Magendie. — Guéneau de Mussy.
Geoffroy Saint-Hilaire.
A. Richard.
Chomel. — Thénard.
Chervin.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19



ÉLOGES ACADÉMIQUES

II

15. 5. 531

Paris. — Imprimerie P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.

ÉLOGES

LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES

DE

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

(1845-1863)

TABLEAU DU MOUVEMENT DE LA SCIENCE

ET DES PROGRÈS DE L'ART

EXAMEN ET APPRÉCIATION DES DOCTRINES
ÉTUDES DE MŒURS — PORTRAITS

PAR

E.-FRÉD. DUBOIS (D'AMIENS)
Secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine

> La principale fonction de l'historien d'une Académie est de préparer la justice de la postérité.
> (CUVIER, *Éloge de Lassus.*)

II

Récamier. — Roux.
Magendie. — Guéneau de Mussy.
Geoffroy Saint-Hilaire.
A. Richard.
Chomel. — Thénard.
Chervin.



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
1864

RÉCAMIER

Première éducation de Récamier. — Il est admis au collége des Joséphistes, à Bellay. —Origine de sa liaison avec Richerand. — Choix d'une profession. — Il entre dans la carrière médicale. — Premières études à l'hôpital de Bellay, puis à l'hôpital de Bourg. — Liaison avec Bichat. — Récamier est attaché à l'armée des Alpes comme chirurgien. — Il assiste au siége de Lyon. — Il est dirigé sur le port de Toulon, et passe dans la marine militaire. — Il s'embarque à bord du *Ça-ira*, vaisseau de quatre-vingts canons. — Combat naval. — Belle conduite de Récamier. — Transporté en Corse, il y organise un service de santé. — Rendu à sa famille, Récamier vient achever ses études à Paris. — A peine nommé docteur, il succède à Bourdier comme médecin *expectant*, puis comme médecin *ordinaire* de l'Hôtel-Dieu. — État de l'enseignement de la médecine en France au commencement du siècle. — Récamier devant l'école de Pinel et devant l'école de Broussais. — Antagonisme de ces écoles. — Enseignement clinique de Récamier. — Doctrines qu'on lui prête ; une petite école se groupe autour de lui.— Innovations dues à Récamier. — Ses recherches en anatomie pathologique. — Récamier est nommé professeur à la Faculté de médecine et au Collége de France. — Étrangeté de son enseignement dogmatique. — Spiritualisme de Récamier. — Sa pratique civile. — Caractère de ses consultations. — Générosité et désintéressement de Récamier. — Appréciation de son caractère et de son génie.

Je n'ai jamais pu me défendre d'une assez vive émotion, lorsqu'à chacune des séances publiques de l'Académie j'avais à porter la parole, mais si cette inquiétude

me prenait alors même que j'avais à parler d'un de ces laborieux, de ces sages praticiens qui, après s'être soumis à de longues études et s'être fortifiés par de continuelles et attentives observations, se sont élevés dans les hautes régions de la science pour y trouver une gloire modeste, mais incontestée, de combien de difficultés et d'écueils ne devais-je pas me trouver environné, quand j'avais à entretenir l'assemblée d'un de ces rares génies qui, pour accomplir des choses tantôt grandes et tantôt étranges, ne s'inspirent que d'eux-mêmes, apôtres de vérités et quelquefois d'erreurs, qui semblent obéir à de puissants et mystérieux instincts, et arrivent ainsi à une gloire qui reste éblouissante pour quelques-uns, mais qui, pour d'autres, demeure incertaine, obscure et contestable!

Déjà peut-être on a compris que c'est de Récamier que je veux parler, de cet esprit supérieur et inégal qui, pendant près d'un demi-siècle, sembla prendre à tâche d'étonner et de déconcerter ses contemporains par l'élévation et l'instabilité de ses théories, par l'éclat et le désordre de sa parole, par la singularité et l'audace de ses médications.

Récamier a laissé parmi nous des traces trop profondes et trop personnelles pour que son nom puisse tomber dans l'oubli; il a droit au tribut de louanges qu'exige toute grande célébrité. J'ai dit quels ont été les fondements de la sienne; par quelles vues soudaines et lumineuses, par quels savants et ingénieux procédés, se révélait en lui cet heureux don du ciel qu'on appelle *invention;* j'ai montré quelle était la prodigieuse, l'inépuisable fécondité de son

esprit; mais en même temps je ne pouvais me dispenser de parler de cette *imagination* ardente et fougueuse, qui trop souvent dominait ce grand praticien et le poussait à d'inexprimables hardiesses.

Plus que personne, peut-être, j'aimais et j'admirais ce rare assemblage de brillantes facultés; mais je ne pouvais oublier que je parlais au nom d'un grand corps, gardien des saines doctrines, et qu'avant tout je devais maintenir les droits de la vérité, de la raison et de la science bien comprise.

Récamier a été un homme *excessif;* je me hâte d'ajouter qu'il ne l'a été que dans le bien, ou du moins dans ce qu'il croyait être le bien : de sorte que s'il m'arrive d'avoir à déplorer quelques égarements, je pourrai toujours louer du moins la pureté et l'excellence de ses intentions; aussi ai-je la conviction que rien de ce qui sortira de ma bouche ne pourra blesser les sentiments de ceux qui ont conservé pour la mémoire de Récamier une pieuse estime et une juste vénération [1].

[1] Ce n'était pas chose facile que de faire l'éloge de Récamier, et pour le composer j'ai éprouvé plus d'une difficulté; non pas, comme le croit M. Peisse, que les documents m'aient manqué; ils abondent, au contraire. M. Peisse prétend que le manque de documents se révèle à chaque pas dans mon *singulier* éloge, où chaque point d'admiration est suivi d'un point d'interrogation, où la louange ne s'avance que précédée d'une précaution oratoire et accompagnée d'un correctif, où tout mon talent enfin est incessamment employé à ménager un accommodement entre la conscience du savant et le devoir du panégyriste; tout cela est exact; mais cet embarras, qui n'était que trop réel, tenait plutôt à l'étrangeté qu'au manque de documents. M. Peisse ajoute que, par une hyperbole permise en ces occasions, j'ai été jusqu'à dire que mon héros était un génie, et que ce génie se manifestait par des éclairs; mais qu'en même temps je préviens que ce génie

Né à Cressin, petite commune près de Bellay, dans le département de l'Ain, le 6 novembre 1774, Joseph-

était sujet à de fréquentes éclipses, et que ces éclairs étaient plus propres à éblouir qu'à éclairer; tout cela est encore exact; l'homme était ainsi fait; et, dans un sens comme dans l'autre, les documents abondent; tantôt ce sont des idées, des vues qui surprennent par leur profondeur, puis des obscurités, ou même des erreurs dont rien n'approche. Oui, certainement, j'ai vanté à l'occasion la sagacité, l'ingéniosité, la promptitude incomparable de son tact médical, et la fécondité inépuisable de ses inventions thérapeutiques; mais j'ai dû dire que quelques-unes de ces inventions étaient monstrueuses; ainsi, tout en dispensant les généralités apologétiques, je n'ai pas reculé devant les appréciations directes de doctrine et de pratique, je ne me suis pas échappé, comme le croit M. Peisse, par une tangente pour courir à d'autres objets; il est toutefois des choses que je ne pouvais pas dire dans un éloge public; mais ces choses se trouveront dans les notes que je vais placer au bas de ces pages; elles n'auront rien de blessant pour la mémoire de Récamier; au contraire, je montrerai comment ses vrais mérites ont été méconnus et défigurés par d'imprudents amis; comment d'un homme de sens et de talent, d'un savant enfin, ils ont fait parfois une espèce de thaumaturge et d'illuminé, qui ne procédait que par des inspirations venues d'en haut, qui allait chercher ses ressources thérapeutiques, non dans l'observation des faits, mais dans les saintes Écritures. Je dirai comment, dans les dernières années de sa vie, ses admirateurs quand même, au lieu de modérer cette imagination qui tendait sans cesse à dépasser les bornes, au lieu de l'engager à ne pas sortir de la science, applaudissaient à toutes ses excentricités et le poussaient ainsi aux démarches les plus compromettantes.

Il est temps d'ailleurs de faire connaître cette petite école, ou plutôt cette petite église, qui, se continuant depuis Récamier, fait intervenir la religion là où elle n'a que faire, qui vous parle de doctrine chrétienne, de doctrine catholique, là où il ne s'agit que d'expérience et d'observations. Je prouverai enfin que Récamier, dont ils avaient voulu faire un drapeau, a pu tomber dans quelques erreurs; mais que, tout en joignant au caractère le plus honorable une incoercible vigueur de pensée et d'action, il n'a jamais entendu faire de la médecine une science surnaturelle, une science doctrinairement religieuse.

Claude-Anthelme Récamier appartenait à l'une de ces familles qui sont l'honneur et l'orgueil d'une province.

Son père était un notaire d'un esprit distingué, d'un profond savoir et d'une haute probité.

Son grand père, le docteur Grossi, proto-médecin des rois de Sardaigne Victor-Amédée et Charles-Emmanuel, s'était fait en son temps une vaste réputation par l'étendue de ses connaissances et les succès de sa pratique.

L'Église avait eu ses représentants dans cette famille; c'est un oncle paternel du futur médecin, l'abbé Récamier, curé de Villebois, qui fut son premier précepteur.

L'esprit et la beauté devaient aussi se mettre de cette parenté, comme pour en rehausser l'éclat : on sait que le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*, Brillat-Savarin, appartenait à la famille de Récamier, et que plus tard une alliance y fit entrer cette belle personne qui, dans sa retraite de l'Abbaye-aux-Bois, était restée pour ses nombreux amis comme un type de grâce et de distinction, un symbole d'inaltérable douceur et d'inépuisable bonté.

Mais déjà j'aurais dû dire que c'est à sa mère que Récamier donnait la première place dans ses souvenirs d'enfance; c'est sur ses genoux qu'il apprit à lire, et comme c'était une femme d'une grande piété, elle ne s'était point bornée à cultiver ce jeune esprit, elle avait aussi parlé à son cœur et jeté dans son âme les premières semences de ces sentiments religieux si vifs et si profonds qui ont marqué toute sa vie.

Des bras de cette tendre mère, le jeune Récamier avait passé sous la direction du respectable ecclésiastique dont nous venons de parler et qu'on aurait pu appeler le Fénelon de la famille; puis on l'avait envoyé au collége des Joséphistes, à Bellay. Les études y étaient fortes et bien dirigées : la bourgeoisie du Bugey et de la Bresse y envoyait presque tous ses enfants. Anthelme Récamier s'y lia d'une étroite amitié avec Anthelme Richerand, fils comme lui d'un notaire du pays, et qu'on citait parmi les élèves les plus distingués.

Richerand était de cinq ans plus jeune que Récamier. Celui-ci se montrait plus soumis et plus docile, grâce sans doute aux salutaires enseignements de sa jeunesse; Richerand, doué d'une merveilleuse facilité, avait plus de goût pour les lettres et donnait plus d'élégance à ses compositions. Ces deux jeunes gens devaient se retrouver plus tard à Paris.

En 1792, Récamier quitta le collége de Bellay. Il rentrait dans sa famille avec une foi religieuse plus vive encore peut-être et plus ardente qu'aux jours de son enfance. Quand vint le moment de choisir une profession, comme il n'était guidé que par le désir d'être utile à ses semblables, il se décida pour l'art de guérir, et obtint de ses parents la permission d'aller faire de premières études à l'hôpital de Bellay, sous un chirurgien estimé nommé M. Gonet, puis à l'hôpital de Bourg.

Je viens de dire qu'au collége de Bellay le jeune Récamier avait rencontré le futur auteur des *Éléments de physiologie;* à l'hôpital de Bourg il va trouver parmi ses condisciples un timide et gracieux jeune

homme, qui devait être une des gloires de la France, Xavier Bichat, à peine âgé de vingt et un ans.

On était alors en pleine révolution. Bichat dut se rendre à Lyon pour y suivre les leçons de Marc-Antoine Petit, en qualité d'élève de l'Hôtel-Dieu; Récamier, atteint par la réquisition, se fit attacher au service de santé de l'armée des Alpes, comme chirurgien auxiliaire de troisième classe. Son corps d'armée devait garder la frontière et repousser les Piémontais; mais la ville de Lyon s'étant mise en pleine révolte contre la Convention, sa division, commandée par le représentant Dubois-Crancé, fut dirigée sur la ville rebelle pour en faire le siége.

Notre jeune chirurgien se trouva ainsi dans les rangs des soldats républicains, pendant que Bichat, enfermé dans la ville, prêtait les secours de son art aux malheureux assiégés.

Mais après la reddition de la place, Récamier, pour ne pas être témoin des atroces vengeances que Collot-d'Herbois et Fouché allaient exercer contre ses infortunés habitants, se hâta de quitter sa division pour aller au port de Toulon prendre du service dans la marine militaire.

Cette nouvelle carrière semblait convenir de tout point à Récamier; il n'était point de ceux qui avaient pris les armes pour la cause de la liberté politique ou de l'égalité civile, mais il voulait l'indépendance de son pays, et il se sentait heureux d'échapper à la guerre civile, pour aller au-devant des ennemis de la France : son âme patriotique en était exaltée.

C'était par la voix du concours que les jeunes chi-

rurgiens obtenaient de l'avancement dans l'armée de mer; après quelques mois passés dans l'hôpital de Toulon, un concours s'étant ouvert, Récamier se mit sur les rangs, et fut nommé premier aide-major à bord du *Ça-ira*, vaisseau de 80 canons.

Il semble que la mer avec son rude métier était une école par laquelle devaient passer presque tous les hommes d'avenir; c'est à la même époque et de la même manière que les deux plus grandes illustrations de la médecine et de la chirurgie militaires devaient commencer leur glorieuse carrière.

Larrey, à peine âgé de vingt et un ans, venait d'être admis à l'hôpital de Brest, et quelques mois de service après, il s'embarquait en qualité de chirurgien-major à bord de la frégate *la Vigilante*. Broussais passe également quelques mois dans ce même hôpital de Brest, puis il monte à bord de la corvette *l'Hirondelle*, en qualité de chirurgien de seconde classe. C'était sur l'Océan qu'ils allaient naviguer; Récamier, enfant des Alpes, allait faire ses premières campagnes sur la Méditerranée.

Les vaisseaux ennemis couvraient cette mer : une lettre que Récamier écrivait à son père en date du 23 vendémiaire an IV fait connaître que le *Ça ira*, à peine sorti du port de Toulon, fut attaqué par cinq bâtiments, le chirurgien-major fut tué au milieu de combat. Récamier recevait à fond de cale les blessés, qui, dit-il, descendaient par vingtaines et qui bientôt furent au nombre de trois cents[1] ! C'était un spectacle

[1] Récamier a raconté lui-même les détails de ce combat dans cette lettre adressée à son père le 23 vendémiaire an IV, et qui semble avoir

affreux, ajoute le jeune chirurgien ; mais ce qui nous consolait, c'était de voir l'état dans lequel nous avions mis l'escadre de nos ennemis. On était près du golfe de Spezzia, la masse des blessés fut mise à terre. Récamier, retenu prisonnier, dut rester avec eux et remplir les fonctions de chirurgien-major ; transporté ensuite à Olmeta, en Corse, il y organisa tout un service de santé. Une grave épidémie s'était déclarée parmi les

été écrite sur l'affût d'un canon. M. Gouraud a imprimé cette lettre dans son éloge de Récamier ; mais il a cru devoir y ajouter quelques faits qui me paraissent au moins très-contestables. Ainsi il dit que Récamier après *avoir vu tuer par un boulet* le chirurgien-major occupé avec lui à un pansement, eut un autre service à rendre : « Qu'au mo- « ment où le *Ça-ira*, démâté et démantelé, allait couler bas, Réca- « mier dut établir des pompes, placer chacun à son poste, courir à « fond de cale, où ses aides s'étaient enfuis, les ramener *à coups de* « *plat de sabre* sur le pont, et organiser complétement un service de « pompes qui pût sauver le malheureux bâtiment. »

Il y a là, je le répète, toute une série d'invraisemblances ; d'abord les pompes sont tout établies à bord des bâtiments de guerre, et ce n'est pas un jeune chirurgien qui aurait quitté un blessé pour venir les installer ; comment supposer ensuite que les aides du chirurgien, ses camarades, s'étaient tous enfuis à fond de cale au moment où le bâtiment allait couler bas ! et que lui, chirurgien, n'ayant peut-être pas même sa petite épée au côté, était allé les ramener à coups de plat de sabre ! Comment croire à cette lâcheté des uns et à cette expédition de l'autre? Récamier, du reste, loin de dire cela dans sa lettre, après avoir raconté la mort de son chirurgien-major, dit, en effet, que le bâtiment menaçait de couler, qu'il y avait onze pieds d'eau dans la cale (singulier endroit pour s'y réfugier !) « *On* établissait, ajoute-t-il, six pompes ; mais cela allait lentement. Et moi, ajoute-t-il, que faisais-je pendant ce temps-là? » Il l'avoue tout bonnement : « Tapi dans un coin, je dévorais un méchant morceau de biscuit qu'on « m'avait donné, tant il est vrai que la faim ne perd jamais le droit « de s'unir à nos autres maux. »

Et voilà comment il ramenait à coups de plat de sabre ses collègues sur le pont du *Ça-ira!*

prisonniers, lui-même était tombé sérieusement malade ; à peine convalescent, on le vit reprendre son service : jeune, plein de zèle, secourable comme il l'a toujours été, on venait de toutes parts le consulter. Quelques paroisses s'étaient même réunies et avaient offert de lui assurer un traitement fixe s'il voulait s'établir dans le pays ; mais Récamier avait d'autres devoirs à remplir, il se devait à sa famille et il songeait à la science. Témoin d'une épidémie meurtrière, il avait recueilli de nombreuses observations, et bientôt après, ayant été échangé contre un chirurgien-major anglais, il soumit son travail au jugement du conseil de salubrité navale de Toulon. Ses services venaient de le faire passer de la troisième classe dans la seconde ; mais quatre années s'étaient écoulées depuis son départ, il savait que la santé de son père était gravement altérée, cette circonstance le décida à quitter définitivement le service, et en juillet 1796 il revoyait ses chères montagnes.

Récamier ne passa guère plus d'une année chez ses parents. Les écoles de santé instituées par décret de la Convention à la date du 14 frimaire an III avaient acquis une grande célébrité ; celle de Paris jetait le plus vif éclat, Récamier alla s'asseoir sur ses bancs et suivre les leçons de ses professeurs. L'enseignement y était distribué en douze cours à chacun desquels étaient attachés un professeur titulaire et un professeur adjoint. Le nombre des élèves était limité à 300, désignés sous le nom d'*élèves de la patrie*, et divisés en trois classes : les *commençants*, les *commencés* et les *avancés*.

Récamier se fit inscrire au nombre des élèves vers la fin de frimaire an VI. Il s'était tout d'abord placé au premier rang des avancés, et il avait remporté les deux premiers prix décernés en l'an VIII. Ses progrès étaient rapides; avant la fin de cette même année, le 18 frimaire, il soutenait avec éclat une excellente thèse pour le doctorat; il est même à remarquer que ce premier travail sorti de sa plume était plein de connaissances pratiques et sobre d'explications : c'était l'œuvre d'un esprit qui savait encore se garder des vaines hypothèses et ne se laissait aller à aucun écart d'imagination.

Le mérite de Récamier comme praticien était déjà, du reste, si bien apprécié, que dès l'année de sa réception au doctorat, le 14 pluviôse an VIII, il avait été nommé médecin *suppléant* à l'Hôtel-Dieu. Peu de temps après, le 19 octobre 1803, un arrêté du conseil général des hospices lui conféra le titre de médecin *expectant*, en remplacement de M. Bourdier, nommé médecin ordinaire. Enfin, après un stage de trois ans, un nouvel arrêté du conseil, sanctionné par le ministre de l'intérieur, lui conféra le titre définitif de médecin *ordinaire* en remplacement de M. Danié, décédé.

C'était à cette époque une très-grande position que celle de chef d'un service médical à l'Hôtel-Dieu de Paris. Récamier l'a occupée pendant une période de quarante années, c'est-à-dire, du 10 décembre 1806 au 1er janvier 1846, époque à laquelle il fut autorisé à prendre sa retraite, en conservant le titre de médecin *honoraire* de l'Hôtel-Dieu.

C'est donc sur ce grand théâtre que nous allons

avoir maintenant à suivre Récamier ; c'est là véritablement que se sont passés les événements de sa vie médicale. Laissant donc de côté les anecdotes relatives à sa personne, nous allons le montrer aux prises avec les doctrines qui successivement ont régné dans l'école de Paris. Nous dirons quelles étaient ces doctrines, quel compte Récamier en a tenu, jusqu'à quel point il les a admises ou rejetées ; comment enfin il s'est comporté en face de ces grands mouvements scientifiques.

Récamier ne s'est pas montré dès les premiers jours, ni même dès les premières années, avec cette vive originalité, cette puissance d'action et ces prodigieuses facultés que nous l'avons vu ensuite déployer ; mais déjà il voulait être un grand *guérisseur*, déjà il avait cette foi dans son art qui devait plus tard lui acquérir une si grande réputation : or l'école de Paris, dans ces premières années, professait une doctrine qui ne devait nullement s'accorder avec les idées du jeune médecin de l'Hôtel-Dieu.

On sait que presque tous les professeurs de l'école de santé avaient été choisis et institués par Fourcroy. C'était la grande époque des sciences physiques et naturelles : les savants régnaient dans les assemblées politiques et dans les écoles, les philosophes s'étaient rangés sous leur bannière ; comme eux ils ne voulurent plus reconnaître qu'une seule méthode, l'analyse, et comme eux ils proscrivaient la synthèse ; les médecins, de leur côté, n'avaient d'autres prétentions que celles de faire rentrer les sciences médicales dans l'ordre des sciences naturelles.

Le programme imposé officiellement à l'école de

santé de Paris est un document à citer : ce programme embrassait toutes les parties de l'enseignement, il en déterminait les limites et en indiquait l'esprit. Ainsi, pour le cours de clinique médicale ou de médecine proprement dite, il rappelait au professeur que, dans ses leçons, « il devait d'abord *diviser* les maladies en un certain nombre de *classes;* puis qu'après avoir établi les caractères de chaque *classe* de maladies et de ses principales divisions, il devait répéter le même examen sur les *genres* et sur les *espèces;* et ce n'est qu'après avoir ainsi présenté l'*histoire naturelle* de chaque maladie, ajoutait le programme, que le professeur pourrait se mettre à considérer les *changements* que les remèdes peuvent apporter dans la marche des maladies. »

On voit qu'il était impossible de se placer dans des conditions de plus parfait désintéressement ; seulement le professeur n'était plus un médecin : c'était un curieux, un naturaliste dont la première et la plus importante affaire était de *définir* et de *diviser* les maladies en classes, en genres et en espèces, sauf à établir des *variétés* si cela était nécessaire ; puis subsidiairement, et pour agrandir le champ de ses observations, il pouvait se mettre à administrer ce qu'on est convenu d'appeler des remèdes, non pas précisément pour obtenir la guérison des malades, mais, suivant les expressions du programme, pour voir quels *changements* pourraient survenir dans la marche des maladies !

Voilà quel esprit présidait à l'enseignement de la médecine dans l'école de Paris, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci ; aussi avait-on

trouvé toute naturelle et fort simple la réponse faite par le célèbre auteur de la *Nosographie philosophique* à l'étrange prétention de Pitcairn, qui, un peu plus soucieux de la santé des hommes, s'était avisé de poser à la médecine contemporaine le problème suivant : *Une maladie étant donnée, trouver le remède.* Pinel, on le sait, s'étonnait qu'un problème aussi secondaire, aussi peu important, eût pu séduire jusqu'à Fontenelle ; pour lui, il trouvait la question, sinon tout à fait déraisonnable, du moins prématurée, et il ajoutait qu'il fallait lui substituer le problème suivant : *Une maladie étant donnée, trouver sa place dans un cadre nosologique.*

Heureusement, tout cela se passait entre nous et n'est point sorti de nos écoles ! le monde railleur n'en a rien su. Heureusement, dis-je ; qui sait ? quelque Aristophane de l'époque se serait peut-être cru en droit de reprendre l'insidieuse question de Molière ! « Mais les médecins ne savent donc rien, à votre compte ? » Et cela pour répondre avec une légère variante : « Si fait, mon frère, ils savent, pour la plu-
« part, de belles humanités, savent parler en grec et
« en latin, définir et *diviser* les maladies, mais, pour
« ce qui est de les guérir, c'est..... chose pour eux
« prématurée ! »

Diviser et classer les maladies, telle était donc l'unique pensée de l'école de Paris, à cette première époque de la pratique de Récamier dans les hôpitaux ; or on comprend que, tourmenté comme il l'était par un besoin continuel d'action et par le désir de soulager ses malades, il n'aurait jamais pu se résoudre à considérer

des êtres souffrants avec la curiosité impassible du botaniste ou du zoologiste. Son compatriote Bichat avait défini la vie : *l'ensemble des phénomènes qui résistent à la mort ;* lui, semblait considérer la maladie comme une des scènes de ce drame où la vie a pour un moment le dessous, et où le médecin a pour unique office de prêter aide et assistance au malade. C'était, à ses yeux, comme un duel imprévu et fatal, dans lequel intervient l'homme de l'art, non comme un témoin impassible réduit au rôle d'observateur, mais comme un noble et courageux soutenant, qui, pour sa part, tient tête à l'ennemi et avec d'autant plus de succès que la science a dû l'armer de toutes pièces.

Mais, sur ce terrain difficile, obscur et glissant, de quelle prudence, de quelle circonspection ne doit pas user le médecin, s'il ne veut pas que son intervention devienne plus nuisible qu'utile à ses malades !

Récamier, confiant dans son art, fertile en expédients, plein de ressources, n'était jamais pris au dépourvu : il était près de ses malades comme cette fidèle et dernière espérance qui, d'une main, soutient ces infortunés au moment où ils descendent dans le tombeau, et qui, de l'autre, fait briller à leurs yeux sa lampe consolatrice. Mais déjà peut-être avait-il trop de goût pour cette médecine active, et pour ainsi dire militante, que l'on a nommée de nos jours *médecine perturbatrice.*

Il semblait qu'une mission guerrière lui avait été dévolue ; les salles de l'Hôtel-Dieu étaient devenues pour lui comme un vaste champ de bataille : c'était, à l'entendre, des combats journaliers qu'il avait à soutenir,

combats qui avaient leurs alternatives de craintes et d'espérances, de succès et de revers. S'était-il épris de quelque remède nouveau, d'un de ces agents qu'il appelait *héroïques*, chaque malade en avait une dose, et cela bon gré, mal gré, d'un bout de la salle à l'autre. Je demande pardon de l'expression, elle lui appartient, c'était ce qu'il appelait faire feu sur toute la ligne!

Mais si le jeu réel des batailles est, de l'aveu de tout le monde, un jeu plein de hasards et de dangers, de combien de déceptions et de catastrophes ne peut pas être suivie cette autre stratégie qui se fait ainsi au lit des malades, c'est-à-dire dans une sphère à nous presque entièrement inconnue, et dont la pauvre humanité est encore, après tout, l'inévitable enjeu?

N'est-ce point là ce que la plupart des praticiens finissent par reconnaître quand l'âge les a mûris? Et ne reviennent-ils point presque tous à une sage expectation? Mais Récamier ne se sentait nullement propre à ce rôle de Fabius; son génie hasardeux et inventif lui faisait au contraire rechercher de préférence les maladies les plus graves et les plus opiniâtres comme pour lutter avec elles. L'agonie elle-même, suprême effort de la nature, n'arrêtait point cet esprit entreprenant; tant qu'il restait un souffle de vie, il soutenait, c'étaient ses propres paroles, que la partie n'était pas encore perdue! Et c'est alors qu'on le voyait recourir à cette médecine désespérée, à cette thérapeutique d'inspiration et de hasards qui lui faisait opposer la violence du remède à la violence du mal [1].

[1] Je croyais avoir été aussi loin que possible en disant que Récamier ne désespérait jamais de ses malades ; que, tant qu'il leur restait

Mais je reviens aux doctrines qui se succédaient dans l'enseignement et dans la pratique de la médecine.

L'école de Paris, paisiblement gouvernée par Pinel, ne voyait rien au delà de son pentateuque médical; les

un souffle de vie, il soutenait que la partie n'était pas perdue; mais dans la notice déjà citée, on va bien au delà; suivant l'auteur, il y avait en Récamier *une sainte audace* qui lui faisait tenter l'impossible, et traiter non-seulement les mourants, mais *même les morts!* Je croyais d'abord avoir mal lu, mais M. Gouraud a bien dit même les morts; il n'y a donc pas à en douter. Je croyais aussi en avoir dit assez sur les allures un peu militaires de Récamier, en le montrant dans les salles de l'Hôtel-Dieu comme sur un champ de bataille; d'autant qu'il ne s'agissait de sa part que de quelques expressions qui lui étaient familières; comme, par exemple, *changeons de batterie*, quand après avoir reconnu l'insuffisance d'un médicament il passait à un autre; mais son panégyriste m'a fait voir que j'étais encore en ce sens bien loin de la réalité. « La maladie, dit-il, qui pour d'autres est un objet d'his« toire naturelle, était pour Récamier un *ennemi* qu'il s'occupait sans « cesse à poursuivre et à combattre, et contre lequel il cherchait sans « cesse des armes nouvelles; il suivait les mouvements de cet ennemi « et découvrait ses piéges, il le débusquait, il changeait la direction « de ses batteries quand l'ennemi avait changé les siennes; quelquefois « il se déclarait battu, mais sans découragement, parce qu'il avait « d'autres troupes à amener sur le terrain; quelquefois, il s'empor« tait, comme les héros d'Homère, jusqu'à injurier son adversaire « (la maladie), et à lui jeter à la face (la face de la maladie!) tout « ce qu'il avait à la main. » (Ce trait a manqué à Molière; mais nous « ne sommes pas au bout.)

Comme tout cela est dit très-sérieusement par M. Gouraud, on poursuit dans l'espérance de savoir quelle était la composition des troupes que Récamier amenait sur le terrain, quelles étaient ses manœuvres, comment il s'y prenait enfin pour débusquer la maladie et en avoir raison; mais M. Gouraud avoue que c'était là la partie faible de Récamier, qu'il agissait un peu d'instinct et sans pouvoir bien se rendre compte lui-même de sa tactique. « J'éprouve ici quelque embarras, « dit-il, car (paroles fâcheuses) Récamier, *étant privé du talent de con« ception et d'exposition*, n'a pu rien transmettre à la postérité. Mais,

cinq grandes classes de maladies, bien groupées et bien définies, étaient pour elle comme le dernier mot de la science, lorsqu'un simple médecin militaire, laborieux praticien, longtemps confiné au fond du Frioul, dans le petit hôpital d'Udine, s'en vint porter le trouble dans nos écoles et y susciter une véritable révolution. C'était Broussais, qui, après s'être timidement essayé dans un obscur amphithéâtre de la rue du Foin, osa élever autel contre autel, doctrine contre doctrine.

Celle qu'il préconisait n'était cependant rien moins que nouvelle ; professée dès la plus haute antiquité, sous le nom de *méthodisme*, par Thémison de Laodicée, Thessalus de Tralles et Soranus d'Éphèse, clairement exposée dans les écrits de Cœlius Aurélianus, elle avait été reprise, en des temps plus rapprochés de nous, par Baglivi, Frédéric Hoffmann et Brown.

Broussais lui donna le nom de *doctrine physiologique;* mais c'était bien ce dualisme qu'on voit reve-

« reprend tout aussitôt M. Gouraud, y a-t-il lieu de lui en faire un « reproche? Est-ce qu'on s'est jamais avisé de reprocher au grand « Condé ou au maréchal de Turenne de n'avoir pas laissé à la postérité de beaux traités de stratégie? »

Récamier aurait pu certainement être très-flatté de se voir comparer au grand Condé et au maréchal de Turenne ; mais je ne sais comment il aurait pris l'accusation que vient de lui faire son panégyriste, à savoir, de manquer du talent de conception (en supposant que la conception soit un talent) et du talent d'exposition. M. Gouraud a fait plus d'une fois ce reproche à Récamier ; on verra plus loin qu'il lui refusait encore le talent de la déduction ; c'est une injustice. Récamier possédait, et à un très-haut degré, cette brillante faculté de conception, seulement ses conceptions étaient trop vives, souvent impétueuses et désordonnées.

nir d'âge en âge dans l'histoire de la médecine, ce système tellement simplifié qu'il n'y a plus que deux sortes de maladies et deux sortes de remèdes; des maladies par excès de ton ou de forces, des maladies par défaut de ton ou par faiblesse; des remèdes réputés débilitants, et des remèdes dits fortifiants.

Restait toutefois une difficulté, un grave sujet de dissidence qui, se reproduisant à chaque époque, plaçait les adeptes dans deux camps opposés : je veux parler de la proportion dans laquelle se trouvent les malades qu'il faut affaiblir, eu égard à ceux qu'il faut fortifier, et *vice versâ*. C'est là qu'était le schisme : les uns prétendant, avec Brown, qu'il faut presque toujours fortifier; les autres soutenant, avec Broussais, qu'il faut presque toujours affaiblir. 97 fois sur 100, disait Broussais, il faut affaiblir les malades!

Récamier, on doit le prévoir, n'était nullement disposé à accepter les idées des prétendus novateurs; son imagination toujours en travail ne lui aurait jamais permis de s'emprisonner dans les limites d'un pareil système. C'était, on se le rappelle, une sorte de fanatisme : le nouvel enseignement avait pris la forme d'une ardente opposition, et le maître les allures d'un tribun; la jeunesse, séduite, l'entourait de ses sympathies, et Récamier eut à lutter contre ses propres élèves. Internes et externes engageaient avec lui de vives discussions, Récamier s'y prêtait volontiers et souriait de leur engouement. Mais, d'un autre côté, ne semblait-il pas lui-même prendre plaisir à se perdre dans l'infinie variété de ses individualités morbides? Pour ne parler que des fièvres, qu'on voulait alors suppri-

mer, ne l'avons-nous pas vu, non content des six ordres de Pinel, en imaginer qu'il appelait *biosiques* ou vitales, *pepsiques* ou saburrales, *névrosiques* ou nerveuses, et tant d'autres qui étaient loin de lui suffire, puisque, de son propre aveu, la médecine recommence non-seulement pour chaque homme qui l'étudie, mais encore à chaque malade qu'il est appelé à traiter [1]?

On comprend qu'avec de pareilles doctrines, Réca-

[1] Ce que j'ai dit dans la note précédente sur le langage des disciples de Récamier, et sur leur manière d'envisager la pratique belliqueuse de leur maître, a dû faire comprendre qu'il s'agit ici d'une nouvelle école en médecine; cette école, imperceptible du reste, et qui ne s'est jamais produite dans l'enseignement public, s'était groupée autour de Récamier, qu'elle donnait non plus comme un vulgaire médecin, mais comme un missionnaire qui ne procédait que par inspirations, et c'est ainsi qu'elle expliquait ses médications étranges, ses hardiesses et tout ce qu'il improvisait enfin lorsqu'on était à bout de ressources.

Nous qui ne comprenons pas tout à fait ainsi le rôle du médecin dans le monde, nous pensions lui faire quelque honneur en disant qu'il est le ministre et l'interprète de la nature; la petite école assigne un bien autre rôle à Récamier: il n'était pas seulement, dit son disciple, le ministre et l'interprète de la nature, il en était *le maître* (*Éloge de Récamier*, par M. Gouraud), et c'est ici que se trouve l'exposé de la doctrine; exposé qu'il est bon de faire connaître, d'autant que le panégyriste de Récamier a placé en regard un résumé de celle que nous professons.

Il va sans dire que nous sommes traités avec un profond dédain, notre doctrine est qualifiée de *triste philosophie;* celle, au contraire, qu'on attribue à Récamier est désignée tantôt sous le nom de doctrine chrétienne, et tantôt sous le nom de *science de Providence.*

Voyons d'abord celle-ci, c'est-à-dire la doctrine chrétienne. « Récamier, dit le panégyriste, n'en a jamais professé d'autres, au milieu « des camps comme au milieu des hôpitaux, dans sa vieillesse comme « dans sa jeunesse. » Maintenant, où avait-il puisé cette *science de Providence*, et comment en faisait-il l'application en médecine?

« Il avait lu, nous dit son panégyriste, dans les saintes Écritures

mier ne pouvait rien trouver de fixe et de stable dans la science, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer ses perpétuelles improvisations, ses étranges méthodes thérapeutiques et les bizarres méditations qu'on lui voyait prôner avec enthousiasme et presque aussitôt abandonner.

Sa lutte cependant avec les fougueux partisans de la doctrine physiologique ne fut point de longue du-

« que c'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit, « et que l'homme sage n'en aura pas d'éloignement.

« Un peu de bois n'a-t-il pas adouci l'eau qui était amère? Dieu a « fait connaître aux hommes les vertus des plantes ; le Très-Haut leur « en a donné la science, afin qu'ils l'honorassent dans ses mer- « veilles.

« Il s'en sert pour apaiser leurs douleurs et les guérir, ceux qui en « ont l'art en font des compositions agréables et des onctions qui « rendent la santé, et ils diversifient leurs confections en mille ma- « nières.

« Voilà, dit le panégyriste, les grandes et consolantes paroles que « M. Récamier semblait toujours avoir présentes. »

N'est-il pas très-consolant, en effet, de savoir que le Très-Haut a enseigné aux hommes l'art de faire des compositions *agréables* et de diversifier de mille manières *leurs* confections?

Comment, maintenant, un cas étant donné, Récamier faisait-il application de ses précieuses connaissances puisées dans les saintes Écritures? Le panégyriste nous apprend que Récamier, devant un malade, consultait deux choses : « Il consultait à la fois, dit-il, les « mouvements de la vie humaine qu'il avait sous les yeux, et la Pro- « vidence qui en règle les lois. » D'où cette science si justement nommée *science de Providence*. Et ici le panégyriste ne peut s'empêcher de faire une comparaison entre cette science si sublime et cette pauvre philosophie en usage aujourd'hui. « Quelle distance, s'écrie-t-il, de « cette science de Providence à celle qu'on propage de nos jours sous « le faux nom de science positive? » Et pour montrer l'inanité de cette science prétendue positive, le panégyriste la résume (assez fidèlement, du reste, il faut lui rendre cette justice) dans les lignes suivantes :

« Aux yeux de cette philosophie, dit-il, il n'y a dans la nature que

rée. Ceux-ci, en appelant l'attention des praticiens sur l'état des organes, avaient fini par jeter quelques esprits dans un autre excès, celui de ne plus tenir compte des manifestations vitales dans le cours des maladies, et de s'attacher exclusivement à la recherche des lésions dites organiques. De là cette autre doctrine qui voulut aussi se donner comme nouvelle, et qui reçut le nom de *doctrine organique*. Elle différait du

« des phénomènes dont l'homme doit chercher, par l'observation, à « saisir le lien pour connaître ceux qui peuvent lui être utiles et ceux « qui peuvent lui être nuisibles, afin de défendre sa malheureuse exis- « tence contre les causes de destruction qui l'entourent. »

« Quoi de plus faux, quoi de plus triste, s'écrie de nouveau le « panégyriste, que cette doctrine qui est hardiment proposée par des « hommes d'esprit! »

Il est bien vrai, et Bacon le disait déjà il y a près de trois siècles, que ce que nous pouvons saisir de la réalité se borne à la connaissance des phénomènes par lesquels elle se manifeste à nous et aux inductions qu'il est possible d'en tirer; mais Bacon n'était peut-être aussi qu'un homme d'esprit; ce n'en est pas moins une chose fausse et triste que de se mettre à étudier les phénomènes de la nature, pour distinguer ce qui est nuisible de ce qui est utile! Et pour quoi faire, bon Dieu? pour défendre notre malheureuse existence contre les causes de destruction qui nous entourent! Le médecin a bien autre chose à faire; qu'il suive la doctrine nouvelle, et il saura que « s'il y a trouble dans les fonctions vitales, c'est que le mal a été « introduit dans le monde et que la vie est une épreuve. »

On nous reprochera peut-être d'avoir donné trop d'importance à de semblables inepties; mais notre but étant ici de faire connaître les écoles ou plutôt les doctrines qui, de nos jours, ont été préconisées, je ne pouvais passer sous silence celle qu'on aurait voulu faire admettre sous le nom de doctrine de Récamier, et qu'on cherchait ainsi à produire sous le manteau de la religion; il a fallu de la hardiesse pour venir nous la donner comme doctrine médicale et pour la mettre sur le compte d'un homme de bon sens. Pour nous, nous repoussons hautement cette prétention d'associer le nom de Récamier à cette prétendue doctrine; mieux que ces élèves d'un jour, nous avons connu et pratiqué Réca-

reste essentiellement de la doctrine physiologique. Celle-ci, en effet, avait toujours eu pour principe que, dans l'étude des maladies, il faut avant tout s'enquérir de la *nature* du mal, et secondairement de son *siége;* la doctrine organique soutenait au contraire qu'il faut d'abord se mettre à la recherche du *siége*, et s'occuper ensuite de sa *nature*.

Dans la pratique, la différence était encore plus marquée entre les deux écoles. Rechercher la nature du mal, c'est remonter à ses causes; or la connaissance des causes conduit à celle du traitement : aussi les partisans de la doctrine physiologique avaient-ils la prétention d'être avant tout des praticiens, des guérisseurs. Les médecins, au contraire, qui avaient embrassé les principes de la doctrine organique, semblaient avoir repris le rôle de simples observateurs; et

mier; pendant près de quarante ans, nous l'avons vu à l'œuvre comme professeur et comme praticien; ce puissant esprit a pu se livrer à bien des excentricités; mais jamais il n'est venu nous parler de ce petit morceau de bois qui adoucit l'eau amère, de ces onctions agréables et de ces confections variées de mille manières; jamais il n'est venu nous dire que s'il y a trouble dans les fonctions, c'est que le mal a été introduit dans le monde, etc., etc. Comme tout médecin sensé et instruit, Récamier s'était attaché à l'étude des phénomènes de la nature, par la raison qu'il n'y a pas autre chose à étudier dans le monde; et cette étude, il lui avait donné un but moral, celui de distinguer ce qui peut nuire de ce qui peut être utile. Il a ensuite passé sa vie à défendre, autant qu'il était en lui, cette malheureuse existence qui est entourée de causes de destruction; que cette vie soit ou non une épreuve, que nos maladies résultent ou non de ce que le mal a été introduit dans le monde; qu'elles tiennent à l'imperfection de notre nature ou à une chute première, Récamier s'était fait le vigoureux défenseur de cette vie terrestre; c'est même là un des plus beaux côtés de son caractère, et c'est le méconnaître de lui dénier ce rôle essentiellement positif.

quelques-uns raisonnaient absolument comme l'avaient fait en d'autres temps les disciples de Pinel; eux aussi trouvaient secondaire et prématuré le fameux problème de Pitcairn : *Une maladie étant donnée, trouver le remède*, et ils en avaient également un autre à lui substituer; c'était celui-ci : *Une maladie étant donnée, déterminer pendant la vie ses vrais caractères anatomiques, et vérifier à l'ouverture du cadavre si l'on n'a pas commis d'erreur!*

De sorte que ces délibérations posthumes, ces consultations pour un malade qui mourut hier, n'auraient plus même eu pour objet de savoir ce qu'on aurait dû faire pour le guérir. C'est là ce qu'on a appelé l'*anatomisme* de l'école de Paris. Mais hâtons-nous de dire que cette préoccupation n'a véritablement égaré qu'un petit nombre d'esprits : loin de faire de ses recherches et de toutes ses inspections nécroscopiques une stérile contemplation de la mort, l'école de Paris y a cherché de nouvelles lumières pour le salut des malades; tous ses travaux attestent cette tendance pratique, et je suis heureux de montrer ici que Récamier, entré l'un des premiers dans cette voie féconde, en a donné les plus éclatants exemples.

Au lieu de se réfugier, en effet, comme tant d'autres, dans un vitalisme dédaigneux, incompréhensible et stationnaire, Récamier a prouvé, par les applications les plus nombreuses et les plus variées, combien sont importantes et fructueuses les recherches d'anatomie pathologique.

On me pardonnera d'entrer ici dans quelques détails. Et d'abord personne n'ignore que, dès 1806,

Récamier avait perfectionné et rendu usuel un instrument qui permet à l'œil du médecin de pénétrer jusque dans la profondeur des organes et à la main du chirurgien d'y porter des secours inespérés. Mais ceci n'était qu'un simple moyen d'investigation; on va voir comment Récamier s'y prenait pour reconnaître la nature du mal et pour en arrêter les progrès. Aucun des organes de l'économie n'échappait à ses recherches; les dégénérescences du foie avaient particulièrement attiré son attention. On sait que parfois il se forme dans l'épaisseur de ce viscère des cavités remplies d'un liquide clair comme de l'eau de roche, que certains animalcules peuvent se développer dans ces poches; mais comment attaquer une semblable maladie? quel remède porter sur un mal de cette nature? et par quelle voie l'atteindre? Récamier, par une opération hardie, qu'il qualifiait de simple acupuncture, s'assurait d'abord de l'existence de ces kystes ou sacs accidentels; il en mesurait l'étendue, il en appréciait la structure, puis, s'appuyant sur cette belle et lumineuse découverte des propriétés adhésives des inflammations, il ouvrait une large issue au liquide, il enflammait les parois du sac qui le contenait, il empêchait l'air d'y pénétrer, et il amenait ainsi une prompte et radicale guérison.

Mais dans le voisinage du foie, dans les profondeurs de l'abdomen, des inflammations sourdes, latentes et presque toujours méconnues, peuvent donner lieu à de vastes collections purulentes : c'est ce qu'on nomme des *abcès* profonds du ventre; ici encore, par de savantes explorations, Récamier remonte à la source du mal, il



en éclaire le diagnostic et en fixe le véritable traitement.

Si maintenant nous passons dans la double cavité qui constitue la poitrine, nous y trouvons encore tout un ordre de lésions dont Récamier s'est occupé avec le plus grand succès : je veux parler de ces épanchements qui peuvent se former dans les parties les plus déclives, et que la nature est impuissante à résorber. Il faut encore ici, par une ouverture artificielle, donner issue au liquide, c'est l'opération qu'on appelle *empyème;* mais de combien de dangers n'est-elle pas entourée ? Si l'air pénètre dans ces cavités, la mort du malade n'en est que plus certaine, et cet air est aspiré par les propres mouvements de la poitrine. Récamier conjure encore ici tous les dangers ; associant en quelque sorte les manœuvres du physicien à celles du chirurgien, c'est sous l'eau qu'il pratique son ouverture ; puis, donnant à la poitrine le temps de s'affaisser et de revenir sur elle-même, il amène peu à peu l'effacement des cavités anormales, et les poumons ne se dilatent plus que pour recevoir l'air qui doit les vivifier [1].

[1] Voilà quels ont été les véritables, les seuls titres de gloire de Récamier ; c'est à ce point de vue qu'il a eu de la valeur et que son nom sera cité dans la science, et non à raison d'une prétendue doctrine que les uns appellent hippocratisme et les autres vitalisme. Je sais que je suis ici en complète opposition avec ceux qui se disent les disciples de Récamier ; que ceux-ci, toujours en appréhension de passer pour des matérialistes, voudraient nous faire croire que leur maître avait eu en horreur tous les faits matériels, que comme eux, il appelait l'anatomie pathologique *un impedimentum* de la médecine; que comme eux, il l'aurait répudiée; on vient de voir qu'il l'a au contraire très-cultivée, et qu'il lui a dû, en médecine pratique, ses plus beaux succès. M. Gouraud n'en prétend pas moins que toute

Voilà certainement de beaux travaux, d'heureux résultats ; mais, nous l'avons déjà dit, à côté de vues droites et saines, d'expériences hardies, mais permises, il faut nous attendre à trouver les inspirations les plus étranges et les pratiques les plus hasardées.

Qui ne se rappelle les vaines tentatives, et, il faut le dire, les longues illusions de Récamier au sujet d'un

la carrière médicale de Récamier a été une longue protestation contre les abus de l'esprit anatomique introduit en médecine; et que, pendant que son ami Bichat s'élançait avec tous ses contemporains à la recherche du siége anatomique des maladies, Récamier, se souvenant qu'Hippocrate avait dit qu'il y a dans le corps humain des solides, des liquides et des forces, suivait une tout autre voie; mais d'abord ce souvenir n'a rien de contraire aux idées de Bichat; celui-ci, en s'attachant à rechercher le siége des maladies, savait très-bien que dans tout organe il y a une partie solide, une partie liquide, et une force qui le meut. Mais reprenons les véritables travaux de Récamier, et voyons si ce sont les souvenirs d'Hippocrate qui les lui ont suggérés, ou si c'est l'idée de Bichat, à savoir la recherche du siége des maladies.

Nous venons de voir qu'il commence par modifier le *speculum uteri;* est-ce pour faire de l'hippocratisme ou pour s'assurer du siége du mal, pour le *voir?* Il donne de nouveaux moyens pour arriver à reconnaître les dégénérescences du foie, et il arrive à démontrer l'existence des kystes qui peuvent se trouver dans son épaisseur ; est-ce pour faire de l'hippocratisme? il arrive à découvrir les abcès les plus profonds de l'abdomen ; est-ce de l'hippocratisme? Il étudie mieux que personne les épanchements qui peuvent se faire dans les plèvres; est-ce encore de l'hippocratisme? Mais il est inutile de pousser plus loin cette énumération des travaux les plus sérieux de Récamier; ce que nous venons de dire suffit pour montrer à quel point les prétendus disciples de Récamier ont défiguré leur maître; comment, au lieu de nous le montrer marchant avec son siècle, s'attachant, comme son ami Bichat, à rechercher le siége de nos maux, afin d'y porter une main secourable; et, comme Laënnec l'a fait plus tard, à explorer les organes, ils nous le montrent se nourrissant du souvenir d'Hippocrate, et demandant au ciel de lui envoyer des inspirations.

mal resté pour lui, comme pour tout le monde, incompréhensible dans ses causes, incoercible dans ses envahissements, indomptable dans ses récidives, le cancer? Ici du moins Récamier attendait tout d'une lente et inoffensive compression. Mais que dire de ce qu'il appelait lui-même ses derniers arguments? Que dire de tant d'opérations que nul n'aurait osé entreprendre, ni même imaginer, et qui montraient qu'en chirurgie Récamier était un *oseur*, aussi bien qu'en médecine?

Je sais que des succès inespérés, que des merveilles, si l'on veut, ont parfois couronné ces hardiesses; mais, pour ma part, je l'avoue, je ne pouvais me défendre d'un certain effroi, quand je voyais cette main inexorable s'armer de pinces, de crochets, de curettes, et pénétrer dans la profondeur des entrailles, pour y exercer des dilatations forcées, des énucléations, des râclures, et jusqu'à d'effrayantes extirpations d'organes. Comme pour prouver qu'il était bien de ces médecins dont saint Chrysostome a dit qu'ils enfonçaient les bras jusqu'au coude dans les plaies saignantes pour les guérir!

Mais je m'aperçois que je n'ai encore considéré dans Récamier que le grand et hardi praticien; il est temps de parler du professeur à la Faculté de médecine de Paris et au Collége de France.

Récamier, membre de l'Académie de médecine depuis sa fondation, médecin de l'Hôtel-Dieu depuis le commencement du siècle, avait une réputation déjà considérable, quand la mort de Corvisart, survenue en septembre 1821, laissa vacante à la Faculté de médecine

la chaire de *Clinique médicale*. Récamier se mit au nombre des aspirants, mais une permutation ayant eu lieu, ce fut M. Fouquier qui passa à cette place, laissant vacante celle dite *de perfectionnement*. Récamier n'en persista pas moins dans sa candidature ; ses compétiteurs étaient nombreux, MM. Husson et Lherminier se trouvaient sur les rangs. En décembre, la Faculté fit sa présentation, deux candidats seulement furent mis sur la liste ; Récamier en première ligne, M. Husson en seconde. Le gouvernement approuva la nomination de Récamier, qui resta attaché à son service de l'Hôtel-Dieu.

Cette chaire de clinique de perfectionnement avait été dans l'origine occupée par Cabanis.

Le programme en était vague, indéterminé ; le célèbre auteur des *Rapports du physique et du moral de l'homme* y avait exposé les doctrines d'Hippocrate et de Galien. Le professeur pouvait à son gré y disserter sur les maladies les plus rares et les plus obscures, il pouvait s'y livrer à toutes sortes d'essais thérapeutiques ; c'était donc une chaire créée, en quelque sorte, tout exprès pour Récamier. Mais pour qu'un enseignement, même exceptionnel, ait quelque succès, pour qu'il se soutienne dans une école d'application, comme l'est une faculté de médecine, il faut que cet enseignement reste essentiellement élémentaire et didactique ; il faut que le professeur tienne compte des connaissances acquises, qu'il expose avant tout l'état de la science : or ce sont là des conditions auxquelles Récamier n'a jamais pu se soumettre.

Ses leçons étaient une suite d'improvisations sur

toutes sortes de sujets. Des idées tumultueuses, nées, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, dominaient sans cesse son esprit et précipitaient sa parole ; sa diction était vive, ardente, toujours colorée et comme frémissante ; il semblait qu'on pouvait puiser à pleines mains dans cette nature si riche, si exubérante, mais bientôt on reconnaissait que cette belle intelligence se perdait presque toujours en distinctions et en subtilités insaisissables. A plusieurs reprises on a essayé de rédiger les leçons de Récamier, de leur donner quelque chose de fixe et de durable ; c'était tenter l'impossible : ses admirateurs les plus dévoués, ses interprètes les plus fidèles, n'ont pu rien reproduire de ces brillantes allocutions, qui d'ailleurs n'allaient jamais au delà d'un petit nombre de séances.

Mais ce n'est point tout. Comme dans les facultés les professeurs ne sont pas seulement chargés de dispenser l'enseignement, comme ils doivent encore en constater les résultats dans des actes probatoires, Récamier prenait part aux examens de l'école : or là, comme dans ses leçons, incapable de descendre aux notions élémentaires de la science, à ces principes reconnus de tous et qui doivent former la base de toute instruction médicale, Récamier posait des questions qui frappaient de stupeur les récipiendaires les plus instruits et qui auraient embarrassé ses propres collègues ; mais la bonté de son cœur et son extrême bienveillance finissaient bientôt par rassurer les candidats.

Je viens de dire que dans les facultés de médecine l'enseignement, pour être fructueux, doit rester didactique ; que si les professeurs veulent être utiles

et suivis, ils ne doivent pas sortir des routes connues et fréquentées. Mais la France possède un établissement où le génie peut en quelque sorte se donner carrière, où toutes les idées peuvent se faire jour : je veux parler du *Collége de France*. Libre de tout programme et de tout contrôle, le Collége de France ne repousse aucune doctrine : là se sont fait entendre tour à tour d'opiniâtres retardataires et de hardis novateurs. C'est Vidus Vidius qui y enseigne d'abord la chirurgie; puis c'est Sylvius qui vient y faire des démonstrations anatomiques, et qui, en haine de Vésale, y défend jusqu'aux erreurs de Galien. On y vit ensuite Riolan attaquer les belles découvertes de Harvey et de Pecquet; Guy Patin tonner contre l'antimoine; puis vinrent Astruc, Ferrein, Bouvart et tant d'autres, sans compter Bosquillon qui, dans des temps plus rapprochés de nous, y professait la langue grecque en même temps que la chirurgie latine à la Faculté.

C'est dans ce grand et libéral établissement qu'une place étant devenue vacante, en 1826, par le décès de Laënnec, une ordonnance royale institua Récamier professeur, sur la simple présentation du ministre de l'intérieur, et cela sans tenir compte, je dois le dire, d'une présentation régulièrement faite par le Collége et par l'Académie des sciences.

C'est à peine s'il reste quelques traces de l'enseignement que fit Récamier au Collége de France de 1827 à 1830. Sauf quelques lignes perdues dans les notes de son *Traité du cancer*, il n'a rien écrit à ce sujet; ces quelques lignes ne peuvent donner qu'un faible aperçu du programme de ses leçons, et seulement en ce qui

concerne les fonctions des sens dans leurs rapports avec l'entendement humain.

Une fois le tumulte des premières leçons apaisé, il ne lui restait qu'un petit groupe d'auditeurs qui ne s'étaient laissé effrayer ni par le désordre apparent de ses idées, ni par l'imprévu de ses digressions, émerveillés qu'ils étaient des éclairs de génie qui, de temps à autre, semblaient percer les nuages et les obscurités de cet enseignement.

Ici encore, Récamier, se plaçant sur un terrain à lui, eut à combattre des idées et des croyances qui répugnaient à ses principes.

Une grande révolution s'était accomplie, il est vrai, dans l'enseignement de la philosophie : des hommes éminents, au sein de l'Université, avaient substitué aux doctrines de Locke, de Condillac, d'Helvétius et de Destutt de Tracy, les doctrines spiritualistes du dix-septième siècle. Cette rénovation était alors dans tout son éclat ; mais l'opinion n'avait pas marché aussi vite parmi les médecins, la plupart en étaient encore aux doctrines que nous avait léguées le dix-huitième siècle. Pour eux, il n'y avait encore d'autre idéologie que celle qui avait pour point de départ les phénomènes physiologiques, et bon nombre d'entre eux étaient encore disposés à admettre ce que Cabanis a textuellement écrit, à savoir : que le cerveau produit la pensée de même que l'estomac et les intestins opèrent la digestion, de même que le foie filtre la bile ! Pour d'autres, enfin, les questions de pure psychologie étaient des questions toutes spéculatives, proposées et agitées par des esprits rêveurs, et de leur nature essentiellement insolubles.

On voit qu'au moment où Récamier se proposait d'aborder ces hautes questions, il avait à lutter, sinon contre le matérialisme, du moins contre le scepticisme le plus complet.

Son dessein était de faire à la fois des leçons de psychologie et de physiologie, ce qui montre déjà que Récamier n'était point de ceux qui, à l'exemple de M. Jouffroy, voulaient qu'on établit une ligne de démarcation infranchissable entre les études des philosophes et celles des médecins. Il maintenait l'existence distincte de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière; mais il trouvait une telle communauté d'action et de réaction entre ces deux termes, une telle intimité de relations, qu'à son sens leur histoire ne pouvait être séparée : il ne séparait donc pas les deux domaines qu'on avait voulu leur assigner.

Je pourrais me dispenser d'ajouter que si Récamier ramenait ainsi dans la compétence des médecins les faits de pure psychologie, c'est qu'il en reconnaissait l'existence et qu'il était disposé à leur faire la plus large part : tandis que si, à la même époque, Broussais niait aussi cette distinction de la psychologie et de la physiologie, c'est que des deux termes du dualisme cartésien il en supprimait un, l'âme; d'où il résultait que, tout se réduisant pour lui à un corps, les médecins seuls devaient avoir la parole.

Récamier, au contraire, faisait tout dériver de cette étroite association de l'esprit et de la matière, de l'âme et du corps, qui constitue véritablement l'homme. Mais distinguait-il aussi, comme l'ont voulu quelques médecins, deux principes immatériels dans l'éco-

nomie : l'un qui, sous le nom de principe vital, présiderait à toutes les fonctions organiques; l'autre qui, sous le nom d'âme, présiderait à tous les actes intellectuels. Récamier ne reconnaissait qu'un seul et même principe qui, suivant lui, donnerait naissance aux phénomènes physiologiques et aux phénomènes psychologiques. D'où l'on voit qu'en cela il se rattachait à cette grande école de Stahle qui enseigne que le principe de l'âme est en même temps le principe de la vie, ou, en d'autres termes, que l'âme est indivisiblement le principe de la pensée et celui du sentiment, qu'elle est la maîtresse et la directrice du corps qu'elle habite[1].

Récamier n'était donc pas, en physiologie, un médecin simplement vitaliste; il ne l'était point surtout à

[1] On voit que j'avais cherché à rattacher tant bien que mal les idées de Récamier au *stahlianisme* ; M. Peisse, qu'il faut toujours citer lorsqu'il s'agit d'appréciations philosophiques, n'a pas approuvé ce rapprochement; il a trouvé qu'en cela j'ai flatté extraordinairement Récamier ; ce n'est pas que le stahlianisme, avec quelques retouches, ne puisse faire une assez bonne figure dans les régions spéculatives de la médecine; il n'y a pas aujourd'hui de système aussi bien lié, aussi conséquent, aussi conforme à la généralité des phénomènes de la vie et aussi médical; mais M. Peisse dit que la doctrine de Récamier, si toutefois on peut donner ce nom aux incohérentes élucubrations d'un esprit inquiet et sans règle, n'a aucun de ces mérites.

Mais si j'ai pu, tant bien que mal, rattacher les explications de Récamier au stahlianisme, lorsqu'il s'est agi de psychologie, il m'a été impossible de rattacher à un système quelconque ses idées en physiologie ; M. Gouraud nous dit que le fondement de la physiologie de Récamier consistait dans sa lumineuse distinction des actes de la vie, en tant qu'ils résultent des fonctions *générales* et communes, ou des fonctions *spéciales* et *particulières*. Récamier, en effet, a passé toute sa vie à insister sur cette distinction ; mais, tout en accordant que Récamier a été un grand physiologiste, M. Gouraud lui refuse les qualités qui font tout à la fois le physiologiste et le médecin. Après s'être

la manière d'Hippocrate ou de Galien. Hippocrate et Galien croyaient l'âme mortelle aussi bien que le corps; leur πνεῦμα et leur ψυχή s'évaporaient au moment de la mort : opinion, du reste, que partageait presque toute l'antiquité, que Pline enseignait dans ses ouvrages, que Cicéron consignait dans ses livres, que César proclamait en plein sénat, que maintenait Sénèque le philosophe, et que Sénèque le tragique, s'il est distinct du premier, portait sur le théâtre. Récamier était donc un médecin essentiellement *spiritualiste*, mais il n'était pas exempt d'un certain mysticisme; il admettait l'immatérialité et l'immortalité du principe de l'âme, mais il affectait de chercher ses définitions dans des images, dans des comparaisons plutôt étranges que justes. Tant que l'association de l'âme et du corps persiste, disait-il, les organes ne sont que les conducteurs ou les *supports* auxquels la lumière

demandé en effet si Récamier avait *cette faculté de conception, de déduction et d'exposition qui démontre les lois de la nature vivante*, il déclare *franchement*, ce sont ses expressions, que Récamier croyait l'avoir, mais qu'il ne l'avait pas; que restait-il donc à Récamier! que pouvait faire un esprit ainsi mutilé! Comment, de l'aveu de son panégyriste, de celui qui dit avoir été son disciple et son ami, Récamier était incapable de concevoir, de déduire et d'exposer? Heureusement cela n'était pas; il y avait bien quelque précipitation, quelque désordre dans sa manière de concevoir les choses, dans sa manière d'en déduire des conséquences et de les exposer; mais je me croirais injuste envers Récamier si, comme M. Gouraud, j'allais lui refuser cette triple faculté; il est vrai que je raisonne sans sortir de l'ordre des faits naturels, et en supposant à Récamier un entendement comme celui des autres mortels; peut-être raisonnerais-je autrement si j'avais foi dans cette *intuition*, attribuée si gratuitement à Récamier, dans les inspirations venues d'en haut, et remplaçant chez lui tout le travail de la conception, de la déduction et de l'exposition.

interne prête les couleurs de la vie, tout comme la lumière rayonnante extérieure prête aux différents corps des couleurs que ceux-ci perdent dans l'obscurité [1].

Ainsi, ajoutait Récamier, un œil *voyant* cesse de voir, tantôt parce que des lésions physiques ont altéré son organisation, tantôt parce qu'il y a privation ou retrait de la lumière vitale ; comme en physique un corps coloré devient noir, tantôt parce qu'il a éprouvé des altérations dans sa structure, et tantôt parce qu'il est privé de lumière. De sorte que pour lui l'âme humaine était comme un flambeau allumé par la main de Dieu et destiné à illuminer les organes ! Mais quelle était cette lumière interne, cette lampe mystérieuse

[1] M. Peisse dirait peut-être encore ici que j'ai énormément flatté Récamier en interprétant ainsi ses idées sur les fonctions du sens de la vue ; je crois cependant être resté dans l'ordre de ses idées ; j'ai cherché à démêler ce qu'il y avait de raisonnable et d'élevé dans quelques-unes de ses allocutions, car lui-même n'a rien écrit à ce sujet ; d'autres ont écrit pour lui, et ils disent qu'ils ont fait des efforts prodigieux pour le comprendre ; mais il faut convenir que dans leurs citations ils n'ont pas eu la main heureuse. Ainsi, pour montrer comment Récamier s'expliquait les différences d'action de la lumière sur l'œil, voici comment ils le font parler : « Un homme a « bien dîné, il est plein de vie ; après dîner, il a bu du vin de Champagne, il voit double, il délire. Voici à côté un malheureux qui « meurt de faim, il voit double aussi et entre en délire. Voulez-vous « *avoir l'évidence* de l'abîme qui sépare ces deux hommes ? donnez à « l'un un grain d'émétique, et à l'autre un bouillon, les vues vont « s'éclaircir, et les raisons vont se rasseoir. » Et les adeptes de Récamier donnent ce morceau comme l'échantillon d'un enseignement qui était, disent-ils, vivant, rempli d'images naturelles et d'observations curieuses. Il s'agit de cinq leçons faites en 1837, dont je parlerai tout à l'heure ; mais ce n'est pas tout, voici encore une explication. Récamier veut qu'on sache à quoi s'en tenir sur ce qu'on doit en-

qui entretient la vie? Quelle est sa nature, son essence? Est-ce le flambeau de Lucrèce qui passe de génération en génération, semblable à celui que les coureurs des Panathénées se transmettaient de main en main?

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Ce ne pouvait être là ce qu'entendait Récamier : l'âme ainsi comprise n'eût plus été pour lui une force libre, simple, identique avec elle-même; c'eût été, comme le veut le poëte latin, une lumière empruntée, vacillante et fugitive, qui, à l'heure de la mort, fumerait et s'éteindrait dans l'ombre :

Ceu fumus in altas aeris auras.

Fatale et désolante éclipse que Voltaire lui-même ne

tendre par les mots de force et de faiblesse. Les disciples attachent beaucoup de prix au passage suivant; car, après avoir été recueilli en 1837, il a été reproduit en 1853 dans leur éloge de Récamier.

« Que signifient, disait Récamier, les mots vagues de force ou de fai- « blesse? Voyez, je vous prie, cette roue qui tourne d'un mouvement « modéré; peu à peu le mouvement se ralentit, la roue s'arrête, reste « immobile. Je suppose, au contraire, que le mouvement s'accélère « de plus en plus et devienne si rapide, que la roue paraisse immo- « bile; essayez maintenant d'y porter la main comme tout à l'heure, « vous jugerez bien si ces deux immobilités se ressemblent. Il en est « *de même* de ce qui se passe dans l'organisation; un même phéno- « mène apparent peut répondre à des phénomènes profonds bien « différents. »

N'avais-je pas raison de dire qu'il faut avoir la main bien malheureuse pour aller recueillir des images et des raisonnements de cette force? étrange manière de louer un savant, que d'aller chercher de pareilles singularités! Et voilà comment la réputation de Récamier a été faite; je l'ai dit, il y avait bien des obscurités dans son enseignement, mais en même temps il y avait des éclairs de génie, qui, par moments, semblaient les dissiper; or, c'étaient ces éclairs qu'il aurait fallu nous faire connaître.

pouvait accepter, et qui lui inspira ces beaux vers adressés à Genouville :

Est-ce là ce rayon de l'essence suprême
Que l'on nous peint si lumineux !
Est-ce là cet esprit survivant à nous-même !
Il naît avec nos sens, croît, s'affaiblit comme eux !
Hélas ! périrait-il de même ?
Je ne sais, mais j'ose espérer
Que, de la mort, du temps et des destins le maître,
Dieu, conserve pour lui le plus pur de notre être,
Et n'anéantit point ce qu'il daigne éclairer !

Mais ce rayon divin, est-il vrai, après tout, qu'il naisse avec nos sens, qu'il croisse et s'affaiblisse comme eux? Question délicate, obscure, difficile, disait Récamier, et qui tombe néanmoins dans la compétence des médecins. Ici, ajoutait-il, commence la physiologie, et c'est à elle qu'il appartient de prendre en main cette noble cause, de réfuter cette éternelle objection du matérialisme, ce

Præterea gigni pariter cùm corpore, et unà
Crescere sentimus pariterque senescere mentem.

La science bien comprise ne démontre-t-elle pas en effet que, loin d'être un produit de l'exercice des fonctions cérébrales, l'esprit est une force qui préside à l'arrangement primordial des organes, qui a le sentiment de leurs altérations et la conscience de leur inévitable destruction? Les plus grands médecins ne se sont-ils pas accordés à reconnaître que l'âme est une force libre, indépendante, indivisible et immortelle? un principe conservateur, sensible et actif, qui intervient dans toutes nos opérations, qui agit sur tous les

rouages de l'organisme ; qui semble, dans l'état de maladie, en apercevoir les moindres altérations ; qui, sous le nom de nature médicatrice, s'attache à en prévenir comme à en réparer les ruines, et qui, par cela même, ne peut être entraîné dans la dissolution des éléments matériels de l'économie ?

Telles étaient les idées jetées comme de verve, et un peu au hasard, par Récamier. Heureux si, dans cet ordre de faits encore, il avait su mettre quelque borne à son imagination ! s'il avait pu se garder de tomber dans de nouveaux excès ! mais il n'était point dans la nature de ce puissant esprit de savoir s'arrêter. Après avoir longtemps médité sur les propriétés et les effets de ce qu'il appelait la lumière interne ou vitale, après avoir rêvé le rôle de Newton en physiologie, il conçut l'idée de faire une application de ce même système, non plus seulement à l'organisme humain, mais au monde extérieur, à l'univers tout entier ; et de là les hypothèses les plus étranges et les plus erronées sur les effets de la lumière solaire dans les espaces célestes.

Idées étranges, je le répète, qui ne pouvaient prendre de consistance que dans un esprit privé de tout contrôle[1]. Récamier, en effet, devenu étranger au mou-

[1] Ce contrôle, si nécessaire dans la science, a presque toujours manqué à Récamier ; comment contrôler ce qui, aux yeux de quelques-uns, semblait venir d'inspiration ? mais c'est surtout dans les dernières années de sa vie que Récamier s'est laissé aller aux fantaisies les plus compromettantes. Je viens de dire ce qui lui était arrivé à l'Académie des sciences ; je n'ose raconter, par respect pour sa mémoire, sa dernière démarche, ou, si l'on veut, sa dernière communication à l'Académie de médecine. C'était vers la fin de 1851, Récamier m'avait fait remettre une note avec prière d'en donner lecture

vement réel de la science, vivant comme au sein d'une petite église, au milieu d'amis fidèles et dévoués, mais trop timorés sans doute pour contester ses suppositions, pouvait croire qu'il est aussi facile de faire des révolutions dans les sciences physiques que dans les sciences médicales; aussi n'avait-il pas hésité à soumettre son système au jugement de l'Académie des sciences. Mais je ne dois pas insister davantage sur des questions qui ne résultaient plus de son enseignement médical.

Les événements de 1830 avaient, depuis longtemps, mis fin au double professorat de Récamier : ayant refusé de prêter serment au gouvernement de juillet, il avait été déclaré démissionnaire de sa place de professeur au Collége de France et à la Faculté de médecine [1].

à l'Académie ; dans la séance du 6 janvier 1852 je commençai cette lecture ; mais bientôt, violemment interrompu, il me fut impossible d'aller au delà de la première page ; un journal du temps a rendu compte de cet incident dans les termes suivants : « L'Académie, nous le disons avec regret, n'a pas inauguré l'année d'une manière heureuse : un de ses membres, une de ses vieilles renommées, un praticien honoré et respecté de tous, et que, par un sentiment de pieuse déférence, nous ne voulons pas autrement désigner, a communiqué une note dont la compagnie s'est vue dans la pénible nécessité de refuser l'insertion au Bulletin de ses séances. Cette erreur, ce *lapsus* d'une des plus grandes réputations médicales de l'époque, a produit une triste impression sur l'assistance. »

Il est à présumer que, mieux entouré, Récamier se serait abstenu ; mais qui sait ? des admirateurs quand même l'ont peut-être encouragé ; lorsqu'une fois on sort de la science, il n'y a pas de monstruosité qui ne puisse se faire jour en thérapeutique.

[1] Trois professeurs ont cessé ainsi d'appartenir à la faculté par suite d'événements politiques : Deneux, Récamier et Chomel ; je ne

Récamier, comme praticien, ne perdit rien à ce changement de fortune : sa célébrité était acquise quand il fut promu à ces deux places ; il la conserva, si même

parle pas de ceux qu'on a qualifiés d'intrus, et qui, ayant pris la place de leurs maîtres en 1823, ont dû se retirer en 1830. Les trois dont je parle ont offert à cette occasion des différences notables : Le bon Deneux, nous l'avons vu, écrit au ministre qu'il y a illégalité flagrante dans sa mise en disponibilité, et il cite des textes de lois et d'ordonnances ; il ne dit pas un mot du serment qu'on aurait exigé de lui ; Récamier écrit à ses collègues qu'il se retire parce qu'on exige de lui le serment, et il s'appuie aussi sur des textes de lois et d'ordonnances pour prouver qu'on n'a pas le droit d'exiger de lui cette formalité ; c'est tout au plus, dit-il, si on serait en droit de demander aux professeurs le serment des jurés devant les cours d'assises, lequel consiste à remplir les fonctions de juré avec honneur et loyauté ; celui-là, dit Récamier, je l'aurais fait volontiers ; quant à celui qu'on exige de lui, il le refuse ; il ne veut pas souscrire à l'exécution d'une mesure qu'il trouve arbitraire et destructive de l'indépendance des corps qui enseignent des sciences spéciales ; voilà pour Récamier. Quant à Chomel, nous verrons qu'il n'a écrit ni au ministre, ni à ses anciens collègues ; il a refusé de prêter le serment, et voilà tout. Quand nous serons arrivé à cette circonstance de sa vie, nous dirons franchement et librement notre opinion sur ces refus de serment dont on a fait grand bruit ; aussi bien pour Récamier que pour Chomel ; bien que leurs motifs n'aient pas été les mêmes, pour Chomel en effet, c'était une question de conscience ; pour Récamier une question de légalité. Je dois ajouter que Récamier faisait une proposition : c'est que si on consentait à le dispenser du serment, il se mettrait sur les rangs et disputerait sa place par la voie du concours ; cette proposition de sa part n'était pas sérieuse ; un autre a fait cela, et nous devons à sa mémoire de le rappeler : c'était Pelletan, le professeur de physique ; nous l'avons vu mêlé à de jeunes compétiteurs, reconquérir sa place par la voie du concours ; mais Récamier n'était pas un homme de concours ; il n'aurait jamais osé en affronter les épreuves ; et, s'il l'eût osé, comment s'en serait-il tiré, lui qui, si l'on en croit M. Gouraud, était privé du talent de conception, de déduction et d'exposition? mais, encore un coup, la proposition n'était pas sérieuse.

il ne l'augmenta point après sa sortie de l'enseignement officiel.

Cette célébrité avait été un peu mêlée et confondue avec les passions politiques de l'époque; mais, en la restreignant à ce qu'elle avait de scientifique et de médical, elle demeura considérable, pure et digne : Récamier resta ce qu'il avait été pendant de longues années, un célèbre médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, un praticien éminent, et surtout un homme de bien [1].

[1] Quoique démissionnaire, Récamier, vers le milieu de 1837, conçut l'idée d'instituer, dans son amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, non pas un cours de clinique médicale, comme il avait fait pendant tant d'années, mais un cours de médecine dogmatique qui lui permît d'embrasser toutes les hautes questions que comporte l'art de guérir. L'entreprise était périlleuse; Récamier, bien conseillé, se serait peut-être abstenu; mais, je l'ai dit plus haut, Récamier, à cette époque, était entouré d'un petit nombre d'adorateurs qui, au lieu de le retenir, le poussaient plutôt à ces témérités; s'il était permis de comparer les petites situations aux grandes, nous dirions qu'un sage confident des pensées de Récamier aurait pu parfois s'écrier, comme M. de Narbonne en parlant d'un grand personnage : « Quel homme! quelles grandes idées! quels rêves! où sera le garde-fou de ce génie! » Malheureusement, ce sage, ce prudent conseiller ne se trouvait pas près de ce génie; et, loin de chercher à le contenir, ses partisans, ses fidèles, ayant eu connaissance de son projet, en firent un événement. Les rédacteurs d'un journal qui lui était dévoué, celui des *Connaissances médico-chirurgicales*, annoncèrent bruyamment que M. Récamier venait d'ouvrir ce cours, et que pour eux ils allaient entreprendre de recueillir et de publier ses idées, sous ses yeux et avec son approbation : *La tâche sera laborieuse*, ajoutaient-ils, *mais le désir d'être utiles nous soutiendra.*

Rien de plus louable assurément, de la part de Récamier, que l'idée d'appeler ainsi les élèves à profiter des résultats de sa longue expérience; mais il aurait suffi de quelques réflexions pour rendre ses amis plus prudents, et pour ne pas exposer leur maître à quelque fâcheux mécompte. Récamier, en dehors de sa clinique, n'avait jamais pu aller au delà de quelques leçons, soit comme professeur particulier dans les premiers temps de sa carrière, soit comme professeur au Collége de France;

N'étant plus retenu par les devoirs du professorat, il put se livrer plus que jamais à ses sentiments de profonde charité et d'inépuisable bienfaisance. Levé avant le jour, il était dès le matin dans son cabinet, prêt à répondre aux malades riches ou pauvres qui le faisaient

ajoutez que le plus beau génie n'aurait pas pu répondre à tout ce qu'annonçaient les rédacteurs dudit journal : « Bien que cet illustre praticien, « disaient-ils en parlant de Récamier, collègue de Bichat, il y a qua-« rante ans, soit le fondateur de l'enseignement clinique à l'Hôtel-« Dieu, sa voix vient de s'élever comme une voix nouvelle, avec une « jeunesse, une force, une puissance *que nous croyons qu'elle n'avoit « pas encore eues* jusqu'ici. »

Rien de plus dangereux, a-t-on dit, qu'un ami maladroit ; on attendait avec quelque curiosité les résultats d'un enseignement aussi pompeusement annoncé ; on voulait savoir quelles étaient les idées que les rédacteurs du journal avaient promis de recueillir et de publier sous les yeux mêmes du maître.

Les rédacteurs eux-mêmes comprenaient cette impatience du public médical ; un mois après, en août 1837, ils annoncent que Récamier *a lancé ses idées*, ce sont leurs expressions, et que *chacun doit désirer de voir le développement de ses dogmes*.

Récamier, je viens de le dire, alla jusqu'à cinq leçons ; mais au grand étonnement du public, au lieu de donner ces cinq leçons, comme ils en avaient pris l'engagement, les rédacteurs crurent devoir se borner à un simple *fragment* commençant par des points et finissant par des points.....

Ce morceau choisi est précédé d'un préambule dans lequel on ne sait si les rédacteurs ne font pas entrevoir leur déconvenue ou s'ils persistent dans leur projet de reproduire les leçons : « Nous espé-« rons, disent-ils, qu'avec la ferme volonté qui nous a fait contracter « un engagement public, et avec la bienveillance si nécessaire de « M. Récamier, nous parviendrons à exposer lucidement (il paraît que là « était la difficulté) un ensemble d'idées trop peu étudiées, etc. » Bref, on avouait que l'entreprise était au-dessus des forces de la rédaction.

La bonne volonté, cependant, ne manquait pas aux rédacteurs : « Pour nous, ajoutaient-ils, nous nous appliquons de plus en plus à « comprendre la pensée du professeur, à l'embrasser dans ses détails, « à saisir le lien qui en réunit les éléments si nombreux, *si largement*

demander, ou aux jeunes médecins qui voulaient conférer avec lui; il allait ensuite à l'Hôtel-Dieu visiter les malades et faire de temps à autre quelques leçons de clinique médicale. Le reste de la journée était divisé en deux parties, l'une consacrée aux malades de la ville, l'autre aux consultations données dans son cabinet.

Dans la ville, c'était moins des visites journalières que des consultations avec des confrères pour des cas très-obscurs ou d'une extrême gravité. Récamier ne se piquait pas d'une grande exactitude; mais c'est qu'en véritable artiste il oubliait le monde entier, quand il se trouvait en face de quelque rareté pathologique. Il s'était arrangé, du reste, pour ne point perdre un seul instant, prenant sans cesse des notes sur chacun de ses malades, et rédigeant ses observations jusque sur la voie publique. Il n'y a pas encore

« *épars*, mais nous ne pouvons pas ne pas avouer que c'est un rude et « long labeur..... »

On se demande, je le répète, s'il n'y avait pas là quelque ironie cachée sous cet humble aveu, ou si on ne voulait pas, du moins, préparer les esprits à une retraite.

Récamier, du reste, les tira d'embarras; comme l'avaient prévu ceux qui connaissaient ce professeur, il s'en tint à ces quelques leçons, et tout fut dit.

Ce devait être, en effet, un rude et long labeur que d'élucider les idées du professeur; il me suffira pour le prouver de citer les six premières lignes de l'unique fragment publié par ces messieurs.

Les voici, précédés et suivis de points comme dans leur texte :

.... *Vous devez, avant tout*, dit Récamier *considérer que l'homme vit; car, avant tout, l'homme vit; il vit avant d'être constitué de telle ou telle manière, car il n'est pas nécessaire qu'il soit constitué de telle ou telle manière pour vivre; mais il est nécessaire, au contraire, qu'il vive pour être constitué de telle ou telle manière......*

longtemps qu'on voyait circuler dans le noble faubourg un véhicule beaucoup plus remarquable par l'originalité de sa construction que par son élégance. En avant se tenait un sage cocher qui, placé à l'abri du vent et de la pluie, ne quittait jamais son siége, et s'occupait de quelque lecture en attendant son maître à la porte des clients. Dans le corps même de la voiture était un vieillard qui paraissait supporter merveilleusement le poids des années; il avait l'œil vif et bienveillant, presque toujours caché sous d'épais sourcils, le teint ardent et fortement coloré par un riche système sanguin, le front proéminent et sillonné de rides profondes, les mains croisées et appuyées sur la pomme de sa canne : c'était Récamier, en face duquel était ordinairement un jeune secrétaire, qui l'accompagnait dans ses visites. Celui-ci semblait attendre qu'il plût au maître de lui dicter quelques-unes de ses inspirations [1].

Chez Récamier, l'affluence des malades était si

[1] On a dit, et avec beaucoup de raison, que Récamier, appelé en consultation par les familles ou par ses confrères, n'apportait pas de *lumières*, mais des *décisions*; le plus communément, en pareilles circonstances, les avis sont motivés, discutés; mais de la part de Récamier, il ne fallait attendre rien de semblable; il était comme sur un trépied, il lâchait son oracle, et voilà tout; c'était à prendre ou à laisser; tantôt, je ne dirai pas il proposait, car ce qui se propose se discute, il émettait une idée si extraordinaire, si étrange, qu'on en était tout abasourdi; tantôt c'était un moyen qui, par sa simplicité, ne causait pas moins d'étonnement, ce qui était encore un sujet d'admiration pour ses disciples. « Quelquefois, dit M. Gouraud, après avoir attentivement examiné, approfondi, réfléchi, il concluait à un cataplasme et à de l'eau pure; » d'autres fois, ajoute son panégyriste, « après un examen en apparence très-superficiel, il prescrivait la médecine la plus active et la plus perturbatrice. »

Récamier, je viens de le dire, ne donnait pas ses raisons; M. Gou-

grande, que plusieurs pièces pouvaient à peine les contenir. Un profond silence y régnait, et on s'y tenait comme dans une sorte de recueillement à la fois scientifique et religieux. Il y avait encore là un jeune homme qui se disait élève et secrétaire de Récamier : il paraissait occupé de quelque rédaction médicale et donnait des renseignements, à voix basse, soit aux nouveaux arrivants, soit à ceux que fatiguait une trop longue attente.

Là, comme partout, il y avait des préférés, des privilégiés : tel arrivait directement dans le sanctuaire et pouvait immédiatement consulter l'oracle; tel autre n'y pénétrait qu'après de longs détours, si même, après une attente de plusieurs heures, il n'était pas remis au lendemain. Je m'empresse de dire que ce

raud nous dit bien que dans le premier cas *cela voulait dire* qu'il s'en remettait à la nature, tandis que dans le second cela voulait dire qu'il se *méfiait* de la nature. Mais cette explication est celle du disciple, le maître ne disait rien.

Le disciple lui-même aurait pu s'abstenir de toute interprétation, il n'était pas tenu d'en donner, et s'il parlait, c'était de sa part pure complaisance ; car, la doctrine que professait Récamier ne dérivant pas suivant lui de la *philosophie positive*, il n'était pas tenu de donner ses raisons.

Maintenant, avouons-le, parmi les médecins, ce ne sont point ceux qui motivent savamment leurs avis qui réussissent le mieux dans le monde ; loin de là, moins on donne d'explications, plus on a de succès ; Sénac, qui était un homme d'esprit, le savait bien, aussi avait-il recommandé à son ami Fizes, de Montpellier, d'être sobre de développements, s'il voulait réussir à Paris ; le grand praticien Jeanroy le savait aussi ; mais, au lieu de prendre des airs d'inspiré, Jeanroy répondait tout bonnement à ceux qui lui demandaient ses raisons pour prescrire tel ou tel remède : « *Cela me réussit!* » c'était de l'expérience résumée, mais cela suffisait.

n'était pas la fortune qui établissait ces différences; les confrères étaient immédiatement reçus avec leurs clients, puis c'étaient parfois de pauvres prêtres, ou de bonnes et charitables sœurs, qui, n'ayant rien à donner, passaient avant les autres.

L'intérêt personnel n'a jamais guidé Récamier, il était d'un rare désintéressement : l'amour de son art et le désir de bien faire occupaient seuls son esprit. Une constitution robuste soutint pendant de longues années cette âme de feu ; on le voyait mettre au service de ses malades, non-seulement toutes ses facultés morales, mais jusqu'à ses forces physiques quand il en était besoin.

Toujours plein de zèle, toujours agissant pendant sa longue carrière, sa santé n'avait jamais trahi ce cœur secourable, c'est à peine si, dans sa belle et verte vieillesse il avait éprouvé quelques indispositions; lui-même sentait que, pour sortir de ce monde, il n'aurait point à passer par quelque grave maladie : « Vous ne me verrez pas malade, disait-il à ses amis, je serai frappé, et voilà tout. » Il mourut en effet comme un soldat sur la brèche, dans le plein exercice de toutes ses facultés.

Le 28 juin 1852, après avoir visité, comme de coutume, de nombreux malades dans la journée, après avoir reçu quelques amis dans la soirée, et s'être longuement entretenu avec son confrère et ami M. Cruveilhier, il fut pris tout à coup d'une mortelle suffocation, et succomba en quelques minutes à une foudroyante attaque d'apoplexie pulmonaire, ayant eu à peine le temps de s'écrier : « Ah ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Telle a été, la fin d'un homme qu'on pourrait appeler extraordinaire. Ses talents, je l'ai montré, étaient incontestables et de premier ordre, mais l'usage qu'il en a fait n'a pas toujours été réglé par une sage et froide raison : on a dû voir que c'était une de ces natures ardentes et généreuses qui ne peuvent ni se contenir ni se modérer. Mais son caractère était au-dessus de tout éloge; sa foi religieuse était restée profonde et éclairée, sa piété douce, tolérante et sincère; elles réglaient toutes ses actions dans la vie privée et le soutenaient dans l'exercice de sa profession. Il savait que les lumières de la science sont distinctes de celles de la foi, et il se gardait bien de les confondre. Quand il avait enfin reconnu l'impuissance de son art, et force lui était bien parfois de le faire, il tournait ses regards et ses pensées vers le ciel : on l'a vu plus d'une fois, après avoir tout tenté, tout épuisé, se jeter à genoux près d'un moribond, et joindre ses prières à celles de la famille [1].

[1] Ces dernières lignes montrent dans quel esprit j'ai rédigé cette notice. J'ai dû, dans l'intérêt de la vérité, entrer dans quelques détails fâcheux; mes notes en ont fait connaître d'autres non moins authentiques et non moins pénibles; j'ai dû faire justice d'éloges outrés, ou même ridicules, mais j'ai toujours respecté le caractère de Récamier; c'est, du reste, une justice qui m'a été rendue par les vrais amis de la science, je dirai même par tous les hommes sérieux; je me bornerai au témoignage suivant, il est d'un homme que j'ai souvent cité, de M. Peisse, qui joint à un beau talent le caractère le plus estimable et le plus indépendant :

« M. Dubois, a-t-il dit, a montré, en traits chaleureux et pénétrants, le spectacle de cette carrière médicale, qui, au point de vue « moral, a été d'un bout à l'autre un grand et noble modèle; il a dit « le désintéressement, le dévouement sans bornes, l'ardente charité

La mort de Récamier a laissé un grand vide, non dans la science, mais dans la pratique médicale : on était habitué à le considérer, dans les cas désespérés, comme une suprême ressource, comme un dernier instrument de salut. C'était une de ces vocations qu'on

« que Récamier apportait dans l'exercice de la médecine ; il a parlé « encore de cette confiance dans l'art, de cette espèce de foi médicale, « morte, hélas ! dans tant d'esprits, qui lui faisait encore espérer et « agir dans les cas les plus désespérés. »

Je pourrais borner là cette citation ; mais je vais l'achever ; elle montrera que M. Peisse n'a pas été tout à fait exempt lui-même des *singularités* qu'il m'a reprochées. J'ai dit dans ma première note que M. Peisse a trouvé mon éloge *singulier*, par la raison que la louange ne s'y avance que précédée d'une précaution oratoire et accompagnée d'un correctif ; mais lui-même que va-t-il faire ? Il vient de louer Récamier avec moi, il vient d'exalter ses vertus, sa foi surtout, sa foi médicale ; mais, attendez, voici le correctif, après avoir ainsi admiré cette foi morte aujourd'hui dans tant d'esprits, et qui vivait dans Récamier. « Il ajouta tout aussitôt que cette foi de Récamier était comme la foi « du charbonnier, robuste, mais aveugle. De là, ajoute-t-il, ces témérités « inouïes, ces médications étranges qu'on appelait des inspirations, mais « qui n'étaient en réalité que des appels au hasard ; et ce hasard, tant « de milliers de fois invoqué, dans combien de cas a-t-il été favorable ? « dans combien de cas funestes ? la question fait trembler. »

Mais ce n'est pas tout, et ici la question s'élève ; elle devient une écrasante réponse à ceux qui nous parlent sans cesse de ces inspirations soudaines, et heureuses qui n'appartiendraient qu'aux grands esprits :

« Non, poursuit M . Peisse, l'art de guérir n'est pas un art de pré- « tendue inspiration et de seconde vue ; il n'est permis qu'à des illu- « minés de parler ainsi. Ce n'est pas à des facultés mystérieuses, à « une puissance occulte que les grands praticiens ont attribué leurs « succès et doivent leur gloire ; ce n'est point par inspiration, c'est-à- « dire sans raison assignable, qu'ils ont traité les maladies et guéri « les malades, c'est par des pratiques fondées sur l'expérience, ou « déduites de théories justifiables par la science et par l'exercice du « jugement et du raisonnement départi à chaque homme venant en « ce monde. »

ne saurait continuer : tout s'est éteint, tout est descendu avec lui dans la tombe!

Je sais que quelques pieux jeunes gens se disent ses élèves, qu'ils prétendent continuer ses doctrines dans de petits écrits; mais Récamier n'a pas laissé, ne pouvait pas laisser d'élèves [1]. Pour se dire son élève, pour avoir le droit de porter son manteau, il faudrait tenir de lui ce qui ne se donne pas, ce qui ne s'acquiert pas, à savoir : cette incomparable vivacité d'esprit (*celeritas ingenii*), cette prescience si soudaine et

[1] Il en est un, cependant, et celui-ci est un homme de talent, qui, à certains points de vue, s'est parfois rapproché de Récamier : je veux parler de M. Trousseau, aujourd'hui professeur à la Faculté; M. Trousseau a cette vivacité d'esprit dont je viens de parler; il a ces ressources imprévues qu'on admirait en Récamier; et jusqu'à ses intonations de voix, ses emportements de parole, dans ses allocutions; il a même pris goût à ces choses de fantaisie qui déroutent les esprits et la raison; et puis, il avait un certain faible pour Récamier; ayant été plus d'une fois son suppléant dans le service des hôpitaux; mais avec tout cela personne ne s'avisera de dire que M. Trousseau est un élève de Récamier, encore moins qu'il ait été un de ses disciples; je ne sais même si jamais M. Trousseau a pris Récamier au sérieux; dans tous les cas, je viens de le dire, M. Trousseau, est un homme de talent, un brillant professeur, un des maîtres de la parole; il pourra même former école, car il a des doctrines à lui, qui, il est vrai, si elles ne sont pas précisément nouvelles, sont du moins savamment interprétées : ce sont celles qui dérivent de l'empirisme; or ces doctrines, il les soutient, il les défend avec une grande supériorité.

Qui pourrait, d'ailleurs, lui résister, lorsque, ne sortant pas de la thérapeutique, il vient montrer que la seule et unique source des notions que nous possédons nous vient de l'expérience, je pourrais presque dire du hasard! Ce n'est pas la science qui le guide en cela, ce qui ne l'empêche pas d'être savant et d'aimer la science; ce n'est pas non plus par inspiration qu'il procède, à moins qu'on n'appelle inspirations les réminiscences qui lui viennent tout à coup et qui le servent parfois merveilleusement.

si hardie qui lui faisait deviner et dénoncer les accidents les plus imprévus, cet esprit toujours armé en face du danger, ce glaive de l'invention qui semblait son principal attribut.

Jusque-là, nous maintiendrons que Récamier, ne s'étant rallié à aucun corps de doctrine, n'ayant établi de son vivant aucune école distincte, n'a laissé dans le monde aucune postérité médicale[1].

[1] On a été beaucoup trop loin quand on a dit que Récamier, n'ayant apporté aucune idée dans la science, et aucune pratique dans l'art, n'a rien laissé après lui. Je passerai condamnation, si on le veut, pour tout ce qui tient aux doctrines, je ne lui en ai pas reconnue, mais il n'en saurait être de même pour ce qui tient à l'art, il a laissé certainement quelques pratiques; ou plutôt certains procédés d'investigation et même de guérison; par exemple la dilatation forcée de l'anus dans le traitement des fissures. Ses procédés pour le traitement des kystes, du foie, pour les épanchements de la poitrine, etc., etc.

Mais, il faut l'avouer, il est des pratiques que personne aujourd'hui ne voudrait reprendre, les unes à cause de leur étrangeté, les autres à cause de leur hardiesse, quelques-unes à cause de leur inutilité; dans cette dernière catégorie pourraient se trouver ses essais de compression de tumeurs cancéreuses. Parmi celles qui ne sont qu'étranges, il faudrait ranger les frictions et le massage en cadence; les infusions de bouchons neufs, etc., etc.

Qui oserait aussi reprendre ses extirpations de la totalité de l'utérus; M. Roux, qui, lui aussi, était un oseur, avait voulu le suivre dans cette voie; on sait qu'il n'a pas eu à s'en féliciter; je pourrais en dire autant de son curage de l'intérieur de l'utérus; on sait comment, armé d'une sorte de curette, il allait râcler la face interne de cet organe; comment, amenant quelques débris membraneux et vasculaires, il se figurait qu'il produisait des râclures *en copeaux!* Je sais, car la nature est si bizarre dans les maladies, que Récamier a obtenu, par ce moyen, quelques succès dans les affections chroniques de l'utérus avec commencement de paraplégie; mais, je le répète, ce sont là des pratiques médicales si hasardeuses et si rarement justifiées, que personne n'oserait aujourd'hui les recommander.

Faut-il le regretter? faut-il s'en applaudir? Nous oserons dire qu'il faut s'en féliciter. Récamier était un de ces maîtres dont la parole éblouit et fascine les esprits, plutôt encore qu'elle ne les éclaire et ne les guide; et si aujourd'hui quelques-uns, séduits par les souvenirs de ce grand praticien, nous semblaient disposés à le prendre pour modèle, nous leur dirions volontiers : Admirez ce génie si prompt, si résolu; dites quelles étaient son adresse et sa fermeté d'âme, racontez ses hardis coups de main; mais ne comptez pas sur ces soudaines et heureuses inspirations, sur ces voix intérieures qui pourraient vous manquer, sur ce tact qu'on dit inné et qui vous ferait défaut. Honorez le beau caractère de Récamier, célébrez sa haute renommée d'honneur et de délicatesse; mais pour les enseignements de la science, allez les demander à des sources toujours vraies, toujours pures, et qui ne tarissent jamais, à la rigoureuse observation des faits présents et aux saines traditions des siècles passés.

RÉCAMIER A PUBLIÉ :

I. Essai sur les hémorrhoïdes. Thèse. Paris, an VIII, in-8.

II. Recherches sur le traitement du cancer par la compression méthodique, simple ou combinée, et sur l'histoire générale de la même maladie; suivies de Notes : 1° sur les forces et la dynamétrie vitales; 2° sur l'inflammation et l'état fébrile. Paris, 1829, 2 volumes in-8.

III. Recherches sur le traitement du choléra-morbus. Paris, 1832, in-8.

Récamier a inséré quelques mémoires dans la *Revue médicale* de 1831 à 1838. — Plusieurs communications à l'Académie de médecine publiées dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*.

ROUX

L'ancienne Académie royale de chirurgie et son secrétaire perpétuel. — Réflexions de Louis sur l'éloge des contemporains. — Application à l'état présent. — Éloge de Lecat et éloge de Roux.

Né à Auxerre, Roux fait partie des élèves de l'École militaire de cette ville. — Il y reçoit les leçons de Fourrier, le futur secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — L'École est transformée en collége national. — Destiné à la pratique de la chirurgie, Roux est admis à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, et il y suit les visites de son père. — Nommé officier de santé de troisième classe, il se rend à l'armée de Sambre-et-Meuse ; puis, et après quelques mois de service, il vient achever ses études à Paris. — Il s'attache à Bichat et devient son premier élève et son collaborateur. — Sa part dans les travaux de Bichat. — Mort prématurée de Bichat. — Roux se livre exclusivement à l'étude de la chirurgie ; il entre dans la carrière des concours. — Il y rencontre Dupuytren. — Parallèle entre Roux et Dupuytren. — Incidents de leur lutte. — Roux entre dans la famille de Boyer. — Contrastes entre Roux et Boyer. — Création de l'Académie royale de médecine. — Roux est compris dans les premières nominations. — Travaux et succès de Roux dans la chirurgie dite *réparatrice*. — Opération de la staphyloraphie. — Elle appartient à Roux. — Sa merveilleuse habileté dans l'art de pratiquer les opérations. — Chirurgie dite *conservatrice*. — Perfectionnements qui lui sont dus. — Parallèle entre la médecine et la chirurgie. — Franchise de Roux dans le récit de ses succès et de ses revers. — Roux passe de l'hôpital de la Charité dans le service de l'Hôtel-Dieu. — Difficultés

de sa nouvelle position. — Roux considéré comme écrivain. — Relation de son *voyage à Londres;* son appréciation des chirurgiens anglais. — Roux considéré comme orateur. — Son *Éloge de Bichat et de Boyer.* — OEuvres posthumes de Roux. — *Quarante ans de pratique chirurgicale.* — Qualités et défauts de ses ouvrages. — Dernier parallèle entre Boyer, Dupuytren et Roux.

Le 6 avril 1769, le secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie allait prononcer, en séance annuelle publique, l'éloge de Claude-Nicolas Lecat, célèbre chirurgien de Rouen.

L'assistance était nombreuse, animée de sentiments divers. Dans un mémorable exorde, Louis crut devoir montrer quels étaient ses devoirs, ce qu'il pouvait craindre du présent, ce qu'il devait espérer de l'avenir.

« S'il est juste, dit-il, de rendre après la mort, aux membres des compagnies savantes, le tribut de louanges qu'exige la célébrité dont ils ont joui, il est quelquefois très-embarrassant, pour celui qui en est chargé par devoir, de satisfaire également aux égards que méritent sa compagnie, le public et la vérité.

« Mais, ajoutait Louis, il ne faut pas perdre de vue que les éloges de nos confrères sont destinés à faire partie de l'histoire de l'Académie, et qu'elle doit être lue en des temps éloignés, où l'amitié et toutes les considérations qui préviennent diversement les contemporains n'auront plus la moindre influence[1]. »

[1] L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie était précisément dans cette situation prévue par d'Alembert, et que j'ai rappelée dans mon épigraphe. Il était pressé entre les mânes de Lecat dont il devait ménager la cendre, et la vérité plus respectable que son académie elle-même.

Entre ces deux pressions, il n'a pas hésité : il a obéi à la vérité; mais il prévoyait bien ce qui allait lui arriver : il savait que l'amitié

Ces réflexions, si justes et si vraies, auraient pu certainement me préoccuper moi-même lorsque j'ai eu à prononcer devant ses anciens émules, ses amis et ses élèves, l'éloge d'un chirurgien bien autrement célèbre; lorsque j'ai eu à mesurer mon langage dans la critique et la louange d'un maître vivement regretté et si digne de l'être; lorsque j'ai eu enfin à parler d'un des plus ingénieux et des plus hardis praticiens de notre époque, de Philibert-Joseph Roux, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, titulaire de l'Académie de médecine, et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Peut-être aurais-je pu aussi me dire, sans trop de

et toutes les considérations qui préviennent diversement les contemporains allaient lui susciter toutes sortes de persécutions. Et en effet, la veuve de Lecat, et surtout son gendre excités par les ennemis de Louis, se livrèrent aux plus violentes attaques, à ce point que l'Académie crut devoir soumettre son éloge à un examen rétrospectif. J'ai dit dans mon introduction comment Louis en sortit avec honneur; mais pour que justice lui fût pleinement rendue, il dut attendre le jugement de cette postérité à laquelle il en avait appelé. Et s'il m'était permis de parler ici de moi, je dirais que je regarde comme une des meilleures actions de ma vie d'avoir exhumé des archives de l'ancienne Académie cette notice de Lecat, et de l'avoir publiée dans le recueil des éloges de Louis. Ses ennemis croyaient l'y avoir enterré à jamais; ils avaient voulu faire mentir Louis, qui avait dit que cet éloge serait lu en des temps éloignés, où leur influence ne pourrait plus s'exercer. Ces temps sont venus, et j'ai mis la postérité en mesure de connaître la vérité.

Et j'ai fait la même chose pour Bordenave : il y avait là aussi des parents, des gendres, des amis qui ne voulaient pas qu'on sût la vérité. Cédant à leurs désirs, Louis avait consenti à passer un trait de plume sur certains passages qui ne leur souriaient pas. J'ai publié en entier cet éloge de Bordenave. Où sont aujourd'hui les considérations qui pourraient nous prévenir diversement?

présomption, que cette impartiale notice, placée en tête d'un des volumes des Mémoires de l'Académie, et, grâce à cette savante escorte, disputée à l'oubli, devra être lue en ces temps éloignés dont parlait l'historien de l'Académie royale de chirurgie; mais j'ai eu plus de confiance dans notre temps et dans cet amour de la science qui nous anime tous. Je n'ai donc point cru devoir en appeler à une autre époque; je me suis exprimé avec la même liberté que si je m'adressais à la postérité la plus lointaine. Ne disant rien que de vrai, n'omettant rien de ce qui pouvait faire honneur à la mémoire de Roux, et bien que, dans une autre enceinte, une voix justement applaudie m'ait rendu cette tâche bien difficile, je n'en ai pas moins essayé de montrer ce chirurgien tel que nous l'avons tous connu : doué des plus riches et des plus séduisantes facultés, opérateur habile et consommé, esprit vif, orné, loyal; avouant ses erreurs et ses revers avec autant d'empressement, j'allais dire avec autant de satisfaction que ses succès et ses triomphes; caractère noble, généreux et conciliant, homme de goût et de mœurs élégantes; amoureux de la gloire, la poursuivant et la cherchant encore quand elle était venue, vieillissant dans une longue jeunesse, et conservant de cet heureux âge toutes les qualités et tous les défauts; succombant enfin au moment où, rassemblant ses souvenirs, il avait commencé le véridique inventaire d'une vie longtemps facile et heureuse, quelquefois trop active, mais toujours digne et honnête.

Roux naquit à Auxerre, le 26 avril 1780. Son père, maître en chirurgie, jouissait en cette ville d'une con-

sidération méritée; grâce à de longs services, il y avait obtenu la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'école militaire.

Cette école, justement célèbre, était dirigée par des religieux de l'ordre savant et éclairé de Saint-Benoît; le jeune Philibert y fut admis, et c'est là qu'il suivit les leçons du futur secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte et de l'Académie des sciences, de Joseph Fourrier[1].

Philibert était un écolier fort dissipé, mais d'une humeur si franche et si ouverte, qu'elle lui gagnait tous les cœurs, sauf cependant celui de son père qui n'augurait rien de bon d'un enfant aussi léger et aussi volage : une mère eût été plus indulgente, mais notre écolier avait perdu la sienne de fort bonne heure.

La révolution s'était fait sentir à Auxerre comme partout; l'école militaire y était devenue un collége national, les élèves n'en continuaient pas moins d'y suivre les leçons de Fourrier : leur jeune et savant professeur, n'ayant point prononcé de vœux, n'avait eu qu'à déposer l'habit de Saint-Benoît pour rentrer dans l'ordre laïque. Sa retraite eût été, dans ces temps de désorganisation, une véritable calamité; il suffisait à tout : on le vit enseigner successivement les mathématiques, la philosophie, la rhétorique et l'histoire générale.

Quant au jeune Philibert, s'il continuait à se dis-

[1] M. Malgaigne, qui du reste a fait un piquant éloge de Roux, a été mal informé en ce qui concerne Fourrier; voici ce qu'il en dit, après avoir apprécié, comme nous l'avons fait, la légèreté et l'in-

tinguer, ce n'était guère que par la vivacité de son esprit et par une ardeur sans égale pour les jeux de son âge; grâce cependant à la plus heureuse facilité, il se maintenait presque toujours au premier rang parmi ses condisciples. Mais son père n'en était pas plus satisfait; il ne pouvait croire que des succès obtenus ainsi sans efforts et presque sans travail fussent de bon aloi et durables : aussi, se croyant en face d'une éducation complétement manquée, il crut devoir renoncer à l'idée qu'il avait toujours eue de faire de son fils un ingénieur des ponts et chaussées, et obligé, à son grand regret, de se rabattre sur sa propre profession, il résolut du moins d'en faire un bon et utile chirurgien, comme il l'était lui-même. Pour l'initier aux premières notions de son art, il lui fit suivre ses visites à l'Hôtel-

souciance de Roux dans ses premières études littéraires, ce qui ne l'a pas empêché d'être plus tard un des chirurgiens les plus lettrés que la France ait produits : « Comment s'en étonner, dit M. Malgaigne, « quand on sait que quelques années plus tard son professeur de « rhétorique Fourrier, invité par Bonaparte à lui traduire, au pied « des Pyramides, le fameux parallèle de Lucain entre César et « Pompée, ne put jamais en venir à bout. »

M. Malgaigne a été mal informé; lorsque j'ai lu ces lignes à M. Cousin, il s'est écrié : « Oh! M. Malgaigne m'a gâté l'anecdote. Lisez mes notes sur Fourrier et vous verrez comment les choses se sont passées. »

C'est en effet Fourrier lui-même qui, causant un jour avec M. Cousin, lui disait que « Bonaparte, comme tous les grands esprits, aimant « passionnément les lettres, avait apporté en Égypte une collection « d'ouvrages de littérature; il les lisait dans le peu de loisir que lui « laissaient les travaux et les soucis du commandement. Un jour, au « Caire, nous promenant sur le bord du Nil, il tira de sa poche un « Lucain et se mit à m'en lire quelques morceaux, entre autres le « fameux passage sur César et Pompée. Il admirait beaucoup, mais « il ne comprenait pas toujours bien, et faisait de temps en temps

Dieu, et il l'exerçait chaque jour à ce qu'on appelle les petites opérations de la chirurgie.

Roux ne montrait pas plus d'application pour les études chirurgicales qu'il n'en avait montré dans ses études littéraires, ce qui ne l'empêchait pas non plus de faire de remarquables progrès; seulement, cette vie paisible et monotone de petite ville lui était odieuse, le goût des voyages commençait à le tourmenter. Jeune, sans expérience, avide d'émotions, il saisit la première occasion qui s'offrit à lui de voir d'autres pays, non pas, comme il le fit plus tard, en montant dans une somptueuse chaise de poste et semant l'argent le long des routes, mais tout simplement en prenant une commission d'officier de santé de troisième classe et en se mettant le sac sur le dos.

C'est ce qu'il fit avec la résolution et la gaieté du

« des contre-sens que je lui corrigeais..... Au bout d'une demi-heure, « il jeta avec colère le livre sur le sable, en se plaignant qu'on ne lui « eût pas mieux appris le latin dans sa jeunesse..... »

Il est bien vrai, me dit M. Cousin, que Fourrier tâtonnait et hésitait en aidant ainsi Bonaparte, tout comme il faisait trente ans plus tard en me traduisant, au Luxembourg, du Cornélius Népos et de l'Horace, et j'ai imprimé cela; mais n'allez pas croire, avec M. Malgaigne, que si Fourrier tâtonnait et hésitait ainsi, c'était parce qu'il ne savait pas assez le latin : c'était parce que, difficile à lui-même, comme il l'a toujours été, il ne trouvait pas, dans notre langue, d'expressions assez fortes, assez vives pour reproduire la pensée du poëte latin; de là ces tâtonnements et ces hésitations qui finirent par impatienter Bonaparte...., moins philosophe que moi, ajouta M. Cousin.

Comment supposer en effet que Fourrier ne sût pas le latin, lui qui soutenait qu'on devait maintenir rigoureusement dans nos colléges l'étude des langues anciennes, du grec et du latin, ajoutant qu'il n'y a pas de plus grands barbares que certains mathématiciens qui n'estiment que les mathématiques, et qui voudraient qu'on y appliquât d'abord tous les jeunes gens.

jeune âge, vers la fin de 1796. Ce commencement de carrière militaire ne fut, du reste, ni bien sérieux, ni bien long. Dirigé sur Andernach, puis sur Aix-la-Chapelle, il fut congédié après dix-huit mois de service. Se trouvant ainsi libéré, comme un vieux serviteur, par suite du traité de Campo-Formio, il dut regagner ses foyers. Il comptait y retrouver ses joyeux amis et ses doux loisirs, mais un Dieu inexorable veillait à ses foyers domestiques : c'était son père, rigide vieillard, qui, après quelques jours de repos, lui enjoignit de prendre la route de Paris et d'aller enfin y faire des études plus sérieuses que par le passé.

Pratiquer des saignées et faire quelques pansements, c'était à peu près à cela que se réduisait toute l'instruction que Roux avait acquise à l'hôpital d'Auxerre; tout était donc à reprendre pour lui, et avant tout l'anatomie, qui alors, comme aujourd'hui, était en grande faveur à l'école de Paris. C'est à cette étude qu'il dut consacrer les premières années de son séjour à Paris; il s'y livra tout entier, et cette fois avec d'autant plus de zèle et de succès que le jeune maître auquel il s'était attaché n'était pas seulement un habile anatomiste, mais un des plus grands physiologistes que la France ait produits : c'était Bichat, qui, dans les débris de l'organisation et jusque dans le mécanisme de la mort, si l'on peut ainsi s'exprimer, cherchait à pénétrer les mystères de la vie[1].

[1] Cette mémorable époque pourrait être appelée l'époque de Bichat : c'est ce que M. Malgaigne a parfaitement compris lorsqu'il en a tracé le tableau dans la notice qu'il a consacrée à Roux; mais il ne me

Bichat avait à peine vingt-six ans; il n'appartenait pas officiellement à l'école de Paris, et déjà il la remplit tout entière, elle semble ne vivre que de son souffle; il en est comme le chef et le fondateur. Qu'importe que son nom n'ait point figuré sur ses programmes; que sa parole n'ait jamais fait retentir les voûtes

semble pas avoir été aussi heureux quand il a voulu caractériser les trois hommes qui dominaient alors dans l'école de Paris, c'est-à-dire Corvisart, Pinel et Chaussier : Corvisart est celui qu'il a le mieux saisi; Pinel n'y est considéré, et avec raison, que comme classificateur; mais Chaussier y est complétement défiguré. Il faut que M. Malgaigne n'ait jamais connu Chaussier; voici le portrait fantastique qu'il en donne :

« Génie ardent, dit-il, mais incomplet; doué de plus d'ambition « que de puissance, et qui prétendait réformer à la fois les mots et les « choses. C'était lui qui avait dicté au nouvel enseignement ce pro- « gramme orgueilleux : *Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire.* »

Je ne sais, en vérité, où M. Malgaigne a trouvé tout cela. Chaussier génie ardent! mais jamais peut-être il n'y eut de génie plus reposé et plus méditatif! Doué de plus d'ambition que de puissance! mais toute son ambition se bornait à commenter ceux qu'il appelait *les Grecs nos maîtres*, source, suivant lui, de toute vérité et de toute beauté; un peu cynique, il est vrai, mais érudit et original par-dessus tout; l'un des types enfin des vieux professeurs de l'an III.

Chaussier eût été stupéfait si on lui avait proposé le programme inqualifiable que lui attribue M. Malgaigne. Et d'abord, *de peu lire*; lui, homme savant par excellence, qui avait voulu, il est vrai, réformer notre nomenclature, mais seulement en ce qui concerne l'anatomie, et pour substituer des noms simples, significatifs et précis à des noms ridicules et barbares. Chaussier ambitieux! mais si, comme tant d'autres, il avait voulu s'incliner devant les puissances du jour, il aurait gardé toutes ses places; or, en 1815, il perdit sa place de professeur de chimie à l'École polytechnique et celle de médecin du même établissement; en 1822, lorsque l'École de médecine de Paris fut désorganisée, il fut violemment destitué comme suspect d'idées libérales. Je crois que, pour rendre vraisemblable l'orgueilleux programme dont parle M. Malgaigne, pour pouvoir du moins l'attribuer à Chaussier, il faudrait le renverser et dire : *Beaucoup lire, bien voir et agir peu.*

de son amphithéâtre ? Il a été le maître des maîtres ; tous ceux dont j'ai eu à prononcer les éloges se sont fait honneur d'avoir vu ce glorieux jeune homme et d'avoir suivi ses leçons. C'est qu'il y avait en lui de quoi plaire à tous : aux hommes d'imagination, il exposait ses théories générales ; aux hommes rigoureux et sévères, ses expériences et ses descriptions d'organes.

Roux, plein des souvenirs de cette mémorable époque, a su plus tard en tracer un admirable et fidèle tableau. Je viens de dire que l'école de Paris cultivait avant tout l'anatomie, mais c'était plutôt en vue des opérations chirurgicales que pour éclairer la physiologie. L'art des Ruysch et des Malpighi était à peu près oublié : Bichat se montre, et tout prend un autre aspect, une autre direction. Bichat est vitaliste. Son esprit, dit Roux, se serait révolté à la pensée de cet organicisme moderne qui considère la vie, non comme une puissance primordiale et distincte, mais comme un simple résultat de l'organisation. Pour lui, le principe de la vie, loin de procéder de l'organisation, la régit et la gouverne. Bichat, dans son langage figuré, va plus loin ; il personnifie la mort elle-même : c'est une puissance avec laquelle l'âme soutient une lutte, et cette lutte éphémère c'est la vie ! N'est-ce point là, en d'autres termes, ce qu'a dit Pascal ? N'est-ce point cette résistance du roseau pensant contre les forces extérieures de la nature ? Quant à cette lumineuse distinction établie par Bichat entre les phénomènes, ou plutôt entre les fonctions de la vie, elle n'était que le péristyle d'un monument bien autrement considérable, et déjà cependant elle dominait toute la science.

Roux nous apprend quelle part il lui a été donné de prendre à la composition de l'anatomie générale. Ce devait être, dit-il, le plus beau monument que Bichat allait élever à la science, son plus beau titre à la renommée, comme aussi celui qui lui survivra éternellement : et cependant, par un de ces heureux priviléges qui n'appartiennent qu'au génie, ces pages immortelles il les avait presque toutes improvisées ; ses deux élèves, Buisson et Roux, en avaient rédigé une partie sous forme de leçons et au jour le jour. Telle a été, ajoute modestement Roux, l'origine de ces quelques pages de l'anatomie générale, très-probablement les moins bonnes pour le style et pour la coordination des idées.

Mais cette brillante existence devait prématurément s'éteindre. Bichat, mort à trente et un ans, avait à peine indiqué la route qu'il devait parcourir. Roux se demande comment il eût poursuivi une carrière si glorieusement commencée : l'eût-il rendue plus éclatante encore, si c'eût été sa destinée que sa vie se prolongeât ? Répondons avec lui : C'est là le secret de la Providence.

Quoi qu'il en soit, Bichat n'était plus. Quelle direction allaient prendre ses deux élèves? Pleins de son esprit, nourris de ses doctrines, allaient-ils continuer son enseignement, poursuivre ses travaux ? Pour Buisson, la mort vint trancher la question. Enlevé plus prématurément encore que son jeune maître, il n'avait pas même terminé cette partie de l'anatomie descriptive qui lui avait été confiée. C'était donc à Roux que revenait de droit cet héritage scientifique. Mais si, vers

la fin de 1803, il publia le dernier volume de l'anatomie descriptive, déjà, en 1802, c'est-à-dire l'année même de la mort de Bichat, il s'était tourné vers la chirurgie. Le cours qu'il se mit à professer dans l'amphithéâtre même de Bichat était un cours d'opérations. Bientôt il donna une nouvelle édition du *Traité des maladies des voies urinaires*, puis, coup sur coup, il parut dans plusieurs concours de chirurgie avec un remarquable éclat.

Ainsi, Roux, élève de Bichat, et qu'on devait considérer comme son successeur, fit précisément le contraire de ce qu'avait fait son maître.

Bichat avait commencé par la chirurgie; ses premiers maîtres avaient été Marc-Antoine Petit et Desault, son premier cours un cours d'opérations, ses premières publications des leçons et des mémoires de chirurgie. Mais bientôt ce beau génie se transforme, il se livre tout entier aux études physiologiques, et dans cette nouvelle carrière il acquiert rapidement une gloire impérissable. Roux, au contraire, venait à peine de fermer les yeux de son maître qu'il abandonne toute étude physiologique pour ne s'occuper que de chirurgie.

Si Desault eût vécu plus longtemps, a dit quelque part Roux, il est très-vraisemblable que Bichat se serait mû à toujours dans l'orbite de ce maître chéri, et qu'il aurait pu laisser après lui la renommée d'un grand chirurgien au lieu de celle d'un célèbre physiologiste; peut-être pourrait-on également dire de Roux que si Bichat eût vécu plus longtemps, il ne serait point sorti non plus de l'orbite tracée par son maître.

Mais enfin, puisqu'au lieu de s'être illustré comme physiologiste, il a laissé après lui la renommée d'un grand chirurgien, nous devons maintenant le suivre dans cette autre sphère, et voir comment il est arrivé à cette célébrité.

La carrière des concours était alors, comme aujourd'hui, ouverte à tous les jeunes talents. Roux venait à peine d'y entrer, et déjà il allait se trouver en face d'un jeune homme que dévorait une vaste ambition, de celui qui devait être le plus redoutable et le plus constant de ses adversaires, de celui qu'il devait désormais rencontrer à chaque pas; qui, partout et toujours, serait là pour lui barrer le passage; qui allait peser ainsi sur toute sa destinée jusqu'au moment où, enlevé par une mort prématurée, il lui laisserait, comme un dernier fardeau, sa propre et écrasante succession.

On pense bien que c'est de Dupuytren que nous voulons parler. Pour la première fois, ces deux émules allaient se rencontrer. Dupuytren était de trois ans plus âgé que Roux, mais déjà que de différence entre ces deux jeunes hommes, dont l'un avait vingt-deux ans et l'autre vingt-cinq!

Nous avons vu avec quelle facilité, avec quelle insouciance Roux avait passé les premières années de sa jeunesse; combien avait été léger pour lui le fardeau de la vie. Son père avait bien pu sans doute lui imposer quelque économie et borner ses dépenses; mais ce jeune homme n'avait jamais été aux prises avec l'infortune; il n'avait point reçu les sévères et fortifiantes leçons de l'adversité! Dupuytren, au contraire, né dans une petite ville de la Haute-Vienne, ne doit sa pre-

mière éducation qu'à la générosité d'une famille étrangère. Plus tard, il est obligé de partager avec un condisciple une modeste chambre que meublaient un pauvre lit, une table et trois chaises. C'est là que ce sérieux jeune homme inaugure ses longues études. Le sort ne lui accorde point ce bienfait des dieux, l'amitié d'un grand homme. Et qui sait s'il l'aurait accepté? C'est aux premières places qu'il se sent lui-même destiné et que déjà il aspire; lui qui, dans le champ de la science, n'a encore fait aucune conquête, lui qui n'aura point de Rubicon à traverser, il ose dire à ses camarades qu'il ne voudrait pas être le second dans Rome. Et qu'était-ce pour lui que Rome? C'était ce sceptre de la chirurgie qu'il voyait en perspective et sur lequel déjà il aurait voulu porter la main.

Tel était l'adversaire avec lequel Roux allait se mesurer. Le prix du concours était la place de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu.

La victoire fut longtemps disputée. Roux, dans les épreuves orales et surtout dans les improvisations, se montrait supérieur à son adversaire; déjà il avait cette richesse, cette abondance d'expressions qui le faisait courir, s'écarter, revenir et puis dépasser le but sans jamais pouvoir s'y maintenir. Dupuytren, sobre de paroles, mais plus méthodique et plus rigoureux, avait l'avantage dans les épreuves où le raisonnement et l'appréciation des faits sont de préférence requis : Dupuytren fut déclaré vainqueur, et il monta sur cette grande scène de l'Hôtel-Dieu où il devait acquérir une si haute renommée.

Roux, cependant, avait fait preuve d'un si beau ta-

lent et de connaissances si étendues, qu'à peu de temps de là il fut désigné par M. Frochot, préfet de la Seine, pour remplir les fonctions de chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Beaujon.

Ce modeste établissement, situé loin du quartier latin et du tumulte des écoles, semblait destiné à recevoir ceux qui, sortis tout froissés de leurs conflits avec Dupuytren, avaient besoin, pour se remettre, de paix et de silence; Roux alla donc passer quelques années dans cette paisible retraite. Plus tard, le bon Marjolin, nommé chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, dut également aller dans cet asile chercher des malades à traiter, des élèves à instruire, et surtout des témoignages d'affection et de bienveillance; toutes choses qui lui auraient été refusées près d'un chef qui, non-seulement ne pouvait pas souffrir d'égal, mais qui ne voulait pas même qu'un second le suivît de trop près.

Quelques années d'une vie peu active se passèrent donc ainsi pour Roux, qui dut en frémir d'impatience, lorsque, en 1810, il fut assez heureux pour entrer dans la famille d'un grand chirurgien : M. Boyer lui accorda sa fille, et obtint pour son gendre la place de chirurgien en second de la Charité.

Sous la direction d'un maître tel que Boyer, Roux aurait pu acquérir ce qui lui manquait, il aurait pu devenir à la fois un habile et un sage chirurgien; mais pour un génie aussi aventureux et aussi entreprenant que le sien, ce ne pouvait être qu'une contrainte perpétuelle. Boyer était son chef, les règlements le voulaient ainsi; Roux devait lui-même finir par reconnaître la nécessité et la sagesse de cette subordination : il

a dit plus tard, en fort bons termes, que c'était une autorité salutaire qui au besoin pouvait contenir la trop vive ardeur des jeunes chirurgiens et cette hardiesse trop grande qui naît trop facilement d'une trop grande indépendance. Mais dans les premières années de son adjonction à Boyer, loin de reconnaître et de bénir ce frein salutaire, il luttait chaque jour et déplorait ce qu'il appelait ses entraves.

C'était, du reste, une étrange opposition entre ces deux caractères et ces deux genres de talent : l'imagination, le génie inventif et inquiet semblait perpétuellement aux prises avec la circonspection, la sagesse et le bon sens. Roux avait quelque chose de vaillant, de généreux et de chevaleresque; M. Boyer quelque chose de prosaïque, de railleur, mais de profondément sensé. Nous étions tous témoins de ces luttes intestines; les jeunes gens se déclaraient pour Roux, les hommes d'un âge mûr étaient plutôt pour M. Boyer : il semblait aux premiers que Roux était en chirurgie l'image de l'avenir, et que M. Boyer représentait le passé. M. Boyer trouvait, en effet, que la chirurgie était arrivée à son plus haut degré de perfection, que l'Académie royale de chirurgie y avait mis la dernière main, et qu'il n'y avait plus rien à ajouter. Roux s'écriait, au contraire : « Non, l'édifice de la science n'est pas encore achevé! non, l'art n'a point encore atteint ses dernières limites! »

Conviction généreuse et séduisante qui devait lui concilier tous les hommes d'avenir; aussi finit-il par l'emporter : triste et résigné, M. Boyer lui laissa le champ libre.

Quel usage Roux fit-il de cette indépendance? En quoi et comment a-t-il agrandi le domaine de la science? jusqu'où a-t-il reculé les limites de l'art? C'est là ce que nous allons examiner.

Le décès de Sabatier, survenu en 1811, venait de laisser vacante la chaire de médecine opératoire à la Faculté de médecine de Paris. La lice s'ouvrit de nouveau ; Dupuytren et Roux se retrouvèrent en présence. Roux se montra brillant, Dupuytren profond; l'ancien élève des Bénédictins eut un avantage marqué sur son compétiteur dans la composition latine. On retrouve toujours les fruits de l'éducation littéraire; quand les humanités ont été imparfaites ou manquées, on ne peut les réparer, on demeure à jamais incomplet. Cependant Dupuytren fut de nouveau déclaré vainqueur, et il lui fut donné d'occuper la chaire de Sabatier.

Ce n'était plus, du reste, qu'une question de temps pour Roux, sa place était marquée dans le haut enseignement. En 1816, la mort de Petit-Radel et d'Alphonse Leroy avait laissé libres deux autres chaires. Par suite de permutations, celle de pathologie externe fut déclarée vacante; mais le concours était supprimé, la Faculté dut faire une présentation : ce fut le classique et populaire Marjolin qui fut porté en première ligne, Roux n'arriva qu'en seconde. Enfin, le 10 février 1820, justice fut rendue à Roux : Percy ayant donné volontairement et très à point sa démission, Roux fut présenté en première ligne, et le 4 mars suivant sa nomination fut approuvée.

Mais ce n'était pas seulement dans l'enseignement que devait briller Roux, il devait aussi tenir un rang

distingué dans les corps savants. Vers la fin de cette même année 1820, il avait été compris dans les premières nominations de l'Académie royale de médecine ; il en devint un des membres les plus assidus et les plus actifs. L'Académie était alors divisée en trois grandes sections : Roux remplit, en 1825, les fonctions de secrétaire de la section de chirurgie; en 1827, il en fut le vice-président; en 1828, il fut porté au fauteuil de la présidence.

Roux, cependant, ne pouvait s'en tenir là. L'Institut a dans la classe des sciences une section de médecine et de chirurgie. Roux devait naturellement aspirer à occuper un de ces fauteuils. En 1820, une place était devenue vacante par suite du décès de Percy. Roux s'était mis au nombre des candidats ; ses titres étaient nombreux, mais son éternel adversaire, Dupuytren, s'était également mis sur les rangs ; l'issue ne pouvait être douteuse : Dupuytren fut nommé à une imposante majorité. En 1829, une nouvelle vacance est déclarée dans la section ; cette fois, une grande gloire militaire, Larrey, vient disputer cet honneur à Roux. Roux balance un moment les suffrages; cinq voix seulement décident en faveur de Larrey. Enfin, à la mort de M. Boyer, en 1834, Roux est nommé au premier tour de scrutin.

Le voilà donc en possession de ces quatre joyaux tant désirés : il est membre de l'Institut, il est titulaire de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté, et chirurgien en chef d'un grand hôpital. Qu'a-t-il fait jusque-là, que va-t-il faire pour mériter toutes ces distinctions ? En quoi a-t-il servi la science, et, nous de-

vons aussi le demander, puisqu'il s'agit d'un chirurgien, en quoi a-t-il été utile à l'humanité?

Celui qui, jour par jour, voudrait raconter la vie d'un grand chirurgien, qui voudrait exposer tout ce qu'il a fait dans le cours d'une longue et laborieuse carrière, pourrait se dire comme l'historien latin : *Opus aggredior opimum casibus*. Mais il faut le reconnaître, Roux, autant qu'il était en lui, a rendu cette tâche facile pour tous ceux qui s'occuperont de ses travaux : il s'était fait lui-même son propre historien. Sa vie tout entière s'est passée dans l'éternel récit de ce qu'il avait fait; ses mécomptes eux-mêmes n'étaient point déguisés, c'étaient comme autant de drames qui servaient à orner ses narrations; ce qui ne l'empêchait pas d'insister, et avec raison, sur les faits qui pouvaient lui faire le plus d'honneur. Ainsi la première place était réservée à ceux qui se trouvent compris dans ce qu'on a nommé la chirurgie *réparatrice*.

Cette chirurgie réparatrice a été, il faut le dire, le triomphe de Roux : c'est dans cet ordre de faits qu'il a pu montrer toutes les ressources, toute l'étendue et toute la souplesse de son talent; il y mettait un art infini, et souvent les plus beaux résultats couronnaient ses efforts.

Les ruines d'une maison se peuvent réparer, a dit le fabuliste :

> Que n'est cet avantage
> Pour les ruines du visage!

Eh bien, grâce à son génie inventif, à sa merveilleuse adresse, Roux a su plus d'une fois procurer cet

avantage; il a su réparer d'affreuses ruines du visage, non celles, sans doute,

Qui sont des ans l'irréparable outrage,

mais les ruines bien plus profondes et bien plus hideuses, qui sont produites par des lésions accidentelles, par des mutilations, ou celles qu'apportent en naissant quelques êtres déshérités.

Cet édifice humain, si longuement et si merveilleusement organisé dans le sein de la mère, peut arriver au monde inachevé, imparfait, ou même déformé; il semble, en certains cas, que la nature s'est trouvée en retard, et qu'elle s'est ainsi laissée aller à ce qu'on nomme des *arrêts de développement ;* d'autres fois, il semble qu'elle a précipité son travail, poussé trop loin son œuvre, et commis des *excès de développement.* De là autant de difformités que l'art peut être appelé à réparer. Mais pour combler ces vides, pour refaire ces murailles vivantes, où prendre des matériaux? De quel ciment se servir pour les faire adhérer, et comment y entretenir la vie? C'est ici que doit se montrer, et dans tout son éclat, le génie chirurgical; il intervient dans l'œuvre du Créateur et travaille en quelque sorte de compte à demi avec la nature. Mais, d'un autre côté, quel courage, quel patience ne faut-il pas chez les pauvres malades pour supporter ces longues, ces sanglantes et douloureuses manœuvres? J'en veux citer un seul exemple pris, bien entendu, dans la pratique de Roux.

Une jeune fille, à peine âgée de vingt et un ans, était venue réclamer ses soins : elle avait au côté gauche de

la face une large et hideuse ouverture qui venait se confondre avec la bouche; on voyait à nu des portions osseuses, et comme, de ce côté, la mâchoire était privée de dents, la langue, mal contenue, faisait saillie hors de la bouche et ajoutait à cette difformité. Il ne fallut pas moins d'une année pour réparer cet affreux désordre, et sept fois on dut recourir à de nouvelles opérations. C'était la malade qui à chaque fois suppliait Roux de se remettre à tailler d'autres lambeaux dans les parties voisines. Douée d'un courage surhumain, d'un courage de femme! cette pauvre malade, loin d'hésiter, se montrait, à chaque nouvelle tentative, plus résolue et plus résignée; après cinq opérations, cependant, elle se trouvait à peu près comme au premier jour. Et ici on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'inébranlable fermeté de la patiente, ou de l'ingénieuse persévérance de l'opérateur. Enfin celui-ci fut assez bien inspiré pour imaginer un procédé qui lui permit tout à la fois de refaire une portion de la joue et du nez; les lambeaux cette fois demeurèrent en place : le plus difficile était fait, la septième opération n'eut d'autre but que de rattacher une partie de la lèvre supérieure au bord de la joue reconstituée.

La pauvre fille fut enfin payée de sa constance et de ses peines; quelques cicatrices sillonnaient encore sa joue, mais elle pouvait du moins rentrer dans la société et ne plus y être un objet de dégoût et d'horreur: ceci lui suffisait. Et je dirai que, arrivée à ce point, elle montra plus de sagesse et de raison que son opérateur. Celui-ci, qui ne voyait dans tout cela qu'un véritable

travail d'art, aurait voulu atteindre un plus haut degré de perfection; il soutenait qu'en pratiquant du côté gauche une nouvelle incision, il pourrait donner plus de régularité et de symétrie à la bouche. « J'avais le désir, a-t-il écrit depuis, de compléter l'œuvre qui m'avait occupé si longtemps. La malade s'y refusa. Elle avait voulu, disait-elle, ne plus être un objet de pitié et de dégoût, elle ne céderait pas à un mouvement de coquetterie. »

Quelques détails, donnés par Roux lui-même, montrent, du reste, que le cœur de cette jeune fille était à la hauteur de son caractère. « Durant le long séjour, dit-il, qu'elle fit à l'hôpital, elle avait conçu pour l'une de ses compagnes de malheur la plus tendre affection, et elle s'était imposé le pieux devoir de lui venir plus tard en aide, en partageant avec elle le produit de son travail : fidèle à l'engagement que son âme compatissante lui avait fait prendre, on la vit, en effet, pourvoir aux besoins de la jeune femme, à laquelle elle s'était attachée uniquement parce qu'elle avait cru voir qu'elle était plus infortunée qu'elle-même [1].

[1] L'autoplastie par la méthode française doit plusieurs progrès à M. Roux. C'est à lui qu'on attribue généralement le procédé dit par *dédoublement d'une paroi à deux surfaces*, dont on a souvent occasion de faire l'application aux joues, aux lèvres, au palais, au vagin. Ce fut la jeune fille, dont nous venons d'admirer le courage et la persévérance, qui en fit naître l'idée et en recueillit la première les heureux résultats. On vient de voir que deux tentatives avaient été faites sans succès pour rapprocher les bords d'une perte considérable de substance de sa joue, lorsque M. Roux conçut le projet de dédoubler, vers la demi-circonférence inférieure de l'ouverture, la lèvre et la partie de la joue qui restait, et de faire servir ainsi une portion de leur couche intérieure à combler le vide que présentait la face. « M. Roux ne doutait

Mais ceci devient une digression, ne quittons pas la pratique de Roux. J'ai dit tout à l'heure que, dans cette merveilleuse construction de l'édifice humain, la nature semblait parfois avoir manqué de temps pour achever certaines parties. Il peut se faire, en effet, que les deux moitiés du corps ne se soient pas réunies complétement dans le sein de la mère, et que la divi-

pas que la surface muqueuse, devenue extérieure, ne prît avec le temps l'apparence de la peau. C'est, en effet, comme Bichat l'a si bien exposé dans son *Anatomie générale*, ce qui a lieu toutes les fois qu'une membrane muqueuse est accidentellement soumise à l'action continuelle de l'air et au contact des corps extérieurs. Alors, en effet, la sécrétion muqueuse diminue, l'épithélium prend la consistance de l'épiderme, et la membrane elle-même perd sa teinte rosée.

On sait que la génoplastie a encore été pratiquée par M. Roux d'après d'autres procédés; il a dû suivre maintes fois ses inspirations, car tout était nouveau alors pour l'autoplastie de cette région. Si le lecteur désirait juger en parfaite connaissance de cause, de la part qui revient à M. Roux dans les heureuses innovations que cette époque vit naître, il consulterait avec fruit la thèse de M. Dubourg (1828).

Malgré la grande habileté qu'il avait acquise dans ses opérations d'autoplastie, M. Roux, arrivé à la fin de sa carrière, a émis sur l'une d'elles une opinion que nous tenons à reproduire, car elle avait à ses yeux la valeur d'un jugement définitif : « Il faut bien le reconnaître, disait-il, et ne pas faire, au nom de l'art, des promesses mensongères : par la rhinoplastie la plus heureuse, on n'obtient jamais qu'une reproduction imparfaite du nez. A moins qu'une partie de la cloison des narines, subsistant encore, n'ait pu servir de point d'appui, on crée seulement un monticule aplati, une proéminence informe, circonscrite par une cicatrice et surmontée par une autre; et ce monticule ne s'harmonise guère mieux avec les autres parties de la face que ne le fait un nez artificiel et amovible. » Tout cela explique comment, sans qu'elle soit entièrement abandonnée, et tout en comptant parmi les opérations régulières de la chirurgie, la rhinoplastie ne jouit plus maintenant d'une grande faveur, au moins pour les cas dans lesquels il s'agirait de rétablir ou de refaire le nez complétement.

Il est impossible de citer les travaux de M. Roux sur l'autoplastie,

sion médiane persiste en quelques points, par exemple à l'égard de la lèvre supérieure, et alors il en résulte ce qu'on nomme un *bec-de-lièvre*. Il peut se faire aussi que cette même division se montre plus en arrière, et qu'elle partage en deux moitiés cette membrane délicate et mobile tendue au fond de la bouche, qu'on nomme le *voile du palais*. De là un timbre particulier de la voix et un vice remarquable de prononciation.

sans rappeler qu'une rhinoplastie partielle lui a permis de compléter une opération demeurée célèbre, et qui fait le plus grand honneur à son génie chirurgical. Voici en peu de mots ce cas curieux.

Un jeune homme avait eu la face horriblement déformée par un énorme polype fibreux, développé dans la narine droite. Après avoir produit, au plus haut degré possible, l'ampliation de celle narine, et pénétré même dans celle du côté gauche, la tumeur s'était portée du côté du pharynx, puis s'était fait jour, en partie à l'extérieur de la face, par une ouverture au côté droit du nez, en partie vers la bouche par une perforation de la voûte du palais. Après bien des tentatives inutiles pour enlever ce polype par les voies naturelles, M. Roux se décida à ouvrir largement les narines en avant; et pour cela il forma de toute la partie droite du nez un grand lambeau, qu'il renversa en dehors. A la faveur de cette voie nouvelle, la tumeur fut sapée à sa base avec des instruments divers et enlevée complétement. Puis on rattacha le lambeau à l'aide de la suture entortillée; la réunion s'opéra et ne laissa que des cicatrices linéaires. Cette opération fut exécutée vers la fin de l'année 1843; dix ans plus tard, la tumeur ne s'était pas reproduite, et les deux narines étaient restées parfaitement libres.

Le lecteur se sera sans doute demandé ce qu'était devenue, après l'ablation du polype, l'ouverture qui avait été faite à la peau, sur le côté droit du nez; elle avait persisté. Deux ans après, M. Roux entreprit de la fermer par une rhinoplastie partielle, et par un de ces traits hardis qui lui étaient familiers, au moment où il avait déjà incisé la peau, il changea brusquement son plan d'opération, et, séance tenante, en exécuta un autre qui lui donna un résultat parfait.

Cette difformité n'est point rare : de tout temps on l'avait observée, et bien souvent, sans doute, l'idée avait dû venir aux chirurgiens de chercher à y remédier par un procédé semblable à celui qu'on emploie pour le bec-de-lièvre, c'est-à-dire en pratiquant quelques points de suture. Mais comment aller placer des aiguilles et des fils sur les bords fraîchement avivés d'une membrane si mince et si mobile ? Et comment les maintenir en place pendant plusieurs jours ? A Roux était réservé l'honneur de surmonter toutes ces difficultés, et son coup d'essai fut un coup de maître.

Dans le cours de l'année 1819, un jeune médecin, originaire du Canada, était venu trouver Roux. Le timbre de sa voix trahissait déjà la nature de son infirmité. Il raconta à Roux qu'il était né avec cette fâcheuse division du voile du palais. Roux, en examinant ce vice de conformation, s'aperçut que, dans certains mouvements de déglutition, les bords de la division se rapprochaient assez exactement l'un de l'autre. Ce fut pour lui un trait de lumière : il conçut tout aussitôt la possibilité de les maintenir ainsi rapprochés l'un de l'autre, et communiqua cette idée au jeune médecin, qui, séduit par l'espoir de recouvrer le libre usage de la parole, consentit avec joie à tout ce que voudrait faire Roux.

L'opération, pratiquée en présence d'un petit nombre de personnes, réussit complétement. Le timbre de la voix prit tout aussitôt un autre caractère, et, après quelque temps d'exercice, les mots furent parfaitement articulés.

C'était un beau succès que Roux venait d'obtenir là.

Il appela cette opération la *staphyloraphie*, dénomination heureuse qui entra de plein droit dans la nomenclature chirurgicale; car elle exprimait une chose nouvelle et par un mot judicieusement formé.

Chacun rendit hommage au génie inventif et à l'habileté de l'opérateur. Roux lui-même crut devoir mettre de côté toute fausse modestie, disant qu'on ne comprenait peut-être pas assez combien c'était chose heureuse que la chirurgie possédât enfin les moyens de restaurer le voile du palais. C'était chose heureuse, assurément; toutefois, quelques catastrophes vinrent prouver que, même dans cet ordre de faits, on ne saurait avoir l'assurance de porter toujours impunément l'acier tranchant sur des parties vivantes[1].

[1] Qu'on n'aille pas croire cependant qu'en rappelant ces malheurs, dont les opérations les plus simples ou les plus parfaitement exécutées ne sont pas toujours exemptes, nous voulions diminuer le mérite de l'invention de M. Roux. Loin de là, nous pensons comme lui que la staphyloraphie est une des plus brillantes conquêtes de la chirurgie moderne, et nous ajoutons qu'elle assure à son auteur une place distinguée parmi les savants qui ont bien mérité de l'humanité. Pour témoigner de toute l'importance que nous y attachons, nous entrerons dans quelques détails sur la découverte et sur l'exécution de la staphyloraphie.

C'est en 1819 que M. Roux fit ses premières opérations de staphyloraphie; il pensait bien être le premier qui en eût conçu l'idée. Il n'en était rien. Trois ans auparavant, un célèbre chirurgien de Berlin, M. de Grœfe, avait fait une tentative du même genre, mais sans succès. Cet essai infructueux avait été brièvement annoncé dans le journal d'Hufeland, et les journaux français n'en avaient fait aucune mention. Lorsque le bruit des succès de M. Roux commença à se répandre, les médecins allemands revendiquèrent la priorité de l'idée pour leur compatriote, s'appuyant sur la citation du journal d'Hufeland. M. Roux avait cependant bien inventé son opération; sa bonne foi ne fut pas longtemps mise en doute, et son nom resta pour tou-

Que de fois n'avons-nous pas entendu Roux raconter lui-même l'histoire de ces trois jeunes gens nés en Irlande, modèles de l'affection fraternelle, qui, à l'insu de leur mère, ou du moins en lui cachant le véritable but de leur voyage, et en voulant lui ménager le plaisir d'une surprise, s'étaient rendus à Londres, et de Londres à Paris, pour se confier à ses soins?

Ils étaient, il est vrai, dans de fâcheuses conditions morales : le chagrin d'avoir agi contrairement au désir

jours attaché à la staphyloraphie. Il eut même la satisfaction d'entendre à Berlin M. de Græfe déclarer qu'il était parfaitement convaincu que M. Roux ignorait son essai; que le procédé français était plus applicable que le sien, et que c'était bien aux succès de M. Roux qu'était due l'importance de la staphyloraphie.

Dans ces derniers temps, la priorité de cette invention s'est trouvée reportée à une date beaucoup plus éloignée. Des recherches entreprises sous nos auspices par M. Verneuil, agrégé à la Faculté de Paris, dans les papiers provenant de l'ancienne Académie royale de chirurgie lui ont fait découvrir une tentative ensevelie jusque-là dans un oubli plus profond encore que celui de Græfe. M. Verneuil a exhumé un mémoire daté de 1779, dans lequel un chirurgien français, Eustache de Béziers, propose à l'Académie la suture du voile du palais divisé; son plan d'opération est nettement exposé et paraît parfaitement conçu. Cette date met à néant la revendication des chirurgiens allemands; mais pas plus que la tentative de Græfe, elle n'ôte à M. Roux le mérite d'une invention qui lui est bien réellement due.

La staphyloraphie est une opération longue, laborieuse, délicate; elle réclame autant d'adresse que de patience; plusieurs fois elle a duré plus d'une heure. Bien des tentatives ont été faites depuis les premiers succès de M. Roux, pour tâcher de la rendre plus facile, plus prompte, surtout dans le temps où il s'agit de passer les fils; on a inventé dans ce but une foule d'instruments extrêmement ingénieux. MM. Depierris, Sotteau, Bourguignon, Foraytier et Sedillot ont substitué des mécanismes séduisants au simple porte-aiguille dont M. Roux faisait usage, et pourtant ces appareils se sont vus tour à tour abandonnés, ou du moins employés par un très-petit nombre de chirurgiens. Il

de leur mère assombrissait toutes leurs idées; il leur semblait qu'une fatalité étrange pesait sur eux, et cette pensée les remplissait de funèbres pressentiments. Ainsi, celui qui devait subir l'opération, plus triste et plus inquiet que ses frères, va visiter les hauteurs de Montmartre, et entre par hasard dans le cimetière voisin ; il parcourt ces tristes lieux, et, à l'aspect de ces tombes, il ne peut s'empêcher de dire : « Si je meurs, c'est peut-être ici que je serai enterré ! »

Roux, plein de confiance, comme toujours, avait fait

est à remarquer que les principes d'après lesquels M. Roux avait fortement conçu son opération sont demeurés toujours les mêmes. Il a pratiqué cent quarante fois la staphyloraphie ; la dernière a été faite comme la première. M. Roux n'était cependant pas ennemi des innovations, mais il n'a pas trouvé aux instruments nouveaux une utilité bien marquée et capable d'en compenser les inconvénients. Aujourd'hui encore on peut dire que la méthode qu'il a créée est toujours la plus généralement adoptée.

Est-ce à dire qu'aucune des modifications qui ont été proposées ne soit heureuse et ne puisse être acceptée? On ne saurait nier que pour des mains moins bien douées d'adresse et de dextérité que celles de M. Roux, il puisse être fort avantageux de remplacer les sutures et les nœuds ordinaires par les fils métalliques et les tubes de Galli, petits tuyaux de plomb qu'on écrase sur ces fils. Il est incontestable également que, pour certains cas en particulier, on doit éprouver bien plus de facilité à aviver et à rapprocher les bords du voile du palais, si l'on a préalablement fait la section des muscles qui tendent à les écarter, ainsi que le veut M. Sédillot. On ne saurait méconnaître non plus que si l'action du bromure de potassium émousse la sensibilité du voile du palais, l'opération n'en soit rendue plus supportable pour le malade, ainsi que l'a constaté M. Gosselin. Ajoutons enfin que M. Sédillot a eu raison d'insister sur un point que M. Roux avait seulement indiqué : c'est la nécessité, pour retirer tous les bienfaits possibles de l'opération, de s'exercer pendant longtemps à la déclamation. On arrive ainsi à recouvrer la facilité d'articuler les sons, et à faire disparaître le timbre désagréable que la voix conservait.

tous ses efforts pour lui inspirer une pleine et entière sécurité. L'opération, du reste, fut des plus simples elle dura aussi peu de temps que le comportait une division bornée au voile du palais; mais elle était peine terminée, que se déclarèrent les accidents les plus graves et les plus alarmants; et cinq jours après, cet infortuné jeune homme expirait dans les bras de ses deux frères.

Quelle avait pu être la cause d'accidents aussi formidables, aussi rapidement mortels? C'était là ce que Roux s'était naturellement demandé. L'autopsie n'avait pas été pratiquée : aurait-elle pu lui apprendre quelque chose? Roux en doutait, et avec raison. Il était cependant quelques enseignements que Roux aurait pu tirer de cette mort si rapide et si imprévue. Et d'abord, c'est que si ce repli membraneux qu'on appelle le *voile du palais* occupe peu d'espace, s'il est mince, traversé d'un petit nombre de vaisseaux et de nerfs, il n'en fait pas moins partie intégrante de ce tout animé, sensible et sans cesse agité par le souffle de la vie; il aurait pu aussi en conclure que des sympathies mystérieuses établissent une effrayante solidarité entre tous les organes de l'économie, et qu'en portant le fer sur ceux qui paraissent avoir le moins d'importance, on entame la vie elle-même.

C'est là sans doute ce que paraissent redouter les chirurgiens qui ont vieilli dans l'exercice de leur art; et de là cette prudence, cette circonspection qui de plus en plus les éloigne de la pratique des opérations et les leur fait sans cesse ajourner.

Il est cependant une chirurgie qui ne comporte pas

ces ajournements, qui souvent même ne permet pas la moindre hésitation : c'est celle qu'on pourrait nommer la *chirurgie conservatrice*. Celle-ci n'a plus pour but de remédier à des vices de conformation ou de corriger des défectuosités organiques compatibles avec la vie, elle a pour unique objet la conservation même de l'existence, ou du moins sa prolongation; parfois même c'est un simple sursis qu'elle vient donner, et ce sursis est encore un bienfait. La chirurgie n'a plus ici les prétentions qu'elle avait tout à l'heure ; elle ne restaure plus, elle ne perfectionne plus : elle empêche de mourir ! Mission impérieuse et sacrée qu'il ne faut jamais perdre de vue.

C'est sur les champs de bataille que cette chirurgie se montre dans tout son éclat ; mais, sans sortir de la pratique civile, assez de cas s'offrent à nous dans lesquels l'art doit intervenir et dans lesquels il doit donner des secours aussi prompts, aussi intelligents que s'il s'agissait des accidents de guerre. Or, c'était surtout dans ces graves circonstances que se montrait encore la supériorité de Roux.

Par ses connaissances profondes en anatomie, par la justesse de son coup d'œil et la promptitude de ses résolutions, Roux était en quelque sorte l'homme de la circonstance. Là où d'autres sont pris d'un trouble insurmontable et se trouvent comme paralysés, Roux se sentait parfaitement à l'aise : rien ne le troublait, rien ne le déconcertait ; et cela au milieu des dangers les plus pressants, dans ces larges et profondes blessures, par exemple, où des vaisseaux importants ayant été ouverts, le sang s'échappe à flots et la vie semble

se répandre avec lui. Quelle sagacité, cependant, et quelle adresse ne faut-il pas alors pour découvrir quelle est la source du sang et pour aller chercher l'artère qu'on doit lier? Or, je le répète, ces difficultés, ces dangers, loin d'effrayer Roux, avaient pour lui un invincible attrait. Aussi se plaisait-il, dans ses leçons, à les rappeler de préférence, à dire comment il les avait reconnus et comment il s'en était rendu maître. Quant aux cas ordinaires, à ceux qui ne lui avaient offert aucune difficulté, c'est à peine s'il daignait en parler, ou, s'il le faisait, c'était avec un souverain mépris. « Quoi de plus vulgaire, disait-il, quoi de plus commun et de moins curieux que ces ligatures d'artères de moyen ordre presque toutes placées superficiellement et presque toutes accessibles à la main du chirurgien ! »

Il aurait volontiers fait fi de ces pauvres blessés si peu intéressants pour la grande chirurgie.

« Mais il n'en est pas de même, reprenait-il avec satisfaction, des cas où j'ai eu à appliquer les ressources de l'art au foyer même des grandes hémorrhagies, sur la plaie de l'artère et au lieu d'émergence. Ceux-là seuls, ajoutait-il, pouvaient offrir un véritable intérêt, puisqu'il s'agissait d'artères d'un calibre considérable. » Voilà comment Roux entendait la pratique de la haute chirurgie, de celle, du moins, dans laquelle l'homme de l'art peut espérer de trouver quelque illustration.

Mais, outre ces blessures si graves, si difficiles à fermer, les artères peuvent éprouver d'autres lésions; elles peuvent se dilater dans une portion de leur étendue et former ainsi des tumeurs, quelques-unes de

leurs tuniques peuvent se rompre : de là autant de maladies distinctes qu'on a appelées *anévrysmes*. Ici encore il n'y a pas à attendre, il n'y a pas d'ajournement possible; abandonnées à elles-mêmes, ces lésions ont presque toujours une issue funeste : la chirurgie doit donc encore intervenir. Mais comment peut-on obtenir la guérison de ces tumeurs, de ces dilatations artérielles? Un seul moyen peut offrir des chances de succès : il faut intercepter le cours du sang dans l'artère, il faut y amener une oblitération permanente. Or, pour arriver à ce résultat, il est plusieurs procédés auxquels on peut recourir. Roux n'en a inventé aucun; mais, à une époque où les travaux des chirurgiens étrangers étaient peu connus parmi nous, il a eu le mérite de faire triompher en France une méthode simple, rationnelle et souvent efficace [1] : c'est ce qu'on désigne sous

[1] Pour apprécier la part qui revient à M. Roux dans l'adoption de la méthode de Hunter par les chirurgiens français, il est bon de se rappeler ce qu'était alors la thérapeutique des anévrysmes.

Bien qu'Anel et Desault eussent devancé Hunter dans l'application des ligatures faites au-dessus de la tumeur anévrysmale, les chirurgiens français, et Desault lui-même, pratiquaient la méthode ancienne, c'est-à-dire l'ouverture du sac. Ce n'est pas que les succès obtenus en Angleterre et en Italie leur fussent demeurés inconnus; mais par une singulière fatalité, lorsque les plus éminents d'entre eux, Chopart, Deschamp, Vernet, Guérin, Pelletan, voulurent faire l'application de la nouvelle méthode, ils perdirent des malades dans une forte proportion; pour Pelletan, elle fut de quatre sur cinq. Le découragement s'était donc emparé des esprits, et, d'un autre côté, le prudent Boyer continuait à préconiser la méthode ancienne qu'il étayait de ses succès.

A son retour d'Angleterre, vers la fin de 1814, M. Roux obtint néanmoins de Boyer et de Deschamp l'autorisation d'appliquer la méthode de Hunter à deux cas d'anévrysmes poplités; il le fit avec succès,

le nom de *méthode de Hunter*, et qui consiste à aller placer une ligature au-dessus de la tumeur et dans une partie saine de l'artère.

Toutes ces opérations, on le voit, rentrent essentiellement dans la chirurgie conservatrice : il s'agit tou-

et l'adopta dès lors comme méthode générale, sans conclure jamais cependant au rejet absolu de la méthode ancienne. De nos jours encore les indications des méthodes opératoires à opposer aux anévrysmes sont très-discutées; nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt les conclusions auxquelles une longue pratique avait amené M. Roux; voici en quels termes il les formule page 93 du second volume de *Quarante années*, etc.

« Est-ce à dire toutefois que j'aie abandonné complétement la méthode ancienne et qu'il faille, en effet, y renoncer ! Non ; elle a aussi son degré d'utilité et mérite encore la préférence dans un assez grand nombre de cas, non-seulement pour quelques anévrysmes spontanés, mais encore pour d'autres lésions assez diverses du système artériel. C'est ainsi qu'une fois j'y avais eu recours pour un anévrysme spontané de l'artère crurale, et qu'une autre fois je l'avais appliquée à un anévrysme faux consécutif du pli du bras. Dans les plaies des artères donnant lieu à l'anévrysme faux primitif, c'est l'opération pratiquée là même où l'artère a été blessée, et de manière à pouvoir placer des ligatures immédiatement au-dessus et au-dessous de l'ouverture dont cette artère est le siége, qui convient le mieux incontestablement. Il faut considérer comme une fâcheuse nécessité celle où l'on peut être, et qui se présente encore assez souvent, de faire ici une sorte d'application de la méthode de Hunter, c'est-à-dire de lier l'artère, surtout une artère un peu considérable, seulement du côté du cœur, et à quelque distance de la blessure. Dans les anévrysmes artérioso-veineux, c'est encore une opération imitée de l'opération de l'anévrysme proprement dit par l'ouverture du sac qui convient le mieux, ou plutôt c'est la seule convenable, c'est la seule qui puisse être faite avec des chances raisonnables de succès : des faits trop nombreux ont appris que l'opération faite par la méthode de Hunter, dans le cas de simple varice anévrysmale pour un anévrysme variqueux, expose infailliblement à la récidive ou plutôt à la persistance de la maladie. »

M. Roux était fondé à se prononcer aussi nettement sur le traite-

jours de remédier à des lésions qui intéressent directement l'existence. Mais il peut se faire que la chirurgie, sans perdre ce caractère, n'ait plus à écarter des dangers aussi imminents; il peut se faire qu'elle ait seulement pour but de conserver une partie du corps, un membre, par exemple. Ainsi, l'homme de l'art est appelé; il constate que l'os seul est malade; les parties molles sont parfaitement intactes : faut-il amputer ce membre? faut-il pour cela et dans tous les cas mutiler le malade? C'était trop souvent le parti qu'on prenait en d'autres temps. Roux a prouvé par des faits que, dans la plupart des cas, on peut se borner à retrancher la portion d'os malade, que cette portion se trouve dans la continuité d'un os long ou à une extrémité articulaire, ou bien, enfin, dans toutes les parties contiguës d'une articulation. On diminue ainsi la longueur du membre, mais du moins on le conserve.

Ici Roux a eu le mérite d'une invention : on lui doit un nouveau procédé pour la *résection* des os du coude[1].

ment des anévrysmes; il en avait observé et opéré un grand nombre. Sa statistique porte sur vingt-trois faits d'anévrysmes spontanés, dix d'anévrysmes faux consécutifs et six d'anévrysmes artérioso-veineux. Les maladies des artères en général ont d'ailleurs été l'objet de ses méditations; on trouvera bon nombre de faits très-utiles à consulter dans son chapitre sur les plaies artérielles, dans son mémoire sur les tumeurs fongueuses des os; et la lecture de ce qu'il a écrit sur les hémorrhagies consécutives fournira des éléments à la solution de graves questions de thérapeutique chirurgicale.

[1] Comme nous l'avons dit en commençant, la carrière de M. Roux a été féconde, et il ne serait pas difficile de citer ici d'autres inventions de ce chirurgien d'une importance moindre que celles dont nous avons fait mention. Ainsi un procédé de résection du poignet, un autre pour la résection du premier métatarsien dans lequel la désarticulation de cet os est rendue plus facile par une section préalable; un

Lui-même a exposé, en d'autres temps, à l'Académie, trois cas de succès; et j'ajoute que ce procédé est d'autant plus précieux, qu'il épargne plus de douleurs au malade, et qu'au lieu de trois incisions il n'en exige

procédé d'amputation de la jambe dans lequel on scie le péroné plus haut que le tibia pour éviter une saillie; un procédé de ligature de l'artère iliaque externe qui permet de l'atteindre plus haut que dans celui d'A. Cooper.

Mais si ces modifications opératoires méritent à peine d'être signalées, il en est une autre vraiment digne d'intérêt par l'importance des résultats qu'elle a permis d'atteindre, et qui contribuera à bien faire connaître le génie chirurgical de M. Roux.

Lorsque, pendant l'accouchement, sous l'influence d'une violence, telle que la sortie brusque de l'enfant ou le passage d'une tête trop volumineuse, le périnée de la femme se trouve rompu, une communication plus ou moins large s'établit entre les organes génitaux externes et l'anus, ou même le rectum. Une dégoûtante infirmité en est le résultat, et parfois la triste victime de cette déchirure est obligée de se séquestrer de la société. Bien rarement la nature abandonnée à ses propres forces peut-elle réparer cet accident, peu de temps après qu'il s'est produit; plus tard, lorsque les bords de la plaie se sont cicatrisés isolément, elle ne peut plus rien. Vers la fin du siècle dernier, deux chirurgiens français, Noël et Saucerotte, imitant en cela Guillemeau, avaient réussi l'un par la suture à surjet, l'autre par la suture entortillée, à remédier à cette infirmité; mais plus tard les insuccès de cette opération l'avaient fait abandonner en France. En 1831, M. Roux, cédant aux sollicitations d'une jeune femme affligée d'une large déchirure du périnée, entreprit de la guérir par un des anciens procédés, la suture entortillée. Il échoua dans cette tentative; méditant sur cet échec, il comprit qu'il fallait agir plus profondément qu'on ne l'avait fait avant lui. La courageuse malade se soumit à une seconde opération, et cette fois M. Roux combinant la suture enchevillée, dont l'action est profonde, avec une suture simple destinée à combattre l'écartement des bords, eut le bonheur de réussir et de rendre complétement cette jeune femme à ses premières aptitudes.

Il avait trouvé un procédé nouveau auquel il dut une série de succès.

que deux, circonstances qui n'étaient pas toujours prises en grande considération par Roux, mais dont nous ne devons pas moins tenir grand compte.

Il faut dire maintenant que cet habile opérateur n'excellait pas seulement dans ces grandes et douloureuses manœuvres : chacun de nous a pu voir avec quelle aisance et avec quelle dextérité il procédait à ces minutieuses et délicates opérations qui semblent exiger, de la part du chirurgien, des études toutes spéciales et presque exclusives. Nous citerons comme exemple celles qui se pratiquent sur l'œil et sur ses dépendances. On sait que la nature a placé dans cet admirable instrument d'optique une lentille; que cette lentille peut perdre sa transparence et devenir un obstacle à la vision : c'est la *cataracte*. Pour rétablir la vision, il faut abaisser le cristallin devenu opaque, ou l'extraire : d'où deux procédés, celui de l'*abaissement* et celui de l'*extraction*. Pour Roux, le choix ne pouvait être douteux : c'était l'extraction qu'il devait pratiquer presque exclusivement, puisque Dupuytren pratiquait de préférence l'abaissement. Et ici, pour donner une idée de l'étendue de sa pratique, il nous suffira de dire qu'en moins de quatre années il rendit ses élèves témoins de plus de trois cents opérations de cataracte.

D'après tout ce que nous venons de dire, on comprendra facilement quelle était la prodigieuse activité de Roux dans cette pratique journalière des opérations, activité très-louable tant qu'elle s'est exercée dans les limites de la chirurgie *conservatrice;* je pourrais même ajouter qu'en le voyant à l'œuvre, dans ces moments critiques et décisifs, on ne pouvait s'empêcher de re-

connaître combien ici la chirurgie semble l'emporter sur la médecine.

La médecine, en effet, dans les cas les plus heureux et qui paraissent lui faire le plus d'honneur, ne peut jamais revendiquer à elle seule le bénéfice de la guérison, la nature est toujours là pour en réclamer sa part; tandis que la chirurgie, dans l'ordre de faits dont nous venons de parler, peut soutenir à bon droit que si elle n'était intervenue, le malade aurait péri.

Mais, d'un autre côté, il ne faut pas oublier que si la médecine ne peut aspirer à de semblables triomphes, si elle ne peut se dire aussi essentiellement conservatrice, on ne saurait non plus faire peser sur elle, en un autre sens, la même responsabilité que sur la chirurgie; on est, en effet, obligé de reconnaître que, dans ses revers les plus fâcheux, dans ses sinistres les plus rapides, et lorsque toutes ses prévisions ont été démenties, la nature est encore là pour assumer une part incontestable, tout au plus peut-on l'accuser d'avoir laissé mourir le malade.

La chirurgie, au contraire, soit erreur, soit fatalité, et je parle ici de celle qui est exercée par les plus habiles et les plus éminents, la chirurgie peut être parfois accusée et positivement convaincue d'avoir tranché le fil des jours du malade.

Roux, pour sa part, ne le savait que trop, et c'est avec une entière franchise qu'il avouait ses malheurs; il est le premier, peut-être, qui ait eu le courage de classer ses opérations suivant que l'issue en avait été heureuse ou malheureuse : c'est ce qu'il a fait

pour ses opérations de l'anévrysme par la méthode de Hunter. Il groupe d'abord ce qu'il appelle ses *succès*, ajoutant (lui seul pouvait trouver de ces mots) que c'est la partie la plus *riante* de son tableau; puis il réunit en un second groupe ce qu'il nomme ses *revers*. Mais tout cela sans en être déconcerté le moins du monde, et sans rien perdre de sa confiance : c'est un homme de guerre qui parle de ses défaites, et qui sait que les armes sont journalières; il n'éprouve qu'un regret, c'est de se sentir trop âgé pour pouvoir prendre sa revanche : « Si j'étais moins avancé dans ma carrière, écrivait-il dans ses dernières années, si j'étais encore à l'âge des longs espoirs, je pourrais du moins former le vœu de compenser ces revers par de nombreux succès ! »

Mais Roux allait plus loin dans ses aveux : les échecs dont nous venons de parler peuvent survenir dans l'exercice de la chirurgie la plus sage, la plus prudente; il en est d'autres, au contraire, qui doivent marquer douloureusement dans la vie d'un chirurgien, ce sont ceux qui résultent de méprises ou d'erreurs. Or Roux n'a pas non plus reculé devant ces aveux : « Deux fois, entre autres, disait-il, il m'est arrivé d'ouvrir l'artère crurale, et deux fois j'ai été ainsi l'artisan de blessures mortelles! Loin de jeter un voile sur ces faits, ajoutait-il, je me propose, au contraire, de les faire connaître dans tous leurs détails, afin qu'ils servent d'enseignement aux jeunes chirurgiens. »

Ces aveux sont louables; ils témoignent de la sincérité, de la bonne foi du chirurgien qui ne craint

pas de les faire. Mais si de pareilles catastrophes doivent laisser de douloureux souvenirs dans l'âme du praticien, alors même qu'elles sont survenues dans la pratique de cette chirurgie que nous avons nommée conservatrice, que dirons-nous de ces mêmes échecs quand nous les voyons se répéter coup sur coup dans l'exercice de cette autre chirurgie, trop usitée de nos jours, et que nous n'osons ici qualifier?

Il est, en effet, des opérations tellement en dehors de la saine pratique, tellement extraordinaires, que rien ne saurait les justifier, et qui cependant sont, pour quelques chirurgiens, un objet d'amour-propre et d'ambition : c'est à qui ne se laissera point dépasser dans cette route sanglante. Or Roux, je le dis à regret, bien qu'arrivé à la maturité de l'âge et à l'apogée de sa réputation, Roux n'a pas toujours su résister aux entraînements de cette intempestive chirurgie. Du reste, c'était avec un complet désintéressement qu'il se livrait à ces hasardeuses tentatives, personne moins que lui ne songeait à en faire une question de lucre ou de spéculation; il n'y voyait qu'une question d'art, de difficultés vaincues, et puis il ne voulait rester en arrière de personne.

Nous avons vu que, dès les premiers temps de son entrée à l'hôpital de la Charité, Roux avait cherché à se distinguer par l'importance et par la nouveauté des opérations qu'il voulait pratiquer; nous avons dit quelles avaient été les résistances de Boyer. Mais il vint une époque où Roux, délivré de tout contrôle, débarrassé de toute entrave, put obéir pleinement à toutes ses inspirations, et ne plus écouter que son propre gé-

nie : ce fut lorsque la mort de Dupuytren lui eut ouvert les portes de l'Hôtel-Dieu.

Il était enfin à la tête de la chirurgie française. Jusque-là, toutes les fois qu'il avait voulu s'élever, il avait rencontré Dupuytren, et Dupuytren l'avait arrêté.

Que si parfois il était parvenu à se placer sur la même ligne que Dupuytren, c'est que, sur cette même ligne, il y avait plusieurs places ; là où il n'y en avait qu'une, c'était Dupuytren qui l'occupait. Il ne pouvait y avoir qu'un premier chirurgien du roi, c'était Dupuytren qui avait cet insigne honneur ; il ne pouvait y avoir alors qu'un chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, c'était Dupuytren qui occupait ce poste, et si Roux va enfin y parvenir, c'est que la mort de son rival lui laissera le champ libre.

C'était comme un dernier concours qui allait s'ouvrir entre ces deux chirurgiens : ce vaste établissement qu'on nomme l'Hôtel-Dieu était encore tout plein de la mémoire de Dupuytren ; l'ombre de ce grand chirurgien semblait encore errer dans ces longues salles, grave et silencieuse comme autrefois.

Ses internes, qui sont aujourd'hui, pour la plupart, des praticiens distingués, étaient demeurés en fonctions ; lorsqu'ils se trouvaient réunis, l'esprit de leur maître était avec eux, et semblait leur communiquer quelque chose de sa sévérité, de sa hauteur et de son dédain. Pour eux, Roux, comparé à Dupuytren, ne pouvait être qu'un personnage très-secondaire.

On dit qu'effrayé lui-même de cette lourde succession, Roux hésita longtemps à l'accepter ; s'y étant

enfin décidé, on sait comment il fut accueilli, et les préventions qu'il eut à surmonter.

Et cependant voyez de ces deux chirurgiens, Dupuytren et Roux, lequel aurait dû plutôt se concilier la faveur de la jeunesse. L'un était un homme au port sombre et majestueux; on le voyait marcher en avant des élèves, le visage hautain et soucieux; chacun se découvrait sur son passage et le suivait en silence. L'autre se montrait le visage ouvert, satisfait et souriant, faisant à tous bon accueil, obligeant, serviable, et cherchant ainsi à grossir l'escorte un peu bruyante dont il partageait lui-même la gaieté.

Chez Dupuytren, l'éducation littéraire laissait à désirer; il y avait même dans l'éducation morale des lacunes qu'il n'avait pu réparer; mais tout en lui imprimait le respect et tenait à distance; sa parole, de même que son attitude et son geste, était simple, sévère et presque auguste.

Roux visait à l'élégance et brillait par d'autres côtés; sans doute il y avait des répétitions, des incidences interminables dans toutes ses allocutions, mais quelle richesse de souvenirs, quelle finesse dans les aperçus! Et tout cela sans apprêt, sans affectation, avec un charme, un abandon, une bienveillance dont rien n'approche.

Mais comme tous les juges de ce dernier concours étaient tous instinctivement hostiles à Roux, ils trouvaient que cette parole du téméraire successeur de Dupuytren n'était que diffuse, prolixe, pleine d'ambages et de circonlocutions, embarrassée de réticences, de synonymies et d'atténuations perpétuelles; tandis

que la parole élevée, exacte et sentencieuse de Dupuytren était restée dans leur souvenir comme un modèle classique de correction, de justesse et de clarté.

Il faut avouer, du reste, que dans ses premiers actes et dans sa manière de procéder, Roux se conduisit de telle sorte qu'il parut justifier les préventions qui existaient contre lui. Roux, succédant à Dupuytren, s'était imaginé, dans sa bouillante ardeur, que pour effacer ce grand praticien il fallait agir, et agir beaucoup.

Il oubliait que ce qui avait élevé si haut la renommée de son prédécesseur, ce n'était ni le nombre ni la nouveauté des opérations qu'il avait pratiquées, mais bien ce jugement exquis, cette sûreté de diagnostic, et cette rare prudence qu'il apportait dans chacun de ses actes. Il est vrai qu'il y mettait un peu d'artifice et d'ostentation, et qu'au fond le salut des malades l'inquiétait peut-être moins que le soin de sa propre réputation; mais comme, après tout, ces deux choses étaient inévitablement liées, ces minutieuses précautions, ces profonds calculs tournaient, en définitive, au profit des malades [1].

[1] Je ne puis résister au désir de placer ici, malgré son étendue, un tableau saisissant de la situation dans laquelle s'est trouvé M. Roux en passant de l'hôpital de la Charité à l'Hôtel-Dieu. Ce tableau a été traité par M. Malgaigne; c'est un des meilleurs morceaux sortis de sa plume.

« Pour remplir la chaire vacante de Dupuytren, dit M. Malgaigne, tous les prétendants s'effaçaient devant lui; l'opinion publique le désignait, la Faculté l'y appela. Peut-être aussi une secrète ambition l'y poussait lui-même ; sa pensée se reportait avec complaisance à ce premier concours où il avait failli l'emporter sur Dupuytren, et pendant

Encore quelque mots, et j'aurai terminé ce parallèle déjà si souvent repris entre ces deux illustres praticiens. Il semble qu'après ce dernier rapprochement dans les salles de l'Hôtel-Dieu, et alors que tous les deux sont descendus dans la tombe, il n'y ait

de longues années où, à la Charité, l'autorité ne lui était échue qu'en partage, peut-être avait-il plus d'une fois envié et poursuivi dans ses rêves la royauté despotique de l'Hôtel-Dieu. Cependant, au moment où le rêve touchait à la réalité, n'ayant plus qu'à étendre la main pour la saisir, il hésita, et durant plusieurs jours il se trouva saisi d'inquiétude et de trouble. Toutes ses habitudes, tous ses beaux souvenirs le rattachaient à la Charité; cet hôpital l'avait reçu petit et obscur, l'avait fait grand et célèbre, si bien qu'en France et dans toute l'Europe son nom en était devenu en quelque façon inséparable. Là il était sûr de rencontrer toujours des visages souriants, des cœurs dévoués; l'amphithéâtre était rempli d'un auditoire fidèle; les murs mêmes avaient des échos amis. Irait-il, à son âge, abandonner cette position heureuse et sûre, et courir les aventures dans un autre hôpital, en pays inconnu? Toutes ces raisons avaient leur force; mais, comme l'esprit humain est ingénieux à colorer des prétextes pour ce qu'il désire, il se répétait, d'un autre côté, qu'à tort ou à raison l'Hôtel-Dieu passait pour le premier hôpital du monde; que rester à la Charité c'était se résigner à un rang secondaire, et, cette considération dominant toutes les autres, il accepta.

« Il ne fut pas longtemps à s'en repentir. Tout d'abord, à son entrée à l'Hôtel-Dieu, il y trouva la phalange compacte des internes de Dupuytren, portant au cœur et sur le front le deuil tout récent de leur maître, enthousiastes de sa mémoire, et, comme autrefois ces vieux soldats de l'empire, s'indignant de servir sous un autre drapeau. La foule des élèves, dominée par les mêmes regrets, ne montrait pas plus de sympathie. De son ancien auditoire, M. Roux avait à peine attiré avec lui quelques partisans fidèles; les autres étaient restés à la Charité, retenus d'abord par une longue habitude, mais bientôt par la parole entraînante et féconde de son heureux successeur. Il n'y avait pas jusqu'aux vieilles et sombres murailles du vaste amphithéâtre qui ne fissent contraste avec l'enceinte plus modeste, mais si propre, si bien éclairée de la Charité. Nous subissons l'influence de tout ce qui nous entoure. L'orateur le plus intrépide ne peut se défendre de quel-

plus de comparaison à établir, de parallèle à suivre; il est cependant un tribunal devant lequel ils auront encore à comparaître, qui seul portera sur eux un suprême jugement : je veux parler du concours qui s'ouvre pour tous les hommes célèbres devant la postérité.

que inquiétude en abordant une tribune nouvelle ; la confiance en soi, ce premier garant du succès, se perd plus vite encore devant un auditoire hostile, et Cicéron lui-même, plaidant pour Milon, sentit défaillir son génie quand, au lieu de la foule bienveillante accoutumée à l'applaudir, il aperçut le Forum occupé par les soldats de Pompée. M. Roux ne résista pas mieux à tant de circonstances contraires, et, pour la première fois, il se trouva au-dessous de lui-même. L'ascendant de Dupuytren l'emportait encore ; on eût dit que sa grande ombre planait sur l'Hôtel-Dieu pour défendre jusqu'au bout son empire menacé et le théâtre de ses triomphes.

« Ce n'était pas seulement une école étrangère qui s'implantait ainsi brusquement au lieu et à la place de l'autre; en ce qui touchait à la forme même de l'enseignement, rien de plus dissemblable que ces deux hommes. A la parole grave, lente et mesurée de Dupuytren, dont la bouche superbe ne s'ouvrait que pour rendre des oracles ; à cette attitude pleine d'orgueil et de dédain qui tenait la foule à distance et lui imprimait un respect mêlé de crainte, succédait une sorte de causerie amicale, familière jusqu'à l'enjouement, abondante jusqu'à la prodigalité, pleine de confidences et d'aveux. S'agissait-il d'une question de diagnostic? Là où Dupuytren, cachant ses faiblesses, ne laissait voir que le génie de la chirurgie, toujours sûr de soi, toujours infaillible, dût la vérité en souffrir, M. Roux montrait l'homme avec ses incertitudes et ses erreurs, dût en souffrir sa renommée, et, comme nous nous laissons facilement prendre aux apparences, celui qui confessait s'être trompé souvent paraissait bien inférieur à celui qui ne laissait pas soupçonner qu'il se fût jamais trompé. Il en était de même quant aux résultats pratiques. L'Hôtel-Dieu n'a jamais passé pour un hôpital propice aux grandes opérations, et, sans remonter plus haut, ceux qui avaient suivi la clinique de Dupuytren en savaient quelque chose. Mais Dupuytren n'aimait pas à étaler au grand jour ses revers, et, quand il avait à parler de choses depuis longtemps passées, par un heureux défaut de sa mémoire les souvenirs de ses guérisons lui reve-

L'histoire de la chirurgie aura alors à faire connaître ce que Dupuytren a fait pour étendre les limites de l'art, quelles ont été ses inventions, ses découvertes, tous ses travaux enfin, et l'on verra s'il a laissé ou non de quoi justifier et maintenir cette hautaine suprématie si laborieusement acquise.

naient en foule, tandis qu'il conservait à peine une vague et douteuse réminiscence pour une partie de ses morts. Son successeur n'était pas accoutumé à tant de prudence, et ce fut là surtout ce qui le perdit. Sa loyauté devint une arme aux mains de ses ennemis, et l'on organisa contre lui une guerre sourde et perfide, à laquelle tout autre peut-être aurait succombé. Bientôt il ne fut bruit à l'Hôtel-Dieu que des revers de la clinique nouvelle; à en croire d'officieux rapporteurs, une mortalité effroyable décimait le service, et chaque opéré était d'avance enregistré parmi les morts. Sur quoi cependant se fondaient ces cruelles impostures? Peut-être M. Roux, trop confiant dans les ressources de l'art, ne se fiait-il pas assez à la nature; peut-être aussi était-il entraîné par ce penchant si naturel de se montrer avec tous ses avantages, et il n'était jamais si brillant que le couteau à la main. Mais avant, pendant, après l'opération, quelle recherche scrupuleuse de tout ce qui pouvait en assurer le succès, quelle sollicitude, je dirais presque quelle tendresse pour ses opérés! Il en perdait beaucoup; c'est un malheur commun en chirurgie; mais Dupuytren en sauvait-il donc davantage? Qu'auraient dit ses imprudents adorateurs si, en les suivant sur ce terrain, on eût déchiré tous les voiles et poursuivi avec des chiffres authentiques ce périlleux parallèle? De 1818 à 1822, alors que Dupuytren retenait l'Hôtel-Dieu tout entier sous sa main, la mortalité des salles de chirurgie n'avait pas été au-dessous de 1 sur 15, et s'était élevée deux années au onzième et même au dixième. De 1837 à 1840, M. Roux dirigeant, la clinique était descendue de 1 sur 17, 1 sur 18, 1 sur 19. Que si, serrant la lutte de plus près, on avait cherché qui des deux, dans des circonstances semblables, avait eu le plus grand nombre de morts, il n'y avait qu'à se reporter aux journées de juillet 1830, où Dupuytren, sur 16 grandes amputations primitives, n'avait sauvé que 8 hommes; tandis que M. Roux, sur 10 amputations analogues, n'avait perdu que 3 opérés.

« A Dieu ne plaise que je prétende avec ces seuls chiffres porter un jugement sur ces deux grands chirurgiens! Les problèmes de statisti-

Roux, de son côté, sera jugé au même point de vue; le témoignage des contemporains sera sans doute invoqué; mais c'est en définitive sur pièces que leurs services seront appréciés. Il semble que Roux en appelait pour lui-même à ces temps éloignés quand il disait qu'on peut espérer de vivre, et de vivre éternellement dans la mémoire des hommes, lorsque après soi on laisse de grands travaux; tandis que le talent du professeur, n'étant que viager, s'éteint et meurt avec celui qui le possédait.

Aussi Roux, plus soucieux que Dupuytren de la postérité, a laissé de nombreux et importants ouvrages. Dès 1809, il avait publié un volume de *Mélanges de chirurgie.* Il obéissait alors au goût de l'époque, il s'y livrait à d'ingénieux essais de classification; lui aussi, à l'exemple de Pinel, voulait appliquer l'analyse à la chirurgie, et déjà il avait classé les plaies, les fractures et les hernies, en attendant qu'il pût donner une classification méthodique de toutes les opérations chirurgicales [1].

que chirurgicale ne sont jamais aussi simples. On peut avoir une série d'opérations heureuses contre-balancée plus tard par une série contraire; tous les hôpitaux n'offrent pas une salubrité égale, et, dans le même hôpital, le même chirurgien aura des résultats fort divers, selon qu'il sera chargé d'un plus ou moins grand nombre de malades, ce qui revient à dire que les forces humaines ont des limites. Dupuytren, tant qu'il voulut porter seul l'Hôtel-Dieu tout entier, se trouva insuffisant et fléchit sous le poids; la simple division de son service immense en trois services suffit pour diminuer la mortalité. Mais ce que je puis et ce que je veux conclure, c'est que si Dupuytren l'emportait par d'autres côtés, du moins M. Roux n'aurait eu légitimement rien à craindre de la comparaison des résultats. »

[1] Ces Mélanges de chirurgie contiennent quelques travaux qui ont encore conservé de l'intérêt. On y lit avec curiosité un mémoire sur

En 1813, il fit paraître la première partie d'un *Traité de médecine opératoire.* Ses prétentions ici étaient toutes différentes. Il ne voulait rien moins (il le déclare dans sa préface) qu'élever à la chirurgie un monument digne de l'époque où il vivait. Il savait cependant que le savant et judicieux Sabatier venait de remettre sa *Médecine opératoire* au courant de la science, en attendant qu'une troisième édition, faite par MM. Sanson et Bégin, sous les yeux de Dupuytren, l'élevât de nouveau au niveau des connaissances les plus récentes; mais Roux méconnaissait alors sa véritable vocation. Plus tard, cherchant à expliquer pourquoi il n'était pas allé au delà de cette première

les avantages de l'adhérence des poumons au thorax dans les plaies pénétrantes; des recherches sur les tissus organiques qui peuvent être le siége primitif du cancer, et un travail étendu sur les polypes utérins, dans lequel on établit pour la première fois l'origine des pierres de l'utérus.

Plus tard, vers 1812, à l'occasion du concours pour la chaire d'opérations devenue vacante par la mort de Sabatier, M. Roux composa une thèse sur les résections, sujet alors entièrement neuf et difficile. Ce travail a encore aujourd'hui plus qu'une importance historique, il est surtout invoqué dans les nombreuses discussions auxquelles les résections donnent lieu. La même réflexion peut s'appliquer au mémoire de M. Roux sur la réunion immédiate des plaies, 1814. Cette question, tant de fois controversée, ne pouvait être résolue de la même manière, disait-on encore il y a quelques mois, par les chirurgiens des climats chauds et par ceux des pays froids ou tempérés; les premiers obtenant des succès nombreux, pendant que les seconds ne trouvaient dans la réunion immédiate qu'une source de graves complications. Or, voici que de récentes publications démontrent qu'en Angleterre on obtient très-souvent la réunion par première intention des larges plaies de l'abdomen à l'aide desquelles on extirpe les kystes de l'ovaire, et c'est même sur cette réunion que les chirurgiens de ce pays fondent tout le succès de cette grave opération.

partie, il avouait qu'il n'était point né pour la composition d'un ouvrage didactique de longue haleine; il y a plus, il regrettait d'avoir publié ces deux volumes : « Je voudrais, disait-il, que cette publication fût considérée comme nulle et non avenue. » Cependant, pour être juste, il faut dire que Roux y avait traité l'histoire des anévrysmes d'une manière plus approfondie et avec plus de développement que ne l'avait fait Sabatier.

Deux ans après, en 1815, Roux fit paraître la célèbre relation de son *Voyage à Londres*[1].

Après une guerre qui avait si longtemps séparé les deux pays, et qui dans les sciences les avait rendus, non

[1] Ce petit volume exerça une influence marquée sur l'état de la chirurgie en France. C'est lui qui fit connaître le traitement des ulcères de la jambe par les bandelettes imbriquées; la conduite de A. Cooper dans les luxations compliquées du pied; l'exécution rapide de la taille par le gorgeret tranchant de Hawkins; la ligature des artères par un fil rond et petit; les opérations de pupille artificielle et d'ectropion d'Adams.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un intérêt nouveau a poussé plusieurs chirurgiens français à aller, comme le fit M. Roux, étudier certaines opérations pratiquées par les chirurgiens anglais, principalement l'ovariotomie et les résections. En lisant les relations qu'ils publient, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés des traits nombreux de ressemblance qui existent dans la description de 1814 et celles d'aujourd'hui. Ce sont toujours les mêmes hommes, chirurgiens hardis, d'un caractère entreprenant, mais aussi très-persévérant; c'est toujours la même entente du bien-être de leurs opérés, le même soin minutieux dans les détails des pansements, le même attachement à la réunion par première intention; en un mot, chez les chirurgiens anglais, se retrouvent les traits dominants du caractère national : respect profond des errements de leurs maîtres, préférence marquée pour les moyens radicaux, l'activité et la fermeté d'hommes qui dès la jeunesse sont habitués au *self-government*.

pas hostiles, mais presque complétement étrangers l'un à l'autre, c'était une heureuse idée d'aller sur les lieux examiner quel était alors l'état de la chirurgie anglaise, et d'en faire le parallèle avec la chirurgie française.

Roux avait pu se dire que le pays qui avait eu la gloire de donner naissance à Harvey et à Jenner, qui avait fait connaître au monde la circulation du sang, et qui l'avait doté des bienfaits de la vaccine, pouvait avoir fait en chirurgie des découvertes dont notre pays profiterait.

Grâce à lui, des noms jusque-là à peu près inconnus parmi nous devinrent bientôt aussi célèbres qu'ils l'étaient par delà le détroit : c'était Abernethy, A. Cooper, Brodie, Travers, Lawrence, Ch. Bell, et tant d'autres.

Mais ce qui dut causer une véritable surprise au chirurgien français, ce fut de voir qu'en chirurgie, comme en toute chose, cette forte race anglo-saxonne ne reculait devant aucune difficulté.

Lui qui croyait avoir été aussi loin que personne dans la ligature des grosses artères, il apprit avec un mélange d'admiration et d'étonnement que A. Cooper avait lié la carotide primitive; que sept fois l'artère iliaque externe avait été interceptée; qu'on avait également porté des ligatures sur l'artère sous-clavière en dedans des scalènes, et qu'enfin on parlait de lier l'artère innominée! Mais, disait Roux, j'ose à peine faire mention d'un tel projet!

Y avait-il cependant, dans ces sortes de faits et dans quelques autres relatés par Roux, de quoi établir la

suprématie de la chirurgie anglaise sur la chirurgie française? Roux certainement ne le pensait pas; mais, par une singularité que rien ne saurait expliquer, après s'être posé cette question, il se récuse à raison de sa qualité de Français, et alors, dans une longue suite de paragraphes, il expose comparativement les services rendus par les deux nations à la chirurgie, disant à chaque fois que ce serait à quelque chirurgien célèbre d'une autre nation qu'il appartiendrait de décider de quel côté est la supériorité.

Ce n'est pas, je le répète, qu'on ne sente où Roux veut en venir, son jugement ressort de l'exposé même des faits; mais c'était une forme littéraire qui lui semblait de bon goût, et à laquelle il se laissait aller.

Roux, du reste, comme beaucoup d'hommes riches de leur propre fonds, a plus d'une fois placé d'excellentes choses dans des cadres au moins très-étranges. J'en veux citer un curieux exemple. Il s'était chargé de prononcer un discours lors de l'inauguration de la statue de Fourrier, à Auxerre. Or, après avoir exprimé dans son préambule le regret de ne voir à cette solennité ni M. Arago, qui aurait si bien représenté l'Académie des sciences, ni M. Cousin, qui aurait si bien parlé au nom de l'Académie française, ni M. Jomard, qui aurait si dignement rappelé l'Institut d'Égypte, Roux n'imagine rien de mieux que de mettre tout ce qu'il a à dire, sans en excepter une phrase, dans la bouche de ces trois académiciens, et de les faire successivement et très-longuement parler au pied de la statue de Fourrier. Tout ce qu'il leur fait dire est excellent; on est même forcé d'admirer cette

souplessse de talent, cette richesse d'imagination qui lui fait ainsi prêter à ces hommes célèbres des paroles qu'ils n'auraient pas désavouées; mais on éprouve quelque regret de voir un homme de talent faire un pareil abus de son esprit[1].

[1] Jusque dans ses communications à l'Académie des sciences, M. Roux aimait à revenir sur ce qui le concernait personnellement; et on le lui pardonnait, tant la forme était heureuse; et puis, arrivé à ce point de célébrité, on peut parler de soi; j'en citerai un exemple rapporté par M. Malgaigne :

« C'était en 1840; à l'occasion des opérations nouvelles imaginées contre le strabisme, il lut à l'Académie des sciences une note dans laquelle il rappelait sa propre histoire. Il exprimait si bien, dit M. Malgaigne, l'état de son esprit avant et après la guérison, que je ne saurais résister à la tentation d'en détacher une page. On y remarquera cette façon originale de parler de soi; déjà, en 1814, il s'était désigné sous cette périphrase d'une bonhomie charmante : *Quelqu'un au bien-être de qui je prends le plus vif intérêt*. En 1840, la tournure fut autre, sans être moins heureuse. On dirait une réminiscence de Socrate parlant par la bouche de Platon : « Je connaissais, dit-il, je me trompe, je vivais dans l'intimité la plus grande avec un homme du même âge que moi, qui avait depuis son enfance un strabisme divergent des plus considérables de l'œil droit..... Il avait embrassé et poursuivait, non sans quelque avantage déjà, une de ces carrières scientifiques dans lesquelles certains désavantages physiques peuvent mettre obstacle à de grands succès. Et quand de tels désavantages existent, que n'a-t-on pas à craindre des rivalités jalouses? Cette carrière devait donc être pour lui semée de contrariétés et d'embarras..... C'était comme un autre moi-même; je connaissais son chagrin de tous les instants, je savais combien il était malheureux d'être né avec cette difformité, combien il serait heureux d'en être délivré. »

Venait ensuite le récit de la cure, qui, selon le narrateur, *ne s'est jamais dementie*. Et il ajoutait enfin : « Dès lors, cet homme a eu en lui plus de confiance; libre d'un grand succès, il a marché d'un pas plus ferme dans la carrière où le hasard plutôt qu'une vocation première l'avait engagé, et probablement ses efforts, ses travaux n'ont pas été sans quelque mérite, puisqu'il est parvenu à l'honneur insigne de siéger maintenant parmi vous !

Roux a été plus heureux dans son double *éloge de Bichat et de Boyer*, discours prononcé dans la séance de rentrée de la Faculté du 4 novembre 1851. Il y avait là, il est vrai, pour Roux un grand attrait; il allait, et devant un immense concours d'élèves, revenir sur sa vie tout entière : Bichat, c'étaient les plus belles années de sa jeunesse; Boyer, c'étaient les années encore brillantes de son âge mûr.

Lui-même avoue, du reste, très-naïvement, qu'il lui eût été impossible de ne pas se mettre en scène. « Comment donc, disait-il, aurais-je pu peindre Bichat et Boyer, si je m'étais tenu tout à fait dans l'ombre? ou, ce qui eût été plus difficile encore, si je m'étais mis en dehors du cadre? » Roux parla donc de lui, et il le fit avec un remarquable succès, surtout lorsqu'il fut question de Bichat.

Près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis la mort de ce grand physiologiste, et on allait voir, on allait entendre celui qui l'avait vu, qui l'avait entendu, qui avait vécu dans son intimité! Ce n'était ni cette notice exacte, ni ce récit animé, qui devait faire le plus d'impression sur l'auditoire, c'était le narrateur lui-même, c'était ce véridique témoin, ce disciple bien-aimé, qui, après cinquante ans, allait nous dire : je l'ai vu, c'est ainsi qu'il était; je l'ai entendu, voilà ce qu'il disait.

Aussi cet amphithéâtre tout à l'heure si agité, si bruyant, se tenait dans un profond et religieux silence, quand Roux, cherchant à peindre Bichat, disait quel était son port, sa douce physionomie, comment sa chevelure d'un brun clair, légèrement ondulante, ne couvrait qu'à demi un de ces fronts larges et purs qui dé-

cèlent une grande intelligence ; quand il ajoutait que sa figure avait au plus haut degré l'expression de la douceur et de la bonté.

On avait Bichat sous les yeux : mais, pour donner une âme à cette image, pour vivifier ces regards, et rendre la parole à ces lèvres, Roux se mit à dire quel était le charme de son élocution, cet accent si plein de conviction et de chaleur; comment, lorsque parfois les mots venaient à lui manquer pour rendre sa pensée, il ne reprenait le cours de sa période qu'après avoir porté ses regards en haut, et fait entendre un cri particulier. Sa voix frappe encore mon oreille, ajoutait Roux; et, pour compléter l'illusion, en racontant cette particularité, Roux portait lui-même ses regards en haut, et imitait cette voix chérie qui vibrait encore dans sa mémoire. J'en appelle à tous ceux qui étaient présents; ce demi-siècle qui nous séparait de Bichat avait disparu pour nous tous; Bichat était là plein de vie et de jeunesse, les yeux tournés vers le ciel, et les sons, partis naguère de sa bouche, semblaient n'avoir fait que traverser l'oreille de Roux pour venir frapper la nôtre!

L'éloge si franc, si complet et si vrai de Boyer, a été une bonne action de la part de Roux; il a savamment exposé tout ce que la science doit à Boyer; sans doute, il y parle encore un peu trop de lui-même, mais en cela il n'est que vrai; ainsi, quand il dit que Boyer ne chercha chez ceux à qui il voulait donner ses filles, ni des titres, ni une grande fortune, mais de l'honnêteté, un cœur droit et un avenir en perspective; c'est lui-même qu'il désigne, sûr de ne pas être démenti.



Ce qu'il avait apporté en dot pour sa part, c'était bien, en effet, une grande honnêteté, un cœur droit, et le temps a prouvé qu'il devait tenir ce qu'il offrait en perspective. Il est beau, il est glorieux, à la fin d'une longue carrière, de pouvoir prendre à témoin tout un demi-siècle, ayant ainsi la conscience d'être demeuré honnête et droit, même étant devenu célèbre !

Mais comme il fallait cependant que Roux se laissât toujours aller à quelques-unes de ses illusions, il ne put s'empêcher de prêter à Boyer ses propres prédilections. Boyer, dit-il, possédait presque toutes les qualités du bon, du vrai, de l'excellent chirurgien; et il les a conservées jusque dans les dernières années de sa vie. Vous croyez peut-être que Roux entend par là cette rare sagacité, ce jugement si droit et cette prudence consommée qui caractérisaient par-dessus tout M. Boyer? Point du tout, je le laisse parler lui-même :

« Avec quelle assurance, s'écrie-t-il, avec quelle grâce parfaite il opérait! c'était plaisir de le voir l'instrument à la main! »

Étrange plaisir! diront peut-être les personnes étrangères à notre art, que celui qu'on peut trouver dans des scènes de douleurs et de larmes! Mais laissons aux chirurgiens le soin de justifier un langage qui est bien, en effet, celui qu'ils tiennent; n'ont-ils pas dit de Roux lui-même qu'il n'était jamais plus brillant que le couteau à la main? Le compliment aurait pu le flatter; mais ce bon Boyer, ce vieux Corneille de la chirurgie, il eût été sans doute bien surpris qu'on pût le trouver gracieux en pareille circonstance!

Roux, du reste, rentre bien vite dans la vérité quand il insiste sur la bonne foi scientifique de Boyer, et il le fait avec d'autant plus d'autorité et d'à-propos que lui-même en cela était irréprochable. C'est donc avec raison qu'il rend hommage à cette complète abnégation, à cette franchise, à cette sincérité, qui percent, dit-il, dans tous les ouvrages de Boyer, ajoutant qu'en chirurgie l'homme le plus habile, s'il n'a ces qualités, peut tromper tout à la fois ses contemporains et la postérité.

Je le répète, ce discours a été une belle œuvre et une bonne action de la part de Roux; il a rendu pleine et entière justice à cet homme de bien qu'en d'autre temps il avait pu contrister. Tout a été réparé dans cette séance : l'ombre de Boyer a pu en tressaillir de joie!

J'arrive maintenant à l'ouvrage demi-posthume qui devait être le plus considérable et le plus imposant de tous ceux que Roux a composés; on pense bien que je veux parler de l'ouvrage qui a pour titre : *Quarante ans de pratique chirurgicale.* Personne ici ne lui est comparable; c'est en vain qu'on chercherait parmi les chirurgiens de l'époque un écrivain aussi attachant, aussi varié, aussi nourri, aussi abondant; c'est comme un grand capitaine qui, après de mémorables campagnes, consigne tous ses hauts faits en de copieux mémoires. Roux ignorait quelle étendue il donnerait à cet ouvrage. Il semble qu'en le commençant il avait le pressentiment d'une fin prochaine : il ne sait, dit-il, si le ciel lui réservera assez de temps pour le terminer. Ce devait être le résumé de sa vie chirurgicale, et ce

résumé, c'était bien moins pour ses contemporains que pour la postérité qu'il voulait le publier. Dans une carrière, disait-il, où l'observation est une source inépuisable de lumières et ajoute sans cesse à la somme de connaissances acquises, chacun est comptable des fruits de son expérience envers ceux qui lui succèdent : c'est une sorte d'héritage dont il doit compte à la postérité. Fidèle à ces principes, Roux avait donc commencé pour sa part la reddition de ce compte; mais c'est à peine s'il put coordonner une partie de ses nombreux matériaux, et encore fallut-il qu'une jeune Société, dont il était l'ornement, chargeât l'un de ses membres du pieux devoir de réunir et de publier ces premières rédactions.

Quant à la forme choisie par M. Roux, c'était celle qui convenait le mieux à sa nature verbeuse et vagabonde : c'est la forme épistolaire. Elle lui permet d'obéir pleinement à ce désir de parler avant tout et toujours de lui-même; et comme c'est à des amis qu'il s'adresse, à son cher Lawrence, à son cher Chelius, rien ne l'arrête, rien ne le modère, car il sait qu'en disant du bien de lui-même, il leur est agréable. Il y écrit de tout point comme naguère il parlait; ceux qui l'ont pratiqué croiront encore l'entendre; c'est la même intempérance : sa plume court et s'égare comme en d'autres temps sa parole à cette tribune. On doit se le rappeler, on ne pouvait s'empêcher de sourire, lorsque dans les discussions il demandait à ajouter un mot, un seul mot; c'est de même dans son livre : il va ajouter un mot, et il couvre dix pages. C'est la même fécondité, la même exubérance; mais tout

cela n'empêche pas qu'il ne soit plein d'intérêt et de charmes sans cesser d'être correct et élégant.

Roux avait commencé la rédaction de cet ouvrage avant 1848, mais le bruit des révolutions l'avait forcé de l'interrompre; il l'avait reprise en des temps plus calmes, et il y travaillait avec une activité et une ardeur sans égales, lorsque, le 27 janvier 1854, il fut atteint d'une congestion cérébrale des plus graves. Ce devait être pour lui un sinistre avertissement; il reprit cependant ses travaux ordinaires, et surtout la rédaction de son grand ouvrage. Quatre feuilles nouvelles étaient sur son bureau; d'une main défaillante il cherchait à renouer ses entretiens avec la postérité. On peut dire qu'il a travaillé pour elle jusque dans les bras de la mort.

Une nouvelle attaque vint arrêter cette main courageuse et terminer sa vie le 23 mars 1854 [1].

[1] Un immense concours se pressait aux obsèques de M. Roux; il avait survécu à tous ceux qui avaient été ses maîtres; à peine avait-il pu retrouver quelques vieux condisciples; mais que d'amis, que d'élèves empressés de lui rendre un dernier et solennel hommage! Il y avait, comme on le pense bien, des députations de tous les corps auxquels avait appartenu ce grand chirurgien, et par conséquent toute une série de discours officiels: mais ce mot est ici mal placé, rien n'était officiel, c'était le cœur qui parlait chez chacun des orateurs. M. Velpeau, lié d'une si étroite amitié avec Roux, avait les yeux pleins de larmes et pouvait à peine se faire entendre; mais on n'a pu voir sans émotion un des internes les plus distingués de M. Roux, M. Duchaussoy, aujourd'hui agrégé de la Faculté, prendre la parole au nom de ses camarades d'études; c'était quelque chose de touchant de voir sur le bord de cette tombe un simple élève en médecine venir dire un dernier adieu à son maître; ajoutons que le jeune orateur a su joindre à l'éclat d'un véritable talent ces nobles et vives expressions qui ne peuvent venir que d'une âme profondément émue.



Mais avant de terminer, je veux dire toute ma pensée sur le grand artiste dont je viens de retracer la vie.

Trois grands chirurgiens ont en quelque sorte rempli pour nous la première moitié du dix-neuvième siècle : Boyer, Dupuytren et Roux. De ces trois chirurgiens, Roux a eu incontestablement pour lui d'être, comme opérateur, le plus ingénieux, le plus entreprenant et le plus hardi; mais nous devons ajouter qu'il ne s'est pas toujours mis à l'abri d'un grave reproche, celui d'avoir poussé cette hardiesse jusqu'à la témérité. Pour lui, nous l'avons vu, les qualités du bon, du vrai, de l'excellent chirurgien se résumaient presque toutes dans l'art d'opérer avec assurance et avec grâce, avec grâce surtout. Plus que personne, Roux aurait pu, dans le cours de sa longue carrière, être utile à l'humanité; il a fait avancer la science, et en plusieurs points il a reculé les limites de l'art; que n'avait-il un peu plus de cette prudence et de cette réserve si nécessaires dans la pratique de la chirurgie! il excellait en tout; mais n'ayant jamais su se contenir, il abusait un peu de tout, non-seulement de sa parole et de sa plume, mais encore de ce qu'il y a de plus redoutable au monde, de l'art chirurgical! Impatient d'agir, désireux de se montrer avec tous ses avantages, c'est-à-dire l'instrument à la main, il ne prenait pas toujours le temps de s'assurer si telle opération était absolument nécessaire, si elle était rigoureusement indispensable, il examinait si elle était *possible;* or quelle opération, pour un chirurgien aussi habile, pouvait ne pas être possible?

Étrange et brillante nature qui ne péchait que par

l'excès même de ses qualités; on eût dit qu'une fée jalouse s'était plu à gâter en lui les plus beaux dons du monde, en les lui prodiguant sans mesure et sans discernement; de là cette verve, cette fougue que l'âge n'avait pu calmer; de là aussi ce défaut d'ordre et de suite qui se produisait tour à tour dans ses leçons, dans ses écrits et daus sa pratique. Que de fois ne l'a-t-on pas vu, se livrant aux hasards de ses inspirations, commencer uue opération, comme un discours, sans savoir précisément où il s'arrêterait ni comment il finirait, étonné ensuite, lui-même, des détours qu'il avait pris et des résultats auxquels il était parvenu!

Roux était donc un grand opérateur, mais il l'était trop exclusivement; il n'était point assez pénétré de cette grande et incontestable vérité, que pour être un heureux chirurgien, il faut être en même temps un sage médecin; que ce qui fait aujourd'hui la force et l'honneur de la chirurgie, c'est que, dans ses études et dans son exercice, elle est étroitement unie avec la médecine.

Mais si la chirurgie longtemps opprimée marche aujourd'hui l'égale de la médecine, il ne faut pas qu'elle oublie que c'est en s'appuyant sur sa compagne et en lui demeurant fidèle, qu'elle restera grande, forte et bienfaisante.

C'est à notre âge qu'est due cette heureuse association. La même toge couvre aujourd'hui dans nos écoles le professeur de chirurgie et le professeur de médecine; ils montent tour à tour dans la même chaire, et ne rivalisent plus dans l'enseignement que par leur zèle et par leurs talents; et de même, dans

nos académies, leur union fait encore ici leur force. La tribune y est successivement occupée, dans leurs joutes scientifiques, par des médecins et par des chirurgiens; et s'il m'était permis de parler ici un moment de moi-même, je dirais que, par devoir et par goût, j'ai cherché tour à tour, et sans préférence, à louer dignement les grandes réputations chirurgicales aussi bien que les plus hautes renommées médicales. Heureux lorsque arrivé au terme de ces nobles existences, et n'ayant vu partout que mêmes labeurs, mêmes talents, mêmes succès et même gloire, je ne savais plus si je venais de parler d'un médecin ou si je venais de parler d'un chirurgien!

Fasse le ciel que cette entente persiste! La science et l'art, unissant ainsi leurs efforts et se prêtant un mutuel secours, pourront peut-être, grâce à cette heureuse alliance, s'ouvrir de nouvelles et glorieuses destinées; l'humanité elle-même, à l'heure de ses souffrances, ne pourra que s'applaudir de voir ainsi se fortifier et se maintenir cette unité primitive de la médecine et de la chirurgie.

ROUX A PUBLIÉ :

I. Essai sur les sécrétions, thèse pour le doctorat. Paris, an IX, in-8.

II. Mélanges de chirurgie et de physiologie. Paris, 1809, 1 vol. in-8.

III. De la résection des portions d'os malades, soit dans les articulations, soit hors des articulations; thèse de concours pour la chaire de médecine opératoire, soutenue le 27 janvier 1812, in-4.

IV. Nouveaux éléments de médecine opératoire. Paris, 1813, t. 1, en 2 parties, in-8.

V. Mémoire et Observations sur la réunion immédiate de la plaie après l'amputation circulaire des membres dans leur continuité, et spécialement après l'amputation de la cuisse, suivi d'une Observation de strabisme divergent de l'œil droit, guéri sur un sujet adulte qui en était affecté depuis son enfance. Paris, 1814, in-8.

VI. Relation d'un voyage fait à Londres en 1814, ou Parallèle de la chirurgie anglaise avec la chirurgie française, précédé de Considérations sur les hôpitaux de Londres. Paris, 1815, 1 vol. in-8.

VII. Mémoire et Observations sur l'opération de la cataracte par extraction (*Journal général de médecine*, 1818, t. 1, p. 289).

VIII. Mémoire sur la Staphyloraphie, ou Suture du voile du palais. Paris, 1825, in-8, avec 2 pl.

IX. Exposé de quelques faits de chirurgie pratique dans lesquels ont été employés, ou des moyens trop peu usités ou des moyens tout à fait nouveaux dans l'art. Paris, 1830, in-4, de 26 pages.

X. Considérations cliniques sur les blessés qui ont été reçus à l'hôpital de la Charité pendant et après les journées des 27, 28, 29 juillet 1830. Paris, 1830, in-8.

XI. Faits et remarques sur les tumeurs fongueuses sanguines, ou Anévrysmes des os (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1845, t. X, p. 380).

XII. Faits pour servir à l'histoire de l'anévrysme artérioso-veineux. (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1850, t. XVI, p. 127).

XIII. Éloges de Boyer et de X. Bichat, discours prononcé dans la séance publique de la Faculté de médecine de Paris, le 5 novembre 1851, in-4, 90 pages.

XIV. Quarante années de pratique chirurgicale, Paris, 1854 et 1855, 2 vol. in-8. — La moitié du 1er volume et tout le tome II ont été publiés sur les manuscrits de l'auteur par M. le docteur P. Broca.

ROUX A ÉTÉ ÉDITEUR :

I. Du tome III des *Œuvres chirurgicales* de P.-J. Desault, contenant les *maladies des voies urinaires*, Paris, 1803, ou 1813, 1 vol. in-8. Il a joint à ce volume cinq mémoires de sa composition.

II. Du tome V du *Traité d'anatomie descriptive* de Xav. Bichat, Paris, 1803, in-8.

III. *Anatomie descriptive* de Xav. Bichat, revue par P.-J. Roux. Paris, 1814, t. I, in-8. Le seul publié.

IV. Il a fourni des articles au *Dictionnaire de médecine* en 21 vol. in-8. — Au *Journal de médecine* de Corvisart, Leroux et Boyer. — Au *Nouveau Journal de médecine*. — Au *Bulletin de l'Académie de médecine*, etc.



MAGENDIE

Il y a différentes manières de servir et d'agrandir la science. — Lumineuse distinction faite par M. Guizot. — Magendie vérifie les faits, mais ne les découvre pas. — L'esprit de généralisation lui manque. — Premières années de Magendie. — Sa famille quitte Bordeaux et vient s'établir à Paris. — Ses études en chirurgie, puis en physiologie. — Premiers succès; Magendie leur doit d'être exempté du service militaire. — État de la physiologie au commencement du siècle. — Travaux et idées de Magendie sur l'absorption. — Théorie de la circulation. — Magendie constate l'influence des mouvements de la poitrine sur la circulation. — Système nerveux. — Mémorable découverte de Ch. Bell. — Ce qui revient à Magendie dans cette découverte. — Sensibilité de retour ou récurrente; ce qu'on doit en penser. — Publications de Magendie. — Son traité de physiologie. — Ses mémoires; — son journal. — Magendie professeur au Collége de France. — Caractère de son enseignement. — Il institue des cours de vivisections. — Son voyage en Angleterre; accueil qu'il y reçoit. — Société protectrice des animaux de Londres. — Démarche récente de cette société auprès du gouvernement français. — L'Académie de médecine est consultée au sujet des vivisections; — discussion à ce sujet; — conclusions. — Magendie considéré comme médecin praticien. — Son scepticisme. — Magendie président du comité consultatif d'hygiène publique. — Magendie dans sa vie privée. — Jugement sur les travaux et sur l'enseignement de Magendie. — Influence qu'il a exercée en physiologie. — Dernier mot sur son école et sur ses élèves.

Un des plus brillants maîtres de la parole rappelait tout récemment, en des termes d'une admirable jus-

tesse, qu'il y a plus d'une manière de servir et d'agrandir la science.

« La science, disait-il, a ses spéculateurs sublimes et comme ses prophètes, qui démêlent d'un coup d'œil les grandes lois de l'univers et les saisissent, comme Colomb découvrit le nouveau monde, en s'élançant pour le chercher sur la foi d'une idée. Autour d'eux se rangent les observateurs sagaces, qui excellent à rechercher les phénomènes particuliers, les constatent, les décrivent et les rattachent successivement au domaine de la science. Et dans ce domaine ainsi enrichi entrent des esprits législateurs, qui classent les faits recueillis, en assignent les rapports, en déterminent les lois et les résument dans ces formules générales qui définissent l'état présent de la science, et deviennent le point de départ et l'instrument de conquêtes nouvelles [1]. »

De ces trois manières de servir et d'agrandir la science, il en est une, qu'avait exclusivement adoptée et qu'a préconisée pendant toute sa vie le physiologiste éminent dont j'ai aujourd'hui à exposer les travaux.

Magendie, en effet, n'a rien eu de commun avec ces esprits élevés et enthousiastes qui, s'inspirant d'une pure hypothèse, s'élancent un peu au hasard dans le champ de la science. Il n'était point non plus de ces esprits ingénieux et pénétrants qui se hâtent de coordonner et de ramener à des lois générales les faits que d'autres ont recueillis; je dirai plus, il avait quelque

[1] Académie française; réception de M. Biot.

mépris pour les savants qui s'attribuent ces sortes de missions.

La sienne était, non pas plus humble, mais plus simple et plus accessible. Observateur défiant et sagace, expérimentateur habile et impitoyable, Magendie s'était exclusivement attaché à vérifier et à constater les faits particuliers annoncés dans la science; tout entier à ce travail de vérification et de démonstration, Magendie n'a fait, il est vrai, aucune découverte importante en physiologie, il n'a posé aucune loi nouvelle, mais il a mis dans une telle lumière des faits jusque-là pleins d'obscurité, il a donné un tel degré de certitude et d'évidence à des faits incertains ou mal connus, qu'il a pu à bon droit placer son nom à côté de ceux des inventeurs, et qu'à ce titre on doit lui pardonner d'avoir quelquefois cherché à leur disputer leur gloire.

Venu à une époque où la méthode expérimentale n'était plus cultivée que par un petit nombre d'observateurs, Magendie a eu le mérite incontestable de la reprendre résolûment, de la relever et de la remettre en honneur.

C'était un flambeau presque éteint qu'il a su rallumer et avec lequel il aurait pu éclairer toutes les parties de la science si, le tenant plus haut et plus ferme, il n'avait point craint de joindre à sa clarté la lumière de son propre esprit.

Magendie, néanmoins, a contribué, pour une large part, aux progrès récents de la physiologie, non-seulement par ses propres travaux, mais encore et surtout par ce goût du travail qu'il avait su inspirer aux

nouvelles générations; à lui l'honneur d'avoir formé les hardis pionniers de la science qui, aujourd'hui encore, ne cessent de défricher les terrains contestés et qui se félicitent de l'avoir eu pour maître [1].

Je voudrais, toutefois n'avoir à parler que de ces utiles travaux, de ces recherches qui ont embrassé presque toutes les questions agitées de notre temps en physiologie, et qui, pour être menées à fin, ont exigé toute une vie de labeurs et de peines.

[1] La distinction établie par M. Guizot classe parfaitement les hommes de science, elle a le double avantage de faire connaître leurs aptitudes diverses et le mérite respectif de leurs travaux; cette disdinction doit surtout être faite en physiologie; mais il faut y apporter quelque sévérité: si on veut être juste, il ne faut pas donner comme des législateurs de la science ceux qui, n'ayant rien découvert et rien vérifié, se contentent d'exposer les faits dans un ordre plus ou moins méthodique; ceux-ci, du reste, sont bientôt jugés; la difficulté est plus grande lorsqu'il s'agit de distinguer, parmi les physiologistes, ceux qui ont réellement fait des découvertes, de ceux qui les ont simplement vérifiées; scientifiquement parlant, la vérification des faits est à une grande distance de leur découverte, mais lorsque les choses se sont passées à la même époque, il peut devenir difficile de faire la part de l'une et de l'autre: d'autant que parfois la vérification n'aspire pas à la découverte tout entière, ainsi Magendie ne réclamait qu'une part dans la célèbre découverte de Ch. Bell; il est vrai qu'il réclamait la meilleure, mais à bien examiner les faits, et c'est ce que nous allons faire, il est impossible de lui en attribuer aucune; M. Flourens aurait bien voulu lui en faire une dans cette découverte de Charles Bell, mais il n'a pu y parvenir; il en est une cependant, une seule, que M. Flourens a cru pouvoir lui attribuer; c'est celle de la sensibilité récurrente dans les racines antérieures des nerfs spinaux; mais avant tout il y aura à examiner si réellement il y a découverte. Il faut dire ensuite que ce qui augmentait les difficultés pour trouver ce qui appartient à Magendie, c'est qu'il commençait invariablement par *nier* tout fait nouveau; tout fait, comme le dit M. Flourens, qui ne venait pas de lui; et s'il voulait bien s'en occuper, c'était, disait-il, pour montrer qu'il n'existait pas; puis et après l'avoir ainsi nié, il le con-

Mais il faudra bien dire quelque chose du professeur au Collége de France et montrer quel enseignement il y avait institué ; il faudra parler de ses doctrines ou plutôt de cette absence complète de doctrines dont il se glorifiait, dire quelle était son aversion pour toute espèce de raisonnement et son dédain pour toute intervention de l'esprit en matière de science.

Je devrai enfin dire quelques mots du médecin de la Salpêtrière et de l'Hôtel-Dieu, montrer dans quel étrange scepticisme et en même temps dans quelle radicale impuissance son exclusive préoccupation des phénomènes physiques de la vie avait fini par le faire tomber.

Magendie, est aujourd'hui au nombre des morts illustres auxquels on doit la vérité ; ici comme toujours nous oserons la dire tout entière, sans cesser d'y apporter les égards et la réserve qu'exigent de nous ces grandes réputations. Telle est du moins la tâche que nous nous sommes imposée, tâche difficile, délicate sans doute, mais dans laquelle jusqu'ici les encouragements ne nous ont point manqué.

François Magendie naquit à Bordeaux, le 6 octobre 1783, d'Antoine Magendie, chirurgien estimé

testait ; ou bien il lui donnait une autre interprétation ; ce qui lui permettait de s'attribuer au moins une part dans la découverte ; que si enfin la découverte faite par un autre était nette, claire et incontestable, il soutenait que, s'il n'en avait pas eu la première idée, il l'avait achevée, *complétée* ; que sans lui elle serait restée stérile, sans résultats, sans application.

Mais n'empiétons pas sur l'avenir, nous reprendrons tous ces faits à mesure qu'ils se présenteront, et nous montrerons qu'en fin de compte, Magendie n'a été qu'un vérificateur malgré lui ; car, pour lui, reconnaître qu'un fait était vrai, c'était se déclarer vaincu.

mais peu connu, et de Nicole de Perey de Launay.

Les premières années de Magendie se passèrent à Bordeaux; il y avait même commencé d'assez bonnes études que la Révolution vint interrompre : presque en même temps ses parents quittèrent Bordeaux pour aller s'établir à Paris [1].

[1] Les premières années de Magendie sont peu connues. Originaires de Bordeaux, ses parents n'y ont laissé aucune espèce de souvenirs; je n'y ai guère trouvé comme documents que son acte de naissance dans les registres de l'état civil, qui, des mains du clergé, ont passé dans celles de la municipalité. Suivant M. Flourens, le père de Magendie aurait été un fougueux démocrate qui voulait élever son fils plutôt d'après les principes les plus exagérés de l'époque, que d'après les préceptes émis par J.-J. Rousseau.

Émile, en effet, ne devait pas être absolument livré à lui-même comme un vagabond privé de chaussures; tel est cependant le portrait que nous en fait M. Flourens, et ce vagabondage, ce dénûment aurait duré plusieurs années, puisque, d'après le récit même de Magendie textuellement reproduit par M. Flourens, sa détresse aurait été telle « que, pendant un temps qui lui parut assez long, tous frais faits, « il ne lui restait plus pour vivre que cinq sous par jour; et encore, « disait fort inélégamment Magendie, *j'avais un chien, nous partagions; par exemple, il n'était pas gras ni moi non plus.* »

Cette association, du reste, on pourrait presque dire cette vie à deux de Magendie avec son chien, n'a pas été oubliée par M. Flourens; elle est même devenue plus tard un argument pour prouver que si Magendie a fait depuis une si prodigieuse consommation de chiens dans ses vivisections, ce n'était pas qu'il manquât de tendresse pour eux. Ayant, en effet, à parler des nombreux sacrifices que fit plus tard Magendie, après l'avoir comparé à l'homme de l'art qui, pour sauver une existence, ne craint pas de provoquer une douleur (bien qu'il s'agisse ici d'animaux chez lesquels la douleur produite à dessein ne tourne pas au profit de leur existence), il ajoute que Magendie pouvait avoir *de la résistance sans manquer de sensibilité.* « Qu'on se rappelle, « dit-il, qu'il partageait avec son chien alors qu'il n'avait que cinq « sous pour vivre, et l'on jugera s'il était inutilement cruel. »

Ce souvenir est fort touchant; mais la cruauté, même exercée *utilement*, quand elle est excessive, n'en reste pas moins de la cruauté.

La première chose que fit le père de Magendie, ce fut de conduire son fils dans les hôpitaux et dans les amphithéâtres de Paris. Celui-ci s'y fit bien vite remarquer par un zèle soutenu et par une assiduité à toute épreuve. Dès son premier concours, le 7 floréal an XI, il fut nommé interne des hôpitaux. C'était un excellent début; mais notre jeune étudiant sentait lui-même que sa première éducation était demeurée incomplète : il ne savait que très-imparfaitement le latin. Sans plus tarder, il prit la courageuse résolution de réparer cette lacune, et on le vit mener, en quelque sorte, de front ses études anatomiques et ses études littéraires; il apprenait le latin en même temps qu'il disséquait. Ses vues toutefois étaient alors très-modestes : fils d'un estimable chirurgien, il n'avait d'autre ambition que d'être un jour lui-même un bon chirurgien; mais, une fois entré dans cette laborieuse carrière des concours, ses idées s'agrandirent et prirent une autre direction.

A ses premières études s'étaient mêlées quelques recherches de physiologie; ces recherches éveillèrent en lui un goût très-prononcé pour cette science, et nous verrons tout à l'heure comment il finit par y consacrer sa vie tout entière.

En quittant l'internat, Magendie avait concouru à l'École pour une place d'aide d'anatomie, puis pour la place de prosecteur; en 1813, il en remplissait encore les fonctions; mais, longtemps auparavant, c'est-à-dire en 1808, il avait composé et soutenu une excellente thèse pour le doctorat; il y traitait deux questions bien distinctes : l'une, qui avait trait à ses études pre-

mières, question toute chirurgicale, *la fracture des côtés;* l'autre, qui devait rentrer dans ses futures études, question essentiellement physiologique, *des usages du voile du palais.*

C'est à partir de 1809, époque tout à fait mémorable dans la vie de Magendie, que va enfin se montrer le physiologiste, déjà même avec toutes ses tendances, avec tous ses scrupules, je dirai presque avec toutes ses préventions.

Jusque-là les esprits les plus sévères, et en même temps les plus distingués, avaient fait, en physiologie, une large part à l'étude des phénomènes qui relèvent directement de la vie; leurs plus sérieuses études avaient porté sur ce point. Magendie, dès ses premiers pas, ne craignit pas de se séparer de ses maîtres et de se tourner de préférence vers l'étude des phénomènes purement physiques. L'incomparable éclat que jetaient alors les sciences mathématiques et physiques avait séduit le jeune physiologiste. Auditeur assidu de l'Académie des sciences, il avait pu entendre Laplace soutenir que les deux sciences les plus dignes de l'attention des esprits élevés étaient la physiologie et l'astronomie, « et si je mets la physiologie au premier rang, ajoutait Laplace, ce n'est pas seulement parce qu'elle attend encore son Newton. »

Brillant de génie, mais entraîné lui-même par ses conceptions générales, Bichat, au commencement de ce siècle, avait peut-être rêvé cette gloire d'être le Newton de la physiologie, lorsque, remontant aux premiers jours du monde, il disait que le chaos n'était que la matière sans propriétés, et que Dieu, pour créer

l'univers, l'ayant doué de gravité, d'élasticité, d'affinité, une portion avait eu en partage la sensibilité et la contractilité.

Mais, loin d'adopter ces idées et de subdiviser ainsi les propriétés générales de la matière, Magendie soutenait déjà qu'un seul et même ordre de propriétés pouvait suffire à l'explication de tous les phénomènes, aussi bien dans le règne organique que dans le règne inorganique, et de là cette longue guerre qu'il entreprit contre les vitalistes.

Son premier ouvrage fut donc une critique des généralisations de Bichat sur les propriétés vitales. Magendie trouvait que toutes ces propriétés auraient pu être ramenées à une seule, qu'on aurait nommée *force vitale*, et encore, disait-il, c'eût été peut-être trop, puisque *nous ne pourrions pas la saisir !*

Tel a été le point de départ de Magendie, et nous le verrons sans cesse revenir à cette doctrine, qui, au fond, était celle de Descartes en physiologie, puisqu'elle consistait à ramener l'explication de tous les phénomènes à des principes mécaniques.

Magendie montrait déjà, du reste, un véritable talent d'observation et une grande habileté dans l'art de diriger ses expériences; c'est à l'Académie des sciences qu'il avait soumis ses premiers travaux. Ses lectures avaient eu un grand retentissement; on se disait que la science pouvait compter désormais sur un travailleur dévoué, consciencieux et infatigable. Le nom du jeune savant était dans toutes les bouches, et à peu de temps de là le gouvernement lui-même montra tout le prix qu'il attachait à ses travaux.

On était arrivé à cette époque de désastres où la France, épuisée et même envahie par les armées étrangères, appelait tous ses enfants à sa défense. Bien que déjà exempté régulièrement du service militaire, Magendie était de ceux qui pouvaient être appelés de nouveau ; mais le gouvernement, jaloux de l'honneur du pays et plein de sollicitude pour les hommes de science, crut devoir, par une exception qui n'a pas été une des moindres gloires de Magendie, laisser ce jeune savant à ses pacifiques travaux. Un décret impérial, en date du 20 janvier 1814, exempta définitivement Magendie du service militaire. M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, en informa lui-même Magendie par une lettre écrite le 5 mars suivant : « Monsieur, lui disait-il, vous devez cette marque de faveur aux succès que déjà vous avez obtenus dans la science, et je ne doute pas que vous ne redoubliez d'efforts pour vous en rendre de plus en plus digne. » Voilà, de ces faveurs qui ne sont pas moins honorables pour les gouvernements qui les accordent que pour ceux qui en sont l'objet. Tout le monde applaudit à cette libérale mesure, et Magendie, comme l'avait prévu l'homme d'État, justifia par de nouveaux succès toutes les espérances qu'il avait fait concevoir.

Ses premiers travaux, avons-nous dit, remontaient à 1809 ; Magendie avait dirigé ses expériences sur un point de physiologie qui avait été l'objet de nombreuses recherches : à toutes les époques de la science, les physiologistes s'étaient demandé comment s'opère cette éternelle circulation de substance qui se fait d'un

corps à l'autre dans toute la série des êtres organisés; tous avaient cherché à suivre cette migration de la matière qui, après avoir constitué un corps pendant un temps déterminé, passe dans un autre corps pour de là, et indéfiniment, passer dans d'autres corps également périssables; mais, pour que cette grande fonction s'accomplisse, il faut qu'il y ait *absorption* de la matière nutritive, et c'est sur ce point particulier que Magendie a composé l'un de ses premiers mémoires.

Il y avait deux questions à élucider : Quels sont les organes qui puisent les fluides nutritifs dans le tube intestinal pour le transporter dans le système sanguin? Puis, par quel mécanisme ces fluides traversent-ils les tuniques intestinales pour arriver dans des vaisseaux clos? Magendie fit de ces deux intéressantes questions l'objet de deux mémoires.

Les organes chargés de cette absorption étaient connus depuis longtemps, mais on n'avait pu leur faire leur juste part. On sait qu'à l'époque où Harvey venait de découvrir les véritables routes que suit le sang dans sa marche perpétuelle, un professeur de l'école de Pavie avait découvert tout un ordre de vaisseaux qu'on pouvait considérer comme inconnus, auxquels il avait donné le nom de vaisseaux lactés, et qui, depuis, furent désignés sous le nom de vaisseaux chylifères; puis, presque en même temps, un anatomiste français, Jean Pecquet, complétant cette belle découverte, montrait que ces vaisseaux blancs se réunissent en un réservoir commun, et qu'ils versent directement le chyle dans la veine sous-clavière gauche.

La physiologie pouvait donc dire par quelles voies les éléments du chyle formés dans l'intestin vont se jeter dans le torrent de la circulation.

Mais d'autres voies n'étaient-elles pas également ouvertes aux fluides nutritifs pour pénétrer dans la masse du sang? L'école de Hunter ne le pensait pas; elle s'en tenait aux vaisseaux blancs, et refusait aux radicules des veines tout pouvoir absorbant. Haller surtout avait lutté contre cette doctrine dans le siècle dernier; il en avait appelé à des expériences décisives, et il avait prouvé que, pendant la digestion, les liquides pénètrent aussi dans les veines; que celles-ci, par conséquent, s'associent aux lymphatiques pour opérer l'absorption des fluides nutritifs dans les intestins.

Mais vint ensuite Bichat, qui de nouveau refusa aux veines la propriété d'absorber les liquides pour en douer exclusivement les vaisseaux chylifères. Ses contemporains, qui presque tous furent ses élèves, adoptèrent cette opinion; ils ne tinrent plus aucun compte des expériences de Haller et de Meckel.

La science en était là quand Magendie institua ses premières expériences. Magendie n'ignorait pas ce qui avait été fait avant lui; il déclare même dans son mémoire que ses expériences n'avaient été entreprises que pour donner *un degré de certitude* de plus à des explications déjà admises; ces expériences, d'ailleurs très-habilement exécutées et judicieusement interprétées, permirent à Magendie d'établir, ce sont ses expressions, que les vaisseaux lactés ne sont point les organes exclusifs de l'absorption intestinale : conclusion

sage et légitime qui couronnait dignement son travail [1].

Mais restait la seconde question, ce problème obscur que Haller n'avait pas osé aborder, et qui consiste à

[1] C'est en 1821, que Magendie et Delille pratiquèrent la ligature du canal thoracique chez un chien, afin de déterminer si les lymphatiques sont ou non la route unique que parcourent les substances nutritives pour arriver dans le système veineux; expérience que Brodie avait déjà pratiquée; il leur fut facile de s'assurer que des substances toxiques agirent avec autant de rapidité que si le canal thoracique n'avait pas été lié; ces expériences décisives pour prouver l'introduction des substances vénéneuses par des voies autres que celle des lymphatiques, ne résolvaient pas cependant la question pour les substances nutritives; mais le fait principal était établi; à savoir, que les lymphatiques et les veines *participent* à l'absorption non-seulement dans le tube intestinal, mais encore dans la plupart des parties du corps; maintenant restait une question plus délicate à résoudre; c'était celle de savoir si, parmi les substances propres ou étrangères à l'organisme il en est qui s'engagent plus spécialement dans les veines, et d'autres plus spécialement dans les lymphatiques; et ici comme l'a très-bien dit M. Longet, il fallait se mettre à la recherche du rôle particulier à chacun de ces deux ordres de vaisseaux dans les diverses absorptions normales ou accidentelles dont l'économie peut être le siége.

Mais Magendie avait tellement simplifié les phénomènes de l'absorption, que, pour lui, ces sortes de recherches devaient être oiseuses; tout se réduisant en effet à une pénétration semblable à celle qui se fait dans une éponge, il n'y avait plus à rechercher s'il y a des voies dans lesquelles s'engageront de préférence telles ou telles substances, et dans quelles proportions ont lieu ces pénétrations; d'autres heureusement ont repris ces études, et ont établi des distinctions quant à la nature des substances absorbées; et alors on a vu qu'il en résultait de notables différences suivant qu'on avait affaire à des matières grasses neutres, ou à des aliments féculents et sucrés, ou à des aliments albuminoïdes; on comprend que, ces distinctions une fois établies, on a pu se livrer à de fructueuses études; ainsi, pour ne citer que ce qui est relatif aux aliments azotés ou albuminoïdes, M. Jules Béclard a montré, par de savantes analyses du sang de la veine-porte, que

expliquer par quel mécanisme intime les fluides nutritifs sortent de l'intestin pour pénétrer, soit dans les vaisseaux blancs, soit dans les vaisseaux sanguins.

Haller ne s'était occupé que de la marche ascensionnelle du chyle dans les vaisseaux, et ce mode de progression, il l'avait attribué à la contractilité de ces vaisseaux.

Bichat avouait qu'il n'avait fait à ce sujet que des suppositions, et finalement il était resté dans une complète incertitude : « Je crois, disait-il, qu'on ne pourra jamais expliquer comment il se fait qu'un orifice absorbant choisit les molécules nutritives pour les faire monter dans son tube. »

Tel est l'aveu formel, explicite et complet, qu'on peut lire dans l'ouvrage de Bichat, et qui cependant n'a pu désarmer Magendie. Magendie, en effet, ne tarissait pas en plaisanteries sur les petites bouches intelligentes admises, disait-il, par Bichat, oubliant que lui-même, en d'autres temps, prétendait les

de grandes variations dans les proportions des aliments constitutifs sont en rapport direct avec les diverses époques de la digestion d'aliments mixtes. Je ne puis entrer ici dans le détail des nombreuses et très-délicates expériences faites à ce sujet par M. Jules Béclard ; je me contenterai de dire qu'elles lui ont permis de conclure que les matières albuminoïdes entrent dans le sang par la veine-porte et les matières grasses par les chylifères, résultat très-curieux, comme on le voit, et tout à fait scientifique ; d'autant qu'il y a là ce mélange de phénomènes physiques et d'actes, relevant de la vitalité, si intéressant à étudier dans leurs diverses combinaisons ; mais, je viens de le dire, Magendie ne trouvait aucun attrait à ces sortes d'études, surtout dans les dernières années de sa vie ; il lui fallait des phénomènes physiques purs, tels que son imbibition et son exbibition ; il ne sortait pas de là ; tout le reste lui paraissait indigne d'occuper un homme sérieux.

avoir vues. Toutefois, il faut dire que dans son mémoire Magendie usait encore d'une grande réserve ; il se bornait à dire que l'*attraction moléculaire* (car déjà il lui fallait une propriété physique), que l'attraction moléculaire pouvait être l'*une* des causes de l'absorption veineuse, et il faisait remarquer qu'il laissait en dehors l'absorption du chyle par les vaisseaux lactés. A cette époque, Magendie admettait trois genres d'absorption dans l'intestin : l'absorption veineuse, l'absorption lymphatique et l'absorption chyleuse. Du reste, il ne paraissait pas tenir beaucoup à son attraction moléculaire ; car à peu près à la même époque, dans une note sur l'introduction des liquides visqueux dans les organes de la circulation, il disait que tout ce qui pénètre dans les vaisseaux y arrive par des pertuis très-fins, et après avoir été *tamisé* par les organes de l'absorption.

Quoi qu'il en soit, les travaux de Magendie, très-estimables d'ailleurs, avaient jusque-là conservé le caractère que nous leur avons assigné, à savoir : de reprendre, de vérifier ce qui avait été découvert par d'autres, et tout au plus d'établir des théories partielles.

Mais, après avoir hésité quelque temps entre son attraction moléculaire, qui ne lui paraissait applicable qu'à un certain nombre de faits, et son *tamisage*, qui ne devait laisser pénétrer que les fluides les plus ténus, Magendie finit par se rattacher entièrement à un phénomène bien simple, bien connu, mais qu'on n'aurait jamais cru réservé à de si hautes destinées. Je veux parler de l'*imbibition ;* le mot n'était pas plus nouveau que la chose; mais ce qui était nouveau, ce que per-

sonne n'aurait jamais pu soupçonner, c'était l'acception qu'allait lui donner Magendie, et cela pour l'accommoder à une théorie générale.

Suivant Magendie, en effet, l'imbibition est un phénomène très-complexe et tout autre qu'on ne l'entend communément; l'imbibition pour lui a une double propriété, elle s'exerce tantôt de dehors en dedans, et tantôt de dedans en dehors; elle a ainsi deux modes d'action directement contraires : l'un auquel Magendie conserve le nom d'imbibition, et l'autre auquel il ne craint pas de donner le nom d'*exbibition!* Voici maintenant l'application physiologique : par cela même que l'imbibition, comme l'entend Magendie, a cette double propriété, elle explique de la manière la plus claire et la plus simple, non-seulement tous les phénomènes d'absorption, mais encore tous les phénomènes d'exhalation ; je le laisse parler lui-même :

« Ces deux grandes fonctions, dit Magendie, auxquelles on a donné le nom d'absorption et d'exhalation, ne sont autre chose pour nous que l'imbibition s'effectuant tantôt du dehors au dedans et tantôt du dedans au dehors. » (*Leçons sur les phén. phys.*, t. I, p. 84.)

Telle a été l'étrange doctrine à laquelle Magendie s'était définitivement arrêté et qu'il a toujours professée depuis. Et ne croyez pas qu'en cela il ait cru faire une simple supposition ou un rapprochement; Magendie croyait, et très-sérieusement, qu'il avait fait en cela une grande et belle découverte ; il le croyait si bien qu'il prétendait avoir déjà éprouvé le sort réservé à tous ceux qui ont fait de grandes choses dans le monde; qu'il avait été d'abord honni et pres-

que persécuté; mais que si de son vivant il n'avait eu pour prix de ses travaux sur l'imbibition que dédain et rebuts, il pouvait du moins porter avec confiance ses regards dans l'avenir; car, ajoutait-il, des expériences comme les siennes doivent recevoir du temps une juste et éclatante sanction (*loc. cit.*).

Peut-être trouvera-t-on, avec nous, que Magendie s'abusait un peu ici sur la valeur de ses travaux, et que l'imbibition ne lui avait mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Sans menacer le moins du monde sa personne et sans troubler sa vie, on lui avait en effet tout simplement objecté que si l'absorption intestinale, pour ne parler que de celle-ci, se faisait par imbibition, tous les liquides intestinaux passeraient indistinctement dans les vaisseaux environnants, et qu'il en résulterait un mélange aussi complet que celui qui se fait dans les mailles d'une éponge, tandis que dans cette absorption il y a nécessairement une sorte de choix, d'élection; les liquides nutritifs passent, les autres sont éliminés; les partisans des phénomènes physiques ont du reste si bien compris cette insuffisance de l'imbibition qu'ils ont fait intervenir deux autres causes : la pression et l'endosmose.

Mais qui ne voit que la pression aurait les mêmes effets que l'imbibition? que, mécaniquement exercée par les tuniques intestinales, elle ferait aussi pénétrer dans leur épaisseur toute espèce de liquides. Reste donc l'endosmose, qui aurait dû rentrer de tout point dans les idées de Magendie. M. Dutrochet était bien, en effet,

de cette école qui ne veut rien laisser à l'action vitale dans l'accomplissement de nos fonctions; lui aussi aurait voulu supprimer dans l'organisme ce qu'on nomme le *principe vital*, et on sait qu'en attendant il se contentait de l'avoir *dévoilé*. Magendie, cependant, ne s'était point rallié à la théorie de M. Dutrochet. Était-ce parce que M. Dutrochet l'avait dépassé, parce qu'il avait démontré qu'il peut réellement s'opérer dans l'épaisseur des membranes un double courant soumis à des lois régulières et constantes?

Quoi qu'il en soit, l'endosmose elle-même n'aurait pu rendre raison du passage des substances nutritives dans les vaisseaux des tuniques intestinales; si des boissons essentiellement aqueuses peuvent en effet passer par endosmose dans les radicules des veines, on sait qu'il ne saurait en être de même pour les matières grasses, quelque émulsionnées qu'on les suppose [1].

Le mystère de l'absorption intestinale demeure donc aussi profond, aussi impénétrable que par le passé; les théories physiques sont tout aussi impuissantes à les dévoiler que les théories vitales; c'est donc à l'aveu de Bichat qu'il faut en revenir, c'est-à-dire à l'aveu de

[1] Sans admettre l'endosmose comme propre à rendre compte de tous les phénomènes de l'absorption; M. Jules Béclard a pensé que la découverte de M. Dutrochet méritait l'attention des physiologistes, et il en a fait l'objet d'expériences nombreuses; ces expérience n'ont pas été sans résultat, elles ont prouvé à M. Jules Béclard que les phénomènes d'endosmoses peuvent être considérés, au point de vue physique, comme des phénomènes moléculaires de chaleur latente; il a, en effet, démontré, pour ces mêmes expériences, que la direction et l'intensité du courant prédominant sont déterminées, toutes choses égales d'ailleurs, par les différences de chaleur spécifique.

notre ignorance, et le plus sage d'entre nous répondrait encore, comme ce prince de la science auquel était censé s'adresser Voltaire dans son docte et poétique entretien avec Helvétius. Lui aussi demandait comment le chyle va se mêler au sang :

Comment, toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler *nos* veines?

On sait la réponse :

Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie!

Mais maintenant que, tout en cherchant à suivre le cours des substances alimentaires dans l'organisme, nous voici arrivé à ces courants veineux qui viennent de recevoir le chyle pour le verser dans l'organe central de la circulation, et de là dans toutes les parties du corps, le moment est venu de parler des recherches de Magendie sur cette grande et importante fonction, la circulation du sang.

A l'époque où Magendie fit ses premières recherches, la théorie de la circulation était à peu près ce qu'elle est aujourd'hui. Seulement, il semblait à Bichat, et c'était là ce qui le rendait si coupable aux yeux de Magendie, que le sang, parvenu aux dernières extrémités des divisions artérielles, se trouve à peu près en dehors de l'action propulsive du cœur, et que, pour traverser les vaisseaux capillaires, il obéit à une action toute vitale. C'était là, en effet, ce qui avait fait dire à Magendie, dans un mémoire publié en 1817, que la théorie du mouvement circulaire du sang, grâce à Bichat, flottait incertaine, et qu'il y avait lieu de la soumettre

à de nouvelles expériences. Il se mit donc à l'œuvre pour sa part.

Le but expérimental que s'était d'abord proposé Magendie était de déterminer la part que prennent les artères de différents calibres dans le mouvement du sang; ses conclusions furent que les grosses artères ne sont pas irritables, que les petites ne le sont pas non plus, et qu'on ne peut rien dire à l'égard des dernières divisions artérielles. Bichat et Nysten avaient déjà établi, par des faits, les mêmes propositions; mais Magendie avait apporté de nouvelles preuves, et on devait lui en tenir compte.

Le problème cependant n'était pas tout à fait résolu; si les artères ne sont pas irritables, c'est-à-dire susceptibles de se contracter sous l'influence d'un stimulant, peuvent-elles, du moins, se resserrer par le fait de l'*élasticité* de leurs parois? Ce devait être là une question pleine d'intérêt pour Magendie, l'élasticité étant une propriété physique; mais ici il y avait un écueil : Magendie n'allait-il pas, comme pour l'imbibition, faire de cette élasticité la cause première, le moteur essentiel de la circulation du sang? Il faut s'empresser de le reconnaître, Magendie y mit plus de mesure; d'abord il ne prétendit point avoir fait la découverte de l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins; il crut devoir, au contraire, déclarer qu'avant lui la plupart des anatomistes avaient reconnu l'existence de cette propriété dans les artères; seulement il donnait à entendre que c'était lui le premier qui l'avait constatée dans les veines.

Cette élasticité n'avait donc pas eu, pour Magendie,

la même importance que l'imbibition ; nous avons vu que celle-ci lui avait permis d'expliquer deux grandes fonctions, l'absorption et l'exhalation. L'élasticité n'entrait plus que pour une part très-restreinte dans le mécanisme de la circulation ; elle était même à peu près étrangère au mouvement du sang dans les capillaires [1].

[1] L'élasticité artérielle joue cependant un rôle important ; elle est en quelque sorte le régulateur de la circulation du sang. L'élasticité des artères n'ajoute, il est vrai, absolument rien à la force en vertu de laquelle le sang circule dans l'arbre artériel ; car cette force est empruntée tout entière à la contraction des ventricules, mais elle représente une sorte de ressort qui se bande de proche en proche dans la direction suivant laquelle le sang circule, et qui tend à revenir sur lui-même avec une énergie proportionnée à la puissance de distension.

Mais les artères ne sont pas seulement élastiques, elles sont encore *contractiles*, et cette propriété existe aussi dans les veines, quoiqu'à un moindre degré. Les assertions contraires de Magendie ont perdu aujourd'hui toute valeur. La contractilité vasculaire n'est pas appréciable à la vue ; les changements dus à l'élasticité échappent eux-mêmes la plupart du temps à l'observation. Il faut avoir recours à l'expérience. L'excitation galvanique fournit les preuves les plus démonstratives de la contractilité vasculaire.

Lorsqu'on applique, en effet, le courant d'un appareil d'induction sur les artères d'un animal vivant, et surtout sur des artères de petit volume, on peut constater que le diamètre des vaisseaux diminue dans ces conditions de moitié, et souvent même des deux tiers. Ce qui peut induire en erreur dans ces expériences, c'est que la contraction des vaisseaux (de même que la contraction de toutes les *fibres musculaires lisses*) est lente à se produire sous l'influence des excitants ; il faut donc attendre quelques secondes. Mais de même que la contraction est lente à se produire, de même elle est lente à s'éteindre, en sorte que l'observation est des plus faciles. Aujourd'hui qu'on possède dans les bobines d'induction des courants puissants et faciles à manier, la propriété contractile des vaisseaux ne peut plus être contestée.

Très-faible dans les gros troncs vasculaires voisins du cœur, la contractilité croît à mesure qu'on examine des artères plus éloignées du



C'était, de la part de Magendie, une très-sage réserve ; et cette réserve, il la montrait encore lorsque, quatre ans plus tard, en 1820, il publiait le mémoire intitulé : *De l'influence des mouvements de la poitrine sur la circulation.*

Haller, Lamure et Lorry avaient fait, dans le dernier siècle, des expériences intéressantes à ce sujet, et ils avaient conclu de ces expériences que dans l'inspiration le sang des veines est attiré vers le cœur, et que dans l'expiration le sang artériel est poussé vers les organes.

Magendie connaissait ces expériences, mais il trouvait qu'en les instituant on n'avait pas tenu compte de

centre circulatoire. Cette répartition inégale de la contractilité s'accorde avec ce que nous savons sur le rôle de cet ordre de vaisseaux. Les premières parties de l'arbre vasculaire sont principalement des organes de transport ; leur rôle consiste surtout à régulariser le cours du sang ; l'élasticité y domine. A mesure qu'on se rapproche de la périphérie, les artères, de plus en plus contractiles, règlent en quelque sorte la quantité de sang qui traverse les organes ; aussi ces quantités sont-elles très-variables suivant les conditions physiologiques.

L'expérience a trouvé la vérification dans la structure même des vaisseaux. L'élément contractile, c'est-à-dire l'élément musculaire, abonde dans les vaisseaux artériels de petit calibre, tandis qu'il va sans cesse en diminuant à mesure qu'on se rapproche du centre circulatoire.

La contractilité des vaisseaux de petit calibre représente évidemment ce qu'il y a de plus important dans le problème circulatoire, car il résulte de cette propriété, soumise (de même que toute contraction musculaire) à l'influence nerveuse, il résulte, dis-je, de cette propriété que les organes n'ont pas dans leur intérieur une circulation d'une abondance définie et toujours la même. Une glande fonctionne-t-elle, le sang qui la traverse y aborde beaucoup plus largement que dans les moments où l'action sécrétoire est suspendue. La face rougit ou pâlit sous une influence nerveuse, etc. Les phénomènes dont nous parlons existent partout, et jusque dans la profondeur du système vasculaire.

toutes les conditions du problème; il crut donc devoir les reprendre sur de nouvelles bases. Nous n'en donnerons point ici le détail; nous dirons seulement qu'après avoir très-judicieusement exposé, dans son mémoire, tous les incidents de ces expériences, il se résumait en disant : que la respiration modifie le cours du sang veineux : 1° par l'influence qu'elle exerce sur le sang artériel; 2° par son action directe sur le mouvement du sang dans les veines.

Nous n'irons pas plus loin dans cet exposé des travaux de Magendie sur la circulation. Ici, comme partout, Magendie s'était attaché à vérifier et à contrôler tout ce qui arrivait à sa connaissance, mais

Les voies par lesquelles le sang s'écoule des artères dans les veines sont donc susceptibles de grandes variations dans leur diamètre. La contraction du ventricule et l'élasticité de l'arbre artériel chassent, il est vrai, à chaque instant, au travers du système capillaire et vers le système veineux, une quantité de sang équivalente à celle qui entre dans l'aorte ; en d'autres termes, la quantité de sang qui entre dans le système veineux dans un temps donné est équivalente à celle qui est poussée par le cœur dans l'aorte dans le même temps. Mais le sang, pour passer dans les veines, ne suit pas toujours les mêmes voies. Certaines parties du système vasculaire se trouvent contractées à certains moments, et certaines autres se trouvent dilatées. Le sang suit toujours son cours; mais tantôt il passe plus abondamment par certaines voies, et tantôt plus abondamment par d'autres. Enfin, le resserrement contractile des petits vaisseaux peut être porté au point de déterminer des arrêts de circulation; c'est ce qui arrive dans les parties congestionnées et au début des inflammations. (Voyez nos Recherches sur les vaisseaux capillaires.)

La contractilité des vaisseaux, ou, en d'autres termes, la contraction de la tunique musculaire des vaisseaux est sous l'empire du grand sympathique. En agissant sur les filets de ce nerf, on détermine la contraction des vaisseaux, tout aussi bien que lorsque l'excitant porte sur le vaisseau lui-même.

toujours en partant des mêmes principes, c'est-à-dire en ne tenant compte que des phénomènes purement physiques.

La circulation assurément offrait un vaste champ à ces sortes de recherches; mais Magendie, écartant ici toute intervention vitale, en était venu à ne plus voir dans l'appareil de la circulation qu'une machine qu'il appelait hydraulique, et qui au lieu d'eau envoie du sang dans toutes les parties du corps pour le reprendre et le pousser de nouveau vers les mêmes parties.

Magendie était tellement pénétré de cette idée, qu'il avait été jusqu'à proscrire les dénominations, devenues vulgaires, de cœur, d'oreillettes et de ventricules; pour lui, il n'y avait plus dans la poitrine que deux pompes adossées l'une à l'autre, l'une qu'il appelait la pompe droite, et l'autre la pompe gauche; ce n'est pas tout, au lieu de dire ventricules et oreillettes, il voulait qu'on dît corps de pompe et réservoirs. Il aurait même voulu qu'on ne parlât plus ni d'artères ni de veines, mais qu'on dît tout simplement les grands tuyaux et les petits tuyaux; bref, il en était revenu, sous ce rapport, à la physiologie de Descartes.

Certainement, tout cela peut se dire, ce sont des comparaisons, des rapprochements qu'on peut se permettre; mais Magendie oubliait une chose dans toutes ses démonstrations prétendues positives, c'est que tout cela est doué de la vie, c'est que cette machine hydraulique se meut, agit et fonctionne d'elle-même; qu'au lieu de parois rigides et de pistons mobiles, elle a des parois vivantes et contractiles. Sans doute, pour que le sang circule, il faut un appareil mé-

canique, il faut qu'il trouve dans le cœur un moteur central, et dans les vaisseaux une carrière à parcourir. Mais ce mouvement, d'où vient-il? quelle en est la source? où est l'ouvrier qui l'a communiqué à cette machine? et d'où vient qu'une fois communiqué il ne s'arrête plus, il va continuer pendant de longues années, sans jamais s'épuiser, et la nuit et le jour, pendant la veille et pendant le sommeil, et cela dans un ordre toujours le même, dans une mesure toujours égale, suivant un rhythme qui sera le premier indice de la vie et sa dernière manifestation[1]?

[1] Il avait là quelques belles questions à étudier, mais dans un tout autre ordre d'idées. N'est-ce pas, en effet, quelque chose de merveilleux que cette propriété inhérente au cœur de se contracter d'une manière toute spontanée et suivant un rhythme toujours le même? Propriété tellement inhérente que le cœur, arraché de la poitrine et vide de sang, n'en continue pas moins de battre pendant un certain temps; bien plus, divisé en morceaux, chaque tronçon, chaque morceau offre encore des alternations régulières de contraction et de relâchement.

Maintenant, quelle est la cause qui produit et entretient cette contractilité du cœur? Est-ce seulement, comme le voulait Haller, l'impression que le sang lui-même suscite dès qu'il touche la surface interne de cet organe? Est-il le *stimulus* normal et indispensable de ces contractions? Mais d'où vient alors que cette impression constante produit des contractions intermittentes et rhythmiques? D'où vient qu'après chaque contraction il se produit un relâchement?

Faudrait-il, comme le prétendent quelques auteurs, attribuer cette périodicité rhythmique à l'action du sang, non plus sur la surface de ses cavités, mais sur le tissu même qui le constitue, de telle sorte que les mouvements cardiaques dépendraient de l'intermittence de la pénétration du sang dans les vaisseaux propres du cœur? Mais qui ne sent que la difficulté ici n'est que reculée? En effet, il y aurait alors à se demander comment il se fait que cette pénétration du sang dans les vaisseaux cardiaques est-elle-même périodique? quelle est la cause qui l'assujettit elle-même à un rhythme? M. Longet a cru lever la dif-

Voilà ce que Magendie n'a jamais voulu remarquer, ce qui n'attirait pas même son attention; mais peut-être va-t-il voir tout autrement les choses, et tenir un autre langage, maintenant que nous allons entrer avec lui dans un ordre de fonctions essentiellement différentes, fonctions que l'homme seul possède dans toute leur plénitude, qui lui permettent de percevoir les sensations les plus délicates et les plus variées, matériaux de sa pensée et de son intelligence; qui lui donnent le pouvoir de réagir sur tout ce qui l'environne par des organes auxquels il peut intimer ses volontés, fonctions enfin qui vont nous mettre tellement en face de la vie, que c'est à peine si nous trouverons un seul acte comparable à ce qui se passe dans le monde extérieur.

Il est à peine besoin de dire que c'est du système nerveux que nous allons parler. Magendie s'est beau-

ficulté en disant que le cœur porte en lui-même, *en vertu de sa texture* musculaire et nerveuse, la faculté d'exécuter des contractions rhythmiques, et quo dans le cœur la contraction appelle le relâchement, comme dans tous les autres muscles l'action amène le repos. Évidemment, ce n'est pas là une explication, pas plus que la définition de la vertu dormitive pour l'opium.

S'il nous était permis de hasarder ici une supposition, nous dirions que cette action périodique du cœur pour chasser le sang de ses cavités doit tenir à la combustion pulmonaire du sang, qui elle-même se fait d'après un rhythme auquel est subordonné celui des battements du cœur, de telle sorte que sa précipitation entraîne celle des mouvements du cœur; pour produire des mouvements, il faut le contact vivifiant d'un sang brûlé; aussi, dans la course, les poumons, véritables soufflets, hâtent cette combustion, et le cœur, pour en faire bénéficier tous les organes moteurs, hâte lui-même ses coups de piston. Tout cela pourra paraître bien hypothétique; mais je crois que si Magendie, au lieu de s'obstiner au jeu de sa double pompe, avait songé au jeu des machines à vapeur, qui, elles aussi, produisent des mouvements, et des mouvements saccadés, il aurait travaillé pour l'avenir.

coup occupé des phénomènes propres à ce système; il serait impossible de dire combien il a fait d'expériences à ce sujet. Il est vrai que presque toutes ont abouti à constater des découvertes qui ne lui appartenaient pas; mais quelle certitude et quelle valeur ne leur donnait-il pas lorsque, après avoir répété et varié les expériences de mille manières, il venait dire : « Oui, cela est exact, j'en ai constaté moi-même la réalité ! » Et cet aveu, quand il se résignait à le faire, avait d'autant plus d'autorité dans sa bouche que presque toujours il avait commencé par nier; c'était même là un des côtés de son caractère; il éprouvait une sorte de satisfaction lorsqu'il pouvait dire à ses auditeurs : « Voilà, messieurs, ce que tout le monde croit, ce que tout le monde affirme, ce qu'on professe dans tous les cours; eh bien, moi je viens de prouver que cela n'est pas. » Il s'occupait fort peu de savoir si une opinion était ancienne ou non, si elle avait pour elle les plus grandes autorités; il ne se décidait que d'après le témoignage de ses propres sens, quelquefois, il est vrai, un peu trop vite et un peu légèrement; ainsi avait-il fait à l'égard de la première paire des nerfs qui naissent du cerveau. On sait que depuis Vésale tous les anatomistes s'étaient accordés à leur reconnaître la propriété de percevoir les odeurs; or Magendie vint tout à coup déclarer qu'il les avait dépossédés de cette propriété, et qu'il les avait ramenés dans la catégorie des organes dont les propriétés, disait-il, sont complétement inconnues!

Certainement c'est encore faire marcher la science que de faire tomber des erreurs; mais n'est-ce point

la faire reculer que de remettre sans cesse en doute des vérités définitivement acquises? Ici, d'ailleurs, tout tenait à une méprise. Magendie, dans ses expériences, avait laissé intacte la sensibilité générale de ces organes, et la persistance de cette sensibilité lui avait fait croire à la persistance de leur sensibilité spéciale.

Cette indifférence de Magendie pour tous les travaux autres que les siens était du reste si complète que plus d'une fois il lui est arrivé, et de la meilleure foi du monde, de donner comme autant de découvertes des résultats que ses devanciers ou ses contemporains avaient signalés depuis longtemps[1].

Ainsi, lorsqu'il voulut reprendre les belles expériences à l'aide desquelles la physiologie moderne a pu établir quelles sont, dans l'encéphale, les parties où aboutissent les impressions et celles d'où émanent les

[1] Je n'ai jamais mis en doute la bonne foi de Magendie; comme il avait peu d'érudition, et qu'il ne prenait aucun souci de ce qui se faisait de son temps, tantôt il niait, et c'était là ce qui lui arrivait le plus souvent, tantôt il affirmait que c'était à lui que la chose était due, et toujours de la meilleure foi du monde; je trouve donc que M. Flourens a été un peu sévère pour Magendie, lorsque, traçant son portrait, il a dit *que si sa vive perspicacité lui a permis de découvrir la vérité, que s'il a su la mettre au jour avec simplicité et justesse, aussi bien employait-il une rude énergie à la combattre toutes les fois qu'elle ne lui est pas venue de lui-même.*

Il y mettait en effet une rude énergie, mais c'est qu'il ne la croyait pas vérité, et sa grande raison, c'est qu'elle ne venait pas de lui. Ainsi c'était, si vous le voulez, de sa part, une singulière prétention, une étrange infatuation, mais ce n'était pas de la mauvaise foi; il n'avait confiance qu'en lui; tout autre ne lui inspirait que des doutes ou des préventions telles, qu'à tout événement, et pour ne pas se compromettre, il commençait par nier; c'est le plus sûr; nous aurons toujours le temps, disait-il, de voir si c'est fondé ou non.

volitions, il fut tout surpris des effets qui résultaient des lésions exercées par lui sur ce qu'on a nommé les faisceaux du bulbe, les pédoncules cérébelleux, les tubercules quadrijumeaux, les corps striés et le cervelet. « Voilà, messieurs, disait-il aux assistants, la première fois que je vois pareille chose ; » et il ne se doutait pas le moins du monde que, dès le siècle dernier, Pourfour Dupetit, et plus récemment Saucerotte, Rolando, Legallois et M. Flourens, avaient signalé la plupart de ces phénomènes.

D'autres fois, il est vrai, c'étaient des faits complétement oubliés qu'il restituait à la science : ainsi le liquide désigné sous le nom de *liquide céphalo-rachidien* avait été découvert sur des cadavres par Cotugno ; Haller en avait également reconnu l'existence; mais la science n'en tenait plus compte lorsque Magendie, en 1825, reprit les mêmes expériences sur des animaux vivants, et mit de nouveau hors de doute l'existence du liquide découvert par Cotugno.

Il en a été de même pour ce qui concerne le *vomissement*. François Bayle, en 1681, avait prouvé, par des expériences, que l'estomac est passif dans l'acte du vomissement; Chirac, Schwartz et Hunter avaient répété ces expériences et soutenu la même opinion ; mais ces faits étaient à peu près oubliés, lorsque Magendie, reprenant les expériences et les poussant beaucoup plus loin, ne laissa plus de doutes dans les esprits [1].

[1] M. Flourens n'a vu qu'un travail de vérification dans ce que venait de faire Magendie ; et il cite aussi Chirac, qui, dit-il, avait soutenu devant l'ancienne Faculté de médecine que l'estomac reste inactif dans l'acte du vomissement. Magendie, ajoute



Je dois, du reste, le dire de nouveau, Magendie apportait dans ses prétentions la plus grande bonne foi; dès qu'on lui montrait, pièces en mains, qu'il était dans l'erreur, qu'il niait une chose vraie, ou qu'il s'attribuait une priorité qui ne lui appartenait pas, il se

M. Flourens, prouva par une expérience *décisive* que Chirac avait raison. Mais savez-vous quelle était cette expérience décisive? M. Flourens avait trop bon goût pour la faire connaître en séance publique et devant des gens du monde. Je n'en avais rien dit non plus, par un sentiment que chacun comprendra : Magendie avait substitué chez un animal vivant, chez un chien, une vessie *de cochon* à l'estomac!

Cette expérience lui a fait, en son temps, beaucoup d'honneur; on l'a trouvée rigoureuse et tout à fait probante.

Quant à moi, j'avais trop dit en affirmant qu'elle n'avait plus laissé de doutes dans les esprits; et d'abord le problème n'était pas résolu. N'est-ce pas, en effet, un assez étrange moyen de savoir à quoi s'en enir sur les fonctions d'un organe que de le supprimer et de lui substituer un corps inerte? Et, ensuite, que conclure du rejet de matières contenues dans une poche pressée de toutes parts et chez un animal à l'agonie?

Quelle différence avec le fait que je vais citer, et qui a été savamment exposé à l'Académie de médecine par M. Sappey.

Voici le fait :

Un jeune berger, attaqué à plusieurs reprises par un taureau, avait eu le ventre ouvert dans son plus grand diamètre transversal; la plupart des viscères abdominaux s'étaient échappés et flottaient librement au dehors. A l'aide de pressions convenablement dirigées, la masse intestinale avait été réduite; l'estomac seul, par son volume énorme (car il était plein d'aliments), restait irréductible. Pour obtenir ce résultat, dit M. Sappey, deux procédés bien différents pouvaient être mis en usage : l'un consistait à comprimer le viscère, de manière à faire refluer les aliments dans l'œsophage, et de l'œsophage au dehors; l'autre consistait à administrer l'émétique. Le médecin qui avait été appelé, M. Patry, crut devoir donner la préférence au procédé mécanique. Mais toutes ses tentatives furent inutiles, l'orifice supérieur de l'estomac resta hermétiquement fermé; il dut recourir à l'émétique.

Lorsque les premières nausées se firent sentir, l'estomac, soulevé

rendait tout aussitôt, et avouait loyalement qu'il s'était trompé.

Il est cependant une découverte au sujet de laquelle Magendie s'est montré un peu moins facile; il est vrai que c'est une de ces découvertes qui font époque dans la science, et qui suffisent pour immortaliser un

par le médecin, était entièrement à découvert; l'homme de l'art se trouvait, par conséquent, dans les conditions les plus favorables pour bien observer les phénomènes qui allaient se passer.

Ces phénomènes, très-judicieusement relatés dans l'observation, et que je ne puis reproduire ici à raison des nombreux détails qui les accompagnent, ont été très-savamment interprétés par M. Sappey, et ils lui ont permis d'établir que quatre organes prennent part au vomissement : l'œsophage, l'estomac, le diaphragme et les muscles abdominaux. Les contractions de l'estomac, bien que lentes et graduées, sont réelles et constantes.

M. Sappey établit en outre que l'estomac, agissant par ses contractions lentes et graduées sur les matières alimentaires qui le distendent, les refoule de la périphérie vers le centre, et détermine leur reflux dans l'œsophage au moment où le cardia se dilate.

Telles sont, a dit en terminant M. Sappey, les conclusions qu'on peut tirer de l'observation faite sur l'homme, par M. Patry; je les livre (avec quelques autres relatives de ce qui se passe chez les animaux) à l'appréciation de l'Académie.

Et l'Académie a parfaitement apprécié le beau rapport de M. Sappey; elle a compris que c'est par de telles observations qu'on fait marcher la science. Voyez, en effet, le médecin en face de cet affreux désordre : l'estomac ne peut rentrer dans le ventre, si on ne le vide; il faut qu'il vomisse la masse d'aliments qu'il contient; les moyens mécaniques sont impuissants. Que fait l'homme de l'art? il ne se laisse influencer par cette idée que l'estomac est un viscère inerte, passif pas dans l'acte du vomissement; il provoque son action propre à l'aide d'un médicament, il suscite des contractions de l'estomac et le débarrasse de tout ce qu'il contient; il peut alors être réduit, et le malade guérit. Le médecin communique ses observations à un corps savant; il y trouve un digne interprète qui analyse, qui commente ses observations, et qui, finalement, en déduit des propositions qui fixent nos idées sur une question qu'on croyait résolue.

nom ; un court historique donnera une idée de son importance, et établira les droits que Magendie pouvait faire valoir.

Galien disait déjà de son temps qu'Érasistrate, Eudème et Hérophile avaient légué un grand problème à la postérité quand ils s'étaient demandé comment il se fait que, dans certaines parties du corps, c'est tantôt le mouvement seul qui est aboli, tantôt c'est seulement la sensibilité, et que, dans d'autres cas, c'est tout à la fois le mouvement et la sensibilité, *quo pacto interdùm sensus duntaxat, interdùm motus, nonnunquam ambo simul pereant* (*de locis affectis*).

Ces grands anatomistes avaient donc parfaitement compris que la sensibilité et le mouvement doivent avoir des sources distinctes dans les centres nerveux, et que, des cordons qui descendent de ces centres, les uns doivent être exclusivement destinés aux mouvements et les autres à la sensibilité. Mais, quels sont de ces nerfs ceux qui transmettent au cerveau ce qu'on pourrait appeler le *sentir* et quels sont ceux qui, en sens inverse, transmettent aux organes le *vouloir?* C'est là ce que les anciens ignoraient complétement, et, après plus de vingt siècles, les modernes en étaient encore à se poser le problème. Lamarck, il est vrai, entrevoyait que, pour les nerfs spinaux, les filets sensitifs ont des foyers distincts de ceux d'où partent les filets moteurs; mais il n'allait pas plus loin. Alex. Walker voyait deux racines, et il leur attribuait des fonctions différentes; mais il se méprenait sur leurs usages. Enfin vint Ch. Bell, qui, le premier, en 1811, époque à jamais mémorable dans l'histoire de la physiologie,

institua des expériences décisives : il démontra que, des deux racines qui forment les nerfs spinaux, c'est l'antérieure qui est destinée au mouvement et la postérieure au sentiment, et que de leur jonction résulte, pour les nerfs spinaux, la double propriété d'être tout à la fois des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs.

Maintenant, comment Ch. Bell était-il arrivé à cette grande découverte? Était-ce par le hasard heureux de quelque expérience ou par la puissance du raisonnement? Ch. Bell n'a rien dû au hasard; une idée, et c'est en cela qu'il faut l'admirer, une idée le conduisit à faire ses expériences, et il eut le bon esprit de les raisonner.

Ce fut sur des animaux récemment tués que Ch. Bell crut devoir opérer. Ayant mis à nu les racines des nerfs spinaux, il put s'assurer que, chaque fois qu'il irritait les racines antérieures, il provoquait tout aussitôt des convulsions dans les muscles correspondants, tandis qu'en excitant les racines postérieures il ne pouvait produire aucune contraction musculaire.

La première partie du problème se trouvait donc déjà résolue : la propriété motrice appartenait bien aux racines antérieures; l'expérience directe avait prononcé, la déduction logique fit le reste. « Je compris alors, dit Ch. Bell, que, si les nerfs rachidiens ont la double propriété du mouvement et du sentiment, c'est parce qu'ils sont formés de deux racines, et puisque de ces deux racines c'est l'antérieure qui est destinée au mouvement, la postérieure doit nécessairement être réservée à la sensibilité. » (*An idea of a new anatomy of the brain.*)

Voilà comment Ch. Bell, associant le raisonnement à l'expérience, compléta sa découverte et put donner la solution entière du problème.

Pascal a dit quelque part que les anciens ont plutôt manqué du bonheur de l'expérience que de la force du raisonnement. Né dans les temps modernes, Ch. Bell a eu tout à la fois et ce bonheur et cette force; le raisonnement sans l'expérience ne l'aurait conduit qu'à de vaines suppositions, l'expérience sans le raisonnement ne lui aurait donné que des éléments incomplets; en éclairant, au contraire, comme il l'a fait, l'expérience par le raisonnement, il a pu dégager la vérité tout entière.

Mais Ch. Bell ne devait point en rester là; cette première distinction établie entre les filets moteurs et les filets sensitifs ne s'appliquait qu'aux cordons nerveux qui descendent de la moelle épinière; restait à déterminer quels sont des nerfs qui naissent de l'encéphale ceux qui sont destinés au mouvement et ceux qui sont destinés au sentiment.

On sait que bien des recherches avaient été faites sur ce point, et toujours sans succès, lorsqu'en 1821 Ch. Bell eut l'idée de pratiquer sa fameuse expérience comparative sur un âne : il commença par le nerf facial; cette section était à peine pratiquée que la moitié correspondante de la face était frappée d'une immobilité complète. Le nerf facial était donc un nerf moteur; mais ici ce ne fut pas le raisonnement, ce fut l'expérience directe qui donna la contre-épreuve. Ch. Bell avait déjà la conviction que le nerf facial étant un nerf moteur, le trijumeau devait être un nerf sensitif; pour

mettre ce fait hors de doute, il coupa les branches du trijumeau, et le résultat confirma cette prévision : la sensibilité était complétement éteinte dans la région correspondante.

Mais, si le nerf facial préside aux mouvements de la face, c'est lui qui doit donner à la physionomie ses différentes expressions; y réfléchir en quelque sorte toutes les agitations de l'âme. Pour en donner la preuve expérimentale, Ch. Bell pensa qu'il devait choisir un autre sujet : l'âne peut avoir des passions très-vives; mais il parut à l'expérimentateur que sa physionomie n'est pas très-propre à en exprimer toutes les nuances; il préféra donc prendre dans la ménagerie d'*Exeter-Change* le singe le plus vif et le plus impressionnable qu'il pût trouver. Sans plus de préparation, il lui coupa le nerf facial; excité par la douleur, le pauvre singe se mit à grimacer avec un redoublement d'énergie, mais très-exactement d'un seul côté de la figure, l'autre demeurant dans une complète immobilité.

Personne assurément n'aurait eu l'idée de répéter cette expérience sur l'homme; mais la nature devait s'en charger. Toutes les personnes qui avaient été admises à voir le singe opéré par Ch. Bell avaient été frappées de l'étrange analogie que sa physionomie présentait avec celle d'un acteur alors fort en vogue à Londres et qui se donnait comme pouvant à volonté exprimer toutes sortes de passions d'un côté de sa figure, tout en maintenant l'autre moitié dans une parfaite immobilité. L'expérience de Ch. Bell donna le mot de l'énigme : on reconnut que cet homme, atteint

d'une hémiplégie faciale par suite d'une lésion accidentelle du nerf moteur, tirait tout simplement parti d'une infirmité naturelle.

Telles furent les mémorables expériences auxquelles Magendie devait aussi attacher son nom. Nous venons de dire que c'est en 1811 que Ch. Bell avait institué ses premières expériences, celles qui avaient pour objet les propriétés des nerfs spinaux, et que celles relatives aux nerfs encéphaliques remontaient à 1821. Dans l'intervalle, un élève de Ch. Bell, John Schaw, était venu en France et avait répété les expériences de son maître à l'École vétérinaire d'Alfort en présence de plusieurs physiologistes. C'est alors que Magendie en eut connaissance et qu'il leur donna de la publicité dans son *Journal de physiologie.*

Magendie disait dans une première note qu'il ne connaissait pas encore dans son entier le travail de Ch. Bell, mais qu'il avait constaté par lui-même les résultats principaux.

Ch. Bell avait pratiqué ces expériences sur des animaux récemment tués; Magendie, pour vérifier les faits, alla plus loin : il fit ce que Ch. Bell n'avait pas osé ou n'avait pas voulu faire, il répéta les expériences sur des animaux vivants, et il annonça, d'abord dans son journal, qu'ayant opéré sur les racines postérieures, *il devait regarder comme probable qu'elles sont en effet plus particulièrement destinées à la sensibilité.*

S'étant ensuite décidé à couper les racines antérieures, les effets ne lui parurent pas moins concluants en faveur de l'opinion de Ch. Bell. *Les membres*, dit-il,

demeurèrent immobiles et flasques, tandis qu'ils conservaient une sensibilité non équivoque (Journal de physiologie, 1821, *loc. cit.*).

Magendie, cependant, n'était pas encore parfaitement convaincu ; pour rendre l'expérience plus décisive, *pour ne rien négliger*, dit-il, *je coupai à la fois les racines antérieures et les racines postérieures, et il y eut alors perte absolue du sentiment et du mouvement.*

Nous pourrions ajouter que, dans une note publiée en 1823, Magendie fit connaître comment il était parvenu à provoquer de vives contractions musculaires en agissant sur les racines antérieures à l'aide du galvanisme; mais chacun sait que c'est à un autre physiologiste, à M. Longet, qu'était réservé l'honneur de donner en ce sens une nouvelle démonstration de la théorie de Ch. Bell.

Quant à ce genre particulier de sensibilité désigné sous le nom de *sensibilité récurrente*, qu'on avait cru reconnaître dans les racines antérieures, et dont on avait voulu attribuer la découverte à Magendie, il n'y a plus aujourd'hui à en parler; des recherches faites depuis et avec beaucoup de soin ont prouvé qu'on s'était laissé aller sous ce rapport à une véritable illusion [1].

[1] La transmission des impressions sensitives par les racines postérieures, et la transmission en sens inverse des incitations motrices par les racines antérieures des nerfs rachidiens, sont aujourd'hui au nombre des vérités physiologiques les mieux établies. Il n'est pas d'expérimentateur qui n'en ait maintes fois vérifié la justesse.

Il arrive pourtant, parfois, qu'on rencontre des animaux chez lesquels l'excitation des racines antérieures des nerfs détermine de la douleur. Cette exception à la loi générale s'observe particulièrement

Voyons plutôt ce que Magendie a ajouté aux expériences de Ch. Bell sur les nerfs encéphaliques. Ch. Bell, pour s'assurer des sources de la sensibilité en

dans l'espèce canine. Ce fait a été constaté pour la première fois, il y a vingt-cinq ans (1839), dans le laboratoire de Magendie par M. Longet. On n'a pas oublié que cette prétendue découverte devint, entre le professeur et l'élève, l'objet d'un débat passionné.

A quoi tient ce phénomène? Serait-il vrai que la racine antérieure des nerfs rachidiens n'est pas exclusivement motrice? Renfermerait-elle sous un même névrilemme, et au milieu des filets conducteurs, des incitations motrices, quelques rares filets destinés à la transmission de la sensibilité? Telles furent les premières suppositions.

Mais Magendie ne tarda pas à s'apercevoir que si l'on coupe la racine antérieure sur laquelle des signes de sensibilité ont été constatés, le *bout central* de cette racine, c'est-à-dire le bout qui tient à la moelle est devenu insensible, tandis que le *bout périphérique*, c'est-à-dire celui qui tient aux organes, est le seul qui révèle encore une sensibilité non équivoque. En supposant que la racine antérieure renferme des filets de sensibilité, évidemment ces filets ne devaient pas se comporter dans cette racine comme dans la racine postérieure; car, dans cette supposition, le seul bout de la racine qui aurait dû rester sensible, c'était le bout central, tandis qu'on venait de constater précisément le contraire. De là le nom de *sensibilité récurrente* ou de *sensibilité en retour*, donné à ce phénomène imprévu, pour le distinguer de la sensibilité mise en jeu par l'excitation des racines postérieures.

D'où vient cette sensibilité récurrente? comment l'excitation de la racine antérieure, racine motrice, peut-elle éveiller la sensibilité? M. Flourens a dit en parlant de Magendie : « Impitoyable envers lui-« même autant qu'il l'était envers les autres, il a passé vingt ans de « sa vie à chercher la solution de ce nouveau problème, et l'on peut « dire aujourd'hui, à l'honneur de sa mémoire, qu'il l'a trouvée... « La sensibilité récurrente est la découverte de M. Magendie. »

M. Flourens se trompe. Ce que Magendie appelait la sensibilité récurrente, il ne l'a pas plus expliquée qu'il ne l'avait découverte. Ce que Magendie a constaté, et ce que tous les expérimentateurs ont constaté après lui, c'est que toutes les fois qu'on a préalablement coupé la racine postérieure correspondante à la racine antérieure en expérience, il ne se produit plus rien, c'est-à-dire que dans ces con-

ce qui concerne la face, s'était borné, avons-nous dit, à couper les branches du trijumeau, et seulement à leur point d'émergence. Pour rendre l'expérience plus

ditions la racine antérieure n'accuse jamais la moindre trace de sensibilité.

La sensibilité de la racine antérieure est donc une sensibilité indirecte : voilà ce que Magendie a montré. Il n'a pas été plus loin. Quelques physiologistes ont supposé, et Magendie penchait vers cette supposition, que la sensibilité de la racine antérieure lui était transmise par la racine postérieure à l'aide des anastomoses périphériques, c'est-à-dire qu'elle tenait aux connexions des nerfs moteurs avec les nerfs sensitifs dans les tissus : supposition en harmonie avec la doctrine, aujourd'hui insoutenable, des anses nerveuses de retour, ou des cercles nerveux sans terminaisons libres. D'autres ont pensé qu'au point de jonction des deux racines (au niveau du ganglion intervertébral), quelques filets nerveux de sensibilité provenant de la racine postérieure, au lieu de se diriger du côté de la périphérie, remontaient dans la racine antérieure pour se porter du côté de la moelle. Mais, dans cette manière de voir, on n'explique pas pourquoi le bout périphérique de la racine antérieure coupée est le seul sensible.

En réalité, les racines antérieures sont insensibles. Le phénomène de la sensibilité récurrente n'est qu'une apparence. Rappelons d'abord ce qu'on a trop oublié, c'est que les traces de sensibilité qui se montrent lorsqu'on excite les racines antérieures, ne sont pas *constantes ;* elles dépendent du moment de l'observation, et surtout de la nature et du degré de l'excitation. Ce phénomène tient à des causes diverses, dont deux au moins sont bien connues aujourd'hui.

La sensibilité dite récurrente se montre le plus souvent lorsqu'on excite la racine antérieure à l'aide du galvanisme. Or, il se produit ici quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle la *contraction induite.* Les expériences de M. Dubois-Reymond ont montré que lorsqu'on fait passer un courant par un segment plus ou moins étendu d'un rameau nerveux, non-seulement l'état du rameau compris dans le circuit est modifié, mais encore il survient dans toute l'étendue du rameau nerveux, au-dessus et au-dessous des points d'application du courant, un changement moléculaire, d'où résulte le développement d'un courant nerveux. Le phénomène est plus compliqué lorsque le courant dont on fait usage n'est pas *très-faible :* non-seulement alors l'état du rameau nerveux en expérience est modifié, mais, de proche en proche, l'état

probante, il aurait fallu remonter plus haut, et, par une section intracranienne, couper le tronc du nerf lui-même. C'est ce que fit Magendie en 1824, à l'exemple toutefois de Fodéré, qui, dès 1822, avait pratiqué cette même opération.

Les résultats obtenus ne laissèrent plus aucun doute;

du faisceau nerveux d'où se détache ce rameau l'est aussi; d'où il résulte que non-seulement le *rameau* en expérience fait contracter les organes musculaires dans lesquels il répand ses filets terminaux, mais encore le *faisceau* nerveux lui-même fait contracter les muscles animés par des rameaux sur lesquels l'excitation n'a pas directement porté. Si les fibres nerveuses indirectement excitées, au lieu d'être des fibres motrices sont des fibres sensitives, elles réveilleront la sensibilité. Lorsqu'on excite la racine antérieure d'un nerf à l'aide d'un courant, l'excitation peut donc se transmettre au-dessus et au-dessous des points excités. Au-dessous, c'est-à-dire du côté où la racine motrice se réunit à la racine de sensibilité, le tronc mixte tout entier, ou tout au moins quelques-uns des éléments sensitifs de ce tronc mixte peuvent éprouver la stimulation indirecte, d'où la mise en jeu de la sensibilité.

D'un autre côté, et M. Brown-Séquard a contribué plus que personne à appeler l'attention des physiologistes sur ce point, l'excitation *mécanique* de la racine antérieure peut suffire à éveiller des phénomènes de sensibilité, tout en n'agissant pourtant que comme agent de mouvement. C'est ce qu'il est aisé de concevoir. L'excitation de la racine antérieure, toutes les fois qu'elle est pratiquée sur un animal qui n'est pas épuisé, détermine dans le groupe musculaire auquel elle correspond une contraction brusque, irrégulière, non modérée par la volonté. Or, cette contraction violente ne peut s'opérer sans que la sensibilité que possède le muscle (tout muscle est sensible, bien qu'il le soit moins que la peau) ne soit mise en jeu. Cette sensibilité éveillée par la contraction spasmodique du muscle, cette douleur est transmise aux centres nerveux par ses voies naturelles, c'est-à-dire par la racine postérieure correspondante à la racine antérieure excitée, et l'animal l'accuse par ses cris ou par ses agitations.

Tout concourt donc à démontrer que non-seulement la racine antérieure n'est pas sensible, mais encore qu'elle n'emprunte rien à la racine postérieure.



non-seulement les téguments de la face furent frappés d'insensibilité, mais cette insensibilité atteignit la surface du palais, de la langue, et l'intérieur des narines.

Seulement Magendie, dans ses conclusions, alla un peu trop loin; il prétendit que cette section intracranienne du trijumeau entraînait aussi la perte de la vue, de l'odorat et de l'ouïe. C'était aller au delà des faits, il fallait se borner à dire que la section complète du trijumeau, en abolissant dans ces organes la sensibilité générale, apporte par cela même des troubles notables dans leur sensibilité spéciale.

Mais laissons là les faits de détail et revenons à la part distincte qui est due à Magendie dans cette grande et belle découverte des nerfs moteurs et sensitifs.

Nous venons de voir que lors de ses premières publications à ce sujet, Magendie n'avait élevé que des prétentions très-justes, très-légitimes, et qui ne pouvaient être contestées. Il déclarait hautement dans son journal que, treize ans avant lui, Ch. Bell, conduit par ses ingénieuses *idées* sur le système nerveux (aveu bien remarquable dans la bouche de Magendie), avait institué les premières expériences; seulement, il lui semblait que Ch. Bell n'avait pas tout à fait établi ce fait, que les racines antérieures des nerfs spinaux sont destinées au mouvement, et les racines postérieures au sentiment; et il ajoutait que c'était à avoir établi ce fait d'une manière plus positive qu'il devait borner ses prétentions (*loc. cit.*).

Mais quelques années s'étaient à peine écoulées,

que Magendie revendiqua une bien autre part dans la solution du problème. Si nous ouvrons le compte rendu de ses leçons au Collége de France, nous verrons qu'il envisageait les choses sous un tout autre aspect : « On a coutume, disait-il, d'associer mon nom à celui de Ch. Bell lorsqu'il est question de cette découverte; je crois que j'aurais beaucoup plus à gagner si l'on me faisait ma part distincte. »

Cette part est maintenant facile à faire; la découverte telle que l'avait énoncée Ch. Bell en 1811 était déjà positive et complète; seulement une dernière et surabondante démonstration était encore à faire, la démonstration sur le vivant. Or, cette démonstration, c'est Magendie qui l'a faite.

Sans doute on savait avant Ch. Bell que le mouvement doit être communiqué aux organes par des cordons nerveux distincts, et que le sentiment doit remonter par des conducteurs également distincts; mais la solution de ce difficile problème était si peu avancée, que Boerhaave le proposait encore tout entier aux physiologistes de son temps. « Deux ordres de nerfs, disait-il, naissent de la moelle épinière; les uns destinés au mouvement, les autres destinés au sentiment : *Ex hac medulla exit duplex genus nervorum; unum motui, alterum sensui inserviunt.* Mais quel est celui de vous qui me dira : Celui-là sent, celui-là meut? *Quis mihi dicet : Hoc sentit, hoc movet?* » Eh bien! Ch. Bell, né un peu plus tôt, aurait pu s'écrier : *Me, me, adsum qui feci;* c'est moi qui vais vous le dire! Les filets qui meuvent sont ceux qui se trouvent placés en avant de la moelle; c'est là ce que j'ai vu, l'ex-

périence directe me l'a démontré; les filets qui sentent sont ceux qui se trouvent placés en arrière de la moelle : c'est là ce que j'ai vu par les yeux de l'esprit, le raisonnement me l'a démontré, et si un physiologiste plus osé que moi touche ces nerfs sur un animal vivant, il produira de la douleur.

Ai-je besoin de le redire, ce physiologiste plus osé a été Magendie; c'est lui qui, treize ans après, reprenant les expériences de Ch. Bell sur des animaux vivants, est venu donner à sa découverte cette dernière et éclatante sanction.

Ainsi, ce que l'un avait découvert, l'autre l'a démontré; ce que l'un avait annoncé, l'autre l'a vérifié; ce que l'un avait vu avec les yeux de l'esprit, l'autre l'a vu avec les yeux du corps [1].

[1] Je viens de dire que c'est en 1811 que Charles Bell émit cette grande idée que les nerfs que nous suivons dans le corps sont composés de faisceaux distincts, et distincts autant par leurs *fonctions* que par leur origine dans le cerveau; voilà l'idée mère, l'idée générale.

Maintenant, voici une idée plus particulière, mais préconçue : les nerfs spinaux ont une double racine, donc ils doivent avoir des propriétés différentes, bien qu'unis dans le même cordon et contenus dans la même gaîne.

Il est inutile de rechercher ici comment Bell était arrivé à ces premières idées, comment son génie les lui avait fait concevoir; voyons plutôt comment il a démontré qu'elles étaient fondées, comment il les a contrôlées par l'expérience : c'est l'esprit qui, chez lui, va se mettre à la recherche des faits; il met à nu, chez des animaux récemment tués, les racines des nerfs spinaux; il coupe en travers le faisceau postérieure et les muscles du dos restent immobiles; il touche avec la pointe de l'instrument le faisceau antérieur, et tout aussitôt les muscles du dos entrent en convulsion.

Que faut-il de plus? En quoi Charles Bell a-t-il besoin d'être complété? Par la seule force de son génie et par le simple raisonnement,

C'est ainsi, c'est à ce prix que les sciences se développent et se constituent; ouvrez leur histoire, et vous verrez que dans chaque siècle il s'est trouvé des hommes qui ont accompli différentes missions, et qui, bien qu'à des titres inégaux, n'en ont pas moins mérité les applaudissements de la postérité.

Il conclut qu'il y a des fonctions doubles et distinctes, puisque les faisceaux nerveux sont doubles et distincts, ou, en d'autres termes, que de ces faisceaux les uns *doivent être* moteurs, et les autres sensibles; il en appelle à l'expérience pour savoir lesquelles des racines spinales sont motrices, lesquelles sont sensibles; quand il excite les racines antérieures, il produit des mouvements; quand il coupe les postérieures, tout demeure en repos : il n'a pas besoin d'aller plus loin en ce qui concerne les racines des nerfs spinaux; la découverte est faite, elle lui appartient en entier. On pourra la vérifier, mais non la compléter.

Qu'a donc fait Magendie?

En 1822, onze ans après la mémorable découverte de Ch. Bell, il coupe les racines postérieures sur un animal vivant, et il en résulte ce qu'avait annoncé Bell, que l'animal est insensible aux piqûres et aux pressions les plus fortes; puis il coupe les racines antérieures, et aussi il en résulte ce qu'avait annoncé Charles Bell, que les muscles correspondants restent immobiles et flasques.

Il est clair que Magendie a vérifié sur l'animal vivant ce que Charles Bell avait *constaté*, je dis constaté, car son génie l'avait déjà *découvert* onze années auparavant.

C'était, du reste, un beau résultat que venait d'obtenir Magendie; un travail de vérification n'est pas chose à dédaigner, mais Magendie ne voulait pas qu'on dît de lui qu'il n'avait pas été au delà d'une simple vérification.

Dans une seconde note, il donne des détails sur de nouvelles expériences auxquelles il venait de se livrer, et il termine en disant que Charles Bell avait été *bien près* de découvrir les fonctions des racines spinales; mais, ajoute-t-il, le fait que les antérieures sont destinées au mouvement, tandis que les postérieures appartiennent plus particulièrement au sentiment, *paraît lui avoir échappé!!!* Et c'est à avoir établi ce fait d'une manière positive que je dois *borner* mes prétentions.

C'était étrangement se borner, en vérité, que de réclamer pour soi



Jusqu'ici j'ai dû me borner à faire connaître les résultats les plus importants auxquels était arrivé Magendie dans le cours de ses recherches, pour les porter à la connaissance des savants ; il avait eu pendant plusieurs années son *Journal de physiologie ;* pendant de longues années aussi il put en entretenir l'Académie des sciences [1] ; mais à partir de 1830, il en fit l'objet d'un enseignement officiel et permanent.

Magendie, dans sa jeunesse, avait fait à l'École pratique des cours de physiologie dans l'intérêt des étu-

a découverte tout entière ; et dire cela en plein Institut ! Charles Bell en conçut un vif chagrin ; il croyait que sa belle découverte allait lui être ravie ; mais non, la vérité a trop de force pour être ainsi obscurcie. M. Flourens lui-même, bien que désireux d'assurer un titre à Magendie, n'a pu s'empêcher de réclamer ici. « Le fait, dit-il, n'avait pas « échappé à Bell ; il l'avait prévu par l'esprit, il l'avait directement, « quoique *incomplètement* constaté. »

Nous disons, nous, qu'il l'avait directement et complètement constaté, et que Magendie l'a parfaitement vérifié.

[1] Lorsque Magendie entretenait l'Académie des sciences de faits relatifs à la physiologie, c'était surtout de ses propres expériences qu'il était question ; et ici il voulait régner en maître. C'est ce que M. Flourens a fait judicieusement remarquer, mais en termes que je trouve un peu durs.

« Un danger existait, dit-il, vis-à-vis de notre académicien. S'étant « consacré sans réserve à la physiologie, il se l'était adjugée comme « un domaine qui lui appartenait en propre. Aucun point de cette « science ne pouvait être effleuré sans qu'il s'en affectât : ou il y « avait touché, ou il le tenait en réserve dans sa pensée, cherchant « quel aspect nouveau il lui donnerait par l'expérience. Dans cet état « de choses, un travailleur qui sortait de ligne devenait un ennemi. « Une fureur d'enfant s'emparait alors de Magendie ; il ne se posé- « dait plus ; l'homme élevé dans l'exercice complet des priviléges de la « démocratie reparaissait tout entier, jusqu'à ce que l'honnête homme, « l'homme d'esprit, sentît ce qu'il y avait d'inférieur à lui-même dans « une pareille injustice. »

diants; c'étaient des cours professés sous une forme élémentaire et tout à fait didactique; mais la mort de Laënnec ayant laissé vacante, en 1827, la chaire de médecine au Collége de France, Magendie avait été présenté en première ligne. On sait que cette présentation ne fut pas agréée par le gouvernement de la Restauration, et que Magendie ne fut institué professeur qu'en 1830, après présentation nouvelle.

Tout semblait avoir été enseigné dans cette chaire de médecine au Collége de France : anatomie, chirurgie, histoire de l'art, médecine antique, et cependant il était réservé à Magendie d'y instituer des leçons qui n'avaient point de précédents.

Il entrait, il est vrai, dans un établissement d'un ordre à part, un établissement où l'enseignement, libre de toute espèce de joug, soustrait de tout temps aux traditions et aux règles de l'université, peut s'engager dans les voies les plus imprévues et les plus hardies; un établissement qui même semble avoir été créé pour laisser aux sciences et aux lettres la liberté la plus large et l'indépendance la plus absolue. Magendie était donc dans son droit en substituant à l'enseignement médical de Laënnec et de Récamier l'enseignement d'une physiologie à lui, dite *physiologie expérimentale.*

Posant en principe qu'il fallait rompre avec un passé que d'ailleurs il ne connaissait pas, et faire, comme on le dit, table rase, Magendie avait prévenu ses auditeurs que tout était à reprendre en physiologie, ou plutôt à chercher et à trouver. Au lieu donc de leçons, il se mit à faire des recherches au jour le jour, un peu au hasard et de concert avec les assistants.

Maintenant que se proposait-il de rechercher ainsi avec ses élèves, et comment procédait-il à ses recherches? il est à peine besoin de le dire. Ses travaux ne pouvaient porter que sur ce qu'il appelait les phénomènes physiques de la vie : « Je ne comprends pas, disait-il au début de son cours, qu'on puisse prétendre que les phénomènes de la vie sont distincts des phénomènes généraux de la nature; c'est professer une erreur grave, ajoutait-il, c'est s'opposer aux progrès ultérieurs de la science. » Aussi, et après avoir posé ces principes, Magendie prit-il pour sujet de ses leçons : *la Porosité et l'Imbibition* (*Leçons sur les phénomènes physiques de la vie*, t. Ier, page 28).

Mais si en cela Magendie suivait des errements tout à fait à lui, sa manière de procéder à cet enseignement était une bien autre innovation.

Ce n'était point chose nouvelle assurément en physiologie que de pratiquer des expériences sur des animaux vivants. Depuis Hérophile et Galien, tous avaient cherché à pénétrer ainsi les mystères de l'organisme; Vésale, Harvey, Spallanzani, Haller, Bichat, Nysten, Legallois et bien d'autres, s'étaient livrés à ces sortes d'investigations; mais c'était en dehors de leur chaire, loin de leur auditoire, assistés d'un ou deux aides, et ce n'est que quand des faits ainsi obtenus leur paraissaient acquis à la science, qu'ils les introduisaient dans leur enseignement.

Mais Magendie s'était imaginé que, pour faire rentrer la physiologie dans l'ordre des sciences physiques, il devait procéder à son enseignement absolument comme on le fait dans les cours de physique et de

chimie, c'est-à-dire marcher d'expériences en expériences faites sous les yeux des assistants. Or, comme les phénomènes que Magendie se proposait de faire connaître, tout physiques qu'il les prétendait, ne pouvaient se produire que sous l'influence de la vie, c'était sur des animaux vivants qu'il pratiquait toutes ses expériences. Les habitudes et le langage étaient, du reste, dans son amphithéâtre, ceux qu'on retrouve dans les laboratoires de physique et de chimie. Le professeur avait ses préparateurs, ses appareils et ses réactifs; il y avait des animaux qu'on disait en expérience, et quand on s'était contenté de leur enlever une moitié du cerveau, on les réservait pour une séance suivante. Il n'y avait de différences que dans les corps soumis aux expérimentations : pour les uns, c'étaient des corps inertes et inorganiques, pour les autres des corps organisés et vivants; ici on produisait des effervescences et des précipités; là on produisait des mouvements, de la douleur et des cris!

C'est là ce que Magendie appelait faire de la physiologie expérimentale, et on l'a félicité d'avoir le premier établi parmi nous ces cours qu'on appelle des cours de vivisections. Aurait-il trouvé ailleurs, je ne dis pas la même approbation, mais la même tolérance? Ce qui lui arriva à lui-même à peu de temps de là ne le fait pas présumer. Il avait passé le détroit pour aller visiter les savants de la Grande-Bretagne; bien accueilli partout, il s'était mis à répéter dans un amphithéâtre public, à Londres, quelques-unes des scènes du Collége de France; mais tout aussitôt des clameurs parties du sein même de la Société protectrice des

animaux le dénoncèrent à la chambre des communes. La chambre prit au sérieux cette dénonciation et on ne parlait rien moins que d'expulser le physiologiste français, en vertu de l'*alien bill*, lorsqu'un membre influent, M. Mackintosh, prit sa défense, et la chambre passa à l'ordre du jour[1].

[1] Cette société protectrice des animaux à qui Magendie avait ainsi donné une idée de ce qui, grâce à lui, se pratiquait en France au sujet des vivisections, en avait sans doute gardé le souvenir; car, instruite que les choses s'était perpétuées, et que des cours de vivisections se faisaient chaque année dans nos écoles, elle en a été tellement émue, que, tout récemment, elle s'est décidée à faire une démarche auprès du gouvernement français.

Ses délégués ont donc passé le détroit, et, vers la fin de 1861, ils ont été déposer entre les mains de l'empereur une requête dans laquelle ils exposaient leurs doléances.

L'empereur, ayant fait remettre ce document à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, l'avis de l'Académie de médecine a été officiellement demandé, et, après bien des retards, le rapport a été lu dans la séance du 4 août 1863.

Je faisais partie de la commission; j'avais même été désigné pour rédiger ce rapport; mais, à la première séance de la commission, mon opinion étant depuis longtemps arrêtée sur ce point, j'ai demandé à mes collègues la permission de leur soumettre les conclusions que j'étais disposé à soutenir en leur nom devant l'Académie; ces conclusions n'ayant pas été agréées, je me suis réservé le droit de les proposer à l'Académie sous forme d'*amendements*.

Je dois dire que les délégués anglais ne nous avaient pas épargné les injures, et que leurs plaintes ne s'étaient pas bornées aux vivisections; ils s'étaient également plaints de ce qui se pratique dans nos écoles vétérinaires sur les chevaux vivants.

L'Académie consacra quatre séances, tant à la lecture du rapport qu'à la discussion des conclusions; étant inscrit le premier, j'ai dû ouvrir la discussion.

Les questions posées par M. le ministre étaient celles-ci :

1° Y a-t-il quelque chose de fondé dans les plaintes articulées par les membres de la Société protectrice de Londres, en ce qui concerne la pratique des vivisections en France?

Mais cette sanglante réputation que s'était faite Magendie avait été bien au delà : la Pensylvanie elle-même s'en était émue. M. Cl. Bernard raconte qu'assistant un jour Magendie dans une de ses expériences, ils virent entrer un homme d'âge respectable, grand,

2° Y a-t-il lieu d'en tenir compte?

3° Y a-t-il quelque chose à faire, et dans quelle mesure?

Mes trois amendements répondaient à ces questions de la manière suivante :

1° L'Académie, sans s'arrêter à la forme injurieuse des documents qui lui ont été soumis, reconnaît que des abus se sont introduits dans la pratique des vivisections;

2° Pour prévenir ces abus, elle exprime le vœu que désormais les vivisections soient exclusivement réservées à la recherche des faits nouveaux ou à la vérification de faits douteux, et que, par conséquent, elles ne soient plus pratiquées dans les cours publics ou privés pour la démonstration de faits définitivement acquis à la science.

3° L'Académie exprime également le vœu que les élèves des écoles de médecine vétérinaire exercés désormais à la pratique des opérations chirurgicales sur le cadavre ne soient plus appelés à les pratiquer sur des chevaux vivants.

Voici quelques extraits du discours que j'ai prononcé dans la séance du 25 août 1863, à l'appui de ces amendements.

Les grands physiologistes, disais-je, ceux qui ont le plus contribué aux progrès de la science, les Harvey, les Asselli, les Pecquet et les Haller, n'ont jamais eu l'idée d'user des vivisections comme on le fait aujourd'hui parmi nous; ils ne les ont pratiquées que pour arriver à quelque grande et utile découverte, seuls à seuls, ou entourés de quelques aides; quelquefois pour vérifier des faits douteux, quelquefois pour les compléter, mais toujours dans la solitude de leur laboratoire; et encore quelques-uns, comme Haller, en ont-ils conservé de douloureux souvenirs.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux un spectacle tout différent : sous le prétexte de démontrer expérimentalement la physiologie, le professeur ne monte plus en chaire, il se place devant une table à vivisection, il se fait apporter des animaux vivants, et il expérimente.

Il y a même plus, il se fait fort de produire à volonté chez ces mêmes animaux toutes sortes de maladies, et de là un nouvel enseignement.

Messieurs, je ne retrouve pas plus ici l'enseignement de la patho-

vêtu de noir, et gardant sur sa tête un chapeau à larges bords; c'était un quaker : « Je demande, dit-il, à parler à Magendie. » Magendie s'étant désigné : « J'avais entendu parler de toi, reprit-il, et je vois « qu'on ne m'avait pas trompé; on m'avait dit que tu « fais des expériences sur des animaux vivants; je

logie, que je ne retrouvais tout à l'heure l'enseignement de la physiologie, et il me serait aussi facile de prouver que, dans un cas comme dans l'autre, ce sont des cruautés exercées inutilement.

Je m'en tiendrai à ce qui concerne la physiologie.

Il s'agit, dans un vaste amphithéâtre, de faire connaître à la foule assemblée les faits dont la science se compose, et les inductions auxquelles quelques hommes de génie sont arrivés; de ces faits, les uns ont été obtenus par la simple observation, les autres par des vivisections que nous ne proscrivons pas, c'est-à-dire par celles qui ont eu pour objet la recherche ou la vérification de faits nouveaux; prenons un exemple. Le professeur en est arrivé aux fonctions de moelle épinière, et en particulier aux deux ordres de nerfs qui naissent de cette moelle. Or, il se propose de faire connaître aux élèves, d'abord l'historique de la découverte de ces fonctions, comment Charles Bell, sur des animaux récemment tués, est arrivé à constater le premier que les racines postérieures sont dévolues au sentiment, et les racines antérieures au mouvement; comment, depuis, ces faits ont été vérifiés sur des animaux vivants : voilà ce que dit le professeur du haut de sa chaire, et sa démonstration est facile. Il parle à des jeunes gens déjà pourvus de connaissances anatomiques, qui connaissent les deux ordres de nerfs, et s'il en est besoin, il peut avoir fait dessiner sur un tableau noir une esquisse de la moelle épinière et des doubles racines qui en émergent; je demande si cela ne suffit pas pour inculquer dans de jeunes mémoires les notions apprises au prix de quelques souffrances, mais qui, désormais, sont incontestables? Qu'est-il besoin d'apporter, séance tenante, de malheureux animaux vivants, chez lesquels on a ouvert une portion du canal vertébral, et pourquoi faire? Pour que deux ou trois spectateurs, armés de pinces, viennent tirailler, sous les yeux du maître, tels ou tels filets nerveux, et avec assez de dextérité pour que l'animal, tantôt exécute des mouvements, et tantôt pousse des cris! Je le répète, messieurs, ce sont là des cruautés inutiles et qui sont indignes du haut enseignement; sans doute, le

« viens te voir pour te demander de quel droit tu agis « ainsi, et pour te dire que tu dois cesser ces sortes « d'expériences, parce que tu n'a pas le droit de faire « mourir des animaux, ni de les faire souffrir, et parce « qu'ensuite tu donnes un mauvais exemple, que tu « habitues tes semblables à la cruauté. »

professeur peut y trouver quelques avantages personnels, il peut varier son mode d'enseignement, se reposer de l'un par l'autre ; s'il est à bout de ses périodes, il peut passer à une sorte d'intermède. *Qu'on apporte un chien*, dira-t-il, et l'interruption est toute naturelle ; après avoir entendu, on va voir, ou ne pas voir !

Je ne sais, messieurs, si vous partagez mon opinion, mais il me semble que nos grands amphithéâtres, que nos gradins qui s'élèvent en hémicycles, n'ont pas été construits pour nous offrir ces sortes de spectacles ; admirablement disposés pour nous faire entendre une parole éloquente, ils ne le sont pas pour nous faire assister à de pareils sacrifices ; et je m'imagine que quand le poëte Santeuil composa le distique gravé sur ces murs, il ne soupçonnait pas que, si ces lieux ne devaient plus s'ouvrir *ad cædes hominum*, on les ouvrirait un jour *ad cædes animalium*.

Je passe maintenant aux opérations qui se pratiquent dans les écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon, c'est-à-dire à ce cruel exercice que la commission vous propose de maintenir comme nécessaire dans l'éducation des élèves de ces écoles.

Je n'oublierai jamais, messieurs, le spectacle qui s'offrit à mes yeux, lorsque, pour la première fois, j'allai visiter l'École de médecine vétérinaire d'Alfort.

M. Renault en était alors le directeur : il voulut bien me faire les honneurs de ce bel établissement, et cela avec la courtoisie qui le distinguait ; il venait de me conduire dans les salles d'études, dans l'amphithéâtre, et de me montrer les infirmeries ; mais, me dit-il, nous avons mieux que cela à vous faire voir ; nous avons ce qui vous manque dans vos écoles, et ce qui donne à l'enseignement de la chirurgie vétérinaire un avantage marqué sur celui de la chirurgie ordinaire, et immédiatement il me fit entrer dans une vaste salle où je vis cinq ou six chevaux abattus, et autour de chacun un groupe d'élèves, les uns occupés à opérer, les autres attendant leur tour. M. Renault voulut bien m'expliquer que chaque groupe se composait

Vous trouverez peut-être que ces paroles n'étaient pas tout à fait dénuées de raison, et qu'il était assez difficile d'y répondre. Magendie s'en tira comme font, en pareil cas, tous les expérimenteurs, et ceux

Qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.

de huit élèves, et que les choses étaient arrangées de telle sorte que chaque élève pourrait pratiquer huit opérations, ce qui ferait soixante-quatre sur un seul cheval, mais si bien graduées que, bien que cela ne dût pas durer moins de dix heures, le cheval pourrait toutes les supporter avant d'être mis à mort. Je ne voulais rien dire qui pût blesser notre éminent collègue; mais je ne pus m'empêcher de me récrier, et le mot *atrocités* sortit de ma bouche. Soit, me répondit M. Renault, j'accepte le mot; ce sont, si vous le voulez, des atrocités, mais elles sont nécessaires.

Eh quoi! lui dis-je, soixante-quatre opérations, et dix heures de souffrance! Ceci, me répondit M. Renault, est une affaire de budget, une affaire d'économie; si j'avais une allocation plus considérable pour cet objet, nous pourrions en pratiquer beaucoup moins et n'y mettre que trois ou quatre heures.

On m'assure, messieurs, que les choses ne se passent plus ainsi; notre honorable collègue M. Reynal, qui préside aujourd'hui à ce genre d'exercice, m'a déclaré qu'on a opéré une grande réduction, et sur le nombre des opérations, et sur celui des heures. N'importe, messieurs, je vous l'ai dit, ce spectacle ne sortira jamais de ma mémoire : de ces chevaux, les uns étaient à peine entamés, d'autres étaient déjà horriblement mutilés; ils ne criaient pas, ils poussaient de sourds gémissements!

Quelles sont donc, messieurs, les raisons qui obligent des hommes que nous connaissons pour être de mœurs douces et affectueuses, pour les obliger, dis-je, à accepter de pareilles cruautés? elles sont nécessaires, dit-on, pour former les élèves à la pratique des opérations sur le cheval; elles familiarisent avec l'écoulement du sang et avec la résistance de l'animal. Le cheval ne se soumet pas comme l'homme aux opérations qu'on pratique sur lui, il se défend avec énergie, et si l'opérateur n'y est préparé de longue main, il peut être victime de sa violence : les exemples ne sont pas rares.

Je pourrais d'abord répondre à cela que, pour ce qui est de l'écou-

Il répondit que ses expériences avaient pour but, ce qui était vrai, et pour résultat, ce qui l'était un peu moins, d'être utiles à l'humanité; que le physiologiste est mû, dans ses vivisections, par la pensée de faire

lement du sang, on ne peut pas le considérer comme entraînant les mêmes conséquences que chez l'homme; une hémorrhagie, pour peu qu'elle soit abondante chez l'homme, cause toujours une vive émotion; l'opérateur novice croit voir la vie s'échapper avec le sang, et si vous joignez à cela les cris déchirants du malade, certes il y a de quoi troubler l'opérateur. Quant à la résistance du cheval sur lequel on pratique une opération, l'expérience des maîtres doit suffire pour mettre les jeunes gens suffisamment en garde.

Et pourquoi ensuite soumettre les malheureux chevaux à cette effroyable série d'opérations? Sont-elles donc toutes de nature à exiger une préparation sur le vivant? Si j'en crois des médecins vétérinaires très-habiles et très-éclairés, sur vingt opérations qu'on pratique à Alfort sur des chevaux vivants, il en est dix-huit qu'on pourrait pratiquer avec autant d'avantage sur le cadavre. Ainsi, toutes les opérations qu'on pratique sur le pied, et qui sont si douloureuses, pourraient être pratiquées sur le cadavre, et l'instruction des élèves ne souffrirait pas. Pourquoi ensuite labourer les téguments du cheval avec ces sétons qui ont plus d'un demi-mètre de longueur, etc., etc.?

En résumé, nos élèves en médecine, qui doivent un jour pratiquer des opérations bien plus délicales et bien plus nombreuses que celles qu'on pratique sur le cheval; nos élèves, qui doivent pratiquer ces opérations sur leurs semblables, n'ont que deux sources d'instruction qui ont toujours paru suffisantes : les répétitions sur le cadavre et l'exemple des maîtres aux cliniques chirurgicales. Je demanderai tout à l'heure qu'il en soit de même pour les élèves des écoles vétérinaires; car la quatrième conclusion proposée dans le rapport, et qui est relative aux écoles vétérinaires, ne change absolument rien à l'état présent des choses : ce n'est pas même une demi-mesure, c'est une sanction qui livre, comme par le passé, des animaux pleins de vie au couteau des opérateurs.

J'arrive maintenant aux questions qui nous sont soumises :

Première question. Les craintes exprimées dans les documents transmis à l'Académie ont-elles quelque chose de fondé?

Il est évident que si l'on s'arrêtait à la forme, il faudrait rejeter

des découvertes utiles à la médecine; il ajouta que Harvey n'aurait pu découvrir la circulation, s'il n'avait fait des expériences sur les biches du parc de Windsor, et puis il lui parla de la chasse et de la guerre.

On comprend tout ce qu'aurait pu répliquer cet

ces documents ou y répondre par le mépris; mais si on laisse de côté toutes les déclamations, les injures qui nous sont prodiguées, on est forcé de reconnaître que la pratique des vivisections en France, ainsi que les exercices opératoires, dépassent trop souvent les limites de l'utilité, et qu'à ce point de vue, on doit tenir compte des plaintes qu'elles ont excitées.

Deuxième question. Dans quelle mesure doit-on tenir compte de ces plaintes, et qu'y aurait-il à faire?

Ici nous proposons à l'Académie de répondre à M. le ministre que la mesure est facile à trouver.

Les vivisections ne sont utiles, ne sont indispensables, dans l'intérêt de la science, que quand elles sont pratiquées en vue de quelque découverte, ou d'un progrès à obtenir; elles doivent donc être proscrites toutes les fois qu'il s'agit de démontrer des faits connus et irrévocablement acquis à la science.

En conséquence, il y aurait lieu de les supprimer dans l'enseignement, que celui-ci ait lieu dans les facultés, dans les écoles préparatoires ou dans des cours particuliers.

En ce qui concerne les écoles vétérinaires, l'Académie, suivant nous, devrait déclarer qu'il y a lieu de supprimer ou d'interdire toute espèce d'opérations faites sur des chevaux vivants, dans le seul but de préparer les élèves à la pratique de la chirurgie vétérinaire.

Les élèves desdites écoles remplaceraient ces exercices par des opérations faites sur le cadavre, et par l'assistance qu'ils prêtent à leurs maîtres dans les opérations qui se pratiquent aux cliniques de ces établissements.

Tels sont, messieurs, les amendements que j'ai l'honneur de vous soumettre; ils ne diffèrent pas sensiblement de l'esprit qui a présidé à la rédaction du rapport de nos collègues.

Vous avez vu que les vivisections données en spectacle leur causent une invincible répugnance; qu'ils trouvent que c'est un mauvais exemple, propre seulement à endurcir les cœurs.

Quant aux exercices opératoires sur les chevaux vivants, le rapport

honnête quaker; sans doute, Harvey avait dû faire des expériences sur des animaux vivants, mais il n'en fit qu'un très-petit nombre, et toutes décisives, comme il appartient au génie. Haller, le grand Haller, en fit moins encore, et toujours avec une invincible répugnance, toujours avec d'amers regrets.

trouve que c'est chose horrible que de les multiplier, comme cela se fait à Alfort, et il appelle tortures les souffrances auxquelles on soumet les animaux.

Nous ne différons donc essentiellement que par les conclusions; mes collègues sont d'avis de tolérer ce qui est de leur part un objet de blâme; ils admettent des tempéraments; ils cherchent à réglementer les souffrances qu'on fait subir aux animaux; ils veulent qu'elles ne puissent avoir lieu que sous une direction et une surveillance officielles, comme si des tortures dirigées et surveillées n'en étaient pas moins des tortures; ils s'en rapportent enfin à la réserve, à la modération et à l'humanité des vivisecteurs eux-mêmes.

Moyennant ces tempéraments, ces conditions, ils laissent les choses dans l'état où elles sont, aussi bien en ce qui concerne l'enseignement de la physiologie dans nos écoles que celui de la chirurgie à Alfort.

Nous croyons avoir été plus conséquent avec nous-même. Là où nous avons trouvé des abus, nous ne nous sommes pas contenté de les signaler, nous en avons demandé la réforme; mais, tout en obéissant ainsi à des sentiments d'humanité, nous n'avons rien proposé qui pût nuire à la science et en entraver les progrès; les vrais savants pourront, comme par le passé, aller demander à la vie le secret de ses manifestations; ils pourront aller chercher et vérifier dans la profondeur de l'organisme la cause des phénomènes les plus obscurs et les plus compliqués; et d'autres, animés du même zèle, mais avec une égale discrétion, pourront venir vérifier ces découvertes, les étendre et les féconder; mais on ne verra plus ce qui, d'ailleurs, n'est d'aucune utilité, on ne verra plus, dis-je, de pauvres animaux longuement torturés et publiquement mis à mort, comme pour rappeler ce que Chateaubriand a dit de la vieille férocité gauloise envers les animaux.

Je ne sais, messieurs, si je serai assez heureux pour vous faire partager mes convictions; mais il me semble que si j'y parvenais, je

Mais Magendie était trop épris de l'expérimentation pour avoir ces scrupules; et celui-là, sans doute, n'aurait excité de sa part qu'un sourire, qui, au lieu des injonctions du missionnaire américain, lui aurait adressé ces paroles d'un poëte persan, l'Homère de son pays :

n'aurais pas tout à fait perdu le prix de ma vie. Est-il donc si difficile de prouver que la science, je ne dis pas pour faire de nouveaux progrès, mais pour être simplement enseignée, n'a pas besoin de marcher dans ces voies sanglantes et douloureuses ?

Un de nos collègues, élégant et judicieux écrivain, M. Fée (de Strasbourg), nous a donné le tableau des misères des animaux; il en est de poignantes que la Providence ne leur a pas épargnées; ne serait-ce que cet affreux carnage qui règne d'un bout à l'autre dans la série des êtres vivants. N'y ajoutons pas inutilement un contingent volontaire et réfléchi; les animaux sont, après tout, nos compagnons de misère; que la civilisation, que la science qui adoucit nos infortunes, ne viennent pas augmenter celles qui leur sont dévolues.

Dans la séance du 1er septembre et dans celle du 8, les amendements que j'avais proposés devinrent l'objet de savantes et consciencieuses discussions, mais de nouvelles conclusions furent proposées, n'étant pas présent à la dernière séance, je n'ai pu prendre de nouveau la parole pour soutenir mes amendements.

Voici du reste les principaux passages du discours que je me proposais de prononcer.

Lorsque pour la première fois, disais-je, j'ai pris la parole dans ce débat, je ne m'étais pas dissimulé toutes les difficultés de ma position. Mais pour bien circonscrire le débat, je l'avais réduit à ce simple dilemme : ou les vivisections sont indispensables à l'enseignement de la physiologie, ou elles ne le sont pas.

Si elles sont indispensables, toute douloureuse qu'est cette nécessité, il faut l'accepter; si elles ne sont pas nécessaires, j'ai le droit de les appeler des cruautés et d'en demander la suppression.

Et, de même pour les opérations pratiquées sur les chevaux dans les écoles vétérinaires, pour former la main des élèves :

Ou ces opérations sont indispensables à l'enseignement de la chirurgie vétérinaire, ou elles ne le sont pas.

Si elles sont indispensables, toutes cruelles qu'elles sont, il faut les

« Approuves-tu donc et peux-tu concilier ces deux « choses, que tu aies reçu la vie et que tu l'enlèves à « un autre; ne fais pas de mal à une fourmi qui traîne « un grain de blé, car elle a une vie, et la douce vie est « un bien. »

Que si, cependant, le droit de faire des expériences

accepter; mais si elles ne sont pas indispensables à l'apprentissage de la chirurgie vétérinaire, il faut les rejeter comme autant d'atrocités, et les remplacer par des exercices sur le cadavre.

Voilà, je le répète, le double dilemme auquel j'avais réduit le débat.

La tâche de mes adversaires était donc bien simple; il leur suffisait, pour me réduire au silence, de prouver, d'une part, que l'enseignement de la physiologie ne peut se passer de vivisections, qu'elles lui sont indispensables pour la démonstration des faits.

Et, d'autre part, qu'il est impossible de former un bon et habile chirurgien vétérinaire, si on ne l'a préparé à la pratique des opérations par des exercices sur des chevaux vivants.

Voilà, je le répète, ce que mes adversaires avaient à démontrer.

Comment l'ont-ils fait, quelles raisons ont-ils données d'abord en ce qui concerne l'enseignement de la physiologie?

J'avais dit que cet enseignement doit être purement oral; que la parole suffit pour l'exposition des faits, et que les vivisections ne peuvent confirmer les assertions du maître que pour deux ou trois auditeurs, ce qui ne peut en aucune manière justifier leur pratique dans les cours publics ou privés; la commission s'était, du reste, expliquée de la même manière sur cette pratique; elle l'avait considérée comme très-peu utile pour la jeunesse studieuse, et comme très-fâcheuse au point de vue de la morale.

Quelles objections a-t-on faites à cette manière de considérer les faits?

On a supposé que j'étais contraire à toute espèce de vivisection. Dès lors, le thème a été facile, d'autant qu'en ce qui concerne cet enseignement de la physiologie dite expérimentale (comme s'il y avait deux sortes de physiologie), on a déclaré *qu'elle ne descendrait pas à se justifier*.

Que répliquer, je le demande, à qui ne veut pas se justifier? Était-ce impuissance, était-ce suffisance ou superbe qui les faisait parler



sur des animaux vivants a pu être sérieusement contesté, que dire d'expériences semblables faites sur l'homme lui-même, et que faudrait-il penser de Magendie si, comme on l'a prétendu, entraîné par la passion de la science et par l'irrésistible désir de surpren-

ainsi? je ne sais; mais, en ne se justifiant pas, on reste volontairement sous le poids d'une accusation.

On a prétendu qu'on ne saurait contester l'utilité des vivisections dans l'enseignement de la physiologie, que les cours ainsi compris sont un progrès, et que, partant, il n'y a aucune espèce d'abus dans la pratique des vivisections; mais on a oublié de nous dire comment s'y prendra le professeur pour rendre accessible à son auditoire ce mode de *démonstration*. J'avais dit mode de *démonstration* et non d'*investigation;* car je ne blâmais pas l'investigation qui est l'œuvre du savant, je blâmais la démonstration qui est l'œuvre du professeur; et je regardais cette démonstration comme *illusoire*.

Un mode de démonstration, en effet, qui n'est accessible qu'à deux ou trois spectateurs tout au plus, et qui souvent même laisse les faits aussi équivoques, aussi douteux qu'auparavant, ne mérite pas un autre nom.

Les honorables professeurs d'Alfort ne devaient pas, du reste, demeurer les seuls défenseurs de ce qui se passe dans leurs écoles; ils devaient trouver des appuis parmi nous. Quelques-uns de nos chirurgiens, en effet, ne se sont pas montrés moins ardents pour le maintien des opérations pratiquées sur les chevaux vivants que pour le maintien des vivisections dans les cours de physiologie. Mais tous ont perdu de vue les questions que j'avais posées. J'avais dit que des médecins vétérinaires de beaucoup de mérite et très-compétents en pareille matière m'avaient affirmé que sur vingt opérations qu'on pratique sur des chevaux vivants, pour se former la main, il en est dix-huit au moins qu'on pourrait faire pratiquer sur le cadavre, sans détriment pour l'instruction des élèves. Au lieu de répondre à cette objection, on nous a présenté sous un jour très-rassurant ce fait à Alfort. A entendre mes adversaires, il ne s'agit guère que d'ouvertures d'abcès, de saignées, de piqûres, opérations si légères et si bénignes, qu'on ne pourrait pas même les comparer aux coups de fouet qu'on distribue à tant de pauvres chevaux sur la voie publique; et la preuve de cette bénignité, a-t-on dit, c'est que des membres de la Société pro-

dre la nature à l'œuvre dans ce laboratoire vivant, il avait osé porter les mains sur des malades, dans le seul but d'expérimenter? Ici, sans prétendre justifier de tout point Magendie, je dirai que ce qu'il a fait il l'a fait au grand jour, devant de nombreux témoins, et que, fort de ses bonnes intentions, c'est lui-même qui

tectrice des animaux ont assisté à ces opérations, et ont été très-satisfaits de la manière dont on s'y prend pour les pratiquer.

A cela j'ai répondu que si la Société protectrice des animaux approuve et prend sous sa tutelle ce qui se passe à Alfort, je n'ai plus rien à objecter. Déjà j'avais appris avec quelque étonnement que cette société compte parmi ses membres des vivisecteurs de profession. Mais, si c'est ainsi qu'elle protége les animaux, il ne me reste plus qu'à me voiler la face.

Pauvres chevaux! j'avais cru leur être utile, et je vois que je leur ai peut-être été nuisible,en appelant sur eux l'attention de mes collègues.

Revenant ensuite à l'objet principal de cette discussion, j'avais dit que l'enseignement de la physiologie dans nos écoles, pour être complet et efficace, n'a pas besoin de recourir aux vivisections; en second lieu, que l'apprentissage de la chirurgie vétérinaire peut se faire parfaitement sans le secours d'exercices opératoires sur des chevaux vivants. Or, cela étant, j'ajoutais que le devoir de l'Académie était de le dire à l'autorité d'une manière très-nette, très-claire et très-absolue.

Je regardais en effet comme une dérision de s'en rapporter aux vivisecteurs eux-mêmes pour la mesure qu'il convient d'apporter dans ce genre de démonstrations; de s'en rapporter à eux pour éviter tout ce qui pourrait leur donner un caractère de cruauté. Je regardais également comme une dérision de prétendre adoucir les opérations pratiquées sur les chevaux vivants en les faisant exécuter sous la surveillance et la direction d'un professeur, comme si la douleur surveillée et dirigée n'en était pas moins de la douleur?

Il fallait donc, je le répète, arriver à des conclusions positives au fond, bien que mesurées dans la forme; or je devais croire que celles que j'avais proposées rempliraient ces conditions; et d'abord en ce qui concerne la première, n'était-il pas de la dignité de l'Académie de déclarer à M. le ministre que la forme injurieuse des documents ne nous avait pas arrêtés? car, ainsi que le disait un jour Desgenettes,

a raconté comment les choses se sont passées (*Leçons sur les phénomènes physiques de la vie*, t. III, p. 29, 30 et 116); j'ajouterai que c'était sur des malades voués à une mort certaine, inévitable, qu'il s'est permis ces deux ou trois tentatives; qu'il avait la convic-

il en est de l'Académie comme de la loi, *non irascitur, sed cavet :* elle juge, mais elle ne juge pas *ab irato*.

Quant aux deux autres conclusions fondamentales, je m'étais attaché avant tout à tenir l'Académie sur la réserve, à ne rien lui faire dire qui fût en dehors de ses attributions et qui pût offrir ultérieurement des difficultés d'exécution.

C'était un vœu, un simple vœu que je proposais à l'Académie; ce vœu conciliait parfaitement les intérêts de la science et les droits de l'humanité; ce vœu, disais-je en terminant à l'Académie, vous n'aurez jamais à regretter de l'avoir exprimé, il tournera au contraire à votre honneur, puisque vous aurez ainsi montré que votre sollicitude pour la science n'a pas éteint en vous tout sentiment de commisération.

A certaines heures, ajoutais-je, il en est des grandes assemblées comme des simples particuliers, si elles obéissent à de nobles mouvements, ce sont autant de souvenirs qui restent dans leur histoire, et la vôtre aura une belle page de plus si vous vous conformez à cette loi des êtres intelligents qui veut qu'on soit accessible à la pitié; je n'ose ici, messieurs, parler de mes propres sentiments; mais si ce débat avait une issue heureuse, je me féliciterais toute ma vie d'y avoir contribué. Ma part serait bien petite, assurément, mais je n'en serais pas moins heureux de pouvoir me dire : Un jour, l'Académie ayant à se prononcer sur une question qui intéressait à la fois l'avenir de la science et les droits de l'humanité, a su faire la juste part de l'un et de l'autre, et je n'ai pas été étranger à sa décision.

Que si, au contraire, vous ne pouviez vous décider à adopter les amendements que j'ai l'honneur de vous proposer, ce sera pour moi un souvenir consolant de les avoir soutenus jusqu'au dernier moment; il est des actions si justes, si bonnes en elles-mêmes, que si on n'a pu les accomplir, il est beau, du moins, de l'avoir tenté.

Mes amendements, je dois le dire, n'ont pas été adoptés par l'Académie; mais, si j'en crois la rumeur publique, cet insuccès n'aurait pas été tout à fait sans honneur pour moi.

tion qu'aucune opération ne pouvait leur être préjudiciable, et que, loin de craindre de hâter ainsi leur fin, il croyait pouvoir prolonger leur vie de quelques instants [1]. Mais je dois m'arrêter ici, et pour terminer

[1] Il eût été difficile, en effet, de justifier Magendie *de tout point*, même en atténuant les choses comme je m'efforçais de le faire; mais si je l'avais cité lui-même, si j'avais rapporté ses propres paroles, et je vais les citer ici, il n'y aurait plus eu de justification possible ; on va voir, en effet, ce que dit ce physiologiste à la page 29 et à la page 30 du tome III.

On venait d'apporter dans son service une femme apoplectique ; Magendie avait commencé par lui ouvrir l'artère temporale. « Voyant, dit- « il, que la sensibilité était à peu près éteinte, et qu'une seconde opé- « ration ne pouvait aucunement être préjudiciable à la malade, je me « suis décidé à ouvrir seul l'artère brachiale au pli du bras (suit le « manuel opératoire); une ponction faite à ses parois a donné issue « à un sang noirâtre, coulant par un jet à peine saccadé. » (Ici Magendie tient surtout à faire remarquer qu'il ne lui a fallu ni aide pour inciser, ni éponge pour étancher le sang, ni tout cet attirail, dit-il, de précautions recommandées dans les livres.) « Ne croyez pas, « reprend Magendie, que j'aie voulu faire un tour de force, négliger « sciemment tous les préceptes religieusement suivis par les chirur- « giens; non, je n'y ai pas seulement songé. *J'oubliais que j'agissais « sur une femme, pour ne voir qu'une artère mise à nu;* chose telle- « ment simple, quand on a l'habitude des expériences, que par une « seule incision j'ai pu disposer à mon gré du vaisseau. »

Passons maintenant à la page 116.

On était en pleine épidémie de choléra : Magendie commence par dire que, le caractère de la maladie étant méconnu, tout devait échouer; on pouvait donc tout se permettre.

« Je me rappelle à ce sujet (c'est Magendie qui parle) un fait qui « fit une vive impression sur les personnes qui assistaient à mes « leçons cliniques de l'Hôtel-Dieu : un médecin arrivé récemment de « Pologne, où il avait observé le choléra, me disait que dans ce pays « on attribuait à la saignée de la temporale une vertu en quelque « sorte spécifique; *aussitôt* je prends un bistouri, et je coupe en tra- « vers cette artère sur une de mes malades cholériques, des plus gra- « vement affectées; il ne s'écoula pas une goutte de liquide; une

dignement sur ce point, comme sur les hécatombes qui se succédaient dans l'amphithéâtre du Collége de France, je me bornerai à citer les belles et touchantes paroles que ces sortes de faits ont inspirées au savant et modeste M. Littré dans une page sur Magendie :

« La physiologie, a dit M. Littré, se croit obligée de « soumettre à ses expériences destructives des êtres « organisés et vivants; mais la raison humaine doit « s'interposer pour réduire dans les limites les plus « étroites cette destruction inévitable et fatale.

« Une science qui exige le sacrifice des animaux ne « doit pas verser capricieusement le sang et prodiguer « la douleur; il est bon, je dirai même il est beau, « pendant que l'esprit embrasse la rigoureuse fatalité « qui détruit les existences, que le cœur maintienne « ses droits. Celui qui veut interpréter les mystères de

« petite trace noirâtre indiquait seule l'endroit où l'instrument avait « divisé le vaisseau. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur ces citations; je ferai seulement remarquer que Magendie, en publiant ces faits, tenait beaucoup plus à faire connaître la facilité, l'aisance avec lesquelles il y avait procédé, que leur utilité; il n'a pas besoin de tout l'attirail des chirurgiens pour ouvrir la brachiale ; il fait cela tout seul; tout cela est vrai, mais Magendie oubliait qu'il y a une très-grande différence entre une expérience et une opération; entre un expérimentateur et un chirurgien; un expérimentateur n'a besoin en effet d'aucune précaution, ni ligature d'attente, ni compression artérielle; il peut oublier complétement qu'il a affaire à un sujet appartenant à l'espèce humaine; il voit une artère mise à nu, et voilà tout; un chirurgien, au contraire, ne saurait oublier qu'il exerce un art conservateur, et qu'un malade, par cela qu'il est malheureux, est chose sacrée pour lui, *res sacra miser!* Il y regarde donc à deux fois avant d'ouvrir des artères; il lui faut des aides, des éponges et tout cet attirail enfin si dédaigné par Magendie.

« la vie, de la souffrance et de la mort, doit avoir « l'esprit élevé, l'âme miséricordieuse et les mains « innocentes [1]. »

[1] On s'est étonné, dit M. Flourens, de la manière dont M. Magendie prodiguait les expériences ; puis et après avoir constaté cet étonnement général, M. Flourens ajoute : « Et, pourtant, qui serait en droit de l'en blâmer? » « C'est de ces expériences *improvisées* (remarquez bien le mot improvisées) que souvent il a fait sortir les résultats les plus hardis et les plus heureux; il avait le don, poursuit M. Flourens, de saisir au passage, et comme au vol, les faits apparus. D'une curiosité passionnée, de nature *prime-sautière*, comme eût dit Montaigne, la soudaineté fit son génie! »

« *Toutefois*, reprend M. Flourens (ce toutefois n'est pas rassurant), le succès *aventuré* des expériences n'en est point l'art; l'art demande avant tout, poursuit toujours M. Flourens, de la combinaison, de la réflexion; ce n'est pas l'expérience qui cherche, c'est l'esprit (on ne saurait mieux dire), c'est l'esprit qui cherche par l'expérience, et c'est l'esprit qui trouve. » Je le répète, on ne saurait mieux dire, et ici je suis heureux de me rencontrer de tout point avec M. Flourens dans cette appréciation de la valeur des expériences telles que Magendie les comprenait.

J'avais dit, quelques jours avant M. Flourens, que Magendie aurait pu, avec le flambeau de la physiologie expérimentale, éclairer toutes les parties de la science, s'il n'avait pas craint de joindre à sa clarté la lumière de son propre esprit. Mais comment aurait-il pu se servir en cela de son esprit? Il a passé sa vie à crier contre l'esprit, contre les idées, contre le raisonnement, et ses élèves ont fait de même. Ils l'ont félicité d'avoir su ramasser des faits *sans mélange de raisonnement*.

Ainsi, pour nous résumer sur cette appréciation de Magendie, nous dirons qu'il avait du génie, si l'on veut, mais un génie dû au hasard et à la soudaineté; il n'instituait pas des expériences, il les improvisait.

Il pouvait certainement en sortir des résultats, comme le dit très-bien M. Flourens, mais il fallait les saisir au vol; Magendie donc manquait d'art puisqu'il ne savait ni combiner, ni réfléchir; bref, il s'en tenait à l'expérience, et se dispensait de l'esprit, qui cependant seul peut chercher et trouver.

Maintenant que nous avons montré Magendie dans son amphithéâtre, devant ses élèves, nous allons le suivre dans son hôpital, au milieu de ses malades. Immédiatement après son prosectorat, Magendie s'était présenté au bureau central des hôpitaux, et le 15 juillet 1818 il avait été proposé par le jury de concours pour une place de médecin. Un arrêté ministériel du 7 août suivant approuva sa nomination; son stage y fut d'assez longue durée, car ce n'est qu'en 1826, le 12 juillet, qu'il fut proposé pour la place de médecin suppléant à l'hospice de la Salpêtrière. Puis, quelques années s'étant écoulées, en 1830, nommé médecin à l'Hôtel-Dieu, il demeura attaché à ce service pendant plus de quatorze ans; ce ne fut, en effet, qu'en 1845 qu'il prit sa retraite avec le titre de médecin honoraire des hôpitaux de Paris.

Sans s'être jamais précisément distingué par son activité dans le service des hôpitaux, Magendie avait d'abord pris au sérieux ses fonctions de médecin, et pendant quelques années on le vit s'occuper du traitement des maladies; il avait même publié un formulaire qui eut un grand nombre d'éditions; il est vrai qu'il n'y est guère question que de substances très-actives, et que c'était plutôt comme expérimentateur que comme médecin qu'il les avait employées; mais enfin il le recommandait aux praticiens, et avec raison, c'était un livre utile. A peu près à la même époque, il avait publié un Traité de la gravelle qui offrait quelques vues neuves, et qui fut très-remarqué.

Mais Magendie n'en resta point là; à mesure que ses idées en physiologie se prononçaient dans un sens

qu'il regardait comme positif, ses idées en médecine prenaient une autre direction. Il semble que dans ce travail de sa pensée il s'était attaché à prendre le contre-pied du célèbre fondateur de la médecine dite physiologique; Broussais aussi avait voulu déduire sa médecine de la physiologie de son temps, qui était celle de Bichat; mais sa thérapeutique n'en était devenue que plus ferme et plus active; la physiologie avait fait de lui un croyant et presque un fanatique, tandis que la physiologie que s'était faite Magendie avait fait de lui d'abord un sceptique, puis un parfait incrédule.

La raison en est facile à comprendre; tout en partant de quelques principes physiologiques, Broussais tenait compte de l'observation clinique, il ne perdait point de vue ses malades. Magendie, au contraire, fort de ses principes, avait fini par ne plus tenir compte que de l'expérimentation directe, de sorte que l'un faisait de la médecine au lit des malades, et l'autre dans son amphithéâtre. On peut même dire que Magendie avait fini par transporter la pathologie tout entière sur sa table à vivisections; il prétendait, en effet, qu'il pouvait ainsi reproduire sur les animaux et à volonté toutes sortes de maladies, particulièrement des typhus, des fièvres jaunes, des choléra, et qu'il obtenait par ce moyen des notions beaucoup plus exactes et plus précises que celles qu'on peut avoir au lit des malades.

Aussi avait-il à peu près abandonné son service d'hôpital, et ne faisait-il plus à l'Hôtel-Dieu que de courtes et rares visites; c'était ses internes qui, en son absence, et pour soulager les malades, prenaient

sur eux de pratiquer quelques saignées et d'administrer quelques médicaments. Magendie n'y mettait pas d'empêchement; mais c'était de leur part une prétention qui le faisait sourire. « On voit bien, leur disait-il quelquefois, que vous n'avez jamais essayé de ne rien faire ! »

En ville, dans les consultations avec les confrères, il ne faisait aucun mystère de sa parfaite indifférence pour toute espèce de médications. Si quelque jeune praticien, plein de foi dans son art, insistait avec chaleur pour lui faire approuver tel ou tel moyen de traitement; Magendie n'y mettait pas d'opposition, il se contentait de répondre : « Si cela vous amuse, faites-le. »

Tel était le scepticisme à la fois railleur et impuissant auquel cette médecine d'amphithéâtre avait conduit Magendie; voyons maintenant ce que ce même genre d'observation en avait fait, non plus comme médecin praticien, mais comme savant consulté sur de graves questions de salubrité et d'hygiène publique [1].

[1] J'avais dit, on le voit, *scepticisme railleur et impuissant;* quelques jours après moi, M. Flourens a dit : *railleur désintéressé et spirituel;* nous nous sommes donc rencontrés, mais seulement en ce qui concerne le scepticisme *railleur* de Magendie; pour ce qui est du spirituel, on pourrait le contester, et les mots, les reparties cités par M. Flourens ne paraissent pas donner ce caractère au scepticisme de Magendie. Car, de l'aveu de son panégyriste, tout se bornait à des gronderies, à des boutades, et il fallait qu'on en fût content !

Ainsi, dans un jour de bonne humeur, il aurait dit, en parlant d'un jeune malade qui présentait des symptômes alarmants : « Qu'on lui laisse faire absolument tout ce qu'il voudra, je ne lui prescris que cela. »

Une autre fois il aurait encore dit à un jeune garçon qui, lui, se

Longtemps avant l'époque à laquelle nous sommes arrivés, Magendie, en sa qualité de membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, avait été chargé, et à différentes reprises, de procéder à l'examen de questions qui intéressaient la santé publique; il avait rempli ses missions avec sa rigueur et son habileté ordinaires. D'intéressantes recherches ont été ainsi consignées par lui dans des rapports très-étudiés; il nous suffira de citer le rapport qu'il fit à l'Aca-

trouvait mieux : « Tu ne m'as pas laissé un moment de repos, va te promener maintenant. » Et comme le père lui demandait ce qu'avait eu cet enfant : « Ma foi, je n'en sais rien, aurait-il répondu, ni moi, ni la Faculté tout entière ne vous le dirait. » Parlez pour vous, aurait-on pu lui répliquer; mais, encore un coup, je ne vois rien de bien spirituel dans tout cela.

J'arrive au *désintéressé!* Que faut-il entendre par là? *Désintéressé!* en quoi et de quoi? Un médecin digne de ce nom est-il jamais désintéressé en face d'un malade? Si on entend par là que, n'étant pas le malade, n'étant pas le souffrant, il n'avait pas à s'inquiéter des suites, et se sentait complétement désintéressé, à la bonne heure; mais alors il ne faut pas accepter les fonctions de médecin : car le médecin est vraiment et dans tous les cas l'homme de Térence, pour qui *humani nihil alienum est*.

Pour moi, je le répète, je me suis borné à trouver ce scepticisme railleur et impuissant; et cependant en sa qualité d'expérimentateur, Magendie aurait dû être croyant; non pas croyant aux systèmes, aux théories, aux doctrines, tout cela le faisait bondir; car dans tout cela il y a du raisonnement, mais il aurait dû être croyant aux résultats de l'empirisme. On prétend qu'il s'en rapportait à la nature, qu'il conseillait seulement de ne pas la troubler, de la laisser faire; je le veux bien, mais l'expérience, la simple expérience, prouve qu'en une foule de cas l'inaction est criminelle. J'ai cité ce mot qui était familier à Magendie : « Si cela *vous amuse*, faites-le : » Mais l'homme qui a pris son art au sérieux, l'homme qui ne se trouve pas désintéressé, n'agit pas parce que cela l'amuse : il agit parce qu'il pense qu'il est utile d'agir.

démie des sciences sur la gélatine considérée au point de vue de l'alimentation.

Ces travaux avaient eu un certain éclat, et c'est sans doute à raison de cette circonstance que le gouvernement, dans ces dernières années, avait chargé Magendie de présider le Comité consultatif d'hygiène publique.

Bien que déjà très-souffrant de la maladie qui devait le conduire au tombeau, Magendie remplit ses nouvelles fonctions avec un zèle et une exactitude tout à fait louables; mais ses devoirs ici n'étaient plus ceux d'un simple rapporteur de commission, d'un expert tenu seulement à constater expérimentalement la réalité de quelques faits particuliers; il avait à diriger et à résumer les délibérations d'un corps placé comme un Conseil près du gouvernement et appelé à donner son avis sur les plus hautes questions d'hygiène; or, Magendie, arrivant là avec ce scepticisme qui n'excluait pas bon nombre de préjugés, oubliait quelquefois de diriger les débats pour se livrer à de vives dénégations, ou pour montrer que tout n'était que doutes et incertitudes.

Le gouvernement, par exemple, venait-il à demander l'avis du comité sur les mesures à prendre pour prévenir l'importation de quelque grave épidémie, le président commençait par contester l'utilité de toute espèce de mesure; et comment aurait-il pu donner son assentiment à une mesure quelconque, lui qui ne croyait à l'importation d'aucune maladie? Aussi était-il pris d'une véritable indignation lorsque, dans les discussions, on venait à prononcer le mot de contagion,

et surtout lorsqu'on attribuait cette propriété soit au choléra, soit à la fièvre jaune, ou même à la peste.

Quant au typhus des armées, qu'il avait pu observer en 1814, il n'était pas éloigné d'admettre que l'agent morbifique peut passer d'un individu malade dans un individu sain, mais c'était à la condition qu'on lui concéderait que cet agent ne peut ainsi se transmettre que par voie d'*imbibition*. Il en était de même pour la variole, la rougeole, la scarlatine et la coqueluche, Magendie ne niait pas absolument leur transmission d'individu à individu; mais, pour sauvegarder sa réputation de physiologiste positif, c'était encore à la condition qu'on reconnaîtrait avec lui que le germe de la maladie s'introduit daus l'organisme par *imbibition!*

On pense bien qu'avec des idées de cette nature, Magendie, dans le sein du comité, ne devait pas se montrer grand partisan des mesures prises par les différents gouvernements pour mettre les populations à l'abri des maladies réputées contagieuses; chaque fois, en effet, qu'il était question de quarantaines, de cordons sanitaires, et de lazarets, Magendie ne manquait pas de se récrier, et de protester; c'était là, disait-il, des restes de barbarie, des institutions gothiques, indignes de notre époque! Mais, comme à ses protestations Magendie n'ajoutait aucun raisonnement propre à infirmer les faits allégués, le comité, tout en respectant les convictions de son président, passait outre, et n'en donnait pas moins son assentiment à des mesures qui devaient assurer la santé publique et qui, d'ailleurs, se trouvaient modifiées en raison des progrès de la science.

Ceci se passait, dans ces dernières années; Magendie, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine depuis 1821, jouissait du fruit de ses longs travaux; il avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur[1]; suppléé dans ses leçons au Collége de France, il n'en restait pas moins entouré d'élèves dévoués, pleins de respect et de déférence pour sa personne, toujours attentifs à la parole du maître; presque tous les savants étrangers qui visitaient notre pays tenaient à honneur de lui être présentés; c'était une haute fortune scientifique bien mé-

[1] M. Flourens assure que Magendie n'a jamais rien demandé aux différents gouvernements qui se sont succédé de son temps; il cite même un mot de lui à l'appui de cette assertion.

« Ce qu'il y a de certain, disait un jour Magendie, c'est qu'il n'en est aucun (gouvernement) qui puisse se vanter d'avoir reçu de moi aucune demande. » M. Flourens ajoute que dans l'épanchement de quelques bonnes causeries, Magendie se donnait de temps à autre le malin plaisir de démolir tous les gouvernements. « Enfin, ajoute-t-il, la croix de commandenr de la Légion d'honneur lui *ayant été envoyée*, il en prit ombrage, craignant que les services qu'il avait rendus ne perdissent ainsi le mérite du désintéressement. »

Tout cela peut être très-exact, très-vrai, et je n'entends élever aucun doute à ce sujet; mais, en vérité, je ne vois pas pourquoi certains savants, comblés d'honneurs, chargés de décorations, se défendent ainsi d'avoir jamais rien demandé aux gouvernements qui les ont comblés. Est-ce donc un déshonneur de réclamer une juste rémunération des services qu'on a rendus, surtout lorsqu'il ne s'agit en aucune manière de rétributions pécuniaires? Ceci, cependant, est passé en quelque sorte en usage, et chaque panégyriste se croit obligé d'affirmer que son héros n'a jamais rien demandé; bien plus, qu'il a vu parfois avec un vif déplaisir la faveur dont on s'avisait de le gratifier. Ce serait un mauvais service d'aller chercher la preuve du contraire: nous admettons donc pleinement, avec M. Flourens, que Magendie démolissait tous les gouvernements, sans en excepter ceux qui lui avaient donné des places et des décorations.

ritée assurément, mais qui avait un peu gâté Magendie. Elle avait altéré en lui un caractère naturellement serviable et généreux ; ce n'était plus ce jeune professeur particulier que nous avions tous connu plein d'aménité et de prévenance, de mœurs polies et élégantes ; aimable encore quand il le voulait, il s'était donné toutes les apparences d'un de ces vieux savants qui semblent croire qu'une brusquerie hautaine et une rudesse habituelle sont des conséquences obligées de leur position, et cependant, au fond, je me plais à le dire, il n'avait de haine pour personne. Ce n'était qu'en public et officiellement qu'il affectait ces formes acerbes ; rentré chez lui, au milieu des siens, il redevenait un excellent homme, d'une humeur toujours égale et charmante [1].

[1] Ayant eu ici à faire connaître le caractère de Magendie, je crois l'avoir fait de telle sorte que lui-même n'en aurait pas été trop mécontent. La forme ici n'emportait pas le fond, qui, suivant moi, était excellent, en ce qui concerne du moins les relations d'homme à homme. J'ai dit que ses brusqueries, ses duretés étaient un rôle tout extérieur et en quelque sorte officiel. Ceci est tellement vrai qu'on trouvait pour ainsi dire en lui deux hommes tout différents l'un de l'autre, suivant qu'il présidait une commission dans un lieu officiel ou au coin de son feu. Dans le premier cas, il était intraitable, cassant et tout hérissé ; chez lui, tout paternel, rieur et gausseur. M. Flourens ayant eu aussi à montrer les côtés les plus saillants du caractère de Magendie, le représente tête à tête avec de pauvres candidats qui venaient solliciter son suffrage, et la peinture est très-exacte. C'était quelquefois, en effet, des duretés incroyables au sujet des titres qui pouvaient leur manquer ; mais M. Flourens termine par un mot assez étrange attribué à Magendie, et qu'il cite sans doute à raison de son originalité. J'avoue, quant à moi, que le mot ne me paraît avoir ni sens ni esprit. On va en juger.

Après l'avoir montré défendant la position (celle de membre de l'institut) en homme qui ne croit pas nécessaire de la partager… « Si

Sa sollicitude pour les élèves qui l'aidaient dans ses travaux et qui s'étaient exclusivement attachés à sa personne était incomparable. Loin de prendre quelque ombrage de leurs succès, d'en concevoir quelque envie, de redouter enfin ces réputations naissantes, Magendie était le premier à faire valoir leurs travaux et à les encourager. C'étaient autant d'aspirants à sa succession scientifique, il le savait, et cependant il se répandait en éloges sur leur mérite et n'en restait pas moins leur plus ardent protecteur.

Ces amitiés, les seules qu'il pût avoir, lui demeurèrent fidèles quand vinrent pour lui les jours de solitude, d'ennuis et de souffrances. Depuis plusieurs années, Magendie se plaignait d'une grande difficulté de respirer: il ne faisait plus que de courtes apparitions à l'Académie des sciences, disant que la salle des séances était mal construite et privée d'air. Ces symptômes avaient pris une grande intensité dans les premiers mois de 1855; ils annonçaient, à n'en pas douter, quelque grave lésion organique du cœur; mais à quelles étranges illusions ne peuvent pas se laisser aller les esprits les plus fermes et les plus clairvoyants! Pour tout autre, Magendie ne s'y serait point trompé: il aurait vu dans cet ensemble de phénomènes qu'il aurait appelés physiques une de ces lésions matérielles

« des titres réels, dit M. Flourens, lui étaient présentés, vaincu dans « sa probité: *Eh bien!* disait-il *en s'éloignant*, *vous aurez ma voix*, « *mais non pas ma main.* »

On en conviendra, le mot, malgré sa recherche, n'est pas heureux. Un candidat un peu hardi et franc, comme il s'en trouve, aurait bien pu répondre à Magendie que sa voix lui suffisait et qu'il n'avait que faire de sa main.

qui apportent un empêchement à la libre circulation du sang; mais il s'agissait de lui-même, et il connaissait l'épigraphe menaçante du livre de Corvisart.

Aussi, dans son désir de ressaisir l'existence, on le vit se rattacher à des idées qu'il avait combattues pendant toute sa vie; c'était comme un dernier rameau vers lequel il tendait la main. Tous ces accidents, disait-il, devaient tenir à quelque principe goutteux qui, après avoir cheminé dans l'économie, après avoir pris toutes sortes de formes, avait fini par se jeter sur les organes de la circulation et de la respiration.

On sait combien sont cruelles les approches de la mort quand elle est amenée par une maladie de cœur; Magendie les a supportées avec une grande force d'âme. Lorsque enfin il comprit qu'il n'avait plus rien à espérer, assis sur son lit de douleur, il attendit avec une sombre résignation le moment fatal : ce fut une longue agonie, un spectacle déchirant pour ceux qui l'entouraient et qui ne se termina qu'après de longues souffrances, le 8 octobre 1855.

Ainsi s'éteignit, cette vie qui, pendant près d'un demi-siècle, s'était mêlée si activement et si diversement à presque toutes les questions soulevées dans le monde médical.

Toutes les heures, tous les instants de cette vie avaient été consacrés au service de la science, et, il faut le dire à sa louange, Magendie a montré en cela un zèle, une ardeur, une constance qui ne s'est jamais démentie. Avec un peu plus d'érudition et un peu plus de confiance dans le savoir et l'habileté des autres, il se serait épargné bien des travaux; mais cet esprit

soupçonneux et négatif voulut tout reprendre, tout voir, tout examiner par lui-même : c'était comme une agitation perpétuelle qu'il soulevait autour de lui, agitation quelquefois déplacée et blessante, mais qui, en définitive, n'était point stérile, car elle entretenait dans la science un mouvement salutaire.

Ajoutons que cet esprit de recherches et de libre examen n'est point descendu avec lui dans la tombe : comme il avait une méthode, il avait formé une école, et cette école, demeurant après lui, n'a point laissé éteindre avec la vie du maître l'ardeur qu'il avait excitée.

Mais ce culte de l'expérimentation, ce culte exclusif qui devait produire et qui a produit de si précieuses notions dans la science, avait fini, nous l'avons vu, par égarer en lui le physiologiste, par effacer le professeur et par supprimer le médecin.

Sans doute, il faut expérimenter et directement observer pour arriver à la vérité; mais il faut le faire avec mesure et avec discernement. M. Flourens l'a dit en termes exquis : « L'art des expériences n'est pas dans « le nombre des expériences; il est un art de les rai- « sonner, de les combiner, de les varier, de les mul- « tiplier à propos, d'en faire peu d'inutiles, et pour « cela de n'en faire que de décisives; mais cet art dé- « licat, profond, cette force nouvelle de la pensée, ce « grand art, ne sera jamais dans chaque siècle que le « partage heureux de quelques esprits d'élite. »

Magendie ne l'entendait pas ainsi. Si l'on en croit le plus éminent et le plus autorisé de ses élèves[1], dont

[1] M. Cl. Bernard, *Leçons d'ouverture du Cours de médecine au Collége de France.* 1856.

j'emprunte ici les expressions, Magendie, loin de vouloir raisonner ses expériences, soutenait que c'est à l'expérimentation seule qu'il faut s'en tenir, *sans mélange de raisonnement!*

De sorte qu'à ce compte Magendie se serait interdit non pas seulement ce raisonnement,

Qui de la science aussi peut bannir la raison,

mais toute espèce de raisonnement.

Mais est-il vrai, après tout, que *le raisonnement et l'induction n'aient été absolument rien pour M. Magendie?* Nous ne le croyons pas. Fatigué des théories préconçues, des vaines hypothèses et des faux raisonnements, Magendie a bien pu dire qu'il ne voulait plus en croire que l'expérimentation, que l'observation directe; mais, dans cette observation, quelque simple qu'on la suppose, il lui eût été impossible de faire taire en lui cet entendement qui appréhende les faits et qui les juge, qui raisonne et qui se détermine, qui seul enfin peut construire la science.

Maintenant, que penser de cette autre prétention de Magendie de réduire la physiologie à l'étude des seuls phénomènes physiques de la vie, ou plutôt, comme l'a dit textuellement son savant collaborateur, de déposséder les propriétés vitales[1] pour leur substituer des

[1] C'est en quelque sorte pousser les choses à l'absurde que venir nous proposer de supprimer les propriétés vitales, et de leur substituer des propriétés physiques. Il y a là certainement deux domaines respectifs; mais il faut prendre garde. Loin de décourager ceux qui ont pris pour sujet d'études les propriétés physiques inhérentes aux corps vivants, il faut favoriser leurs recherches et y applaudir; car c'est de ce côté qu'est *le progrès;* du côté des propriétés vitales, au contraire,

phénomènes physiques et chimiques s'accomplissant dans l'organisme? Nous répondrons que Magendie professait en effet cette doctrine, mais que, par une étrange contradiction, et sans bien s'en rendre compte, il a consacré presque toutes ses veilles à l'étude des propriétés vitales. Qu'était-ce, en effet, que cette sensibilité, que cette motilité qu'il attribuait à certains organes plutôt qu'à d'autres, sinon des propriétés essentiellement vitales? Sans doute, il y a en nous des phénomènes physiques et des combinaisons chimiques qui méritent une étude sérieuse : « Formés de terre et « de poussière, a dit Buffon, nous avons avec la terre « et la poussière des rapports communs : l'étendue, « l'impénétrabilité, la pesanteur...; mais ces rapports,

ou, si l'on aime mieux, du côté du principe vital, il n'y a à espérer que de belles réflexions, vraies et parfaitement fondées, qui peuvent donner lieu aux plus hautes considérations, mais rien de plus. Que dire après Sydenham dans l'ordre des faits pathologiques, après Barthez dans l'ordre des faits physiologiques! En quoi cette école, qu'on appelle *vitalisme*, a-t-elle progressé depuis des siècles qu'elle est établie? De grands penseurs, de grands écrivains ont pris en main sa cause; ils ont produit de belles pages, si belles que depuis on n'a pu rien y ajouter. Si, au contraire, vous tournez vos regards vers les patients observateurs qui ont dirigé leurs recherches vers les propriétés physiques ou chimiques qui s'accomplissent dans l'économie vivante, vous marchez de progrès en progrès. Ce qui est acquis reste acquis; puis et à mesure que les sciences physiques et chimiques se perfectionnent, nous entrons plus avant dans l'étude de l'homme, et de nouveaux faits viennent se joindre à ceux que nous possédions.

En résumé, il faut tenir grand compte des propriétés qui relèvent de la vie; il faut s'incliner devant les hommes de génie qui en ont eu la conception et qui les ont si bien décrites; mais en même temps il faut applaudir aux efforts des savants qui, livrés à l'étude des propriétés physiques et chimiques, ont fait de leur côté de mémorables découvertes.

« qui nous lient à la matière, ne font point partie de « notre être... : c'est l'organisation, c'est la vie, l'âme, « qui fait proprement notre existence... »

A l'exemple des grands maîtres, occupons-nous donc de la vie, de ses lois, de ses actes et de toutes ses manifestations. Rappelons-nous que, loin de chercher à déposséder l'homme de ses plus nobles attributs, de ce principe immatériel, sans lequel rien ne se fait, rien ne s'accomplit dans l'organisme, tous les grands esprits en ont fait l'objet principal de leurs méditations, que la vie ainsi considérée a eu ses historiens, ses archéologues, ses législateurs, et jusqu'à ses poëtes.

C'est donc à cette force qui agite la matière, à ce principe vivifiant et créateur que le physiologiste doit sans cesse remonter; historien de la vie, c'est à lui qu'il appartient d'en sonder les mystères, d'en interpréter les lois, d'en raconter les merveilles; à lui de montrer, dans l'organisme humain, la réalisation la plus parfaite de ce plan d'une admirable et saisissante simplicité, de ce type toujours divers et toujours le même, où se révèle avec tant d'éclat l'éternelle et suprême intelligence qui gouverne les mondes.

MAGENDIE A PUBLIÉ :

I. Sur les usages du voile du palais, et la fracture des côtes. Paris, 1808. Thèse in-4.

II. Quelques idées générales sur les phénomènes particuliers aux corps vivants. Paris, 1809, p. 145. (*Bulletin des sciences médicales*, de la Société médicale d'émulation.)

III. Examen de l'action de quelques végétaux sur la moelle épinière (avec R. Delille). Paris, 1809. — Même travail. (*Nouveau Bulletin de la Société philomathique*, t. I, p. 368 à 405.)

IV. Mémoire sur les organes de l'absorption chez les mammifères. Paris, 1809. (*Journal de physiologie expérimentale* de Magendie, t. I, 1821.)

V. Expériences pour servir à l'histoire de la transpiration pulmonaire. (*Nouveau Bulletin de la Société philomathique*. Paris, 1811, t. II.)

VI. Mémoire sur le vomissement; lu à l'Institut le 1er mars 1813; suivi d'un rapport par MM. Cuvier, de Humboldt, Pinel et Percy. Paris, 1813.

VII. Mémoire sur l'usage de l'épiglotte dans la déglutition; présenté à la 1re classe de l'Institut le 22 mars 1813; suivi du rapport fait à la classe par MM. Pinel et Percy, et d'un Mémoire sur les images qui se forment au fond de l'œil. Paris, 1813. — Le 2e mémoire. (*Journal de médecine* de Leroux, t. XXVI, 1813.)

VIII. Mémoire sur un moyen très-simple d'apercevoir les images qui se forment au fond de l'œil. Paris, 1813.

IX. De l'influence de l'émétique sur l'homme et les animaux. Mémoire lu à la 1re classe de l'Institut de France, le 23 août 1813 ; et suivi

du Rapport fait à la classe par MM. Cuvier, de Humboldt, Pinel et Percy. Paris, 1813.

X. Mémoire sur l'œsophage. Paris, 1813. — Le même (*Journal de médecine* de Leroux, t. XXXIV, 1815.)

XI. Mémoire sur la déglutition de l'air atmosphérique. Paris, 1816. — Le même, avec rapport par Hallé et Pinel (*Journal de médecine* de Leroux, t. XXXVI, 1816).

XII. Mémoire sur les propriétés nutritives des substances qui ne contiennent pas d'azote. Paris, 1816. Rapport par Thénard et Hallé. — Le même (*Journal de médecine* de Leroux, t. XXXVIII, 1817).

XIII. — Précis élémentaire de physiologie. Paris, 1816, 2 vol. in-8. — 2e édition, 1825; 3e édition, 1833; 4e édition, 1836.

XIV. Mémoire sur l'action des artères dans la circulation; rapport fait à l'Institut. (*Journal de médecine* de Leroux, t. XL, 1817; et *Journal de physiologie expérimentale* de Magendie, t. I.)

XV. Recherches physiologiques et médicales sur les causes, les symptômes et le traitement de la gravelle, avec quelques remarques sur la conduite et le régime que doivent suivre les personnes auxquelles on a extrait des calculs de la vessie. Paris, 1818. — 2e édition, 1828, in-8 avec 1 planche.

XVI. Recherches physiologiques et chimiques sur l'emploi de l'acide prussique ou hydrocyanique dans le traitement des maladies de poitrine, et particulièrement dans celui de la phthisie pulmonaire; lu à l'Académie des sciences le 17 novembre 1817. Paris, 1819.

XVII. Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques des oiseaux. Paris, 1819. (*Journal de physiologie expérimentale* de Magendie, t. I.)

XVIII. Formulaire pour l'emploi et la préparation de plusieurs nouveaux médicaments, tels que la noix vomique, la morphine, l'acide prussique, la strychnine, la vératrine, les alcalis des quinquinas, l'iode, etc. Paris, 1er juillet 1821. — 2e édition, 1822; 3e édition, 1822; 4e édition, 1824; 5e édition, 1825; 6e édition, 1827; 7e édition, avec le titre : Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicaments, tels que la noix vomique, les sels de morphine, l'acide prussique, la strychnine, la vératrine, le sulfate de quinine, la cinchonine, l'émétine, l'iode, l'iodure de mercure, le cyanure de potassium, l'huile de croton tiglium, les sels d'or, les sels de platine, les chlorures de chaux et de soude, les bicarbonates alcalins, les préparations de phosphore, les pastilles di-

gestives de Vichy, l'écorce de la racine de grenadier, etc. Paris, 1836, in-12.

XIX. Mémoire sur quelques découvertes récentes relatives aux fonctions du système nerveux; lu à la séance de l'Académie des sciences le 2 juin 1823. Paris, 1823.

XX. Mémoire physiologique sur le cerveau; lu à l'Académie le 16 juin 1828. Paris, 1828.

XXI. Anatomie des systèmes nerveux des animaux à vertèbres, appliquée à la physiologie et à la zoologie, par A. Desmoulins. Ouvrage dont la partie physiologique est faite conjointement par Fr. Magendie. Paris, 1825, 2 vol. in-8 et atlas in-4.

XXII. Journal de physiologie expérimentale. Paris, 1821-1831, 11 vol. in-8 avec planches.

XXIII. Recherches sur la vie et la mort de Xav. Bichat, avec des additions par F. Magendie. Paris, 1822, in-8.

XXIV. Traité des membranes en général et des diverses membranes en particulier, de Xav. Bichat, avec des annotations par F. Magendie. Paris, 1827, in-8.

XXV. Recherches chimiques et physiologiques sur l'Ipécacuanha; mémoire lu à l'Académie des sciences le 25 février 1819 (avec Pelletier). (*Journal universel des sciences médicales*, t. IV, 1816.)

XXVI. Note sur les gaz intestinaux de l'homme. (*Annales de chimie et de physique*, t. II, 1816.)

XXVII. Note sur les effets de la strychnine sur les animaux. (*Annales de chimie et de physique*, t. XVI, 1819.)

XXVIII. Note sur l'emploi de quelques sels de morphine comme médicament. (*Nouveau Journal de médecine*, t. I, 1818.)

XXIX. Réflexions sur un mémoire de M. A. Portal relatif au vomissement. (*Ibid.*, même année, t. I.)

XXX. Mémoire sur le mécanisme de l'absorption chez les animaux à sang rouge et chaud, lu à l'Académie des sciences en octobre 1820. (*Journal de physiologie expérimentale* de Magendie, t. I, 1821.)

XXXI. Note sur l'introduction des liquides visqueux dans les organes de la circulation et sur la formation du foie gras des oiseaux. (*Ibid.*, t. I.)

XXXII. Expériences sur la rage. (*Ibid.*, t. I.)

XXXIII. Mémoire sur la structure du poumon de l'homme, sur les modifications qu'éprouve cette structure dans les divers âges, et sur la première origine de la phthisie pulmonaire. (*Ibid.*, t. I.)

XXXIV. Considérations générales sur la circulation du sang. (*Ibid.*, t. I.)

XXXV. De l'influence des mouvements de la poitrine et des efforts sur la circulation du sang. (*Ibid.*, t. I.)

XXXVI. Sur l'entrée accidentelle de l'air dans les veines, sur la mort subite qui en est l'effet, sur les moyens de prévenir cet accident et d'y remédier. (*Ibid.*, t. I.)

XXXVII. Sur un mouvement de la moelle épinière isochrone à la respiration. (*Ibid.*, t. I.)

XXXVIII. Sur les organes qui tendent ou relâchent la membrane du tympan, et la chaîne des osselets de l'ouïe, dans l'homme et les animaux mammifères. (*Ibid.*, n° 4, t. I.)

XXXIX. Anatomie d'un chien cyclope et astome. (*Ibid.*, t. I.)

XL. Fièvre intermittente pernicieuse guérie par une faible dose de sulfate de quinine. (*Journal de physiologie expérimentale* de Magendie, t. I.)

XLI. Histoire d'une maladie singulière du système nerveux. (*Ibid.*, t. II.)

XLII. Mémoire sur plusieurs organes propres aux oiseaux et aux reptiles, lu à l'Académie des sciences, 1819. (*Ibid.*, t. II.)

XLIII. Note sur l'anatomie de la lamproie (lue à l'Académie des sciences, avec Desmoulins.) (*Ibid.*, t. II.)

XLIV. Expériences sur les fonctions des racines des nerfs rachidiens. (*Ibid.*, t. II.)

XLV. Remarques sur une fièvre muqueuse et adynamique observée par P.-L. Dupré, avec quelques expériences sur les effets des substances en putréfaction. (*Ibid.*, t. III.)

XLVI. Note sur le siége du mouvement et du sentiment dans la moelle épinière. (*Ibid.*, t. III.)

XLVII. Remarques sur une destruction d'une grande partie de la moelle épinière, observée par Rullier. (*Ibid.*, t. III.)

XLVIII. Note sur les fonctions des corps striés et des tubercules quadrijumeaux. (*Ibid.*, t. III.)

XLIX. Histoire d'un hydrophobe traité à l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen de l'injection de l'eau dans les veines. (*Ibid.*, t. III.)

L. Le nerf olfactif est-il l'organe de l'odorat? Expériences sur cette question. (*Ibid.*, t. IV.)

LI. De l'influence de la cinquième paire de nerfs sur la nutrition et les fonctions de l'œil. (*Ibid.*, t. IV.)

LII. Mémoire sur les fonctions de quelques parties du système nerveux; lu à l'Académie des sciences le 7 mars 1825. (*Ibid.*, t. IV.)

LIII. Mémoire sur le liquide qui se trouve dans le crâne et l'épine de l'homme et des animaux vertébrés; lu à l'Académie des sciences le 4 décembre 1825. (*Ibid.*, t. V, 1825, et t. VII, 1827.)

LIV. Sur deux nouvelles espèces de gravelles; mémoire lu à l'Académie des sciences le 18 septembre 1826. (*Ibid.*, t. VI.)

LV. Sur l'emploi du galvanisme dans le traitement de l'amaurose; mémoire lu à l'Académie des sciences le 9 juin 1826. (*Bulletin des sciences médicales*, t. IX, 1826.)

LVI. Notice sur l'heureuse application du galvanisme aux nerfs de l'œil; lue à l'Académie des sciences le 19 juillet 1825. (*Archives générales de médecine*, t. II, 1826.) — Réclamation. (*Ibid.*, t. XV, 1827.)

LVII. Rapport avec C. Duméril sur les maladies scrofuleuses traitées à l'hôpital Saint-Louis, par M. Lugol. (*Archives générales de médecine*, t. XXV, 1831.)

LVIII. Rapport à l'Académie des sciences sur le mémoire de M. L.-F.-Emman. Rousseau : De l'emploi des feuilles de houx (*Ilex aquifolium*) dans les fièvres intermittentes. Paris, 1831, in-8.

LIX. Choléra-morbus de Sunderland. (*Revue médicale française et étrangère*, 1832, t. I.)

LX. Leçons faites au Collége de France sur le choléra-morbus. Paris, 1822, in-8.

LXI. Action exercée sur les animaux et sur l'homme malade par le nitro-sulfate d'ammoniaque. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. I, 86.)

LXII. Communications relatives à une guérison obtenue par des courants électriques portés directement sur la corde du tympan; restitution des sens du goût et de l'ouïe abolis par suite d'une com-

motion cérébrale. Déductions tirées de ce fait quant à l'origine du nerf du tympan. (*Ibid.*, t. II, 447.)

LXIII. Note sur le traitement de certaines affections nerveuses par l'électro-puncture des nerfs. (*Ibid.*, t. V, p. 855.)

LXIV. Résultats de quelques nouvelles expériences sur les nerfs sensitifs et sur les nerfs moteurs. (*Ibid.*, t. VIII, 787 et 865.)

LXV. Note sur la paralysie et la névralgie du visage. (*Ibid.*, t. VIII, 951.)

LXVI. Tableau contenant les résultats de recherches sur les variations de proportions de quelques-uns des éléments du sang dans certaines maladies. (*Ibid.*, t. XI, 161.)

LXVII. Communication relative à un cas de cow-pox et à l'inoculation de la matière des pustules sur plusieurs enfants. (*Ibid.*, t. XVIII, 986.)

LXVIII. Prend part comme président aux expériences de la commission d'hygiène sur l'examen comparatif de la salive parotidienne et de la salive mixte du cheval. (*Ibid.*, t. XXI, 902.)

LXIX. Note sur la présence normale du sucre dans le sang. (*Ibid.*, t. XXIII, 336.)

LXX. Note sur la sensibilité récurrente. (*Ibid.*, t. XXIV, 1130.)

LXXI. De l'influence des nerfs rachidiens sur les mouvements du cœur. (*Ibid.*, t. XXV, 875, 926.)

LXXII. Rapport à l'Académie royale des sciences (avec M. Duméril), relatif aux planches anatomiques du corps humain, par Antommarchi. (*Revue encyclopédique*, 53e cahier, t. XXVIII, mai 1823, in-8.)

LXXIII. Mémoire sur l'origine des bruits normaux du cœur. Paris, 1834, in-4.

LXXIV. Leçons sur les phénomènes physiques de la vie, professées au Collége de France par Magendie, et publiées par M. Constantin James. Paris, 1835, 1836, 1837, 1838, 4 vol. in-8.

LXXV. Leçons sur les fonctions et les maladies du système nerveux, professées au Collége de France. Paris, 1839. 2 vol. in-8.

LXXVI. Recherches physiologiques et cliniques sur le liquide céphalo-rachidien ou cérébro-spinal. Paris, 1842, in-4 avec 3 planches in-folio.

LXXVII. Leçons faites au Collége de France pendant le semestre d'hiver (1851-1852), recueillies et analysées par le docteur V.-A. Fauconneau-Dufresne. Paris, 1852, in-8. (Publiées dans l'*Union médicale.*)

MAGENDIE A FOURNI

Au *Dictionnaire de chirurgie et de médecine pratique*, les articles Absorption, Aloès, Bégaiement, Gravelle, etc.

GUÉNEAU DE MUSSY

L'ancienne Société royale de médecine et son secrétaire perpétuel. — Vicq-d'Azyr comparé à Louis. — Réputations usurpées et réputations justement acquises. — Coup d'œil sur les belles qualités de Guéneau de Mussy. — Sa vie est celle d'un sage. — Origine de sa famille. — Petite noblesse de l'Auxois. — Guénean de Montbeillard. — Philibert Guéneau, ou le petit Guéneau. — Encore la Compagnie de Jésus et l'Oratoire. — Le jeune Guéneau est envoyé chez les Oratoriens. — Forte éducation qu'il y reçoit. — Il cache sa vie sous la Terreur. — Il entre à l'École polytechnique, et en sort par refus de serment. — Hallé le décide à embrasser la profession médicale. — Il veut se faire médecin de campagne. — Ses amis le ramènent à Châlons, puis à Paris. — Retour des Bourbons. — Guéneau de Mussy est nommé médecin ordinaire de Monsieur, et médecin particulier de la duchesse de Bourbon. — M. Royer-Collard lui fait obtenir la place de directeur de l'École normale. — Excellence de son administration. — Services éminents. — Dissolution de l'École. — Guéneau de Mussy est rendu à la vie médicale. — Il est nommé médecin de l'Hôtel-Dieu ; il est élu membre de l'Académie de médecine. — Son influence dans cette compagnie savante. — Il prend part aux grandes discussions. — *Magnétisme animal.* — Le rapporteur se refuse à tout débat. — Examen de cette prétendue doctrine. — Motion définitive de M. Double. — *Statistique médicale.* — Discussion. — Opinion de Guéneau de Mussy. — Vote de l'Académie. — *Doctrine de Gall.* — Discussion. — Opinion de Guéneau de Mussy. — *Homœopathie.* — Discussion. — Opinion de Guéneau de Mussy. — Vote de l'Académie. — Guéneau de Mussy

se démet volontairement de ses places. — Dignité de sa vie. — Épreuves auxquelles il est soumis. — Fermeté de son caractère. — Sérénité de son esprit à ses dernières heures. — Opulence de Fothergill comparée à l'humble fortune de Guéneau de Mussy. — Belle tâche pour l'historien.

Vicq-d'Azyr a dit quelque part que l'examen des grandes réputations et de leurs causes serait une recherche curieuse et utile. « Tel fleuve, dit-il, roule avec fracas des eaux impures, un autre s'enorgueillit de celles qui lui sont étrangères : voilà l'emblème des réputations usurpées [1]. »

Pour notre part, et nous devons nous en féliciter, nous n'avons jamais eu à nous occuper de ces fausses

[1] Louis et Vicq-d'Azyr, voilà deux noms qui reviennent sans cesse dans l'histoire de la chirurgie et de la médecine au dix-huitième siècle, ou plutôt dans l'histoire des chirurgiens et des médecins de cette époque. Nous avons rappelé, en tête de l'éloge de Roux, quels étaient les principes du secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie en matière d'éloges, et nous avons vu qu'il avait su en faire l'application quand le sujet le demandait ; par exemple, lorsqu'il a dû écrire la vie de Lecat, célèbre chirurgien de Rouen. Ici nous citons les paroles du secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine ; Vicq-d'Azyr explique d'une manière vive et pittoresque une chose vraie ; il a heureusement et admirablement défini ce qu'on doit entendre par réputations usurpées, mais pas plus que nous il n'a eu à s'en occuper ; non pas que les sujets lui aient manqué, mais ces sujets sont nécessairement exclus des éloges académiques. On peut y rencontrer de minces réputations ; on peut en trouver qui ont été exagérées, surfaites, mais non usurpées, comme vient de les définir Vicq-d'Azyr ; c'est tout au plus s'il s'est permis quelques allusions. Vicq-d'Azyr n'aurait pas osé aller au delà, et cependant il devait en avoir des exemples sous les yeux, je ne dis pas dans la Société royale, mais parmi ceux qui, éclipsant le vrai mérite, étaient frauduleusement arrivés à la fortune et à la renommée. Je dirai même que la phrase est un peu forte pour Vicq-d'Azyr ; elle a un air de violence qui n'était pas dans son caractère ; peut-être,

et mensongères réputations ; si parfois, tout en mesurant notre langage, nous avons dû mêler quelques critiques à nos louanges et montrer quelque sévérité, nous avons la conscience de l'avoir fait avec une équité et une modération qui ont rassuré tous les cœurs droits et honnêtes.

Mais il est une étude plus douce et plus consolante, c'est celle qui consiste à rechercher l'origine et les causes de ces modestes et paisibles réputations que personne n'oserait contester, qui demeurent pures et intactes au milieu des intérêts et des passions du monde, et dont Vicq-d'Azyr aurait pu trouver l'emblème dans cette Aréthuse aux ondes fortunées :

> Ce cristal toujours pur, et ses flots toujours clairs,
> Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Étude attrayante, pleine de charmes, qui vous sourit sans doute, et dont je vais trouver tout un chapitre dans la vie de Guéneau de Mussy, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine, et pendant plusieurs années directeur de l'École normale.

La vie de Guéneau de Mussy a été celle d'un sage, exemplaire, pieuse et honnête ; étranger à toute espèce d'ambition, dédaignant le bruit et l'éclat, il a porté

après tout, n'avait-il d'autre intention que de faire un contraste avec quelque praticien honnête, paisible, heureux de son humble fortune et de l'estime de ses concitoyens.

C'est là, du reste, ce que nous avons eu nous-même ici en vue. Après avoir cité ce passage de Vicq-d'Azyr, nous n'en avons éprouvé que plus de satisfaction d'avoir à louer un homme de bien, un sage, ennemi, je viens de le dire, du bruit et de l'éclat, heureux de faire le bien, et trouvant en cela même sa plus digne récompense.



dans le monde les habitudes d'un de ces graves solitaires de Port-Royal, dont il partageait les rigides croyances, les pratiques austères et les sentiments élevés.

Historien de cette noble vie, je n'aurai donc rien à retrancher, rien à excuser, rien à dissimuler. Et voyez quel est ici le privilége d'une si haute vertu : peut-être m'est-il arrivé de faire naître dans quelques esprits un peu d'appréhension, lorsque, ayant à parler de quelques grandes réputations médicales, j'annonçais que j'allais dire la vérité, la vérité tout entière ; cette fois, j'en ai la conviction, c'est un sentiment de satisfaction que je vais exciter quand je dirai que c'est encore la vérité, et la vérité tout entière que je vais mettre en complète évidence.

C'est que dire la vérité sur Guéneau de Mussy, c'est raconter de belles actions, et faire connaître un noble caractère; c'est montrer la douceur unie à la fermeté, le savoir à la modestie, la patience au courage ; c'est dire enfin qu'à toutes les époques de sa vie, Guéneau de Mussy a su donner le rare exemple du mépris des richesses, de la constance dans l'adversité et du plus inflexible attachement à ses devoirs de sage médecin, d'homme probe et consciencieux [1].

[1] La vie de Guéneau de Mussy, entièrement consacrée à l'étude et à la méditation, ne me fournira, pour les notes qui vont suivre, aucune de ces anecdotes qui jettent quelques variations dans les récits un peu sérieux de travaux essentiellement scientifiques ; mais comme il a pris part aux discussions académiques les plus importantes, soit comme rapporteur, soit comme simple commissaire, j'aurai à donner des détails qui n'ont pu trouver place dans le texte, et qui, je l'espère, ne seront pas sans intérêt. Quatre grandes discussions ont occupé de son temps

François Guéneau de Mussy naquit le 11 juin 1774, à Semur en Auxois, sur les confins du Morvan. Son père était, comme on le disait alors, un gentilhomme terrien, seigneur de Mussy-Lafosse, petit village situé sur une de ces stations du vainqueur des Gaules, qu'on désigne partout sous le nom de *camps de César*.

Mais le jeune Guéneau avait déjà dans sa famille une autre noblesse accessible à tous, et qui devait bien autrement l'obliger; c'était cette part de gloire qui, tout en s'effaçant dans une plus grande, n'en avait pas moins illustré l'un de ses oncles, Guéneau de Montbeillard, ce dévoué collaborateur que Buffon appelle partout l'un des meilleurs écrivains de son siècle [1].

l'Académie de médecine : la discussion sur le magnétisme animal ; la discussion sur la statistique ; celle qui eut lieu sur la phrénologie, et enfin sur l'homœopathie. Il n'y a pas là ce qu'on pourrait appeler de véritables doctrines médicales, et cependant il est nécessaire de dire ce qui s'est passé à ce sujet. J'ai bien parlé de ceux qui voulaient faire rentrer la doctrine chrétienne dans l'ordre des doctrines médicales, à plus forte raison dois-je parler de ceux qui ont voulu nous faire prendre au sérieux le magnétisme, la phrénologie et l'homœopathie. Un compte rendu à ce sujet trouvera même bien plus sa place dans des notes que dans le texte.

[1] Guéneau de Montbeillard avait manqué sa carrière ; il était né pour être le secrétaire perpétuel de quelque Académie des sciences, à raison d'abord de l'étendue et de la généralité de ses connaissances, puis à raison de ses talents littéraires. On sait qu'il avait entrepris d'achever un travail considérable, commencé par Jean Berryat ; c'était la collection académique concernant *la médecine*, *l'anatomie*, *la chirurgie*, *la physique expérimentale*, etc., travail immense et plein de difficultés, car il ne s'agissait rien moins que de faire un choix dans les publications des différentes Académies de l'Europe. On conçoit que, pour une pareille entreprise, Guéneau de Montbeillard avait dû s'en-

L'intention du père de Guéneau de Mussy n'était cependant pas de faire tout d'abord de son fils un savant; il voulait avant tout lui inspirer le goût des lettres, et pour cela lui faire parcourir le cercle entier

tourer d'hommes de goût et animés du même zèle que lui. Ces coopérateurs finirent par lui manquer, et l'entreprise fut abandonnée. Toutefois, et dans les parties déjà publiées, Guéneau de Montbeillard avait montré ce véritable talent, cet éclat de style, cette élégance qui depuis l'ont rapproché du grand peintre de la nature, de Buffon. Personne n'ignore que pour la description des oiseaux, Buffon s'en est presque entièrement rapporté à Guéneau de Montbeillard. Buffon s'est plu lui-même à le reconnaître : « C'est l'homme du monde, disait-il, dont la façon de voir, de juger et d'*écrire* a le plus de rapports avec la mienne. »

Une tradition de famille porte à croire que si Guéneau de Montbeillard vint ainsi en aide à Buffon pour ses belles peintures des oiseaux, il fut lui-même aidé en cela par sa femme, qui tenait la plume en même temps que lui. On désigne même la touchante et incomparable description du rossignol comme due plus particulièrement à madame G. de Montbeillard.

Il y a là, en effet, des pensées, des élans de sensibilité qui n'ont pu sortir que de l'âme d'une femme; jamais homme n'aurait pu donner une idée *de ces accents plaintifs cadencés avec tant de mollesse, de ces sons filés sans art, mais enflés avec âme! sons enchanteurs et pénétrants, vrais soupirs d'amour et de volupté!*

Quel autre, je ne dirai pas seulement qu'une femme, mais qu'une épouse, aurait pu rappeler *ces tons passionnés*, ce *langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer?* L'égoïsme et l'ambition de l'épouse se montrent jusque dans ces lignes; elle prête ce langage plutôt encore qu'elle ne l'inspire.

Le talent des deux époux était, du reste, si bien reconnu, que Voltaire lui-même, adressant, au mari qui l'avait provoqué, un de ses charmants impromptus, termine en disant :

> Ma muse eut quelque feu, l'âge vient la morfondre;
> Que votre épouse et vous me prêtent leurs talents,
> Alors je pourrai vous répondre.

des humanités. Deux grandes congrégations s'étaient, en d'autres temps, disputé l'enseignement de la jeunesse : la compagnie de Jésus et l'Oratoire. La première avait jeté un plus vif éclat : presque tous les hommes de lettres de l'époque, sans en excepter les philosophes, étaient sortis de son sein : elle façonnait les hommes au commerce du monde, elle les poussait et les soutenait dans toutes les carrières. L'Oratoire subsistait encore ; son enseignement était grave, austère, et néanmoins libéral ; il fortifiait les âmes et les préparait aux luttes de la vie. Ce fut chez les Oratoriens de Lyon que fut envoyé le jeune Guéneau de Mussy ; il y trouva parmi ses condisciples des jeunes gens qui devinrent plus tard des hommes considérables : Camille Jordan, les frères Perrier, Ampère, de Gérando, Royer-Collard, le futur médecin ; de là naquirent quelques-unes de ces longues amitiés que sut éprouver et inspirer Guéneau de Mussy.

C'est chose méritoire assurément que d'avoir su reprendre une éducation première qui n'a pas été faite en son temps, et l'on doit admirer ceux qui ont eu ce courage ; mais c'est un malheur dont il faut les plaindre, car il est irréparable. Ce premier défrichement de l'intelligence ne peut être ajourné, et c'est en vain que des hommes de génie ont cherché par des études opiniâtres, mais tardives, à combler cette lacune de l'esprit ; tous sont demeurés incomplets.

Nous nous empresserons donc, nous aussi, de féliciter le ministre sage et prudent qui ne veut plus que le futur médecin soit arrêté dans le cours de ses humanités, ou qu'une main imprévoyante le pousse dans

une voie d'abaissement et de regrets; et ici, nous associant à une voix connue de nous tous, et si justement applaudie dans une autre enceinte, nous dirons: Honneur à nos deux Facultés de Paris et de Montpellier! honneur à ces gardiennes vigilantes des saines traditions, qui, après avoir courageusement protesté contre une mesure humiliante, ont enfin obtenu qu'on nous restituât dans son entier ce noble enseignement littéraire.

Heureux du moins en cela, Guéneau de Mussy put donner toute sa belle jeunesse à ces belles études, et, pour les couronner dignement, il obtint, à la fin de son année de rhétorique, tous les premiers prix, à l'exception de celui de composition française, qui fut décerné à Camille Jordan.

L'avenir se présentait alors au jeune Guéneau sous les couleurs les plus brillantes, et le moment allait arriver pour lui d'entrer dans une carrière. Le choix, il est vrai, était un peu restreint, mais la Révolution ne lui laissa pas même le temps de se décider; elle vint tout à coup apporter la ruine et le deuil dans sa famille. Appelé précipitamment à Semur par la nouvelle de la maladie de son père, il arriva à temps pour lui fermer les yeux et pour prêter quelque appui à sa mère qui venait d'être emprisonnée; mais bientôt lui-même, suspect d'aristocratie, fut obligé de se réfugier à Paris et d'y cacher sa vie chez un brave artisan jusqu'au 9 thermidor.

La France avait complétement changé de face et s'était donné de nouvelles institutions, mais la carrière des armes savantes pouvait encore s'ouvrir pour Gué-

neau de Mussy; l'École polytechnique venait d'être instituée. Guéneau de Mussy, ayant fait succéder à ses études littéraires des études approfondies dans les sciences mathématiques, put se présenter avec succès aux examens : le 16 frimaire an IV, lui et son jeune frère Philibert furent admis d'emblée au nombre des élèves [1].

[1] La *Biographie nouvelle* a été injuste envers ce Philibert Guéneau de Mussy; il vaut mieux ne pas parler des gens que d'en parler de cette façon : elle le désigne d'abord sous le titre de *pédagogue français!* Et pourquoi cela? Est-ce parce qu'il a rempli de hautes fonctions dans l'Université? Mais ce n'est pas tout : elle nous donne ce frère de notre Guéneau comme ayant su garder toutes ses places jusqu'à sa mort, et servir tous les gouvernements qui se succédèrent en France. Attaché d'abord comme critique à la rédaction du *Mercure* et du *Journal des Débats*, il y aurait fait la connaissance de Fontanes qui, une fois grand maître de l'Université, l'aurait nommé inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université. Je ne vois rien dans tout cela que de fort honorable, et, quant à ce reproche d'avoir conservé ses places sous l'Empire et sous les deux Restaurations, je demande pourquoi on l'en aurait privé, ou pourquoi il s'en serait démis? En quoi un pédagogue, puisque pédagogue il y a, porterait-il ombrage aux gouvernements et pourquoi refuserait-il de les servir?

Philibert a été mieux jugé par M. Sainte-Beuve; c'est un de ces charmants portraits dans lesquels il excelle :

« Philibert Guéneau de Mussy, dit-il, né à Semur en Bourgogne, en 1776, était de deux ans plus jeune que son frère le médecin et le directeur de l'École normale, avec lequel il ne faut pas le confondre. Celui-ci était un caractère vraiment austère et inflexible; Guéneau était plutôt une nature tendre, timide, spontanée et rougissante; les amis de Mussy l'appelaient *le petit*, et cette dénomination revient sans cesse, *le petit Guéneau*, non qu'il fût petit de taille, mais il était humble, modeste et contenu, s'effaçant volontiers et ne craignant pas de se faire *petit*. »

Ses rapports avec Fontanes datent des premiers jours du siècle. M. Sainte-Beuve nous le représente comme un frère de René et d'Obermann. Un de ces jeunes gens, comme il y en avait alors, tristes, rêveurs, croyants ou désirant l'être. « Philibert, dit M. Sainte-

Le sort de Guéneau de Mussy paraissait de nouveau se fixer, lorsque, dans le cours de l'année suivante, en l'an V, parut un arrêté du Directoire qui enjoignait, non-seulement aux fonctionnaires et aux professeurs de l'École, mais encore aux élèves, d'avoir à prêter le serment de *haine à la royauté*, exigence inique et absurde qui portait non sur des actes dont on devait s'abstenir, mais sur des sentiments qu'on était tenu d'éprouver !

Des amis timides et alarmés engageaient Guéneau de Mussy à ne pas attirer par un refus de nouvelles persécutions sur sa famille; mais Guéneau de Mussy était déjà décidé à tout braver pour la justice et pour la vérité : il refusa de prêter le serment qui lui était demandé. Son frère et cinq de ses camarades s'associèrent à son refus; les mesures de rigueur ne se firent pas attendre. Le 18 pluviôse, il reçut une lettre qui lui notifiait son exclusion de l'École comme indigne de l'éducation républicaine, avec menace de poursuites s'il ne renvoyait sur-le-champ son brevet d'admission

Beuve, après avoir beaucoup rêvé et très-peu écrit, après avoir publié quelques morceaux distingués qu'il ne signait pas (voulant rester petit), s'est porté tout entier dans l'honorable carrière où l'avait appelé Fontanes, la seule où le public l'ait connu et respecté. Les soins de la famille et les soins de l'Université, cette famille plus grande, l'ont depuis occupé uniquement et absorbé jusqu'à la fin. »

Il paraît, du reste, toujours d'après M. Sainte-Beuve, que Philibert finit par se guérir de ce qu'il y avait en lui de vague, d'attristé et de douloureux, grâce aux joies et au bonheur domestiques, ce qui se conçoit parfaitement. Comment, en effet, une fois marié, père de famille et pourvu de places non petites, comment, dis-je, le petit Guéneau aurait-il pu conserver quelque chose de vague, de rêveur, de triste et de rougissant ?

Il est des hommes que l'adversité fortifie et qu'elle remplit de courage. Guéneau de Mussy était de ce nombre. Obligé de renoncer à toute espèce d'emploi public, il tourna ses idées vers une carrière essentiellement libérale, tout à fait indépendante, qui allait lui permettre de satisfaire son goût pour les sciences et en même temps de montrer tout son dévouement pour l'humanité; je viens de désigner la carrière médicale. Une fois ce parti pris, Guéneau apporta dans ses nouvelles études une ardeur et une contention telles que sa santé, naturellement délicate, fut bientôt sérieusement altérée : ce fut M. Hallé qui lui donna des soins. De là une vive et tendre amitié que devait resserrer plus tard une alliance entre les deux familles.

Guéneau de Mussy soutint sa thèse pour le doctorat en 1803, et peu de temps après il débutait dans la pratique par les modestes fonctions de médecin des indigents de la division du Luxembourg et du cinquième dispensaire. C'était entrer en plein dans l'exercice de cette charité qui était pour lui la première des trois grandes vertus. Aussi M. de Champagny, ministre de l'intérieur, informé du zèle qu'il apportait dans ces humbles fonctions, lui adressa par écrit des félicitations, le priant en même temps de se charger, sans en rendre compte, de distribuer aux pauvres qui n'osaient pas se faire classer parmi les indigents les secours dont le ministère pouvait disposer.

Guéneau de Mussy menait déjà cette vie paisible et retirée que nous lui avons tous connue; il avait retrouvé la plupart de ses amis de collége et il en avait acquis d'autres, attirés par une étroite conformité de goûts et



de principes : parmi eux nous devons citer le vertueux Mathieu de Montmorency, le savant Héricart de Thury, les frères Rendu, si honorés dans la magistrature et dans l'instruction publique; Jomard, déjà célèbre par ses voyages et par ses travaux, et plus tard, la plus grande illustration de l'époque, Chateaubriand.

Il faut dire cependant que cette vie de Paris, à part les pauvres qui lui inspiraient tant d'intérêt, et ces amitiés qui lui étaient si chères, n'avait que peu d'attrait pour Guéneau de Mussy. Ce fut donc sans regrets qu'il se vit appelé et retenu en Bourgogne par des affaires de famille : il était allé s'établir provisoirement dans un village du département de Saône-et-Loire, où il avait une petite propriété qui réclamait sa présence. Séduit par les charmes de cette solitude et par l'idée d'être utile aux pauvres gens qui de toutes parts venaient le consulter, il eut très-sérieusement le dessein de se faire médecin de village. C'était le rêve d'une belle âme, et ce rêve il voulait à toute force le réaliser. Mais dès que cette résolution fut connue, elle jeta l'alarme chez ses amis de Paris; ils l'attaquèrent tous à la fois par toutes sortes de raisons. Ceux qui le connaissaient le mieux s'adressaient à son cœur et lui reprochaient de faire bon marché d'affections aussi dévouées; ceux qui le connaissaient moins s'adressaient à son amour-propre, et lui demandaient si c'était pour finir ainsi qu'il avait fait des études si variées et si approfondies; d'autres enfin, et ceux-ci ne le connaissaient pas du tout, s'adressaient à ses intérêts : ils lui firent offrir une position fixe par M. de Champagny, ministre de l'intérieur. Sa résolution cependant parais-

sait inébranlable, lorsqu'il s'engagea dans de nouveaux liens : il venait de trouver, dans une nièce du célèbre avocat Bergasse, la femme sainte et forte qui, disait-il plus tard, n'avait eu qu'une imperfection, l'excès du dévouement et de l'abnégation. Cette union l'avait ramené dans la ville de Châlons, où il se mit à exercer la médecine avec une grande distinction. Toutefois, ses amis ne l'avaient pas perdu de vue, et quand M. Hallé, en 1814, eut à organiser le service médical de la maison de Monsieur, depuis Charles X, son premier soin fut de faire nommer Guéneau de Mussy médecin ordinaire de ce prince, et presque en même temps il l'introduisait en la même qualité dans la maison de la duchesse de Bourbon.

On avait, en outre, fait savoir à Guéneau de Mussy qu'on allait apporter des améliorations importantes dans le régime des prisons, et qu'on comptait sur lui pour en inspecter le service sanitaire.

Guéneau de Mussy comprit qu'il ne lui était plus permis de résister au vœu de ses amis ; il revint donc et pour toujours à Paris.

Il n'y était pas cependant depuis longtemps, lorsque, sans l'avoir prévu ni désiré, il se trouva comme jeté dans une voie qui allait, il est vrai, le ramener aux fortes études de sa jeunesse, mais qui devait forcément l'écarter de la profession médicale.

Un des plus grands esprits dont la France puisse s'honorer dirigeait alors l'Université en qualité de président de la commission de l'instruction publique, c'était M. Royer-Collard, qui, de longue date, connaissait Guéneau de Mussy et savait l'apprécier. La place

de directeur de l'École normale étant devenue vacante, il le proposa à la commission, et le 23 septembre 1815, il lui notifiait officiellement sa nomination.

C'était sans doute quelque chose de nouveau que de voir un médecin placé à la tête d'une institution où l'on enseignait à peu près tout, excepté la médecine ; mais à moins que cette qualité ne fût un titre d'exclusion, Guéneau de Mussy offrait toutes les garanties que pouvait exiger cette haute position. Imbu des meilleures traditions littéraires, il possédait les connaissances les plus vastes et les plus variées, et à ces connaissances il joignait le goût le plus sûr et le plus délicat. Ajoutez qu'ancien élève de l'Oratoire, Guéneau de Mussy était essentiellement ami de la règle et d'une sage discipline, et que l'Université était pour lui comme une réunion de famille ; il y retrouvait en effet de nombreux amis, de proches parents, deux frères surtout, dont l'un à côté de lui, membre de la commission de l'instruction publique, et plus tard conseiller de l'Université.

Tous les hommes éminents sortis de cette École se plaisent encore aujourd'hui à rendre hommage à la direction toute paternelle de ce chef tendrement aimé ; sa sollicitude embrassait tout : on assure que plus d'une fois il lui est arrivé de suppléer de lui-même des professeurs absents pour que les cours ne fussent pas interrompus. Le temps que lui laissaient les soins de l'École, il le consacrait à d'autres institutions qui se rattachaient encore à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, telles que la Société pour l'instruction élémentaire et la Commission des colléges royaux.

Cette vie si sagement et si fructueusement remplie

ne dura que sept années. Qui aurait pu prévoir qu'au milieu d'une sécurité profonde, et quand chacun s'applaudissait de la bonne direction imprimée aux études, un acte d'une brutalité inouïe allait tout à coup frapper et le directeur, et les professeurs, et les élèves? Le 6 septembre 1822, une ordonnance royale, insérée au *Moniteur*, prononçait la dissolution de l'école, et une lettre d'une dureté sans exemple en informait le directeur. Six semaines étaient données tant aux maîtres qu'aux élèves pour songer à leur avenir! Cette suppression de l'École normale avait été tramée dans l'ombre ; les vrais motifs n'en ont jamais été articulés. L'ordonnance alléguait, il est vrai, qu'il y aurait avantage à lui substituer des écoles divisionnaires dans les chefs-lieux d'académie ; mais les influences funestes et toutes-puissantes qui prévalurent étaient d'une tout autre nature.

Quant à Guéneau de Mussy, tout chrétien austère qu'il était, et bien que catholique soumis, il ne put trouver grâce devant ce pouvoir envahissant et implacable qui dominait alors le pays tout entier; il fut sacrifié. Chef d'une famille nombreuse, il se trouva tout à coup privé d'un traitement important et obligé de se créer de nouvelles ressources ; pas un mot cependant, pas un murmure ne trahit ses souffrances personnelles. De toutes parts lui arrivaient des témoignages de la plus vive sympathie, titres précieux que sa famille conserve religieusement comme la plus belle partie de son patrimoine : « Ce n'est pas à moi qu'il faut songer, répondait Guéneau de Mussy, mais à ces pauvres jeunes gens qui croyaient avoir trouvé une carrière et qui n'en

ont plus! à ces fonctionnaires sans place et sans moyens d'existence! Si vous pouvez quelque chose, ajoutait-il, c'est d'eux qu'il faut vous occuper. » Et lui-même, donnant l'exemple, se fit solliciteur, non pour lui, bien entendu, mais pour ses compagnons d'infortune.

C'est alors qu'il eut à se féliciter de s'être toujours tenu au courant des progrès de la science médicale; âgé de quarante-sept ans, et quand de nouvelles charges lui étaient venues, il lui fallut reprendre l'exercice de son art et se reformer une clientèle : il s'était logé dans une petite maison à côté de l'École normale. A ces labeurs vinrent se joindre des afflictions de famille, il perdit coup sur coup plusieurs de ses enfants. Sa résignation et son courage furent de nouveau mis à l'épreuve; sa grande piété et le travail lui vinrent en aide. C'était en quelque sorte une nouvelle vie que Guéneau de Mussy allait recommencer, pénible certainement en beaucoup de points, mais qui ne devait pas être sans de glorieuses compensations. Il ne pouvait plus, il est vrai, aspirer au professorat dans nos facultés; mais deux grands théâtres pouvaient encore s'ouvrir pour lui : les hôpitaux et les Académies. Dès 1823, Guéneau de Mussy avait été porté, à deux reprises différentes, sur les listes de présentation pour une place de médecin au Bureau central des hôpitaux; en avril 1826, il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de M. Asselin, décédé.

Personne n'était plus pénétré que Guéneau de Mussy des devoirs attachés à ses nouvelles fonctions, et personne ne les a remplies avec plus de sollicitude

et de dévouement. Sa ponctualité était proverbiale; tout devait céder à l'heure de la visite, c'était pour lui un cas de conscience de faire attendre quelques minutes les élèves et les employés attachés à son service. C'était, disait-il, leur prendre ce qu'ils ont de plus précieux, leur temps. Je ne parlerai pas de son habileté, de sa prudence et de ses succès dans le traitement des maladies, ni de la sagesse de ses prescriptions; tous ceux qui ont suivi ses visites peuvent en rendre témoignage. J'ai hâte d'arriver au grand rôle qu'il a joué parmi nous et aux services qu'il nous a rendus.

C'est en 1823 que l'Académie de médecine s'adjoignit Guéneau de Mussy en qualité de *membre honoraire*, non pas pour le reléguer dans une sorte de vétérance anticipée, mais pour le rapprocher, autant que possible, de la classe des titulaires qui était au complet.

Jamais homme ne réunit à un pareil degré toutes les qualités de l'académicien : savoir aussi étendu que profond, sentiment de dignité que n'altérait aucun sentiment d'orgueil, politesse tout à fait exquise, et respect inviolable pour toutes les convenances.

Mais c'était surtout dans les grandes et sérieuses discussions que brillait Guéneau de Mussy, et principalement dans celles qui portaient sur les graves et éternelles questions que le médecin trouve au fond de toutes ses études, à savoir : la nécessité d'une suprême et universelle intelligence, la subordination des organes à un principe immatériel et impérissable; la liberté de la pensée et la responsabilité morale.

L'Académie s'en rapportait aussi à son excellent jugement pour des questions qui, sans avoir besoin d'être considérées de si haut, n'en exigent pas moins des connaissances étendues, un esprit dégagé de toutes préventions, et une grande justesse d'appréciation. Aussi elle l'avait mis au nombre des commissaires chargés d'examiner ce qu'il y a de réel dans *le magnétisme animal*[1].

[1] Guéneau de Mussy n'a été que l'un des commissaires nommés pour étudier à nouveau la question du *magnétisme animal*. Le rapport avait été confié à M. Husson ; il est à regretter que Guéneau de Mussy n'ait pas voulu s'en charger, les choses se seraient passées tout autrement. On n'aurait pas vu un rapporteur venir donner lecture à l'Académie d'un travail presque entièrement approbatif, qui donnait raison aux magnétiseurs sur presque tous les points, et se refuser à la discussion. Quelle valeur pouvait-on attribuer à un rapport qui, de l'aveu de son auteur, ne pouvait soutenir la discussion, et que, par conséquent, il aurait fallu adopter comme article de foi ? Où en serions-nous dans les sciences s'il était des questions placées ainsi au-dessus ou plutôt en dehors de la raison !

Voici, du reste, comment les choses se sont passées : la prétendue doctrine ne se présentait pas pour la première fois devant les Académies ; on sait qu'en 1784, l'Académie des sciences et presque en même temps la Société royale de médecine s'étaient prononcées sur la valeur des phénomènes attribués au magnétisme animal, ou plutôt, comme on le disait alors, au *mesmérisme ;* car il est à remarquer que c'est du fond de l'Allemagne que nous sont venus ces trois grands thaumaturges, Mesmer, Gall et Hahnemann, qui ont voulu se donner comme des chefs d'école, et qui n'étaient que des rêveurs. Ces Sociétés s'étant prononcées négativement, on pouvait croire qu'il n'en serait plus question, lorsqu'en 1825, un médecin de Paris, M. Foissac, résolut de saisir l'Académie de médecine de cette même question. Il avait sous la main, disait-il, une somnambule des plus lucides, et tout à fait propre à éclaircir cette grave question du magnétisme animal.

La commission, il faut le dire, s'était en quelque sorte mise à la remorque des magnétiseurs ; vingt fois elle reconnut des supercheries

Je dois dire, du reste, que dans ces luttes de la parole, on ne voyait jamais Guéneau de Mussy chercher ces succès d'un moment, ces ovations bruyantes et tumultueuses, qui trop souvent semblent dévolues à la trivialité et à la violence ; ce que Guéneau de Mussy cherchait avant tout, ou plutôt ce qu'il trouvait sans le

grossières, vingt fois elle prit les prétendus somnambules la main, comme on le dit, dans le sac ; rien ne put décourager son rapporteur, et, après des scènes de toutes façons qu'on voulut bien qualifier d'expériences, il vint lire son rapport à l'Académie, mais bien décidé, comme je viens de le dire, à ne pas le laisser discuter.

Ce rapport était divisé en quatre parties : 1° effets nuls ; 2° effets peu marqués ; 3° effets produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination ; 4° effets dépendant *très-probablememt* du magnétisme animal.

Le rapporteur converti par M. Foissac était devenu un chaud partisan du magnétisme animal ; mais les temps étaient changés : les progrès de la raison publique ne lui permettaient plus de s'exprimer comme il l'aurait fait à une autre époque ; il n'osa dire qu'il avait pardevers lui des faits produits par le magnétisme, il dit *très-probablement*. Quant aux faits compris dans les trois autres catégories, il n'ose encore les donner pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire comme composant la longue série des mécomptes dont il a été impossible de rendre dupes les commissaires. Mais revenons aux effets *très-probablement* magnétiques.

Ces faits nous sont parfaitement connus ; nous les avons analysés en d'autres temps, dans une publication spéciale, et nous avons prouvé que, de deux choses l'une, ou ces faits étaient de tout point insignifiants, et on ne conçoit pas même comment ils ont pu mériter quelque attention de la part d'hommes sérieux ; ou bien ils ont été le résultat d'incroyables mystifications.

Mais je l'ai dit alors et je le répète aujourd'hui, ce rapport, qui a fait la joie et l'orgueil des magnétiseurs, est un travail tout individuel, il ne renferme que les opinions personnelles de M. Husson ; car, si les faits qu'il expose ont eu pour garant la sincérité bien connue des membres de la commission, et si le matériel, en quelque sorte, de ces faits, est attesté par eux, leur interprétation appartient exclusivement



chercher, c'était le suffrage des esprits délicats et éclairés, l'assentiment des hommes consciencieux. Quelques citations suffiront, du reste, pour montrer avec quelle supériorité Guéneau de Mussy intervenait dans ces mémorables débats, et quelle était, dans ces circonstances, l'autorité de sa parole.

au rapporteur; la commission y est étrangère, et encore plus l'Académie.

Le magnétiseur, M. Foissac, n'était pas, comme on le pense bien, de cet avis. Après avoir reconnu lui-même que le rapporteur s'était refusé à toute discussion, il n'en a pas moins conclu que ce rapport doit être considéré comme l'expression de l'opinion générale de l'Académie. Singulière expression, que personne n'a été appelé à manifester puisqu'il n'y a eu ni discussion ni vote.

Mais si dans cette circonstance l'Académie n'a pas été appelée à voter, elle l'a été peu de temps après; un nouveau magnétiseur s'était présenté, qui, lui aussi, comme M. Foissac, avait une intéressante somnambule, qui allait, disait-il, définitivement lever tous les doutes sur la réalité du magnétisme.

L'Académie voulut bien former une nouvelle commission; celle-ci assista à toutes les expériences faites par M. Berna, et, le 17 juillet 1837, le rapport fut soumis à l'assemblée.

Cette fois, le rapporteur, loin de se refuser à la discussion, se déclara en mesure de la soutenir au nom de tous ses collègues; cette discussion eut donc lieu. M. Husson, l'ancien rapporteur, y prit une part très-vive; aidé de quelques amis, il aurait voulu que l'Académie refusât d'entrer dans l'examen des faits, que le nouveau rapport eût le sort du sien, et que par conséquent il n'eût pas plus de valeur; mais la nouvelle commission ne l'entendait pas ainsi : le rapport fut donc mûrement et librement discuté, et les sept conclusions qui le terminent furent adoptées à une immense majorité.

Ces conclusions ont été le coup de grâce du magnétisme animal : il résultait des prétendus faits soumis à la commission qu'ils n'avaient fourni aucune espèce de preuves, soit en ce qui concerne l'insensibilité des somnambules et leur clairvoyance, soit en ce qui avait trait à la transposition des sens.

« Aurions-nous trouvé autre chose, disait en terminant le rapporteur, dans des faits plus nombreux, plus variés et fournis par d'autres

On reconnaîtra facilement que Guéneau de Mussy était bien de la famille des Pascal et des Nicole, soit que, par la méthode des géomètres, il cherchât à démontrer la vérité et à la discerner d'avec le faux; soit que, partant de la libre pensée humaine, il en montrât l'indépendance au sein de l'organisation; soit enfin

magnétiseurs? c'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que s'il existe encore aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour, ils n'ont pas osé demander la sanction ou la réprobation de l'Académie? »

Après avoir rappelé en peu de mots ce qui s'était passé dans ces derniers temps à l'Académie, et pour en finir avec cette prétendue doctrine du magnétisme animal, nous dirons que tout se réduit aujourd'hui à quelques questions appelées par les magnétiseurs questions de fait et que nous avons résumées dans notre histoire académique; nous ne les reprendrons pas ici, nous dirons seulement qu'elles nous ont amené à cette conclusion générale, ou plutôt, à cette alternative inévitable :

Ou les faits annoncés ont manqué complétement, ou ils ont réussi. Dans le premier cas, les magnétiseurs ne sauraient les invoquer; dans le second, les conditions ont été telles que la fraude a toujours été possible, ce qui leur enlève encore toute valeur magnétique.

C'est à cela, je le répète, que se réduit, en dernière analyse, l'expérience authentique, l'expérience faite devant des témoins probes, des témoins fermes et éclairés. Mais si, comme cela est évident, on ne peut rien en inférer en *faveur* du magnétisme animal, que peut-on en inférer *contre* cette même doctrine? C'est là la dernière question qui nous reste à examiner.

Il n'y a pas de magnétiseur qui, pris en défaut, qui, accablé de désappointements, ne dise imperturbablement, après tous ses mécomptes : *Que prouvent tous ces faits contre le magnétisme animal?* C'est là aussi ce que répètent quelques partisans de bonne foi; il leur semble et il paraît, en effet, assez naturel de poser ainsi en principe que des millions de faits négatifs ne prouvent absolument rien contre un fait positif.

Mais en fait de magnétisme, c'est là une prétention tout simplement absurde que nous ferons tomber en ramenant les choses à leur véritable point de vue.

La proposition favorite des magnétiseurs est donc celle-ci : *Les*

que, par une douce et inoffensive ironie, il fit voir l'absurdité et le ridicule de certaines innovations médicales.

L'esprit géométrique de Guéneau de Mussy nous fut en quelque sorte révélé lors des débats qui eurent lieu sur une grave question de méthodologie médi-

faits négatifs ne prouvent rien contre notre doctrine. Eh bien! examinons ce que vaut cette proposition qui a fermé la bouche à tant d'autres.

N'est-il pas vrai d'abord que, pour être fondé à trouver que des faits prouvent ou ne prouvent pas contre une doctrine, il faut avant tout qu'il y ait doctrine, il faut avoir montré que la doctrine a quelque réalité? Dire, en effet, qu'une doctrine ne peut pas être infirmée par des faits quels qu'ils soient, c'est dire que cette doctrine existe, qu'elle a pour elle des faits autres que ceux qu'on récuse. Dès lors, on ne peut être admis à rejeter certains faits, les faits *négatifs*, qu'à la condition d'avoir pour soi des faits *positifs*, ou, du moins, *un* fait positif.

Mais si la doctrine est telle qu'elle n'a pour elle aucun fait positif bien constaté, scientifiquement constaté (et on peut dire que c'est le cas de la doctrine en question), de quel droit osera-t-on dire que les faits négatifs ne prouvent rien contre elle?

Comment! tel esprit absurde, tel cerveau mal organisé pourra, de sa propre autorité, enfanter de toutes pièces une prétendue doctrine, il viendra l'annoncer aux savants, et si ceux-ci s'avisent, malgré l'absurdité, malgré la niaiserie de la doctrine, d'en chercher la vérification dans les faits, et s'ils trouvent que les faits n'en démontrent nullement la réalité, l'inventeur sera en droit de leur dire : Tous vos travaux sont exacts, vos observations sont justes, les faits que vous avez examinés sont tous *négatifs*, mais à ce titre ils ne prouvent absolument rien contre *ma* doctrine!

Rien n'est plus commode, en vérité, qu'une semblable argumentation ; il n'y a pas de rêveries, il n'y a pas d'hallucinations, pas de jongleries qu'on ne puisse soutenir ainsi. Disons-le : si on a usé si souvent de ce prétendu argument pour défendre le magnétisme, c'est qu'on ne s'était pas donné la peine d'en examiner la valeur ; il fallait répondre à ces sycophantes : Oui, nous avouerons que nos faits négatifs sont impuissants contre votre doctrine, quand vous nous aurez

cale : je veux parler de la STATISTIQUE appliquée à la médecine.

Vers le commencement de 1837, M. Cruveilhier avait cru devoir appeler l'attention de l'Académie sur cette question : « Me sera-t-il permis, disait M. Cruveilhier, d'adjurer ceux de nos honorables collègues,

prouvé qu'il y a doctrine en vous ; jusque-là, nous serons en droit de vous dire que nos faits, tout négatifs qu'ils sont, prouvent contre votre doctrine ; car ces faits sont de la nature de ceux que vous invoquez : vrais, ils auraient établi votre doctrine ; faux, ils sont contre elle par cela qu'ils ne l'établissent pas.

Ainsi les faits négatifs ne sont impuissants que contre des doctrines *établies;* mais ils sont décisifs, écrasants à l'égard de doctrines non établies.

Arrière donc cette tourbe de jongleurs et de dupes qui, dans leur ignorance, viennent déclarer que tous les faits négatifs ne prouvent rien contre leur doctrine ; car enfin, où est-elle cette doctrine? où sont ses dogmes à l'encontre desquels nos faits doivent prouver ou ne pas prouver? Quand on aura donné un degré de certitude quelconque, un degré de réalité, quelque minime qu'il soit, à cette prétendue doctrine ; alors nous avouerons que nos faits négatifs ne prouvent rien. Mais jusque-là, nous venons de le dire, par cela même que ces faits n'établissent pas cette doctrine, ils la font rentrer dans le néant.

Je dois dire maintenant que depuis ces discussions, trop souvent reprises peut-être, l'Académie ne s'est plus occupée de cette oiseuse question du magnétisme animal ; elle y a mis fin par une décision qu'on ne saurait trop louer, et cela sur la proposition d'un de ses plus honorables membres.

Fatigué de voir la Compagnie périodiquement interpellée par d'obscurs magnétiseurs, et mise en quelque sorte par eux en demeure de s'expliquer, M. Double a fini par proposer à l'Académie de prendre, à l'égard du magnétisme animal, le parti adopté par l'Académie des sciences à l'égard du *mouvement perpétuel* et de la *quadrature du cercle;* à savoir : de passer invariablement à l'ordre du jour toutes les fois qu'on viendrait lui faire quelque communication à ce sujet. Cette proposition, mise aux voix et adoptée par l'Académie, a clos pour toujours l'ère académique du magnétisme animal.



qui ne font entendre leurs voix que dans les occasions solennelles, de vouloir bien nous éclairer de leurs lumières et de leur expérience. »

L'appel fait par M. Cruveilhier avait été entendu, et déjà MM. Andral, Louis, Husson et Bouillaud avaient entamé la discussion. Guéneau de Mussy semblait encore se réserver, lorsqu'un jeune médecin, né en Espagne, élève de l'école de Montpellier et depuis quelques mois correspondant de l'Académie, demanda la faveur d'intervenir dans ce débat; il avait, disait-il, à lire un mémoire précisément sur cette question. L'Académie, contrairement à ses usages, mais par courtoisie, admit ce jeune étranger au nombre des orateurs.

M. Risueño d'Amador, c'est ainsi qu'on le nommait, fut donc appelé à cette tribune. Son discours, écrit avec talent et plein de verve, était un réquisitoire en forme contre la méthode numérique appliquée à la médecine; l'auteur était certainement dans son droit en soutenant cette thèse, et d'ailleurs c'était quelque chose de piquant de voir un jeune Espagnol, dont l'accent fortement étranger ne déparait pas la diction, venir prendre part à ces débats.

Mais ce ne fut pas sans un vif regret qu'on le vit, dès les premiers mots, s'écarter d'une modération d'autant plus nécessaire que, jeune et peu connu, il s'adressait à des hommes vieillis dans l'exercice de leur art, et que nous entourions tous de la plus haute estime.

« Votre école, leur disait-il, s'est avisée d'un moyen nouveau : elle compte les faits et pense en apprécier la valeur par le nombre; elle additionne, divise et sous-

trait, et dans sa naïve simplicité croit perfectionner l'art et ses procédés. »

« Le fondement de votre méthode, ajoutait-il un peu plus loin, c'est la probabilité; or, la probabilité n'est guère que la théorie du hasard. Invoquer la probabilité prise dans ce sens, c'est donc invoquer le hasard, c'est renoncer à toute certitude médicale, à toute règle rationnelle tirée des faits propres à la science, c'est substituer enfin à ce qu'on appelle *induction*, expérience, observation et raisonnement, l'opération mécanique et inflexible du calcul. »

Pour faire voir ensuite à quel point la doctrine de nos collègues était dangereuse, il leur disait : « Votre médecine n'est plus un art, mais une loterie; votre méthode n'est qu'un coup de désespoir de l'art, qui, renonçant pour toujours à savoir pourquoi et comment il agit, s'abandonne au hasard sur la foi d'une arithmétique illusoire : c'est le scepticisme embrassant l'empirisme ! »

Il faut dire maintenant que M. d'Amador, pour arriver à ces graves inculpations, semblait s'être entouré des plus grandes autorités, et s'être en quelque sorte enfoncé dans toutes les profondeurs de la théorie mathématique ; on l'avait entendu citer tour à tour les plus fortes têtes mathématiques, Leibniz, Euler, Jacques et Nicolas Bernouilli ; et toutes ces autorités, à partir de Pascal jusqu'à M. Poisson, notre jeune orateur ne s'était pas contenté de les citer, il les avait appréciées et jugées; il avait même relevé ce qu'il appelait leurs erreurs. Ainsi il avait soutenu que Laplace s'était *abusé*, dans son *Essai sur les probabilités*, en parlant du nombre des probabilités des levers du soleil.

Enfin, et pour terminer par une sorte de défi, M. d'Amador nous avait résolûment déclaré dans ses conclusions : « Que la méthode numérique importée en médecine et en thérapeutique est antiscientifique ; — qu'elle détruit le véritable art et la véritable observation en substituant à l'action de l'esprit et au génie individuel du praticien une routine informe, aveugle et mécanique ; — qu'elle est inutile et même dangereuse, puisqu'elle bouleverse la science ; — que si enfin elle est généralement adoptée, c'est qu'elle est accessible aux intelligences les plus médiocres, qu'elle flatte les plus humbles, et que c'est là son seul titre à l'admiration de la multitude ! »

Ceci devenait grave. L'Académie aurait bien pu se demander si ce n'était pas elle qui formait cette multitude, cette espèce de populace médicale que M. d'Amador traitait avec tant de dédain ; si ce n'était pas nous qui étions ces intelligences médiocres, ces humbles auxquels la méthode numérique convenait parce qu'elle était à leur portée.

Mais ce qui nous rassurait un peu, c'est que parmi ces humbles se serait trouvé Guéneau de Mussy ; Guéneau de Mussy qui, fort de ses anciennes études dans les sciences mathématiques et de sa longue pratique médicale, n'avait pu entendre sans sourire et l'ambitieuse digression de M. d'Amador sur la théorie mathématique, et ses attaques si hautaines contre les médecins qui s'avisent de tenir un compte exact de leurs observations. Toutefois, comme il importait de ne pas laisser l'Académie sous le coup d'imputations aussi étranges, Guéneau de Mussy demanda la parole.

Le premier point ne lui parut mériter que quelques mots de réponse. « Je ne crois pas, dit-il, avoir à défendre sérieusement la théorie mathématique du reproche qui lui a été fait d'être trompeuse et de tomber en contradiction avec elle-même. La théorie mathématique peut être mal comprise et mal expliquée, mais elle ne trompe jamais ; elle est également sûre, et dans les principes dont elle part, et dans la marche qu'elle suit pour en déduire les conséquences. »

Il y avait ici une confusion qu'il importait de faire cesser. M. d'Amador avait sans cesse mêlé les applications de la théorie mathématique avec celles qui résultent en médecine de l'emploi de la méthode numérique : ainsi, après avoir cité l'exemple du joueur qui jette en l'air une pièce de monnaie, et qui calcule toutes les chances qui peuvent amener *face* ou *pile*, il avait soutenu que *la probabilité thérapeutique s'établit de la même manière : que là aussi on jette des pièces en l'air!* avec cette seule différence qu'au lieu de trouver *face* ou *pile*, on trouve *vie* ou *mort!*

C'étaient là des assimilations que ne pouvait permettre Guéneau de Mussy : « Il n'y a rien de com-
« mun, répondit-il, entre les questions auxquelles
« se rapportent les exemples mis en avant et celles que
« fait naître l'application de la méthode numérique
« aux sciences médicales. Les premières peuvent être
« toutes comprises dans l'énoncé général : Connais-
« sant les diverses combinaisons qui peuvent amener
« un événement, et le nombre de ces combinaisons,
« déterminer les chances qui existent pour ou contre
« chacune d'elles.



« Les secondes sont d'une tout autre nature, et doi-
« vent être traitées par des procédés différents; elles
« sont des cas particuliers d'un problème général ainsi
« conçu : Étant donné une série de faits semblables,
« en déduire des lois applicables à une autre série de
« faits de même nature. »

Voilà comment cet esprit lumineux, comme auraient dit ses maîtres de Port-Royal, ramena le problème médical à toute sa simplicité.

Mais si Guéneau de Mussy avait parlé avec cette netteté et cette parfaite compétence lorsqu'il s'agissait de théories purement mathématiques, avec quelle force et quelle autorité ne l'entendîmes-nous point traiter des applications de la méthode numérique à la médecine pratique !

Ce n'était plus l'ancien élève de l'École polytechnique, l'ancien directeur de l'École normale qui allait réfuter le mathématicien improvisé ; c'était le médecin de l'Hôtel-Dieu, le vieux praticien qui allait répondre au clinicien de fraîche date. Aussi lui suffit-il encore de quelques mots pour faire tomber tout cet échafaudage d'accusations.

Cette sérieuse réfutation doit avoir laissé de longs souvenirs dans les esprits, car les paroles de Guéneau de Mussy, empreintes comme toujours de la plus grande modération, répondaient à de profondes convictions.

« Je ne conçois pas, disait-il, comment dans une
« science d'observations et d'expériences, on a pu
« refuser à la statistique la part qui lui appartient....

« Si je ne me trompe, on a toujours compté, et

« nous comptons tous encore aujourd'hui; de tout « temps, même à ces époques où l'enthousiasme d'une « théorie nouvelle s'emparant des esprits semblait do- « miner le monde médical, il y a eu des praticiens « fidèles à l'observation, qui croyaient que la science « doit avant tout s'appuyer sur des faits bien étudiés « et bien comptés.

« Et les aphorismes des grands maîtres, ces vives « et précises expressions des faits généraux que nous « gravons dans notre mémoire, que nous invoquons « comme des principes reconnus, d'où leur vient « leur autorité? Sont-ils le fruit de quelques soudaines « inspirations, ou de quelques conceptions *à priori?* « Non, sans doute; ils sont le résultat de l'observation « guidée par un coup d'œil sûr et fécondée par un « esprit puissant.

Un assentiment général accueillit ces belles paroles, qui n'étaient, du reste, qu'une sorte d'introduction à bien d'autres arguments. Un point surtout avait frappé Guéneau de Mussy et ne pouvait rester sans réponse. M. d'Amador avait mis sans cesse en opposition la méthode *inductive* et la méthode *numérique*. « C'est à « tort, lui répondit Guéneau de Mussy, que vous avez « voulu mettre la méthode inductive en opposition « avec la méthode numérique; l'induction, à laquelle, « depuis Bacon, les sciences naturelles doivent tous « leurs progrès, n'a d'autre point de départ que les « faits bien observés et rigoureusement comptés; « donc, la méthode numérique fait nécessairement « partie de la méthode inductive. »

Il n'y avait rien à répliquer à des objections si

justes et si claires. Il faut dire d'ailleurs que M. Risueño, si bien préparé pour l'attaque, ne l'était pas du tout pour la défense; de sorte que, sauf quelques mots trop personnels pour qu'on pût répliquer, il dut en rester là.

Du reste, Guéneau de Mussy avait répondu à tout ce qu'il y avait de spécieux dans ce mémoire; seulement, comme il convenait à un esprit digne et sérieux, il n'avait pas cru devoir relever des attaques si directes et si inconvenantes contre des hommes respectés de tous : « Je ne crois pas, dit-il en terminant, avoir à « défendre mes collègues du reproche qui leur a été « fait de ne savoir ni observer ni raisonner. En dé- « fendant la méthode numérique comme ils l'ont fait, « c'est-à-dire comme le principal instrument des « sciences d'observation, ils ont suffisamment prouvé « qu'ils n'ont pas fait abnégation de leur faculté « d'examen et de leur jugement, et qu'ils n'ont jamais « entendu se réduire à n'être qu'une machine arith- « métique. »

Quant à ce classement très-peu flatteur qui nous avait relégués à peu près tous parmi les esprits médiocres et les humbles, Guéneau de Mussy n'y fit pas même allusion; il laissa à M. d'Amador la satisfaction de se séparer de la multitude pour se placer parmi les grands artistes, ou plutôt parmi les génies supérieurs et individuels; génies précieux qui ne s'abaissent pas jusqu'à compter les faits en médecine, qui n'ont pas même besoin des faits, éclairés et guidés qu'ils sont par des voix intérieures, par des influences secrètes, par des instincts, des tacts mystérieux; toutes choses,

il est vrai, qui ne peuvent ni s'expliquer, ni se définir, ni s'enseigner, ni même se comprendre, mais qui précisément à cause de cela demeurent le privilége exclusif de ces rares esprits[1].

[1] Ayant avant tout à faire connaître ici les opinions de M. Guéneau de Mussy, j'avais dû passer sous silence ce qui avait été dit dans cette discussion par les autres orateurs. J'étais entré moi-même dans le débat, et je n'en avais rien dit; mais usant de plus de liberté dans ces notes, on me permettra de reproduire ici les principaux passages du discours que j'ai prononcé; je me bornerai toutefois à ce qui concerne la thérapeutique. Je n'avais d'ailleurs nullement cherché à m'élever contre la méthode dite de *numération*, mais seulement contre cette prétention de tirer des conclusions rigoureuses et absolues de calculs faits en pareille matière. Je ne blâmais donc pas le précepte de tenir un compte exact des faits recueillis : « Qui pourrait, disais-je, s'empêcher de compter en thérapeutique? quel est le praticien qui ne fait un calcul volontaire ou forcé de ses succès et de ses revers? Toutes les fois donc qu'on s'élèvera contre *toute* méthode de numération, on sera nécessairement attaqué, et avec avantage, par les partisans des statistiques.

« Approximativement ou rigoureusement, tout le monde compte en thérapeutique, voire même les charlatans qui salissent les murs de nos carrefours; ils comptent par milliers les cures qu'ont opérées leurs remèdes secrets, remèdes trop souvent *brevetés*. De tout temps on a donc compté, et c'est à cause de cela que certaines propriétés thérapeutiques ont été attribuées, soit aux divers modes de régime, soit aux agents pharmaceutiques, soit aux ressources chirurgicales. Mais il y a eu cette circonstance, que les uns les ont évalués approximativement, tandis que les autres ont prétendu les évaluer rigoureusement et à l'aide de procédés particuliers.

« De là deux questions : 1° La prétendue rigueur apportée dans les additions des cas observés peut-elle constituer une méthode nouvelle? 2° Cette rigueur est-elle aussi importante qu'on le prétend? amènera-t-elle la solution des problèmes posés en thérapeutique?

« Il est évident d'abord qu'on ne crée pas une méthode par cela qu'on l'emploie avec plus de rigueur que les autres; on ne fait pas que cette méthode soit *autre* que celle généralement adoptée. Mais

Mais si, cette fois, Guéneau de Mussy n'avait pas craint de se compromettre avec un jeune étranger qui n'avait pour lui que les souvenirs d'un concours d'élève, on le vit affronter dans une autre circonstance

l'important n'est pas de savoir si la méthode est nouvelle ou non; ce qui nous intéresse, c'est de savoir si, à l'aide de ce nouveau procédé, on obtiendra réellement de nouveaux et rigoureux résultats en thérapeutique. Or, pour arriver à la solution de ce problème, nous devons d'abord nous demander comment les médecins usaient autrefois de la méthode, et comment ils *formulaient* leurs résultats; et puis ensuite nous devrons rechercher quels sont les résultats qu'on obtient aujourd'hui à l'aide de la méthode nouvelle.

« Les anciens médecins, et on le leur a reproché avec amertume, formulaient *approximativement* leurs résultats; ils disaient : tel agent, soit hygiénique, soit pharmaceutique, soit chirurgical, a, dans cette maladie, *beaucoup* de succès, ou *peu* de succès; tel autre agent réussit dans *le plus grand nombre* des cas; ou bien, disaient-ils, il échoue *presque toujours*. C'est ainsi, je le répète, que s'exprimaient les anciens médecins; de là la guerre cruelle qu'on leur a intentée.

« Maintenant il faut chercher quel est le *langage* que tiennent les médecins qui ont repris et remis en honneur la véritable méthode numérique; il s'agit de voir comment ils ont à leur tour formulé leurs résultats.

« Pour sortir des généralités à ce sujet et pour donner de l'authenticité au jugement que nous allons porter, il faut puiser aux bonnes sources; voyons ce que disent à ce sujet et M. Louis et M. Bouillaud.

« M. Louis a commencé par s'égayer un peu sur ce qu'on nomme en thérapeutique l'*expérience des siècles*. Pour lui, cette expérience n'existe pas, parce que jusqu'à présent on s'exprimait *adverbialement* et non *numériquement*.

« Pour notre confrère, c'est une différence du tout au tout; de la vérité à l'erreur, a-t-il dit; d'une chose claire et vraiment scientifique à une chose vague et sans valeur. Or, nous devons nous empresser dès lors de chercher les choses claires et vraiment scientifiques.

« Les procédés numériques ont d'abord été appliqués par M. Louis au traitement de la pneumonie. Soixante-dix-huit cas de pneumonie ont été dûment comptés et recomptés par M. Louis; l'analyse a été

un homme d'une immense réputation, qui s'était fait un nom impérissable dans la science, qui avait opéré en médecine une véritable révolution, qui avait enfin par-devers lui l'autorité d'un grand talent et les vives

aussi exacte, aussi rigoureuse que possible. Eh bien! quel a été le résultat obtenu? le voici : c'est que l'utilité de la saignée a eu des bornes *assez* étroites. Toutefois, employé au début de la maladie, ce moyen peut en abréger *beaucoup* la durée; après les premiers jours, il n'importe pas *beaucoup* de l'entreprendre.

« Reprenant ensuite, non plus seulement la marche de la maladie en général, mais chacun des symptômes en particulier, c'est-à-dire la douleur, l'état anomal des crachats, la crépitation, la résonnance de la voix, l'obscurité du son de la poitrine, l'accélération du pouls, M. Louis, par de nouveaux calculs également rigoureux, mathématiques, arrive à cette conclusion dernière, que tout dépose des *bornes assez étroites* de l'utilité de la saignée dans le traitement de la pneumonie. Et ce que M. Louis a fait pour la pneumonie, il l'a fait pour l'érysipèle de la face et pour quelques autres maladies inflammatoires.

« Maintenant nous sera-t-il permis de demander à notre collègue quel langage, quelles formules, quelles propositions générales et absolues il a substituées à celles des autres médecins.

« Il a bien observé; il a tenu compte, pour grouper régulièrement ses faits et ses malades, et de l'âge et de leur constitution, et de l'époque de la maladie, et de l'énergie du traitement, etc., etc. Il a disposé ses faits colonnes par colonnes; eh bien! chose digne de remarque : les formules qu'il a déduites de ses calculs ont été tout aussi vagues, tout aussi approximatives que celles employées jusqu'à lui. Il a dit : il *semble* résulter *rigoureusement* que l'utilité de la saignée a eu des bornes *assez* étroites. Eh! que nous importe la rigueur de vos déductions, si l'énoncé, si la formule reste vague et ne se ressent en aucune manière de la rigueur de l'opération!

« D'où vient cette opposition entre des bases si positives? Soixante-dix-huit sujets atteints de pneumonie, trente-trois d'érysipèle de la face, trente-cinq d'angine gutturale; cette opposition, dis-je, entre ces faits rigoureux et des conclusions qui se formulent aussi par des adverbes, par des *beaucoup*, des *peu*, des *assez*, des *presque*, des *il me semble*, *il me paraît!*

« C'est que les calculs ne changent pas la nature des faits patho-



sympathies de la jeunesse ; je veux parler de Broussais.

Tel était, en effet, l'athlète redoutable, l'orateur véhément, le fougueux tribun avec lequel Guéneau de

logiques, c'est qu'on ne peut demander à ces faits plus qu'ils ne peuvent donner. Essentiellement approximatifs eux-mêmes, comptez-les, pesez-les, ils ne vous donneront que des résultats approximatifs.

« Suivant M. Louis, *il n'y a pas moyen* d'ajouter l'expérience de celui qui a dit *plus* ou *moins*, *rarement* ou *fréquemment*, à l'expérience de celui qui s'est aussi borné à dire *plus* ou *moins*, *rarement* ou *fréquemment*. Imaginez, dit-il, des millions d'auteurs ayant suivi cette dernière marche, c'est comme si vous n'en aviez qu'un. M. Louis s'abuse; son raisonnement n'est que spécieux : ce qu'on nomme le *témoignage* des hommes en philosophie ne consiste que dans cette *unanimité* des générations à affirmer soit la fréquence, soit la rareté des faits; et la valeur de l'affirmation est d'autant plus forte que la masse des témoignages est plus considérable.

« De deux choses l'une, d'ailleurs : ou notre collègue reconnaît dans les observateurs, qui se sont ainsi exprimés, des lumières et de la bonne foi, ou il les croit privés de ces qualités; dans le dernier cas, il n'y aurait plus à discuter ; dans le premier cas, au contraire, le point en litige est de savoir si les chiffres en thérapeutique peuvent dire eux-mêmes autre chose que plus ou moins, souvent ou rarement; voici toute la question.

« Or, si après de longues séries d'observations médicales, ou plutôt d'applications thérapeutiques, les nombres, grands ou petits, fractionnés ou additionnés, se trouvent toujours en proportions telles qu'il n'y a que du *plus* ou du *moins*, du *fréquemment* ou du *rarement*, on n'en tirera jamais autre chose; dès lors peu m'importe que les médecins répondent par des chiffres ou par des adverbes, si la signification est identiquement la même.

« Qu'on demande, par exemple, à M. Louis lui-même si la saignée a oui ou non de l'influence sur la durée de l'érysipèle de la face, il y a gros à parier que ce praticien ne répondra pas par des chiffres, mais qu'il traduira le résultat tout simplement par un adverbe; qu'il dira, en *raison de son expérience personnelle*, la saignée *a peu* d'influence sur la durée de cette maladie.

« Pourquoi s'exprimera-t-il ainsi? pourquoi fera-t-il comme les

Mussy, homme de paix, d'étude et de méditation, allait entrer en lice. C'est que cette fois il y avait à prendre en main non-seulement la défense de la vérité et de la raison, mais encore celle de la morale.

anciens médecins? C'est que sa pensée sera rendue *brièvement*, assez *exactement*, et par cela même *suffisamment*.

« Mais s'il est *seul* de son avis, il est certain qu'il obtiendra beaucoup moins de confiance que si la plupart des praticiens s'expriment comme lui; à plus forte raison entraînera-t-il les esprits, si des *millions* d'observateurs, tout en s'exprimant adverbialement, répètent ce qu'il a dit.

« En résumé, la substitution des expressions numériques aux expressions adverbiales, des comptes rigoureux aux comptes approximatifs, n'a d'autre avantage, de l'aveu même de M. Louis, que de rendre les observations médicales à peu près *illisibles*, et après tout de donner des résultats d'une valeur équivalente.

« J'arrive maintenant aux travaux de M. Bouillaud. M. Bouillaud aussi a rédigé de nombreux tableaux de statistique médicale, et particulièrement pour chercher à résoudre des questions de thérapeutique; ses laborieuses investigations ont même porté sur les tableaux rédigés par ses confrères; mais d'abord ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que M. Bouillaud n'a prétendu ainsi chercher que des *sommes de probabilité*; c'est ainsi qu'il s'est toujours exprimé. Il y a loin de là au rigorisme des autres statisticiens : il n'a entendu faire que des approximations; partant ensuite de ce théorème, que la somme des probabilités devient d'autant plus forte et plus constante qu'on agit sur de plus grands nombres, M. Bouillaud a cherché à réunir le plus grand nombre possible d'applications thérapeutiques. A l'égard d'un procédé particulier, savoir : les émissions sanguines par lui formulées. Or, ici il y a deux questions à examiner : 1° La statistique a-t-elle conduit M. Bouillaud à formuler rigoureusement sa méthode déplétive? 2° La statistique doit-elle un jour donner à M. Bouillaud une formule rigoureuse de cette même méthode déplétive?

« Comment en effet M. Bouillaud, pourrait-on se demander, a-t-il d'abord découvert sa formule? Est-il parti d'une hypothèse pour ensuite la vérifier expérimentalement? ou bien est-ce la statistique qui lui en a révélé l'efficacité? Cette dernière supposition n'est pas

On sait que dans les dernières années de sa vie, Broussais s'était pris d'un véritable enthousiasme pour une doctrine qui, du nom de son inventeur, avait été désignée sous le nom de *doctrine de Gall*. Or cette doctrine, connue aussi sous le nom de PHRÉNOLOGIE,

probable, du moins pour ses débuts ; l'invention ici a précédé l'application.

« Mais reprenons nos deux questions. M. Bouillaud est convaincu que plus il poursuivra ses recherches, plus il y aura de constance dans la moyenne de ses succès et de ses revers, ce qui ne veut pas dire que ces revers iront sans cesse en décroissant, de telle sorte que la mort serait non plus seulement une *exception*, mais même une impossibilité dès qu'on serait traité par sa méthode ; loin de là, ses revers pourraient s'accroître, au contraire, dans de nouvelles séries de faits et dominer même, à la longue, sur ses succès ; c'est une loi qui pourrait s'établir, mais qu'on ne saurait prévoir.

« Quoi qu'il en soit, la formule au moyen de laquelle il opère aujourd'hui n'est rien moins que rigoureuse ; c'est une *moyenne*, c'est-à-dire que ce n'est pas une formule ; il y a plus, c'est une *moyenne arbitraire*. Écoutez M. Bouillaud : « Chez les uns, a-t-il « dit dans cette enceinte, nous avons tiré, terme moyen, *quatre livres* « de sang dans l'espace de quatre jours ; chez les autres, terme moyen, « *deux livres dix onces ;* chez les autres enfin, *d'une livre à vingt on-* « *ces*. Terme moyen général : deux à trois livres dans l'espace de « trois à quatre jours. »

« Ainsi, d'une part, la formule est un résultat de moyennes et de moyennes abstraites ; d'autre part, elle n'est pas *définitive*. C'était là ce que nous voulions d'abord prouver, savoir : que ce n'est pas la méthode statistique qui a suggéré à M. Bouillaud l'idée de sa formule, et que cette méthode, habilement maniée par ce praticien, a laissé cette formule dans le vague des *maxima*, des *minima* et des *moyennes*.

« En sera-t-il autrement pour l'avenir ? car M. Bouillaud poursuit ses travaux dans le même sens, et ce qu'il a fait pour la fièvre typhoïde, il le fait pour l'affection rhumatismale, pour l'érysipèle, etc.

« La formule de M. Bouillaud, formule que nous avons reconnue pour le moment arbitraire, et, de plus, soumise aux variations des moyennes, sera-t-elle un jour absolue et invariable ? Ceci n'est nullement à présumer. En effet, M. Bouillaud restera toujours seul juge du

bien qu'adoptée et enseignée par bon nombre de médecins, n'avait pas encore osé se produire à l'Académie de médecine ni se soumetttre à une sérieuse discussion, lorsque l'un de nous, homme de beaucoup d'esprit, mais qui ne se piquait pas d'être fort discret,

degré auquel il doit porter les émissions sanguines ; ce sera toujours en raison de l'âge et de la force des sujets, de l'intensité des symptômes, etc.; ce sera toujours là une excuse de son esprit, une appréciation dans laquelle il y aura toujours de l'arbitraire, malgré le tact si exquis de notre confrère ; la méthode statistique ne change pas la nature de ces choses.

« Les chances d'éventualité n'iront donc pas en diminuant, quelle que soit la rigueur des calculs ; M. Bouillaud continuera à recevoir dans son service des malades d'âge, de sexe et de tempéraments divers, des malades affectés à différents degrés et par des constitutions atmosphériques très-variées. Dès lors, il y aura toujours des *maxima* et des *minima* dans ses tableaux, et conséquemment des *moyennes* différentes. Tantôt, en effet, les individus fortement constitués prédomineront : tantôt ce sera le tour des faibles ; tantôt les cas seront tous ou presque tous *graves;* tantôt, pour la plupart, *légers*. De là autant de modifications dans la formule, modifications, dis-je, qui ne seront ni prévues ni réglées par la méthode statistique, car elles dépendront toujours du jugement *instantanément* porté par M. Bouillaud, soit sur la force de ses sujets, soit sur le degré de la gravité de leurs maladies.

« Que si enfin nous nous demandons quels seront les effets de la mortalité relativement à la formule, nous y trouverons encore des causes de variations, et jamais de causes de fixité. On peut juger de l'avenir par le passé; la mortalité dans le service de M. Bouillaud a varié en raison de la gravité des cas : tantôt, pour les fièvres typhoïdes, il y a eu un mort sur huit, tantôt un mort sur vingt-quatre. De là, des moyennes générales qui ont varié avec les variations du service. Or, ces variations se répéteront dans l'avenir et auront les mêmes effets sur la formule, c'est-à-dire qu'elles la rendront tantôt plus énergique, plus active, tantôt plus modérée, plus faible.

« Ainsi, tout nous confirme dans cette opinion que, d'une part, la formule de M. Bouillaud est l'œuvre de son jugement ; qu'elle est et sera toujours éventuelle, arbitraire, en rapport enfin avec la variabilité des cas qui se présentent dans son service ; et, d'autre part, que



M. Rochoux, s'avisa de soulever incidemment cette question et de provoquer le plus orageux débat.

C'était en avril 1836. M. Rochoux venait de donner lecture d'un mémoire sur les causes de l'*apoplexie*, sujet qui lui était familier et sur lequel il avait publié

tous les tableaux statistiques du monde ne sauraient la rendre plus constante, plus ferme.

« Il en est de même des autres formules en honneur aujourd'hui dans la science ; aucune n'est due à la méthode statistique, telle qu'on l'entend du moins,

« On a parlé dans cette enceinte du traitement de la *colique de plomb;* il y a là, en effet, une formule reconnue efficace dans la plupart des cas ; la devons-nous aux tableaux statistiques? en aucune manière. Elle a été donnée par la simple observation approximative, et les tableaux statistiques n'en ont pas donné de meilleure.

« De même pour les fièvres intermittentes, d'où nous vient la formule qui les arrête presque toutes? Sont-ce les tableaux statistiques du Nouveau Monde qui l'ont donnée à l'ancien? C'est l'observation très-approximative d'hommes d'ailleurs peu éclairés.

« Il est inutile d'aller plus loin ; tout tend à établir cette proposition première, qu'aucune vérité importante, qu'aucune formule efficace n'a été introduite dans la science par la voie statistique.

« Que si maintenant les statisticiens se retranchaient dans cette réserve que leur intention n'est pas de déduire de leurs calculs des vérités générales et absolues, mais seulement d'obtenir, par des *moyennes* déduites de fort grands nombres, une sorte de *norme*, soit en anatomie, soit en pathologie, soit en thérapeutique, nos conclusions seraient encore opposées à ces prétentions plus modestes. Admettons qu'à l'aide de nombreuses dissections, de dissections qui auraient porté sur des milliers d'individus, on ait déduit une série de *moyennes* pour toutes les variations anatomiques appréciables, et de *moyennes* telles qu'on en formerait ce que j'appellerais *l'homme anatomique moyen :* eh bien! ce sera là un être fictif, un être de raison, et loin d'avoir une idée exacte de ce qu'on doit retrouver dans les dissections, on aura un patron dont on ne trouvera jamais le modèle exact dans la nature, précisément parce que ce sera un assemblage de *moyennes anatomiques*.

« De même en pathologie : après avoir observé des milliers de cas

un excellent ouvrage. Tout en s'occupant du cerveau et de ce qu'on pourrait appeler la mécanique cérébrale, M. Rochoux avait cru pouvoir dire en passant son opinion sur la localisation des facultés intellectuelles, et, comme il n'apportait pas toujours une grande réserve dans ses paroles, il avait déclaré en pleine Académie que la doctrine de Gall, ou plutôt que la phrénologie était l'une des trois grandes mystifications scientifiques du dix-neuvième siècle, les deux autres étant le magnétisme animal et l'homœopathie.

Le scandale de cette déclaration n'aurait été que

d'une maladie donnée, soit pour les symptômes, soit pour les altérations organiques, si on s'avise, à l'aide de ces *moyennes*, d'organiser un état pathologique *moyen* pour la maladie en question, afin d'avoir une norme, un type, un patron, on sera tout étonné, dans la pratique, de ne jamais retrouver de modèle taillé sur ce patron, précisément parce que cet *homme pathologique moyen* sera encore un être fictif, un être de raison, en un mot, une conclusion de tableaux statistiques.

« Enfin, je crois avoir prouvé que, pour les formules thérapeutiques, les choses se passeront exactement de la même manière. Croyez-vous qu'un jeune praticien, armé, par exemple, de la formule de M. Bouillaud, formule déduite de tant d'applications; croyez-vous, dis-je, qu'ainsi armé, il va trouver des maladies sur lesquelles il pourra rigoureusement l'appliquer? Il n'en trouvera peut-être jamais, et M. Bouillaud lui-même ne l'a peut-être pas employée une seule fois; pourquoi? c'est que cette formule est une abstraction, une déduction moyenne, une conclusion générale et *moyennement* chiffrée de tous les jugements portés par M. Bouillaud.

« Ici se bornait ce que j'avais à dire sur la statistique. C'est un instrument de haute investigation dans certaines sciences; mais, en médecine, les résultats, comme on vient de le voir, sont loin de répondre à ce qu'on en attendait. Toutefois, on ne peut qu'applaudir au zèle de ceux qui ont tenté ces nouvelles routes; car, après tout, ils n'ont pas entendu s'éloigner des saines doctrines, et cette voie les empêchera de s'égarer. »

très-médiocre parmi nous, si ce puissant esprit qui de nos jours avait si violemment ébranlé l'édifice médical, Broussais, n'avait cru devoir la relever.

Broussais, devenu partisan de la doctrine de Gall, apportait dans la défense de la phrénologie la même ardeur, la même fougue et les mêmes convictions qu'en d'autres temps dans la défense de sa propre doctrine; aussi, dès qu'il eut connaissance du blasphème que venait de proférer M. Rochoux, on le vit accourir plein de courroux et d'indignation :

« Que l'on élève des objections, dit-il, contre la « phrénologie, je n'en suis pas surpris, mais qu'on « l'appelle une des grandes mystifications du siècle, « c'est là ce que je me crois obligé de réfuter au nom « de la science, au nom de l'humanité, au nom du « bon sens. »

Toutefois Broussais n'entendait pas soutenir toutes les localisations imaginées par le père de la doctrine; il voulait qu'on s'en tînt à quatre grandes divisions ou régions de l'encéphale; et voici à l'aide de quel raisonnement il croyait pouvoir démontrer tout à la fois le siége et les fonctions de ces quatre groupes d'organes :

« Il est incontestable, disait-il, que la dépression « des parties antérieures du cerveau entraîne la perte « des facultés intellectuelles; donc l'intelligence est « placée dans cette région.

« La dépression des parties postérieures amène « l'affaiblissement des sentiments; donc les affections « sont placées en arrière de la tête.

« La dépression des parties supérieures exclut les

« sentiments élevés et moraux ; donc la moralité ap-
« partient à cette région.

« Enfin, un aplatissement des masses latérales di-
« minue le penchant au meurtre et à la destruction ;
« donc ces instincts résident dans cette région. »

Telle était la doctrine restreinte que Broussais allait chercher à faire prévaloir parmi nous ; je dis restreinte, car au lieu de porter, comme on l'avait fait avant lui, à vingt-sept ou à trente et un, ou même à trente-trois, le nombre des organes encéphaliques, et de les figurer par autant de protubérances ou de bosses à la surface du crâne, la phrénologie se faisait plus humble devant l'Académie, renonçait à cette topographie cérébrale si chère aux demi-savants et aux gens du monde ; elle n'admettait plus que quatre groupes de facultés représentées par quatre masses distinctes.

Mais bien que retranchée ainsi dans des limites plus étroites et en apparence plus faciles à défendre, la doctrine allait avoir de rudes assauts à soutenir. L'intrépide Broussais, que rien ne pouvait déconcerter, avait lui-même entamé la discussion par une violente sortie : de toutes parts on demandait la parole ; mais c'était dans la personne de Guéneau de Mussy que Broussais allait rencontrer le plus calme, le plus sensé, et par cela même le plus redoutable de ses adversaires.

Ces deux hommes, du reste, étaient peut-être ce qu'il y avait de plus dissemblable et de plus opposé, aussi bien pour le genre de talent que pour le caractère : l'un, ardent, fougueux, toujours véhément, souvent caustique et mordant, semblait né pour la lutte et pour l'opposition ; l'autre, posé, réfléchi, plein de sa-



gesse et de modération, toujours maître de lui-même, inébranlable dans ses principes, était comme une digue qu'aucune vague ne peut renverser. Un conflit entre eux était donc inévitable; et au fond c'étaient deux philosophies qui allaient se trouver en présence, l'une à laquelle on a donné dans ces derniers temps le nom d'*organicisme,* l'autre qu'on a toujours désignée sous le nom de *spiritualisme.*

Broussais, chose remarquable, avait tout d'abord insisté pour que dans ce débat on mît de côté des armes qui en d'autres temps, disait-il, lui avaient été familières, mais auxquelles il avait renoncé, à savoir : le ridicule, l'ironie et le sarcasme. « Le ridicule, disait-il, ne prouve rien ; il ne peut renverser une science. Je m'en suis servi lorsque j'étais jeune ; mais plus j'ai réfléchi, plus j'ai trouvé que c'était une arme insignifiante. »

En cela, Broussais allait se trouver parfaitement d'accord avec Guéneau de Mussy : celui-ci, toujours grave, toujours sérieux, n'entendait nullement se placer sur ce terrain. Si donc Broussais croyait l'affaiblir en lui demandant de ne pas se servir du ridicule, il allait au contraire le fortifier et s'affaiblir lui-même.

« Je reconnais avec vous, répondit Guéneau de Mussy, que le ridicule n'est pas un instrument scientifique, et je regrette qu'il n'ait pas toujours été banni de cette discussion; je suis loin de l'appeler sur la phrénologie, je veux au contraire qu'on étudie et qu'on recueille sévèrement les faits avant de systématiser. »

Cet accord établi entre les deux orateurs, l'impatient

Broussais ne voulut pas même attendre les objections; il les connaissait toutes, disait-il, et d'avance il allait les réfuter.

A ceux, en effet, qui se proposaient de lui objecter qu'on trouve parfaitement développées chez les animaux les parties que la doctrine assigne au jugement, à l'induction et à la recherche des causes, Broussais répondit que les animaux ont toutes ces facultés. Et pourquoi, disait-il, « ne trouverait-on pas les parties supérieures développées chez les animaux, puisqu'ils ont des sentiments élevés, tels que l'orgueil, l'ambition, le dédain et le mépris? La vénération existe chez eux; la justice, ils l'ont comme vous, s'écriait Broussais, en étendant le bras vers ses collègues! »

« Vous allez peut-être aussi m'objecter, reprit-il, qu'on trouve encore très-développées chez des animaux essentiellement paisibles, tels que le mouton, les parties latérales du cerveau qui sont destinées aux instincts du combat, du meurtre et de la destruction. Mais je vous répondrai qu'ici vous interprétez mal les faits. Ces instincts, en apparence si formidables, ne sont, en réalité, que des instincts de conservation; ces masses latérales ne produisent que des actes nécessaires à l'entretien de la vie. Pour subsister, pour vivre au milieu de la création, il faut se défendre, il faut attaquer, et par conséquent détruire : votre mouton, que vous donnez comme emblème de la douceur, est un grand destructeur, car il mange de l'herbe; or, manger de l'herbe, c'est détruire! »

Guéneau de Mussy avait trop bon goût pour insister sur ce qu'il y avait de dérisoire et de ridicule dans ce

raisonnement resté célèbre depuis cette discussion ; il fit seulement remarquer, mais avec infiniment d'esprit, que c'était changer complétement la destination des organes pour l'accommoder à la doctrine. « Eh quoi ! dit-il, vous donnez maintenant comme agents de conservation ce qui était d'abord qualifié par vous agents de destruction. Vous aviez là des organes malfaisants, vous y rattachiez les rixes, les combats et le meurtre ; mais comme on vient de vous montrer ces mêmes organes très-développés chez de timides herbivores qui ne savent pas même se défendre ; ce ne sont plus que des organes de simple nutrition ; de sorte que ce qui fait que le loup mange le mouton fait aussi que le mouton mange l'herbe ! »

Mais Broussais, se sentant pressé par Guéneau de Mussy, avait fait une singulière concession : il avait été jusqu'à dire que, pour rendre raison de l'énergie des organes, il ne faut pas seulement tenir compte de leur *volume*, mais aussi de leur *activité*.

Or, c'était un aveu qui, d'un seul coup, comme le fit remarquer Guéneau de Mussy, renversait tous les fondements de la phrénologie. « Comment, disait Guéneau de Mussy, voilà une science qui prétend reconnaître les facultés et les penchants des hommes aux protubérances de leur crâne, c'est-à-dire à des saillies déterminées par le volume des organes sous-jacents ; et cette même science, quand ces saillies font défaut, vient nous dire qu'il ne faut plus alors avoir égard au volume de ces organes, mais à leur degré d'activité ! qu'avec des organes exigus, on peut avoir des facultés dominantes et des penchants irrésistibles ! »

« Ainsi, poursuivait Guéneau de Mussy, votre phrénologie, qui en principe ne devait considérer que le développement matériel de ce qu'elle appelle des organes, vient maintenant nous dire que ce n'est là qu'un des éléments de leur puissance; que seul il ne signifie rien; qu'il faut aussi en mesurer l'activité, chose immatérielle et insaisissable, et que cette activité ne suit pas toujours les mêmes rapports que le volume! »

Guéneau de Mussy avait mille fois raison; cet aveu arraché à Broussais annulait de tout point les principes de la phrénologie, ou plutôt il n'y avait plus de phrénologie.

Il faut dire maintenant que, dans le cours de la discussion, une étrange assertion avait été émise par un des partisans de la phrénologie : il avait dit, en montrant le plâtre de la tête de *Fieschi*, que cet homme avait été tout ce que son organisation avait voulu qu'il fût. Étrange et désolante doctrine, je le répète, qui, ne tenant plus aucun compte de la libre pensée humaine, conduisait directement au plus absolu fatalisme, mais qui allait trouver dans Guéneau de Mussy son plus chaleureux et plus éloquent adversaire.

« J'ai été confondu, dit Guéneau de Mussy, quand j'ai entendu avancer à cette tribune cette proposition; mais j'aime à croire que notre honorable collègue n'a pas en cela exprimé sa pensée, et, ce qui me le persuade, c'est qu'il a appelé Fieschi un grand criminel. Or, si Fieschi n'a été que l'instrument aveugle d'une organisation défectueuse, il n'a pas été criminel. Je n'appelle pas criminelle la pierre qui tombe et qui me

blesse en tombant; ce sont ceux qui l'ont jugé et condamné qui ont commis un acte de cruauté, à moins qu'eux aussi n'aient été sous la domination d'une organisation homicide. »

Ce raisonnement était irrésistible, on était déjà convaincu; mais Guéneau de Mussy poursuivant le même ordre d'idées, et s'adressant de nouveau à celui de nos collègues qui avait hasardé cette proposition, il lui dit d'une voix émue et un peu tremblante :

« Ah! sans doute, telle n'a pas été votre pensée : vous n'avez pas voulu, vous n'avez pu vouloir établir cette déplorable doctrine qui viendrait nier et l'activité de l'intelligence et la liberté de la pensée, pour ne plus voir en nous que matière et que servitude; qui, après avoir enlevé à l'homme et ses forces morales et ses immortelles espérances, ne lui laisserait que l'aveugle et fatale puissance du rocher! »

C'est par de longs applaudissements que fut accueillie cette noble protestation qui honorait tout à la fois le médecin moraliste qui la prononçait et l'assemblée qui reconnaissait en lui son véritable interprète.

Guéneau de Mussy, j'aurais dû commencer par le dire, était entré dans cette discussion sans idée préconçue, sans parti pris sur le degré de certitude de la phrénologie; il avait longtemps gardé le silence, cherchant à s'éclairer, écoutant tout, prenant note de tout: quel fut le résultat de cette scrupuleuse et impartiale appréciation? Guéneau de Mussy finit par le dire lui-même, avec une grande modération, mais avec une grande netteté :

« Messieurs, dit-il à ses collègues, je le déclare maintenant : il est démontré pour moi, par tout ce que j'ai entendu de part et d'autre dans quatre séances consécutives, que s'il est dans les destinées de la phrénologie d'être un jour une science, cette science est encore toute à faire; que les principes qu'elle a posés jusqu'ici n'ont offert qu'incertitude et instabilité; que les résultats qu'elle a donnés ont été presque toujours démentis et renversés. Je propose donc à l'Académie d'ajourner cette discussion jusqu'à l'époque où des faits plus précis, plus nombreux et plus sévèrement reconnus pourront lui fournir des bases plus solides. »

L'Académie s'empressa d'adopter cette proposition si modérée et si sage de Guéneau de Mussy. Mais, on le sait, ces faits plus précis, plus nombreux et plus décisifs, ne sont pas venus; la phrénologie en est restée au même point, offrant toujours les incertitudes et l'instabilité que lui reprochait Guéneau de Mussy. Ainsi appréciée et jugée par cet esprit rigoureux, elle n'a plus osé se présenter dans l'enceinte académique, elle est restée sous le coup de cette accablante déclaration [1].

[1] Il y a plus d'une analogie entre Mesmer et Gall; tous les deux étaient nés en Allemagne. Itzmang avait vu naître le premier en 1735; Tiefenbrunn avait vu naître le second en 1758.

Après avoir quitté leur ville natale, tous les deux vinrent à Vienne et y annoncèrent leurs doctrines. C'est aux savants, c'est aux médecins qu'ils prétendent d'abord s'adresser; puis ils viennent à peu près échouer devant l'indifférence publique. Ils prennent alors le parti de se rendre à Paris, Mesmer en 1778, Gall en 1807 ; ils y excitent un véritable engouement, mais presque uniquement parmi les gens du monde, tout en prétendant encore ne s'adresser qu'aux savants. Nous avons dit comment l'Académie des sciences et la Société royale de mé-

Les discussions dont je viens de rendre compte remontent à une époque déjà fort éloignée ; depuis, bien d'autres, auxquelles Guéneau de Mussy a pris part, ont occupé l'Académie pendant de longues séances ; le

decine avaient repoussé le mesmérisme ; Gall, de nos jours, n'a pas été plus heureux devant les corps savants. Il ne faudrait pas cependant placer sur le même rang ces deux chefs d'école : Mesmer était absolument dénué de science ; c'était un prestidigitateur ; Gall avait étudié l'anatomie, et ses recherches sur le cerveau, considérées à ce point de vue, c'est-à-dire anatomiquement, ne sont pas sans mérite. Il y a donc deux hommes en quelque sorte dans Gall : il y a l'anatomiste et le cranioscope ; l'anatomiste est arrivé à des résultats précis et positifs, parce que, le scalpel à la main, il a sérieusement étudié l'organisation du cerveau ; le cranioscope, au contraire, n'ayant procédé que par la voie des anecdotes, n'a établi qu'une pesudo-science. Sa doctrine, du reste, est, quant aux *généralités*, une répétition de celle de Cabanis. Pour lui, le cerveau est un viscère, comme le cœur, le foie, etc. ; il sécrète la pensée, et tout ce qu'on résume sous le nom de moralité, d'âme, d'intelligence, résulte tout simplement des fonctions de ce même viscère.

Quant aux *particularités*, les unes ne sont encore que des emprunts faits à de vieilles doctrines, les autres lui appartiennent en propre.

Voici, du reste, quels étaient les points les plus saillants de son système :

1° Les facultés morales et les facultés intellectuelles sont innées.

Nous avons prouvé ailleurs que cette proposition est aussi ancienne que la psychologie ; mais en même temps nous avons fait remarquer qu'elle ne concorde guère avec cette autre proposition qui fait la base de son système, à savoir, que ces mêmes facultés morales, ces mêmes facultés intellectuelles résultent de la mise en action du cerveau. Si, en effet, ce sont de pures fonctions, elles ne peuvent être innées, c'est-à-dire antérieures au développement du cerveau ; mais Gall n'y regardait pas de si près.

2° L'exercice ou la manifestation des facultés ou qualités morales dépend de l'organisation.

Ceci est encore un pas en arrière. Tout à l'heure le moral de l'homme était un produit du cerveau, maintenant le cerveau n'est

temps ne me permettrait pas même de les mentionner. Tout au plus pourrai-je dire quelques mots d'une simple décision, prise sans le moindre débat, sur la proposition de Guéneau de Mussy, dans une circons-

plus destiné qu'à sa manifestation; or les plus purs spiritualistes ne diraient pas autre chose : aucun d'eux ne suppose que sans cerveau l'intelligence puisse se manifester; mais dites alors que le cerveau n'est que l'instrument de la pensée.

3° Le cerveau est l'organe de tous les penchants, de tous les sentiments et de toutes les facultés.

Cette proposition rentre dans la précédente; elle a été professée de tout temps; seulement il y a toujours cette distinction assez confuse pour Gall, à savoir si, comme le prétendait Cabanis, tout cela est un produit sécrété par le cerveau, ou si ce viscère ne fait que se prêter à la manifestation de ces facultés.

Jusqu'à présent, on le voit, Gall n'a rien établi qui lui soit propre : tout cela avait été dit ou soutenu; mais voici autre chose.

4° Le cerveau est composé d'autant d'organes particuliers qu'il y a de penchants, de sentiments, de facultés qui diffèrent essentiellement entre eux.

En considérant cette proposition d'*une manière générale*, on pourrait tout aussi bien l'admettre que la rejeter *à priori*. Elle est possible, mais elle n'est pas prouvée. L'âme peut en quelque sorte trouver dans le cerveau plusieurs fenêtres pour se manifester; la pathologie tend à le prouver : certaines lésions du cerveau semblent parfois boucher l'une de ces fenêtres, et alors il y a suppression apparente de quelques facultés. Le spiritualisme pourrait donc s'accommoder de cette supposition; mais n'allez pas plus loin, car vous seriez arrêté. Voyez plutôt ce qui est arrivé à Gall pour sa cinquième proposition.

5° La forme de la tête et du crâne, qui représente dans la plupart des cas la forme du cerveau, suggère des moyens pour découvrir les qualités et les facultés fondamentales.

Pour le coup, voilà qui appartient bien à Gall : c'est sa doctrine tout entière, mais en même temps c'est ce qu'il y a de moins prouvé. Pour lui, il n'y avait aucun doute; il parle de ses prétendues découvertes, comme si elles ne pouvaient plus être contestées. Or, savez-vous comment Gall était arrivé à faire ses découvertes? comment enfin naquit sa cranioIogie? Il n'avait eu d'abord, dit-il, que des notions

tance assez délicate : il s'agissait cette fois de l'HOMŒOPATHIE.

L'homœopathie, on le sait, a cela de particulier qu'elle n'a jamais pu prendre rang parmi les choses

générales et confuses ; il savait que, d'une part, le cerveau est un assemblage d'organes, et que, d'autre part, l'intelligence est un assemblage de facultés; mais il ne savait ni où étaient les protubérances révélatrices des organes, ni quels noms on devait donner aux facultés. Comment fit-il pour résoudre ces premières questions? Je le laisse répondre lui-même :

« Je rassemblai, dit-il, dans ma maison un certain nombre d'in« dividus, pris dans les plus basses classes de la société et se livrant « à différentes occupations : des cochers de fiacre, des commis« sionnaires, etc.; j'acquis leur confiance, et je les disposai à la fran« chise en leur donnant quelque argent et en leur faisant distribuer « du vin et de la bière. Lorsque je les vis dans une disposition d'es« prit favorable, je les engageai à me dire tout ce qu'ils savaient « réciproquement, tant de leurs bonnes que de leurs mauvaises qua« lités, et j'examinai soigneusement les têtes des uns et des autres. »

« Je ne pus pas être dérouté par les fausses idées que se font les « philosophes sur l'origine de nos facultés et de nos qualités; chez « les individus auxquels j'avais affaire, il ne pouvait pas être ques« tion d'éducation..... des hommes semblables sont les enfants de la « nature. » (Gall, *Fonctions du cerveau*. Paris, 1822, t. IV, p. 3.)

Je ne voyais tout à l'heure que des anecdotes dans les recherches, dans les moyens que Gall prétend avoir suivis pour fonder sa physiologie du cerveau; mais, en vérité, ici ce sont des propos d'ivrognes que Gall va invoquer : il ramasse dans les rues de Vienne la fange de la population; il gorge de vin et de bière quelques misérables, et il a la naïveté de nous dire que quand il les voyait dans *une disposition d'esprit favorable*, il les prenait à part et les faisait jaser les uns sur les autres, et c'est ainsi qu'il a formé la langue de sa science nouvelle! Des hommes pourvus de quelque instruction auraient pu l'induire en erreur; il se félicite de n'avoir pas eu affaire à des philosophes, *mais à des enfants de la nature*. Chez eux, dit-il, il ne pouvait être question d'*éducation;* et pourquoi cela? c'est d'*instruction* qu'il fallait dire; car il est probable que ce ramassis d'ivrognes n'avait pu avoir qu'une fort mauvaise éducation, et qu'une fois pris

enseignées ou même discutées sérieusement; qu'elle est restée complétement étrangère à l'enseignement de nos écoles, et qu'elle ne compte aucun représentant dans nos Académies; mais, par contre, elle a pu

de vin, tous s'amusaient à mystifier le philosophe qui palpait leurs crânes.

Quoi qu'il en soit, fort de recherches aussi exactes, aussi bien instituées, aussi pures, Gall s'exprime de la manière suivante :

« C'est ainsi que naquit cette carte craniologique saisie avec tant « d'avidité par le public..... Les artistes s'en sont bientôt emparés, « l'ont exécutée, tant bien que mal, sans jamais me consulter, et « en ont répandu un grand nombre d'exemplaires dans le public sous « toutes sortes de masques. » (*Op. cit.*, t. III, p. 208.)

Et on devait accueillir, en effet, avec une sorte d'engouement cette topographie cérébrale, sans en rechercher les fondements et l'origine; les demi-savants devaient en orner leurs cabinets. Il est si flatteur de passer pour un homme profond, pour un homme à hautes études; de laisser croire au vulgaire qu'on possède le merveilleux secret de lire jusqu'au fond de l'âme, et cela en promenant la pulpe de ses doigts sur le crâne du premier venu! Mais Gall ne voulait point qu'on s'en tînt là; il avait des prétentions plus élevées. Une fois sa carte craniologique dressée, il prétend que tout le monde a dû être frappé de la profonde sagesse qui éclate dans son arrangement.

« Je défie, dit-il (*Op. cit.*, t. III, p. 210), tous ceux qui voudraient « attribuer ma détermination des forces radicales et du siége de leurs « organes à un caprice, à une destination conçue arbitrairement; je « les défie d'être doués de la dixième partie de la perspicacité néces- « saire pour avoir seulement le plus obscur pressentiment de cet « ordre si admirablement combiné. »

On conviendra que voici un singulier défi! Mettre les gens en demeure, les défier d'avoir de l'esprit, de la perspicacité dans la proportion d'un dixième! Je ne sais si jamais on s'était avisé de mettre ses adversaires dans un aussi étrange embarras.

Je n'irai pas plus loin dans ce qui n'est encore que généralités; je renverrai à ce que j'ai dit, dans mon *Examen des doctrines de Gall*, pour ce qui concerne les prétendus organes considérés en particulier; on verra que c'est toujours par voie anecdotique que Gall a procédé, d'où l'inanité de toutes ses assertions.

s'introduire subrepticement dans quelques établissements hospitaliers et s'y maintenir malgré les vives réclamations des commissions administratives. Or, c'était un fait de cette nature qui avait amené l'Académie à s'occuper un moment de l'homœopathie.

Un praticien, connu par ses tendances homœopathiques, avait été nommé médecin d'hôpital dans une ville de province, à raison de quelques droits acquis; mais, avant d'entrer en fonctions, il avait librement accepté la condition que lui avait imposée la commission administrative, de ne faire dans son service aucune application des traitements homœopathiques.

La commission se reposait donc sur la bonne foi du médecin ; mais bientôt celui-ci, ne tenant plus aucun compte de ses engagements, se mit à faire publiquement dans son service des choses qui ressemblaient singulièrement à de l'homœopathie. La commission s'était récriée ; mais loin de se rendre aux réclamations des administrateurs, il avait répondu que « le médecin au lit du malade ne relève que de Dieu et de sa conscience, et qu'aucun pouvoir humain n'aurait le droit de le diriger dans ses prescriptions. »

C'était le prendre d'un peu haut; mais comme la commission trouvait, de son côté, que pour être appelé et maintenu au lit du malade, le médecin relève bien aussi un peu de la famille ou de ceux qui la représentent, elle en avait appelé à ce pouvoir humain dont parlait le sectateur d'Hahnemann, c'est-à-dire à M. le ministre de l'intérieur, et M. le ministre avait demandé l'avis de l'Académie.

Il faut dire que d'autres raisons étaient encore allé-

guées par le médecin homœopathe. Il soutenait qu'après tout, et à bien considérer les choses, il n'avait véritablement pas fait de l'homœopathie dans son service. N'ayant eu en effet, disait-il, à sa disposition que les médicaments préparés dans la pharmacie de l'hôpital, il s'était vu réduit, ne pouvant faire mieux, et pour atténuer autant que possible les effets désastreux de ces médicaments, à les prescrire, non comme on le fait en allopathie, par grains, par gros ou par onces, mais en *teintures*, et à une dose qui, le plus souvent, ne dépassait pas, en vingt-quatre heures, une goutte étendue dans 100 à 200 grammes d'eau. Dans ces conditions, ajoutait-il, la puissance de ces agents était un peu moins esclave que dans l'état brut. Mais que n'aurait-il pas fait s'il avait pu dégager entièrement cette puissance de la matière qui l'emprisonnait, c'est-à-dire appliquer dans toute leur pureté les principes du créateur de l'homœopathie, du divin Hahnemann !

Telle était l'étrange justification présentée par le médecin inculpé. Que répondre, dans une Académie, en face de pareils aveux ? Fallait-il prendre au sérieux cette profession de foi ? renouveler les débats tumultueux de 1835 ? C'était peut-être là ce que l'on voulait. Mais l'Académie s'en était rapportée à Guéneau de Mussy, et l'avait chargé de préparer une réponse à M. le ministre de l'intérieur. Or, Guéneau de Mussy, toujours bien inspiré, au lieu de remettre en cause l'homœopathie, préféra tout simplement entrer dans les idées du disciple d'Hahnemann, arriver avec lui aux dernières conséquences de sa doctrine et faire ainsi justice de toutes ses inepties.

Le rapport de Guéneau de Mussy est un morceau achevé; il semble s'être inspiré des *Provinciales :* et, comme le Pseudo-Montalte, jeter à la risée des hommes de bon sens les dogmes d'une nouvelle secte.

Nous venons de voir combien notre homœopathe regrettait de n'avoir pu descendre dans ses prescriptions au-dessous d'une goutte de teinture étendue d'eau. En effet, dit Guéneau de Mussy, cette goutte étendue dans telle quantité d'eau que vous voudrez, n'approche pas des divisions qui résultent de parties cent fois et cent fois plus petites, c'est-à-dire représentant les termes successifs d'une progression décroissante dont la raison est 100! Or, Hahnemann est positif sur ce point.

Suivant le père de la nouvelle doctrine, pour obtenir un médicament un peu énergique, il faut, en effet, aller jusqu'au 30e ou jusqu'au 40e terme de cette progression; il est bien vrai qu'alors il s'agit d'un nombre qui effraye l'imagination et que la langue parlée se refuse à énoncer, puisque le grain de matière se trouve divisé en un nombre de parties exprimé par 1 suivi de 60 ou de 80 zéros! Mais aussi voyez à quel degré de force doit être arrivé un grain de matière dont la divisibilité, dit Guéneau de Mussy, surpasse le nombre des hommes qui ont jamais existé à la surface de la terre!

Mais attendez, ce n'est point tout : notre médecin homœopathe, empêché ainsi par les règlements et les usages de l'hôpital, devait avoir bien d'autres sujets de regrets; non-seulement on l'entravait de tout point en l'obligeant de s'en tenir à cette énorme dose d'une

goutte étendue d'eau, mais il ne devait pas être moins paralysé par l'incurie du pharmacien de l'hôpital. Comment, en effet, celui-ci préparait-il ses gouttes? Tout simplement, sans doute, en confectionnant ce qu'on nomme des *teintures*, et bien certainement il ne leur avait pas imprimé les *secousses* sacramentelles. Or, Hahnemann n'est pas moins positif sur ce point; il a dit en termes exprès, dans son *Organon*, qu'un médicament, pour avoir toutes ses propriétés, doit avoir été secoué *deux fois* à chaque nouveau mélange, et cela par un mouvement de l'avant-bras; et, remarquez-le bien, car ceci est de la dernière importance, Hahnemann a dit deux fois, non pas trois! car si l'on donnait trois secousses, le développement de la force du remède irait au delà de toutes les bornes, et il serait impossible de calculer tous les malheurs qui pourraient en résulter.

Guéneau de Mussy aurait pu pousser plus loin son exposé, d'ailleurs très-exact, des prescriptions imaginées par Hahnemann et observées par ses sectateurs. Mais son but était atteint : tout en prenant au sérieux, et la question de conflit posée par l'autorité, et les résultats statistiques invoqués par le médecin homœopathe, il avait évité de donner aux assertions de ce dernier les honneurs d'un débat académique. Il ne s'agissait point, en effet, d'examiner au fond la valeur de l'homœopathie; il s'agissait tout simplement de décider si le médecin inculpé avait fait ou non, dans son service, une médecine tellement différente de la médecine adoptée par tous les praticiens honnêtes et éclairés, et tellement dans l'esprit des principes de

l'homœopathie, qu'on pût la considérer comme rentrant dans leur pratique : or, c'est là ce que n'hésita pas à reconnaître Guéneau de Mussy, et l'Académie s'empressa d'adopter ses conclusions à l'unanimité [1].

[1] Après Mesmer, après Gall, devait nous venir d'Allemagne un troisième thaumaturge, Hahnemann ; son langage a aussi quelque chose de mystique : « C'est en 1790, dit-il, que l'aurore d'une nouvelle « thérapeutique apparut à ses yeux ; c'est alors qu'il eut l'idée de ces « préparations devant lesquelles devaient céder les maladies les plus « rebelles, de même le brillant Jupiter disparaît dans le crépuscule du « matin aux nerfs optiques de celui qui le contemple, parce qu'une « puissance semblable, mais plus forte, agit sur les organes, etc. »

A partir de ce moment, il recueille des observations, il les multiplie, il les classe, et vingt ans après, en 1810, il publie son fameux *Organon*.

Je n'entrerai pas ici dans de longs développements sur la prétendue doctrine d'Hahnemann ; en voici le résumé :

1° Les maladies artificielles ou provoquées font cesser sur-le-champ et d'une manière radicale les maladies spontanées qui leur sont analogues ; 2° les médicaments homœopathiques ont la propriété de provoquer, suivant la volonté de ceux qui savent les employer, des maladies bien distinctes et bien déterminées ; 3° les médicaments sont efficaces, bien que leur atténuation, dit Hahnemann, aille au point de paraître impossible aux médecins vulgaires dont l'esprit ne se nourrit que d'idées matérielles et grossières.

Voilà toute la doctrine. Maintenant comment est-elle venue à l'esprit d'Hahnemann ? Est-ce une révélation qui la lui a fait connaître, ou bien l'a-t-il déduite de faits observés ?

Il n'était guère possible, même en Allemagne, à la fin du dix-huitième siècle, de venir nous parler d'une révélation en médecine. Hahnemann n'a donc pas donné sa doctrine comme le produit d'une inspiration : il part, non pas d'une série d'observations, mais d'une première observation, décisive pour lui, bien qu'isolée. S'étant administré lui-même de la poudre de quinquina, il reconnut, dit-il, dans cette écorce le pouvoir d'exciter une fièvre intermittente, et il ne lui en fallut pas davantage pour établir une nouvelle thérapeutique.

Voici quel a été son raisonnement :

Le quinquina a la propriété de provoquer dans l'homme sain des

Je m'arrête ici, et bien à regret; j'aurais voulu montrer toute la part que Guéneau de Mussy a prise à ces travaux, et rappeler quelle salutaire influence il a exercée sur les décisions de l'Académie. Aucune pièce ne lui était envoyée qu'il n'en rendît compte dans le plus bref délai; aussi assidu aux séances des com-

fièvres d'accès; or, chez l'homme malade, il guérit ces mêmes fièvres : donc c'est la maladie provoquée qui fait disparaître la maladie spontanée. Cela étant, il suffira, pour combattre efficacement une maladie quelconque, de la substance qui en provoque une semblable; or il a suffi à Hahnemann de quelques années pour découvrir à lui seul les médicaments qu'on peut opposer à la longue série des infirmités humaines. Il en est qui n'ont pas eu assez de leur vie tout entière pour constater l'efficacité d'un seul médicament; Hahnemann arrive avec une pharmacopée tout entière : désignez-lui une maladie, peu importe laquelle, il vous dira sur-le-champ quel est le médicament qui peut en produire une semblable et par conséquent la guérir.

Il faut rendre cette justice à notre âge qu'il n'a jamais pris au sérieux cette prétendue doctrine; il est vrai que tout en démontrait l'absurdité. Et d'abord comment venir poser en principe que la poudre de quinquina, donnée à un homme en bonne santé, produit chez lui une fièvre intermittente? Si cette substance a quelque action chez l'homme dans l'état normal, c'est une action tonique, et voilà tout. Ainsi la première pierre posée par Hahnemann comme base de son édifice tombe d'elle-même; mais si ce fait est une supposition toute gratuite, le raisonnement auquel ce fait a donné lieu ne peut pas même se comprendre. Ce n'est pas, en effet, le médicament qui guérit, c'est la maladie qui résulte de son administration qui fera disparaître la maladie déjà existante, et si cette maladie provoquée aura raison de la maladie déjà existante, c'est qu'elle sera semblable à elle : d'où la théorie générale que toute maladie, même accidentellement produite chez l'homme, guérit, ou plutôt cède la place à une semblable maladie que postérieurement vous aurez vous-même accidentellement provoquée.

Et quant à cette seconde maladie, si vous voulez la guérir à son tour, vous n'aurez qu'à en produire une troisième, et ainsi de suite, la nouvelle arrivée chassera l'autre; car non-seulement la maladie pro-

missions dont il faisait partie qu'aux séances générales de l'Académie, il eût poussé le scrupule jusqu'à donner sa démission plutôt que de rester inutile à la Compagnie. C'est ce qu'il fit, du reste, pour sa place de médecin de l'Hôtel-Dieu : après vingt années de services, ayant acquis la conviction que, par suite des

voquée par Hahnemann a la propriété de faire disparaître celle qui occupait les lieux, mais elle a encore la propriété de guérir toute seule et d'elle-même!

Mais je viens de le dire, rien de tout cela n'a été pris au sérieux, et dès 1835 l'Académie avait fait un tel accueil à la doctrine, qu'il n'a rien moins fallu qu'un conflit avec l'autorité pour qu'il en fût de nouveau question dans son sein.

En 1835, messieurs les homœopathes avaient pris l'initiative. Une demande avait été adressée par eux au gouvernement à l'effet d'obtenir l'établissement d'un hôpital et d'un dispensaire, où les malades seraient traités par la méthode homœopathique. Le ministre ayant demandé l'avis de l'Académie de médecine, une commission avait été nommée; M. Adelon en était le rapporteur. Cet honorable académicien donna lecture de son rapport dans la séance du 10 mars 1835. Esprit indécis, flottant et néanmoins consciencieux, M. Adelon souleva une opposition générale ; de même que dans ses ouvrages, où il avait enregistré indifféremment toutes les opinions sans pouvoir se décider pour l'une d'elles, le rapporteur, tout en repoussant les prétentions des homœopathes, ne proposait qu'une espèce d'ajournement. De toutes parts on demanda la parole pour s'opposer à cet acte de faiblesse; M. Bouillaud s'éleva avec force contre une aussi absurde innovation. Des expériences ont été faites, dit-il, par MM. Broussais et Andral, et elles ont tourné à la confusion des homœopathes. Pour sa part, il croirait s'abaisser s'il répétait ces expériences : il est des choses qui n'admettent pas même la discussion.

L'heure était avancée; beaucoup d'autres membres avaient demandé la parole, lorsque Desgenettes fit remarquer que l'Académie était en présence de deux publics : l'un médical et l'autre qui ne l'est pas. Elle doit laisser, dit-il, une grande liberté de discussion par égard pour le public médical, et aussi ne pas laisser croire qu'elle veut accaparer la médecine. Je demande, reprit-il, le renvoi de la dis-

progrès de l'âge, son oreille devenue dure, ne lui permettait plus de s'aider de l'auscultation dans le traitement des maladies, il donna tout aussitôt sa démission, dénonçant ainsi lui-même ce qu'il appelait son insuffisance.

Dans d'autres circonstances, c'était sa dignité qu'il

cussion à la prochaine séance. L'Académie ne doit pas juger *ab irato*; elle est comme la loi, *non irascitur*; *sed cavet*. Que les homœopathes pratiquent en paix, mais surtout loin de nous.

La réponse à faire au gouvernement fut donc remise à la séance suivante.

La lettre préparée par M. Adelon n'avait trouvé que des opposants; chaque paragraphe était une faiblesse; il eût été impossible de la refaire en séance; on peut modifier une conclusion dans une grande assemblée, mais on ne saurait y improviser une lettre.

Dans la séance du 24, le rapporteur arriva avec une nouvelle lettre dont la rédaction était due à M. Double; celle-ci était digne, ferme, et répondait parfaitement à l'attente de l'Académie. M. Louis, qui en cela exprimait parfaitement l'opinion de l'assemblée, déclarai qu'on avait fait trop d'honneur à cette prétendue doctrine en se donnant la peine de l'examiner. Toute doctrine un peu sérieuse, disait-il, est basée sur un grand nombre de faits; or celle-ci n'en a pas : elle a été inventée *à priori*; or il n'y a pas en thérapeutique de vérité trouvée *à priori*.

La lettre au ministre était remarquable en ce sens, qu'elle laissait toute liberté aux homœopathes; il leur était permis, sous leur responsabilité toute personnelle et aux risques et périls de ceux qui réclameraient leurs soins, de poursuivre leurs essais.

En ce sens, le manifeste de l'Académie était contraire à tout ce qui avait été fait en d'autres temps; l'ancienne Faculté de médecine n'aurait pas manqué de demander au gouvernement des mesures de répression, d'interdiction, avec menaces de poursuites et de peines disciplinaires. Cette fois on ne demande rien de semblable, et les homœopathes ne pouvaient plus crier à l'oppression, il ne leur était plus permis de rappeler les arrêts des anciens corps au sujet de l'émétique, de l'inoculation, etc.

Voici, du reste, en quels termes la lettre s'exprimait sur ce point :

Après avoir rappelé que déjà l'observation avait fait justice des

consultait. Ainsi, après avoir fait partie pendant plusieurs années du conseil d'administration de l'établissement des Sourds-Muets, avec ses vieux amis le duc de Montmorency, le comte de Noailles, M. de Gérando, il se retira dès qu'il fut avéré pour lui que, non-seulement on ne tenait plus aucun compte des décisions de ce conseil, mais que, sous prétexte d'étendre ses attributions, on les lui avait à peu près toutes retirées.

Il ne lui restait plus, dans ces dernières années, d'autres fonctions à remplir que celles de président de la commission chargée de l'examen des livres destinés à l'instruction. Le gouvernement de la république lui retira ces fonctions en 1849 ; il fut très-sensible à cette

prétentions des homœopathes ; que, fidèlement interrogée, elle avait fourni les réponses les plus catégoriques, les plus sévères ; qu'elle avait constaté les dangers mortels de pareils procédés dans les cas fréquents et graves où le médecin peut faire autant de mal et causer non moins de dommage en n'agissant point du tout qu'en agissant à contre-sens. Elle disait :

« La raison et l'expérience sont réunies pour repousser de toutes « les forces de l'intelligence un pareil système, et pour donner le « conseil de le livrer à lui-même et de le laisser à ses propres « moyens. »

Puis venaient des réflexions aussi justes que modérées :

« C'est dans l'intérêt de la vérité, c'est aussi pour leur propre « avantage, que les systèmes, en fait de médecine surtout, ne veu« lent être ni attaqués, ni défendus, ni persécutés, ni protégés par « le pouvoir ; une saine logique en est la plus saine expertise ; leurs « juges naturels, ce sont les faits ; leur infaillible pierre de touche, « c'est l'expérience. Force est donc de les abandonner à la libre action « du temps, arbitre souverain de ces matières ; seul il fait justice des « vaines théories, seul il assoit avec stabilité dans la science les « vérités qui doivent en constituer le domaine. »

C'était là un digne langage, quoiqu'un peu recherché, et l'Académie

destitution. On venait de lui enlever, disait-il, le dernier moyen de servir la jeunesse.

A part quelques infirmités légères, ses facultés s'étaient conservées dans une heureuse intégrité. Les soins de sa famille, de précieuses relations amicales jusque-là épargnées par la mort, la méditation de hautes vérités, occupaient doucement les derniers jours qui lui étaient donnés; mais dès que l'intérêt des siens l'exigeait, il était tout prêt à renoncer à cette paisible existence. Ainsi on le vit, à l'âge de soixante et treize ans, traverser la mer, encore inconnue pour lui, et tout braver pour aller au secours d'un fils malade.

Une épreuve plus cruelle que toutes les autres était réservée à ses dernières années : dans l'hiver de 1855, il perdit celle qui avait été la courageuse compagne de sa vie, son soutien dans ses travaux, la consolation de

s'est honorée en statuant ainsi. Desgenettes avait donc eu raison en demandant à l'Académie d'en appeler à elle-même, de ne pas juger *ab irato*. Les homœopathes auraient été bien aises peut-être qu'on leur fît éprouver quelques persécutions, qu'on exerçât contre eux quelques poursuites; loin de là, l'Académie a réclamé pour eux une pleine liberté. S'ils ont la vérité pour eux, disait-elle, le temps ne fera que la rendre plus éclatante. Eh bien! plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que cette liberté d'action leur a été laissée; qu'y ont-ils gagné? Peut-on dire qu'ils aient fait un pas, accompli le plus petit progrès? Ils n'ont ni avancé, ni reculé; ils ont continué à soutenir les mêmes inepties. Le monde, qui est de feu pour les erreurs, a pu en accueillir quelques-unes; mais le phénomène que j'ai signalé s'est maintenu : pas une voix ne s'est élevée en leur faveur dans les corps enseignants; pas une non plus dans les corps délibérants; aucun de leurs adeptes n'a pu monter en chaire dans une Faculté de médecine, ou même dans une école de second ordre; pas un non plus n'est venu occuper une tribune académique pour confesser la doctrine.

sa vieillesse. En proie à une douleur dont il n'avait jamais soupçonné l'amertume, il remerciait le ciel de la lui avoir infligée plutôt que de l'avoir reportée sur celle qui en était l'objet.

Après cette perte si douloureuse, ses forces s'affaiblirent de jour en jour. Nous le vîmes encore parmi nous : c'était comme une ombre qui venait sourire à nos travaux et nous encourager de sa présence; mais vers la fin de l'hiver de 1857, ayant été pris d'une de ces pneumonies qui enlèvent presque tous les vieillards, il comprit que sa fin approchait.

Un grand moraliste a dit que peu de personnes savent mourir; Guéneau de Mussy à montré que dès longtemps il en avait fait l'apprentissage. Comme on savait qu'il ne se faisait aucune illusion, on lui proposa dans les derniers jours d'appeler un prêtre de la paroisse. « Sans doute, répondit-il, mais le moment n'est pas encore tout à fait venu. » La nuit suivante, le mal ayant fait de nouveaux progrès, il pria l'une de ses filles de lui lire à haute voix les prières des agonisants. Sa fille obéit; mais tout en faisant cette lecture, croyant avoir à ménager la sensibilité d'un père mourant, elle essaya à plusieurs reprises de passer sous silence quelques-unes des terribles paroles de cette suprême invocation : Guéneau de Mussy s'en aperçut chaque fois, et chaque fois il exigea que ces passages lui fussent lus en entier et à haute voix.

Le matin, il touchait à cette heure fatale où l'âme, entourée pour ainsi dire de ruines, sent, à n'en plus douter, que son enveloppe matérielle va périr, et qu'un nouveau jour va luire pour elle : « Maintenant, dit

Guéneau de Mussy, il est temps : allez chercher l'homme de Dieu ; je veux le voir et m'entretenir avec lui. » Tout entier à ses principes de résignation et de fermeté, il accomplit ses derniers devoirs sans donner la moindre marque d'émotion ou d'attendrissement, répondant d'une voix ferme aux paroles du prêtre, et conservant cette physionomie sereine et bienveillante qui lui était naturelle.

Quelques minutes après, il expirait en pleine connaissance, sans efforts et sans agonie.

Ainsi mourut Guéneau de Mussy le 30 avril 1857, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Fidèle aux belles croyances et aux fortes vertus qui sont l'honneur de l'intelligence humaine, il avait vu la fin du dernier siècle et plus de la moitié du nôtre, sans que rien pût altérer ses sentiments ni changer ses convictions. Admirable fermeté de caractère qui s'alliait en lui à tous les charmes de l'esprit ! il suffisait de le voir pour être frappé de ces belles qualités : la vertu, la droiture et la bonté se peignaient sur sa physionomie calme, douce et gracieuse. Il était d'une taille élevée que l'âge avait à peine fléchie ; ses manières étaient simples, naturelles, et néanmoins pleines de distinction.

Il a laissé un fils, médecin comme lui, digne héritier de son nom, de ses talents et de ses vertus ; aussi est-ce à peu près le seul patrimoine qu'il lui ait laissé. Guéneau de Mussy n'a jamais été au delà d'une modeste aisance : lui aussi aurait pu se dire qu'au lieu de chercher à élever sa fortune, il s'était efforcé d'élever son cœur.

L'opulente Angleterre mesure la célébrité de ses

médecins au chiffre de leurs richesses et de leurs libéralités ; elle cite avec orgueil les millions amassés par ses grands chirurgiens ; elle a fait graver sur la tombe de Fothergill : *Ci-gît Fothergill, qui dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux.*

Guéneau de Mussy n'a jamais eu ces monceaux d'or à dispenser ; mais il a su prodiguer à ses pauvres malades des trésors bien autrement précieux et de leur nature inépuisables, ceux qu'il savait trouver dans la plus ardente et la plus active charité, soins délicats et tendres, sages conseils, douces consolations, qui, loin d'humilier, relèvent les natures les plus contristées.

Guéneau de Mussy était certainement un de ces hommes dont parlait La Bruyère quand il disait « qu'il est encore sur la terre de ces âmes nobles et courageuses, secourables et ingénieuses à faire le bien, que nuls besoins, nulles disproportions, nuls artifices, ne peuvent séparer de ceux qu'ils se sont une fois choisis pour amis. »

Son exemple prouverait, s'il en était besoin, que, dans notre pays, les biens de la fortune ne sont pas nécessaires à la considération et à l'estime publique, et que, sans avoir usé ses jours et ses nuits pour arriver à mourir comblé de faveurs et de richesses, on peut laisser de soi une mémoire honorée, respectée de tous, telle enfin que l'historien le plus sévère se sent heureux de la raviver et d'en entretenir ses contemporains.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE

Geoffroy Saint-Hilaire et Pariset. — Mot de La Bruyère sur les lettres. On n'arrive jamais trop tard dans les sciences. — Étampes donne le jour à Geoffroy Saint-Hilaire. — La science compte d'illustres représentants dans sa famille. — La jurisprudence, l'Église et la médecine se disputent le jeune Geoffroy Saint-Hilaire. — Il est admis comme boursier au collége de Navarre. — Il suit les leçons de Haüy. — Il s'attache à Daubenton. — Belle conduite de Geoffroy Saint-Hilaire sous la Terreur. — Il sauve ses anciens maîtres dans les journées de Septembre. — Première organisation du Muséum d'histoire naturelle. — Bernardin de Saint-Pierre en est nommé le directeur. — Geoffroy Saint-Hilaire professeur de zoologie. — Établissement de la Ménagerie. — Expédition d'Égypte. — Geoffroy Saint-Hilaire accompagne l'armée. — Recherches et travaux de Geoffroy Saint-Hilaire en Égypte. — Liaison de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier. — Première idée de l'unité de composition dans le règne animal. — Théorie des arrêts de développement. — Erreur de Chateaubriand. — Geoffroy Saint-Hilaire donne l'explication des prétendues anomalies de la création. — Preuves de l'unité de composition dans la série des êtres vivants. — Après l'avoir démontrée dans les *vertébrés*, Geoffroy Saint-Hilaire veut l'appliquer aux *mollusques*. — Il est arrêté par Cuvier. — Mémorable discussion de 1830. — Gœthe y prend part. — Jugement de Gœthe sur Cuvier et sur Geoffroy Saint-Hilaire. — Opinion de Geoffroy Saint-Hilaire sur la philosophie des causes finales. — Il n'admet pas la fixité des espèces animales. — Dissidence de Cuvier et de

Geoffroy Saint-Hilaire à ce sujet. — Geoffroy Saint-Hilaire trouve un nouvel adversaire dans Blainville. — Dernières années de Geoffroy Saint-Hilaire. — Il est atteint de cécité. — Destinée de Geoffroy Saint-Hilaire comparée à celle de Cuvier.

Il existe une lacune très-regrettable dans l'excellent recueil des éloges prononcés par mon illustre prédécesseur : Pariset, qui avait parlé si éloquemment de Georges Cuvier, n'a rien dit de Geoffroy Saint-Hilaire. Il ne s'est point donné le bonheur de faire retentir dans l'enceinte académique le nom de son cher Geoffroy et de tracer le tableau d'une vie qui, sous sa plume, aurait pris si aisément le mouvement et l'éclat d'un poëme héroïque. C'était une riche et abondante matière que sans doute il réservait pour ses vieux jours, disant comme Tacite : *Uberiorem, securioremque materiam senectuti seposui;* et puis le temps lui aura manqué [1].

[1] Je me demande aujourd'hui ce qu'aurait pu prétendre cette association de Pariset et de Geoffroy Saint-Hilaire; jusqu'où serait allé Pariset interprétant Geoffroy Saint-Hilaire; cette imagination de l'historien ayant à développer celle du naturaliste; il en serait certainement résulté de beaux mouvements d'éloquence; Pariset, pour le coup, se serait abandonné à toute sa verve, à sa passion pour tout ce qui était extraordinaire; mais que serait devenue la science? On ne saurait le dire, quand on voit ce que Pariset a fait de quelques hommes d'études. J'en ai déjà donné quelques échantillons; j'en ajouterai un ici qui, tout récemment, a été cité par un critique distingué, M. le Dr Haspel, de Strasbourg. Dans un endroit de son *Éloge de Pinel*, Pariset veut donner une idée de cet esprit orné, de ce caractère si bon, si aimable et si facile; il veut montrer que ce cœur, accessible à toutes les impressions tendres, s'échauffait tellement dans les épanchements de l'amitié, qu'il se portait à tous les excès d'attendrissement : « Et ce n'était pas seulement, dit-il, pour des infortunes présentes que Pinel se sentait ému, mais aussi par des infortunes tellement éloignées qu'elles n'étaient plus que chimériques. »

Mais que dire aujourdhui, après tant d'autres, sur les travaux et sur la personne de Geoffroy Saint-Hilaire? Comment oser reprendre un pareil sujet après l'éloquent interprète de l'Académie des sciences, et après ce pieux et digne historien que Geoffroy Saint-Hilaire a rencontré dans son propre fils? Ne serait-ce point le cas de s'écrier avec La Bruyère : « Tout est dit et l'on arrive trop tard! le plus beau et le meilleur est enlevé! »

Il est cependant une circonstance qui m'enhardit et me rassure; c'est que ce qui serait vrai des ouvrages de l'esprit, et La Bruyère n'entendait pas autre chose, ne peut pas l'être des ouvrages de science : ici tout est toujours à reprendre, ou du moins à continuer, et l'on n'arrive jamais trop tard. Si donc il ne nous est rien laissé à dire sur tant de belles actions qui ont rempli la vie de Geoffroy Saint-Hilaire, nous

et pour nous le prouver il nous montre Pinel s'entretenant avec le voyageur Savary; la conversation tombe sur Sapho, sur ses talents et sur ses malheurs (c'est Pariset qui parle) : « Quel style! s'écriaient « les deux amis, quelle poésie divine! quels traits de flamme! quelle « passion vive et profonde! et quel prix elle en a reçu! Blesser un « cœur si épris et avec tant de cruauté! le sacrifier à une rivale, « l'abreuver d'outrages! le navrer de douleur! le pousser vers le « rocher fatal! Et les deux amis, poursuit Pariset, n'achevaient pas, « ils sanglotaient, ils étaient éperdus, ils tendaient leurs mains pour « arracher la victime aux fureurs de la mer!! »

Je le demande de nouveau, qu'aurait fait de Geoffroy Saint-Hilaire le biographe qui nous parle ainsi du bon et prosaïque Pinel, de Pinel qui n'avait d'autre ambition que de marcher sur les traces de Condillac, qui ne cherchait que matière à analyse et de nouveaux compartiments dans ses cadres nosologiques! et notez que Pariset n'avait pas été témoin de la scène, qu'il n'avait pas vu les deux amis étendre les mains pour arracher Sapho aux fureurs de la mer!

trouverons du moins dans ses travaux des sujets à jamais inépuisables, toujours divers, toujours nouveaux. Nous voulons parler de ces hautes questions, de ces graves problèmes qui, de tout temps, ont eu le privilége d'intéresser les âmes bien nées et de saisir les imaginations, qui ont occupé les plus grands hommes, depuis Aristote jusqu'à Buffon ; qui sont enfin tout à la fois le charme, le tourment et le plus noble exercice de l'esprit humain.

Et comme il serait impossible de parler des théories de Geoffroy Saint-Hilaire sans parler en même temps de l'opposition qu'elles finirent par rencontrer dans le sein de l'Académie des sciences, nous aurons à rappeler cette mémorable lutte où le génie de l'*intuition* semblait aux prises avec le génie de l'*induction ;* orageux et solennels débats, sublime controverse qui, après avoir tenu l'Europe attentive, agite et partage encore aujourd'hui les esprits les plus éminents [1].

[1] Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier et Blainville, voilà les trois grands naturalistes qui semblent avoir inspiré à M. Guizot ses belles et poétiques idées sur les services si divers qu'on peut rendre à la science. N'est-ce pas, en effet, Geoffroy Saint-Hilaire qu'il a en vue lorsqu'il dit que la science a ses spéculateurs sublimes et comme ses prophètes qui démêlent d'un coup d'œil les grandes lois de l'univers, et qui les saisissent, comme Colomb le Nouveau Monde, en s'élançant pour les chercher sur la foi d'une idée? N'est-ce pas de Cuvier et de Blainville qu'il a voulu parler, quand il a montré dans le domaine de la science ces esprits législateurs qui classent les faits recueillis, qui en assignent les rapports, qui en dictent les lois, et qui les résument en des formules générales?

Geoffroy Saint-Hilaire, qui va nous occuper presque exclusivement, sera bien le type du savant qui s'élance sur la foi d'une idée, mais nous verrons que ce spéculateur sublime n'a pas su éviter tous les dangers et tous les écueils qui attendent les spéculateurs ; n'ayant pour base qu'une

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire naquit à Étampes le 13 avril 1772. Sa famille n'était pas originaire du pays, elle était venue s'y établir dans la première moitié du dix-huitième siècle, et déjà plusieurs savants sortis de son sein l'avaient illustrée[1]; mais ce qu'il y eut de

idée, les faits viendront parfois déranger tous ses plans et démentir ses prophéties. Cuvier, au contraire, par cela qu'il ne s'élevait pas aussi haut, ne risquait pas de s'égarer; il se contente de distribuer méthodiquement tous les faits recueillis et d'en assigner les rapports; mais ces rapports sont si clairs, si frappants, que la zoologie prend une face nouvelle, et c'est alors que, s'élevant des faits particuliers aux faits généraux, il arrive à ses grandes idées sur la *subordination* des organes; cette marche était lente, mais elle était sûre, aussi ses lois générales sur l'organisation des animaux n'ont-elles pas été abrogées.

Blainville aussi est un législateur, mais il ne procède pas comme Cuvier; il combine les deux méthodes, il suit tout à la fois une marche *expérimentale* et une marche *dogmatique*; il assure les idées par les faits, et il éclaire les faits par les idées. Cuvier, n'ayant foi que dans les faits, n'avait pu admettre la *continuité* de l'organisation dans les êtres et particulièrement dans la série animale; il l'avait partagée en groupes divers. Blainville, au contraire, faisant une large part aux idées, ne se laisse pas arrêter, dans la série des êtres, par de prétendues interruptions; il voit dans le règne animal ce qu'il appelle l'*unité*, et alors il arrive à établir sa belle distribution zoologique; il n'y a plus d'interruption, il y a continuité, et de plus l'échelle des êtres est progressive; les fonctions se développent et se spécialisent; à mesure qu'on s'élève vers l'homme, la sphère des relations va en s'agrandissant et les vies se centralisent en un foyer plein de force et d'harmonie.

[1] Je n'ai pas cru devoir énumérer ici tous les savants aïeux de Geoffroy Saint-Hilaire, la liste en est considérable; d'autres les ont fait connaître, et en ont inféré que notre Étienne, en se tournant vers la science, avait obéi à un *goût héréditaire;* mais il y aurait à examiner si ce goût, si cette aptitude pour la science peut, en effet, se transmettre par voie d'hérédité. On l'a dit pour les hommes de guerre et de là ce qu'on a appelé les grandes races militaires, les Condé, par exemple,

Cet heureux Chantilly,
De héros en héros, d'âge en âge embelli.

plus heureux pour le jeune Étienne, ce fut de trouver, au seuil même de la vie, dans son aïeule paternelle, une femme douée des plus aimables qualités, qui,

Mais ceci paraît particulier au grand art de la guerre. « Un jeune prince arrive en poste de la cour, dit P.-L. Courier, il donne une bataille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour toute sa vie, et le plus grand capitaine du monde. » Il n'est pas besoin pour cela d'avoir pâli sur les livres, ni même d'avoir fait un apprentissage quelconque; mais, dans la science, il n'en est pas tout à fait de même; nous avons eu, il est vrai, nos grandes races savantes : les Cassini, les Jussieu, et voici les Geoffroy Saint-Hilaire : Mais en y regardant de bien près, peut-être trouverait-on de notables lacunes et de grandes défaillances dans ces lignées célèbres; les unes, en effet, ont été tellement en s'amoindrissant que les derniers rejetons avaient perdu toute valeur; les autres ont eu des commencements si obscurs que sans le dernier venu on n'en aurait rien dit. Ainsi je crois que sans la grande célébrité de notre Geoffroy Saint-Hilaire, bon nombre de ses ascendants seraient restés dans l'oubli. Je ne parle pas des deux frères qui ont appartenu à l'ancienne Académie des sciences, et dont l'un a été loué par Fontenelle; il y a même plus à l'égard de celui-ci : Fontenelle ne s'est pas contenté de le louer à raison de son style élégant et de sa belle latinité; c'étaient là des qualités communes chez les naturalistes de l'époque; mais aussi parce qu'il choisissait toujours des sujets de thèses *utiles* et *intéressants*. Ainsi, dit Fontenelle, comme première question à résoudre dans sa thèse pour le baccalauréat, il s'était demandé *si l'homme a commencé par être ver?* « Ce sujet de thèse, ajoute Fon- » tenelle, piqua tellement la curiosité des dames, et des dames du « plus haut rang, qu'il fallut la traduire en français pour les initier « dans des mystères dont elles n'avaient point la théorie. » Ce Geoffroy était l'aîné des deux frères; le cadet a été loué par Grand-Jean de Fouchy, il se nommait Claude-Joseph. Les deux frères donnèrent le jour à d'autres savants; mais eux seuls eurent le privilége d'être visités par tous les parents de la province, et particulièrement par ceux qui, après avoir habité la ville de Troyes, étaient venus se fixer à Étampes.

On voit donc qu'à l'exception des deux frères dont nous venons de parler, il y aurait peu de chose à dire sur leurs descendants, bien que tous aient appartenu à l'ancienne Académie des sciences comme par droit d'hérédité.

comme une fée bienfaisante, vint l'initier à tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le monde. Cette femme, dont l'esprit était au niveau du cœur, voulait faire de son petit-fils la joie et l'honneur de sa vieillesse; il savait à peine lire que déjà elle lui avait mis entre les mains un volume de Plutarque, et cet enfant précoce en faisait ses délices[1].

Le choix d'une profession dut bientôt préoccuper

[1] Je crois avoir assigné son véritable rôle à cette aïeule maternelle de Geoffroy Saint-Hilaire. M. Flourens l'a représentée sous un jour un peu différent; il en a fait une bonne vieille « qui se plaisait « lorsque, pendant de longues veillées, ses nombreux petits-enfants « étaient groupés autour d'elle, à les charmer par des histoires du « temps, parmi lesquelles revenait toujours celle de nos deux sa« vants. » Il s'agit, bien entendu, de François et de Joseph Geoffroy, le pharmacien et le médecin dont nous avons parlé dans la note précédente. L'histoire d'un pharmacien et celle d'un médecin peuvent certainement offrir beaucoup d'intérêt; mais il est assez difficile de comprendre comment, dans la bouche de cette bonne vieille leur histoire pouvait charmer de petits enfants groupés autour d'elle. Je crois qu'à ces récits académiques, ils ne devaient pas trouver ce plaisir extrême que leur aurait donné le conte de *Peau d'Ane*.

Mais ce n'est pas tout; bien que racontées par cette bonne mère, avec d'autres *histoires du temps*, les vies de François et de Joseph prennent la couleur des vies de Plutarque; et le petit Geoffroy ne peut s'empêcher de s'écrier : *Et moi aussi je veux devenir célèbre! aidez-moi, ma grand'mère.* « C'est alors, ajoute M. Flourens, que « l'excellente femme, enchantée, remit à son petit-fils un exem« plaire de la *Vie des hommes illustres de Plutarque.* »

Il y a du piquant dans cette anecdote, et surtout de l'imprévu; et puis les deux vieux Geoffroy en sortent tout glorieux, puisque les voici placés au rang des grands hommes de Plutarque. Mais, je le répète, je n'ai pas visé si haut, j'ai préféré m'en tenir aux faits généraux, et il m'a suffi de savoir que cette aïeule maternelle lisait Plutarque, pour lui reconnaître un esprit supérieur et la douer des plus aimables qualités; et comme c'est elle qui fit lire ces Vies de Plutarque au jeune Geoffroy, je me suis cru autorisé à dire que, comme une fée bienfai-

sa famille ; trois carrières s'ouvraient devant lui, la jurisprudence, l'Église et la médecine : la jurisprudence avait pour elle un puissant patronage ; le père d'Étienne était un juriste habile et renommé, son plus vif désir était de céder un jour sa charge à son fils, et déjà, dans cette intention, il lui avait fait suivre les cours de l'École de droit et prendre le diplôme de bachelier. Mais l'Église avait de son côté bien des faveurs à dispenser; grâce à son influence, le jeune Étienne avait obtenu une bourse au collége de Navarre, puis il avait été gratifié d'un canonicat et d'un bénéfice.

Restait une troisième robe noire, la médecine; celle-ci, comme profession et en elle-même, n'aurait eu que bien peu d'attraits pour notre étudiant; mais elle se présentait avec tout un cortége de sciences. Pour arriver à la connaissance de l'homme et de ses maladies, il faut passer par la physique, par la chimie et par toutes les branches des sciences naturelles; d'autres auraient pu en être effrayés : ce fut ce qui séduisit le jeune Geoffroy Saint-Hilaire. Déjà, d'ailleurs, il avait suivi au collége de Navarre le cours de physique expérimentale professé par Buisson, et au collége du Cardinal-Lemoine les leçons du célèbre Haüy.

Geoffroy Saint-Hilaire fut donc bientôt au comble de ses vœux, c'est-à-dire jeté en pleine science et mis en contact avec les hommes les plus illustres de l'époque.

saule, elle était venue l'initier à tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le monde.

Quant à Joseph et à François, tout en reconnaissant dans leurs écrits un style élégant et une belle latinité, je n'ai pas osé les mettre au niveau des hommes illustres de l'antiquité ; je les ai laissés dans la compagnie de Fontenelle et de Grand-Jean de Fouchy.

Presque toutes ses journées se passaient au Jardin des Plantes, où l'attiraient la parole éloquente de Fourcroy et l'enseignement fructueux de Daubenton.

Mais cette vie d'études qui lui allait si bien fut tout à coup interrompue par les orages de la révolution, et notre jeune savant avait trop de cœur pour les contempler du rivage. On sait comment, dans les affreuses journées de Septembre, il arracha aux égorgeurs de pauvres prêtres qui avaient été les maîtres de sa jeunesse[1].

[1] Cet épisode est l'un des plus intéressants de la vie de Geoffroy Saint-Hilaire, celui qui fait le plus d'honneur à sa mémoire. Le séminaire de *Saint-Firmin* existe encore aujourd'hui, rue Saint-Victor; il sert de caserne à la gendarmerie. La section était si mal disposée à l'égard de ces pauvres prêtres dans les fatales journées de Septembre, que la commune de Paris ne crut pas devoir y envoyer des égorgeurs spéciaux; elle donna tout simplement l'ordre de les exterminer à la section elle-même.

Cette section, dite d'abord du Jardin-des-Plantes, puis des Sans-Culottes, tenait ses séances dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet. Le 2 septembre, vers quatre heures de l'après-midi, elle fut informée que les massacres avaient déjà commencé dans les autres prisons de Paris; celle de Saint-Firmin contenait quatre-vingt-treize prêtres, au nombre desquels se trouvaient les anciens maîtres de Geoffroy Saint-Hilaire, et particulièrement le grammairien Lhomond du Cardinal-Lemoine, porté sur la liste comme âgé de soixante-cinq ans, détenu depuis le 13 août. Geoffroy Saint-Hilaire n'hésite pas un seul moment, il veut à tout prix les sauver; l'entreprise paraissait impossible; il était des sections qui avaient vu avec horreur le massacre de leurs prisons; d'autres s'étaient du moins abstenues d'y prendre part; celle-ci, à la première nouvelle de ce qui se passait dans les autres prisons, et aussitôt l'ordre reçu d'y procéder elle-même, détache douze gardes nationaux armés pour se joindre aux assassins, et ferme toutes les portes pour que personne ne puisse s'échapper. Un membre avait demandé que du moins on épargnât les laïques; mais, après discussion, il fut arrêté que ces individus laïques, ayant fait cause commune

Peu de jours après, et pour se remettre de ses cruelles émotions, il s'était retiré à la campagne, dans les environs d'Étampes, et il y était tombé sérieusement malade; le bon Haüy, qui ne l'avait pas perdu de vue, lui écrivait des lettres charmantes, pleines de grâce et de naïveté, mais trop connues pour que je puisse les citer ici.

Ce fut à peu de temps de là que Geoffroy Saint-Hilaire, par suite des pressantes sollicitations de Haüy et des démarches de Daubenton, qui lui aussi était devenu son protecteur et son ami, entra dans le personnel du Jardin des Plantes; on était alors sous la Terreur, dans ces temps formidables où les hommes qui ne se sentent pas le courage de rester trop en vue cèdent volontiers leur place à des âmes plus fortes;

avec les prêtres, n'étaient point dans le cas (est-il dit au procès-verbal de la séance) *de fixer l'attention de l'assemblée.*

Je viens de le dire, c'est à quatre heures, le 2 septembre, que le comité de surveillance avait expédié à la section des Sans-Culottes l'ordre de commencer le massacre de Saint-Firmin; deux heures avant, Geoffroy Saint-Hilaire avait pénétré dans cette prison; il demeurait alors au collége du Cardinal-Lemoine, avec les professeurs de cette maison, entre autres avec Haüy et Lhomond; son dessein était de faire sortir le grand maître, le proviseur et les professeurs de son collége; déguisé en commissaire et pourvu d'une fausse carte, il put les voir et s'entendre avec eux; mais, pour favoriser leur évasion, il dut passer toute la nuit du 2 au 3 septembre sur une échelle qu'il avait apportée et qu'il avait fixée en dehors de Saint-Firmin; douze prêtres qui lui étaient inconnus s'échappèrent ainsi; de ce nombre étaient l'abbé Faucillon-Ferrières, du Cardinal-Lemoine; l'abbé Laurent, du Cardinal-Navarre. Geoffroy Saint-Hilaire aurait voulu les faire tous sortir dans cette nuit qui allait être la dernière pour ces infortunés; mais, enfin, il avait sauvé ceux qui lui étaient le plus chers : Haüy d'abord, puis Lhomond, si dévoué à la jeunesse.

heureux lorsqu'ils trouvent dans leurs successeurs des cœurs ardents et généreux qui, à leur tour, viennent les protéger! C'est ce qui arriva à Daubenton, puis à Lacépède, qui s'était démis de sa place de garde et de démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle en faveur de Geoffroy Saint-Hilaire.

Ces deux têtes si chères étaient menacées; grâce à l'intervention ingénieuse et hardie de Geoffroy Saint-Hilaire, grâce à de courageux mensonges qui pouvaient lui coûter la vie, l'une et l'autre furent sauvées, et ce n'étaient pas seulement ses anciens maîtres et ses bienfaiteurs que Geoffroy Saint-Hilaire arrachait ainsi à une mort presque certaine, c'étaient des proscrits de tous les partis. Il avait fait de son logement du Jardin des Plantes une sorte d'asile. Le poëte Roucher, entre autres, s'y était réfugié, et il pouvait s'y croire d'autant plus en sûreté que ce logement communiquait avec une des galeries les plus ignorées des Catacombes; mais, soit ennui, soit crainte de compromettre son hôte, Roucher fit comme Condorcet, il quitta l'asile qui l'abritait, et, comme Condorcet, il fut presque aussitôt arrêté. On sait que l'avant-veille du 9 thermidor, il monta sur la fatale charrette, et qu'il y rencontra avec le fils de Buffon un poëte et un ami, André Chénier.

C'est au milieu de ce bouleversement, à cette époque de sang et de violence, que, par un étrange contraste, un homme d'une simplicité et d'une bonté toute patriarcale, Bernardin de Saint-Pierre, fut mis à la tête du Jardin des Plantes. Ce grand établissement venait de prendre le nom antique de *Muséum d'his-*

toire naturelle; il avait, comme l'École de santé, ses douze professeurs titulaires, et l'on y avait créé une chaire de zoologie; c'était une place que personne n'était disposé à occuper; Geoffroy Saint-Hilaire, comme le plus jeune, dut s'en accommoder, et comme jusque-là il n'avait enseigné que l'histoire des minéraux, il lui fallut improviser l'histoire des animaux, il n'en monta pas moins résolûment dans sa chaire; c'était en l'an II qu'il allait ainsi commencer l'histoire des mammifères et des oiseaux; il avait à peine vingt-deux ans, il lui semblait que c'était sa première campagne. Son exorde avait la couleur de l'époque :

« Citoyens, disait-il, pendant que nos frères d'ar-
« mes vont cimenter de leur sang les bases de notre
« république, nous, dans le silence de l'étude, nous
« allons conquérir de nouvelles connaissances, afin
« d'ajouter un rayon de plus à la gloire nationale. »

Mais c'est à peine si le jeune professeur avait pardevers lui quelques débris de collections comme objets d'enseignement. Quant à une ménagerie, la France, jusque-là, n'en avait pas connu d'autre que celle qui se trouvait dans les jardins de Versailles. Il eût été tout simple de la transférer au Jardin des Plantes; mais dans les journées qui suivirent le 10 août, les animaux appartenant à cette ménagerie avaient éprouvé le sort de tout ce qui se rattachait à la royauté, on en avait fait un véritable massacre; la plupart des volatiles et des quadrupèdes avaient été mangés; un rhinocéros et quelques lions, dont on ne pouvait faire le même usage, avaient été épargnés, mais on allait finalement les sacrifier lorsqu'ils trouvèrent dans le

nouvel intendant du Jardin des Plantes un éloquent et pathétique défenseur. Le chantre harmonieux de la nature, Bernardin de Saint-Pierre, se fit en effet leur avocat, et il alla plaider leur cause à la barre de la Convention nationale. Son discours avait pour épigraphe : *Miseris succurere disco.* Plus heureux que tant d'autres, il gagna son procès ; ses clients eurent la vie sauve et furent adjugés au Jardin des Plantes. Geoffroy Saint-Hilaire leur adjoignit quelques ménageries ambulantes que la commune de Paris avait fait saisir, au nom de la morale, et il dota ainsi la France d'une précieuse collection.

Maintenant que voilà Geoffroy Saint-Hilaire pourvu d'un enseignement public et tout à de hautes études, je devrais peut-être dire comment dès cette époque il était arrivé à quelques-unes de ces vues générales qui devaient un jour changer la face de la science ; mais je ne veux pas encore quitter l'homme d'action.

Les temps avaient fini par se calmer ; à des jours de terreur avaient succédé des jours de gloire. On savait qu'une grande expédition se préparait ; elle devait être scientifique et guerrière, mais on ignorait quel devait en être le but. Berthollet seul était dans la confidence ; chargé de choisir les savants les plus éclairés et les plus résolus, il était venu trouver Geoffroy Saint-Hilaire, et, pour le décider, il n'avait eu qu'un mot à dire : « Venez, je serai avec vous. »

La grandeur et le mystère même du dessein, la perspective d'une vie nouvelle, semée de hasards et de périls, tout devait séduire Geoffroy Saint-Hilaire ; il était jeune, plein d'espoir et de confiance dans l'a-

venir; comment aurait-il pu hésiter? A peu de jours de là il naviguait vers l'Orient, puis il débarquait en Égypte.

A sa vie paisible et méditative du Jardin des Plantes avait succédé la vie tumultueuse des camps, avec ses expéditions et ses dangers de chaque jour; mais aussi que d'émotions, que de souvenirs il allait amasser! quels compagnons il avait trouvés dans cette cohorte de savants! les Desgenettes, les Larrey, les Dubois, les Monge, les Jomard! Et quel théâtre, enfin, pour ses recherches! On sait qu'il fit trois grandes excursions scientifiques sur cette terre des Pharaons : l'une dans le Delta, l'autre dans la haute Égypte, jusque par delà les Cataractes; la dernière sur les bords du Nil. Il mettait tout à contribution pour enrichir la science; tantôt faisant des captures dans le Nil ou dans les lacs, tantôt poursuivant les oiseaux qui fréquentent ces parages, tantôt enfin cherchant de nouvelles espèces jusque dans le désert.

Le jour vint cependant où il fallut quitter cette terre promise. Personne n'ignore à quelles conditions; elles étaient tellement dures, que sans l'inébranlable fermeté de nos savants, et surtout de Geoffroy Saint-Hilaire, la France eût été dépossédée de tous les documents recueillis par la commission.

C'était une véritable croisade que Geoffroy Saint-Hilaire venait de faire pour la science. A quelques années de là, en 1808, il dut en faire une seconde à travers mille dangers encore, et au prix de bien des fatigues et de bien des privations; il s'agissait, cette fois, d'aller dans un pays à peine soumis, en Portugal, afin de prélever dans tous les musées et dans tous les

établissements religieux ce qui pouvait manquer à nos collections scientifiques. C'était un des droits de la conquête, et les pouvoirs de Geoffroy Saint-Hilaire étaient illimités; mais Geoffroy n'en usa que pour se faire donner, par voie d'échange, des doubles inutiles; de sorte que, loin de dépouiller un pays au profit de l'autre, il les enrichit tous les deux.

Dirai-je maintenant qu'en 1815 Geoffroy Saint-Hilaire, ne croyant pas devoir refuser le mandat politique que lui avaient imposé ses concitoyens, fit partie de la chambre des Cent-Jours? Il y aurait encore à raconter bien des actes de désintéressement et de patriotisme; mais ce fut un épisode si secondaire dans une vie toute consacrée à la science, qu'il suffit de le mentionner ici. Reprenons donc, et pour ne plus la quitter, cette vie du savant que nous allons trouver si riche de faits et si pleine d'idées.

Nous avons dit que c'était au Muséum d'histoire naturelle que Geoffroy Saint-Hilaire avait été tout d'abord chargé d'enseigner la zoologie. Ce grand établissement était encore tout plein de la mémoire de Buffon; malgré les commotions politiques, ce nom y était resté grand et populaire. Une culture plus générale et plus sévère de l'histoire naturelle avait fait, il est vrai, découvrir quelques erreurs dans ses écrits, et des méthodes plus exactes avaient rectifié bien des assertions; mais sa gloire n'en avait reçu aucune atteinte; il y a plus, a dit un illustre écrivain[1], elle allait jeter un nouvel éclat, car quelques-uns des grands faits qu'il avait

[1] M. Villemain.



soupçonnés plutôt que découverts, et que, suivant sa belle expression, il avait aperçus par la vue de l'esprit, et avant le témoignage des recherches, allaient être positivement démontrés par l'observation. C'est que là se trouvaient deux jeunes savants qui, apparaissant ensemble à l'horizon d'un nouveau siècle, allaient se disputer cet héritage de gloire : l'un devait, en effet, consacrer toute sa vie à cette culture générale et sévère de l'histoire naturelle un peu négligée par Buffon ; l'autre allait reprendre ses sublimes conjectures et les élever au rang de vérités : celui-ci, nous n'avons pas besoin de le dire, était Geoffroy Saint-Hilaire ; l'autre était Georges Cuvier.

Une étroite amitié unissait alors les deux jeunes professeurs. Geoffroy Saint-Hilaire était de trois ans plus âgé que Cuvier ; il l'avait précédé et en quelque sorte introduit dans l'enseignement. Le souvenir de cette liaison ne s'est jamais effacé de son cœur ; il se plaisait à rappeler que c'était par des travaux faits en commun qu'ils avaient débuté dans la science. Leurs premières recherches avaient eu pour objet les mammifères, leur but était d'établir des genres nouveaux ; ils avaient ensuite entrepris une histoire des animaux que renfermait la ménagerie du Jardin des Plantes. Mais ces travaux, qui étaient tout à fait dans la direction des études de Cuvier, et qui devaient lui permettre d'élever un jour un si beau monument dans la science, n'avaient aucun attrait pour Geoffroy Saint-Hilaire ; c'étaient des vues d'ensemble qu'il lui fallait, et lui-même s'est chargé de nous dire comment ces grandes idées lui sont venues.

Il n'en était encore qu'au début de sa carrière. Chaque jour il allait passer de longues heures dans la solitude du cabinet du Muséum d'histoire naturelle : il s'était chargé de classer et d'arranger les collections zoologiques. Mais quelle n'est pas la force d'une première inspiration quand elle est puissamment reçue ! Au moment même où il ne devait se préoccuper que des caractères différentiels entre les animaux, son esprit fut tout à coup et exclusivement frappé de leurs ressemblances : « Tous ces êtres, dit-il, qui me passaient par les mains, et que je devais tenir pour essentiellement différents les uns des autres, ne me semblaient plus différer que par de légers attributs. Quand j'allais au fond des choses, je retrouvais une structure qui était toujours et partout la même. »

Ainsi déjà Geoffroy Saint-Hilaire, par la seule force de son intelligence et à la clarté de cette lumière qui nous vient de l'esprit, entrevoyait dans la série tout entière des êtres vivants ce tracé fondamental, ce plan toujours fixe, toujours le même, que la main de Dieu a partout reproduit; mais ce n'est pas tout, c'est à ce moment aussi, et en partant de ce premier fait, que Geoffroy Saint-Hilaire conçoit cette autre idée non moins féconde, à savoir : que, dans tous les êtres, cette unité de composition créatrice s'allie sans cesse à la variété des détails d'exécution, et qu'elle s'y maintient de telle sorte que ce sont les choses essentielles qui demeurent immuables, tandis que les choses accessoires restent indéfiniment variables.

Ces vues cependant, bien que grandes, hardies et saisissantes, n'étaient pas nouvelles dans la science ;

quelques hommes de génie en avaient été frappés et les avaient aussi formellement exprimées; mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que personne, avant Geoffroy Saint-Hilaire, n'était allé au delà d'une simple assertion. Ainsi, pour ne parler que des principaux, Buffon, dès 1753, avait bien pu dire, dans son grand style, que l'Être suprême, en créant les animaux, n'a voulu employer qu'un plan, qu'une idée, et la varier en même temps de mille manières; que ce plan, toujours le même, toujours suivi, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons et aux reptiles, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer. Mais Buffon en était resté là. Et de même pour Kant, qui écrivait en 1790 que cette analogie se retrouve partout dans les êtres organisés...; que tous les animaux, malgré leur diversité de formes, paraissent avoir été produits conformément à un type commun.

Gœthe, il est vrai, était allé un peu plus loin : reprenant en 1795 l'idée de Kant, il avait dit que la nature s'est circonscrite dans son pouvoir créateur, que les diversités de formes qui paraissent infinies, proviennent uniquement de ce que certaines parties deviennent prédominantes sur d'autres... Qu'un organe ne peut augmenter de volume qu'aux dépens d'un autre...; que si la nature est ainsi forcée de dépenser d'un côté, elle économise d'un autre; de sorte, ajoutait-il, qu'elle ne peut jamais s'endetter ni faire faillite.

C'étaient là certainement des idées ingénieuses, mais émises encore sans preuves suffisantes à l'appui. Geof-

froy Saint-Hilaire, au contraire, va suivre et développer ces premières idées, et ce qui n'était pour ses devanciers qu'une vue de l'esprit, va devenir pour lui une vérité de fait. C'est qu'à cette puissance de conception qui les avait fait pressentir, il a su joindre cette ténacité d'observation qui l'a conduit à en trouver les preuves dans les faits particuliers. C'est donc moins encore peut-être à cause de la justesse et de la grandeur de ses premiers aperçus qu'il faut admirer Geoffroy Saint-Hilaire, que pour cet esprit de suite qui lui en a fait partout chercher les témoignages.

On voit, en effet, combien ce travail de vérification va devenir fructueux ; il est à peine commencé, que déjà Geoffroy Saint-Hilaire se trouve en avance sur Buffon et sur Vicq-d'Azyr, sur Herder, sur Kant et sur Gœthe lui-même. Celui-ci avait bien pu annoncer que les variations du type ne sont que de simples différences de proportions ; mais Geoffroy Saint-Hilaire va plus loin : il prouve, pièces en main, que ces variations n'altèrent point le type, qu'elles ne portent que sur des parties accessoires, et que, pour produire de nouvelles fonctions, la nature n'a pas besoin de créer de nouveaux organes ; elle arrête ou développe, et voilà tout.

Mais si la nature ne crée pas, elle n'anéantit pas non plus, et c'est encore là une découverte de Geoffroy Saint-Hilaire. Quels que soient, en effet, les amoindrissements d'organes dans certaines espèces, ces organes ne sont jamais entièrement effacés. Partout et toujours on en retrouve les traces comme souvenirs, a dit Geoffroy Saint-Hilaire, de ce qu'ils sont dans d'autres espèces.

Ainsi cette admirable nature, si prodigue en modifications, si féconde en variétés, se montre tellement avare de productions nouvelles, que jamais et nulle part elle ne se laisse aller à former de nouveaux organes en vue de nouvelles fonctions à remplir; il lui suffit pour cela de développer ce qui était à l'état rudimentaire ; mais son plan, son type primordial reste pur et intact. C'est comme un thème éternel sur lequel elle exécute, dans la série des êtres et dans la série des siècles, ses innombrables et harmonieuses variations!

Reprenons avec Geoffroy Saint-Hilaire cette marche si rapide et si intéressante des idées aux faits; car c'est ici surtout que nous allons voir avec quelle hardiesse, et en même temps avec quelle sûreté, il va procéder dans cette étude des faits particuliers.

La simple observation peut sans doute conduire d'elle-même à des idées que l'esprit n'aurait pas même soupçonnées; mais combien n'est-elle pas plus féconde quand l'esprit, au lieu de se traîner à sa suite, vient lui-même prendre l'initiative, quand c'est lui qui interroge la nature? Or, c'est en suivant cette voie directe et tout à fait magistrale, que Geoffroy Saint-Hilaire va trouver la confirmation de ses premières idées, et cela jusque dans les dernières classes du règne animal.

Tout semble, en effet, se réaliser conformément à ses prévisions. Plus il avance, et plus les analogies qu'il avait entrevues deviennent frappantes. Une fois, en effet, ce principe posé que la nature ne s'écarte jamais du plan qu'elle s'est tracé, il lui a été facile de

montrer que partout et toujours elle donne aux organes la même position relative et la même dépendance mutuelle.

Ce n'est pas tout. Comme il lui avait été donné de constater qu'à défaut des organes eux-mêmes on en retrouve toujours les rudiments, une idée toute nouvelle vient saisir son esprit; il se demande si ces rudiments d'organes ne seraient pas quelquefois l'effet avorté d'une disposition intentionnellement normale, ou, en d'autres termes, s'ils ne seraient pas l'indice de retardements ou d'arrêts accidentels de développement.

On comprend avec quelle ardeur, je dirais volontiers avec quelle passion, Geoffroy Saint-Hilaire se mit à chercher les preuves de ce qui n'était pour lui qu'une simple conjecture, et quelle fut sa joie lorsqu'il arriva à constater que cette hypothèse était l'expression rigoureuse des faits.

Mais c'est qu'aussi ce fut là un des jours les plus heureux de la vie de Geoffroy Saint-Hilaire; car les faits qu'il venait de vérifier allaient lui permettre d'établir cette belle théorie des arrêts de développement si injustement attribuée tantôt à Kielmeyer, tantôt à Autenrieth, et tantôt à Meckel.

Cette découverte aurait pu certainement suffire à sa gloire, et bien d'autres s'en seraient tenus là; mais nous allons voir que, par cette seule considération de ces retardements et de ces arrêts dans la formation des organes, Geoffroy Saint-Hilaire va créer une science toute nouvelle, à savoir, celle des *monstruosités.*

Nous disons créer, et personne ne viendra contester

cet honneur à Geoffroy Saint-Hilaire. Sans doute Meckel avait eu avant lui l'idée de reprendre ce qui n'avait été qu'entrevu par Harvey et par Haller, à savoir, que la théorie des inégalités de développement pourrait être appliquée à la tératologie; mais c'est Geoffroy Saint-Hilaire qui, en 1822, a su s'élever à une conception générale et constituer un véritable corps de science. Qu'était-ce, en effet, avant lui, que cette histoire de monstruosités qui avait déconcerté les plus habiles et effrayé les plus hardis? Une phrase de Chateaubriand, souvent citée et restée célèbre, pourrait en donner une idée :

« Si Dieu, avait-il dit, permet l'enfantement des monstres, c'est pour nous apprendre ce que c'est que la création sans lui! » Comme si quelque chose, dans la nature, pouvait se faire ou s'enfanter en dehors de Dieu, et comme si ses lois pouvaient se laisser violer!

Mais si, de nos jours, le brillant auteur des *Martyrs*, mal inspiré cette fois par sa muse religieuse, n'avait vu qu'une sorte de défaillance du pouvoir divin dans la production des monstruosités, longtemps avant lui le plus sceptique des philosophes s'était élevé sur ce point à des idées bien plus exactes, bien plus justes et bien plus révérencieuses envers la Providence.

« Ceux que nous appelons monstres, avait dit Montaigne, ne le sont pas à Dieu, qui voit dans l'immensité de son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprises. »

Admirables paroles qui semblaient faire pressentir ce que les découvertes de Geoffroy Saint-Hilaire de-

vaient un jour nous révéler ! C'est, en effet, parce que Geoffroy Saint-Hilaire a su embrasser d'un seul regard ces formes diverses et infinies, qu'il a pu en donner la raison et en démêler les lois. De sorte qu'aujourd'hui les monstres, qui ne le sont pas à Dieu, ne le sont pas non plus au naturaliste.

Et remarquez que, pour dissiper toutes les obscurités, Geoffroy Saint-Hilaire n'a fait ici que suivre les conséquences de son unité de composition; seulement il ne s'est laissé arrêter ni par ses prétendus écarts, ni par ses apparentes irrégularités; il en a suivi, au contraire, tous les développements, qu'ils fussent normaux ou anormaux, complets ou incomplets, et c'est alors qu'ayant établi son double principe de l'arrêt de développement et de l'attraction des parties similaires, il a pu fonder cette belle doctrine des anomalies qui, pour devenir un véritable monument, n'attendait que la main d'un fils, et cette main ne lui a pas manqué.

Ainsi, c'est bien à Geoffroy Saint-Hilaire qu'était réservé l'insigne honneur de donner l'explication de toutes les prétendues anomalies de la création, et de montrer comment tout se lie et s'enchaîne dans la production des êtres organisés : il n'y a donc plus ici à recourir à une force aveugle et fatale pour expliquer les faits. Ce que l'on regardait comme de véritables perturbations se trouve assujetti aux mêmes lois et aux mêmes règles que les organisations les plus régulières et les plus belles, et la nature, en les formant, ne s'est point livrée à un jeu cruel et n'a pas commis d'erreur.

Cette belle et rassurante théorie des monstruosités, telle que l'a comprise Geoffroy Saint-Hilaire, fera certainement époque dans l'histoire de l'esprit humain; et l'on pourra dire que, sur ce point, lui aussi a ôté aux nations le bandeau de l'erreur; qu'il a fait pour ces productions si étranges, et en apparence si effrayantes, ce que Newton avait fait en d'autres temps pour ces astres errants, ces sinistres comètes, que la crédule antiquité signalait dans ses annales et qu'elle redoutait à l'égal des monstruosités.

Cessez, disait Voltaire,

> Cessez d'épouvanter les peuples de la terre,
> Dans une ellipse immense achevez votre cours,
> Remontez, descendez, près de l'astre des jours.

Cessez, pourrait-on dire aussi à ces monstres hideux, cessez d'épouvanter les peuples de la terre. Que l'on vous nomme acéphales, bicéphales ou cyclocéphales; que l'on vous range parmi les nains ou parmi les géants, que de larges éventrations permettent à l'œil de pénétrer jusque dans le fond de vos organes, que de profondes diplogénèses vous enchaînent et vous soudent les uns aux autres... Le prestige est tombé, le savoir de Geoffroy a pénétré vos mystères, son compas a mesuré vos inégalités et vos perturbations, vous rentrez sous les lois de l'inflexible et universelle nature.

Ne quittons plus ce constant et habile travail de vérification entrepris par Geoffroy Saint-Hilaire pour prouver la réalité de l'unité de composition dans la série des êtres vivants; nous avons vu que la marche

était simple, directe et progressive; parfois cependant son esprit impatient lui faisait supprimer quelques intermédiaires. Ainsi, on le voit passer d'un seul coup de l'homme aux poissons, et que prend-il pour terme de comparaison chez ces derniers? Précisément un organe que Cuvier avait déclaré être sans analogue dans l'espèce humaine, les nageoires pectorales! Il y cherche les preuves de sa loi d'unité, et il trouve, ce qu'on était loin de soupçonner, que ces organes sont composés exactement des mêmes éléments que les membres supérieurs et antérieurs de tous les autres vertébrés. Puis, dans une nouvelle série de recherches, il arrive aux mêmes résultats pour l'épaule, le sternum et les organes thoraciques.

Tout cela cependant n'était qu'un jeu auprès des difficultés qu'il allait rencontrer dans cette étude comparative des poissons. Si la nature n'a fait que modifier en eux les membres pectoraux pour les rendre aptes à se mouvoir au sein des eaux, a-t-elle été également fidèle à son plan dans la structure de leur tête? Geoffroy Saint-Hilaire, pour s'en assurer, examine les différentes pièces qui chez eux composent le crâne, et se met à les compter; mais ces pièces, il les trouve si diverses et si nombreuses, qu'au premier abord il en est tout déconcerté; il a beau les compter et les recompter, y faire les réductions les plus ingénieuses, il les trouve toujours incomparablement plus nombreuses que chez l'homme, à ce point qu'il en était à se demander si, par exception et contrairement à sa loi, le crâne des poissons ne se trouverait pas

essentiellement composé de pièces plus nombreuses que celui des autres vertébrés; mais tout à coup une de ces idées qui ne viennent qu'aux hommes de génie lui traverse l'esprit, il se rappelle que dans le fœtus humain les os du crâne, ou plutôt les centres d'ossification, sont bien plus nombreux que chez l'adulte. Il se met bien vite et tout tremblant d'émotion à les compter, et que trouve-t-il? que ces centres osseux sont précisément en nombre égal à celui des pièces qui forment le crâne des poissons! Ainsi, la nature n'a pas ici abandonné son plan, le fil est renoué, il n'y a pas d'hiatus du crâne de l'homme au crâne des poissons, et ici Geoffroy Saint-Hilaire devait d'autant plus être fier de sa découverte, qu'il pouvait en inférer deux nouvelles lois. Il en conclut en effet, d'une part, que chez les poissons la multiplicité des pièces du crâne tient à la persistance en eux des caractères embryonnaires, et, d'autre part, qu'il y a analogie des caractères *transitoires* des animaux supérieurs avec les caractères *permanents* des animaux inférieurs.

Tout cela était évident et incontestable; cette unité de composition, cette permanence du type n'était plus une vue de l'esprit, une hypothèse reprise d'âge en âge par quelques rêveurs sublimes; c'était une belle théorie, fondée sur les faits et anatomiquement démontrée. Mais jusqu'ici ce plan, donné comme universel par Geoffroy Saint-Hilaire, n'avait encore été vérifié que dans une seule classe d'animaux, c'est-à-dire des *vertébrés;* là seulement où Buffon l'avait annoncé, quand il avait dit que ce plan reste le même des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux rep-

tiles et aux poissons; là enfin où Cuvier lui-même l'avait accepté. Mais restait à savoir comment ce plan pourrait être démontré dans les autres groupes ou embranchements, et il y en avait encore trois : les *mollusques*, les *articulés* et les *rayonnés*.

C'était là une entreprise qui semblait impossible et qui aurait effrayé les plus intrépides; mais quelque chose disait à Geoffroy Saint-Hilaire que là encore il lui serait donné de montrer que la nature ne s'est pas départie de son plan, et qu'il n'y a pas d'hiatus entre ces groupes.

Nous avons vu que, dans son impatience, Geoffroy Saint-Hilaire ne craignait pas de sauter par-dessus quelques intermédiaires; cette fois il laisse là les mollusques, et s'attaque tout d'abord aux articulés, c'est-à-dire à des animaux dont le caractère principal paraît consister dans les articulations successives des pièces résistantes qui enveloppent et protégent leur corps.

Mais comment chercher à établir quelque analogie, même éloignée, entre les vertébrés et des animaux qui n'ont plus de vertèbres, qui n'ont plus même d'os?

Attendez, ceci ne pouvait être une difficulté pour Geoffroy Saint-Hilaire : d'abord il prouvait que les articulés ont des os, ou du moins des parties dures, ce qui pour lui était exactement la même chose; seulement il disait que ces parties dures, au lieu de se trouver, comme chez les animaux supérieurs, au centre des parties molles, se trouvent à leur pourtour, et forment des espèces de gaînes ou d'étuis où s'insèrent les muscles destinés à les mouvoir.

Mais il y a plus. Non-seulement, disait-il, les articulés ont des os, mais ils ont des vertèbres; seulement, et ici la différence est légère, au lieu de vivre comme les autres vertébrés en dehors de leur colonne vertébrale, ils vivent en dedans; de sorte que les vertèbres, qui sont des *noyaux* pour les animaux supérieurs, deviennent *anneaux* pour les articulés.

Ceci une fois admis, le reste allait de soi. Geoffroy Saint-Hilaire montrait, en effet, qu'on retrouve chez les articulés tous nos organes intérieurs, et que ces organes sont disposés de la même manière les uns à l'égard des autres; seulement encore, et pour bien faire comprendre cette disposition, Geoffroy Saint-Hilaire demandait qu'on voulût bien, par la pensée, retourner ces animaux sens dessus dessous; car, disait-il, chez eux, c'est le dos qui est en bas, et c'est le ventre qui est en haut.

Loin de moi l'idée de contester la valeur d'analogies ainsi expliquées; mais on conviendra que ces analogies, pour être comprises, exigeaient un certain effort d'imagination. Aussi la doctrine, sur ce point, loin d'être tout d'abord généralement adoptée, ne compta que deux adhérents, qui étaient, il est vrai, deux hommes d'un grand mérite : l'un était M. Hallé, membre de l'Académie de médecine; l'autre, M. Dugès, l'un de ses correspondants à Montpellier. M. Dugès allait même ici un peu plus loin que le maître; il disait qu'après tout, et à bien considérer les choses, il n'y a entre l'homme et les articulés qu'une simple différence d'attitude!

Il restait pourtant pour les esprits sévères une dif-

férence capitale entre les articulés et les animaux des classes supérieures : c'était celle qui consiste dans la répétition des parties, le nombre des organes et la symétrie des appareils. Mais un des élèves bien-aimés de Geoffroy Saint-Hilaire, M. Moquin-Tandon, lui vint ici en aide. S'appuyant sur la structure des annélides, il démontra, par son ingénieuse théorie des organismes individuels, que c'est par des nuances insensibles que la nature passe des animaux *unitaires* aux animaux *agrégés*, et que les éléments de l'animalité sont toujours les mêmes, comme la loi qui les associe, qui les répète et qui les symétrise.

Quoi qu'il en soit, la science des analogies n'avait jusque-là rencontré aucune difficulté sérieuse, mais le moment allait venir où Geoffroy Saint-Hilaire trouverait une vive opposition dans le sein même de l'Académie des sciences. Il lui restait à démontrer ses analogies dans les mollusques, c'est-à-dire dans des animaux mous et pour ainsi dire pulpeux, entièrement dépourvus de système osseux, ou qui du moins n'offrent plus que des dépôts calcaires désignés sous le nom de test ou de coquille. Mais rien ne pouvait arrêter Geoffroy Saint-Hilaire, et déjà il avait résolûment abordé cette nouvelle étude. Pour ouvrir la voie aux analogies, il avait d'abord posé en fait qu'à bien considérer encore les choses, la coquille n'est qu'un squelette contracté. Il était cependant encore bien loin du but qu'il s'était proposé, lorsque deux jeunes anatomistes, MM. Laurencet et Meyranx, vinrent soumettre au jugement de l'Académie des sciences un mémoire dans lequel ils prétendaient prouver que

l'unité de composition se retrouve dans les mollusques, et que là encore, malgré ce qu'avait dit Cuvier, il n'y a pas d'hiatus.

On pense bien qu'ils s'étaient inspiré des idées de Geoffroy Saint-Hilaire. Ils avaient en effet procédé, à l'égard des céphalopodes, absolument comme l'avait fait leur maître à l'égard des articulés. Geoffroy Saint-Hilaire avait dit : Les articulés ne diffèrent des animaux supérieurs que parce qu'ils sont placés sens dessus dessous; retournez-les par la pensée, et l'analogie sera frappante. Or, nos deux anatomistes venaient dire : Les céphalopodes ne diffèrent des autres animaux que parce qu'ils sont ployés en deux ; redressez-les par la pensée, et l'analogie sera incontestable; ce n'est pas tout : pour mieux se faire comprendre, ils n'avaient pas craint de dire, en pleine Académie des sciences, que les céphalopodes sont dans la position de ces bateleurs qui, sur nos places publiques, se tiennent la tête et les épaules renversées en arrière.

Je ne voudrais encore ici jeter aucune défaveur sur des analogies ainsi démontrées; mais je ne puis m'empêcher de dire que, pour le coup, c'était un véritable tour de force, et que personne peut-être ne l'aurait pris au sérieux, si Geoffroy Saint-Hilaire ne lui avait donné une forme plus scientifique.

Il admit en effet que chez les céphalopodes le tronc, qui garde ailleurs une situation longitudinale, se trouve ployé vers sa moitié, et que les deux parties en retour, soudées l'une à l'autre, sont renversées tantôt sur la face ventrale et tantôt sur la face dorsale.

Le mémoire ayant été lu en séance, ce fut Geoffroy

Saint-Hilaire qui se chargea de faire le rapport, et huit jours après, c'est-à-dire le 15 février 1830, il en donnait lecture à l'Académie [1].

[1] MM. Laurencet et Meyranx, est-il dit dans ce rapport, suffisamment préparés et informés par les recherches qu'ils avaient faites, se sont donné comme faits généraux les propositions suivantes :

1° Tout mollusque présente, sous une enveloppe plus ou moins dépourvue de parties solides et d'appareils sensitifs qui s'y rattachent, un système *végétatif* rappelant celui d'un seul ou de plusieurs animaux supérieurs.

2° Les viscères qui composent ces appareils sont placés dans *les mêmes connexions* que chez les animaux supérieurs, et leurs fonctions s'y exécutent par un *mécanisme et des organes moteurs semblables.*

3° Les connexions signalées comme interverties ne le sont qu'en apparence ; la clef, pour en faire trouver l'invariable persistance, est fournie par la considération que les mollusques dont le tronc, gardant ailleurs une situation longitudinale, se trouve au contraire ployé vers sa moitié, et quo les deux portions en retour, soudées l'une à l'autre, sont renversées tantôt sur ce qu'on appelle la face ventrale et tantôt sur la face dite dorsale.

4° Les orifices dont il s'agit se révèlent à l'extérieur par la position respective des orifices.

5° Enfin, qu'en cas de parties résistantes et engagées dans le derme, ces masses terreuses sont encore comparables à do certaines portions osseuses chez les animaux vertébrés.

Voulant donner la justification de ces vues théoriques, MM. Laurencet et Meyranx en font l'application à l'ordre des céphalopodes, et même, pour rendre plus nettement leur pensée, à l'une des espèces en particulier, à la seiche, *sepia officinalis.*

Ce terme de comparaison une fois pris, le rapport le développe de la manière suivante :

Cependant, ce qui caractérise, comme spécialité et singularité, la seiche, est, ce point de fait, que c'est un animal mou, ou, autrement dit, quo c'est un être appartenant à ce degré des formations organiques, qu'un arrêt de développement aurait restreint à ce premier taux de puissance vitale. Toutes ces circonstances ont pour effet que les sécrétions ne produisent point, ou peu du moins, de molécules salines, pour devenir, par suite des arrangements de l'organisation animale,

Les auteurs étaient loués d'avoir essayé de combler l'hiatus remarqué entre les céphalopodes et les animaux supérieurs; et pour faire sentir combien cette tentative était heureuse, le rapporteur, tout en parlant avec éloge du *Tableau du règne animal* de Cuvier, et tout en déclarant le chapitre sur les céphalopodes

autant de molécules osseuses; peu du moins, avons-nous dit, car on connaît l'os de la seiche. Cela posé, la plicature, annoncée par nos auteurs, peut être considérée comme possible.

Mais cette plicature, quant à sa disposition propre, serait-elle heureusement expliquée par une pensée de nos auteurs rendue comme il suit? « La première idée que fait naître la situation bizarre et anomale des céphalopodes qui ont le cloaque appliqué sur la nuque, est que ces animaux marchent et nagent en présentant le vertex soit à la terre, soit vers le fond des eaux, et que tous leurs organes qui présentent des analogies avec ceux des animaux supérieurs sont disposés sur un plan que nous croyons pouvoir traduire par cette formule fort simple : *Figurons-nous un animal vertébré, marchant sur la tête; ce serait absolument la position d'un de ces bateleurs qui renversent leurs épaules et leur tête en arrière pour marcher sur leurs mains et leurs pieds;* car, alors l'extrémité du bassin de l'animal, dans ce renversement, se trouverait appliquée sur la partie postérieure du cou. »

Le rapporteur faisait ensuite remarquer que ceci n'était qu'une *image* propre à donner une première et grossière explication, puis il se demandait si MM. Laurencet et Meyranx ont su réellement apprécier les besoins de la science, et s'ils ont réussi à diminuer l'hiatus remarqué entre les céphalopodes et les animaux supérieurs. Ils n'ont sans doute point espéré, dit-il, d'arriver tout d'abord à un résultat complétement satisfaisant ; mais on leur doit du moins la justice de dire qu'ils tentent avec bonheur de frayer la route, et qu'ils l'ont même parcourue dans quelques-uns de ses sentiers. Leur idée mère est ingénieuse; et si l'on s'accorde à ne considérer leur travail que comme d'intéressantes études pour servir à l'histoire naturelle des animaux mollusques, à ce titre leur Mémoire nous paraît digne d'être inséré dans le Recueil des savants étrangers. Nous avons l'honneur d'en faire la proposition à l'Académie.

riche de faits, puissant de savoir et éclatant de sagacité, faisait clairement entendre que c'était là une philosophie qui avait fait son temps et qui devait céder la place à une autre.

On comprend que Cuvier dut se sentir ému de cette insinuation. Aussi, séance tenante, il répondit par une improvisation où respirait un assez vif mécontentement, et huit jours après par un savant mémoire, dans lequel il s'attachait à réfuter toutes les assertions de Geoffroy Saint-Hilaire.

Il y a plus, la glace étant rompue, il attaqua l'ensemble même de la théorie des analogies : « Qu'entendez-vous définitivement, dit-il à son adversaire, par votre unité de composition organique et par vos perpétuelles analogies? Ne voulez-vous parler que de simples ressemblances entre les animaux? Alors vous dites une chose vraie dans certaines limites, mais aussi vieille que la zoologie elle-même; car, pour trouver l'origine de ce principe, il faudrait remonter jusqu'à Aristote. Direz-vous que votre principe est unique, primordial et universel, qu'il domine tous les autres faits? C'est là ce qu'on ne saurait admettre; car, loin d'être unique et dominant, votre principe est subordonné à un autre principe bien plus élevé et bien plus fécond. »

Quant à l'hiatus signalé par lui en d'autres temps, à l'endroit des céphalopodes, Cuvier le maintenait plus vivement que jamais.

Ainsi, suivant Cuvier, il n'y avait, pour la série entière des animaux, ni unité de composition, ni unité de type; il y avait pour chacun des embranchements

un plan particulier et différentiel, et par conséquent autant d'hiatus que d'embranchements [1].

Geoffroy Saint-Hilaire, dans son impatience, ne put

[1] Cuvier, dans sa réponse, commençait par rappeler ce qu'il avait dit en d'autres temps, à savoir, que les céphalopodes ne pouvaient pas rester confondus avec les polypes et autres zoophytes dans une seule classe, qu'ils devaient être distingués et rapportés à un plus haut degré de l'échelle animale; « mais je me suis bien gardé d'admettre, ajoutait-il, que cette organisation, approchant, pour l'abondance et la diversité de ses parties, de celle des animaux vertébrés, fût composée de même, ni arrangée sur le même plan, qui jusqu'à un certain point est commun aux vertébrés, ne se continue pas chez les mollusques, et quant à la composition je n'ai jamais admis que l'on pût raisonnablement la dire une, même en ne la prenant que dans une seule classe, à plus forte raison dans des classes différentes.

« Tout nouvellement encore, dans le premier volume de mon Histoire des poissons, j'ai exprimé mon sentiment à ce sujet, sans doute avec le ton modéré que les sciences réclament, et avec la politesse qui appartient à tout homme bien élevé; mais cependant d'une manière assez claire, assez positive, pour que personne n'ait pu s'y méprendre.

« Deux jeunes et ingénieux observateurs, examinant la manière dont les viscères de céphalopodes sont placés mutuellement, ont eu la pensée qu'on retrouverait peut-être, entre ces viscères, un arrangement semblable à celui qu'on leur connaît dans les vertébrés, si l'on se représentait les céphalopodes comme un vertébré dont le tronc serait replié sur lui-même en arrière, à la hauteur du nombril, de façon que le bassin revienne vers la nuque; et un de nos savants confrères, saisissant avidement cette vue nouvelle, a annoncé qu'elle réfute complétement tout ce que j'avais dit sur la distance qui sépare les mollusques des vertébrés. Allant même beaucoup plus loin que les auteurs du mémoire, il a conclu que la zoologie n'a eu, jusqu'à présent, aucune base solide; qu'elle n'a été qu'un édifice construit sur le sable, et que sa seule base, désormais indestructible, est un certain principe qu'il appelle unité de composition, et dont il assure pouvoir faire une application universelle.

« Je le demande maintenant; comment, avec ces nombreuses, ces énormes différences, en moins d'un côté, en plus de l'autre, pourrait-on dire qu'il y a entre les céphalopodes et les vertébrés identité de

se résoudre à attendre une autre séance de l'Académie, il improvisa sur-le-champ une vive et chaleureuse réplique.

Et d'abord il se félicite de voir enfin son savant collègue entrer pleinement dans cette belle et grande question ; il félicite l'Académie elle-même de n'avoir pas cette fois à enregistrer l'*apport* de ces petits faits acquis de la veille, qu'on vient lui donner comme le germe de grandes découvertes ; puis, après avoir dit que les deux jeunes anatomistes n'ont pas devancé de beaucoup l'heure propice pour ramener les mollusques dans l'ordre des faits généraux de la science, il arrive à sa propre doctrine.

« Cette doctrine, dit-il, a été le rêve heureux ou malheureux de ma vie ; mais elle n'est pas, comme on vient de le prétendre, une répétition de la doctrine aristotélique, elle a ses principes propres et nouveaux, et par cela qu'elle s'en tient à une disposition, à un tracé anatomique, elle domine nécessairement tous les autres par son unité, par sa simplicité et par son antériorité. Il y a plus, par cela même qu'elle introduit dans les études un seul élément scientifique propre à rallier et à faire saisir toutes les conformités physi-

composition, unité de composition, sans détourner les mots de la langue de leur sens le plus manifeste?

« Quant à moi, poursuit Cuvier, je ramène tous ces faits à leur véritable expression, en disant que les céphalopodes ont plusieurs organes qui leur sont communs avec les vertébrés, et qui remplissent chez eux des fonctions semblables, mais que ces organes sont autrement disposés entre eux, souvent accompagnés de plusieurs autres organes que les vertébrés, de leur côté, n'ont pas, tandis que ces derniers en ont aussi, de leur côté, plusieurs qui manquent aux céphalopodes. »

ques, elle devient un instrument de nouvelles découvertes[1]. »

C'était répondre victorieusement sur le point capi-

« [1] Tout en se livrant à cette improvisation avec l'impétuosité qui lui était naturelle, Geoffroy Saint-Hilaire y met une certaine mesure : J'avais considéré, dit-il, comme entièrement épuisée la susceptibilité que M. Cuvier avait montrée dans notre dernière séance. Chacun ici et moi plus particulièrement, nous avions cru M. Cuvier ramené par une concession faite avec tout l'abandon d'une franche amitié : malheureusement il n'en est rien. Ce nuage élevé entre nous n'est donc point dissipé. C'est là pour moi un juste sujet d'affliction et de regrets. Mais, d'ailleurs, je ne puis me défendre d'une certaine satisfaction, quand je vois mon savant confrère aborder enfin de graves questions, que chacun de nous a jusqu'à présent comprises différemment et sur lesquelles il me paraît utile que nous nous expliquions. Je ne suis point préparé pour traiter *ex abrupto* toutes les questions qui viennent d'être soulevées, je me contenterai aujourd'hui de présenter brièvement quelques remarques préliminaires.

« MM. Laurencet et Meyranx avaient-ils devancé de beaucoup l'heure propice pour ramener les mollusques aux faits généraux de la science? Par leur idée nouvelle et ingénieuse, comprennent-ils mieux, en effet, que leurs prédécesseurs, doivent-ils faire mieux comprendre l'organisation de ces animaux? Ce soin les regarde, et je leur laisse toute cette responsabilité, c'est-à-dire tous les devoirs, les dangers, mais aussi la gloire d'une réplique à produire. Quant à moi je les ai loués seulement d'être entrés courageusement dans une nouvelle voie de recherches, d'avoir demandé à une comparaison approfondie des organismes de nouveaux rapports; c'était justice, et je m'applaudis toujours de la leur avoir faite bonne et éclatante : car je crois toujours qu'il y a du mérite dans leur vue principale.

« J'ai dit dans mon rapport, et je persévère dans le même dire, qu'il y a plus de chances, pour faire admettre la supposition que les mollusques seront ramenés dans une mesure quelconque à l'unité de composition qu'en faveur de la conclusion qu'on n'y réussira jamais.

« Les paroles que je viens d'entendre n'ont en rien ébranlé mon intime conviction; c'est tout ce que je puis me permettre de dire en ce moment. Je défendrai ce qui est propre à ma doctrine autrement que par cette allégation, et je le ferai par un mémoire que je me flatte d'apporter lundi prochain. »

tal de la question. Quel était, en effet, le grand principe que Cuvier aurait voulu qu'on préférât à celui de l'unité de composition et qu'il donnait comme bien plus élevé et bien plus fécond? Le voici textuellement :

« Ce principe, disait Cuvier, c'est celui des condi-« tions mêmes d'existence, de la convenance des parties « et de leur coordination pour le rôle que l'animal est « appelé à jouer dans la nature. »

On conçoit qu'il n'avait pas été difficile à Geoffroy Saint-Hilaire de prouver que ce n'était pas là un principe, que c'était un ensemble de conditions très-diverses, et que, loin de dominer le principe de l'unité de composition, ces conditions en dérivaient elles-mêmes et n'en étaient que de simples modifications.

Ainsi, le principe de l'unité de composition sortait triomphant de ce débat; il demeurait unique, primordial et dominant; il demeurait partout et toujours *comparable*, même lorsque les conditions d'existence viennent à manquer, car alors il reste pour l'observateur des *traces indicatives* de sa disparition.

La controverse avait ainsi occupé plusieurs séances, sagement et dignement soutenue. Toutefois, Cuvier ne s'en était pas toujours tenu au fond de la question, il avait parfois cherché, bien que d'une manière indirecte, à jeter quelque défaveur sur le langage un peu figuré de son adversaire[1].

[1] Et même en traitant le fond de la question, Cuvier avait donné à entendre qu'on ne pouvait véritablement prendre au sérieux ce qui avait été dit sur la position organique des céphalopodes.

« Je prendrai la liberté, disait-il, de soumettre, de temps en temps,

« Pour lui, disait-il, il n'était point de ceux qui, au lieu de s'en tenir aux faits positifs, et de se servir du langage simple et de mots propres, emploient des métaphores et des figures de rhétorique, qui croient se tirer d'embarras par un trope ou par une paronomase. »

quelques chapitres d'un nouveau travail à l'Académie; mais, aujourd'hui, je lui demande la permission de lui offrir seulement quelques considérations sur les céphalopodes, sujet qui a été très-heureusement choisi par notre savant confrère; car il n'en est aucun où l'on puisse voir plus clairement ce que les principes en discussion ont de juste, et ce qu'ils ont de vague et d'exagéré.

« Supposez, nous a-t-on dit, qu'un animal vertébré se replie à l'endroit du nombril, en rapprochant les deux parties de son épine du dos comme certains bateleurs; sa tête sera vers ses pieds, et son bassin derrière sa nuque; alors tous ses viscères seront placés mutuellement comme dans les céphalopodes, et dans ceux-ci, ils le seront comme dans les vertébrés ainsi reployés. Cette partie qu'à cause de sa couleur brune vous appelez le dos, répondra à la moitié antérieure du ventre; le fond du sac répondra à la région ombilicale: ce que vous appelez le devant du sac sur la moitié postérieure ou inférieure du dos. Cette mâchoire plus saillante, que vous preniez pour l'inférieure, sera la supérieure; tout rentrera dans l'ordre : unité de plan, unité de composition, tout sera démontré.

« Je dirai d'abord que je ne connais aucun naturaliste assez ignorant pour croire que le dos se détermine par sa couleur foncée ou même par sa position lors des mouvements de l'animal : ils savent tous que le blaireau à le ventre noir et le dos blanc; qu'une infinité d'autres animaux, surtout parmi les insectes, sont dans le même cas; ils savent qu'une infinité de poissons nagent sur le côté, ou le dos en bas et le ventre en haut.

« Mais ils ont, pour reconnaître le dos, un caractère plus certain : c'est la position du cerveau. Dans tous les animaux qui en ont un, il est en dessus; et l'œsophage et le canal intestinal sont en dessous.

« Notre savant confrère lui-même l'avait fait remarquer dans un de ses anciens mémoires. C'est là, pour lui, le vrai criterium, et non pas une puérile remarque sur la couleur. »

La remarque pouvait paraître blessante. Geoffroy Saint-Hilaire y répondit plus tard, non-seulement sans amertume, mais avec une sorte d'effusion :

« Prenez garde, dit-il, n'allez pas imiter l'exemple de ces purs classificateurs qui vinrent solennellement placer sous le plus ancien de nos cèdres du Liban une statue de Linné, bien moins pour glorifier leur maître que pour protester contre l'immense renommée de notre Buffon. Eux aussi s'élevaient contre ce qu'ils appelaient les séductions de l'imagination et du langage figuré. Cris impuissants! vaines protestations! les éditions de l'*Histoire naturelle* ne s'en succédèrent pas moins coup sur coup, comme autant de monuments élevés à la gloire de ce grand homme : tant il est vrai que, pour exprimer de grandes choses et pour vivre dans la mémoire des hommes, il faut que l'âme s'élance, qu'elle imprègne la pensée d'imagination, d'idéal et de poésie ! »

Mais revenons au fond de la question. Parmi les objections que Cuvier avait faites à Geoffroy Saint-Hilaire, il en était une à laquelle celui-ci avait été très-sensible. Aussi y est-il revenu plus d'une fois dans le cours de la discussion, et même depuis. « Si vous ne voulez tenir aucun compte, lui avait dit Cuvier, *de l'emploi* que la nature *se propose* de faire des divers organes chez les animaux, vos prétendues identités et vos prétendues analogies réduisent la nature à une sorte d'esclavage, et le monde n'est plus pour vous qu'une énigme indéchiffrable. » Geoffroy Saint-Hilaire avait d'abord très-judicieusement répondu que des recherches constamment suivies et longtemps mûries sur les

analogies des êtres ne tendent certainement pas à réduire la nature à une sorte d'esclavage; mais Geoffroy Saint-Hilaire ne s'en était point tenu là. Arrivé à cette époque de la vie, Geoffroy Saint-Hilaire avait fini par fermer en quelque sorte les yeux sur ces infinies variétés que lui-même avait si bien signalées et expliquées en d'autres temps, pour ne plus voir que des analogies et des similitudes parmi les êtres, justifiant ainsi le reproche que lui adressa plus tard Lamennais, de rester comme absorbé dans cette grande et magnifique vue des choses, et de paraître oublier la réalité et la destination de tant de variétés.

C'était surtout cette destination que Geoffroy Saint-Hilaire se refusait à reconnaître : il ne voulait plus que les différences organiques fussent déterminées chez les animaux, comme le soutenait Cuvier, par l'emploi qu'ils doivent en faire; de sorte qu'il rejetait toute application, en histoire naturelle, de cette belle et consolante philosophie qu'on a appelée la philosophie des *causes finales;* Cuvier, au contraire, se plaçant ici à un point de vue plus élevé, s'attachait à l'y faire rentrer, non pas avec ses abus et ses exagérations, comme l'avait fait Bernardin de Saint-Pierre dans ses attrayantes *Études de la nature*, mais dans de sages et justes limites.

Cuvier avait été, en effet, très-explicite sur ce point : il avait dit que chaque animal porte en lui les conditions essentielles du rôle qu'il est appelé à jouer dans la nature. Or, c'était là une proposition qui avait révolté Geoffroy Saint-Hilaire. « Je ne connais point

d'animal, s'était-il écrié, qui doive jouer un rôle dans la nature[1]. »

[1] C'est dans une note, il est vrai, que Geoffroy Saint-Hilaire s'est exprimé ainsi sur la philosophie des causes finales : « Prenens garde, disait-il, d'expliquer ce qui est par des rapports nécessaires, après avoir renversé les termes du raisonnement. Dans cet abus des causes, ajoutait-il, c'est faire engendrer la cause par l'effet..... A raisenner ainsi, vous diriez d'un homme qui fait usage de béquilles, qu'il était originairement destiné au malheur d'avoir l'une de ses jambes paralysée on amputée. »

« Veir les fenctions d'abord, dit-il en terminant, puis après les instruments qui les produisent, c'est renverser l'ordre des idées ; pour un naturaliste qui conclut d'après les faits, chaque être est sorti des mains du Créateur avec de propres conditions matérielles, il peut selon ce qu'il lui est attribué de pouveir ; il emploie ses organes selon leur capacité d'action. »

Voilà ce que disait Geoffroy Saint-Hilaire en 1830. En 1834, c'est un tout autre langage ; on n'avait pas voulu prendre au sérieux ce qu'il appelait sen *système cétacéen* ; on voulait le ramener à de simples études de description ou de classification. Neus verrons tout à l'heure que Blainville allait jusqu'à lui reprocher de faire de l'anatomie romantique, ou plutôt romanesque, de chercher à deviner et de ne pas disséquer. Sen langage alors, je le répète, n'était plus le même, pressé par des hommes pesitifs, par des hemmes qui veulent qu'on s'occupe des organes avant de s'occuper des fonctiens, il leur répond : « Qu'ils n'ent pas encore assez réfléchi à ce que peuvent offrir d'études profondes, et aujourd'hui si nécessaires, tous les éléments d'harmonie offerts par la nature. Comment ! ajoute-t-il, ils se mettent à suivre une marche rétrograde là où la science est progressive, où du moins ses progrès révèlent des convenances harmoniques qui n'empêchent nullement les modificatiens les plus diverses dans le même organe. N'est-ce donc rien, dit-il à ses adversaires, que l'accord admirable, que l'arrangement systématique qui donne l'essence du cétacé? que cet état de choses où s'amalgament les données du monde aérien avec celles du milieu aquatique? que l'ensemble de tant de circonstances qui se conditionnent harmoniquement, qui se font tant de curieuses concessions, et que ces œuvres si parfaites et si complètes où apparaît partout le *doigt de Dieu!* et je n'appellerai pas cela un système à part? et pourquoi? Parce que le savoir anatomique

On trouvera sans doute comme nous que c'était là une négation à laquelle on ne devait nullement s'attendre de la part de Geoffroy Saint-Hilaire, de la part d'un esprit dès longtemps habitué à la contemplation des grandes choses, et qui tout d'abord avait trouvé

sera venu plonger dans le détail de ces organisations diverses! parce qu'il y aura reconnu l'existence de quelques matériaux! Ce qu'il y aurait, au contraire, à conclure, c'est que plus simples et plus communs que sont ces matériaux dans leur essence, et plus dignes de nos contemplations sont les totalités nombreuses et très-variées do tant de chefs-d'œuvre qui en sont le résultat. »

Tout cela est un peu confus, un peu obscur; mais on y trouve la philosophie des causes finales dans ce qu'elle a de plus élevé.

Et ce n'est pas tout. Geoffroy Saint-Hilaire, qui n'avait pas voulu admettre les idées de Cuvier sur ce point, qui l'avait combattu dans la discussion do 1830, aussi bien en cela que pour son unité de composition organique, lui rend ici une complète justice; il fait un parallèle entre lui et Meckel, et il n'hésite pas à lui donner la préférence; il semble qu'ici le sujet l'inspirait, il est clair, il est net et positif, contre sa coutume, sans cesser d'être élevé. C'est un morceau fort remarquable, je le donne ici presque en entier; tout à l'heure je reviendrai à la philosophie des causes finales.

« Un quart de siècle s'est écoulé, dit Geoffroy Saint-Hilaire, entre les publications des livres d'anatomie comparée de Cuvier et de Meckel; l'intérêt des leçons du premier se soutient, car elles sont constamment attachées à de certaines vues d'ensemble que ce grand anatomiste ne manque pas de rappeler à propos. Aussi tout intéresse dans ce livre, la forme, le fond et la nouveauté des faits. Vingt-cinq ans plus tard, un pareil ouvrage n'a plus que le mérite d'être simplifié et de comprendre plus d'observations, et il apparaît affaibli et décoloré; telle est l'anatomie des animaux de Meckel; en acceptant les idées de son temps, il reste stationnaire, il se borne à en multiplier les facettes; il les étend à plus de considérations, mais sans les élever à des vues nouvelles et plus savantes; ses nombreuses observations n'ajoutent rien à l'intelligence des choses, car les faits n'y sont point groupés en vue les uns des autres... Je le demande à ceux qui ont lu les cinq volumes de Meckel, qu'y ont-ils appris?

« Il est donc un autre âge pour l'anatomie comparée, c'est celui

dans le spectacle de la nature la raison des variétés de son type. N'était-ce pas lui, en effet, qui, trente-quatre ans avant cette discussion, et alors qu'il exposait les principes de sa belle théorie de l'unité de composition, avait dit que si la nature change quelques-unes des

de l'emploi philosophique des différences ; que, par un travail intelligent, on en vienne à les concevoir dans leur essence et à les voir intervenir, celles-ci en vue de celles-là, à les comprendre enfin comme réalisant une coordination de faits réciproquement utiles les uns à l'égard des autres, le champ de la science s'agrandit, l'harmonie qui est dans l'univers sera enfin connue ; elle deviendra pour l'observateur le résultante de toutes les harmonies partielles. »

Il y a bien encore ici quelque obscurité ; mais ce langage, au fond est celui de la philosophie des causes finales ; on aime à l'entendre sortir de la bouche d'un vrai savant ; car, il faut le dire, ce sont les demi-savants qui ont jeté tant de discrédit sur cette philosophie des causes finales, et parmi eux j'ai déjà montré qu'il faut comprendre Bernardin de Saint-Pierre ; c'est lui qui a amené M. Sainte-Beuve à dire que le point de vue des causes finales n'est jamais fécond pour les sciences, qu'il reste tout entier dans la poésie, dans la morale et dans la religion, que ce ne peut être tout au plus que le moment de prière du savant, après quoi il faut qu'il se remette à l'examen, à l'analyse. Oui, cela est vrai, je le répète, mais pour les demi-savants ; les études de la nature, comme les a comprises Bernardin de Saint-Pierre, sont, en effet, une longue prière ; mais, envisagé par un véritable naturaliste, le point de vue des causes finales devient, au contraire, fécond pour la science, et s'il se rétrécit, c'est, au contraire, lorsqu'il s'agit de la morale et de la religion.

Je ne parle pas de l'univers considéré dans son ensemble, bien que dès le temps de Socrate, cette philosophie des causes finales ait été donnée comme la seule qui pût nous conduire à reconnaître, dans la nature tout entière, une force intelligente et souverainement bonne ; je ferai seulement remarquer que si les preuves d'une cause *intelligente* sont, en effet, partout répandues dans la nature, on ne saurait en dire autant d'une cause souverainement *bonne*. A ceux qui disent que tout a été fait dans l'univers pour la gloire de Dieu, Descartes répondait qu'il serait puéril et absurde de soutenir en métaphysique que Dieu, semblable à un homme exalté par l'orgueil, a eu pour unique fin, en don-

proportions des organes, c'est pour les rendre aptes à de nouvelles fonctions; que si, par exemple, elle modifie chez les poissons les membres antérieurs et supérieurs, c'est pour que ces animaux puissent se mouvoir au sein des eaux.

nant l'existence à l'univers, de s'attirer nos louanges; mais, même en admettant que tel a été le but de la cause première, il n'y aurait encore en cela aucune preuve de bonté : car la bonté se montre dans les bienfaits du Créateur envers la créature, et non dans l'admiration de la créature envers le Créateur.

Assurément la *prévoyance* de cette cause première ne saurait être niée; elle se montre et se révèle partout : la nature a tout prévu dans l'organisation des êtres vivants, et avec une intelligence qui laisse de bien loin la nôtre en arrière, mais aussi avec une parfaite indifférence pour le bonheur de ces êtres; son but évident, le seul du moins qui se révèle à nous dans le spectacle de la nature, c'est celui qui tend à la conservation des espèces animales; et secondairement à la conservation momentanée des individus; et c'est ici que la philosophie des causes finales trouve ses plus forts arguments; non-seulement tout a été formé dans l'organisation des êtres pour que les espèces puissent résister aux causes de destruction qui les entourent, mais la portion d'intelligence qui a été donnée à chacun d'eux s'exerce avant tout dans ce même but. Voilà ce que la science démontre parfaitement; si elle constate que tel animal est pourvu d'armes défensives, c'est pour échapper, *dans certaines limites*, à des espèces ennemies; que si tel autre est pourvu d'armes offensives, c'est pour s'alimenter, aussi dans de certaines limites, d'ennemis résistants, et toujours, dans un cas comme dans l'autre, pour la conservation des espèces. Quant à la *moralité* de ces actes, c'est une question que la science ne saurait aborder : elle démontre victorieusement la suprême intelligence et la suprême prévoyance de la cause première dans la création tout entière; elle n'aperçoit qu'un but, celui de conserver les espèces; elle voit que, pour arriver à cela, le Suprême Ordonnateur des mondes a tout compris, tout prévu. Mais, loin de voir en cela des actes de bonté, elle ne constate trop souvent, je l'ai déjà dit, qu'une parfaite indifférence pour ce que nous appelons le mal et le bien.

Par cela seul, d'ailleurs, qu'il reconnaissait dans toutes les manifestations de la nature l'idée de l'unité et de la simplicité, de la sagesse et de l'économie, n'était-il pas forcément conduit à admettre que cette infinie variété de formes ou d'espèces qu'elle renferme n'a d'autre raison qu'une infinie variété de fonctions à remplir? Qui aurait osé alors lui dire que le monde tel qu'il le comprenait n'était qu'une énigme indéchiffrable, à lui qui se plaisait à montrer dans toutes les œuvres de la création des idées de plan, d'ordre et d'harmonie, et quand cette admirable loi d'unité conduisait d'elle-même à cette finalité?

Mais Geoffroy Saint-Hilaire ne l'entendait plus ainsi : « Chaque être, disait-il, est sorti des mains du Créateur avec ses propres conditions; il peut selon qu'il lui est attribué de pouvoir; mais c'est une erreur de croire que les organes aient été formés en vue de fonctions à remplir; » de sorte que si, à un moment toujours le même, le jeune oiseau s'échappe de son nid et se soutient dans les plaines de l'air, c'est que, par un hasard heureux, il se trouve qu'il a des ailes, car rien de providentiel ne l'y avait préparé.

Telle était, sur ce point, la philosophie toute négative à laquelle s'était arrêté Geoffroy Saint-Hilaire, philosophie si contraire à ses propres principes, et que Cuvier regardait comme un pur atomisme.

Et, en effet, cette philosophie, on l'a déjà reconnue, c'était celle que Lucrèce tenait d'Épicure et qu'il chantait dans ses beaux vers. Lui aussi disait, et dans les mêmes termes, que « rien n'a été formé dans notre corps pour que nous puissions nous en servir; par

cela seul, ajoutait-il, qu'un organe est produit, il engendre sa fonction. »

> Nil ideò quoniam natum est in corpore, ut uti
> Possemus, sed quod natum est, id procreat usum.

Lui aussi, dans un admirable langage, mais contre toute raison, soutenait :

« Que la vive lumière qui brille en nos yeux ne nous a pas été donnée pour que nous puissions voir les objets, que nos membres n'ont pas été formés pour nous prêter leur ministère. »

> Lumina ne facias creata clara
> Prospicere ut possimus. . , . .
> . . . . , ...

Et comme tout se lie et s'enchaîne, même dans de mauvais raisonnements, Lucrèce n'avait dû voir aussi dans l'âme humaine qu'un simple produit de la matière, qu'un acte du cerveau qui s'altère, s'affaisse et tombe avec lui.

Qui ne connaît le célèbre passage si harmonieusement traduit et si vivement réfuté par Racine le fils?

> Cet esprit, ô! mortels, qui vous rend si jaloux,
> N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
> . . . .

Geoffroy Saint-Hilaire, hâtons-nous de le dire, n'a point partagé ces erreurs; mais ici il emprisonnait le naturaliste dans la contemplation du fait matériel et de sa résultante : il ne lui permettait plus d'user de son esprit et de remonter à l'idée de la fonction qui se manifeste si clairement avant l'évolution de l'organe.

Ainsi les rôles étaient complétement changés. Retranché à son tour dans le domaine des faits positifs, Geoffroy Saint-Hilaire ne voulait pas en sortir : Nous sommes, disait-il, les historiens de ce qui est, et non les historiens de ce qui se fait ; la vie, pour nous, n'est pas un acte à raconter, c'est un état à décrire. Ainsi le physiologiste était supprimé, il ne restait plus que l'anatomiste ; et comme ses adversaires ne voulaient plus, à leur tour, se borner à décrire et à classer, comme eux aussi voulaient entrer dans le domaine des idées, Geoffroy Saint-Hilaire les accusait d'imprudence et de témérité : « Eh quoi! leur disait-il, « êtes-vous les confidents du Très-Haut? Dieu vous « aurait-il appelés dans ses conseils? Êtes-vous auto- « risés à parler ici en son nom ? »

Singuliers reproches dans la bouche de Geoffroy Saint-Hilaire, et que lui-même eût été fier de s'entendre adresser, lorsque d'une main hardie il soulevait un coin du voile qui couvre les mystères de la nature, lorsqu'il semblait dérober au ciel la connaissance de ses belles lois d'unité de composition, de balancement des organes, d'attraction des parties similaires et de tant d'autres qui ont porté si loin sa renommée!

Aussi, pour ma part, plus je médite et moins je puis m'expliquer les raisons qui ont amené Geoffroy Saint-Hilaire à méconnaître ainsi les preuves si claires, si patentes de finalité répandues dans tout l'univers, et à rejeter aussi formellement cette belle philosophie des causes finales, aussi utile à la science qu'à la morale et à la religion.

Je dis d'abord et surtout à la science, car c'est ce principe qui nous a conduits, en physiologie, aux plus belles découvertes. Rappelez-vous la réponse que fit Harvey lorsque Boyle lui demandait ce qui l'avait conduit à la découverte de la circulation du sang : « J'avais pensé, lui dit Harvey, que la nature, tou- « jours si prévoyante, ne pouvait pas avoir placé sans « dessein de nombreuses valvules dans les veines, et « que ce dessein devait être de faire revenir par les « veines le sang qui, du cœur, est poussé vers les « membres. »

Il ne nous appartient pas sans doute de montrer ici de quelle utilité la philosophie des causes finales peut être à la morale et à la religion; nous dirons seulement que, de l'aveu de Kant lui-même, cet argument est celui qui mérite le plus de respect et qui doit avoir le plus d'autorité, parce que c'est celui qui est le mieux à la portée de tous les hommes; et ce n'est pas seulement dans ses écrits que Kant s'est montré sensible à cet argument, c'était aussi dans sa vie privée et dans ses habitudes de chaque jour. Il ne se rappelait jamais sans émotion et sans attendrissemeut, a dit son judicieux interprète [1], les naïfs entretiens de sa mère, lorsque, le conduisant en face des beautés de la nature, comme le fit le vicaire savoyard pour Émile, elle cherchait à lui faire sentir la grandeur, la puissance et la bonté divine, en lui expliquant les merveilles de la création. Et plus tard, après tant d'ouvrages sortis de sa plume où il avait fait une si large

[1] M. Jules Barni.

part au scepticisme, Kant retrouvait encore le Dieu de sa jeunesse à l'aspect de ces ineffables et ravissantes merveilles.

Mais nous voici arrivés à une dernière et non moins formelle dissidence entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Il s'agit, cette fois, d'une question qu'on regarde comme le couronnement de toutes les études en histoire naturelle, et qu'on a formulée de la manière suivante : Les espèces animales qui peuplent le globe sont-elles aujourd'hui telles qu'elles étaient à l'origine des choses; ou bien, s'étant altérées d'âge en âge, ne sont-elles plus que des dégénérescences des types primitifs?

Cuvier, on le sait, s'était déclaré pour la permanence des espèces. Après avoir reconnu que les individus nés les uns des autres ressemblent à leurs ascendants autant qu'ils se ressemblent entre eux, et qu'ils se reproduisent et se perpétuent indéfiniment, il avait adopté les deux éléments dont Buffon s'était servi pour caractériser les espèces, à savoir, la ressemblance et la filiation. Vérifiant ensuite les faits d'âge en âge, et s'aidant de tous les témoignages historiques, Cuvier avait établi que les formes propres aux différentes espèces d'animaux se sont perpétuées depuis l'origine des choses, et que les variétés sont aujourd'hui renfermées dans les mêmes limites que dans l'antiquité la plus reculée.

Geoffroy Saint-Hilaire avait procédé tout autrement, et, dès 1795, il avait à peu près résolu la question dans un sens contraire. Déjà, en effet, il croyait à la variabilité des espèces; pour lui, les différentes espèces

que nous avons sous les yeux n'étaient que des dégénérescences diverses d'un même type; il avait donc précédé Lamarck dans cette voie.

Quatre ans après il était allé en Égypte, et il en avait rapporté de précieuses collections d'animaux antiques, mais dans la pensée de s'en servir pour y trouver la confirmation de ses idées. Il se passe cependant près de trente ans avant qu'il n'administre ce qu'il appelle ses preuves; enfin, il croit les avoir trouvées, et il déclare qu'il y a des différences incontestables dans l'organisation des êtres actuels comparée à celle de leurs ancêtres des temps antiques. Un peu moins facile, toutefois, que Lamarck, il n'attribue pas les changements d'organisation à de simples changements d'actions et d'habitudes; il les attribue à une cause plus profonde et plus générale, c'est-à-dire à un changement de composition chimique de l'atmosphère qui serait survenu à une époque plus ou moins reculée, et tel que les conditions de la respiration en auraient été profondément modifiées.

Je répéterai ici ce que je disais tout à l'heure en parlant des causes finales, qu'il est à regretter que Geoffroy Saint-Hilaire ne se soit pas rattaché à l'opinion de Cuvier; car ici encore c'était l'opinion de Cuvier qui concordait avec ses propres doctrines. Cette permanence, en effet, cette fixité des espèces, n'était-elle pas une conséquence, ou plutôt une manifestation nouvelle de la permanence et de la fixité des caractères essentiels dans la série des animaux? Et ces variétés elles-mêmes, qui ne portent après tout dans les différentes espèces que sur des attributs acces-

soires, tels que la hauteur de la taille, la coloration des téguments et l'abondance de la fourrure, ne venaient-elles pas aussi prouver ce qu'avait dit Geoffroy Saint-Hilaire : que les variations, chez les animaux, ne peuvent porter que sur des parties secondaires?

Ceci est tellement vrai, que, pour rendre raison de ces dégénérescences, Geoffroy Saint-Hilaire avait été obligé de changer pour un moment ses principes et de dire qu'*il n'y a rien de fixe dans la nature, et surtout dans la nature vivante.*

Buffon avait bien vu les choses quand il disait : « Les « caractères essentiels sont ineffaçables dans les es- « pèces et permanents à jamais. » Tout tend, en effet, à prouver que les espèces, et même les races multiples à l'origine, ont traversé des siècles sans altérations notables.

Ces squelettes de momies humaines, que Geoffroy Saint-Hilaire avait rapportés d'Égypte, ces peintures qu'il avait pu voir dans les tombeaux des Pharaons, montrent que les différentes races étaient, il y a plus de trois mille ans, en tout semblables à celles que nous voyons aujourd'hui.

Et de même pour les animaux que la domesticité semblait devoir profondément modifier, ils sont restés ce qu'ils étaient aux époques les plus reculées : l'élégant lévrier, le formidable molosse, le dogue intrépide, étaient dans les temps homériques aussi distincts du vigilant gardien de nos troupeaux qu'ils le sont aujourd'hui, et le berger de Virgile reconnaîtrait encore le descendant de son fidèle Hylas sur le seuil de sa cabane.

C'était là, je le répète, la thèse que soutenait Cuvier, et l'on devait l'en féliciter, non-seulement au point de vue de l'histoire naturelle, mais encore au point de vue de la philosophie; car ses belles observations sur la constance des espèces achevaient de ruiner cet absurde atomisme d'Épicure, qu'il avait déjà victorieusement combattu en maintenant dans la science la doctrine des causes finales.

Je n'irai pas plus loin dans le récit des discussions qui ont séparé Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier; celle qui avait porté sur l'unité de composition organique avait eu un immense retentissement; l'Allemagne tout entière s'y était intéressée, et son plus illustre représentant, Gœthe, avait dit que, dans le cours de cette mémorable année 1830, elle avait été tout aussi attentive aux conséquences de cette révolution scientifique qu'à celles du bouleversement politique survenu à la même époque.

« On comprend du reste parfaitement, disait Gœthe, « qu'un homme comme Cuvier, fort de cette savante « analyse qui exige une attention si soutenue et une « si grande aptitude à poursuivre les variations de « formes dans les plus petits détails, en conçoive « quelque fierté et regarde cette méthode comme la « seule raisonnable; on comprend aussi qu'il ne pou- « vait se décider à partager une gloire si péniblement « acquise avec un rival qui avait eu l'art d'atteindre, « d'un seul coup et sans effort, le prix destiné au tra- « vail et à la persévérance; mais, d'un autre côté, « ajoutait Gœthe, on reconnaît aussi que celui qui « part d'une grande idée a le droit de s'enorgueillir

« d'avoir ainsi posé des principes, d'autant qu'il se « repose avec confiance sur la certitude de retrouver « dans les faits isolés ce qu'il a signalé dans le fait « général [1]. »

[1] C'est dans un article publié à Berlin en septembre 1830, que Gœthe prit part en quelque sorte à cette discussion.

« Dans une des séances de l'Institut, disait-il, le 22 février dernier, il s'est passé un événement important et qui ne peut manquer d'avoir des suites du plus grand intérêt. Dans ce sanctuaire des sciences, où, en présence d'un nombreux auditoire, tout se fait avec ordre et convenance; où l'on se traite en personnes bien élevées, où l'on se répond avec modération et où l'on s'attache peut-être encore plutôt à couvrir d'un voile et à éluder les obstacles qu'à les aborder franchement, il vient d'éclater de vifs débats qui ne paraissent conduire qu'à des dissentiments personnels, mais qui vus de haut ont plus de valeur et d'avenir.

« Ainsi s'est là reproduit ce conflit perpétuel entre les deux grandes doctrines dans lesquelles le monde savant est depuis si longtemps partagé. Conflit constamment manifeste chez les naturalistes nos voisins, mais qui cette fois a surpris par un caractère d'extrême violence.

« Deux hommes éminents, le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie, et son digne émule Geoffroy Saint-Hilaire, ont marché l'un contre l'autre. Le premier universellement connu, le second dont les naturalistes s'accordent à célébrer le mérite, sont depuis trente ans chargés de l'enseignement de l'histoire naturelle dans le même établissement, au Jardin du roi; également et constamment occupés tous les deux des questions les plus élevées de la science, ils sont en outre remarquables pour avoir d'abord travaillé en commun et pour s'être ensuite séparés, entraînés à le faire par la diversité de leurs vues.

« Cuvier se livre avec un zèle infatigable à la distinction et à la description de tout ce qui arrive à sa vue; ce qui porte son action dans une sphère immense. Geoffroy Saint-Hilaire s'adonne principalement à la recherche des analogies, des affinités cachées des êtres. Celui-là a passé des objets isolés ou du particulier sur le tout; état final qui est aperçu par lui, non distinctement, mais par supposition. Pour celui-ci, au contraire, le tout devient et reste toujours présent dans son sens intérieur; d'où son intime conviction que le particulier peut

Et, en effet, c'était bien ce qui caractérisait et Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire ; j'ai vu ces deux géants de la science armés l'un contre l'autre, celui-ci du glaive étincelant des idées, celui-là de la masse accablante des faits. Témoin obscur, mais attentif de cette lutte, perdu dans la foule des auditeurs, il m'a été donné d'assister à ces savants débats.

sortir du tout, au fur et à mesure des efforts nécessaires à son développement.

« Ici nous ferons cette utile remarque : toute chose, que celui-ci, après l'avoir expérimentée, est parvenu à démontrer clairement, à rendre manifeste, est reçue et reçue avec reconnaissance par celui-là ; et de même, ce dernier ne dédaigne pas ce qui lui arrive de faits particuliers ; en sorte que tous les deux s'accordent sur plusieurs points, bien qu'ils ne s'aperçoivent ni ne conviennent qu'ils sont souvent dans les mêmes routes.

« Celui qui en effet distingue et sépare procède aussi à l'expérience, s'appuie sur elle et ne tient nullement pour réels ses pressentiments, sa préintuition et l'existence du particulier dans le tout. Il craindrait d'agir en aveugle et sans droit sur des faits qui ne sont existants pour lui que s'il les voit de ses yeux, que s'il les touche par un emploi de la main. Au contraire, à qui il arrive d'être bien arrêté sur de certains principes, de s'abandonner à de grandes et fécondes inspirations, il manquera toujours l'autorité de cette manière de procéder.

« Après cette simple exposition, personne ne voudra sans doute me faire le reproche de revenir inutilement sur ce qu'on a déjà dit, il est vrai, de bien des manières. Dans l'ouvrage que nous analysons, figurent en effet deux doctrines différentes, qui sont si ordinairement et si nécessairement séparées, qu'il est peu de chances pour les trouver associées chez une même personne. Il est, au contraire, de leur essence de ne pouvoir être bien alliées. Cela va même si loin, que si une partie des vues de l'une entre par hasard dans la convenance et les besoins de l'autre, cet appui n'est reçu qu'à regret. En consultant à cet égard l'histoire des sciences, et en particulier ma vieille et propre expérience, je crains vraiment que jamais la nature humaine ne puisse se débarrasser entièrement du malheur de ce dé-

Je vois encore Cuvier, fort de ses longues études, soutenir sans s'ébranler l'attaque de son adversaire; toujours mesuré, toujours sage, il unissait l'art des bienséances à la vigueur du raisonnement; il restait maître de sa pensée comme de ses expressions; sans jamais s'élever aux mêmes hauteurs que son rival, il avait dans les idées cette justesse et dans les termes

saccord. Cette préoccupation de mon esprit m'entraîne dans ce sens beaucoup au delà qu'on ne l'a fait et dit avant moi.

« Effectivement, le naturaliste qui distingue emploie une si grande sagacité, une attention si soutenue, une activité si dévouée pour pénétrer dans les plus petites choses, et de manière à bien remarquer toutes les différences des formes, et finalement, d'après la trempe de son esprit, à bien détailler et dénoncer ces différences, qu'il serait réellement injuste de lui reprocher de chercher à s'en glorifier; car enfin il ne lui est possible de juger comme fondée et rationnelle que cette manière d'agir. Par conséquent, ne faisant reposer que sur cela ce qui lui revient de gloire pour travailler à l'édifice des sciences, il ne saurait gagner sur soi de consentir à un partage d'avantages et d'honneurs avec un compétiteur qu'il doit croire, sur l'apparence, s'être allégé des soins laborieux qu'exige toute véritable connaissance : but qui, selon cette donnée, ne saurait être rempli et couronné que par ce qui résulte d'assiduité, de peines et de persévérance.

« D'un autre côté le naturaliste, qui a confiance dans la puissance des idées et qui procède de haut, songe, de son côté, à tirer aussi une grande gloire de son mode d'opérer; car enfin sa force d'esprit le porte sur des idées étendues; l'emploi de sa faculté de conception les lui fait généraliser, les lui soumet peu à peu, et lui donne la ferme persuasion que ce qu'il a trouvé çà et là, que ce sur quoi il s'est déjà prononcé quant aux faits généraux, ne manque pas, au besoin, de lui apparaître comme faits particuliers.

« Un tel homme dans cette situation se doit sans doute juger digne de quelque gloire, prendre de sa supériorité une opinion aussi réfléchie qu'avantageuse; il ne saura, il ne voudra supporter de son adverse partie aucun témoignage de considération; ce sentiment ne fût-il exprimé qu'avec beaucoup de réserve.

« Enfin, ce qui rend surtout ces diverses opinions inconciliables,

cette exactitude qui sont inséparables de la vraie science. Riche et abondant, élégant et naturel, il embrassait et éclairait tous les faits; c'était comme un fleuve immense et profond, paisible et régulier dans son cours, accessible à tous et de tous recherché.

En face de lui je vois encore Geoffroy Saint-Hilaire; c'était bien l'homme des idées neuves et hardies, soudaines et entraînantes. Il avait la véhémence et les inégalités de la passion; son esprit en était parfois tout

c'est que le naturaliste qui s'en tient à la distinction des faits s'occupe de choses matérielles qui tombent sous le sens; que, plaçant sous les yeux de ses auditeurs tout ce qu'il fait, il n'en réclame point d'idées au delà des plus ordinaires, et que, par conséquent, il ne s'expose jamais à présenter rien de ce qui pourrait paraître on qu'on serait tenté de lui opposer comme un paradoxe. Dès lors il se fait un public plus nombreux, gagnant de plus en plus dans l'universalité des hommes, quand l'autre est obligé de s'en tenir à une existence d'ermite, ne trouvant même pas toujours à s'accorder avec ceux qui ont embrassé son système.

« L'histoire des sciences abonde en manifestations de telles oppositions; et il est inévitable, en effet, que ce phénomène ne se renouvelle sans cesse, puisque, comme nous venons de le voir, tous les éléments de ces oppositions se développent séparément; ou bien, s'ils viennent à se rencontrer, c'est pour se heurter et produire une explosion. Il est plus ordinaire que cette lutte soit entre personnes d'âge ou de nations différentes, ou du moins sous l'influence de circonstances déterminées.

« Mais, au contraire, que cette lutte existe entre deux savants du même âge, vivant depuis trente-huit ans dans le même établissement, et occupés l'un après l'autre, voilà ce que nous ne saurions assez faire remarquer.

« Or, pour qu'avec les manières d'être honorables et distinguées, ils n'aient pu continuer à s'éviter indéfiniment, ni se contenter d'agir chacun de son côté, et qu'ils aient été contraints à une vive irruption de leurs sentiments dans une controverse publique, c'est qu'ils ont dû céder à l'action nécessaire de leurs directions différentes, c'est qu'enfin un tel choc était inévitable. »

ému et comme troublé, on sentait en lui le don du pathétique; en dépit d'une élocution tantôt lente, embarrassée et confuse, tantôt vive, ardente et précipitée, il colorait ses pensées des plus vives images, et semblait voir tout ce qu'il disait; c'était comme autant d'accents partis du fond du cœur et inspirés par la plus profonde conviction.

C'est avec ces qualités si diverses et si puissantes que ces deux grands naturalistes étaient venus soutenir leurs doctrines. Geoffroy Saint-Hilaire, généreux, expansif et passionné, plein de chaleur, d'imagination et de sensibilité, s'était parfois laissé aller à de vives et pénibles récriminations, mais c'étaient les souvenirs et les regrets d'une vieille amitié qui l'avaient ainsi entraîné malgré lui[1].

[1] J'ai présenté ici ce débat sous ses formes les plus sérieuses, en lui donnant même quelque chose de solennel; mais les choses ne se passèrent pas toujours de cette manière. Cuvier, par la facilité de son élocution, son habitude du monde, et par l'étendue aussi de ses connaissances, était un peu maître de la discussion et la conduisait à peu près à son gré; il semblait même parfois se jouer de son adversaire qui, lui, voulait toujours la maintenir au sublime; il suffisait quelquefois d'un mot, d'une inflexion de voix de la part de Cuvier pour exaspérer Geoffroy Saint-Hilaire. Ainsi, quand Geoffroy voulut, comme argument, parler de son *cachet crocodilien ?* « Mon Dieu, répondit Cuvier, je n'empêche pas M. Geoffroy de s'appuyer sur son cachet crocodilien! » Il n'en fallut pas davantage pour mettre Geoffroy Saint-Hillaire hors de lui.

Dans une autre séance, Geoffroy Saint-Hilaire ayant eu déjà la parole, la réplique appartenait de droit à Cuvier; Geoffroy Saint-Hilaire, sans tenir compte de l'ordre d'inscription, voulait parler de nouveau : « Permettez, monsieur le président, fit observer Cuvier; M. Geoffroy est un trop rude jouteur pour que je lui cède un point. — Pas de plaisanterie, monsieur! s'écria Geoffroy tout ému, pas de plaisanterie! rentrez dans la discussion. »

Cuvier, dont l'âme était plus ferme et plus concentrée, ne s'était point départi de son calme et de sa froide raison; habile et circonspect dans chacune de ses allocutions, quoique parfois agressif et interrogateur, il était demeuré noble et digne; mais Geoffroy St-Hilaire avait fini par trouver au sein de cette même Académie un adversaire bien autrement redoutable, c'était Blainville; celui-ci, qui d'ailleurs n'était retenu par aucun souvenir d'amitié, et qui allait droit au fond des choses, avait eu tout d'abord un avantage marqué sur son adversaire; mais il serait trop long d'entrer dans les détails de cette nouvelle discussion. Nous allons suivre Geoffroy Saint-Hilaire dans les dernières années de sa vie [1].

[1] C'est en février 1833 que s'engagea cette nouvelle discussion entre Geoffroy Saint-Hilaire et Blainville. L'attaque, cette fois, ne venait pas de Geoffroy Saint-Hilaire, et il ne s'attendait pas à trouver sur son chemin ce nouvel adversaire; mais Blainville, qui partageait les idées d'Owen sur les glandes abdominales de l'ornithorhynque, n'avait pas cru devoir laisser passer sans observations ce que Geoffroy Saint-Hilaire avait dit à ce sujet.

Geoffroy Saint-Hilaire, habitué aux formes calmes et modérées de Cuvier, fut vivement ému des remarques de Blainville; aussi dès le lendemain, le 19 février 1833, il ajoutait à son mémoire, alors sous presse, le *post-scriptum* suivant :

« M. de Blainville, dit-il, vient, dans une lecture étendue à l'Aca-
« démie des sciences, d'appuyer le système de M. Owen. Persévérant
« ainsi dans son ancienne opinion concernant les monotrêmes, il l'a
« fait *avec aigreur;* son écrit est, pour la forme et le fond, une faute,
« où cependant je tiens mon illustre confrère pour plus à plaindre
« encore qu'à blâmer. Je n'ajouterai point à son malheur en relevant
« quelques contradictions et impossibilités physiologiques que con-
« tient son mémoire. Quelques-unes de celles-ci, ce dont il a été for-
« tement embarrassé, lui ont été opposées par MM. Duméril et Serres,
« et le temps a manqué pour une plus longue discussion. Je ne

Cette vie a été abrégée par le travail de la pensée, et pour ainsi dire consumée par le feu d'une si puissante imagination. Les journées ne lui suffisaient plus. Cet amour passionné de la science et le désir de la gloire le tenaient éveillé jusque dans le calme des

« ferai point d'autre réponse à M. de Blainville; je crains le retentissement de pareils débats, l'inutile bruit que cela occasionnerait : la dignité des sciences en serait blessée. Je m'en réfère, d'ailleurs, à qui a seul le droit de juger dans la question : aux *monotrèmes*, qui prononceront en dernier ressort. Car j'ai foi en mon *pressentiment*, que sous peu ces animaux auront donné leurs faits anatomiques et physiologiques d'une manière incontestable. »

Et ce post-scriptum avait lui-même un sous-*post-scriptum* que voici :

« En définitive, ajoutait Geoffroy Saint-Hilaire, malheur à qui songe à créer, à produire des idées nouvelles! Les vieilles idées, pour rester maîtresses de leur position, sont militantes et persécutrices. Effectivement, point de repos pour le novateur; affectueux et bienveillant par caractère, n'importe! il doit se résigner à des représailles. Toutefois, je me flatte que, dans l'occurrence actuelle, j'échapperai à cette dure et affligeante nécessité. »

On voit que, cette fois, Geoffroy Saint-Hilaire se posait un peu en victime; en sa qualité de novateur, il se donne comme persécuté! Il n'y avait vraiment pas de quoi. Owen, à ce compte, aurait pu se dire persécuté, puisque Geoffroy venait contredire son système; maintenant Blainville prend la défense d'Owen et contredit Geoffroy Saint-Hilaire. Dans tout cela, il n'y a pas de persécution, il y a discussion.

Que dire ensuite des appréhensions de Geoffroy Saint-Hilaire sur le *retentissement* que pouvaient avoir ces débats? En quoi la dignité des sciences pouvait-elle être compromise?

Ce n'est plus là le langage que Geoffroy Saint-Hilaire tenait en 1830, lors de sa discussion avec Cuvier, quand il disait : Qu'il se félicitait de voir un nombreux public admis aux séances de l'Académie : « Le nombre de nos auditeurs, ajoutait-il, s'est successivement accru, et c'est présentement devant le public que se tiennent nos séances.

« D'autres temps, d'autres mœurs! La présence du public a plusieurs avantages : l'encouragement des travaux est plus direct et

nuits. Il avait fait construire une armoire près de son lit : cette armoire mystérieuse contenait une lampe, du papier et des plumes, et quand chacun se livrait au sommeil, à l'insu de sa famille, il passait de longues heures assis sur sa couche, reprenant ses travaux spé-

« atteint plus promptement son but..... Je demeure persuadé que les « avantages l'emportent de beaucoup sur les inconvénients ; ce qui « est doit être et sera donc maintenu. »

D'où vient donc que cette fois Geoffroy Saint-Hilaire redoutait la publicité du débat? d'où vient que la présence du public lui causait des inquiétudes? Était-ce parce qu'il avait devant lui un nouvel adversaire? Celui-ci, en effet, était à craindre. Pourvu de vastes connaissances et passionné dans la lutte, il n'était nullement disposé à garder des ménagements; le *post-scriptum* de 1833 lui tenait au cœur. En 1835, dans une lettre écrite au rédacteur de l'*Écho du monde savant*, il revient sur ce *post-scriptum*, et prend de nouveau à partie son illustre collègue :

« Je demande à M. Geoffroy, dit-il, la permission de lui retourner ses propres expressions, avec beaucoup plus de raison, je pense, qu'il ne me les avait adressées.

« La note de notre confrère est écrite avec aigreur ; et c'est pour la forme, comme pour le fond, une faute où cependant je le tiens pour plus à plaindre qu'à blâmer ; et c'est un sentiment que, j'en suis bien sûr, auront éprouvé toutes les personnes qui ont assisté à cette inutile discussion. Je n'ajouterai donc pas à son malheur en insistant davantage sur d'aussi fâcheux débats, parce que la dignité de la science en est blessée. Comme M. Geoffroy, j'en appelle aux ornithorhynques, et avec d'autant plus de confiance, que, depuis la lecture de mon Mémoire, ils ont répondu d'une manière assez satisfaisante dans le sens de l'opinion que je soutiens, la viviparité.

« C'est en effet, à ce qu'il me semble, ainsi qu'à M. Owen sans doute, ce qui résulte évidemment du dernier travail de cet anatomiste, comme il a été aisé de le voir par l'extrait étendu que j'en ai donné dans mon Rapport à l'Académie, et dont je vous demande la faveur de faire connaître les principaux résultats à vos lecteurs. Ce sera peut-être le moyen de m'excuser auprès d'eux pour la longueur insolite de cette lettre, et pour les détails polémiques auxquels, contre mon gré et mes habitudes de trente ans, M. Geoffroy m'a forcé de

culatifs, écrivant tout ce qui lui venait à l'esprit, et comme sous la dictée de son imagination; habitude funeste qui eut pour résultat de précipiter la cécité dont il était menacé.

C'eût été pour lui une véritable calamité d'avoir à demander, pour ses moindres écrits, le secours d'une main étrangère. Mais le ciel avait placé près de lui une fille dévouée, une pieuse Antigone qui dirigeait ses pas et partageait ses travaux; grâce à elle, ce profond chagrin se changea en une douce mélancolie. J'ai vu cet illustre aveugle dans sa paisible retraite du Jardin des plantes, entouré de sa famille et de quelques amis. Une aimable sérénité se peignait sur sa figure; la science qui l'occupait encore exclusivement animait

me livrer, en donnant lieu, à son insu peut-être, à la réimpresssion inconcevable de sa note dans le Bulletin de l'Académie impériale de Moscou, dont j'ai cependant l'honneur d'être membre.

« Ce me sera aussi une occasion toute naturelle de rétablir la vérité dans l'histoire, et l'appréciation des efforts qui ont été faits par les anatomistes pour résoudre le problème de l'état sous lequel se montre le produit de la génération femelle de l'ornithorhynque à sa sortie du corps de la mère.

« Je pourrai ainsi mettre vos lecteurs au courant de cette importante discussion, dans laquelle sont en présence les faits anatomiques et autoptiques, soutenus par de justes déductions que l'analogie permet d'en tirer avec cette espèce d'anatomie romantique ou plutôt romanesque, où l'anatomiste est arrivé à ne plus disséquer, du moins lui-même, où il déclare presque n'en avoir plus besoin, tant ses prévisions sont certaines, et que l'on considère comme exclusivement progressives, déclarant *ipso facto* retardataires, et même persécuteurs, les hommes qui, suivant les exemples des Duverney, des Daubenton, Scarpa, Sœmmering, Cuvier, Meckel, et surtout des Vicq-d'Azyr, s'éclairent des faits soigneusement scrutés par leur scalpel, et marchent par des déductions logiques à la découverte de faits nouveaux. »

et consolait cette belle intelligence. « Oh ! mes amis, s'écriait-il quelquefois, je cherche en vain la lumière, et cependant le spectacle des êtres animés est toujours devant mes yeux ! »

Que de regrets cependant ne devait-il pas éprouver, lui, naturaliste enthousiaste, contemplateur assidu des merveilles de la création ! Comme Milton aveugle, il aurait pu pleurer la perte de la lumière, et celle de ce splendide Jardin des plantes, qui était son paradis, son premier et son dernier asile. Lui aussi, dans l'amertume de son cœur, il aurait pu s'écrier comme l'Homère anglais :

Mes yeux cherchent en vain les fleurs fraîches écloses,
Mes printemps sont sans grâce, et mes étés sans roses ;
Tout est vague, confus, couvert d'un voile épais,
Et pour moi le grand livre est fermé pour jamais.

Ah ! sans doute, ce grand livre du monde extérieur, de l'univers physique était à jamais fermé pour lui ; mais il en était un autre qui lui demeurait toujours ouvert, et dans lequel il pouvait toujours lire : c'était le cœur de ses parents, de ses amis et de ses élèves ; ils parlaient à son âme, et leur voix chérie lui donnait le bonheur : « Que de joie, s'écriait-il, vous apportez à votre vieux maître ! Je suis aveugle, et cependant je me sens heureux ! »

Cette sérénité semblait augmenter en lui à mesure qu'il approchait de sa fin. Les horreurs de la mort lui furent épargnées ; il n'eut point à soutenir cette lutte suprême de l'organisme, qu'on appelle agonie ; cette vive lumière qui colorait tous ses souvenirs, qui lui avait fait pénétrer quelques-uns des mystères de la

création, semblait encore, à ses derniers moments, réfléchir en lui cette belle nature, qu'il avait tant aimée et tant étudiée. Couché sur son lit de mort, il revoyait les vertes prairies d'Étampes, où s'étaient écoulées son heureuse enfance et les plus belles années de sa jeunesse. Le 14 juin 1844 il avait cessé d'exister.

Ainsi finit cet homme extraordinaire, qui, après avoir pénétré dans toutes les profondeurs de la science, y a laissé la forte et durable empreinte de son esprit. Ce serait sans doute aller trop loin de dire qu'il a créé la zoologie, et qu'au faisceau des sciences déjà connues il en a ajouté une nouvelle et toute française. Les sciences, on le sait, ne sont d'aucun pays, et la zoologie existait avant Geoffroy Saint-Hilaire; mais on est en droit de dire que, par ses nombreux travaux et par ses belles découvertes, Geoffroy Saint-Hilaire a donné à la zoologie des bases toutes nouvelles, et que, le premier, il a posé les principes d'un enseignement philosophique.

D'autres avant lui avaient parlé d'un type primordial et commun dans la composition des êtres, mais personne n'avait saisi d'aussi haut et embrassé d'un regard aussi ferme le tracé d'un plan universel dans l'organisation des animaux; personne surtout n'avait été en chercher les témoignages dans chacune des espèces; personne enfin n'avait entrevu les belles lois qui sont aujourd'hui le fondement et la clef de l'enseignement en histoire naturelle.

Mais s'il a pu, grâce à l'élévation et à la force de son esprit, découvrir dans la science ces vastes horizons, il lui a fallu toute une vie de peines et de labeurs pour

faire accepter ses découvertes par les hommes de science, et ici se trouve encore un contraste avec son glorieux rival[1].

[1] Puisque je remeis ici de nouveau en parallèle Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, je dirai que le contraste qui en résulte n'avait pas seulement frappé ceux qui ont connu et suivi ces deux naturalistes dans leur glorieuse carrière, mais aussi ceux qui en étaient l'objet. Ce n'est pas, en effet, sans faire un retour sur lui-même que le bon Geoffroy avait vu son heureux rival comblé d'honneurs et de dignités; et plus d'une fois il y a fait allusion dans le cours de leurs débats. Ainsi et comme pour faire sentir la différence de leurs positions, il ne l'appelle jamais que *M. le baron;* il le montre riche et puissant, n'ayant qu'à étendre la main pour disposer de tout. Il va plus loin. Dans une note écrite en 1833, à l'occasion du débat sur les glandes abdominales de l'ornithorhynque, il se plaît à montrer l'insuffisance des moyens dont il peut disposer et son éloignement pour toute espèce de sollicitations; mais ici encore, il ne peut se défendre d'y mettre de l'emphase et de l'incohérence. Il faut le lui pardonner; ce retour sur sa destinée, comparée à celle de Cuvier, ne devait pas être sans amertume. Ainsi il se plaint de n'avoir même pu disposer, pour ses recherches, de ce qu'il appelle les richesses françaises.

« Ces richesses d'organisation animale, dit-il, apportées de loin « et à si grands frais, les veut-on pour les retenir indéfiniment, « comme la lumière sous le boisseau? on les possède ignorées du pu- « blic et renfermées dans une chambre noire. En vérité, il serait « trop plaisant d'en être réduit sur ces choses à aller solliciter les « pouvoirs de l'État! Et cependant j'en attends de si importantes « révélations que je n'hésiterais point à faire acte de postulant, à « commencer par là une carrière toute nouvelle pour moi.....

« Je l'ai montré, je crois, que je n'occupe personne de moi. Si « ce n'était Napoléon, qui d'abord, par une décision *proprio motu*, « et plus tard, dans son temple des Invalides, par un acte de sa pro- « pre main, m'a conféré sa croix de soldat, *la seule* récompense que « j'aie jamais obtenue, je n'aurais connu la société et fait dans son « sein ma traversée (traversée à peu près pour moi à son terme) « que par le côté où, pour mon goût, elle est mieux parée et où je « l'ai voulu toujours considérer, je veux dire pour lui consacrer mes « pensées, mes travaux et de bien longues veilles. »

Le fait est que, sauf ce faible contingent de récompense, mis en

Cuvier avait vu ses premiers travaux accueillis avec faveur et partout applaudis, et quand il voulut élever ce vaste monument qui résume la science contemporaine, il trouva de toutes parts de zélés et habiles collaborateurs. Ses études et ses recherches étaient de celles qui peuvent se partager et se distribuer; il dominait tous les travaux qui s'accomplissaient de son temps, on se formait sous ses yeux, on se disputait ses encouragements : c'était une suprématie universellement acceptée, et que personne n'aurait osé contester.

Geoffroy Saint-Hilaire, au contraire, a dû travailler seul et dans un complet isolement; mais la solitude, le silence et le recueillement inspirent le génie. Il y avait puisé cette originalité et cette puissance d'imagination qui l'ont conduit à de si grandes choses : seul, d'ailleurs, il pouvait suivre les routes qu'il s'était tracées, car il travaillait d'inspiration, et l'inspiration ne se partage pas.

Cuvier, de son vivant, a été comblé d'honneurs, de titres et de distinctions, d'ailleurs bien mérités; il a été courtisé par des souverains et appelé jusque dans le conseil des rois. La vie de Geoffroy Saint-Hilaire a été, comme celle de tous les hommes à esprit libre, indépendant et créateur, une vie de peines, de passions et de combats; mais s'il a été comme écrasé par cette éclatante primauté de Cuvier, la postérité lui a enfin rendu, avec usure, l'honneur qui lui était dû. Avant

regard de ce qui avait été accordé à Cuvier, on ne comprend pas trop quel est ce côté de la société traversé par Geoffroy; mais, je viens de le dire, c'était une âme un peu ulcérée et qui, après tout, avait bien quelque sujet de se plaindre.



de descendre dans la tombe, il à pu assister au triomphe de ses idées, et aujourd'hui qu'il dort dans la poussière, ses idées lui survivent, elles protégent et assurent sa mémoire; la science reconnaît en lui un de ses législateurs et la France une de ses gloires les plus éclatantes; disons que si le nom de Cuvier est immortel, celui de Geoffroy Saint-Hilaire aussi sera vainqueur des temps; il rappellera dans l'avenir une de ces nobles figures qui portent au front le rayon de feu du génie.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE A PUBLIÉ

COMME OUVRAGES PRINCIPAUX :

I. Mémoire sur une nouvelle division des mammifères et sur les principes qui doivent servir de base dans cette sorte de travail (en commun avec Cuvier). *Mag. encycl.*, 1re année, t. II, p. 164; 1795.)

II. Histoire naturelle des *Orangs-Outangs;* caractères qui peuvent servir à diviser les singes (en commun avec Cuvier). *Op. cit.*, t. III, p. 451 (1795), et *Journal de physique*, t. XLVI, p. 185; 1798.

III. LA MÉNAGERIE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, par Lacépède, Cuvier et Geoffroy. Paris, 1 vol., 1801, 1802.

IV. Mémoire sur les animaux du Nil considérés dans leurs rapports avec la théogonie des anciens Égyptiens. *Bull. philom.*, t. III, p. 129; 1802.

V. Histoire naturelle et description anatomique d'un nouveau genre de poissons du Nil, nommé Polyptère. *Annal. du Muséum*, t. I, p. 57.

VI. Mémoire sur l'anatomie comparée des organes électriques de la Raie torpille, du Gymnote engourdissant ou du Silure trembleur. *Ann. du Muséum*, t. I, p. 392 (1802).

VII. Observations anatomiques sur le Crocodile du Nil. *Ann. du Mus.*, t. II, p. 37.

VIII. Note sur une nouvelle espèce de Crocodile de l'Amérique. *Ann. du Museum*, t. II, p. 53.

IX. Premier mémoire sur les Poissons, où l'on compare les pièces osseuses de leurs nageoires pectorales avec les os de l'extrémité antérieure des autres animaux vertébrés. *Annal. du Muséum*, t. IX, p. 357.

X. Troisième mémoire sur les Poissons, où l'on traite de leur sternum sous le point de vue de sa détermination et de ses formes générales. *Annal. du Muséum*, t. X, p. 87.

XI. Considérations sur les pièces osseuses de la tête des animaux vertébrés, et particulièrement sur celles du crâne des oiseaux. *Annal. du Muséum*, t. X, p. 342 (1807).

XII. Description de deux Crocodiles qui existent dans le Nil, comparés au Crocodile de Saint-Domingue. *Annal. du Muséum*, t. X, p. 67 et 264 (1807).

XIII. Tableau des Quadrumanes. *Ann. du Muséum*, t. XIX, p. 85 (1812).

XIV. Du squelette des Poissons ramené dans toutes ses parties à la charpente osseuse des animaux vertébrés, et premièrement de l'opercule des poissons. *Bull. philom.* (1817), p. 125.

XV. Chéiroptère. Art. du *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. VIII, p. 348.

XVI. PHILOSOPHIE ANATOMIQUE. Des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses. 1 vol. in-8 avec atlas in-4. Paris, 1818.

XVII. Didelphes. Art. du *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. XIII, p. 209 (1819).

XVIII. De l'os carré des oiseaux sous le rapport de sa constitution, des quatre éléments qui le constituent, et de l'existence de tous dans tous les animaux vertébrés, notamment chez l'homme. Extrait étendu par l'auteur. *Journ. complément. des sciences médicales*, t. VII, p. 163 (1821).

XIX. Note où l'on établit que les Monotrèmes sont ovipares et qu'ils doivent former une cinquième classe dans l'embranchement des vertébrés. *Bull. Soc. philom.*, p. 95 (1822).

XX. Sur les tiges montantes des vertèbres dorsales, pièces restreintes dans les mammifères à un état rudimentaire, et portées chez les poissons au maximum de développement. *Mém. du Muséum*, t. IX, p. 76.

XXI. Considérations générales sur la vertèbre. *Mém. du Muséum*, t. IX, p. 89 (1822).

XXII. PHILOSOPHIE ANATOMIQUE. Des monstruosités humaines. Paris, 1 vol. in-8, avec atlas in-4° (1821).

XXIII. Composition de la tête osseuse de l'homme et des animaux. *Ann. des sciences naturelles*, t. III, p. 173 (1824).

XXIV. Mémoire sur les deux espèces d'animaux nommés Trochilus et Bdella par Hérodote; leurs guerres et la part qu'y prend le crocodile. *Mém. du Muséum*, t. XV, p. 459 (1827).

XXV. Monstres : art. du *Dict. class. d'hist. natur.*, t. XI (janv. 1827).

XXVI. Cours de l'histoire naturelle des Mammifères. 1re partie. Paris, 1 vol. in-8, publié par livraisons (1828).

XXVII. Principes de philosophie zoologique, discutés en mars 1830 au sein de l'Académie des sciences. Paris, 1 vol. in-8 (1830).

XXVIII. Études progressives d'un naturaliste pendant les années 1834 et 1835, faisant suite à ses publications dans les quarante-deux volumes des *Mém.* et *Ann. du Muséum*. Paris, 1 vol. in-4° (1835).

XXIX. Si les êtres de la création antédiluvienne sont, ou ne sont pas la souche des formes animales et végétales présentement répandues sur la surface de la terre? *C. rendu de l'Acad. des sciences*, t. II, p. 521 (1836).

XXX. Fragments biographiques, précédés d'études sur la vie, les ouvrages et les doctrines de Buffon. Paris, 1 vol. in-8 (1837).

Geoffroy Saint-Hilaire a publié, en outre, un grand nombre d'articles dans les recueils qui viennent d'être cités, et dans les journaux de médecine, tels que la *Revue médicale*, la *Gazette médicale de Paris*, etc., etc.

A. RICHARD

Attraits et charmes de la science des végétaux. — Heureuse coïncidence. — La ménagerie de Versailles sous Louis XIV. — Un des aïeux de Richard en est le gardien en chef. — Jardin de Trianon. — Son jardinier en chef, Antoine Richard. — Louis XV établit une école de botanique à Trianon. — Bernard de Jussieu. — Classement et catalogue des plantes. — Jardin d'Auteuil. — Claude Richard. — Ses travaux, ses voyages. — Ses succès et ses déceptions. — Achille Richard lui doit le jour. — Son enfance maladive; son goût pour les sciences. — Il s'enrôle pour échapper à la conscription. — Attaché au service médical de l'hôpital de Strasbourg, il est atteint par l'épidémie du typhus. — Il rentre dans sa famille. — M. Delessert le charge du soin de ses belles collections. — M. Mirbel se l'attache comme *suppléant*. — Enseignement de la botanique à la Faculté de médecine de Paris. — Richard est nommé démonstrateur. — Paroles de Cuvier sur Richard. — Richard reprend et achève les travaux de son père. — Caractère et importance de ces travaux. — Concours pour la chaire de botanique. — Brillantes épreuves de Richard. — Il est nommé professeur. — Ses succès dans l'enseignement. — Charme de sa parole. — Parallèle entre Claude et Achille Richard. — Digression sur J.-J. Rousseau considéré comme botaniste. — Défense de la botanique médicale. — Harmonies de la nature. — La botanique au dix-huitième siècle. — Un mot sur Jean-Baptiste Chomel et sur ses *plantes usuelles*. — Idées de Richard sur l'utilité des plantes en médecine. — Richard considéré dans ses livres classiques, dans ses monographies et dans ses communications académiques. — Coup d'œil rétrospectif sur la

science des végétaux. — Fontenelle et Tournefort. — Les Jussieu et les Richard. — Desfontaines et Mirbel. — Robert Brown et de Candolle. — De la création en ce qui concerne le règne végétal. — Fixité des espèces. — Leur longue durée. — Elles traversent les siècles. — Goût de Richard pour les voyages scientifiques. — Flore d'Abyssinie. — Richard à l'Académie des sciences. — Opinions philosophiques et religieuses de Richard. — Encore un mot sur la philosophie des causes finales et sur Bernardin de Saint-Pierre. — Dernière maladie de Richard. — Sa fin prématurée.

Appelé à l'insigne honneur d'être l'interprète de l'Académie de médecine auprès du public, et particulièrement chargé de retracer la vie des hommes qui se sont illustrés dans l'exercice de notre art, j'ai souvent éprouvé un vif regret, celui de n'avoir guère à retracer que de sombres tableaux, quelquefois même des scènes douloureuses.

Tantôt, en effet, c'étaient de hardies et savantes opérations que le génie d'un grand chirurgien venait en quelque sorte d'improviser, qui sont exécutées avec la plus rare habileté et supportées avec le plus admirable courage; tantôt de graves et périlleuses extirpations d'organes que personne, jusque-là, n'avait osé tenter; tantôt, enfin, d'ingénieuses mais cruelles expériences répétées coup sur coup sur de pauvres animaux vivants.

Mais enfin le jour est venu où je me suis senti heureux de pouvoir faire en quelque sorte diversion à ces tristes récits. J'avais à parler cette fois de la plus enchanteresse des sciences et du plus aimable des hommes; j'avais bien encore à conduire mes auteurs dans un amphithéâtre, mais on n'y entendait ni gémissements, ni cris de douleur; les patients qu'on y apportait étaient d'élégants arbustes, des herbes odorantes

et de belles fleurs; le professeur lui-même, comme le dieu d'Épidaure, en avait les bras chargés.

J'avais bien aussi à dire comment on allait observer les sujets sur place, dans les lieux qui les avaient vus naître et couchés sur leurs lits de fougère; mais pour suivre cette clinique, on ne prenait pas le chemin de ces tristes asiles qu'on nomme des hôpitaux : on prenait le chemin des champs, *de la douce verdure et du riant exil des bois.*

Voulait-on étudier les dépouilles fragiles de ces brillantes tribus du monde végétal, ce n'est point dans des salles de mort qu'on allait les chercher, on se faisait ouvrir ces hypogées que le botaniste appelle des herbiers, et, au lieu de cadavres fétides et repoussants, on avait encore sous les yeux de charmantes familles, un peu décolorées sans doute, mais toujours élégantes et gracieuses.

Enfin, par une heureuse coïncidence, on entendait un maître dont la parole était aussi attrayante que tous ces objets d'étude, qui savait tout à la fois toucher et instruire, plaire et persuader. Ai-je besoin de dire que cette science était la botanique, et que ce maître était Richard? homme excellent, qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer, et dont la fin prématurée nous a été si amère!

Achille Richard appartenait à une famille déjà célèbre dans l'histoire de la botanique; moins connue il est vrai, bien moins louée surtout que celle des Jussieu; mais qui, de l'aveu des hommes compétents, avait rendu les plus grands services à la science. Le premier toutefois qui, parmi les Richard, laissa de lui

quelque souvenir, ne le dut pas à la science; il n'était ni médecin, ni botaniste, il était gardien en chef de la Ménagerie de Versailles sous Louis XIV, et son nom se trouve dans les mémoires du temps. Mais ce Richard avait un fils qu'on nommait Antoine, et qui, du règne animal, passa en quelque sorte dans le règne végétal; car nous le trouvons, sous Louis XV, exerçant les fonctions de jardinier en chef, et chargé de la culture du jardin de Trianon.

Ici la vie des Richard va se mêler à celle des Jussieu : Antoine Richard n'était pas un homme ordinaire; c'était, il est vrai, un jardinier, mais un jardinier qui entretenait une correspondance suivie avec les Linné, les Haller, les Jacquin, enfin, pour nous servir des expressions de Cuvier, avec tout ce que la science possédait alors d'hommes de génie et de talent.

On sait qu'à cette époque Louis XV, inspiré par Lemonnier, premier médecin des enfants de France, conçut l'heureuse idée de fonder à Trianon une école de botanique, et que Bernard de Jussieu fut chargé d'y arranger les plantes dans un ordre qui pût en faciliter l'étude. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que, pour faire son classement, Bernard de Jussieu dut réclamer le concours du jardinier en chef de Trianon, c'est-à-dire d'Antoine Richard; de sorte que ce fameux catalogue, attribué depuis exclusivement aux Jussieu, fut peut-être aussi en bien des points l'œuvre de Richard. Grâce à ces premiers représentants de nos deux familles, les plates-bandes du jardin de Trianon formèrent, pour ainsi dire, l'édition *princeps* du *Genera plantarum;* car jusque-là Bernard n'avait rien écrit à

ce sujet, et cette première publication se fit en quelque sorte sur le sein même de la terre. Maintenant, Antoine Richard n'a-t-il été que le metteur en pages de Bernard de Jussieu? N'a-t-il pas aussi apporté sa part d'idées dans cette première et mémorable classification? C'est là ce qu'on ne saurait aujourd'hui décider; mais un grand progrès se trouvait accompli; car, si Magnol avait eu la première idée de la méthode, Tournefort et Linné s'étaient perdus depuis dans de longs tâtonnements, celui-ci en la cherchant dans les dispositions des étamines, l'autre dans celles de la corolle.

Ce n'était pas Antoine, cependant, qui devait être véritablement l'honneur de la famille des Richard; c'était son petit-fils Louis-Claude-Marie, que le jardin d'Auteuil avait vu naître, et qui n'avait eu d'abord d'autre ambition que celle d'en être un jour le gouverneur.

Mais son père avait d'autres vues, il voulait le vouer à l'Église, et comme l'enfant s'y refusait absolument, le père inflexible le chassa de chez lui, et le priva de toutes ressources.

C'est ce pauvre enfant, si maltraité au seuil même de la vie, qui devint plus tard, non pas jardinier, comme son père, mais botaniste, et grand botaniste, qui osa rivaliser avec les Jussieu et leur disputer la palme, qui alla même plus loin qu'eux dans l'analyse des végétaux.

Ses premiers travaux ne portèrent, il est vrai, que sur une seule famille, celle des *Apocynées*, mais c'était pour y résoudre une question qui faisait le désespoir des plus grands botanistes de l'époque, des Linné, des

Adanson et des Jacquin. Et cette question, qui semblait particulière, puisqu'elle se rattachait à l'organisation du fond de la fleur dans le genre *Cynanchum* et dans l'*Asclepias*, lui permit de jeter les plus vives lumières sur toutes les parties de l'appareil sexuel des plantes.

L'Académie des sciences accueillit ce travail avec une faveur marquée; mais, pour toute récompense, elle envoya l'auteur parcourir les forêts de la Guyane et du Brésil : Claude Richard passa ses plus belles années dans ces contrées insalubres; il y épuisa toutes ses ressources, il y détruisit à jamais sa santé, et, quand il revint en France, tout le monde l'avait oublié. Mais, par cela que sa vie ne s'était pas écoulée entre les plates-bandes d'un jardin officiel, il avait pénétré plus avant que personne dans les mystères du monde végétal; l'expérience lui avait montré combien est vraie et profonde cette pensée de Fontenelle : « Que « les seuls livres qui peuvent nous instruire à fond, « dans cette matière, ont été jetés par la main de Dieu « sur toute la surface de la terre, et qu'il faut se ré- « soudre à la fatigue et au péril de les chercher et de « les ramasser. »

Claude Richard les avait trouvés, ces précieux documents, et il les avait ramassés; mais son âme avait été tellement ulcérée par l'injustice et l'ingratitude des hommes, qu'il avait résolu de ne rien publier, et de garder pour lui les résultats de toutes ses recherches. Ce silence eût été une véritable calamité pour la science, si des élèves zélés ne lui avaient arraché, pour ainsi dire, quelques-uns de ces travaux pour en doter

le public, et si, le 17 avril 1794, il ne lui était né un fils qui devait être le plus dévoué, le plus judicieux et le plus éloquent de ses interprètes.

Achille Richard, auquel nous voici enfin arrivés, était le plus jeune des fils de Claude Richard ; c'était, dans son enfance, un écolier studieux et attentif, mais d'une santé tellement délicate qu'on fut obligé de lui donner un répétiteur à la maison, et de ne l'envoyer au collége que pour les heures de classe; il atteignit l'âge de la conscription dans les dernières années de l'empire ; à cette époque formidable, où chaque année les jeunes générations se faisaient moissonner sur les champs de bataille. Claude Richard, qui voyait que ses trois fils allaient successivement lui être enlevés, aurait voulu du moins, pour diminuer les chances de mort, les faire admettre tous les trois parmi ceux qu'on appelle, dans nos armées, les *non-combattants;* l'aîné entra dans ses vues, et, après avoir fait quelques études médicales, il fut envoyé comme chirurgien sous-aide à l'armée d'Espagne ; mais une invincible répugnance éloignait le second de la profession médicale, il fallut le laisser entrer à l'école de Saint-Cyr, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant. Quant à Achille Richard, il céda, comme son aîné, aux désirs de son père, et en 1814, il put se faire attacher au service médical de l'hôpital de Strasbourg. Un épouvantable typhus y décimait les derniers débris de nos armées : Achille Richard en fut atteint; après de longs jours de souffrance, on put le ramener à Paris, mais c'est à grand' peine s'il parvint à se rétablir au milieu de sa famille.

Achille Richard était le dernier espoir de son père,

spes una parentum ! et l'espoir aussi d'une science que ses aïeux avaient cultivée avec tant d'éclat; ce fut, du reste, autant par goût que par devoir qu'il se livra presque exclusivement à l'étude de la botanique; ses progrès furent si rapides et si bieu appréciés qu'à peu de temps de là M. Delessert le chargea du soin de ses riches collections, et qu'ensuite il put entrer au Muséum d'histoire naturelle en qualité de conservateur.

Mais c'était à la Faculté de médecine de Paris et dans l'euseignement de la botanique médicale que Richard devait montrer ses plus brillantes qualités; l'agrégation n'existait pas encore; c'est sous le titre de *démonstrateur* qu'il fit ses premières leçons; je dois ajouter que, presque en même temps, il avait été nommé suppléant de M. Mirbel à la Faculté des sciences.

A peu près à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu de 1821, survint la mort de Claude Richard; c'était une grande perte assurément, mais déjà le fils avait fait ses preuves; ses débuts n'avaient pas été sans retentissement, et chacun se disait que, grâce à ce jeune homme, le nom de Richard, dignement porté, continuerait de faire l'ornement de nos écoles. Telle était l'opinion du plus illustre représentant des sciences naturelles; Cuvier, ayant à prononcer l'éloge de Claude Richard dans le sein de l'Académie des sciences, s'empressa de signaler ce talent naissant et de montrer l'avenir qui lui était réservé. « La perte de Claude Ri-
« chard, disait-il, serait irréparable pour la science,
« s'il ne laissait un fils qui, formé à son école et péné-
« tré de ses doctrines, saura non-seulement rendre à
« sa mémoire le culte qu'il lui doit en publiant ses tra-

« vaux, mais les étendre, et y mettre l'ensemble qui « peut encore y manquer. »

Ces paroles, qui obligeaient si solennellement Richard, ne devaient pas tarder à s'accomplir; Richard avait pieusement recueilli et conservé les manuscrits, les dessins et les herbiers de son père; la plupart des travaux de ce savant étaient inachevés. Claude Richard, nous l'avons dit, n'avait jamais eu la pensée de les publier, et, si son admirable travail sur l'*analyse du fruit* avait vu le jour, c'est que l'un de ses élèves les plus distingués (H. Duval) le lui avait, en quelque sorte, dérobé pour le livrer à l'impression; quant à cet autre beau mémoire, qui a pour titre : *Commentatio botanica de Coniferis et Cycadeis*, c'est à peine s'il en avait terminé la première partie; Achille Richard s'empressa d'en ajouter trois autres, et il le fit à la satisfaction de tous les savants.

Les premières lignes de cette importante publication ont quelque chose de touchant : « J'ai dû saisir avec « empressement, dit Richard, l'occasion de rendre un « hommage public à la mémoire de mon père, et quel « plus digne usage pouvais-je faire de ces matériaux « réunis dans le cours d'une si laborieuse carrière [1] ! »

[1] Je vais reproduire le passage en entier, et je le ferai suivre de quelques réflexions dues à M. Bouchardal :

« Le travail que je publie aujourd'hui, disait Richard, est le fruit de plusieurs années de recherches et d'analyses faites avec la plus scrupuleuse attention par mon père. A sa mort, il n'avait pu le terminer; mais la partie la plus essentielle, c'est-à-dire l'analyse, les dessins et la description d'une ou de plusieurs espèces de chacun des genres, était entièrement achevée. Quelques personnes m'avaient donné le conseil de publier ce travail dans cet état; mais j'ai cru, en le complétant,

Mais avant de parler des principaux écrits de Richard, je veux le suivre dans son enseignement oral, car c'est par là qu'il a débuté, et par là surtout qu'il a marqué dans la science.

Richard avait déjà passé plusieurs années dans les positions un peu secondaires dont je viens de parler, lorsque la chaire d'histoire naturelle médicale, devenue vacante à la Faculté de médecine de Paris, par suite de la révolution de 1830, fut mise au concours; c'était la

qu'il serait plus utile, et j'ai voulu par là saisir une nouvelle occasion de rendre un hommage public à la mémoire de mon père. Associé à ses travaux dans les dernières années de sa vie, possesseur des matériaux qu'il a réunis dans sa laborieuse carrière, quel plus digne usage puis-je en faire que de les employer à l'achèvement de ceux de ses travaux qu'il n'eut pas le temps de publier lui-même. »

On voit avec quelle admirable modestie A. Richard rend compte de la grande part qu'il prit à la rédaction de l'ouvrage qui doit le plus contribuer à immortaliser le nom de son père :

« Loin de moi, dit-il, la prétention de croire qu'il ne soit facile de reconnaître, dans ce travail, la partie traitée par mon père de celle que j'y ai ajoutée pour la compléter; néanmoins, j'aurai soin d'indiquer exactement l'une et l'autre, afin qu'on n'attribue qu'à moi les erreurs qui pourraient m'être échappées dans ce que j'y ai fait. »

Sur les quatre parties dont se compose ce Mémoire, la seconde seule a été faite par C. Richard; Achille Richard a rédigé les trois autres. Dans la première, après avoir donné une idée générale des plantes qui forment la famille des conifères et celle des cycadées, il a exposé les différents travaux dont ces deux groupes avaient été l'objet; dans la troisième, il passe en revue chaque organe des conifères et les modifications qu'il éprouve dans les différents genres; enfin, la dernière partie est consacrée à l'exposition des caractères généraux de la famille et de chaque genre en particulier.

Le *Mémoire sur la famille des rubiacées*, contenant sa description générale et les caractères des genres qui la composent, a été lu à l'Académie des sciences, dans sa séance du 7 juillet 1829 (et imprimé dans le tome V des *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*).

chaire que Claude Richard avait occupée, mais qui depuis avait été donnée directement à un autre; Richard descendit dans l'arène pour disputer à armes égales l'héritage de son père.

C'était le temps de nos grandes luttes à la Faculté, de ces luttes à jamais regrettables, qui faisaient du professorat le digne prix du savoir uni à l'éloquence, et qui, même aux vaincus, pouvaient laisser de glorieux souvenirs. Le succès, du reste, ne fut pas un instant douteux pour Richard ; c'était pour lui le droit de conquête substitué au droit de naissance, et bientôt la Faculté eut à se féliciter de posséder ce brillant professeur.

La forme, il est vrai, l'emportait peut-être un peu en lui sur le fond ; mais ce fond était encore considérable, il était le fruit des études les plus sérieuses et les plus approfondies; quant à la forme, c'était chez lui un don du ciel; il était né professeur, et en cela il formait un contraste frappant avec son père; non que celui-ci lui fût inférieur dans l'enseignement, mais Claude Richard, homme de génie, penseur profond, ne se souciait nullement de la forme, et la popularité lui était parfaitement indifférente. Dédaignant le bruit et l'éclat, on ne le voyait sortir de sa solitude que pour s'entourer d'un petit nombre d'élèves, et, comme il les poussait dans toutes les directions, il en a fait pour la plupart des hommes distingués; il n'aurait eu, du reste, qu'un seul élève, qu'il s'en serait contenté, pourvu que celui-ci l'eût suivi dans toutes les profondeurs de la science.

Son fils, au contraire, par l'aménité de son carac-

tère, par le charme de son élocution et par l'excellence de sa méthode, attirait chaque année près de lui un grand concours d'élèves ; ses leçons étaient d'une clarté, d'une simplicité, j'oserai presque dire d'une fraîcheur, qui annonçaient tout ce qu'il y avait de droit, d'honnête et de pur dans ce charmant esprit,

Plein de respect pour son jeune auditoire, il ne l'entretenait jamais que de sujets scientifiques, mais c'était avec une grâce et une variété de tours dont rien n'approche; avec quel art il pénétrait dans tous les détours d'une question ! Avec quel charme, quelle suavité de langage, quelle convenance, il traitait les sujets les plus délicats! L'exposition des plus arides détails prenait dans sa bouche une netteté, une élégance, un atticisme qui fixaient l'attention la plus distraite; le sujet, il est vrai, s'y prêtait merveilleusement, et le professeur se laissait quelquefois entraîner, car chez lui les mots coulaient de source, et avec un timbre de voix qui allait à l'âme. Mais la raison n'y perdait rien : toujours grave, toujours modeste, Richard savait à temps réprimer ces élans, et il ne laissait à ses lecons que ce qu'il leur fallait de mouvement et de chaleur pour ajouter à leur autorité. En un mot, si, à la puissance gracieuse de sa parole, Richard eût joint le profond savoir de son père, c'eût été la perfection même [1].

[1] On ne savait, dit M. Bouchardat, ce qu'il fallait le plus admirer dans ce talent si suave, ou la profondeur, ou la netteté des connaissances, ou la grâce infinie avec lesquelles les vérités les plus abstraites étaient exposées. On ne trouvait rien à ajouter, rien à retrancher dans ses improvisations si attachantes; on ne pouvait qu'admirer.

Quand il touchait à des questions controversées, ses auditeurs étaient frappés de la fermeté avec laquelle il soutenait les opinions scienti-

Quant à l'objet de son enseignement, il était bien déterminé et bien circonscrit, c'était l'***histoire naturelle médicale***, ou, en d'autres termes, l'exposé de toutes les ressources que l'art médical peut tirer des trois règnes de la nature. Mais il faut dire que la bota-

fiques qu'une étude consciencieuse des faits et un jugement des plus sûrs lui faisaient considérer comme fondées; il défendait la vérité et combattait l'erreur avec une grande vivacité, sans se départir toutefois de cette modération qui lui était si naturelle.

Il savait, avec un art exquis, rattacher à l'étude de la botanique toutes les connaissances qui sont indispensables au médecin; non-seulement, en exposant l'histoire des plantes, il insistait sur les végétaux qui fournissent des aliments, des médicaments ou des poisons, mais, en traitant de l'anatomie végétale, il y joignait, en captivant vivement l'intérêt de son auditoire, des notions claires et précises d'anatomie et de physiologie générales.

Personne, ajoute M. Bouchardat, ne savait mieux qu'Achille Richard exposer, avec simplicité et lucidité, les questions de botanique les plus complexes; les élèves les moins bien préparés ne perdaient pas une de ses paroles, qui étaient toutes empreintes de ce parfum de vérité, de ce cachet de la science la plus avancée. Il adoptait des méthodes plus faciles, plus saisissantes que celles qui sont généralement suivies dans les ouvrages ou dans les cours, soit pour initier ses auditeurs à la structure des végétaux, soit pour leur faire connaître les divisions des grandes familles. Les figures les plus nombreuses, exposées à chaque instant avec un talent admirable, frappaient les imaginations les plus paresseuses.

Par des résumés parfaits qui terminaient chaque grande question, il fixait l'attention de ses auditeurs sur les parties capitales de son discours. Quand une question était chargée de détails techniques difficiles à énumérer sans fatiguer les auditeurs, il la coupait par ces citations pleines de charme qui restent profondément gravées dans la mémoire de ceux qui l'ont suivi comme un des souvenirs les plus agréables de leur vie.

Enfin, dit M. Bouchardat, il fallait l'entendre exposer le système de Linné, et faire assister à toutes les péripéties de la jeunesse de cet incomparable naturaliste, raconter comment ses parents ne le jugeaient pas bon pour être savetier; tout l'auditoire écoutait, avec un recueillement avide, les paroles du gracieux, du spirituel orateur.

nique, bien qu'alternant avec la zoologie, en faisait presque tous les frais, et encore, comme ce n'était que la *botanique médicale*, Richard devait-il presque uniquement s'attacher à faire connaître les plantes qu'on nommait autrefois plantes *usuelles*, et qu'on nomme aujourd'hui plantes *utiles*.

Ainsi Richard était tenu, dans son enseignement, d'envisager la botanique précisément au point qui avait inspiré tant de préventions et de dégoût à J.-J. Rousseau.

Qui ne se rappelle les pages si sombres, si éloquentes et en même temps si paradoxales du promeneur solitaire; comment il va jusqu'à faire un crime à la médecine d'avoir cherché, parmi les plantes, le moyen d'adoucir les maux de l'humanité! comment il soutient que le règne végétal peut bien être un riche magasin d'aliments donné aux hommes par la nature, mais qu'il ne saurait être une officine pour les infirmes et les malades!

Étranges égarements d'une imagination exaltée et maladive! il se révolte à l'idée seule de cette destination; toute cette pharmacie, dit-il, lui soulève le cœur; elle ternirait, à ses yeux, l'émail des prairies, et le plaisir qu'il éprouve à parcourir les champs serait empoisonné s'il se laissait aller à penser aux maladies qu'on prétend guérir par le moyen des plantes.

On pense bien que les auditeurs de Richard ne pouvaient avoir ces délicatesses et ces répugnances; les leçons d'ailleurs si attrayantes et si instructives du maître les auraient bientôt dissipées. Qui n'eût été charmé, en effet, de le voir, les mains pleines de fleurs,

entrer dans mille détails, tout pleins d'intérêt, tantôt sur leurs caractères botaniques, et tantôt sur leurs propriétés curatives? Et comment aurait-on pu sentir diminuer son admiration pour ces belles plantes, quand on venait à apprendre que de leurs racines, de leurs tiges et de leurs feuilles on peut extraire des sucs bienfaisants! N'était-ce point là, au contraire, une pensée qui, loin de ternir l'éclat des fleurs, devait embellir jusqu'aux végétaux les plus vulgaires et les plus dédaignés? Ceci est tellement vrai, que telle plante, jusque-là méconnue et délaissée, excitait le plus vif intérêt quand le professeur, plaidant, en quelque sorte, sa cause, venait à montrer qu'elle aussi pouvait exercer une influence salutaire dans le cours des maladies. Vous le voyez, s'écriait alors Richard, ce n'est ni dans la dimension des végétaux, ni dans la majesté de leur port qu'il faut chercher l'indice de l'intérêt qu'ils doivent nous inspirer; la beauté et l'élégance des formes, l'épaisseur du feuillage, la vivacité des couleurs ne sont nullement l'apanage des végétaux utiles.

Ne serait-ce point encore là une des vues de la Providence, qui, jusque dans le règne végétal, aurait voulu maintenir quelque chose de ce divorce si fréquent entre l'esprit et la beauté? Bernardin de Saint-Pierre, à coup sûr, aurait soutenu cette thèse, et que de rapports, que d'harmonies il aurait pu trouver, en ce sens, dans les deux règnes organisés! Comme il se serait hâté, par exemple, de nous montrer qu'à ce point de vue, il en est des oiseaux qui peuplent nos forêts comme des végétaux qui couvrent la terre! La beauté du plumage, la richesse et l'éclat des couleurs,

l'élégance des formes, ne sont pas non plus ici, en effet, l'indice des qualités et des talents; tel oiseau sur lequel la nature semble avoir épuisé ses pinceaux ne fait entendre que des cris rauques et ingrats, tandis que tel autre d'apparence humble et chétive, timide et pauvrement vêtu, nous jette dans le ravissement lorsque, interrompant le silence des belles nuits d'été, il remplit de ses chants tous les lieux d'alentour :

Et mœstis late loca questibus implet.

Je m'arrête à regret dans ces poétiques rapprochements, mais il faut revenir à la botanique médicale et à Richard; je ferai, cependant, une dernière remarque sur les plaintes de J.-J. Rousseau, elle nous ramènera à notre sujet [1].

[1] Les déclamations de Rousseau, en ce qui concerne la botanique, pouvaient avoir quelque fondement au dix-huitième siècle; j'en donne ici la preuve; mais de nos jours elles feraient lever les épaules.

« Le premier malheur de la botanique, dit-il, est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la médecine; cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, et qu'on négligea la connaissance des plantes mêmes. » Mais ce n'est là qu'un premier paradoxe. L'idée que les plantes peuvent avoir certaines vertus ne fit pas du tout qu'on négligea de les connaître elles-mêmes, cela fit, au contraire, qu'on entra bien plus profondément dans cette connaissance. Rousseau, pour appuyer son assertion, demande comment on peut se livrer aux courses immenses et continuelles qu'exige cette étude et en même temps aux travaux de laboratoire et au traitement des malades; mais les courses immenses et continuelles, on les fait au temps des études; ce n'est pas lorsqu'on exerce la profession de pharmacien ou de médecin qu'on se met à étudier la botanique, on peut en avoir conservé le goût, et alors on en admire d'autant plus les belles productions du règne végétal. Rousseau ajoute qu'en s'attachant ainsi à la recherche des vertus des plantes, on ne regarde que la matière, et point l'organisation. C'est encore ici une grosse erreur; Rousseau

Rousseau s'en prend de tous ses dégoûts et de toutes ses répugnances à celui qu'il appelle un certain Dioscoride; c'est lui, dit-il, qui a fait le malheur de la botanique, en la donnant comme une partie de la médecine. Rousseau aurait pu se dispenser de remonter aussi haut, il lui suffisait de jeter les yeux autour de lui pour trouver les auteurs de ce méfait. Ce sont, en effet, les médecins de son temps qui s'étaient ainsi emparés de la botanique au profit de leur art. La botanique n'était plus pour eux une science à part et distincte, qui a ses principes et ses lois, c'était une simple division de leur fastidieuse matière médicale. Ouvrez, en effet, le fameux livre de Jean-Baptiste Chomel *sur les plantes usuelles*, ce livre qui, de 1712 à 1803, a eu jusqu'à sept éditions, et dont la vogue a duré ainsi tout un siècle; vous verrez comment la pauvre botanique y est traitée. Et d'abord, dans ce

part toujours de ce fait que si le futur médecin va herboriser, ce n'est pas du tout pour s'initier aux mystères de l'organisation des plantes, pour en suivre le développement et en admirer les merveilles, c'est tout simplement, dit-il, pour les mettre dans un mortier et pour les broyer !

Il faut le dire cependant, à part ces paradoxes, Rousseau a écrit des pages ravissantes sur la botanique, j'y reviendrai plus loin; car ici, comme partout, les contradictions ne l'arrêtent pas; nous venons de voir comment il s'en prend aux hommes de science, toujours préoccupés, suivant lui, d'idées matérielles et grossières; or, dans un autre endroit, voici comme il s'exprime :

« Quelque élégante, dit-il, quelque admirable, quelque diverse que « soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant « pour l'intéresser; cette constante analogie, et pourtant cette variété « prodigieuse qui règne dans leur organisation ne transporte que ceux « qui ont déjà quelque idée du règne végétal; les autres n'ont, à « l'aspect de tous ces trésors, qu'une admiration stupide et mo- « notone. »

splendide vêtement que Dieu a jeté sur la terre, dans ce beau règne végétal, J.-B. Chomel ne voyait que deux choses : il ne voyait que des plantes *évacuantes* et des plantes *altérantes*, et comme il avait découvert qu'il y a sept routes par lesquelles les humeurs peuvent sortir du corps, il avait sous-divisé ses plantes évacuantes en sept grandes classes, et de même pour ses plantes altérantes, qu'il avait aussi judicieusement classées.

Et notez que ce n'était pas seulement dans son livre qu'il avait aussi savamment distribué les végétaux ; à l'exemple de Bernard de Jussieu, qui avait groupé toutes ses plantes en *familles naturelles* dans le jardin de Trianon, J.-B. Chomel avait arrangé les siennes dans son jardin de la rue Saint-Jacques, d'après leurs propriétés médicinales; de sorte que, dans ce lieu de plaisance, on trouvait le parterre des plantes vomitives, puis celui des plantes purgatives, et ainsi de suite.

Hâtons-nous de dire, pour l'honneur de notre art, que les successeurs de Chomel ont compris tout autrement l'enseignement de la botanique médicale : ainsi Richard, pour ne parler ici que de lui, se gardait bien de distraire les plantes de leurs familles naturelles : respectant tous ces liens de parenté, il commençait par en faire l'histoire au seul point de vue de la science, puis il passait aux applications et il en faisait connaître les diverses propriétés avec une sage réserve.

Déjà plusieurs botanistes, et de Candolle en particulier, avaient posé en ce sens quelques grands principes : de Candolle avait dit que si, en d'autres temps, nous ne pouvions arriver à reconnaître les propriétés

des plantes, que par l'observation approximative, nous savions aujourd'hui que les organes et les sucs homonymes des végétaux analogues ont des qualités et des propriétés analogues. Cette loi souffre, il est vrai, de nombreuses exceptions; mais de Candolle n'en avait pas moins appelé l'attention des botanistes sur un fait général très-remarquable, et c'est ce que Richard avait parfaitement compris[1]. Il n'éprouvait qu'un regret, disait-il, c'était de ne pouvoir rattacher ainsi toutes les propriétés des plantes à leurs dispositions organiques. Quant à l'existence et au nombre de ces propriétés, ce n'est qu'après un mûr examen qu'il se décidait à les admettre; peut-être même a-t-il apporté un peu trop de réserve dans cette partie de son enseignement. Si l'on compare, en effet, ce qu'il a publié à ce sujet avec les livres de ses devanciers, on est frappé de la différence des temps. Jetez les yeux sur les tables placées à la fin des anciens traités des plantes usuelles, vous verrez combien alors la médecine était riche en remèdes fournis par les plantes et quelle confiance elle y attachait. Il n'était pas une maladie, pas une infirmité qui n'eût au moins en regard une ou deux plantes propres à la guérir, ce qui était déjà assez consolant; mais il y a mieux : plus une maladie était grave, tenace et rebelle, plus il y avait de plantes pour

[1] Je dois dire que l'un de nos savants collègues, M. Chatin (tout en acceptant ce qu'il y a de général dans le point de vue de de Candolle), a pu prendre pour thème de deux chapitres de ses recherches sur les Tropéolées et les Limnanthées, non plus les analogies botaniques et médicales, mais d'une part les différences médicales associées aux analogies botaniques, et d'autre part les analogies médicales associées aux différences botaniques!

la combattre. Ainsi, dans l'ouvrage de Chomel, s'il n'y a que quatorze plantes contre le cancer, il y en a cinquante et une contre l'épilepsie, et quatre-vingt-huit contre l'hydrophobie. Vous conviendrez que dans un pareil état de choses, c'était, comme on l'a dit, malice pure aux malades de continuer à l'être.

Mais dans l'ouvrage de Richard, les choses sont bien changées, et l'on serait tenté de s'écrier : Les remèdes s'en vont ! Richard va jusqu'à dire qu'il aurait volontiers banni de son histoire naturelle médicale toutes les plantes qui lui semblaient en désaccord avec la nature des altérations contre lesquelles on les préconise, et que, s'il ne l'a pas fait, il en a du moins diminué la liste autant qu'il l'a pu.

Il est heureux que Richard n'ait fait aucune espèce d'application du principe qu'il venait de poser, son bon esprit l'en a empêché; il a continué de croire, comme ses devanciers, à l'utilité des plantes en médecine; seulement, en homme sage, prudent et exempt de préjugés, il a cherché à en bien assigner les bornes. Je dirai même qu'il a eu ici un grand mérite, celui de substituer les médications aux remèdes, et de rendre ainsi à la médecine son véritable rôle dans l'emploi des plantes. Si l'homme du monde ne trouve plus, dans son ouvrage, un remède placé en regard de chaque maladie; si ce leurre n'est plus offert à la crédulité publique, l'homme de l'art y trouve des observations positives et judicieuses sur les effets physiologiques et thérapeutiques des différentes familles végétales; il y voit quelles sont parmi les plantes celles qui peuvent exercer une influence véritablement salu-

taire dans le cours des maladies. Richard ne nous a donc pas désarmés; il nous a montré, au contraire, comment nous pouvons trouver dans le règne végétal les moyens de combattre avec efficacité les tendances morbides les plus fâcheuses.

La médecine ainsi comprise promet beaucoup moins sans doute qu'en d'autres temps, mais elle tient mieux ses promesses. Que cette thérapeutique soit ou non le produit d'un pur empirisme, peu importe, elle existe, et notre art n'est pas une imposture. Sans doute il y a encore des esprits difficiles, sceptiques et frondeurs, qui nient ces faits et qui voudraient nous condamner à une désastreuse expectation; mais ces esprits, qui se croient supérieurs, ne sont que bornés; la foi leur manque parce que les connaissances leur font défaut; ils n'ont que des notions générales et superficielles, et c'est là ce qu'ils appellent la *philosophie de la science*. Triste philosophie que celle qui mène au mépris de notre art et qui s'applaudit de sa propre impuissance! Richard était trop éclairé et trop honnête homme pour partager cet arrogant scepticisme; il avait foi dans son art, et je viens de dire avec quel incomparable talent il faisait passer ses convictions dans l'âme de ses auditeurs [1].

[1] Les idées que je viens de rappeler avaient été déjà émises par M. Bouchardat; voici ce qu'il en dit dans son éloge de Richard :

« Nous avions bien des traités de plantes usuelles, dit-il, des dictionnaires des médicaments simples, où les végétaux employés en médecine étaient décrits; mais quelle confusion dans le choix des espèces! quelle confusion plus grande encore dans les descriptions! Lorsqu'on parcourt ces ouvrages, on est frappé en voyant les merveilleuses propriétés attribuées à plusieurs plantes dans le traitement des maladies les plus rebelles;

Je crois en avoir dit assez sur l'enseignement de Richard, je vais maintenant parler de ses autres travaux, et pour cela, je le reprendrai tout à la fois dans ses livres classiques, dans ses monographies et dans ses communications académiques.

Lorsque Richard entreprit ses premières études, une ère nouvelle venait en quelque sorte de s'ouvrir pour la botanique. Cette science avait cessé de se traîner sur des travaux de pure description ; elle avait laissé là ses classifications et ses nomenclatures, et c'est avec autant de raison que d'éloquence que de Candolle, parlant de la marche suivie par ses contemporains, s'applaudissait des résultats auxquels on était parvenu.

« Comparons, disait-il, les botanistes du dernier « siècle, occupés à compter des étamines et à cher-

que d'herbes inertes auxquelles on donnait des vertus extraordinaires ! Peut-on ne pas sourire lorsqu'on voit vanter avec une sorte d'enthousiasme l'efficacité des fleurs de bluet dans le traitement des fièvres intermittentes, et les sommités de galiet comme un spécifique contre l'épilepsie ? En comparant le *Traité de botanique médicale* d'Achille Richard avec les autres ouvrages analogues, on s'aperçoit des efforts heureux qu'il a faits pour le mettre en harmonie avec les progrès des autres sciences médicales. Ce qui constitue le mérite essentiel du *Traité de botanique médicale*, c'est la fidélité et l'élégance des descriptions des espèces. On aperçoit, en étudiant ce livre dans tous ses détails, que c'est un analyste d'une grande école qui a tracé ces caractères ; le pinceau ne ferait pas mieux ; toutes les descriptions ont été rédigées d'après nature, toutes les plantes qui croissent en France ont été analysées sur des individus frais et vivants. Pour les plantes exotiques, l'analyse a été faite soit d'après les individus cultivés dans les jardins, soit d'après les échantillons secs qu'Achille Richard possédait dans son herbier. Aussi le *Traité de botanique médicale* est une œuvre originale de la plus grande valeur, qui, désormais servira de point de départ à tous les auteurs qui voudront décrire les plantes employées en médecine. »

« cher des noms nouveaux, comparons-les avec ceux « de notre âge, qui voient la nature en grand et qui, « guidés par des lois générales, en connaissent jus- « qu'aux moindres détails; qui, n'ayant pas borné « leurs recherches à quelques plantes jetées par le « hasard autour du lieu qui les a vues naître, savent « comparer la végétation des divers climats; qui, « dans les plantes même qu'ils ont vues le plus sou- « vent, savent apercevoir toutes les anomalies et y « démêler les preuves des lois connues et les indices « des lois inconnues. Comme le monde s'agrandit à « leurs yeux! comme le moindre brin d'herbe prend « de l'intérêt quand il se lie ainsi à l'ordre uni- « versel! »

Prenons garde cependant, n'allons pas trop loin; ne comprenons pas tous les botanistes du dernier siècle dans une même réprobation. Fontenelle avait bien pu dire au temps de Tournefort et en parlant des classifications proposées par les botanistes de l'époque, que « ces arrangements ingénieux n'étaient que l'ou- « vrage de leur esprit; que ces ordres, qu'ils disaient « *naturels*, n'ont pas été établis par la nature; elle « les a semés confusément, disait-il, sur toute la terre « et jusque sous les eaux de la mer; préférant cette « confusion magnifique à la commodité des bota- « nistes. » Mais encore quelques années, et Fontenelle aurait tenu un tout autre langage : distinguant, cette fois, la méthode des systèmes, il se serait empressé de reconnaître que les familles du monde végétal, coordonnées comme elles l'ont été par les Jussieu, grâce à leur belle découverte du principe de

subordination des caractères, que ces familles, dis-je, sont des ordres essentiellement *naturels*, et non des arrangements simplement ingénieux; que si ces familles semblent semées au hasard sur toute la surface de la terre et jusque dans le sein des eaux, ce n'est point là une confusion, mais une dispersion à la manière des tribus d'Israël, dispersion savante et magnifique, comme tout ce qui sort des mains du Créateur, qui ne rompt aucun lien de parenté, qui n'altère aucun degré de dépendance, et que le botaniste luimême, pour peu qu'il ait le sentiment du beau, préfère à ces longs carrés de verdure, où son art emprisonne tant de pauvres plantes attristées de se trouver ensemble.

Maintenant, et pour être tout à fait juste, disons que si de Candolle, dans le passage que nous venons de citer, a eu tort de ne pas distinguer les Jussieu de la foule des classificateurs et des nomenclateurs, d'autres sont tombés dans un excès contraire. Les Jussieu, à les en croire, avaient trouvé la pierre philosophale en botanique; après eux il n'y avait plus qu'à perfectionner, et cette science allait fournir un éternel aliment à l'esprit et à l'imagination. Non, les Jussieu n'avaient pas dit le dernier mot de la science, et pour trouver de grandes et poétiques conceptions sur le monde végétal, ce n'est point dans leur école qu'il fallait les chercher, mais bien dans celle dont Claude Richard a été l'un des chefs et qui, de nos jours, a compté de si glorieux représentants.

Voyez, en effet, quel magnifique ensemble de travaux : Claude Richard ouvre la voie; sans négliger

les caractères extérieurs des végétaux et ce qu'on pourrait appeler le *facies* des parties et des individus, il pénètre dans leur organisation, il confirme ou modifie toutes les découvertes de ses devanciers, il les développe, il les étend et les féconde. Aussi ingénieux, mais plus philosophe que Gartner, il résout toutes les difficultés que pouvait présenter l'évolution du fruit et de la graine, et jette ainsi les vrais fondements de la physiologie végétale.

Presque en même temps Desfontaines et Mirbel font connaître les caractères des différents tissus qui entrent dans la composition des végétaux; ils en montrent l'origine et en exposent le développement. Auguste Saint-Hilaire et Kunth suivent, dans leurs nombreuses modifications, les formes variées des plus petits organes; Correa de Serra et Dunal montrent dans les végétaux cette admirable symétrie que Du Petit-Thouars appelait si justement une *géométrie vivante;* Fries et M. Montagne dévoilent les noces et tous les mystères des plantes cryptogames; Sternberg et M. Adolphe Brongniart comparent aux végétaux actuels les végétaux du monde primitif.

Mais déjà de Humboldt avait fondé la géographie botanique, et Endlicher avait complété le *Genera plantarum;* puis était venu Ræper, qui avait découvert les lois de la disposition des fleurs, et Alexandre Braun celle de la disposition des feuilles; un peu plus tard, Moquin-Tandon, appliquant à la botanique les idées de Geoffroy Saint-Hilaire en zoologie, avait montré comment on peut rallier les monstruosités elles-mêmes sous des lois régulières et en déduire toute

une science, dont le nom même n'existait pas : la *Tératologie végétale*.

Mais ce n'est pas tout, deux grandes figures dominent pour ainsi dire cette savante cohorte, génies heureux et privilégiés que la déesse des fleurs avait regardés d'un œil d'amour à leur berceau ! Vous avez nommé Robert Brown et de Candolle; celui-ci d'un esprit plus étendu, l'autre d'un esprit plus profond; mais tous les deux marchant d'un pas égal, avec une même ardeur et un même succès dans les voies nouvelles de la science des végétaux. Amants enthousiastes de la nature, ils ont su joindre au travail persévérant la grandeur et l'éclat des idées, et c'est là ce qui leur a valu d'être proclamés les premiers botanistes de notre âge.

Telle est l'école à laquelle appartenait Richard. Il y était entré sous les auspices de son père, et il a excellé aussi dans l'analyse, sans cependant la pousser aussi loin que les savants dont nous venons de parler; mais, de plus, conciliant deux qualités contraires, il a montré dans chacun de ses ouvrages, et particulièrement dans ses monographies, une louable tendance à généraliser. Ainsi, on l'a vu, dans sa monographie des *Rubiacées*, s'attacher à saisir, par une analyse exacte et approfondie, toutes les analogies et similitudes, et réunir jusqu'à cinq genres différents en un seul.

Richard a donc aidé, autant qu'il était en lui, à cette réaction en vertu de laquelle, au lieu de ne se préoccuper que des différences pour former des groupes nouveaux, on s'attache aux analogies et aux similitudes, et l'on forme ainsi entre les familles végétales ce

qu'on appelle des *alliances*, mot heureux et charmant qu'on a eu raison d'appliquer à ces rapprochements scientifiques.

Ja ne dirai rien de plus des monographies publiées par Richard; son désir de participer au mouvement de la science les lui avait fait composer; mais ses travaux les plus importants ont été ses livres élémentaires : c'est là qu'on trouve cette netteté et cette exactitude qui peut-être n'ont pas été assez appréciées. Ses tendances le dirigeaient vers l'application, et cependant rien d'important dans la théorie n'y est passé sous silence. Publiés à peu de distance les uns des autres, ils sont tous d'un ordre parfait et d'une admirable clarté. Chose étrange! cette qualité si précieuse, la clarté, est peut-être celle qui lui a le plus nui comme savant! Il semble que ce qui est profond doit toujours être un peu obscur; mais Richard n'a pas cru devoir ainsi procéder: écrivant pour la jeunesse de nos écoles, il a préféré rester clair et compréhensible, ce qui ne l'a pas empêché de jeter pour ainsi dire à pleines mains, aussi bien dans ses livres classiques que dans son enseignement, une foule d'idées neuves et originales qui toutes lui appartenaient, mais dont il s'inquiétait fort peu de réclamer la priorité; et tout cela était le fruit, non pas d'inspirations plus ou moins heureuses, mais d'un travail assidu et consciencieux. Il est telle page de ses nouveaux *Éléments de botanique et de physiologie végétale* qui, de son propre aveu, lui avait coûté plusieurs mois de recherches et de méditations. Je citerai, comme exemple, les chapitres où il a consigné ses grandes et belles idées sur

l'origine primitive et sur la distribution des végétaux à la surface de la terre.

J'ai dit que M. de Humboldt avait jeté les premiers fondements de la géographie végétale, mais que de questions, que de problèmes étaient encore à résoudre! D'où vient, par exemple, que la végétation ne s'arrête jamais, et que, dans ses étapes successives, elle suit des routes qui sont toujours les mêmes? D'où vient que telle race végétale s'est choisi une patrie hors de laquelle elle ne saurait vivre, tandis que telle autre est restée cosmopolite? Ces races ont-elles toutes apparu en même temps et sur tous les points du globe, ou bien n'y a-t-il eu dans l'origine qu'un seul centre de végétation? Richard avait ici une théorie qui lui était propre, mais il la donnait comme simplement probable. Suivant lui, il y aurait eu primitivement plusieurs centres de végétation, et ces centres auraient coïncidé avec les diverses époques de soulèvements des différents plateaux, si tant est que ces soulèvements aient eu lieu, et c'est en partant de ces différents centres que la végétation aurait fini par couvrir de proche en proche le reste de la terre.

Ainsi, là où le regard, d'ailleurs si profond, de Fontenelle n'avait vu que désordre et confusion, Richard montrait à ses élèves un ordre parfait et une admirable répartition. Tout cela est sagement écrit, clairement exposé dans les livres de Richard; mais, je l'ai déjà dit, c'était sa parole qu'il fallait entendre; c'était dans ses leçons orales qu'il fallait le voir traiter ces hautes questions. Lui, d'ordinaire un peu froid et strictement technique dans chacun de ses écrits,

comme il animait, comme il colorait alors toutes ses expressions ! avec quel charme, avec quel entraînement il se laissait aller à décrire et la végétation fastueuse des régions équatoriales, et la végétation sombre, sévère et silencieuse des régions qui avoisinent les pôles, et celle enfin de nos heureux climats ! Verdoyantes prairies, riches moissons, murmurantes forêts, vous aviez un chantre digne de vous !

Mais ce sont des considérations qui m'entraîneraient trop loin ; tout au plus pourrai-je ajouter ici quelques mots sur l'espèce végétale et sur les idées de Richard à ce sujet.

Ici cependant se présentent les plus belles questions dont puisse s'occuper le botaniste. Quel a été à l'origine des choses le nombre des espèces végétales ? Ont-elles toutes apparu en même temps, et faut-il admettre que celles que nous avons aujourd'hui sous les yeux ne sont que des dégénérescences des types primitifs, ou bien sont-elles demeurées telles qu'elles étaient aux premiers jours du monde ? Nous avons dit ailleurs que, pour les espèces animales, ces questions ont été résolues, que le doute n'est plus permis. Les espèces animales ont traversé les siècles sans altération notable ; mais en est-il de même à l'égard des espèces végétales ? Attachées comme elles le sont au sol qui les a vues naître, soumises à toutes les influences extérieures, et particulièrement à celles de la chaleur et de la lumière, il semble bien difficile d'admettre qu'elles aient pu conserver leurs caractères essentiels et leurs attributs primitifs. Et, cependant, la permanence de ces caractères et de ces attributs n'en est pas moins un fait ac-



quis à la science. Les causes que nous venons de mentionner ne sont au fond que des causes *excitatrices* de la végétation ; à leur *summum* d'intensité, dans les régions équatoriales, elles y entretiennent une végétation exubérante ; mais que celle-ci soit ainsi exagérée ou qu'elle se trouve retardée ou amoindrie à mesure qu'on s'avance vers les pôles, elle n'en conserve pas moins ses formes essentielles et ses caractères propres ; les changements ne sont donc encore ici, comme dans le règne animal, que de simples variations, soit dans le nombre des espèces, soit dans le développement des individus.

Ainsi, les races végétales sont aujourd'hui ce qu'elles étaient à l'origine des choses ; l'action séculaire des éléments n'a rien changé à leurs attributs essentiels, et la fleur des champs est restée telle qu'elle était lorsqu'elle sortit des mains du Créateur.

Disons cependant qu'il est une différence fondamentale entre les végétaux et les animaux ; c'est celle qui est relative à la durée de la vie. Si les espèces animales traversent les siècles et vivent toujours, les individus ne font que passer ; dans le règne végétal, au contraire, il est des individus qui traversent eux-mêmes les siècles et qui semblent défier le temps. Et ceux-ci, comme témoignage de leur longévité, portent en eux les marques indélébiles des années qu'ils ont vécu.

Richard avait fait de cette question une étude particulière ; il y revenait encore dans un de ses derniers rapports à l'Académie des sciences. Après avoir parlé de ces couches concentriques qui, dans le tronc des grands végétaux, viennent annuellement s'ajouter à

celles des années précédentes, il insistait sur certaines lois que lui-même avait contribué à élucider, et particulièrement sur le principe organogénique en vertu duquel tout travail, toute production nouvelle, dans le végétal, s'accomplit sur place, et ne consiste que dans une simple transformation d'organes.

Mais arrêtons-nous un moment sur cette merveilleuse et admirable disposition organique qui nous permet ainsi de lire, sur la coupe transversale des arbres dicotylédons, le nombre de leurs années, et qui met ainsi entre nos mains les registres de l'état civil des antiques populations de nos forêts.

L'homme ne vit qu'un jour, et il a sous les yeux des êtres qui vivent des milliers d'années! Il y a, dans les forêts de l'Angleterre, des chênes qui ont pu voir la marche triomphale des armées romaines; on a découvert en Afrique des baobabs qui datent du dernier cataclysme, et si le psalmiste passait de nouveau sur le Liban, il y verrait encore ce cèdre altier

> Qui cachait dans les cieux
> Son front audacieux!

Et l'homme se dit le maître et le propriétaire de ces vieux hôtes de la terre, et c'est à peine s'il a le temps de les contempler! Il parle de ceux que ses mains ont cultivés comme étant bien à lui; mais demain, lui dit le poëte, demain ceux-ci te verront mourir, et pas un, si ce n'est le sombre cyprès, ne suivra ta poussière, ô maître d'un jour!

> Neque harum quas colis, arborum,
> Te, præter invisas cupressos,
> Ulla brevem dominum sequetur.

Ces immuables et vivants témoins des siècles passés ne semblent, du reste, demeurer parmi nous que pour nous montrer la permanence du plan, ou plutôt du dessin, qui a présidé à la formation des êtres; pour nous montrer que, partout et toujours, il y a des rapports suivis et des fins prévues; pour nous montrer enfin que, dans le règne végétal comme dans le règne animal, il n'y a rien, comme le disait Montaigne en parlant de l'univers tout entier, *rien qui n'y tienne place opportune, rien d'inutile, non pas l'inutilité même.*

Nous voici un peu loin de Richard; je voudrais cependant dire encore quelques mots sur ses publications : j'ai parlé de ses monographies et de ses ouvrages didactiques; mais c'est à peine si j'ai mentionné ses communications académiques, et je n'ai rien dit de sa Flore de Cuba ni de celle d'Abyssinie.

Richard a été tourmenté, pendant toute sa vie, par un désir sans cesse renaissant, qui ne put jamais être satisfait, et par un vif regret. Ce que Richard regrettait par-dessus tout, c'était de n'avoir pu faire quelques-uns de ces grands et lointains voyages qui inaugurent ou couronnent si dignement la vie d'un botaniste [1].

[1] « Bien des fois dans sa vie, dit M. Bouchardat, Achille Richard fut poursuivi par l'impérieuse pensée de parcourir des régions lointaines, pour y recueillir ces plantes nouvelles qu'il aimait tant à contempler et à décrire. Mais, dans ses jeunes années, il ne pouvait se séparer d'un père dont la santé était des plus chancelantes et dont il partageait tous les travaux ; plus tard, des devoirs sociaux, des liens plus doux le retinrent comme malgré lui. Cependant, dans une occasion solennelle, la nature faillit l'emporter. Il rêve avec une insurmon-

Que de fois il avait rêvé de marcher sur les traces des Tournefort, des Pallas et des de Humboldt? « Ah! disait-il, Fontenelle avait raison, la botanique n'est pas une science sédentaire et paresseuse qui se puisse acquérir dans le repos et dans l'ombre d'un cabinet; elle veut que l'on coure les montagnes et les forêts, que l'on gravisse les rochers escarpés, et que l'on s'expose aux bords des précipices. » Rien de tout cela n'aurait pu l'effrayer; l'instinct des voyages était d'ailleurs dans sa famille. Son père, nous l'avons vu, s'était enfoncé dans les forêts de la Guyane et du Brésil; l'un de ses frères était allé se perdre dans les mêmes régions, et l'un de ses fils devait aller chercher des germes de mort dans le nord de l'Afrique. Mais une santé toujours chancelante, toujours précaire, puis des liens et des affections de famille, l'avaient en quelque sorte attaché au rivage. De là, du moins, il encourageait et favorisait, autant qu'il était en lui et de toutes les manières, ceux qui se jetaient dans ces périlleuses mis-

table passion de visiter les régions encore inexplorées de l'Amérique centrale, il fait silencieusement tous ses préparatifs. Le voyageur est à la veille du départ, tout est disposé pour une absence de deux années; mais, au dernier moment, sa résolution se brise devant les larmes d'une épouse et la pensée de se séparer de ses trois jeunes enfants qu'il aimait passionnément. Retenu enchaîné dans notre pays, son instinct des voyages subsiste et domine toute sa carrière. Il s'intéresse avec une inquiète curiosité à toutes les explorations scientifiques qui s'exécutent; il devient le protecteur, l'ami, et dans bien des occasions il aide puissamment de sa bourse les intrépides voyageurs qui vont à la recherche des productions des lointains climats, et il se met avec une ardeur constante à décrire, à classer bien des trésors qui seraient encore enfouis, s'il ne s'était trouvé un homme avec la passion dominante des choses nouvelles et doué d'un rare talent pour les décrire. »

sions. Après les avoir affermis dans leur dessein, il les suivait pour ainsi dire pas à pas dans tous les lieux qu'ils visitaient; il s'identifiait si bien avec eux, qu'il semblait partager leurs périls, leurs infortunes, leurs succès et leurs joies. S'il en était besoin, il les aidait de ses conseils et de sa plume; il s'associait à leurs publications, il annonçait leurs découvertes, et toujours de manière à leur en laisser toute la gloire.

C'est ainsi qu'il a rédigé les deux Flores étrangères dont je viens de parler; je ne m'arrêterai que sur celle de l'Abyssinie. On sait comment les matériaux de ce grand travail lui étaient venus, et quelle a été la fin déplorable de ses deux jeunes amis, Antoine Petit et Quartin Dillon; comment celui-ci, au moment où il traversait le Nil à la nage, fut dévoré par un de ces monstres qu'adorait l'antique Égypte, et comment l'autre alla mourir deux ans après dans la vallée pestilentielle de Mareb. Ces deux infortunés semblaient avoir le pressentiment d'une fin prochaine : d'avance ils avaient légué à leur maître tous les documents qu'ils pourraient recueillir.

Richard répondit noblement à cette marque de confiance : il consacra plusieurs années à la rédaction de ce grand travail. Les premières lignes expriment les sentiments qu'il éprouvait et le but qu'il s'était proposé :

« C'est, dit-il, pour accomplir un devoir pénible et en même temps doux à notre cœur que nous venons de consacrer plusieurs années à la rédaction de cet ouvrage. Nous n'avons pas voulu laisser à d'autres le soin de payer à nos deux jeunes et infortunés amis le

tribut de reconnaissance que le zèle pour la science et la fin déplorable qui en a été la suite leur ont si bien mérité. »

Puis, et après avoir raconté en termes touchants toutes les circonstances de leur mort, Richard ne peut s'empêcher de se laisser aller à une de ces réflexions qui échappent aux âmes les plus soumises :

« Ainsi, dit-il, une mort cruelle et prématurée, loin de leur patrie, loin de tous leurs amis, devait être pour ces deux jeunes naturalistes la récompense d'une vie consacrée, avec un zèle et un dévouement à toute épreuve, aux progrès des sciences naturelles ! »

Mais autant qu'il a été en lui, Richard s'est efforcé d'arracher à l'oubli les noms et les travaux de ces deux martyrs de la science : le monument qu'il leur a élevé les fera revivre dans la mémoire des hommes. Heureux du moins en cela, ils ont trouvé dans celui qui avait été leur maître et leur ami un pieux et savant historien. La sombre Flore d'Abyssinie, toujours fatale à ses amants, avait fait deux nouvelles victimes ; mais la muse de l'histoire, toujours équitable, est venue leur donner une page dans les annales de la science [1].

[1] Je n'ai pas cru devoir entrer dans plus de détails sur cette Flore d'Abyssinie. On connaît l'ordre que Richard a suivi dans cette importante publication. Richard la divise en deux parties : la première, sous le titre de *Tentamen Floræ Abyssinicæ*, est une énumération de toutes les plantes qui jusqu'à présent ont été observées dans toutes les provinces de l'Abyssinie ; dans la seconde, il donne une description complète des espèces nouvelles ou intéressantes. Cette description est accompagnée de 100 magnifiques planches. Pour le *Tentamen*, Richard a rédigé les phrases caractéristiques de toutes les

Arrivé à ce point de ma tâche, je crois devoir passer sous silence les écrits moins importants de Richard pour ne plus parler que de sa personne. Ceux qui l'ont connu ne trouveront pas que je vais trop loin en disant qu'il possédait toutes les qua-

espèces. Les plantes recueillies en Abyssinie par Dillon et Petit peuvent être évaluées à 1,500 espèces; sur ce nombre, on peut estimer que les trois quarts étaient nouvelles au moment où elles sont arrivées à Paris. On comprend alors quel intérêt d'originalité les botanistes trouvèrent dans la Flore rédigée par A. Richard. Il est une circonstance et une date de cette importante publication, sur lesquelles il est de notre devoir d'insister. C'est vers le milieu de juillet 1840 que Richard reçut le premier envoi de plantes abyssiniennes récoltées par Dillon. Dans le numéro de novembre 1840 des *Annales des sciences naturelles*, il publia les caractères de 23 espèces nouvelles, choisies au hasard dans cet envoi. Ce n'est qu'après cette nouvelle publication que MM. Hochstetter et Steudel mirent au jour la première série de plantes que Schimper recueillit en Abyssinie pendant dix années de séjour. Ces deux savants botanistes ont reconnu, comme Richard, que la plupart de ces plantes étaient nouvelles, et ils leur ont donné des noms nouveaux, mais sans caractériser aucune des espèces qu'ils regardaient comme inédites. Il a dû arriver une chose que tout le monde prévoit, c'est que, travaillant de son côté les collections de Quartin-Dillon et Petit, Richard avait donné des noms à la plupart des espèces qui ont paru dans les séries de collections de Schimper. Au moment où il commença l'impression de son *Tentamen Floræ Abyssinicæ*, plusieurs botanistes français étaient d'avis de considérer les noms des botanistes de la Société d'Esselingen comme non avenus, et à publier les plantes de Quartin-Dillon et Petit avec les noms que Richard leur avait imposés depuis longtemps, et sous lesquels elles étaient décrites dans son manuscrit. En effet, un nom seul donné à un être nouveau, quand il n'est pas accompagné d'un caractère ou d'une description, ne doit être compté pour rien dans la science, et c'est à celui qui caractérise le premier un être nouveau qu'appartient le droit de lui imposer un nom. Malgré ces excellentes raisons, Richard, dont la modestie égalait le talent, considéra plus les intérêts de la science que ceux de son amour-propre, et, pour ne point amener de confusion, il adopta les noms de Hochstetter et Steudel.

lités de l'âme ; mais c'était surtout la bonté qui formait le fond de son caractère et qui lui gagnait tous les cœurs. Bossuet l'a dit quelque part , les cœurs sont à ce prix, et ceux dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeurent éternellement privés du plus grand des biens de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Richard a donc pu goûter ces douceurs, et avec d'autant plus de charme qu'à cette bonté native il joignait une modestie sans égale.

On a vu que c'était presque toujours un devoir qui lui dictait ses différeutes publications, et que dans l'exécution il s'effaçait presque entièrement. Dans le commerce de la vie, c'était la même absence de toute espèce de prétentions, et cela, toutefois, ne l'empêchait pas de moutrer une admirable dignité de caractère. Jamais, chez lui, la familiarité ne venait blesser le respect; tendre et affectueux avec ses élèves, simple et digne avec ses égaux, il était avec tous d'une cordialité et d'une urbanité parfaites.

Richard appartenait tout à la fois à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine. Ses rapports avec ses collègues étaient pleins de charme et d'agrément; peu soucieux de ce qu'on appelle des succès oratoires, il gardait volontiers le silence dans nos grandes assemblées, se réservant pour des communications du plus haut intérêt ou pour de consciencieux rapports qu'il défendait à l'occasion avec une exquise politesse, mais aussi avec une grande fermeté.

Sauf quelques petits orages inévitables dans la vie

académique, l'existence, d'ailleurs si paisible et si retirée de Richard, ne fut troublée par aucune espèce de polémique; et, bien que toujours un peu souffrant, des années assez calmes se sont passées pour lui dans ce modeste et antique manoir attenant au jardin botanique de l'École et à celui du Luxembourg; charmante retraite plongée dans la verdure et qui, avec ses murs épais, ses salles basses voûtées et ses chambres inégales, semblait avoir été bâtie pour l'éternité. Il se plaisait dans cette pittoresque habitation, que le flot envahissant des nouvelles constructions n'avait pas encore atteinte, et où venaient expirer tous les bruits de la grande cité.

Sa vie s'y partageait entre l'étude, la méditation et les devoirs de l'enseignement; mais dans les dernières années, alors que la vie semblait lui échapper, sa résignation seule faisait sa force; cette résignation, qui le soutenait ainsi au milieu de douleurs physiques presque continuelles, était vraie, sans faste et sans ostentation, telle enfin qu'il appartenait à une âme essentiellement religieuse.

Bien que né au milieu des orages de la révolution, Richard avait trouvé dans le sein de sa famille des enseignements qui l'avaient disposé à recevoir les pieuses impressions de son âge mûr; et ces impressions, c'était le spectacle même de la nature qui les lui avait données. Comme Leibnitz, comme Newton, Linné et Cuvier, il trouvait qu'on ne peut s'empêcher de remonter à une cause souverainement bonne et intelligente, quand on voit tous les faits conspirer dans la nature vers un seul et même but, lorsqu'on les voit

disposés avec tant d'ordre, d'intelligence et de sagesse pour le besoin et le bien de chaque être [1].

« Moi aussi, disait-il, j'ai dû me demander, à raison même de mes études, d'où naissent cet ordre merveilleux et cette admirable beauté que nous voyons partout dans l'univers; et d'où vient que la nature ne fait jamais rien inutilement. Chaque science, ajoutait-il, a sa fin morale, et celui-là se tromperait étrangement qui croirait que les travaux du botaniste ne doivent avoir pour but que de développer le mécanisme de la végétation; ce que le botaniste doit avant tout se pro-

[1] « Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité, a dit J.-J. Rousseau, que cette admiration muette qu'excite en nous la contemplation de ses œuvres, et ne s'exprimant point par des actes développés; je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs et des rues, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur âme ne s'élève-t-elle pas, cent fois le jour avec extase, à l'auteur des merveilles qui les frappent? »

C'est bien là le Rousseau tel que l'a compris M. Villemain, c'est-à-dire le grand écrivain qui a enrichi d'élégance descriptive et d'harmonie cette prose déjà féconde en tons si divers; chez qui l'émotion de l'âme passe incessamment de la nature au Créateur, l'éblouissement de la vue inspire les transports de la reconnaissance et l'élan de la prière.

C'était alors, comme le dit encore M. Villemain, la prose éloquente qui ramenait l'imagination vers la nature. Ainsi le fit Buffon avec une grandeur incomparable. Pour lui, l'originalité naquit des hardiesses de la pensée savante et de la convention sévère des formes ; mais, par là même, il tenait la nature encore loin de l'âme humaine, il la conjecturait dans son infime puissance, il la devinait dans ses lois générales, il la décrivait dans ses grandes catastrophes et ses imposants spectacles; il ne la suivait pas avec amour dans les pistils et les étamines des plantes. C'est que, pour la suivre ainsi, il faut avoir de la poésie dans l'âme et du savoir dans l'esprit; et encore faut-il être plutôt homme de cœur qu'homme de science, comme l'était notre Richard.

poser, c'est de remonter par la science à l'auteur de toutes choses et de montrer que la nature, dans le règne végétal, n'obéit à des lois constantes et régulières que pour assurer notre bonheur et embellir notre vie [1]. »

[1] Je trouve, dans la relation des voyages de Mungo Park, un épisode touchant qui trouvera bien sa place ici. Richard aurait pleuré d'attendrissement et de joie en entendant un pareil récit. Ce qu'a pensé, ce qu'a fait Mungo Park, Richard l'aurait pensé et l'aurait fait.

Mungo Parck aussi était un savant botaniste, et il avait commencé par exercer la médecine dans les villages d'Écosse; rude métier, à ce qu'il paraît, car Mungo Parck, ayant déjà fait son premier voyage en Afrique, avait coutume de dire que s'il avait à choisir, il aimerait mieux traverser de nouveau le continent africain dans toute sa largeur que de se remettre à exercer la médecine dans les villages d'Écosse. Mais voyons cet épisode : c'était lors de son premier voyage; après avoir suivi les bords du Niger, il avait pris le chemin de Sibidoulou, lorsqu'il fut attaqué par des Foulahs qui, non contents de lui voler son cheval, le dépouillèrent de ses vêtements, de manière à le laisser à peu près nu.

« Lorsqu'ils se furent éloignés, dit Mungo Parck, regardant autour « de moi je ne puis me défendre d'une profonde terreur, je me voyais « dans un immense désert, à plus de cinq cents milles de tout établissement européen; mon sort me paraissait décidé. Mourant de soif, de « faim et de fatigue, j'étais convaincu que je n'avais plus qu'à m'étendre « par terre et à me laisser périr, je me laissai tomber la face contre « terre. A ce moment, ma main rencontre quelques brins d'herbe « qui, au milieu de mon désespoir, attirent mon attention; c'était une « petite mousse en pleine fructification. Qui le croirait? malgré l'état « dans lequel je me trouvais, je ne pus m'empêcher d'admirer cette « petite plante, son élégance, sa fraîcheur. Tout en elle m'intéressait : « sa racine, sa tige, son feuillage, son urne. Et, de cette humble « plante, ma pensée s'éleva vers l'auteur de toutes choses. Eh quoi! « me dis-je, il a pris soin de faire naître cette chétive plante dans ce « coin du monde, de l'arroser, de la faire fructifier, et ses yeux ne « m'apercevraient pas! il n'entendrait pas ma prière et il resterait « indifférent à mes souffrances! Non, cela n'est pas possible, je ne

Tel était l'ordre de faits que se plaisait à invoquer Richard, et qui concordait si bien avec son âme naturellement douce et bienveillante, et avec l'objet innocent de ses études. En vain lui aurait-on objecté que de grands esprits ont rejeté cette philosophie; que Descartes la trouvait inacceptable dans les sciences naturelles; que Bâcon la comparait à ces vierges consacrées au Seigneur, belles et touchantes, mais qui ne portent aucun fruit : c'était tout à la fois son cœur et sa raison qui la lui avaient fait adopter, et il s'en félicitait, car il y avait puisé une piété profonde, une tolérance sans égale et une confiance à toute épreuve dans les desseins de la Providence[1].

« peux pas, je ne dois pas le penser! Cette idée une fois entrée dans « mon esprit me remplit de courage et de force; je me levai et mar« chai en avant, bien convaincu que, à peu de distance, je trou« verais du secours. Et, en effet, j'aperçus bientôt un petit village « où je rejoignis deux bergers, etc. »

[1] J'ai déjà parlé de la philosophie des causes finales, mais seulement en ce qui concerne le règne animal, et cela à l'occasion du débat élevé entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. J'ajouterai ici quelques mots, en ce qui concerne le règne végétal. Des applications assez heureuses en ont été faites, mais ici encore nous retrouvons Bernardin de Saint-Pierre qui a plutôt discrédité que fortifié les arguments qu'on avait avancés.

Sans doute il y a des harmonies dans le règne végétal, mais encore ne faut-il pas en voir partout et toujours, comme Chateaubriand en a donné l'exemple; je me bornerai à parler ici de celles qui ont été si victorieusement réfutées par M. Biot. Le défaut de vérité et d'exactitude se retrouve, en effet, jusque dans les derniers détails. Prenons les harmonies des fleurs que l'on a trouvées si nombreuses et si charmantes. Bernardin de Saint-Pierre commence par dire que les pétales sont de vrais miroirs destinés à réfléchir la chaleur sur les étamines, ou à l'écarter du centre si elle est trop forte, et, en conséquence, il décrit les courbures que la nature leur a données, courbures qu'il

La nature n'était donc pas pour lui un abîme sans fond d'où nous sortons et où nous rentrons tous sans savoir pourquoi ni comment, mais bien un lieu d'épreuves où chacun a son rôle et sa destinée à remplir; ce sont ces intimes et consolantes convictions qui, après l'avoir soutenu dans le cours d'une vie précaire et sans cesse menacée, l'avaient dès longtemps préparé à regarder sans trouble toutes les approches de la mort.

C'est à ce moment suprême qu'il s'est révélé tout entier; je ne puis dire avec quel calme, avec quelle sérénité il a supporté les longues souffrances de sa dernière maladie, et l'affreux dépérissement dans lequel il était tombé!

Ses jours étaient comptés, il le savait, la science le lui avait dit; il ne chercha pas un seul moment à s'abuser : Je suis prêt, disait-il souvent avec un triste et

trouve toujours d'accord avec les fonctions auxquelles son imagination les a destinées. Or, dit M. Biot, il ne faut pas être bien instruit en physique pour sentir combien cette idée est peu fondée. Si la chaleur se réfléchit au foyer d'un miroir de métal poli, quelle accumulation peut-il s'en faire par la réflexion sur une surface mate ou vernie comme sont ordinairement les pétales des fleurs, et surtout par des courbures aussi heureusement irrégulières que celles que la nature leur a données! Quelle réflexion peut se faire sur les étamines des fleurs qui, naissant à l'ombre des bois ou dans une situation opposée au soleil, ne sont éclairées que par la lumière vague de l'atmosphère? Suivez maintenant, ajoute M. Biot, les conséquences de ce système. Selon Bernardin de Saint-Pierre, les fleurs qui naissent dans les climats froids ou dans des saisons froides sont blanches, parce que la couleur blanche est la plus propre à réfléchir la chaleur sur les étamines; et, au contraire, les plantes de l'été et des pays chauds sont revêtues de couleurs foncées et brillantes au moyen desquelles la chaleur est absorbée par les pétales, de façon que les étamines en sont préservées. Mais, pour apprécier la justesse de ces résultats, parcourez les fleurs du premier printemps; vous y trouverez la violette, l'anémone pulsatile, l'hépati-

doux sourire. Sa famille l'avait conduit à la campagne; on espérait que l'air des champs, qui si souvent lui avait été favorable, lui rendrait quelques forces; mais son état ne fit que s'aggraver, et bientôt on dut le ramener à Paris. Le 5 octobre 1852, il avait cessé d'exister.

C'est ainsi que nous fut ravi, à l'âge de cinquante-huit ans, cet homme si aimable et si bon! Pourquoi faut-il que des maladies sans cesse renaissantes et que d'interminables souffrances aient si souvent troublé sa vie? Il avait par devers lui tout ce qui peut donner le bonheur : le goût du travail, la modération dans les désirs, les joies du foyer, les affections de la famille; une honnête aisance, la simplicité du cœur et la religion de l'âme. Deux fils lui étaient nés, à peu de distance l'un de l'autre, pour continuer son nom et ho-

que rouge et bleue, la cynoglosse et les tulipes, toutes fleurs qui ont des couleurs foncées. Au contraire, voulez-vous pour l'été des fleurs qui aient la couleur blanche? Vous avez le jasmin, la tubéreuse, le leucanthème, le carnillet, la languepitte, la clématite, le liseron des haies, les pâquerettes, toutes plantes qui se rencontrent à chaque pas et qui se présentent d'elles-mêmes à l'observateur le moins attentif. La plupart des autres harmonies si élégamment décrites par Bernardin de Saint-Pierre sont de la même vérité.

Sans doute, reprend M. Biot, il existe des harmonies dans la nature, puisque tous les phénomènes qu'elle nous présente résultent des actions réciproques que les molécules matérielles exercent les unes sur les autres, selon des lois immuables, quoique variées à l'infini; ou plutôt, la nature entière envisagée de cette manière n'est qu'une harmonie universelle. Mais ces rapports, pour l'ordinaire, échappent à nos faibles yeux, et si nous pouvons parvenir à suivre quelques anneaux de cette chaîne immense, ce n'est qu'à force d'observations exactes rigoureusement combinées; surtout, c'est en évitant avec le plus grand soin de substituer aux réalités de la nature les fantômes de notre imagination.

norer sa mémoire ; ils avaient trouvé dans la famille ce que j'appellerais volontiers une double noblesse : dans la ligne paternelle, celle que les Richard s'étaient acquise par leurs travaux en histoire naturelle ; et dans la ligne maternelle, celle qui leur venait du célèbre chirurgien Antoine Dubois. De sorte que la botanique et la chirurgie étaient venues se disputer ces deux jeunes gens.

On sait que l'aîné, M. Adolphe Richard, s'est laissé séduire par la chirurgie, et que de beaux succès ont marqué ses débuts dans cette carrière. Peut-être était-il présent à cette séance, peut-être entendait-il mes paroles ; aussi ai-je craint, si j'en disais davantage, de blesser sa modestie. Mais son jeune frère, mais Gustave Richard ! Il n'était point là, lui, pour m'entendre louer son père et pour s'entendre louer lui-même.

C'est à peine si le monde l'a connu, et cependant, déjà animé du feu sacré de la science, et aussi de l'amour de la gloire, il avait donné les gages d'une instruction variée, d'un zèle soutenu et d'un courage à toute épreuve.

C'était surtout à la célébrité des botanistes voyageurs qu'il aspirait : déjà il avait parcouru tout le nord de l'Afrique ; un moment il avait pu croire que le Nil allait lui révéler le mystère de ses sources ; mais ceux qui l'ont revu à son retour d'Égypte ne comprenaient que trop que l'aile de la mort l'avait touché. Quelques lueurs d'espoir venaient cependant parfois les surprendre lorsqu'ils l'entendaient parler de nouveaux voyages, et dire quelles recherches il se proposait de faire. Hélas ! se disaient-ils, infortuné jeune homme ;

toi aussi, sans doute, digne petit-fils de Claude Richard, tu deviendrais un grand naturaliste si tu pouvais forcer la destinée !

Mais l'histoire naturelle devait perdre coup sur coup les derniers nés des deux familles, qui avaient tant contribué à ses progrès : une année s'était à peine écoulée depuis la mort d'Achille Richard, que son ami, Adrien de Jussieu, sortait aussi de ce monde. Et voilà qu'après un espace de trois ans le jeune Gustave Richard, en sa fleur trop tôt moissonné, tombe à son tour, et ne nous laisse aussi que d'amers et douloureux regrets !

A. RICHARD A PUBLIÉ :

I. *Nouveaux éléments de botanique et de physiologie végétale.* Paris, 1819, in-8 de XV-410 p., 8 pl. — Éd. II, Paris, 1822, in-8 XVIII-487 p., 8 pl. — Éd. III, Paris, 1825, in-8, XXIV-519 p., 8 pl. Éd. IV, Paris, 1828, in-8, XXIV-593 p., 8 pl. color. — Éd. V. Paris, 1833, in-8, XXIV-456 p., 256 pl. — Éd. VI, Paris, 1838, in-8, XII-756 p., 4 pl. et 163 fig. dans le texte. — Éd. VII, Paris, 1846, in-8, VI-851 p., avec 800 fig. dans le texte.

II. *Formulaire de poche à l'usage des praticiens*, ou Recueil des formules les plus usitées dans la pratique médicale, avec l'indication des doses exprimées en poids officinaux et en poids anciens. Paris, 1819, in-18. — Septième édition, 1840, in-18 de XXVII-386 p.

III. *Histoire naturelle et médicale des différentes espèces d'ipécacuanha du commerce.* Paris, 1820, in-4 de 72 p. et 2 pl. (Thèse de doctorat en médecine.)

IV. *Monographie du genre Hydrocotyle de la famille des Ombellifères.* Bruxelles, 1820, in-8 de 86 p. et 16 pl. (*Annales des sciences physiques*, t. IV.)

V. *Notice sur une monstruosité remarquable des fleurs de l'*Orchis latifolia, L. (lue dans la séance du 9 novembre 1821). — *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1823, t. I, p. 202 à 209, et pl. III, fig. 2.

VI. *Mémoire sur les genres Ophiorrhiza et Mitreola* (lu dans la séance du 8 novembre 1822). — *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1823, t. I, p. 61 à 68, et pl. II et III, fig. 1.

VII. *Botanique médicale, ou Histoire naturelle et médicale des médicaments, des poisons et des aliments tirés du règne végétal.* Paris, 1823, deux parties en un volume in-8, XIV-817 p. Réimprimé depuis sous le titre d'*Éléments d'histoire naturelle.*

VIII. *Manographie de la famille des Eléaginées* (lue à l'Académie des sciences de l'Institut, le 7 décembre 1823). — *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1823, t. I, in-4, p. 375-408, et pl. 24-25.

IX. *Monographie des Orchidées des îles de France et de Bourbon.* (Extrait d'un *Essai d'une Flore des îles de France et de Bourban.* Paris, 1828, in-4 de 83 p. et 11 pl. — *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, t. IV.)

X. *Mémoire sur la famille des Rubiacées, contenant la description générale de cette famille, et les caractères des genres qui la composent* (lu à l'Académie royale des sciences dans la séance du 7 juillet 1829. — *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1834, t. V, p. 81-304, pl. XI-XXV.

XI. *Esquisse d'un cours d'histoire naturelle médicale*, avril 1837, in-4, VII-42 p. (Thèse de concours pour la chaire d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris.)

XII. *Éléments d'histoire naturelle médicale, contenant des notions générales sur l'histoire et les propriétés de tous les aliments, médicaments ou poisons, tirés des trois règnes de la nature.* Paris, 1831, 2 vol. in-8 : I, XVI-597 p. et 8 pl. col.; II, 842 p. — Troisième édition, 1838, 3 vol. in-8, dont le I[er] contient la *zoologie*, le II[e] la *minéralogie*, le III[e] la *botanique médicale.* — Quatrième édition, Paris, 1849, 3 volumes in-8 : I, XX-532 p. et 340 fig.; II, XV-512 p., fig. 1 53; III, 592 p., fig. 54 à 100.

XIII. *Voyage de découvertes de l'*Astrolabe, *exécuté par ordre du roi pendant les années* 1826-1829 *sous le commandement de Dumont-d'Urville.* — *Botanique*, par A. Lesson et A. Richard. Paris, 1832-1834, 2 volumes in-8, et atlas in-folio. — I, 1832 (*Essai d'une Flore de la Nouvelle-Zélande*, par A. Richard), XVI-376 p.; II, 1834 (*Sertum Astrolabianum*, par A. Ricard), LVI-167 pages; atlas, 1833, 39 pl. noires et col.

XIV. *Voyage en Abyssinie*, exécuté pendant les années 1839 à 1843, par une commission scientifique, composée de MM. Théodore Lefebvre, A. Petit, Quartin-Dillon et Vignaud. — Troisième partie, *Histoire naturelle, botanique*, tomes IV et V (Tentamen Floræ Abyssinicæ, seu Enumeratio plantarum hucusque in plerisque Abyssiniæ provinciis detectarum, et præcipue a beatis doctoribus Richard, Quartin-Dillon et Antonio Petit, annis 1838-1843, lectarum auctore

A. Richard. Paris, 1847, 2 vol. in-8 : I, XI-472 p.; II, 518 p., et atlas de 103 pl. grand in-fol.

XV. *Description des plantes nouvelles d'Abyssinie*, recueillies dans la province du Tigré, par les docteurs Richard et Quartin-Dillon. Décades 1 et 2 (*Annales des sciences naturelles*, 2e série, 1840, t. XIV, p. 257-276, et pl. XIV-XVIII).

XVI. *Observations sur le genre Quartinia* (*Annales des sciences naturelles*, 2e série, 1841, t. XV, p. 179-181).

XVII. *Monographie des Orchidées*, recueillies dans la chaîne des Nil-Gherries (Indes-Orientales) par M. Perrotet. Paris, 1841, 36 p., 12 pl. (*Annales des sciences naturelles*, janvier 1841).

XVIII. *Orchidagraphie mexicaine*, d'après les échantillons, notes et dessins de MM. Galeotti, Linden, Funck, Ghiesbreght (avec H. Galeotti), *Annales des sciences naturelles*, janvier 1845, p. 15-33.

XIX. *Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba*, par Ramon de la Sagra. *Botanique, Plantes vasculaires. Essai d'une Flore de l'île de Cuba, ou Description et histoire des végétaux qui y sont cultivés en grand*, par A. Richard. Paris, 1845 : I, contenant les Dicotylédones polypétales, in-8 de VIII-633 p., et atlas de 102 pl. in-folio.

L'auteur se proposait de publier des additions et rectifications avec le second volume, que la mort ne lui a pas laissé le temps de rédiger.

XX. *Précis d'agriculture théorique et pratique* (avec A. Payen). Paris, 1851, 2 vol. in-8 : I, VIII-650 p.; II, 532 p. et 18 figures dans le texte.

XXI. *Nouveaux éléments de botanique et de physiologie végétale*, Paris, 1852, in-18, 2 parties, VII-332 p., et 304 p., 232 et 197 fig.

Richard a lu un grand nombre de mémoires, soit à l'Académie des sciences, soit aux Sociétés philomathique et d'histoire naturelle de Paris. Il ont été imprimés dans le *Bulletin des sciences de Férussac*, dans les *Annales des sciences naturelles*, et dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*.

On a encore d'A. Richard un grand nombre d'articles insérés dans divers recueils consacrés aux sciences, soit naturelles, soit médicales, tels que le *Nouveau journal de médecine*, 1818-1822 ; le *Dictionnaire des drogues simples et composées* de Chevallier et

Guillemin, 1827-1829, 5 vol.; le *Dictionnaire de médecine* en 21 ou en 30 vol. in-8 ; le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* (1822 et années suiv.); le *Dictionnaire des termes de médecine* (1823); le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de d'Orbigny.

Comme éditeur, on doit à A. Richard une édition des œuvres complètes de Buffon, mises en ordre et précédées d'une Notice historique. Paris, Baudouin frères, 1825 et années suivantes, 20 vol. in-8, fig., réimprimé depuis par les frères Pourrat et par Furne,

Et la publication de *Cammentatia de Coniferis et Cycadeis*, Stuttgart, 1826), *Commentatio de Musaceis* (Bonn, 1831), ouvrages posthumes de L.-C. Richard, son père.

CHOMEL

Premier aperçu sur la vie de Chomel. — Il devait être loué à la Faculté et jugé à l'Académie. — Ancienneté de sa famille. — Longue série de médecins parmi ses aïeux. — Doyens de Faculté pour la plupart et médecins de cour. — Ils lui ont légué un héritage d'honneur et de probité, mais non un héritage de gloire. — Succès de Chomel dans l'étude des langues anciennes. — Il est le type du parfait interne des hôpitaux. — L'administration le nomme *chef* ou *inspecteur* des internes. — Il soutient sa thèse pour le doctorat en 1813. — Il est *médecin attaché* au service de la Charité. — Première édition de la *Pathologie générale*. — État de la médecine en France au dix-septième siècle. — Théories absurdes de l'époque et pratique meurtrière. — Persistance de cet état au dix-huitième siècle. — Supériorité de la chirurgie à la même époque. — Médecine de l'an III. — Pinel et ses contemporains. — Apparition première de Broussais. — Retour aux saines doctrines. — Enseignement officiel de l'époque. — Broussais organise son agitation. — Chomel entre dans le parti de la résistance. — Sa polémique avec Broussais. — Examen de la *Pathologie générale* de Chomel par Broussais. — Appréciation de cet ouvrage. — Une cinquième édition en atteste l'utilité. — Chomel trouve un pieux historien et un verbeux commentateur. — Mémoire de Chomel sur l'existence des fièvres. — Il attaque Broussais sans le nommer. — Réplique de Broussais. — Publication du *Traité des fièvres*. — Derniers efforts de Chomel pour le maintien des six ordres de Pinel. — Il se rend et admet leur fusion en une seule espèce. — Ses leçons sur la fièvre *typhoïde* et sur l'affection *rhumatismale*. — Requin lui vient en aide et combat la doctrine de M. Bouillaud. — Mérite de Chomel comme

professeur. — Excellence de son enseignement clinique. — Prudence et sagesse de sa pratique. — Il devient médecin de cour et conseiller ordinaire de l'Université. — Chomel dans les jurys de concours. — Révolution de 1848. — Chomel donne sa démission de professeur à la Faculté. — Son courage et sa résignation dans de cruelles épreuves. — Sa longue et douloureuse maladie. — Regrets universels que cause sa perte. — Jugement sur Chomel comme homme de science, comme professeur et comme praticien. — Élévation et dignité de son caractère. — Bonté de son cœur. — Sa bienfaisance et son désintéressement. — Belle réponse à un journaliste qui demandait des preuves. — Mérite des praticiens qui se sont formés aux leçons de Chomel.

Le médecin éminent dont je vais maintenant m'occuper, avait déjà été très-dignement loué dans une autre euceinte lorsque j'en ai entretenu l'Académie; peut-être aurais-je dû m'arrêter devant une tâche rendue si difficile et devaut les périls d'une inévitable comparaison; mais, dans le tableau d'ailleurs si achevé de la vie de Chomel, il est des parties qu'à dessein, sans doute, M. Grisolle, son éloquent panégyriste, a voulu laisser dans l'ombre; orateur d'un corps enseignant, il n'avait pas à juger Chomel, il parlait à de jeunes élèves, c'était un maître qui venait de leur être ravi, et qu'il devait leur proposer comme un parfait modèle. Dans l'enceinte académique, mon rôle était différent : je parlais devant les égaux de Chomel, devant ceux qui tout à l'heure étaient ses émules, ses rivaux, devant des auditeurs enfin qui attendaient de moi un jugement motivé sur sa personne et sur ses écrits : historien fidèle et impartial, je devais certainement louer Chomel, mais je ne devais faire porter la louange que sur des portions vraiment dignes d'être louées; pour le reste, j'ai usé de cette véracité qui m'est, j'ose dire, familière.

et, qu'à défaut d'autre talent, on a plus d'une fois encouragée par maint assentiment[1].

Après avoir dit quelques mots des aïeux de Chomel, je me suis reporté à ses commencements, j'ai dit comment il s'est tout d'abord distingué parmi ses condisciples et comment il est devenu l'un de leurs chefs les plus estimés; j'ai tracé ensuite un court historique de la médecine en France, jusqu'au moment où Chomel a commencé à se produire parmi nous; j'ai dit alors quelle part il a prise aux luttes de nos écoles, quel genre d'influence il a exercé sur les esprits et quelles étaient les doctrines qu'il avait embrassées; j'ai terminé enfin en cherchant ce qui nous reste de lui dans la science.

[1] Cette distinction n'avait pas encore été faite. Elle me paraît très-fondée. Ces deux corps, la Faculté et l'Académie, sont dans l'usage de faire annuellement l'éloge d'un membre décédé, et cela sans différences notables, si ce n'est celles qui peuvent résulter du talent de l'orateur et du mérite du défunt. Ce n'est pas cependant ainsi que les choses devraient se passer, et je l'ai montré pour ma part en ce qui concerne M. Chomel. Si j'avais eu à louer ce professeur devant ses élèves, je me serais abstenu de toute espèce de critique, je ne me serais permis aucune appréciation, j'aurais loué et toujours loué, ou du moins j'aurais mis en relief toutes ses qualités, et fermé les yeux sur ce qui pouvait lui manquer. Comment aurais-je pu, en effet, devant des élèves qui la veille assistaient à ses leçons, venir contrôler ses doctrines et contester la valeur de ses principes? Mais, à l'Académie, je le répète, mes devoirs étaient différents; j'avais à parler de sa personne et de ses travaux devant ses collègues, devant ceux qui, peu de jours auparavant, discutaient avec lui à cette même tribune. Je ne devais donc pas seulement le louer, je devais aussi le juger, et c'est ce que j'ai fait avec les égards et la modération qui lui étaient dus.

Je viens de dire qu'à l'Académie je parlais devant les collègues, devant les égaux de M. Chomel : on m'a objecté que dans ces solennités aca-

Mais, tout en me plaçant ainsi devant l'histoire, tout en n'en disant que ce que je crois vrai, je n'ai pas oublié ce que je devais au corps devant lequel j'avais l'honneur de parler, ce que je devais à des souvenirs personnels, ce que je devais enfin à l'une des réputations les plus pures et des plus honnêtes de notre époque.

François-Auguste Chomel descendait d'une ancienne et honorable famille, divisée en plusieurs branches qui toutes appartenaient à la haute bourgeoisie de Paris; il aurait pu dire que deux siècles entiers étaient pleins de ses aïeux, médecins de cour pour la plupart et doyens de l'ancienne Faculté. Ainsi, pour ne citer que les principaux, on trouve d'abord, en plein dix-septième siècle, un *François Chomel*, qui publie d'excellentes observations médicales, puis *Jacques-*

démiques on parle aussi devant les familles, et qu'on ne doit rien dire qui puisse ajouter à leur douleur. La remarque est vraie, elle est juste; et l'orateur d'une Académie ne doit pas l'oublier. Mais, ici encore il y a une distinction à faire: il serait certainement de la dernière inconvenance de proférer un seul mot qui pût porter atteinte à l'honneur des familles; aussi, en tout ce qui concerne la vie privée, il faut louer ou se taire; mais en tout ce qui concerne la science, l'orateur peut dire aux familles : ceci ne vous concerne plus; j'userai de la plus grande liberté, je ferai un éloge mérité et sans restriction des qualités personnelles du savant que vous pleurez; j'exalterai ses vertus, je dirai, comme le poëte :

Qu'on vante en lui l'honneur, la foi, la probité;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité,
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
On le veut, j'y consens, et suis prêt à me taire.

Mais rien n'arrêtera ma libre parole dès que je rentrerai dans la science; un triple rang de parents et d'amis placés devant la tribune ne m'imposera pas; je n'irai pas sacrifier la vérité au vain plaisir de tomber dans leurs bras et d'être accablé de félicitations.

François Chomel; plus tard, un célèbre agronome, *Noël Chomel*, auteur d'un *Dictionnaire économique*, souvent cité et réputé très-utile pour l'époque; arrive ensuite *Jacques-François Chomel*, l'intendant des eaux de Vichy, plus connu par le puits qui portait son nom que par son *Traité de médecine théorique;* à peu près à la même époque, on rencontre le fameux auteur de l'*Histoire des plantes usuelles*, *Pierre-Jean-Baptiste Chomel*, qui publie lui-même quatre éditions de son livre; puis vient son fils qui en publie deux autres; et enfin, par une étrange fortune, soixante-trois ans après sa mort, il se trouve deux éditeurs qui en réimpriment une septième avec commentaires, remarques, annotations, planches coloriées et portrait de l'auteur, puis l'ouvrage tombe dans l'oubli le plus profond et le plus mérité.

Le fils cependant de cet heureux auteur, *Jean-Baptiste-Louis Chomel*, ne s'en était point tenu à réimprimer le livre de son père; deux éloges étaient sortis de sa plume, celui de *Duret* et celui de *Molin*, plus connu sous le nom de *Dumoulin*.

L'éloge de Duret a été couronné par l'ancienne Faculté de médecine de Paris; mais il faut dire que c'était Louis Chomel qui avait lui-même institué le prix, et qui en avait fait les frais, de sorte que, ayant été proclamé vainqueur, il dut retirer, avec sa couronne, les cent écus qu'il avait déposés.

Ce lauréat mourut sans laisser de postérité médicale; mais il avait un frère qui, n'ayant pu se faire médecin à raison d'une surdité presque complète, voulut du moins que l'un de ses fils embrassât cette

profession, et c'est ce fils qui devint notre collègue. On a dit que, pour charmer ses loisirs, le père de Chomel composa plusieurs ouvrages de littérature légère; on a de lui, en effet, de prétendues *Aménités littéraires*, un *Recueil d'anecdotes* et *Des nuits parisiennes à l'imitation des nuits d'Aulu-Gelle;* mais il faut féliciter cet excellent homme de n'avoir pas mis son nom en tête de ces pauvretés; il a pour nous un bien autre mérite : celui d'avoir donné, dans la personne de son fils *Auguste-François Chomel*, un digne successeur aux Chomel des âges précédents.

Voilà à quelle famille appartenait Chomel; on n'y trouve, il est vrai, aucun de ces grands noms qui abaissent et dépriment de faibles descendants; mais s'il n'y avait point là un héritage de gloire à recueillir, il y avait, ce qui vaut peut-être mieux, un héritage d'honneur et de haute probité[1].

Né à Paris le 13 avril 1788, Chomel fut élevé avec

[1] Il faut s'en tenir, en effet, à cet héritage d'honneur et de probité, car, avec la meilleure volonté du monde, il serait impossible de dire en quoi et comment les aïeux de M. Chomel lui auraient transmis un héritage de gloire. Que voyons-nous, en effet, dans cette interminable lignée de médecins du nom de Chomel? De très-honnêtes et très-dignes praticiens, mais au fond des hommes médiocres, titrés, pour la plupart, médecins de cour en sous-ordre, doyens de Faculté. Mais le titre et le rang ne donnent pas la gloire.

On cite avec orgueil un mot de Henri IV : il aurait dit à l'un d'eux, qu'il *gentilhommait* la médecine! Mais que faut-il entendre par là? Était-ce exercer la médecine en grand seigneur? Était-ce à la manière de Sangrado, qui abandonnait le sang du peuple à Gil-Blas, et qui se réservait celui de la noblesse et du clergé? Si c'est ainsi qu'il faut l'entendre, à la bonne heure! Mais ce n'est pas tout : un bisaïeul de Chomel a été loué, dit-on, par Guy-Patin. Assurément, c'était pour l'époque un suffrage imposant; mais ce Guy-Patin, avec tout son esprit, était pétri

un soin tout particulier et placé dans d'excellentes institutions. Ce qu'on sait toutefois sur ses premières années se réduit à peu de choses; naturellement sérieux et peu expansif, Chomel ne cherchait pas, comme tant d'autres, à remonter le cours de ses ans; peut-être parce que, n'ayant pas eu à traverser, au début même de la vie, ces jours de gêne, de pénurie et de malheur qui, vus à travers le prisme des années, nous semblent encore les meilleurs et les plus regrettables, il n'avait rien à raconter sur ces temps d'épreuves et de labeurs.

Qu'aurait pu dire, en effet, Chomel sur cette première époque de sa vie, si ce n'est qu'après quelques soins reçus dans le sein de sa famille, on le fit entrer, vers l'âge de douze ans, dans l'institution Savouré; que, parmi ses condisciples, il rencontra des jeunes gens qui devaient acquérir une juste célébrité, MM. Villemain, V. Leclerc, Naudet et Casimir Delavigne; puis

de préjugés; il estimait, disait-il, une once de bon séné bien au-dessus de toutes les découvertes de Pecquet.

On exalte les vertus privées de l'historien des *Plantes usuelles*, du fameux J.-B. Chomel. *Il mourut*, dit-on, *pleuré de ses enfants! Son zèle et sa piété n'étaient jamais mêlés d'ostentation! il était simple dans ses discours, il abordait ses malades avec douceur!* Voilà qui est certainement très-louable; mais tout cela, encore un coup, ne donne pas la gloire.

Quant aux œuvres prétendues littéraires du père de M. Chomel, au *Recueil d'anecdotes*, aux *Nuits parisiennes*, à l'*Imitation des nuits d'Aulu-Gelle*, il ne faut en rien dire, c'est au-dessous de tout, les intentions étaient assurément très-bonnes, l'auteur voulait en faire un traité de morale pour ses enfants; mais on n'y trouve ni goût ni talent. Je ne crois pas, du reste, que cet excellent homme ait visé le moins du monde à la gloire; il voulait charmer ses ennuis, et voilà tout.

qu'en 1805 il obtint, au grand concours, un quatrième accessit; qu'en 1806, il en obtint un sixième; que, vers l'âge de dix-huit ans, on le dirigea vers la Faculté de médecine pour y prendre ses inscriptions, et qu'il arriva ainsi, non sans travail, mais sans difficultés notables, à la soutenance de sa thèse? Mais ces qualités sérieuses et réservées, qui ont fait dire à Chomel qu'il n'avait pas eu de jeunesse, devaient le faire avantageusement remarquer dans le cours de ses études médicales [1].

On sait qu'il y avait alors à la Faculté de médecine de Paris d'illustres professeurs, de très-grands noms, mais des cours peu suivis; la véritable instruction médicale ne pouvait s'acquérir que dans les petits amphithéâtres du voisinage, et surtout dans les hôpitaux. Chomel, dont l'esprit était déjà exclusivement tourné vers l'utile, alla pour ainsi dire se confiner dans les cliniques de l'époque; nommé interne des

[1] M. Chomel aurait fait ses premières études en vue de se préparer à la profession médicale, qu'il ne les aurait pas faites autrement. Ce n'était pas un élève brillant, c'était un élève déjà sérieux, posé et attentif; il apprit le latin en perfection, et pour ne pas l'oublier; mais en cela il semblait n'avoir considéré que le côté *utile*. Il n'avait pas orné sa mémoire, comme Broussais, des plus beaux passages empruntés aux poëtes latins; il n'avait pas plus été pour Ovide à vingt ans que pour Horace à quarante; il parlait très-correctement le latin, mais il n'en usait que dans l'exercice de sa profession, lorsque, par exemple, il avait à faire connaître son opinion devant un malade dont il fallait ménager la susceptibilité. Je ne crois pas, du reste, qu'il eût pu aller au delà de ces petites conversations à huis clos; il savait bien le latin, mais il n'était pas de la force des Hallé, des Desgenettes, des Chaussier, des Lallemant et des Desormeaux; il n'aurait pas pu, comme eux, disserter publiquement en latin, pousser un candidat et émerveiller l'auditoire. La race de ces vieux Romains était perdue.

hôpitaux en un rang fort honorable, il fit preuve d'un zèle et d'une assiduité au-dessus de tout éloge; il semblait ignorer qu'il y eût d'autre plaisir dans le monde que celui de remplir ses devoirs. Cette époque a été l'une des plus méritoires de sa vie : studieux, soumis et attentif, ne blessant personne par la précocité de ses talents, Chomel était le type du bon et excellent interne; aussi après ses quatre années d'internat, pour ne pas priver les hôpitaux de ses services, l'administration le continua en quelque sorte dans ses fonctions sous le titre de *chef* ou *inspecteur des internes*. C'était la juste récompense de son dévouement pour le service des malades et de sa déférence pour l'administration; on perpétuait ainsi en lui un internat dont on n'avait eu qu'à se louer, et c'est ainsi que, sans sortir des hôpitaux, Chomel put arriver au moment de soutenir sa thèse, en février 1813 [1].

Cette thèse n'était pas de celles qui passent en quel-

[1] On a dit de M. Chomel qu'il a été et qu'il est resté, pendant toute sa vie, un excellent interne des hôpitaux. Formulé ainsi, ce jugement manque d'équité. M. Chomel, nous venons de le dire, a réuni toutes les qualités du parfait interne; mais une fois nommé chef de service, et tout en conservant ces excellentes qualités de l'interne, il s'est certainement élevé au-dessus de ce rôle toujours subordonné. Si on veut dire par là qu'il n'a pas été chef d'école; que, loin d'avoir des doctrines à lui, il se défendait d'en suivre aucune; qu'il n'osait même tirer aucunes conclusions générales des faits qu'il avait observés; il faut bien l'accorder; mais qui pourrait le blâmer de s'être montré, dans les services qui lui étaient confiés, aussi assidu, aussi zélé qu'un interne de première année? Je montrerai dans la suite de ces notes, comme je l'ai fait dans le texte, que M. Chomel, ayant toujours pris ses devoirs au sérieux, aurait volontiers cumulé et rempli près de ses malades les fonctions d'élève externe, d'élève interne et de chef de service.

que sorte inaperçues : elle eut un assez grand retentissement, non pas, il est vrai, au moment où il la soutint, mais un peu plus tard, et d'une manière pour ainsi dire rétrospective, quand de plus grands succès appelèrent l'attention sur tout ce qu'avait pu faire l'auteur.

Nous nous conformerons à cette marche des événements et nous y reviendrons nous-même lorsque des travaux plus sérieux nous y ramèneront.

Nous n'en sommes encore qu'aux débuts de Chomel : son mérite toutefois était déjà si bien apprécié, qu'on lui accorda tout d'abord, et sans le soumettre aux chances des concours, une des places qu'on venait de créer dans les hôpitaux de Paris ; il fut nommé *médecin attaché au service de la Charité.* C'était encore un emploi secondaire, mais Chomel n'avait plus à suivre les chefs de service, il avait à les suppléer et à faire les visites du soir.

Alors, comme aujourd'hui, le service de la Charité rivalisait avec celui de l'Hôtel-Dieu ; Corvisart y avait laissé de grands souvenirs ; quoique simple attaché au service de la maison, Chomel y maintenait pour sa part les bonnes et studieuses traditions ; ajoutons que les élèves, ravis de son exactitude et séduits par la douceur de ses manières et par le côté tout pratique de ses conférences, suivaient avec empressement ce jeune maître qui était à peu près de leur âge.

C'est dans cette paisible et honorable situation que se trouvait Chomel, lorsqu'en 1817 il publia la première édition du plus important et du plus remarqué de ses ouvrages, je veux parler de sa *Pathologie générale.*

C'était un magnifique sujet que venait de choisir Chomel; mais, avant de dire dans quel esprit il l'avait conçu et comment il l'a traité, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, et montrer par quelles récentes vicissitudes venait de passer la médecine en France, et quelles étaient les profondes réformes qu'on allait lui apporter.

Ce n'est pas ici le lieu de faire voir quel était l'état de la médecine en France dans les deux siècles qui ont précédé le nôtre; nous dirons seulement qu'il ne faudrait pas juger de cet état d'après le degré d'avancement de la civilisation. Si l'on se reporte, en effet, à la société polie du dix-septième siècle, on voit qu'il y avait alors de fort grands médecins de cour, réputés très-habiles, regardés comme des puits de science et redoutés comme des oracles, mais pas un homme de génie, pas un nom qu'on puisse enregistrer dans l'histoire de la science proprement dite.

Imbus de théories absurdes, livrés à une effroyable thérapeutique, ils réussissaient dans les écoles par une immense érudition, et dans le monde, par le prestige de leur esprit. Voyez, en effet, le fameux M. Dodart, le type du médecin parfait au dix-septième siècle : « C'était un grand garçon, dit Guy Patin, qui savait par cœur tout Hippocrate, tout Galien, Aristote, Cicéron, Sénèque et Fernel. » Écoutez Fontenelle, il vous dira que, si madame de Longueville avait pris M. Dodart pour son médecin, c'est qu'elle faisait un cas infini de l'esprit, et principalement de celui qu'on porte partout avec soi; or, à ce titre, M. Dodart avait frappé Bossuet lui-même.

Mais pendant que ces grands personnages émerveillaient ainsi les écoles par les prodiges de leur érudition et qu'ils charmaient les belles dames par les grâces de leur esprit, ils restaient complétement étrangers aux mémorables découvertes qui, de leur temps, se faisaient dans la science ; bien plus, la plupart niaient ces découvertes et ils les combattaient de toutes leurs forces [1].

Au dix-huitième siècle, la médecine en France est encore plus abaissée ; l'érudition y est moins en honneur, et l'on ne fait plus autant de cas de l'esprit ; c'est à peine si deux ou trois hommes, tels que Lorry, Vicq d'Azyr et Bordeu, font entrevoir une prochaine rénovation, les autres ne songent qu'au maintien de leurs priviléges ; éclipsés par les chirurgiens, au lieu de le disputer avec eux de savoir et d'habileté, ils leur disputent le droit de parler latin et de porter des robes longues, et il ne fallut rien moins qu'une grande révolution politique pour mettre fin à toutes ces rivalités.

[1] Je suis revenu plus d'une fois, dans mes notices, sur l'état déplorable de la médecine française au dix-septième siècle. Les médecins de cour éclipsaient alors tous les autres, mais ce n'était pas à cause de leur savoir, c'était à cause de leur position ; ils ne le cédaient à personne en fait de présomption et d'incapacité ; ils avaient pour eux la faveur des grands, et cela suffisait. Le fameux M. Dodart, dont je viens de parler, ne devait pas seulement à son esprit la faveur dont il jouissait près de madame de Longueville ; c'était son jansénisme qui lui avait concilié les bonnes grâces de cette belle dame. Molière n'a rien exagéré : on saignait quinze fois, vingt fois, on purgeait de même, puis on envoyait ses malades aux eaux. C'est à peu près à cela que se réduisait la thérapeutique. M. Flourens appelle cela simplifier la médecine. Étrange manière de simplifier un art que de le réduire à une routine aveugle et meurtrière !

Tout mouvement scientifique s'était, il est vrai, arrêté, mais la fondation des écoles normales et des écoles de santé ouvrit, en l'an III, une ère toute nouvelle, et la médecine y prit au plus haut degré ce qu'on pourrait appeler la couleur de l'époque.

On sait que le grand instrument dont les sciences prétendaient alors se servir était l'*analyse*, ce mot était dans toutes les bouches; la philosophie de Condillac, qui ne comptait que des adhérents, ne parlait que d'*analyse*, et les méthodes des naturalistes étaient seules en honneur.

C'est alors que parut Pinel. Né en 1755, sa jeunesse assez obscure s'était passée à enseigner les mathématiques et à traduire quelques ouvrages de médecine. Lié à l'époque dont nous parlons, et ce fut une grande partie de sa fortune, avec les plus célèbres professeurs des écoles normales, il est pris du même enthousiasme pour l'*analyse*, et il conçoit le projet de refaire toute la médecine à l'aide de ce précieux instrument. Ce n'est donc point dans les écrits de ses prédécesseurs qu'il va chercher les fondements de sa science; il lui suffit, pour la constituer, d'emprunter aux idéologues de son temps leurs procédés de raisonnement, et aux botanistes leurs principes de classification; de là la fameuse *Nosographie philosophique, ou l'Analyse appliquée à la médecine*.

Plus on y réfléchit et moins on comprend comment, à une époque si rapprochée de la nôtre, on a pu accueillir, avec une sorte d'engouement, cette médecine prétendue philosophique qui considérait les maladies comme des idées sensibles, puis comme des idées ab-

straites, quand elle avait à les définir, et qui les reprenait, comme des individus ayant entre eux des liens de parenté, lorsqu'il s'agissait de les distribuer en familles naturelles. Ajoutez que le traitement était considéré comme une chose tout à fait secondaire et dont un homme sérieux devait à peine s'occuper. « Je ne suppose pas, disait très-sincèrement Pinel, qu'on ait « assez peu de lumières pour croire qu'on pourrait, « à l'aide de quelque médicament, suspendre le cours « d'une maladie aiguë ou chronique, » et personne n'aurait voulu donner lieu à cette supposition.

Telle était la médecine qu'on pourrait appeler la médecine de l'an III, médecine qui, au dire de Pinel, était la seule vraie, et qui seule, ajoutait-il, devait être officiellement enseignée[1].

Les principes, du reste, en avaient paru incontestables, et ils avaient séduit le plupart des contemporains de Pinel, ceux du moins qui, comme lui, étaient sortis des écoles normales, et parmi eux il y avait de charmants esprits. Vous en étiez, aimable et bon Alibert! vous aussi vous aviez vos cadres nosologiques, vos gastroses, vos entéroses et vos dermatoses; vous en étiez aussi, élégant Roussel, impétueux Richerand, éloquent

[1] Je crois avoir estimé la médecine de l'an III à sa juste valeur; et depuis le mot a fait quelque fortune. Mais je me suis bien gardé de dire que Pinel a été la *dernière expression* de cette école; il en a été le chef. Il ne faut pas dire non plus que cette école était issue du *sensualisme*, mot qui n'existait pas encore et qui aurait été fort mal appliqué. Ce que Pinel avait emprunté à Condillac n'avait pas plus de rapport avec le sensualisme qu'avec le spiritualisme; il lui avait emprunté sa manière de raisonner, sa méthode dite *analytique*, et voilà tout.



Pariset! Bichat lui-même en avait quelque empreinte; cohorte brillante mais égarée, qui, du sein de l'école de santé de Paris, passa presque tout entière dans la nouvelle Faculté, et qui y maintint si longtemps cet étrange enseignement; je dis étrange, car, d'une science essentiellement secourable, d'une science que les souffrants croyaient pouvoir invoquer, ils avaient fait une science prétendue philosophique, mais aussi vaine que prétentieuse, dénuée de fondements et sans application.

Cette doctrine régnait encore dans nos écoles, lorsqu'en 1808 un simple médecin militaire vint à Paris pour y faire imprimer les résultats d'observations qu'il avait faites au milieu des fatigues, des dangers et des agitations de la vie de soldat. Ce médecin, j'ai à peine besoin de le dire, était Broussais.

Qui aurait pu penser que du petit hôpital d'Udine en Frioul, allait sortir un homme qui renverserait toute cette philosophie médicale de l'an III, et qui, le premier, ferait entendre parmi nous le véritable langage de la science?

Ce grand réformateur était loin peut-être de soupçonner lui-même quelle influence il allait exercer sur les nouvelles générations, et quel formidable mouvement il allait provoquer.

A cette première époque de sa vie son intention était tout simplement de faire connaître les maladies qui enlèvent tant de jeunes soldats dans nos armées; mais, dans les quelques lignes d'introduction qu'il plaça en tête de son livre, il y a les germes de toute une révolution médicale.

Cette fois, c'est la vraie philosophique, c'est le bon sens qui va se faire entendre; Broussais n'invoque ni Condillac, ni Jussieu, ni même les livres hippocratiques. Il en appelle aux faits que nous avons chaque jour sous les yeux; il veut qu'on interroge tout à la fois et la vie et la mort; si les cadavres, dit-il, nous ont quelquefois paru muets, c'est que nous ignorions l'art de les interroger; il n'est plus question d'analyse ou de synthèse; Broussais ne nous invite plus à passer des idées sensibles aux idées abstraites; il ne nous parle plus de cadres nosologiques, il veut qu'on compare après la mort l'état des organes et les symptômes qui ont prédominé pendant la vie, afin de rapporter ceux-ci à leur véritable source. Ne voyez-vous pas qu'il y a dans ce peu de mots l'origine de tout ce qui depuis a été fait de grand et de durable parmi nous? Aujourd'hui que les nouvelles générations n'ont pas entendu d'autre langage, tout cela leur paraît simple, naturel et d'une logique vulgaire; mais en 1808, c'était une langue toute nouvelle, et celui qui la parlait était un inconnu. Son heure n'était pas encore venue[1].

La médecine de l'an III était plus que jamais en honneur dans l'école de Paris; la nosographie philoso-

[1] Quelques petits esprits se laissent encore aller à ne voir dans Broussais que le systématique; c'est ne le considérer que par le côté le plus étroit. La révolution que Broussais a opérée parmi nous a changé complétement la face de la science, et nous profitons encore de ce changement; cependant, il n'est plus question de son système. Il faut donc en chercher ailleurs la cause. J'ai dit, dans l'éloge que je lui ai consacré, qu'il est venu nous ramener dans la voie du progrès en appelant l'attention des médecins sur les altérations des organes dans l'état de maladie. D'autres, sans doute, avaient parlé avant

phique y gouvernait encore tous les esprits; c'est à peine si l'on prêta quelque attention à celui qui venait dire qu'il faut chercher le point de départ de nos maux dans l'intimité des organes; que les symptômes ne sont que les cris de douleur des organes souffrants et qu'on peut souvent arrêter le progrès du mal à l'aide d'une sage médication. De longues années devaient encore s'écouler avant que le grand réformateur pût se faire écouter.

Ce n'est qu'en 1814, après nos grandes guerres de l'empire, qu'un service médical lui ayant été confié au Val-de-Grâce, il put enfin organiser cette féconde agitation qui devait changer la face de la science.

Il y eut alors dans nos écoles deux enseignements distincts en présence l'un de l'autre, l'enseignement officiel et l'enseignement libre; le premier se faisait à l'école. Un vieillard justement entouré de respects montait en chaire; mais la solitude se faisait autour de lui : c'était Pinel qui venait commenter quelques chapitres de sa *Nosographie philosophique*.

L'enseignement libre se faisait en dehors de l'école, et particulièrement dans le petit amphithéâtre de la rue des Grès. C'était là que siégeait Broussais, alors en pleine possession de sa popularité. Né sur les grèves de l'Océan, bercé au bruit de ses orages, jeté ensuite dans le tumulte des camps, il semblait avoir conservé

lui de ces altérations; on objecte sans cesse ce qu'en avait dit Morgagni; mais Morgagni n'avait pas su se faire écouter. Broussais, au contraire, s'est fait écouter de tous; il nous a enseigné comment on doit interroger les organes; il a ouvert ainsi une voie dans laquelle nous sommes tous entrés, et depuis personne ne s'en est écarté.

comme un reflet de cette double origine. Sa parole était tantôt grave et sévère, tantôt ardente, passionnée et belliqueuse. On voyait bien qu'il ne s'était pas formé à l'ombre d'une école et qu'il tirait de son propre fonds toutes les hardiesses de sa pensée.

C'était, du reste, un beau spectacle que celui de cette lutte tout intellectuelle engagée ainsi entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel. A aucune autre époque il n'y avait eu dans la jeunesse un pareil courant d'idées; des tribunes s'élevaient pour elle de toutes parts, et l'enseignement de la médecine rivalisait noblement avec celui des lettres et de la philosophie, un même mouvement entraînait tous ces jeunes esprits. On se croyait transporté aux grands jours de la scolastique, au douzième ou au treizième siècle, alors que de hardis maîtres de la parole, portant aussi avec eux le bruit et la foule, avaient rempli le quartier latin de leurs turbulents écoliers.

La Faculté cependant n'avait pas encore été entamée, et c'est là que se trouvait le parti de la *résistance*. Mais presque toute la jeunesse s'était groupée autour de Broussais, et, comme lui, elle était pour le *mouvement*.

Entre les deux partis, le choix ne pouvait être douteux pour Chomel, auquel nous voici enfin revenus : esprit sage, modéré et circonspect, Chomel devait se maintenir dans le parti de la résistance. Ajoutons que tout ce qu'il y avait alors d'hommes un peu considérables, aussi bien dans les hôpitaux que dans l'école, se tenaient encore sur la réserve, et puis, il faut le dire, le grand agitateur n'avait rien de bien séduisant

pour les hommes graves, paisibles et déjà arrivés. Comme la plupart des novateurs, il était hautain et contempteur, dédaigneux et méprisant pour tous ses adversaires. A l'occasion même, il ne leur épargnait ni sarcasmes, ni outrages. Chomel ne faisait donc que rester parmi les siens en se tenant dans le camp opposé et en se prononçant contre les nouvelles doctrines; je dis en se prononçant, j'ai tort, c'était plutôt en se taisant que Chomel résistait.

Chomel, en effet, ne s'était pas encore mis en lutte ouverte avec ce puissant adversaire; son opposition ne se manifestait guère que par des réticences ou par des allusions plus ou moins détournées, et cela aussi bien dans ses écrits que dans ses leçons orales [1].

[1] Tant que M. Chomel s'en est tenu à ces allusions et à ces réticences, il a pu conserver une grande modération; il était d'ailleurs dans son caractère de ne pas se laisser aller à ces emportements qui gâtent les meilleures causes. Une fois seulement, et il a dû le regretter, il a employé un moyen peu digne de lui; il écrivait alors dans le *Nouveau journal de médecine*. C'était en 1822. La polémique entre lui et Broussais était dans toute sa force; il avait lu son fameux mémoire de seize pages à la Société de médecine; Broussais, de son côté, avait fait la critique de son *Traité de pathologie générale*. MM. Boisseau et Roche avaient pris part à la lutte, lorsque, dans son numéro de janvier 1822, le *Nouveau journal de médecine* publia la lettre suivante adressée à M. Chomel par un prétendu fourrier de la 17e légion :

« Monsieur, ayant eu occasion de lire chez mon parent, l'un des « médecins de la capitale, quelques numéros du journal dans lequel « vous vous attachez particulièrement à signaler les dangers des sys- « tèmes en médecine, je crois acquitter une dette envers l'humanité « en vous fournissant une observation qui m'est personnelle et dont « vous ferez l'usage que vous jugerez convenable.

« J'étais fourrier de la 17e légion dans l'année 1818, et des inté- « rêts de famille m'engagèrent à quitter le service. Mon corps faisait « à cette époque partie de la garnison de Paris; je profitai de cette

Le *Traité de pathologie générale*, dont nous avons maintenant à parler, nous en fournira la preuve. C'est en 1817, ai-je dit, que Chomel en donna la première édition, au moment même où Broussais venait en quelque sorte de promulguer son célèbre *Examen des doc-*

« circonstance pour demander au ministre de la guerre l'autorisation « de me faire remplacer; je l'obtins effectivement, et il ne me restait « plus que quelques formalités à remplir, lorsque la légion reçut « l'ordre de quitter Paris pour se rendre à Strasbourg. Ce voyage « me devenait non-seulement inutile, mais encore il eût été nuisible « à mes intérêts, et ne pouvant prolonger mon séjour à Paris jusqu'à « conclusion de mon affaire qu'en prenant un billet d'hôpital, j'obtins « cette faveur de mes chefs, et j'entrai, *en pleine santé*, au Val-de-« Grâce, le 22 juin.

« Je ne fus pas peu surpris, à la visite du lendemain, lorsque j'ap-« pris que j'étais atteint d'une *gastrite* qui jusqu'alors ne m'avait « donné aucun signe de son existence, et pour laquelle on me pres-« crivit l'application de vingt-cinq sangsues, la diète et l'eau gom-« meuse. Je commençai à être inquiet sur ma santé; mais bientôt « je m'aperçus que les mêmes prescriptions étaient faites à tous les « malades qui m'entouraient, et, pensant alors que ce traitement « était de rigueur pour toute la salle, je crus devoir m'y soumettre « avec résignation, espérant que le lendemain je pourrais réparer les « pertes que j'avais essuyées. Mais, à la seconde visite, mon désap-« pointement fut complet; on reconnut que les malheureux symptô-« mes de gastricité subsistaient encore, et j'eus à supporter une « nouvelle application de sangsues accompagnée de la continuation « de la diète et de l'eau gommeuse. Pour cette fois, j'étais exténué de « besoin et réduit à l'état le plus voisin de la maladie. Je n'avais plus « d'espoir de salut que dans les secours du dehors, et je m'empressai « d'écrire à mon père, qui vint aussitôt me visiter et me procurer un « régime alimentaire à l'aide duquel je pus, au bout de quelques « jours, sortir de l'hôpital convalescent des soins que j'y avais reçus. « J'ai l'honneur, etc. »

Dès que Broussais eut connaissance de cette lettre, il courut chez le directeur de l'hôpital du Val-de-Grâce, afin de savoir quel était ce L.... se disant ex-fourrier, et ce qu'il y avait de vrai dans ses assertions (informations que M. Chomel aurait dû prendre lui-même avant de donner

trines médicales. Mais je ne dois insister ici que sur l'ouvrage de Chomel.

C'était un livre honnête, sagement écrit, qu'on pouvait placer à côté du primitif *Dictionnaire* de Nysten et de la *Séméiotique* de Landré-Beauvais. Chomel n'y avait fait entrer aucune considération générale, mais il s'attachait à bien y définir les termes usités en médecine, et à initier ainsi les commençants à la langue médicale; il leur disait ce que c'est qu'un *symptôme*, ce que c'est qu'un *signe*, un *phénomène*, et cette méthode parut louable, car d'autres depuis ont délayé tout cela en plusieurs volumes [1].

de la publicité à cette lettre). Or, il apprit qu'un sieur L...., fourrier, était entré effectivement au Val-de-Grâce, non le 22 juin, mais le 13, pour en sortir le 10 juillet suivant; que, dès le premier jour, des aliments lui avaient été prescrits, et que, du 18 juin au 9 juillet, il avait eu les trois quarts matin et soir.

Qu'on juge de l'exaspération de Broussais. Il publiait alors ses *Annales de la médecine physiologique*. Le 18 janvier 1822 parut un article ayant pour titre : *Réclamation contre un faux*, et qui commençait par ces mots restés célèbres : *Un médecin nommé M. Chomel...* Rien ne pouvait justifier cette violence; il était évident que la religion de M. Chomel avait été surprise; il avait accepté en toute confiance l'histoire du fourrier L...., et il avait trouvé piquant de la publier. Mais, je le répète, cette manière d'agir était tout à fait contraire à ses habitudes de modération et de loyauté; et lui-même depuis en a exprimé tous ses regrets.

[1] On a dû comprendre que je faisais ici allusion à M. Monneret, qui, sans bien s'en rendre compte, s'est fait le commentateur de M. Chomel.

Ce médecin a fait véritablement un tour de force en délayant en quatre ou cinq volumes (car on ne sait où s'arrêtera un travail ainsi conçu) l'unique volume de M. Chomel, et toujours d'après la vieille méthode de Gaubius.

M. Monneret, en effet, ne nous a rien épargné, il nous a donné, comme M. Chomel, mais avec beaucoup plus de détails, toutes les dé-



Ceci suffirait pour montrer que Chomel, qui n'en était encore qu'à ses débuts, obéissait déjà aux tendances qui depuis l'ont toujours guidé; il est là tel que nous le retrouverons dans tout le cours de sa vie : mû par le seul désir d'être utile, ne cherchant en tout que le côté pratique des choses, n'embrassant de la science qu'un horizon borné, mais le voyant juste et bien.

D'autres sans doute auraient pu comprendre tout

finitions scolastiques. Lui aussi nous dira que la maladie est un état anormal du corps vivant caractérisé *ou* par une altération de structure, *ou* par un trouble de fonctions. De sorte qu'il n'y a de différence entre son maître et lui que dans la *particule disjonctive;* l'un dit *soit*, l'autre dit *ou*. Il aurait bien fait, du reste, de se borner ainsi à son modèle, car, toutes les fois qu'il a essayé de s'en écarter, il a échoué; mais, chose étrange! il lui a été plutôt fidèle dans les chapitres qui avaient été critiqués en d'autres temps.

Ainsi, on sait que Broussais, dans son analyse du livre de M. Chomel, lui a reproché de s'être donné beaucoup de peine pour arriver à des *énoncés, qui ne sont pas moins vrais que l'existence du jour en plein midi;* d'avoir dit, par exemple, que chez les femmes les maladies sont plus graves pendant la grossesse; que l'âge avancé rend toujours le pronostic plus fâcheux; que l'intempérance habituelle ajoute à ce que les maladies peuvent offrir de fâcheux, etc., etc., toutes propositions *incontestables*, disait Broussais, qui retombent en quelque sorte dans le trivial. Or, voilà ce que M. Monneret n'a pas su éviter. Il vous dira aussi que la grossesse augmente de beaucoup le péril que courent les femmes lorsqu'elles sont atteintes d'une maladie; que le passage d'une maladie aiguë à l'état chronique est toujours un mauvais signe, etc., etc. Tout cela est regrettable :

Quand sur les bons auteurs on veut se modeler,
C'est par les beaux endroits qu'il faut leur ressembler.

C'est là ce que n'a pas compris M. Monneret; aussi qu'est-il arrivé? c'est que, produisant vite et corrigeant sans doute très-peu, il m'a gâté mon Chomel!

autrement l'esprit et le plan d'un *Traité de pathologie générale*, ils auraient pu y voir l'histoire des maladies dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus scientifique; ils auraient pu se dire que la science, dans un livre de cette nature, doit être reprise dans ses origines, envisagée dans ses principes, interprétée dans ses lois et suivie dans ses applications; que ce doit être enfin la philosophie de la médecine. Mais Chomel n'y avait rien vu de tout cela; un ouvrage de cette espèce lui semblait exiger, et il le dit textuellement, *plus d'opiniâtreté dans le travail que de supériorité dans l'esprit.*

Il suit donc pas à pas le vieux Gaubius, et, s'il s'en écarte un moment, c'est pour rendre hommage à Pinel, auquel il attribue les plus récentes réformes introduites en médecine. « Il est juste, dit-il, de rendre à ce grand maître le tribut de vénération que réclament ses vertus et son génie. » Quant à Broussais, il n'en est pas dit un mot; on n'y trouve même aucune trace du grand mouvement qui se faisait alors dans la science [1].

[1] Je dois dire cependant qu'une cinquième édition publiée depuis la mort de M. Chomel, atteste l'utilité de cet ouvrage; il est seulement à regretter, puisqu'on voulait l'augmenter d'une notice sur la vie et sur les travaux de l'auteur, qu'on n'ait pas tout simplement réimprimé l'éloge prononcé en séance publique de la Faculté par M. Grisolle, morceau fort applaudi, essentiellement scientifique, et qui aurait trouvé parfaitement sa place en tête d'un traité de pathologie générale.

A cette plume savante on a préféré une plume pieuse, bien intentionnée sans doute, mais qui, au lieu d'une œuvre de science, nous a donné un travail que je ne sais comment qualifier.

Les appréciations scientifiques y sont, en effet, à peu près nulles, ou du moins semblent n'y figurer que pour la forme; mais, en revan-

Mais si Chomel se taisait ainsi sur le grand réformateur, celui-ci, bien qu'arrivé à l'apogée de sa réputation, ne dédaigna point de s'occuper du livre de Cho-

eho, on peut y lire des actes de dévotion, des prières, ou plutôt des invocations trouvées, dit-on, dans les papiers de M. Chomel.

M. Chomel était un homme essentiellement religieux, nous l'avons dit nous-même dans le discours que nous avons prononcé sur sa tombe, et c'était vraiment le lieu; mais M. Noël Guéneau, son nouvel historien, a voulu faire mieux que nous, et pour cela il a fait parler M. Chomel! Tantôt il nous le montre s'adressant à Dieu et lui disant : « *Faites, « ô mon Dieu! que mes conseils soient partout et toujours, physique- « ment et moralement, salutaires à ceux à qui ils s'adressent.* »

Ou bien : « *Faites, ô mon Dieu! que la jeunesse qui m'entoure ne « trouve dans mes paroles et dans mes actions que de sages con- « seils*, etc. »

Je croirais blesser la mémoire de M. Chomel si je me permettais la moindre réflexion sur le choix de pareilles citations; je dirai seulement qu'elles ont affligé les vrais amis de M. Chomel et tous les hommes sérieux.

C'est que, pour faire un choix plausible en semblable matière, il ne suffit pas d'avoir la foi, il faut encore avoir, ce qui paraît manquer à M. N. Guéneau, le sentiment du beau, du bien et du vrai. Dieu pardonne beaucoup sans doute, mais encore faut-il lui parler avec quelque dignité. Je ne blâme certainement pas l'idée de faire connaître quelques-uns de ces retours à des sentiments religieux de la part d'hommes de science; mais il faut le faire de manière à ne pas nuire à leur réputation d'esprit et de savoir. Les exemples ne seraient pas difficiles à trouver. Ainsi, pour ne parler que de Richerand, que de grandeur, que d'élévation, et en même temps que de sensibilité dans le début de cette prière qu'il venait d'improviser en un jour de solennité religieuse : « *Oui, vous êtes vraiment le « Dieu du pauvre, de l'infirme et de l'affligé! Dieu tout-puissant! Dieu caché!* etc. » Voilà de nobles et touchantes paroles qu'on est heureux de citer et qui trouvent partout leur place.

Quant à M. Chomel, il a bien pu confier au papier ces épanchements d'une âme profondément convaincue, mais il ne les destinait certainement pas à la publicité. Il est des choses, monsieur Guéneau, qui doivent rester dans le fond des cœurs; c'est une profanation que de les livrer à la curiosité des lecteurs, surtout dans un livre de pathologie.

mel; il lui consacra un article étendu, vif comme tout ce qu'il écrivait, mais d'une modération remarquable.

« Je suis fort éloigné, dit-il, de vouloir mortifier un « jeune auteur estimable et laborieux, mais je dois « l'avertir qu'il est trompé par l'autorité de certains « noms dont l'influence ne saurait tenir longtemps « contre la vérité; ce ne sont point ses erreurs que je « censure, mais celles d'une école où j'ai été élevé « moi-même aussi bien que lui, et que je n'ai aban- « donnée que parce que j'y suis forcé par le cri de ma « conscience. »

Broussais, cependant, n'avait pu s'empêcher de remarquer que, conformément à une habitude déjà prise, Chomel n'avait pu se décider à dire un mot qui eût trait à sa personne ou à ses écrits.

Voici sa réponse; Elle eût été étrangement présomptueuse dans uneautre bouche; on trouvera peut-être que dans la sienne elle n'était que l'indice de sa force et la conscience de sa valeur :

« Je ne reproche point à M. Chomel, dit-il, son « silence affecté sur mes écrits; je lui reproche seule- « ment de n'en avoir pas profité [1]. »

[1] M. Chomel en avait *profité*. Broussais le reconnait lui-même quelques lignes plus haut :

« C'est avec un vrai plaisir, dit-il, que je lis au commencement du « chapitre dix-septième (Pathologie générale), qui traite *des altérations que présentent les organes après la mort*..., que l'histoire des « maladies est nécessairement incomplète quand on sépare l'altération des organes des symptômes qui correspondent à chacune d'elles, « et que l'étude de ces altérations n'offre aucun intérêt quand on « veut l'isoler de l'histoire des maladies.

« J'avais précisément exprimé la même idée dans l'Histoire des

Quoi qu'il en soit, la grande question des fièvres était seule à l'ordre du jour, et elle allait devenir le champ de bataille des deux partis. Les six ordres de fièvres, imaginés par Pinel et disposés par lui en *familles naturelles*, étaient toujours exclusivement admis à la Faculté de médecine de Paris. Notre Académie n'existait pas encore, mais il s'était formé dans le sein de la Faculté une société qui portait le nom de *Société de la Faculté*, et c'est à cette compagnie que Chomel, vers le commencement de 1820, alla soumettre un travail de sa composition qui avait pour titre : *Mémoire sur l'existence des fièvres.*

Ce titre pouvait paraître singulier ; car, pris à la lettre, il aurait pu faire croire qu'on en était venu à douter de cette existence [1]. Or, il n'en était rien ; les phé-

« phlegmasies chroniques, dont la première édition date de 1808...
« Je ne puis donc ici qu'applaudir à M. Chomel, qui rend justice à « *presque* tous les travaux de ce genre entrepris par nos contemporains, à l'imitation de Thomas Bartholin, de Théophile Bordeu et « de Morgagni. »

Broussais s'arrête là dans ses félicitations à Chomel, mais sa phrase est incomplète ; il a pensé sans doute que chacun l'achèverait et placerait son nom au nombre de ceux qui nous ont révélé l'importance des lésions organiques dans l'histoire des maladies ? pourquoi en effet ce déni de justice de la part de M. Chomel ? Je l'ai déjà dit, c'est que le nom de Broussais ne pouvait sortir ni de sa bouche ni de sa plume.

[1] C'était ce que faisait remarquer Boisseau : « Dans un mémoire « de seize pages, dit-il, M. Chomel vient de déclarer solennellement, « en présence de la Société de l'École de médecine, qu'il *croit à* « *l'existence des fièvres*. Il aurait pu s'épargner cette déclaration ; car « qui est-ce qui nie l'existence des maladies auxquelles on donne ce « nom ? »

Puis venait cette contradiction, relevée aussi par Boisseau, à savoir : que, tout en définissant ses fièvres idiopathiques sous le titre de maladies *indépendantes de toute affection locale*, M. Chomel avouait que,

nomènes fébriles n'étaient mis en doute par personne, c'était leur cause, leur point de départ qui seuls étaient contestés : les uns, et Chomel était de ce nombre, persistaient à croire que certaines fièvres, désignées par eux sous le nom d'*essentielles*, existent en quelque sorte par elles-mêmes, ou du moins ne sont liées à aucune lésion matérielle des organes; mais d'autres, et ceux-ci appartenaient à la nouvelle école, soutenaient que ces fièvres, comme toutes les autres, sont symptomatiques de lésions bien et dûment matérielles. Or, cette nouvelle école avait gagné du terrain; ses progrès dans l'opinion publique étaient considérables. Le réformateur n'avait plus seulement pour lui quelques élèves sans consistance : des hommes d'un grand mérite s'étaient déclarés en sa faveur, et parmi eux se trouvaient des écrivains distingués, tels que Boisseau, Bégin, Ducamp, Goupil et Roche. C'est dans ces circonstances que Chomel, prenant en quelque sorte en main la défense des fièvres essentielles, vint donner lecture de son mémoire à la Société de la Faculté. Mais déjà il faisait des concessions, la lumière commençait à se faire dans cet esprit tenace, mais juste et de bonne foi.

Il reconnaissait que chez bon nombre de malades

chez les trois quarts des sujets qui succombent, on trouve *des ulcères plus ou moins nombreux* dans les intestins, vers la valvule iléo-cœcale; les glandes mésentériques corespondantes *rouges et tuméfiées*, etc.

Tant il est vrai que l'esprit de parti peut aveugler les observateurs les plus sagaces et les plus consciencieux. M. Chomel, en effet, avait vu par lui-même, ce qui s'appelait *vu*, toutes ces lésions, toutes ces affections locales; mais il ne va pas moins soutenir que les fièvres concomitantes sont absolument sans rapport avec ces affections locales! Et quelle raison en donne-t-il? Nous venons de le dire : c'est que deux ou trois fois il avait vu ces lésions manquer.

qui ont offert pendant leur vie des phénomènes fébriles, on trouve des lésions locales bien déterminées ; mais il maintenait qu'il en est d'autres chez lesquels on ne trouve, après la mort, aucune espèce de lésion. Il apportait, du reste, dans ses relevés, une grande franchise ; il avouait qu'il n'avait pu recueillir que trois faits par lui-même, et que les autres lui avaient été communiqués par MM. Lherminier, Husson et Fouquier ; puis, il est vrai, arrivait M. Magendie, qui, ayant déjà transporté sa clinique sur sa table à vivisections, assurait que lui aussi n'avait rien trouvé chez ses chiens !

La loi générale n'était donc plus pour Chomel, il n'avait plus par-devers lui que des faits exceptionnels, il le savait ; mais ces faits, disait-il, avaient une haute valeur, et ils lui suffisaient pour combattre la doctrine *qu'on* soutenait si vivement.

Remarquez qu'en 1820 les adversaires de Broussais en étaient encore à ne pas vouloir le nommer dans leurs écrits ; ils disaient : *on soutient*, *on prétend*, *on affirme*, et rien de plus, et cependant ce nom avait alors un incomparable éclat, et il brillait d'autant plus qu'on s'efforçait de le cacher :

Eò præfulgebat quod celabatur ;

tant il est vrai qu'on ne peut pas plus étouffer une gloire naissante qu'effacer une gloire inscrite dans le passé [1].

[1] C'était M. Chomel lui-même qui, dans ses communications, ne pouvant se décider à prononcer le nom de Broussais ; c'était lui qui disait : *on affirme, on soutient, on prétend.*

Et cependant ce nom qu'il n'avait pas voulu écrire, il le voyait

Chomel, cependant, fort de ses convictions, ne voulut pas en rester là; une année s'était à peine écoulée qu'il reprenait vaillamment la plume et publiait non pas un mémoire, mais un volume entier sur la question des fièvres.

Cette fois, Chomel reconnaissait très-ouvertement que, chez les sujets qui succombent dans le cours d'une fièvre grave continue, on trouve des lésions dans le tube intestinal; mais, cet aveu une fois arraché, il était une foule de points sur lesquels il défendait intrépidement le terrain. Ainsi, il était inexorable pour tout ce qui tenait aux six ordres imaginés par son maître Pinel. En vain cherchait-on à lui démontrer que toutes ces fièvres continues, si diverses dans leurs formes, si variables dans leur cours, ne sont après tout qu'une seule et même fièvre; et cette fois ce n'était pas son hautain adversaire qui lui disait cela, car à son tour il était dépassé, c'étaient ses meilleurs amis, ceux qui jusque-là avaient marché avec lui; mais il tenait telle-

resplendir entre chaque ligne de son manuscrit; ce nom qu'il ne voulait pas articuler, ses auditeurs l'entendaient retentir dans cette enceinte; il y avait des échos qui le leur renvoyaient; ce nom enfin était inscrit comme en traits de feu sur les murs!

J'ai dit que par cela qu'on le cachait, qu'on le taisait, ce nom, il en brillait d'autant plus, *eò præfulgebat!* Un savant latiniste, vieil habitué de collége, m'a reproché d'avoir changé ici la latinité du passage de Tacite; j'aurais dû, suivant lui, ajouter *eò quod effigies eorum non visebantur*. Je lui laisse la satisfaction d'avoir rétabli et complété le texte, d'autant plus que cela lui a permis de comparer les services rendus à la science par M. Chomel à ces images des vieux Romains qu'il n'était plus permis de porter à leurs funérailles. Très-belle comparaison, comme on voit, et surtout très-juste; car qui dit services scientifiques, dit *images* : c'est absolument la même chose.

ment à ses six ordres qu'il les retrouvait jusque dans les fièvres intermittentes, de sorte que, au lieu de diviser celles-ci, comme tout le monde le fait, en bénignes et en pernicieuses, il les divisait en inflammatoires, en muqueuses, en bilieuses, etc., etc. Toutefois, je viens de le dire, le progrès l'entraînait malgré lui; les conclusions de son premier mémoire avaient été qu'il fallait maintenir l'existence des fièvres essentielles. Cette fois, ses conclusions étaient que le plus souvent on trouve des traces de phlegmasie chez les individus qui succombent à ces sortes de fièvres. Il allait même plus loin; il reconnaissait que ceux qui, les premiers, ont proclamé cette vérité, ont bien mérité de la science. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pu se décider à dire quels étaient ceux qui, les premiers, avaient proclamé cette vérité, et qui avaient ainsi bien mérité de la science?

M. Andral, je me plais à le dire ici, M. Andral a été plus généreux, plus juste; lui aussi avait cru à l'existence de fièvres essentielles, lui aussi avait publié un volume pour démontrer cette existence, et ce premier travail, il était venu en faire hommage à notre Académie: c'était en 1823. Sa seule ambition, disait-il, était de mériter son suffrage et d'obtenir son approbation; mais bientôt il reconnut qu'il était dans l'erreur. Les faits nombreux qu'il avait recueillis étaient exacts, mais il les avait mal interprétés, et c'est ici qu'il faut l'entendre.

« Si j'ai changé, dit-il, c'est que la science marche
« sans cesse. A mesure que l'horizon s'agrandit de-
« vant elle, il faut bien que l'observateur vienne se
« placer dans le jour du nouveau point de vue qu'elle

« découvre. Les maladies que j'avais d'abord retra-
« cées dans mes observations sont celles qui ont été
« longtemps décrites sous le nom de *fièvres essentiel-*
« *les*... Il était réservé à M. Broussais de changer sur
« ce point, comme sur beaucoup d'autres, la face de
« la science. »

Voilà, je le répète, de nobles et généreuses paroles; mais je reviens à Chomel.

La grande question des fièvres allait de nouveau l'occuper, mais pour la dernière fois. Nous avons vu que sur ce point il était entré dans une voie de concessions, qu'il avait fini par reconnaître que presque toutes les fièvres dites essentielles sont liées à des lésions du tube intestinal; mais il les divisait toujours en six ordres, se refusant à admettre qu'il y a entre ces fièvres une véritable identité. La science cependant avait de nouveau marché, et cette identité des fièvres graves continues ne faisait plus de doute pour personne. Seul, Chomel persistait dans ses vieilles croyances et s'apprêtait à soutenir de nouvelles luttes.

Ce n'était plus cette fois Broussais qu'il allait avoir en face de lui, c'était l'élite des observateurs et des praticiens. Peut-être cependant aurait-il résisté pendant de longues années si, parmi ses amis, il ne s'était rencontré un homme de l'esprit le plus droit, le plus sagace et le plus sévère, qui entreprit de lui faire partager ses convictions et de le ramener à la croyance commune. Cet homme, pourquoi ne pas le dire tout de suite, était M. Louis. Cet excellent observateur s'y prit, il est vrai, d'une façon à laquelle il était difficile de résister. Chomel niait sur ce point le mouvement, Louis alla mar-

cher devant lui et chez lui. Chomel soutenait qu'il n'y avait pas de fusion possible pour toutes ces fièvres : Louis alla opérer cette fusion sous les yeux de Chomel et dans son propre creuset, c'est-à-dire dans son service d'hôpital.

Ce fut chose bien remarquable de voir un homme d'un âge mûr et d'une grande valeur personnelle consentir à se remettre ainsi à l'étude et à s'ensevelir pendant de longs mois dans le service d'un autre, confondu pour ainsi dire dans le cortége des élèves, et cela uniquement dans le but de faire prévaloir la vérité.

M. Louis, du reste, fut payé de sa constance et de sa peine; il porta la conviction dans l'esprit de Chomel, et en 1834 parurent les *Leçons sur la fièvre typhoïde*.

C'était un des élèves les plus distingués de Chomel qui avait tenu la plume, M. Genest, esprit sage, timide et modeste, qui s'était complétement effacé pour laisser parler son maître.

Ce livre constatait hautement que Chomel s'était enfin rendu et qu'il avait accepté l'identité de toutes es fièvres graves continues; il y déclarait textuellement que toutes *ces fièvres ne sont au fond et dans leur nature qu'une seule et même fièvre*. Toutefois, et par un reste d'attachement pour les doctrines qu'il avait si longtemps défendues, il y reproduisait encore, mais seulement à titre de simples formes, les six ordres de Pinel. C'était encore de la résistance, mais faible et insignifiante comme un souvenir; la grande lutte avait cessé, elle n'avait pas duré moins de quinze ans. Chomel y avait défendu le terrain pied à pied, exécutant

d'habiles et savantes retraites qui n'étaient pas sans gloire; mais enfin cette fois il n'y avait plus à revenir [1].

Depuis cette époque, Chomel n'a plus dit un mot qui eût trait aux fièvres; c'était pour lui un sujet complétement épuisé. Mais nous allons le voir aux prises avec d'autres nouveautés; nous disons nouveautés, car c'est ainsi qu'il qualifiait ce que d'autres appelaient le progrès et ce que déjà ils considéraient comme acquis à la science.

La question dont nous allons maintenant nous occuper était familière à Chomel; elle avait trait à l'*affection rhumatismale*. Chomel en avait fait l'objet de sa thèse inaugurale. Ce devait donc être pour lui un sujet de prédilection, et comme il en avait alors fidèlement es-

[1] Je serais tenté de reprocher ici à M. Chomel un peu d'ingratitude envers M. Louis. Il ne me semble pas avoir rendu une pleine et entière justice à celui qui lui avait inspiré ses nouvelles idées sur la fièvre typhoïde; il avait oublié tout son passé. A lire, en effet, ses leçons sur la fièvre typhoïde, on croirait qu'il a toujours pensé ainsi, et que ce qu'il enseigne aujourd'hui, il le doit à ses propres observations; or il me semble qu'on doit quelque compte au public, dans les sciences comme dans les lettres, de ses propres transformations. C'eût été, du reste, une histoire assez curieuse que celle des idées par lesquelles M. Chomel avait dû passer pour arriver à la nouvelle doctrine pyrétologique; il eût été intéressant de savoir de lui-même comment il avait fait pour laisser là ses croyances de 1819 et de 1821. Il ne lui en restait plus rien; mais, dans ce qu'il avait acquis, rien ne lui appartenait en propre, tout lui venait de M. Louis; il suffit de le lire pour en avoir la conviction. Ce n'est pas que son panégyriste de fraîche date n'ait cherché à lui attribuer quelque chose; mais ce quelque chose n'est rien, et de plus il y a contradiction dans l'énoncé du fait.

Voyez, en effet, ici quel bagage on vient attribuer à M. Chomel; on prétend d'abord qu'*il a exprimé d'une manière* PLUS EXPLICITE,

quissé l'histoire, il pensait avoir dit le dernier mot sur ce sujet. La science cependant, pour nous servir de la belle expression de M. Andral, avait découvert aussi de ce côté de nouveaux horizons, et l'un de nos collègues, M. Bouillaud, était venu se placer à d'autres points de vue.

On sait maintenant que par une étrange fatalité, lorsqu'une affection de nature rhumatismale vient à envahir une des grandes articulations, presque toujours cette même affection saisit les enveloppes de l'organe central de la circulation et met les jours du malade en danger. Cette coïncidence si redoutable avait été jusque-là méconnue. En 1835, M. Bouillaud vint à notre tribune vous lire un mémoire dans lequel il démontrait que cette coïncidence doit être considérée comme une *loi*, et que c'était à ce titre qu'il fallait l'enregistrer dans la science.

qu'on ne l'avait fait avant lui, la fusion en une seule de toutes les fièvres continues. Mais défiez-vous de toute découverte scientifique, de tout progrès qui consiste dans *un plus explicite* : il y a toujours quelqu'un qui a déjà dit la chose, et qu'on veut rejeter en sous-ordre ; qui ne sait ensuite que cette fusion était précisément ce que M. Chomel avait d'abord combattu, et qu'il n'avait admis qu'en fin de compte ; et c'est ce qu'on veut maintenant lui attribuer, et cela parce qu'il aurait été plus *explicite!* Mais ce n'est pas tout : il est dit dans le panégyrique que M. Chomel avait assigné à la lésion intestinale dans la fièvre typhoïde sa véritable place ; *qu'il la regardait comme le* PHÉNOMÈNE CAPITAL ; et, huit lignes plus bas, on lui fait dire que *ce n'est qu'un* PHÉNOMÈNE SECONDAIRE ! Arrangez cela ; faites qu'un phénomène soit à la fois capital et secondaire, caractéristique et insignifiant ! C'est là, du reste, ce qui arrive quand, d'une part, on veut attribuer à un auteur ce qui ne lui appartient pas, et lorsque, d'autre part, on n'a pas soi-même des idées bien arrêtées sur l'objet en litige, lorsqu'on manque tout à la fois d'indépendance et de compétence.



Chomel ne pouvait pas ne pas être ému de la démarche de M. Bouillaud, et ce devait être pour lui une étrange prétention d'annoncer quelque chose sur le rhumatisme qui ne fût pas dans sa thèse de 1813.

Chomel se mit donc résolûment en travers de cette entreprise, et une polémique très-vive s'engagea sur ce point. Il faut dire toutefois que cette vivacité tout à fait en dehors des habitudes de Chomel ne venait pas précisément de lui.

Chomel avait fait pour la question du rhumatisme ce qu'il avait fait en d'autres temps pour celle de la fièvre typhoïde; il avait chargé l'un de ses élèves de tenir la plume; mais cet élève, d'ailleurs très-distingué, était M. Requin. Or, M. Requin, homme de beaucoup d'esprit, n'était pas du tout disposé à s'effacer comme M. Genest devant M. Chomel; c'était même une singulière association que celle de M. Chomel et de M. Requin. Le genre d'esprit qu'avait M. Requin devait plutôt effrayer que séduire M. Chomel. Rompu aux luttes des concours, railleur et provoquant, M. Requin était d'une intempérance et d'une verve qui, sous des formes scolastiques, débordait souvent en apostrophes toutes personnelles et parfois très-compromettantes. Il convenait du reste, lui-même, qu'il avait pu faire dire d'étranges choses à son maître, et il s'en défendait d'autant moins que ceci lui avait permis de comparer Chomel à Socrate, et lui-même à Platon.

Toutefois, et pour sauvegarder Chomel, il avait eu la précaution de déclarer, dans un avertissement, que, lorsqu'il parlerait en son nom, il dirait *moi;* que s'il avait à parler tout à la fois au nom de Chomel et au

sien, il dirait *nous;* que si, enfin, il laissait entièrement la parole à son maître, il dirait *lui*.

Tout cela, on en conviendra, n'était pas fort révérencieux, et notez qu'en maints passages on ne sait à qui s'en prendre de lui ou de Chomel, car il n'y dit ni moi, ni nous, ni lui.

La dissidence, du reste, était complète entre M. Bouillaud et Chomel; M. Bouillaud, en formulant sa proposition, avait dit que c'était bien une loi générale, car la coïncidence de l'endocardite avec le rhumatisme articulaire aigu est la règle, tandis que le développement isolé de ces maladies est l'exception; or, Chomel renversait la proposition et disait que la coïncidence était au contraire l'exception, la règle étant le développement isolé. Mais bientôt Chomel, ou plutôt M. Requin, car je ne saurais attribuer à Chomel une pareille inconséquence, M. Requin, dis-je, après avoir ainsi nié la coïncidence, et par conséquent la découverte, prétend qu'après tout, cette découverte, ce n'était pas M. Bouillaud qui l'avait faite, mais bien Chomel, et cela en 1813, c'est-à-dire vingt-deux ans avant M. Bouillaud; puis il se ravise, et il trouve que ce n'est ni à Chomel ni à M. Bouillaud qu'il faut en rapporter l'honneur, mais à cet être collectif qu'on appelle *tout le monde*.

On ne trouvera pas cela étrange, car on sait que c'est toujours à peu près là ce qui se passe lorsqu'une découverte un peu importante vient à se faire dans le monde.

M. Bouillaud, cependant, ne s'en était pas tenu à sa loi de coïncidence ; il avait cherché à prouver que le

siége principal, essentiel, du rhumatisme articulaire, est dans la membrane synoviale, et que de là le mal peut s'étendre aux tissus environnants; or, c'était encore là ce que ne pouvait admettre Chomel; d'abord, il n'avait rien dit de semblable dans sa thèse de 1813; il avait soutenu, au contraire, que c'était un des *desiderata* dans l'histoire de cette maladie, et il le maintenait comme toujours existant. M. Requin allait même plus loin en ce sens, il faisait un mérite à Chomel d'avoir parfaitement établi, dès 1813, non pas ce qu'on savait à l'égard du rhumatisme, mais ce qu'on ne savait pas. Ainsi, disait-il, c'est M. Chomel qui, le premier, nous a fait voir qu'on ne sait rien de positif sur le siége du rhumatisme; c'est encore lui qui nous a démontré qu'on ne sait rien sur la nature du rhumatisme; c'est enfin M. Chomel, ajoutait-il, qui nous a prouvé qu'on ne peut pas se rendre compte de la persistance de la fièvre après la disparition des phénomènes locaux.

Je ne sais si Chomel a été bien flatté de se voir donner de pareils titres de gloire, mais c'était une idée assez étrange de lui constituer ainsi tout un avoir scientifique avec des faits négatifs [1].

[1] Requin était un homme d'esprit, et de plus un très-honnête homme, un peu trop plein seulement de ses souvenirs classiques. Ainsi, dans les leçons de M. Chomel sur le rhumatisme, il fait intervenir tous ses auteurs, non-seulement Socrate et Platon, mais même Juvénal. Lui qui ne va parler que de rhumatismes, chose très-prosaïque, et qui sur ce point n'avait jamais été attaqué, le voilà qui débute par l'objurgation si connue de Juvénal :

> *Semper ego auditor tantum! nunquamne reponam*
> *Vexatus toties...*

Mais le désir de faire montre de ses connaissances classiques l'en-

Disons cependant que l'insistance avec laquelle Chomel s'efforçait de maintenir ces *desiderata* dans l'histoire du rhumatisme devait, en définitive, tourner au profit de la science; il devait en être ici, comme pour

traînait à bien d'autres choses; ainsi, en 1843 il publie le premier volume d'une *Pathologie médicale*, travail sérieux, fruit de bonnes observations et très-judicieusement composé; mais il lui fallait un *Avant-propos*. De nos jours, et surtout lorsqu'il s'agit d'un livre de science, l'auteur se borne, dans un avant-propos, à exposer succinctement les motifs de sa publication, le but qu'il s'est proposé et l'ordre qu'il a suivi pour exposer ses idées; mais ce n'est pas là du tout ce que Requin entendait; il voulait faire quelque chose d'original, il voulait, bon gré mal gré, y fourrer de l'esprit. Or, pour cela, il s'est mis à faire un avant-propos comme on en trouve en tête des ouvrages publiés au seizième siècle, semi-sérieux, semi-plaisant; enfin, pour la forme et pour le fond, un avant-propos tout à fait hors de propos. Ainsi, voulant s'adresser au public, il dit : *Mes chers lecteurs*, sans savoir encore si, débutant dans la science, il aura des lecteurs, et il insiste sur ce qu'il appelle *cette apostrophe*; il l'appelle *naïve et vraie*, car, dit-il, un auteur ne peut manquer de *chérir* ceux qui le lisent.

Puis il croit devoir rassurer ses chers lecteurs; ceux-ci pourraient craindre une préface, il n'en fera pas, il s'en tiendra à son avant-propos. Puis, comme lui aussi veut trouver *grâce* devant le public, il doit le prévenir que pour faire son livre il *a écrémé* les meilleurs auteurs, et qu'il a tout particulièrement soigné son *style!* Et alors vient l'énumération des auteurs qu'il a cités dans son livre; il n'a parlé, il est vrai, qu'une seule fois de la traduction des œuvres d'Hippocrate par M. Littré; peut-être aurait-il dû le faire davantage : « Mais que voulez-vous, dit-il, j'ai « par malheur (et aucuns ont bien su m'en faire reproche) une certaine « teinture du grec et du latin, et je me sers de l'édition de Kuhn, la « seule que je possède dans ma pauvre bibliothèque. »

Tout cela, je viens de le dire, est d'un goût un peu contestable, c'est un bon sentiment qui nous porte à aimer, à chérir nos lecteurs, surtout ceux, comme le dit Requin, qui nous lisent *d'un bout à l'autre*; mais c'est chose trop naïve de le proclamer si haut. On peut ensuite se féliciter de savoir le grec et le latin, chose qui devient de plus en plus rare; mais ce n'est pas une raison pour le crier sur les toits et venir demander qu'on vous embrasse.

l'histoire des fièvres, des deux côtés on s'était appuyé sur des observations. M. Bouillaud en avait cité un assez grand nombre en faveur de son opinion, Chomel en avait apporté neuf qui lui étaient contraires; M. Bouillaud dut se remettre à en recueillir de nouvelles, et bientôt, c'est-à-dire en 1840, la science se trouva dotée, non plus seulement d'un mémoire, mais d'un traité *ex professo* sur cette même question.

Voilà comment la science profite même des obstacles qu'on prétend lui opposer; il y aurait injustice, cependant, à soutenir que Chomel n'a servi la science qu'en contestant chacun de ses progrès; il l'a servie directement dans d'autres écrits, mais plus particulièrement dans ses leçons orales comme professeur, et dans sa pratique de chaque jour comme médecin d'hôpital, et c'est à ce double point de vue que nous allons maintenant le considérer[1].

[1] M. Chomel me paraît s'être un peu mépris lui-même, je ne dirai pas sur la valeur intrinsèque de ses *écrits*, mais sur leur tendance et leurs résultats; il a dit, dans un avant-propos daté du 28 janvier 1856, « que leur résultat a été de faire connaître à tous, étrangers « ou nationaux (singulier style!), ce qu'on peut appeler la doctrine « de l'école de Paris, et qu'ils en sont la simple expression. »

Je dirai d'abord que c'est là ce que ses collègues de l'école de Paris auraient pu parfaitement lui contester; et d'abord M. Bouillaud aurait pu lui dire : parlez pour vous; moi aussi je suis de l'école de Paris, et ma doctrine n'est pas la vôtre; j'ai passé ma vie à combattre vos assertions. Et M. Trousseau aurait pu lui en dire autant.

Maintenant il est assez curieux de voir ce que M. Chomel entendait par cette doctrine de l'école de Paris, dont il prétendait être la *simple expression*; je cite textuellement, car tout va être à reprendre :

« Cette doctrine, dit M. Chomel, se distingue des autres, non par « une de ces théories quelquefois brillantes et toujours erronées qui « prétendent expliquer à l'aide d'une hypothèse tous les phénomènes

Chomel avait déjà fait ses preuves dans l'enseignement particulier lorsqu'il fut nommé professeur, en 1827; le concours supprimé à la chute de l'empire n'avait pas encore été rétabli; une sorte de coup d'État, en 1823, avait réorganisé ou plutôt désorganisé l'école,

« de la vie, mais par *une tendance constante* et *une impulsion active* « vers ce qu'il y a de positif en médecine, c'est-à-dire les faits bien « observés et les conséquences rigoureuses qui en découlent. »

Je ferai remarquer, avant d'aller plus loin, que M. Chomel ne donne pas du tout ici la définition d'une doctrine, c'est-à-dire d'un corps de science; il s'abuse complétement : une *tendance constante*, une *impulsion active*, ne constituent pas une doctrine; ce peut être un acheminement à une doctrine, mais ce n'est pas une doctrine. Si donc l'école de Paris n'a que cette tendance et cette impulsion, elle n'a pas de doctrine, et alors libre à M. Chomel de donner ses écrits comme la simple expression de cette absence de doctrine; il sera dans le vrai et pour l'école de Paris et pour lui-même. Ainsi voilà qui est établi : la doctrine de Paris se distingue des autres en ce qu'elle n'est pas une doctrine. Mais poursuivons :

« Cette doctrine, reprend M. Chomel, se montre dans tous les écrits, « dans toutes les discussions, dans les cours publics et particuliers, « elle existe dans la pensée de tous, professeurs, académiciens, mé- « decins des hôpitaux, praticiens de la ville et des campagnes. »

Si M. Chomel a voulu dire que tout ce personnel médical obéit à cette tendance et à cette impulsion dont il vient de parler, il a raison; car nous tous, en effet, nous sommes à la recherche des faits, nous tâchons de bien les observer et d'en tirer des conséquences rigoureuses; mais il ne faudrait pas en faire le monopole de l'école de Paris. Est-ce que dans l'école de Strasbourg, est-ce que dans l'école de Montpellier, est-ce que dans les écoles étrangères on n'obéit pas aujourd'hui à cette tendance?

Mais ce n'est pas tout, M. Chomel tient à résumer sa définition de la doctrine de Paris, et pour cela il lui suffit de deux mots : *C'est la doctrine*, dit-il, *du bon sens et du progrès*. Tout à l'heure je reprochais à M. Chomel son peu de justice pour les autres écoles, quand il reconnaissait dans la seule école de Paris la tendance, l'impulsion à chercher des faits bien observés; mais que dire de cette prétention d'attribuer à cette même et seule école le bon sens et le progrès? Et il insiste

un parti alors tout-puissant en avait éliminé des hommes qui, malgré l'insuffisance de leur enseignement, en étaient encore l'ornement et la gloire; ceux qui les avaient remplacés n'avaient pas même de doctrine; l'auteur de la *Nosographie philosophique*, regardé

sur cette idée : « Sous ce rapport, dit-il, elle n'a rien à envier aux « écoles anciennes ou contemporaines; *elle a la bonne part, et je veux « croire qu'elle ne lui sera pas enlevée!* » Et nous aussi, nous le croyons; mais n'exagérons rien, et surtout n'allons pas dénier aux autres écoles *le bon sens*. En avons-nous la meilleure part? Je n'oserais l'affirmer, car chaque école pourrait en dire autant. Quelle est l'école, en effet, qui ne croit avoir pour elle le bon sens? N'en faisons donc pas le privilége exclusif de l'école de Paris. Quant au progrès, chacun en a sa part aussi; acceptons-le de quelque lieu qu'il vienne.

Parlons maintenant du progrès, M. Chomel, on le voit, avait fini lui-même par l'accepter; il a dit, il est vrai, qu'après un intervalle de trente-neuf ans, il n'avait en rien modifié ses premières idées, celles qu'il avait émises dans la première édition de sa *Pathologie générale*; mais lui-même s'abuse, il n'est pas resté aussi stationnaire qu'il le croit. Il disait, en 1817, que les fièvres continues étaient indépendantes des lésions locales et qu'on devait en reconnaître six ordres; et aussi pour les intermittentes; mais en 1856, dans sa dernière édition, il ne fait plus difficulté de reconnaître que ces fièvres graves continues ne sont que des formes d'une seule et même fièvre, la fièvre typhoïde; et pourquoi cela? parce que les ouvertures des corps lui ont montré dans *toutes* ces fièvres des lésions identiques qu'on ne rencontre dans aucune autre maladie. Toutefois si pour prouver qu'il n'a pas changé, à quelle année nous renvoie-t-il? Est-ce à 1817, époque de cette première édition de sa *Pathologie générale?* Nullement. Est-ce à 1819, époque de la publication de son mémoire sur l'existence des fièvres? Pas davantage. Est-ce à 1821, époque de la publication de son *Traité des fièvres*? Pas du tout. C'est à 1834, c'est-à-dire lorsque M. Louis lui avait fait accepter ce progrès.

En résumé il faut féliciter M. Chomel de n'être pas resté immobile pendant trente-neuf ans; il faut même lui savoir gré d'avoir fait un litre à l'école de Paris de sa tendance à accueillir le progrès; mais il ne faut pas dire avec lui que c'est dans ses ouvrages que se trouve l'expression dernière de ce progrès.

comme trop idéologue, avait dû lui-même céder la place à un mieux pensant.

Dans un pareil état de choses, et par cela même que les nouvelles doctrines étaient sorties pour ainsi dire du sein de l'ancienne armée, par cela aussi qu'elles avaient revêtu les formes d'une vive opposition, elles se trouvaient plus que jamais repoussées de la Faculté.

C'est dans ces circonstances que Laennec, le seul homme de génie que possédât l'école, vint à mourir; sa succession étant ouverte, les hommes les plus distingués ambitionnèrent l'honneur de lui succéder. Chomel, naturellement bien vu de la Faculté, à raison d'abord de son mérite personnel, puis de sa longue résistance à l'endroit des nouvelles théories, fut placé en tête de la liste de présentation. Sa nomination ne souffrit aucune difficulté.

Chacun applaudit à ce choix : Chomel avait les qualités essentielles du professeur de clinique.

Ce n'était pas un de ces talents de parole qui attirent et charment une foule attentive; ce n'étaient ni ces accents passionnés ni ces apostrophes véhémentes du professeur du Val-de-Grâce; ce n'était pas non plus cette élocution magistrale et dédaigneuse du célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, bien moins encore les inspirations brillantes et désordonnées de Récamier : c'était un simple récit de ce qui venait d'être observé au lit des malades, récit clair, exact, sage et méthodique. Chomel en excluait systématiquement tout ce qui pouvait ressembler à une digression, et aussi, contrairement à ce que recherchait son élève Requin, tout ornement d'érudition; non qu'il manquât de savoir,

comme tout homme désireux de s'instruire, Chomel avait pris quelque connaissance des anciens, mais c'était justement, disait-il, parce qu'il les avait lus et relus, qu'il était resté convaincu de leur parfaite inutilité dans l'étude de la médecine pratique. Il en avait orné sa bibliothèque, mais il s'était bien gardé d'en orner sa mémoire, et jamais on ne l'entendait citer, dans ses leçons, quelques-uns de ces grands noms que d'autres appellent les dieux de la médecine. Quant à ses contemporains, deux ou trois peut-être, et de ses amis, lui auraient inspiré assez de confiance pour qu'il pût les citer, mais il n'avait pas le temps de les lire.

Tel a été l'enseignement de Chomel, et cet enseignement est toujours resté le même. N'étant encore que simple attaché au service de la Charité, Chomel professait de tout point comme il le fit plus tard dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. C'était un de ces talents qui donnent tout d'abord leur mesure, qui ne grandissent ni par l'exercice ni par le temps.

Je viens de dire que Chomel avait succédé à Laennec dans la chaire de clinique médicale; sa seule ambition devait être de marcher sur les traces d'un pareil maître et de continuer son enseignement. Laennec, il est vrai, n'était pas, comme Chomel, un défenseur du passé, c'était, au contraire, un novateur, mais un novateur qui respectait les traditions et ne blessait personne. Il n'était pas venu dire aux maîtres de son temps : Vos doctrines sont erronées, votre pratique est meurtrière ; tout est à refaire dans votre science, tout est à reprendre et jusque dans les fondements. *Ab imis instauranda scientia.* Il avait découvert de nou-

veaux moyens d'exploration, et il était venu modestement les proposer, car il lui semblait *que pouvoir explorer est une grande partie de l'art.*

Chomel, comme tout le monde, rendit hommage aux belles découvertes de Laennec, ce ne fut pas toutefois sans une certaine hésitation; il était tellement en défiance et si fort en garde contre toute espèce d'innovation, qu'il aurait fait encore volontiers ici quelque résistance; le long tube acoustique dont se servait Laennec l'avait tout d'abord mal prévenu; mais cette fois, il ne s'agissait plus de ces théories ou de ces systèmes qu'il redoutait par-dessus tout, il s'agissait de faits, de détails très-positifs et très-faciles à constater, leur évidence était palpable; Chomel dut donc bientôt se rendre, il acquit même dans l'exercice de ces procédés une incomparable habileté.

Chacun sait, du reste, que Chomel excellait dans ce qu'on appelle le *diagnostic local*. Il est vrai qu'il n'y épargnait ni son temps, ni ses peines; il y avait plaisir à le voir interroger et explorer un malade : il y procédait avec une méthode, une convenance et une sûreté dont rien n'approche; il n'était pas un détail qu'il ne voulût entendre de la bouche du malade, pas une région, pas une partie souffrante du corps sur laquelle il ne voulût jeter les yeux ou porter la main; puis, rentré dans son amphithéâtre au milieu des élèves, il exposait avec un ordre parfait tout ce qu'il venait de constater, et de cet exposé il déduisait les conséquences les plus nettes et les plus rigoureuses.

Mais est-ce en cela seulement que consiste l'art médical? Suffit-il pour être un bon médecin de savoir

discerner avec sagacité la nature du mal, son siége, son étendue, son degré d'intensité et ses suites les plus probables?

Non, assurément, et Chomel ne le pensait pas; je dirai même que, malgré toute sa déférence pour son maître Pinel, il ne croyait pas que la vraie médecine est celle qui a uniquement pour but de déterminer la nature des maladies et d'en assigner les caractères; il reconnaissait avec Laennec que pouvoir explorer est une grande partie de l'art, mais il entendait déduire de cette exploration de lumineuses indications pour le traitement.

« Tire-moi du danger! » c'est là le cri de l'humanité en face du médecin, et à ce cri, Chomel pensait que le médecin doit répondre non par des harangues, mais par des actes, et lui-même en donnait l'exemple.

Chomel n'a rien inventé en thérapeutique, il n'a guère fait que suivre les médications usitées de son temps, mais c'était après les avoir soumises à un sévère contrôle; on ne le voyait pas, comme tant d'autres, improviser tout un traitement sans en donner d'autres raisons qu'un prétendu tact médical ou quelques soudaines inspirations; sa thérapeutique, déduite de l'expérience, se proportionnait à l'intensité du mal.

Les succès obtenus par Chomel dans la pratique des hôpitaux lui avaient fait une grande réputation dans le monde, et pendant de longues années il a été l'un des médecins les plus recherchés et les plus occupés de Paris. On ne pourrait pas dire cependant qu'il a été un médecin populaire; Chomel n'avait pas préci-

sément ce qui fait réussir près du peuple proprement dit, la rondeur et la fibre toute gauloise d'un Antoine Dubois, par exemple; ou le prestige imposant d'un Dupuytren. Ses manières dignes bien qu'un peu froides, sa parfaite discrétion, son excellente tenue l'avaient plutôt fait appeler dans les classes aisées de la société, et en dernier lieu jusque dans le sein de la famille qui gouvernait alors le pays. De sorte que, comme presque tous ses aïeux, Chomel a été un médecin de cour; tout assurément justifiait en lui cette haute faveur, mais peut-être, en d'autres temps, n'aurait-il pas obtenu le même succès; chaque prince a ses goûts et ses exigences : ainsi naguère, pour captiver le dominateur de l'Europe, il n'avait rien moins fallu que l'éclatante réputation, l'esprit vif et soudain d'un Corvisart, ou le sublime dévouement d'un Larrey; mais Chomel avait toutes les qualités que pouvait désirer la royauté bourgeoise : une grande fortune, des manières simples et unies, un remarquable esprit d'ordre et d'économie, la faveur des classes aisées et particulièrement celle des gens de finance.

A cette même époque, une dignité qu'il n'avait pas recherchée vint en quelque sorte le trouver : ses longs services dans l'enseignement lui ouvrirent les portes du conseil royal de l'instruction publique; l'influence qu'il y exerça fut justement appréciée; il y gardait souvent le silence, mais lorsqu'il prenait la parole, ses avis devenaient presque toujours des décisions.

C'est ainsi que Chomel était parvenu, dans notre ordre, aux plus hautes positions : son mérite assurément y avait contribué pour la plus forte part, mais

la fortune, comme dans toutes les affaires de ce monde, y avait aussi mis la main et lui était venue en aide; ainsi, elle lui avait tout d'abord épargné les rudes épreuves des concours, Chomel n'a pas eu à éprouver ces vives émotions qui usent la vie en si peu d'années; on ne l'a jamais vu gravir les marches d'une tribune pour se trouver en face de juges diversement prévenus, et devant une assemblée tumultueuse, impatiente, presque aussi désireuse d'assister à nos défaites que d'applaudir à nos succès.

Lorsque Chomel parut dans nos concours, ce fut tout d'abord en qualité de juge, mais je dois ajouter que les compétiteurs trouvèrent toujours en lui un juge intègre, éclairé et consciencieux; sans doute, il avait ses préjugés de doctrine et d'école, il avait ses préférences, il avait les siens qu'il poussait par-dessus tout, mais ceux-ci n'étaient *siens* que parce qu'ils lui semblaient les plus dignes par leur savoir et par leur caractère. Je sais qu'alors il y mettait de la passion; et qui aurait pu l'en blâmer, quand c'était pour l'honneur et le bien du corps qui avait à se recruter, quand c'était, par exemple, pour en écarter quelque grande calamité?

Chomel avait une haute idée du professorat; c'était à cet égard un homme des anciens jours. Qui aurait pu prévoir qu'une époque viendrait où de lui-même, par un acte de sa volonté, il se démettrait de fonctions qui lui étaient si chères! Ce fut, il est vrai, pour donner un dernier témoignage de fidélité à d'augustes clients déchus du pouvoir; mais il fallut que ce sentiment d'un devoir à remplir fût bien puissant en lui,

puisqu'il l'empêcha de considérer qu'un professeur de clinique médicale n'est pas après tout au service d'une dynastie, et qu'un refus de concours de sa part ne pouvait avoir d'autre effet que de priver les élèves d'un bon et fructueux enseignement.

Et ce n'est pas seulement la Faculté qui demeura veuve de cet excellent professeur, les hôpitaux eurent aussi à regretter le praticien qui ne leur avait jamais manqué. De grands vides s'étaient faits ainsi dans la vie de Chomel, et cette retraite prématurée avait profondément changé son existence.

Notre Académie seule lui restait, et c'est alors que nous le revîmes parmi nous. Chomel, comme tant d'autres, nous avait un peu négligés au temps de sa prospérité; quand arrivèrent pour lui les jours d'isolement, d'afflictions et de sombres loisirs, il vint s'asseoir au milieu de ses vieux amis, leur tendre la main et leur demander quelques paroles de consolation. Déjà il avait été rudement éprouvé, un vent de mort semblait avoir passé sur sa famille; il ne devait pas laisser d'héritier de son nom; mais il avait trois filles, ornées des plus belles et des plus aimables qualités; il vit successivement mourir les deux aînées après de longs jours de souffrances, et si la plus jeune lui survécut, ce fut comme pour lui épargner le spectacle de sa mort et le suivre presque aussitôt dans le tombeau.

Plus résigné, mais plus triste que jamais, Chomel n'avait cependant encore aucun des caractères de la vieillesse, lorsqu'il se sentit lui-même atteint d'une de ces maladies qui, cachées d'abord dans la profondeur des organes, peuvent laisser aux plus habiles de lon-

gues incertitudes; lui-même cependant ne se fit aucune illusion, il supporta avec constance et fermeté les plus cruelles douleurs, continuant de voir quelques malades, tant du moins que ses forces le lui permirent; puis il se fit transporter à son château de Morsan, et c'est là qu'il termina sa laborieuse carrière, le 9 avril 1858, à l'âge de soixante et dix ans.

La perte de Chomel a été vivement ressentie. Sans être chef d'école, Chomel s'était attaché un grand nombre d'élèves, et il avait formé dans le monde d'illustres amitiés qui toutes lui sont restées fidèles; il n'est personne, parmi ceux qui ont vécu dans son intimité, qui n'ait conservé de lui le plus touchant souvenir. Comment aurait-il pu en être autrement? Chomel était un homme plein d'honneur et de délicatesse, d'une aménité, d'une bienfaisance et d'un désintéressement sans bornes, un homme qui n'a jamais transigé avec ses devoirs, qui sut toujours et partout se faire respecter, parce qu'il se respectait lui-même[1].

[1] Lorsque j'ai mis ainsi en relief ce côté déjà si saillant du caractère de M. Chomel, j'étais loin de m'attendre qu'on viendrait me demander mes preuves ; on l'a fait cependant : il s'est trouvé un journaliste qui est venu me les demander. Rien ne m'aurait été plus facile assurément que de les fournir; mais un noble cœur, M. le docteur Barthez, a répondu pour moi. Peu de personnes savaient que ce médecin avait été l'obligé de M. Chomel, car autant quelques-uns mettent d'empressement à publier leurs bienfaits, autant M. Chomel prenait soin de les cacher; mais M. Barthez a pensé que, dans cette circonstance, il ne pouvait pas se taire ; il a donc répondu à ce journaliste. Sa lettre est une belle et bonne action. Je me fais un devoir de la reproduire ici.

Après deux lignes de préambule, M. Barthez s'exprime ainsi :

Tout cela a été dit et beaucoup mieux que nous ne saurions le dire ici; mais c'est sur l'homme de science, sur le praticien, que nous avons à porter un dernier regard.

Nous avons promis de rechercher consciencieusement ce que Chomel a laissé dans la science, ce qui doit lui être personnellement rapporté; l'entreprise est difficile.

Nous avons vu, en effet, que presque toujours ses

« ... Le récit que vous allez lire vous montrera que M. Chomel, lorsqu'il répandait ses bienfaits, suivait le précepte chrétien, qui veut que la main gauche ignore le bien répandu par la main droite. Cette charité modeste et qui s'ignore elle-même aura peut-être à vos yeux autant de mérite que celle qui s'annonce par des dons fastueux publiés par les cent bouches de la Renommée.

« Voici cette simple histoire :

« En 1847, une chaire de clinique médicale était vacante à l'École de Montpellier; M. Orfila me fit l'honneur de m'appeler dans son cabinet pour me conseiller de concourir, me promettant l'appui de toute son influence. Je lui répondis que la pensée m'en était venue, mais que je devais renoncer à courir la chance d'une aussi belle carrière, vu l'impossibilité où j'étais de faire les frais d'un pareil concours. A quelques jours de là, M. Orfila m'appela de nouveau auprès de lui, m'énuméra toutes les chances de succès que je pouvais avoir, m'engagea à réunir toutes mes ressources pour partir, et, finalement, il me dit d'aller trouver M. Chomel, qui était instruit de toute l'affaire.

« Celui-ci, dont j'avais été le chef de clinique, qui déjà, sachant les difficultés de ma vie, avait spontanément et sans me prévenir demandé et obtenu pour moi une petite place, m'accueillit avec sa bonté et sa simplicité habituelles. Après m'avoir beaucoup encouragé à tenter les chances du concours, il ajouta : « Je sais ce qui vous retient, et (me
« tendant la main) voyez en moi non-seulement un ami, mais un père;
« acceptez que je fasse les frais de ce voyage. — Mon bon maître, lui
« répondis-je, il ne s'agit pas seulement pour moi des frais du
« voyage, mais il faut vivre pendant le temps du concours.

« — C'est bien ainsi que je l'entends, reprit M. Chomel; vous me
« direz ce qu'il vous faut pour le temps de votre séjour à Montpellier,

efforts ont eu pour but, non d'imprimer de nouveaux progrès à la science, mais de contester ceux que d'autres avaient réalisés. Nous avons vu aussi que, loin de systématiser les faits déjà recueillis et d'en déduire des lois générales, il s'est constamment élevé contre toute tentative, contre tout essai de généralisation, de sorte qu'il ne saurait être classé ni parmi les inventeurs, ni parmi les législateurs de la science; mais si nous nous plaçons à d'autres points de vue, si nous suivons Chomel dans d'autres directions, nous verrons qu'il n'a pas moins bien mérité de la science et qu'il a des droits à la reconnaissance de l'humanité [1].

« et je vous le donnerai. — Hélas! repris-je, je ne suis pas seul. « Moi parti, il restera à Paris quatre personnes qui attendent pour « manger le mince revenu de la clientèle que je vais quitter. — Qu'à » cela ne tienne, répondit M. Chomel; je ferai vivre votre famille. « Que votre femme vienne me trouver chaque fois qu'elle aura besoin « d'argent, je lui en remettrai, et elle me donnera de vos nouvelles. » Ainsi fut fait; mon absence dura *huit mois*, pendant lesquels M. Chomel pourvut à tous mes besoins et à tous ceux de ma famille.

« Mon concours ne réussit pas; je dus revenir à Paris et reprendre mon travail habituel.

« M. Chomel ne fit jamais devant moi la plus petite allusion à la somme qu'il avait dépensée. Il continua à m'aider au point de me faire agréer comme médecin par une partie de sa famille, en exigeant que je reçusse le prix largement payé des soins que je donnais, comme s'il ne s'agissait pas des petites-filles de mon vénéré maître, de mon bienfaiteur.

« Sept années se passèrent, au bout desquelles j'eus le bonheur de pouvoir porter chez lui la somme qu'il avait déboursée.

« — Je la reprends, me dit-il, parce que je vois le plaisir que « vous avez à me la remettre; mais n'oubliez pas qu'elle vous appar- « tient, et si le moindre besoin s'en fait sentir, venez la re- « prendre. »

[1] Cette constante opposition de M. Chomel contre tout mouvement, tout progrès scientifique, n'a pas été après tout sans utilité; il eût été

Chomel a été un de ces hommes qui, après s'être élevé sans bruit et sans éclat, se placent finalement dans les écoles au premier rang des professeurs, et dans le monde au premier rang des praticiens; il y a eu certainement des professeurs plus brillants, plus courus, plus populaires, il n'y en a jamais eu de plus sagace, de plus substantiel, de plus instructif; je ne sache pas non plus qu'il y ait eu de praticien plus prudent, plus habile et plus heureux. C'est qu'aussi Chomel avait pris au sérieux sa mission et sa propre personne; ses convictions étaient profondes, de là l'influence considérable qu'il a exercée sur les esprits. On n'agit, on ne persuade, en n'entraîne que par la foi; or, Chomel avait une foi inaltérable dans les ressources de son art; non-seulement dans celles que

regrettable d'en trouver beaucoup comme lui, de cette force, de cette autorité, mais il était bon d'en trouver un. En s'élevant ainsi contre toute innovation, en suscitant des entraves, il a prévenu bien des excès; et d'abord il a forcé les novateurs à donner leurs preuves, et ces preuves elles-mêmes, il les a rendues plus fortes et plus décisives en les soumettant à un contrôle sérieux. Il a donc prévenu les fâcheux effets do la passion et de l'engouement, et, lorsque, enfin vaincu dans sa probité scientifique, il a fini par reconnaître la réalité d'un progrès et par l'accepter lui-même, chacun a pu se dire que le pas accompli par la science était définitif, irrévocable, et qu'on pouvait en essayer de nouveaux; mais ceci ne nous empêchera pas de maintenir l'appréciation que nous avons faite des travaux et des écrits de M. Chomel, à savoir, que tout en faisant preuve d'un esprit droit, juste et honnête, il n'a pu aller au delà d'un horizon étroit et connu, et cela à raison des bornes mêmes de son propre esprit, de sorte qu'il n'a pu s'élever dans la science au-dessus d'une honorable médiocrité. Mais par contre M. Chomel a été dans l'enseignement un homme éminemment utile et, dans la pratique, un homme justement estimé.

Et qu'on n'aille pas croire qu'il y ait contradiction entre ces

nous offre ce qu'on appelle la *matière médicale*, mais dans celles que le praticien trouve au fond de son âme. Il a écrit quelques pages admirables sur la médecine morale.

Ce n'est pas tout, une noble ambition l'a inspiré dans tout le cours de sa carrière, ambition louable de tout point : c'était celle de former des praticiens à son image, et il a réussi; grâce à un enseignement de près de quarante années, il a couvert la France de ces praticiens consommés et secourables.

A tous ces titres, le nom de Chomel restera parmi nous; on dira de lui qu'il a honoré notre profession par l'honnêteté et la droiture de ses vues, par la sagesse et l'excellence de sa pratique, par la modération et la dignité de son caractère.

deux assertions, à savoir, qu'un homme médiocre dans la science ne pourrait pas être un homme utile et même supérieur dans l'enseignement; ceci est peut-être particulier à notre art, mais les hommes véritablement utiles en médecine ont presque toujours été des hommes médiocres.

Dans les lettres et dans les beaux-arts, c'est un malheur de former des médiocrités, et c'est presque uniquement à cela que servent leurs écoles; dans les sciences, au contraire, et particulièrement en médecine, c'est une excellente chose que de former des médiocrités, car, je le répète, ces médiocrités sont éminemment utiles; le mépris et l'infortune sont les compagnes inséparables de la médiocrité dans la carrière des lettres et des arts; dans la carrière médicale, et jusque dans le professorat, on peut être tout à la fois médiocre, très-utile, très-occupé et très-considéré. Et au fond de tout cela il n'y a aucune injustice, à chacun sa part, les hommes de génie ne sont pas ceux qui enseignent le mieux, ils ne sont pas ceux non plus qui ont le plus de succès dans la pratique, mais leur nom demeure à jamais dans la science.

CHOMEL A PUBLIÉ :

I. *Essai sur le rhumatisme*. Paris, 1813. *Thèse*, in-4 de 81 pages, reproduit dans le tome II des *Leçons de clinique médicale*.

II. *Éléments de pathologie générale*. Paris, 1817, in-8 ; 2ᵉ édition, 1824, in-8 ; 3ᵉ édition, 1841, in-8 ; 4ᵉ édition, 1853, in-8.

III. *De l'existence des fièvres*. Mémoire lu à la Société de l'École de médecine (*Nouveau Journal de médecine*). Paris, 1820, t. VII, p. 81 à 96.

IV. *Des fièvres et des maladies pestilentielles*. Paris, 1821, in-8.

V. *Expériences faites à l'hôpital de la Charité en* 1825, sur l'action de la violine médicinale et de la violine pure. (*Mémoires de l'Académie de médecine*. Paris, 1828, t. I, p. 443.)

VI. *Leçons de clinique médicale*, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par le professeur A.-F. Chomel, recueillies et publiées sous ses yeux. — Tome Iᵉʳ, *Fièvre typhoïde*, in-8 de 548 pages, par le docteur J.-L. Genest. Paris, 1834. — Tome II, *Rhumatisme et goutte*, par le docteur A.-P. Requin, 1837, in-8 de 547 pages. — Tome III, *Pneumonie*, par le docteur F. Sestier, 1840, in-8 de 592 pages.

VII. *Des dyspepsies*. Paris, 1857, in-8 de 327 pages.

M. Chomel a fourni des articles au *Nouveau Journal de médecine*. Paris, 1818 à 1822. — Au *Nouveau Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie*, etc. Paris, 1821-1822, 2 vol. in-8. — Au *Dictionnaire de médecine en 21 volumes* in-8.

THENARD

Première organisation de l'Académie de médecine. — Elle est l'héritière de l'ancienne Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie. — Ses associés libres. — Magnifiques sujets d'éloges. — Berthollet et Thenard. — Accord d'un vrai talent et d'un beau caractère. — Thenard au collége de Sens. — Il arrive à Paris en pleine révolution. — Bailly, Condorcet et Lavoisier. — Première entrevue avec Vauquelin. — Version de M. Flourens à ce sujet. — État de la chimie en France. — Lavoisier fait époque. — Caractère de ses travaux. — Analyse et synthèse en chimie. — Découverte des indécomposables. — Infini en grandeur, infini en petitesse. — Destinée de Lavoisier comparée à celle de Newton. — Premiers travaux de Thenard. — Découverte de la glucine. — Chaptal lui commande un nouveau produit. — Bleu Thenard, bleu d'outre-mer et bleu de cobalt. — Jugement de Guyton de Morveau sur les travaux de Thenard. — Mémorable découverte de Davy. — Enthousiasme de Thenard. — Collaboration de Gay-Lussac et de Thenard. — Réduction du potassium, du sodium et de l'aluminium. — OErsted. — Wohler et M. Henri Sainte-Claire Deville. — Application de la chimie aux arts industriels. — Gros et la coupole du Panthéon. — Découverte de l'eau oxygénée. — Phénomènes dits catalytiques. — Thenard considéré comme professeur. — Son enseignement à l'École polytechnique, à la Faculté des sciences et au Collége de France. — Thenard à l'Académie des sciences. — Il est nommé conseiller de l'Université. — Ses rapports avec les lettrés et avec les savants. — Publications classiques de Thenard. — Son *Traité théorique et pratique de chimie*. — Thenard considéré dans sa vie privée. — Ses belles qualités. — Mots heureux et reparties spirituelles. — Son amour constant pour

la science. — Dignité de son caractère. — Il va s'asseoir à la Chambre des pairs. — Généreux emploi de sa fortune. — Il jette les premiers fondements de la Société de secours des Amis des sciences; il la dote et en dicte les statuts. — Il meurt octogénaire, regretté de tous. — Réflexions sur la vieillesse des hommes de science comparée à celle des hommes de lettres. — Le poëte peut mourir jeune. — Le savant a besoin d'une longue vie pour assurer sa gloire.

Lorsque, en 1820, l'Académie de médecine reçut sa première organisation, héritière de l'ancienne Société royale de médecine et de l'ancienne Académie royale de chirurgie, elle dut se partager en trois grandes sections, pour comprendre dans ses deux premières l'élite des médecins et des chirurgiens de Paris, et dans la troisième les hommes qui s'étaient fait un nom dans les sciences auxiliaires de la médecine.

Mais ce qui dut jeter un incomparable éclat sur cette Société naissante, ce fut de voir de hauts administrateurs, tels que MM. de Corbière, Chabrol (de Volvic), la Rochefoucauld et Chaptal; des savants, tels que MM. Berthollet, Cuvier, Arago, Geoffroy Saint-Hilaire et Thenard, rechercher l'honneur de lui appartenir sous le titre d'*associés libres*.

C'étaient là de magnifiques sujets d'éloges que l'avenir réservait au futur historien de la Compagnie, et l'éloquent Pariset n'a eu garde, pour sa part, de faillir à cette tâche. Peut-être m'a-t-on su quelque gré d'avoir placé, à côté du beau panégyrique de Cuvier, une notice sur Ét. Geoffroy Saint-Hilaire. Un peu plus tard j'ai pu reprendre cette voie, et compléter, en quelque sorte, le touchant éloge de Berthollet par celui de Thenard.

Mais ce n'est pas seulement parce que Thenard a été l'un de nos dix associés libres, que je l'ai choisi de préférence à tant d'autres, c'etait aussi et surtout parce que, trouvant en lui ce qui se rencontre si rarement, l'accord d'un vrai talent et d'un beau caractère, j'ai compris que je pourrais me donner cette fois l'indicible satisfaction de toujours louer et de souvent admirer, sans cesser d'être vrai.

J'arrivais, il est vrai, après bien d'autres, trop tard peut-être; que pouvais-je, en effet, ajouter aux plaintes éloquentes qui retentirent aux funérailles de Thenard? Que dire après les solennités où se firent entendre tant de nobles paroles? Marchons cependant, me suis-je dit, marchons sous les auspices des hommes de talent qui m'ont précédé, ils seront mes guides, ils soutiendront mes pas; et grâce à eux, peut-être, mes paroles ne seront pas trop indignes, ni de l'assemblée devant laquelle j'aurai à parler, ni du savant dont je veux honorer la mémoire.

Louis-Jacques THENARD naquit à la Louptière, petit village du département de l'Aube, le 4 mai 1777. Ses parents étaient d'honnêtes et laborieux cultivateurs. Il avait à peine neuf ans lorsqu'il fut conduit chez le curé de Villeneuve-l'Archevêque, qui commença son instruction. Deux ans après, il devint élève du collége de Sens, d'où il sortit à l'âge de seize ans, après y avoir fait d'assez fortes études, puis il passa une année chez ses parents. Il avait ainsi atteint sa dix-septième année, lorsqu'il quitta définitivement son pays natal et se mit en route pour Paris. Il n'y était pas attiré par l'espoir d'y faire quelque grande

fortune, où d'y arriver à quelque haute position; ses vues étaient bien modestes; et s'il se fût trouvé en la compagnie de trois jeunes voyageurs dont nous a parlé M. Pariset, il eût formé avec eux un étrange contraste. Il est vrai que ces trois jeunes gens étaient Treilhard, l'abbé Maury et Portal, tous les trois si confiants dans l'avenir, si sûrs d'eux-mêmes, que, arrivés, dit-on, sur les hauteurs qui dominent Paris, et entendant le bruit de ses cloches, ce fut pour eux comme autant de voix argentines qui dirent à l'un : Toi, tu seras ministre; à l'autre : Toi, tu seras archevêque de Paris, et au troisième : Tu seras premier médecin du roi [1].

[1] Je vais me rencontrer ici pour la troisième fois avec M. Flourens. La première fois, ayant à parler des travaux de M. Magendie, j'ai cru devoir montrer que M. Flourens avait fait la part un peu trop forte à ce physiologiste; il lui attribuait, en effet, une découverte qui n'en est pas une, celle d'une prétendue *sensibilité récurrente* dans les racines antérieures des nerfs spinaux. Mon second contact avec M. Flourens a eu lieu dans mes notes sur Geoffroy Saint-Hilaire; ici c'était le contraire, il me paraissait que M. Flourens avait fait une part un peu trop faible à ce naturaliste, et que Cuvier n'avait pas besoin de cela pour rester grand. Quant à Thenard, qui va nous ramener de nouveau en présence l'un de l'autre, M. Flourens s'est efforcé de lui rendre pleine et entière justice, mais plutôt, j'ose dire, par voie anecdotique que par voie scientifique. Arrivant après M. Flourens, j'aurais eu beaucoup à dire dans le texte même de mon éloge; mais je devais m'abstenir en séance publique, et alors que je parlais au nom d'une autre académie; ici, dans les notes placées au bas de ces pages, je reprends toute ma liberté, et, tout en observant les égards dus à un homme aussi considérable que M. Flourens, je ferai voir comment il a été induit parfois en erreur au sujet de Thenard; je ne dirai rien de ses appréciations scientifiques, de plus compétents que moi les ont jugées. C'est le côté historique, ou plutôt anecdotique, que je reprendrai, et on verra quelle estime on doit en faire.

Ici nous n'en sommes encore qu'à l'exorde; c'est une affaire de

A lui aussi cependant, ce pauvre enfant de la Bourgogne, les cloches de Paris auraient pu prédire le plus brillant avenir; elles auraient pu lui dire : Toi, tu marcheras un jour revêtu de l'hermine, et, comme chancelier de l'Université, à la tête de tous les corps enseignants, et tu iras t'asseoir à la Chambre des pairs. Mais d'abord le jeune Thenard ne venait pas du midi de la France, il ne comprenait pas le langage des cloches; puis au moment où il entrait dans Paris, il n'y avait plus de cloches, on était en 1794 : la république venait de les convertir en gros sous et en pièces de canon.

Le moment paraissait assez mal choisi pour venir faire à Paris des études scientifiques; mais il eût été plus mal choisi encore pour des études littéraires. De quelque part que vienne la tyrannie, qu'elle vienne d'en haut ou qu'elle vienne d'en bas, elle a pour les lettres une invincible répulsion, et pour les lettrés une haine instinctive, tandis qu'elle enrégimente les savants ; il est vrai qu'à l'occasion ceci ne l'empêche pas de les décimer. Ainsi, cette même année venait de voir périr Bailly, Condorcet et Lavoisier; toutes les

goût. A l'exemple de M. Flourens, j'ai introduit trois personnages sur mon avant-scène; non pas *trois petits pâtres*, non pas même *trois vigoureux enfants de la Champagne*, mais trois enfants de la Gascogne; je les ai fait cheminer aussi sur la route de Paris, sans trop m'occuper si c'était par *une belle matinée de printemps;* je les ai fait aussi converser entre eux. Il ne s'agissait, il est vrai, d'aucune de ces primitives et *meilleures inspirations* dont l'écho, dit M. Flourens, *s'éteint dans nos grandes cités*. C'étaient propos de Gascons, espérances et projets d'avenir, qui tous ont fini par se réaliser; car, de ces trois Gascons, l'un, comme on vient de le voir, était Treilhard, l'autre l'abbé Maury, et l'autre Portal.

écoles étaient fermées; seuls les laboratoires de chimie restaient ouverts. Bien plus, la France entière avait été transformée en un vaste laboratoire, et les grands chimistes de l'époque, les Berthollet, les Fourcroy, les Guyton de Morveau, avaient été mis en réquisition; leurs découvertes et leurs procédés étaient devenus des instruments de victoire; Vicq-d'Azyr lui-même, pour faire oublier qu'il avait été médecin de la reine, était entré dans une commission chargée de visiter les caves pour y trouver du salpêtre, et il y remplissait les obscures fonctions de citoyen dégustateur.

Sauf cependant ce périlleux spectacle de la société, les commencements de Thenard n'eurent rien de bien pénible [1]. Bien que dépourvu de toute recommandation et d'apparence encore un peu inculte, il n'en fut pas moins cordialement accueilli dans le laboratoire de Vauquelin, et de temps à autre dans celui de Fourcroy. Sa bonne volonté, son zèle, son assiduité, le firent bientôt remarquer de ces deux grands maîtres, et c'est sous leur bienveillant patronage qu'il commença ses premiers travaux ou plutôt ses premières études [2].

[1] Ce n'est point, d'ailleurs, à ce moment qu'arrivent pour un jeune savant les jalousies, les injustices et les déceptions; il y a place pour tout le monde dans les laboratoires de chimie; et si, parmi ceux qui les fréquentent, il se trouve quelques gloires naissantes, le maître ne s'en aperçoit pas; il ne voit en eux que des aides, ou même des apprentis; il leur tend une main amie et secourable, et c'est ce qui arriva au jeune Thenard.

[2] Voici ce que raconte M. Flourens sur la première entrevue de Vauquelin et de Thenard :

« Vauquelin, dit-il, *pauvre alors*, admettait bien dans son labora-
« toire ceux de ses élèves qui pouvaient lui payer une rétribution de
« vingt francs par mois; mais il était impossible à Thenard de prendre

Il y mit du temps et de la réflexion, et ce n'est qu'après un stage de cinq années, c'est-à-dire en 1799, qu'il eut assez de confiance en lui-même pour oser publier ses premiers essais et pour les soumettre au jugement de l'Académie des sciences.

« un pareil engagement ; là pourtant il voit sa seule ressource...
« Il supplie Vauquelin de l'agréer, ne serait-ce que comme *garçon*.
« Ses services l'acquitteront. » « Vauquelin a déjà éloigné de pareil-
« les offres ; sa gêne est extrême. Repoussant tous les souvenirs qui
« le reporteraient vers une position analogue, il formule un refus,
« et le postulant voit ses espérances s'évanouir.

« Cependant, son chagrin, son air intelligent, ses formes campa-
« gnardes surtout ont, *par analogie*, intéressé les *sœurs de Vauque-*
« *lin*, qui, pendant l'entretien, se sont furtivement introduites.
« *Mais il est gentil ce petit*, dit une voix protectrice ; *tu devrais le*
« *garder, il aiderait dans le laboratoire et surveillerait le pot-au-feu,*
« *que tous tes muscadins laissent trop bouillir.*

« Voilà donc, dit en terminant M. Flourens, grâce à cette leçon de
« chimie pratique, Thenard introduit. » Mais quelle était cette leçon de chimie pratique ? car toute fable a sa moralité ? M. Flourens nous l'apprend : c'est qu'un *pot-au-feu qui bout ne fait que de la mauvaise soupe.*

Je viens de prononcer le mot de *fable;* je crois que c'est le seul qui convienne à ce récit. M. Flourens a été mal informé ; ce dialogue n'a pas pu avoir lieu. Et, d'abord, Vauquelin n'a jamais eu de sœurs ni près de lui, ni loin de lui ; les deux dames qu'il avait recueillies étaient les sœurs de Fourcroy, personnes fort respectables, beaucoup plus âgées que lui, et qui ne se seraient pas introduites furtivement pour venir, en le tutoyant, lui parler de pot-au-feu; je le répète, tout ici est controuvé. M. Flourens s'est mal adressé pour ses informations, et, si quelque chose surprend, c'est qu'il ne se soit pas enquis tout simplement près de ses propres collègues, de M. Chevreul, par exemple, dont les souvenirs datent de si loin, et qui a parfaitement connu les sœurs de Fourcroy. Je dois ajouter que dans l'opinion de M. Chevreul, ni Vauquelin ni Thenard n'en étaient alors réduits à ce degré de pauvreté, qui aurait amené l'un à refuser aussi durement l'humble demande d'un suppliant, et l'autre à surveiller un pot-au-feu pour l'empêcher de bouillir, et cela nous le tenons de la bouche même de M. Chevreul.

Je voudrais pouvoir dès à présent faire connaître cette longue série de travaux qui commence avec le siècle et qui en embrasse plus de la moitié; mais pour se faire une idée juste et exacte des travaux de Thenard, pour bien en apprécier la valeur et la portée, il faut encore cette fois remonter un peu plus haut, et voir quel était en France l'état de la chimie à la fin du dix-huitième siècle. Il faut dire comment cette science venait de se constituer, ce qu'elle devait aux savants de l'époque et ce qu'elle attendait de leurs successeurs; nous aurons ainsi un point de départ fixe dans la carrière toute scientifique de Thenard, nous l'accompagnerons dans chaque période de sa vie, et nous verrons quelle part il est venu prendre aux travaux de ses contemporains, comment enfin il a contribué aux progrès de la science.

La chimie venait de donner au monde un merveilleux spectacle. Bien différente de la médecine, dont les annales remontent à près de trois mille ans, et qui en est encore à chercher sa voie au milieu des incertitudes de ses théories et des tâtonnements de ses expériences, la chimie, cultivée d'abord par des esprits enthousiastes, mais égarés, se place tout à coup au premier rang des connaissances humaines : elle a ses théories générales, elle a ses lois, ses principes; elle donne lieu aux plus belles applications, et c'est un seul homme qui vient d'opérer ce prodige. Cet homme, vous l'avez nommé, c'est Lavoisier [1].

[1] Non pas qu'avant ce grand homme on ne puisse citer plusieurs noms imposants dans l'histoire de la chimie : Lavoisier, comme tous les hommes de génie, a eu ses précurseurs. Ainsi l'Allemagne peut

On n'attend pas de moi que je vienne rappeler ici par quelle série d'expériences Lavoisier, renversant tout ce qui avait été enseigné avant lui, a fait de la chimie une science aussi belle dans ses lois que féconde dans ses applications; il me suffira de dire quels sont les principes qui l'ont guidé dans ses recherches et quelles sont les conséquences auxquelles il est arrivé.

Après avoir établi la lumineuse doctrine des corps *simples* et des corps *composés*, Lavoisier a montré que pour trouver les véritables bases de la chimie, il fallait avant tout arriver aux *indécomposables;* que c'était là pour les chimistes contemporains la recherche de l'*absolu*, et que la seule voie à suivre était celle des analyses. L'indécomposable est donc devenu la

justement se glorifier d'avoir produit Stahl, surnommé avec raison le patriarche de la chimie. Stahl, esprit créateur et hardi, mais qui tout d'abord se trouve arrêté par une grande erreur et par une fausse théorie : il regarde les oxydes comme des corps simples, et les métaux comme des composés; puis il imagine une théorie qui ne repose que sur un être de raison, sur le fameux *phlogistique*, si cher à l'ancienne chimie.

D'un autre côté, la Suède avait trouvé l'une de ses gloires dans un pauvre étudiant en pharmacie, qui devait s'appeler Scheele. Privé de tout, obligé de se fabriquer lui-même quelques ustensiles de chimie, Scheele se livre à d'infatigables recherches, qui presque toutes sont couronnées de succès; il a la première idée de cette double méthode, l'*analyse* et la *synthèse*, qui allait faire faire de si grands pas à la chimie. Enfin, et presque en même temps, l'Angleterre voyait Priestley arriver comme d'emblée aux plus mémorables découvertes : Priestley ne signale pas moins de neuf gaz, et ce sont les plus importants. Mais ni Stahl, ni Scheele, ni Priestley ne peuvent rallier les faits dans une théorie générale, et faire par conséquent de la chimie un véritable corps de science. Or c'est là ce qui était réservé à Lavoisier, le légitime orgueil, l'impérissable honneur de notre pays.

pierre philosophale des modernes savants, et cette pierre, pour eux, était d'autant plus précieuse, que c'était sur elle qu'ils allaient élever l'édifice de la chimie.

Mais la découverte des indécomposables ne pouvait donner le dernier mot de la science; l'indécomposable n'est, en effet, que le *substratum* des *actions chimiques* et des phénomènes qui les caractérisent. Or, ce sont ces actions chimiques, ce sont ces phénomènes qui sont en quelque sorte la vie, l'âme de la chimie, et leur connaissance peut seule conduire à cette haute philosophie qui consiste beaucoup plus à savoir ce qui se fait qu'à savoir ce qui est dans la nature [1].

Toutes décisives, cependant, et toutes séduisantes qu'étaient ces expériences, peut-être n'auraient-elles pas eu plus d'influence sur les progrès de la chimie

[1] Il est vrai qu'en ce sens l'expérimentateur ne trouve plus de limites dans ses études; c'est l'*infini* qu'il a devant les yeux. Tout à l'heure il marchait comme vers un centre; il cherchait l'absolu, l'indécomposable; mais, l'ayant trouvé, il a dû s'arrêter net, car au delà de l'indécomposable il n'y a plus rien, c'est le *fini*. Un fois entré, au contraire, dans l'étude des actions chimiques, il semble marcher vers une circonférence qui n'existe nulle part; plus il avance, plus ses études se compliquent et s'agrandissent : voilà ce que Lavoisier avait parfaitement compris, et de là les belles expériences qui ont jeté tant d'éclat sur son nom. Il serait inutile de les rappeler ici; il n'est pas un livre de chimie qui ne les reproduise, à commencer par la fameuse analyse de l'air; la poésie a célébré celle de l'eau; les vers ingénieux du chantre des *Trois Règnes* ont charmé notre jeunesse :

Lavoisier, tu parais, et par toi l'univers
Apprend que l'eau contient deux principes divers :
L'oxygène propice aux actions vitales,
L'hydrogène inflammable, etc.

que celles de ses devanciers, si, en même temps, ce beau génie n'avait introduit dans la science une méthode de vérification si incontestable, je pourrais dire si infaillible, que les plus difficiles ont dû s'incliner devant elle. Je veux parler de l'emploi de la balance. Certes, Lavoisier n'a pas inventé la balance; depuis des siècles, cet instrument était entre les mains des savants; mais personne, il faut bien le reconnaître, n'avait su s'en servir.

Lavoisier, le premier, et c'est là ce que M. Dumas a parfaitement prouvé; Lavoisier, le premier, est venu enseigner aux chimistes l'art, le grand art de peser les corps.

Quel admirable procédé que celui qui permet ainsi de mesurer les effets de l'attraction moléculaire par ceux de l'attraction à distance, c'est-à-dire de la pesanteur universelle, et qui rattache par conséquent les principes de la chimie à ceux de cette science si parfaite qu'on nomme l'astronomie!

Ne semble-t-il pas, qu'à ce point de vue, Lavoisier est venu se placer à côté de Newton? Newton, en effet, a marché comme Lavoisier, la balance à la main; avec cette seule différence que dans ses évaluations, c'était vers l'infini en grandeur qu'il se dirigeait, tandis que Lavoisier marchait vers cet autre infini dont a parlé Pascal, c'est-à-dire l'infini en petitesse. L'un allait dans les espaces célestes chercher des mondes pour les jeter dans les plateaux de sa balance; l'autre allait chercher autour de lui, et sous ses pieds, des molécules et des atomes pour les jeter dans la sienne.

Mais je n'ose aller plus loin dans ce rapprochement entre ces deux grands hommes, quand je me prends à penser aux profondes et douloureuses différences de leurs destinées!

Arrivé au terme de sa longue et paisible carrière, Newton meurt au milieu de sa gloire; ses contemporains, pénétrés de reconnaissance, le portent en triomphe à Westminster : il y est inhumé à côté des rois! Et nous, qu'avons-nous fait de Lavoisier? qui pourrait dire où reposent ses cendres? Mais détournons nos regards de ces tristes et lugubres souvenirs, et revenons à M. Thenard que nous avons laissé dans le laboratoire de Vauquelin.

Déjà il y avait entrepris pour son propre compte des travaux assez importants, et il pouvait marcher avec d'autant plus de sûreté que les lumières lui arrivaient de toutes parts[1]. Non-seulement la science était systé-

[1] J'aurais pu m'étendre un peu plus sur les travaux de Thenard dans le laboratoire de Vauquelin. M. Flourens est entré à ce sujet dans des détails intéressants : je lui reproche seulement d'avoir donné ici trop de place aux anecdotes; il en résulte qu'il a ou exagéré des faits de peu d'importance, ou dénaturé d'autres faits connus de tout le monde; je me bornerai ici à deux exemples : il s'agit, dans le premier cas, de la découverte de la glucine, et dans le second de la découverte du bleu qui porte le nom de Thenard.

Il y a d'abord à décider à qui appartient la découverte de la glucine : elle est sortie, chacun le sait, du laboratoire de Vauquelin, qui alors avait Thenard pour préparateur, et celui-ci n'était âgé que de vingt ans, comme le fait remarquer M. Flourens. Mais voyons d'abord la version de M. Flourens :

« Vauquelin, dit-il, appelle un jour son premier préparateur : *Je « reçois cet échantillon de béryl, je vous prie de me rendre compte « des éléments dont vous le trouverez composé.*

« Thenard est requis comme aide; les expériences se multiplient, se

matisée, mais elle avait de grandes institutions et d'illustres interprètes; la Convention avait ouvert en l'an III les célèbres écoles normales dont j'ai parlé ailleurs, et où toutes les sciences étaient enseignées. J'ai pu ne pas prendre au sérieux la médecine de l'an III, mais je me garderai bien d'en faire autant pour la chi-

« varient; le résultat toujours le même décide l'expérimentateur à dé« clarer que ce minéral ne contient aucun corps qui ne soit connu. « Vauquelin branle la tête et répète entre ses dents : *Nous verrons, « nous verrons, c'est à reprendre*. Rien n'a échappé à Thenard et rien « ne le distrait; vainement pendant un mois le plaisante-t-en sur la « gravité de ses vingt ans; au bout de ce temps, il annonce résolû« ment que le béryl contient un corps nouveau : *Eh! comment pouvez« vous le savoir?* lui dit Vauquelin. — *J'ai recueilli les matériaux qui « avoient servi à la première expérience; successivement j'ai fait dis« paroître chaque réactif, et finalement j'ai obtenu le corps que je vous « annonce. D'ailleurs, en voici la moitié, vous pouvez vérifier*. Vau« quelin reprend le travail de son élève; sous sa main, d'une habileté « consommée, le corps nouveau se dégage complétement, un bel « échantillon de GLUCINE est obtenu. »

Cette narration dans sa forme ne laisse rien à désirer; seulement, elle enlève, elle ravit complétement à Vauquelin l'honneur d'avoir découvert la glucine, pour l'attribuer à son élève, qui n'était alors âgé que de vingt ans. Or, c'est là ce que les chimistes contemporains n'admettent pas du tout; ils sont, au contraire, unanimes pour déclarer que c'est à Vauquelin que cette découverte doit être rapportée, et non à son préparateur. Le malheur des récits ainsi dramatisés, c'est qu'il n'y a plus de place pour le plus petit doute, même lorsque tout est contestable! Si, en effet, Thenard est venu dire à son maître, après un mois de *travail solitaire* : « Le béryl que vous m'avez donné contient un corps nouveau, » comment ne pas admettre que c'est lui qui a tout fait? Et si en même temps Vauquelin lui répond : *Comment pouvez-vous le savoir?* il faut bien en conclure que Vauquelin est resté complétement étranger à l'opération. Or, voilà ce qui me fait dire que cette manière d'exposer les faits peut être fort attrayante, peut faire grand effet sur un auditoire, mais qu'elle est anti scientifique.

Ici encore il fallait remonter aux sources, et, quand il y a des do-

mie de la même époque. La médecine, telle qu'on l'enseignait dans ces écoles, était une science factice, dont on avait fait, bon gré mal gré, une branche de l'histoire naturelle; mais la chimie existait par elle-même et avec le plus haut degré de certitude. Formé à cette école, Thenard était alors dans tout le feu de ses re-

cuments authentiques, s'en tenir à ces documents, qui sont le dossier de l'histoire. Or, que nous disent ces documents? Que Vauquelin, en 1797, analysant l'émeraude de Limoges, y découvrit une terre nouvelle qu'il désigna sous le nom de *glucine;* puis que plus tard, en 1827, Wöhler isola le *glucinium*, ou *glucium*, au moyen de l'action réductive que le potassium exerce sur le chlorure. Et j'ajoute qu'ici il faut avant tout en croire un homme dont l'honnêteté n'a jamais été contestée, qui a dit tout simplement que la découverte de la glucine avait été faite par Vauquelin. Or, l'homme qui a dit cela c'est Vauquelin lui-même. Je pense qu'après cela il n'y a plus rien à dire.

Voyons maintenant ce qui est relatif au bleu Thenard.

Je laisse parler M. Floureus : « L'ordre de se rendre dans le cabinet « du ministre de l'intérieur ayant été inopinément expédié à notre « jeune expérimentateur ; celui-ci, assez intrigué, se présente. *Le bleu « d'outremer nous manque*, lui dit Chaptal ; *d'ailleurs, c'est en tout « temps un produit fort rare et fort cher, et Sèvres a besoin d'un bleu « qui résiste au grand feu. Voici quinze cents francs, va me découvrir « un bleu qui remplisse les conditions que j'indique. — Mais...* dit The- « nard... — *Je... je... n'ai pas de temps à perdre*, reprend Chaptal « d'un ton bourru, *va-t'en et apporte-moi du bleu au plus vite.* A un « mois de là, les plus riches nuances des plus beaux vases de Sèvres « témoignaient du succès obtenu. »

Je ne ferai aucune réflexion sur le ton bourru du ministre ; Chaptal qui, au fond, n'était rien moins qu'un savant, n'en déplaise à ses admirateurs, était bien capable de commander une découverte à un chimiste, comme son maître commandait des victoires à ses généraux.

Mais laissons l'anecdote et passons à l'histoire.

Le bleu obtenu par Thenard a bien pu être essayé pour les porcelaines de Sèvres, mais il n'a eu réellement de faveur qu'auprès des peintres, et encore cette couleur noircit-elle par l'action de la lumière ; on l'avait d'abord destiné à remplacer une couleur naturelle qui ne pouvait s'obtenir qu'à grands frais, je veux parler du bleu d'outremer

cherches. J'ai dit qu'il avait débuté en 1799. Guyton de Morveau, chargé de rendre compte à l'Académie des sciences de son premier travail, se plaisait à reconnaître dans l'auteur un homme tout à la fois imbu des vrais principes et très-exercé aux manipulations chimiques; aussi lui présageait-il de durables succès [1].

qu'on tire du lapis-lazuli; mais, depuis, celui-ci a été remplacé par l'outremer artificiel ou bleu Guimet (on sait que cet outremer artificiel résulte de l'action du sulfure de sodium sur l'argile très-alumineuse); quant au bleu Thenard, c'est un composé de phosphate de cobalt mélangé d'alumine. M. Flourens nous dit qu'à un mois de l'ordre intimé par le ministre, le bleu obtenu par Thenard donnait aux plus beaux vases de Sèvres leurs plus riches nuances; mais M. Flourens se trompe, cela ne peut pas être; ces riches nuances sont dues à l'emploi du cobalt lui-même, ou plutôt à l'oxyde de cobalt, qui résiste parfaitement à une haute température; depuis les vitraux du moyen âge, jusqu'à ces beaux vases de Sèvres dont parle M. Flourens, on s'est uniquement servi du cobalt, et on n'a éprouvé le besoin d'aucun autre bleu.

[1] Guyton de Morveau avait dit en effet en parlant des premiers essais de M. Thenard, que ce jeune homme avait déjà en sa possession tous les moyens propres à faire avancer la science; j'ai donc dû me borner à rechercher comment M. Thenard a usé de ces moyens et comment il a fait avancer la science. Or; pour cela, il est une série de travaux qui devaient avant tout fixer mon attention, ce sont ceux auxquels Berthollet faisait allusion, lorsque, s'adressant à la première classe de l'Institut, il disait qu'il allait l'entretenir de recherches et d'observations, d'autant plus importantes, qu'elles constituaient, pour ainsi dire, une science toute nouvelle, élevée sur les débris de l'ancienne physique et de l'ancienne chimie. Or, ces recherches étaient celles auxquelles venaient de se livrer MM. Gay-Lussac et Thenard. Mais, puisque je viens de prononcer le nom de Berthollet, je veux dire ici comment et à l'occasion de quelle circonstance M. Thenard eut l'insigne honneur de se concilier l'amitié de ce grand chimiste.

Dans cette fièvre de travail qui s'était emparée de M. Thenard, et qui le faisait passer coup sur coup d'un sujet à un autre, il lui était tombé sous la main un corps dont s'était occupé Berthollet, et qui avait reçu le nom d'*acide zoonique*. Berthollet avait donné ce corps

Le temps ne me permettrait pas de faire ici l'énumération de ces travaux. Thenard a touché en quelque sorte à tout, rendant ainsi d'éminents services tantôt à la science elle-même, tantôt aux arts, tantôt à l'industrie : il faut donc distinguer et faire un choix[1].

Lavoisier, nous l'avons vu, ne s'était pas contenté de poser les principes; il avait ramené lui-même plusieurs composés à leurs éléments essentiels, mais il en était qui avaient résisté à ses analyses. Ainsi la potasse, la soude, la baryte, la chaux, la magnésie, la silice, s'étaient montrées réfractaires à toutes ses tentatives; c'était une tâche qu'il avait léguée à la postérité, et qui devait tenter l'ambition des jeunes travailleurs. Aussi Thenard, un des premiers, s'était engagé intrépidement dans cette voie. L'entreprise était remplie de difficultés : il ne s'agissait plus de corps tellement instables, qu'ils se détruisaient d'eux-mêmes; tel-

comme nouveau, et personne ne s'était aperçu qu'une inexactitude avait échappé à ce grand chimiste. Le jeune Thenard osa la relever; il montra que ce prétendu acide zoonique n'est que de l'acide acétique combiné avec une matière animale provenant de la décomposition ignée des substances organiques azotées. Un petit esprit aurait assurément très-mal accepté cette rectification; Berthollet avait trop de noblesse dans le caractère pour ne pas reconnaître qu'il s'était trompé. Il y a plus, loin de se trouver offensé de cette hardiesse, il n'en conçut que plus d'estime pour le jeune homme qui s'était permis d'avoir raison contre lui, et pour lui en donner une marque éclatante, il le fit admettre, ainsi que Gay-Lussac, dans cette célèbre Société d'Arcueil que lui et Laplace venaient de fonder. Or, on sait que c'est en quelque sorte sous le patronage de cette Société que, de concert avec Gay-Lussac, M. Thenard accomplit les beaux travaux qui ont marqué sa vie de 1807 à 1817, et qui furent publiés en deux volumes, sous le titre de *Recherches de physique et de chimie.*

lement même qu'il suffit de mettre un autre corps en contact avec eux pour en provoquer la séparation. Il s'agissait de composés qui avaient résisté aux plus savantes analyses et aux expérimentateurs les plus habiles.

Or, la science en était là lorsqu'en 1807 une grande nouvelle se répand tout à coup dans le monde savant : on annonce qu'un chimiste anglais, le célèbre Davy, s'inspirant des idées de Lavoisier et marchant d'analyse en analyse, était parvenu à décomposer la potasse et à montrer, pièces en main, que ce corps est un composé d'oxygène uni à un radical métallique qu'on allait désigner sous le nom de *potassium*.

La découverte était immense ; mais, pour arriver à ce résultat inespéré, Davy avait dû recourir à des forces nouvelles, aucun agent chimique n'ayant pu opérer cette désassociation entre ses mains : il avait employé une pile voltaïque d'une grande puissance, et il avait réussi. Jamais alchimiste du moyen âge, penché sur ses fourneaux, ne dut éprouver de pareilles émotions; mais aussi quelle fut sa joie lorsque, sous l'action de la pile, ses yeux ravis aperçurent enfin des globules tout brillants de l'éclat métallique qui lui annonçaient que son but était atteint! Semblable au navigateur qui, après de longs et pénibles voyages, aperçoit enfin des rivages inconnus, il avait découvert un nouveau monde.

Davy, en effet, venait de résoudre, par cette mémorable expérience, une des plus hautes et des plus belles questions de philosophie naturelle. Sa découverte produisit une émotion générale; mais personne peut-être n'en fut aussi frappé que Thenard. Lorsque la pre-

mière nouvelle lui en fut donnée, il ne put se contenir : « Heureux Davy, s'écriait-il en marchant à grands pas à travers son laboratoire, ton nom ne périra plus ! Quel honneur pour ton pays ! Ah ! que ne donnerais-je pas pour avoir fait une pareille découverte ! » Et comme un de ses amis se récriait : « Taisez-vous, lui dit-il, âme froide et indifférente ; vous ne sentirez jamais le feu sacré de la science ! »

Thenard toutefois ne voulut point s'en tenir à une stérile admiration, et, bien que déjà très-occupé de son enseignement au Collége de France[1], il avait formé avec M. Gay-Lussac une étroite association de recherches et de travaux. La découverte de Davy devint pour eux le point de départ de nouvelles expériences. Ce signal parti de l'Angleterre avait excité parmi les savants

[1] L'histoire de la nomination de Thenard au Collége de France est une affaire assez délicate à raconter. Je vais d'abord donner la version de M. Flourens.

Thenard avait commencé par professer à l'Athénée, c'est-à-dire au milieu de réunions toutes mondaines ; « mais, dit M. Flourens, tout « en recueillant les avantages de ce contact, il trouvait plus de séductions encore dans de longues et solitaires veillées consacrées au « travail. Après une d'elles, alors qu'il était encore dominé par le « sommeil, sa porte s'ouvre brusquement : *Allons, allons, debout, et* « *qu'on se fasse beau*, dit une voix à lui bien connue. — *Qu'y a-t-il* « *donc?* articule le dormeur en frottant ses yeux. — *Il y a*, répond « Vauquelin, *que la loi sur le cumul me force à renoncer à ma chaire* « *du Collége de France, et que je veux que vous alliez demander ma* « *succession.* — *Je ne le puis, je ne le dois pas*, répond Thénard, « dont le cœur s'éveille le premier. — *Voyons, enfant, dépêchez-vous* « *donc, j'ai pris le cabriolet à l'heure, et vous me ruinez avec tous vos* « *retards.* Thenard, traîné à la remorque, fit les visites nécessaires. « Les choses allèrent au mieux, et bientôt il monta dans cette chaire « qui devait tant contribuer à sa prodigieuse popularité. »

Il y a bien là quelques invraisemblances, mais elles ne nous arrête-

français une émulation générale; le gouvernement lui-même avait pris part à cet événement. Toujours généreux, il avait accordé à Davy le grand prix fondé pour les progrès du galvanisme, et cela bien qu'on fût en pleine guerre avec la Grande-Bretagne. Ce n'est pas tout : pour mettre les savants en mesure de féconder sa découverte, il avait fait don à l'École polytechnique d'une pile voltaïque d'une grande puissance. Mais ce n'était pas à l'aide de la pile, c'est-à-dire des forces physiques, que MM. Gay-Lussac et Thenard se proposèrent d'attaquer à nouveau la potasse et la soude : c'était à l'aide des seules forces de la chimie, et ici c'était une véritable lutte qu'ils allaient en quelque sorte soutenir contre ces composés. Je dis lutte, et le mot n'est pas trop fort, car ils avaient affaire à des substances redoutables qui brûlent à l'air libre et avec une

ront pas, car il y a bien autre chose. Nous avons vu que, dans son éloge d'Orfila, M. Bérard a eu plus d'une fois à parler de Vauquelin ; il s'agissait aussi de places retirées à Vauquelin et données à d'autres. Vauquelin, et ceci certainement ferait l'éloge de son cœur, Vauquelin, chaque fois, aurait *choisi* son successeur ; mieux que cela, il l'aurait presque violenté pour lui faire accepter ses dépouilles. Ainsi, en 1823, le voilà de nouveau destitué ; il faut abandonner sa chaire de la Faculté de médecine. Or, que dit ici M. Bérard ? cette fois il ne s'agit pas d'une loi sur le cumul ; « une ordonnance, dit M. Bérard, venant « de casser la Faculté, il entrait dans le plan de ceux qui présidaient « à sa réorganisation de mettre Orfila à la place de Vauquelin... Pré- « venu de ce qui se passe, Orfila court chez son bienfaiteur et lui « révèle ce qui se complote contre lui. Ce n'est pas possible, dit « Vauquelin ; ils n'oseront pas !.. — Ils oseront, dit Orfila. — En ce « cas, dit Vauquelin, professez la chimie, je l'exige ; le refus que vous « feriez de cette permutation ne me rendrait pas ma place et prive- « rait les élèves de l'excellent enseignement que vos précédents leur « assurent. »

Ainsi, à deux reprises différentes, c'est Vauquelin qui installe ses

énergie sans égale, qui décomposent l'eau avec une intensité et une rapidité dont rien n'approche. Ils réussirent cependant; leurs efforts furent couronnés de succès, et ce que Davy n'avait pu obtenir qu'à l'aide d'une pile gigantesque et en quantité à peine perceptible, MM. Gay-Lussac et Thenard l'obtinrent sans employer d'autres forces que celles de la chimie, et avec une facilité, une abondance qu'eux-mêmes étaient loin d'espérer.

C'est toujours un beau spectacle que celui d'une lutte engagée ainsi entre l'intelligence humaine et les forces de la nature; mais je dois dire que la lutte la plus savante et la plus hardie dans cet ordre de faits, c'est celle qui a été soutenue par l'auteur de la découverte de l'électro-magnétisme, c'est-à-dire par Œrsted

successeurs dans les chaires dont on vient de le priver; il y aurait beaucoup à dire sur ce qui s'est réellement passé dans ces deux circonstances; les deux nouveaux titulaires, je ne mets pas cela en doute, ont obtenu très-honorablement les chaires que Vauquelin a été obligé d'abandonner, et ils les ont occupées très-brillamment, non pas qu'ils aient été à la hauteur de Vauquelin, mais, comme le dit M. Bérard, ils y ont conquis une grande popularité. Mais, je le répète, nous ne savons pas précisément ce qui s'est passé de personnel entre Vauquelin et ses successeurs; nous avons deux versions, celle de M. Bérard et celle de M. Flourens, tous les deux narrateurs de bonne foi, mais ne sachant les choses que de seconde main; peut-être trouvera-t-on dans celle de M. Bérard moins d'invraisemblances que dans celle de M. Flourens. Ce n'est pas Vauquelin qui prend un cabriolet à l'heure pour aller réveiller son futur successeur, pour lui dire de se faire beau et d'aller sur-le-champ faire des visites; c'est le futur successeur qui va trouver Vauquelin, qui lui annonce sa destitution, qui lui dit sa répugnance à occuper sa place, c'est Vauquelin qui, bien convaincu que l'affaire est perdue, finit par dire : « Prenez ma place; mieux vaut encore vous qu'un autre! »

(de Copenhague). Nous venons de voir que la potasse et la soude avaient cédé à l'action de la pile entre les mains de Davy, et qu'elles avaient également cédé aux forces chimiques entre les mains de MM. Gay-Lussac et Thenard; mais il était un composé qui avait opposé une résistance invincible aussi bien à l'action de la pile qu'à celle des forces chimiques : c'était la terre d'argile. Elle aussi cependant devait recéler dans son sein, et comme un de ses éléments, un corps métallique. Mais d'où vient que jusque-là personne n'avait pu l'en faire sortir? Œrsted, mieux inspiré que ses devanciers, revint à une idée émise en d'autres temps par MM. Gay-Lussac et Thenard; il pensa que cela tenait sans doute à ce qu'on n'avait attaqué cette terre d'argile qu'à armes égales, et en quelque sorte directement. Il résolut donc, tout en l'abordant de front avec le chlore, de jeter pour ainsi dire sur ses derrières un auxiliaire approprié, c'est-à-dire le charbon, et cette manœuvre lui réussit pleinement : l'argile ne put résister à cette double attaque; elle céda son métal au chlore et son oxygène au carbone.

La victoire toutefois n'était pas complète, et ce ne fut pas Œrsted qui l'acheva; l'honneur en revint à Wohler.

Dans l'opération que nous venons de décrire, le métal s'était bien détaché de son oxygène, mais c'était pour s'unir au chlore; de sorte que, finalement, on n'avait obtenu que du chlorure d'aluminium. Or, c'est Wöhler qui, en 1826, vint mettre aux prises, en quelque sorte, le chlorure d'aluminium avec un nouvel ennemi, c'est-à-dire avec le potassium, qui, détachant le

chlore, laissa l'aluminium complétement à nu, ou plutôt à l'état métallique.

Les choses cependant ne devaient point encore en rester là; un dernier perfectionnement devait être apporté à cette opération, et c'est un chimiste français, M. Henri Sainte-Claire Deville, qui en fut l'auteur. Substituant le sodium au potassium, et ramenant ainsi le chlorure d'aluminium à l'état de sel marin, M. Deville rendit l'opération si simple et si fructueuse, qu'il créa pour ainsi dire toute une nouvelle métallurgie.

Voilà ce qui s'était fait depuis les travaux de MM. Gay-Lussac et Thenard dans cette partie de la science; mais il y aurait injustice à ne pas reconnaître que c'est à ces deux chimistes que revient l'honneur d'avoir ici posé les principes et d'avoir fourni jusqu'aux agents d'analyse. Sans eux peut-être notre âge n'aurait pas été témoin de ces merveilleuses découvertes, et de longues années se seraient peut-être encore écoulées avant qu'on eût pu faire sortir de cette terre d'argile, jusque-là si négligée, un métal rival de l'argent, poli, dur et sonore comme l'acier, léger comme le verre et à jamais inaltérable [1].

C'est dans le cours de 1811 que la plupart de ces recherches furent publiées; elles montrèrent ce qu'on devait attendre de l'union de deux fortes intelligences,

[1] On sait que MM. Gay-Lussac et Thenard ne se sont pas arrêtés dans cette voie; les précieux agents d'analyse qu'ils venaient de découvrir leur avaient permis d'étendre le cercle de leurs recherches; ainsi, après avoir analysé plusieurs composés gazeux qui étaient mal déterminés, ils firent de l'acide fluorique l'objet d'études approfondies,

et cependant, le dirai-je? tout en reconnaissant que les noms de MM. Gay-Lussac et Thenard se trouvent ainsi indissolublement unis dans une glorieuse communauté de travaux, je ne puis m'empêcher de regretter cette communauté elle-même; je la regrette, parce qu'elle m'empêche de faire la part de chacun d'eux dans l'œuvre commune [1].

Mais maintenant il est temps de passer à un autre ordre de faits. Nous venons de voir que Thenard, à cette première époque de sa vie, avait contribué, au-

puis ils passèrent à l'acide muriatique gazeux, et ils couronnèrent ces nouvelles recherches par la découverte du bore.

La chimie organique avait attiré en même temps leur attention; ils soumirent les alcools au contact du sodium, et ils arrivèrent à démontrer que cet agent, se substituant à une portion de leur hydrogène, produit ainsi des alcools sodés qui deviennent eux-mêmes des instruments de vérification.

Entre des mains savantes et ingénieuses, tout réussit : non-seulement avec ces puissants moyens d'analyse MM. Gay-Lussac et Thenard étaient parvenus à démontrer la présence de tels ou tels corps dans les composés, mais ils en usèrent aussi pour démontrer dans d'autres l'absence de ces mêmes corps, ce qui n'était pas moins important. sinon pour découvrir de nouveaux indécomposables, du moins pour maintenir l'existence de ceux qui étaient acquis à la science. Exemple : des esprits difficiles s'étaient montrés disposés à rejeter du nombre des indécomposables le soufre et le phosphore; ils prétendaient que l'hydrogène devait entrer dans leur composition. MM. Gay-Lussac et Thenard s'empressèrent de soumettre ces corps à de nouvelles et décisives épreuves, et ils ne s'arrêtèrent que quand il fut bien démontré pour tous quo l'hydrogène est parfaitement étranger à ces corps.

[1] Sans doute il ne faudrait pas proscrire toute espèce de collaboration dans la science. Il est évident que les acquisitions du savoir peuvent se joindre bout à bout, tandis que dans les lettres tout doit venir d'un seul esprit. Je dirai plus, il est dans la science des associations qui sont indispensables. Ainsi, quand Thenard est venu prêter le con-

tant qu'il était en lui, à la réalisation des idées de Lavoisier, en ce qui concerne la recherche et l'étude des indécomposables; mais ceci ne pouvait être qu'une préparation à de plus hautes études. Après avoir ramené les corps à leurs éléments essentiels, après en avoir isolé les radicaux, il fallait arriver aux lois de leurs diverses combinaisons, les suivre dans leur action les uns sur les autres, et de là remonter à cette sublime étude des causes premières qui, ici comme partout, fait la force et l'honneur de l'esprit humain.

On sait qu'au point de vue de la science, il y a en quelque sorte trois grandes âmes dans l'univers, ou, si l'on aime mieux, trois grands principes d'action, qui, seuls ou combinés, produisent fatalement tous les phénomènes de la nature. C'est, d'une part, le principe d'action des corps organisés, ou la *vie* proprement dite, que je mentionne ici la première, bien qu'elle soit la dernière venue; d'autre part, la pesanteur universelle, ou le principe de l'action à distance de la matière sur la matière; en troisième lieu,

cours de ses lumières à Chaussier et à Dupuytren pour constater quelle est l'action du gaz sulfhydrique sur les animaux, il a fait une chose utile, et chacun a dû applaudir à cette association, car ici on a pu faire la part du chimiste aussi bien que celle des physiologistes. Mais qui pourrait dire au juste la part que Thenard a prise avec ses autres collaborateurs? ce qui lui revient, par exemple, dans le travail sur les composés à base de mercure fait avec Fourcroy? dans l'analyse comparative de l'aragonite et de la chaux carbonatée rhomboïde faite avec M. Biot? dans les recherches sur l'alunage de la laine et de la soie faites avec Roard? Toutefois, je me hâte de dire que, pour ce qui est des grandes analyses dont je viens de parler, M. Gay-Lussac, qui était un homme de génie, s'est toujours empressé de reconnaître que Thenard y avait pris une très-large part.

la cause probablement unique de la lumière, de la chaleur, de l'électricité et des combinaisons moléculaires.

Le domaine respectif de ces trois centres d'action n'est pas parfaitement limité; chaque science a ses prétentions. La physique, de sa nature envahissante, après s'être attribué la théorie des impondérables, a voulu s'adjuger toutes les combinaisons chimiques, sous le prétexte que celles-ci rentrent dans l'ordre des phénomènes dus à l'électricité; il n'y a pas jusqu'à nos propriétés vitales qu'elle n'ait voulu nous disputer pour leur substituer les siennes.

La chimie, moins ambitieuse, est restée sur la défensive, ce qui ne l'a pas empêchée d'embrasser les plus hautes et les plus belles questions de philosophie naturelle.

Voyez, en effet, quelles brillantes théories se succèdent coup sur coup et toujours comme conséquences des principes de Lavoisier.

C'est d'abord Dalton, qui vient établir la loi des *proportions multiples*, et donner ainsi, conjointement avec Ch.-Fréd. Wenzel et J.-R. Richter, une base indispensable aux tables d'*équivalents chimiques*, et de là toute une législation scientifique : d'une part, la *théorie atomique ;* d'autre part, celle que Gay-Lussac a cherché à faire prévaloir, en étendant aux gaz les principes de Dalton, et en formulant la loi de leurs diverses combinaisons. Mais déjà Berthollet avait cherché, de son côté, à rallier toutes les actions chimiques à un autre point de vue; lui aussi veut les expliquer par une loi générale, mais il est effacé par Davy, qui,

non content d'avoir attaché son nom à de belles découvertes, vient en donner lui-même la théorie la plus séduisante.

Arrivent ensuite MM. Petit et Dulong, qui reprennent et étendent les lois établies par M. Gay-Lussac, et qui les appliquent aux corps solides.

M. Ampère associe ses vues ingénieuses aux idées de Davy; il cherche aussi à expliquer par l'action de la pile les décompositions chimiques, mais d'une manière plus simple et plus satisfaisante.

Deux hommes éminents viennent enfin s'ajouter à cette liste d'esprits élevés : c'est, d'une part, Berzélius, qui, tout en restant dans les mêmes idées, rattache les phénomènes de l'électricité au développement des actions chimiques, et met ainsi la théorie au-dessus de toute objection ; d'autre part, c'est M. Dumas, qui, par sa belle théorie des *substitutions*, nous révèle les lois en vertu desquelles certains corps peuvent en remplacer d'autres à *équivalents* égaux, et donner lieu ainsi à des combinaisons du plus haut intérêt.

Tels sont les grands théoriciens qui, dans la première moitié de ce siècle, ont jeté tant d'éclat sur la chimie. Les aptitudes et les goûts de Thenard ne l'ont point porté, il est vrai, vers ce genre d'études; mais, du moins, il ne les a pas dédaignées, il n'a pas passé sa vie à les contester et à les repousser; il les a au contraire propagées autant qu'il était en lui; il les a enseignées à dix générations successives. Il a fait plus, et ici sa part ne sera pas sans gloire, il a eu la main assez heureuse pour faire une de ces découvertes qui, étendues et fécondées par d'autres, deviennent le point

de départ de généralisations aussi belles qu'imprévues[1].

Après avoir, en effet, passé les premières années de sa vie à désassocier les corps les uns des autres, un jour est venu où Thenard, tout en poursuivant ses

[1] Les bornes de cet Éloge ne m'ont point permis de parler des travaux de Thenard en ce qui concerne les applications de la chimie aux arts industriels. M. Flourens a donné à ce sujet des détails fort piquants; pourquoi faut-il qu'ici encore il ait préféré les anecdotes aux faits? surtout quand ceux-ci sont si faciles à vérifier? Je vais en citer un dernier exemple; il s'agit des peintures de la coupole du Panthéon: voici comment M. Flourens, arrange les choses:

« Les magnifiques peintures de la coupole du Panthéon, dit-« il, excitèrent d'enthousiastes applaudissements lorsqu'elles furent « mises au jour... Mais quelques mois étaient à peine écoulés, et « l'on trouva le sol de la nef jonché de plaques de couleurs diffé-« rentes et de formes variées à l'infini. Gros, averti, comprit aussitôt « la portée du désastre. L'humidité avait pénétré les pierres, et la « peinture, repoussée et boursouflée, se détachait et tombait rejetée « en écailles... Thenard, qu'une amitié sincère unissait à Gros, avait, « à la première nouvelle, commencé dans le secret une suite d'ex-« périences qui le conduisirent à trouver un moyen de rendre imper-« méables les pierres les plus poreuses. Sûr du résultat, il se rend à « l'atelier de Gros : *S'il vous était* garanti que la couleur résistât, « repeindriez-vous la coupole? dit-il. — *Allez-vous-en au diable, et* « *ne me parlez plus de ça!* répond brutalement Gros. Fourcroy lui en « avait fait bien d'autres. Aussi Thenard s'en alla-t-il tranquillement « dans son laboratoire y attendre Gros. La porte s'ouvrit effective-« ment bientôt pour livrer passage à l'artiste, qui, d'une voix émue « par la reconnaissance, articula : *Ce que vous m'avez dit serait-il* « *possible?* Thenard lui montra son travail. Gros, transporté, se rend « aux Tuileries. Le soir, Thenard y est mandé; on l'écoute, il par-« vient à convaincre, et demande que Darcet lui soit adjoint. On le « lui promet; on lui promet surtout un reconnaissant souvenir. »

Si je ne préférais la vérité à tout, même aux plus intéressantes fictions, j'admirerais avec quel art M. Flourens a su faire d'un très-petit événement un épisode des plus considérables qui commence dans l'atelier d'un artiste et qui se dénoue dans le palais des rois.

Mais ici l'histoire est formellement en contradiction avec l'anec-

recherches, a été amené à produire une des combinaisons les plus curieuses et les plus étranges qu'on puisse citer. On pense bien que je veux parler de l'*eau oxygénée*. C'est le hasard, a-t-on dit, un pur

dote. Voici les faits ; ils se sont passés en 1813, et la relation en a été publiée en 1826. M. Flourens aurait pu, comme nous, en prendre connaissance dans un recueil qui est entre les mains de tout le monde. Je vais citer le texte même ; on pourra en constater l'exactitude dans le tome XXXII, page 24 (*Annales de chimie et de physique* pour 1826).

Le mémoire est intitulé : *De l'emploi des corps gras comme hydrofuges dans la peinture sur pierre et sur plâtre, dans l'assainissement des lieux bas et humides*, par MM. Darcet et Thenard, et voici ce qu'on y lit :

« Les observations dont se compose ce mémoire furent commen« cées en 1813, à l'époque où M. Gros entreprit de peindre la cou« pole supérieure de l'église de Sainte-Geneviève. La surface de cette « coupole venait d'être préparée à la manière d'une toile ; on avait « imprégné la pierre d'une couche de colle forte, puis on l'avait re« couverte de blanc de plomb délayé dans l'huile siccative. Craignant « que cette préparation ne fût pas solide, M. Gros vint nous consulter ; « nous n'hésitâmes pas un seul instant à déclarer qu'elle était loin « d'offrir toute la sécurité désirable ; l'humidité, avec le temps, pou« vait agir sur la colle, et le tableau s'altérer.

« Quelques réflexions suffirent pour nous convaincre qu'il fallait « faire pénétrer dans la pierre un corps gras, et dès lors nous nous « proposâmes d'en faire usage pour la coupole et d'exécuter l'opéra« tion comme il suit, etc., etc. Notre projet fut adopté ; M. Rondelet « se chargea de l'exécuter, *et mit bientôt M. Gros à même de faire un « nouveau chef-d'œuvre.* Des gouttelettes d'eau semblables à celles de « la rosée, et qui couvraient presque tous les matins en nombre infini « la voûte de la coupole, donnèrent d'abord de l'inquiétude à l'auteur « du tableau ; pour nous, nous n'en avions aucune, et l'auteur lui« même commença à se rassurer lorsqu'il vit ces gouttelettes paraître « et disparaître souvent sans laisser la moindre altération. Aujour« d'hui, onze ans d'épreuves suivies ont dissipé toutes les craintes. »

Maintenant que voici la version historique mise en regard de la version anecdotique, je demande ce qu'on doit penser de ces plaques de couleur différentes de formes et variées à l'infini, qui, au dire de

hasard qui l'y a conduit. Je le veux bien ; mais, je vous le demande, quelle est la découverte un peu importante dans laquelle le hasard ne soit entré pour quelque chose ? Et puis, n'est-ce rien que de discerner un fait important, même dû au hasard, que de savoir l'interpréter et lui assigner toute sa valeur [1] ?

Et notez que, pour reproduire ce composé, ce fut encore, à chaque fois, une lutte qu'eut à soutenir l'expérimentateur, mais une lutte inverse de celle qu'en d'autres temps il avait eu à soutenir dans ses premières analyses.

La grande difficulté avait été alors de désassocier

M. Flourens, jonchaient le sol de la nef! de ces peintures repoussées et boursouflées qui se détachaient en écailles ! Que penser aussi de cette brutalité attribuée à Gros, qui envoie Thenard *au diable?* Que penser enfin de Thenard appelé aux Tuileries pour y recevoir des félicitations ? Tout cela peut être fort dramatique, mais il faut que le drame ait au moins quelque fondement ; ici tout est de pure invention. Nous venons de voir que l'intervention des deux chimistes est invoquée *avant* que l'artiste ait donné le premier coup de pinceau, et, quand son travail est terminé, tout se réduit à quelques gouttes de rosée qui, de temps à autre, se déposent à la surface de la coupole. Ici donc encore, M. Flourens a été mal informé, et il lui aurait été si facile de bien se renseigner !

[1] Thenard, sans se douter en effet de ce qui allait se passer sous ses yeux, remarque qu'une certaine quantité de bioxyde de baryum jetée dans de l'eau aiguisée d'acide azotique ne donne lieu à aucun dégagement d'oxygène ; cette circonstance, qui aurait passé inaperçue pour tant d'autres, frappe d'étonnement cet esprit attentif et sagace ; il se demande ce qu'est devenu cet excès d'oxygène, ce qui peut le retenir dans un pareil composé. Sans doute l'oxygène peut se dissoudre dans l'eau, mais encore faut-il qu'il ne dépasse pas certaines proportions. Enfin, et à force d'y penser, Thenard arrive au fait scientifique, à savoir, qu'il existe une eau essentiellement distincte de l'eau ordinaire, bien que l'oxygène et l'hydrogène s'y trouvent encore dans des proportions définies, et la découverte est accomplie.

des corps que rien jusque-là n'avait pu entamer : la potasse, la soude, l'alumine. Cette fois, il s'agit d'associer des corps tellement instables, tellement mobiles, que le simple contact d'une foule de substances en sépare tout aussitôt les éléments, et souvent avec explosion. Il peut même se faire qu'au moment où on les prépare, les réactifs les mieux appropriés en provoquent la désassociation; mais toutes ces difficultés, ces dangers même sont autant de stimulants pour les grands expérimentateurs.

C'est, du reste, un bien singulier produit que cette eau oxygénée découverte par Thenard. Figurez-vous un composé qui non-seulement tend toujours à se décomposer lui-même, mais encore à détruire tous les corps qui s'en approchent de trop près! Et ce n'est point tout : par une propriété non moins singulière, ce corps mystérieux va jusqu'à détruire certains corps, comme pour le plaisir de les détruire, c'est-à-dire sans rien leur prendre et sans rien leur donner!

Si l'on voulait bien me permettre ici une comparaison, je dirais que cet étrange composé est comme le génie de la destruction dans le monde chimique, et cependant, chose non moins surprenante, ce même corps, si réfractaire, si antipathique à toute espèce de combinaisons, manié par un chimiste habile, peut rendre les plus grands services; de sorte qu'on pourrait dire de lui qu'il est comme ce principe de désordre, avec lequel, en d'autres temps, de grands politiques prétendaient qu'on pouvait faire de l'ordre.

C'est là, en effet, ce que Thenard a encore démontré. On sait que, non content de doter la science

de cette belle découverte, il s'est servi de l'eau oxygénée pour déterminer tout un groupe de phénomènes qui sont venus prendre place dans la science, et qu'on a désignés sous le nom de phénomènes *catalytiques*, phénomènes inégaux, variables, encore entourés de beaucoup d'obscurités, mais dont Thenard poursuivit l'étude jusque dans les dernières années de sa vie. D'autres sont venus depuis, et parmi eux il faut avant tout citer M. Schonbein, qui, obéissant à cette première impulsion, nous ont révélé les faits les plus curieux[1].

[1] Je viens de dire que l'eau oxygénée est un corps plein de mystères, qui semble prendre plaisir à dérouter les observateurs les plus attentifs et les plus sévères; or ce corps, découvert si inopinément par Thenard, formé ensuite par lui de toutes pièces dans les laboratoires de chimie avec tant de difficultés, se trouve reproduit presque de toutes parts dans la nature, et jusque dans les deux règnes organisés. Il y a plus : ces deux règnes semblent en être la matrice; on le voit, en effet, sortir des débris des végétaux et des animaux par le seul fait de leurs oxygénations naturelles et successives.

C'est comme un vaste et perpétuel enfantement qui chaque jour s'accomplit silencieusement à la surface de la terre, partout du moins où se trouvent amoncelés des débris d'animaux et de végétaux en putréfaction. Mystérieuse et incessante transformation qui, insensiblement et chaque jour, tend à modifier l'humus des continents et des îles, et qui nous aurait échappé si Thenard n'était venu doter la science de cette belle découverte.

Tant il est vrai qu'il n'en est pas, en chimie, d'un travail de synthèse comme d'un travail d'analyse; quelque savant, quelque profond, quelque acharné, passez-moi l'expression, que soit un travail d'analyse, il a ses bornes, il a ses limites, je l'ai montré plus haut : arrivé aux éléments essentiels, l'expérimentateur est obligé de s'arrêter.

Dans un travail de synthèse, au contraire, par cela seul que l'expérimentateur met en jeu les actions chimiques, par cela seul qu'il en appelle aux forces mêmes de la nature, il entre dans une carrière qui n'a plus de limites : ses premières associations le conduiront à d'autres, celles-ci à d'autres encore, et ainsi à l'infini.

Voyez Thenard avec son eau oxygénée. Peut-être croyait-il ne pas

Mais je me laisse entraîner, il est temps de considérer Thenard sous un autre point de vue.

Après avoir parlé de ses longues et fortes études, de ses patientes recherches, de ces trésors de science enfin acquis dans ses plus belles années, il faut montrer comment, pendant tout le reste de sa vie, il a su en quelque sorte les dispenser à des flots d'auditeurs empressés de l'entendre.

Ici, ma tâche sera douce et facile; elle sera pleine de charme et de satisfaction, puisque, n'ayant encore que du bien à dire de Thenard, je vais le reprendre dans la partie la plus brillante et la plus fructueuse de sa carrière de savant, c'est-à-dire dans son enseignement.

Thenard, en effet, a été le type le plus complet et le plus expressif du parfait professeur. Il est vrai que le professeur par excellence, le professeur proprement dit, ne peut guère se trouver que dans l'ordre des sciences, et il n'y a aucune comparaison, sous ce rapport, à établir avec le professeur dans l'ordre des lettres.

Les sciences seules, j'ose le dire, se peuvent ensei-

sortir de la chimie et de la chimie minérale, et voilà que par son travail il introduit des notions qui d'une science passent nécessairement dans une autre : c'est d'abord le géologue qui devra en tenir compte, car la production de l'eau oxygénée va modifier tous ses terrains d'alluvion; puis c'est le botaniste, car les mêmes phénomènes se reproduiront dans le règne végétal, les tissus verts en seront le théâtre dès que les premiers rayons du soleil viendront activer cette respiration qui chez eux n'est qu'une des formes de la combustion; puis le physiologiste aura également à s'en occuper, car tous les animaux respirent, et il y a chez eux des combustions jusque dans la masse du sang.

gner; les lettres ne s'enseignent pas, elles s'inspirent. Dans les sciences, il y a des faits, des notions dont la somme va sans cesse en s'augmentant d'âge en âge, et qui se transmettent de génération en génération, ce qui a fait dire à Pascal que la société est un homme qui apprend toujours; tandis que, dans les lettres, il y a des moments d'éclat et d'obscurcissement, de force et de défaillances, et comme elles ne consistent guère que dans des sentiments et des idées, dans des manières de sentir et d'exprimer, elles ne se transmettent pas, elles se réveillent à des moments donnés et chez certaines nations, car elles ne s'importent pas non plus. Ce n'est donc point dans des archives que le génie va les chercher, c'est dans le cœur, c'est dans l'âme humaine. Sans doute, il se rencontre parfois de grands artistes, des lettrés parmi les savants, qui savent unir les inspirations de l'âme aux acquisitions du savoir, et qui assurent ainsi l'immortalité à leurs écrits; mais le pur savant, le savant classique, n'est que savant, et tel était Thenard.

Rompu à toute espèce de manipulations, fort de ses longues études et de son excellente méthode, Thenard faisait marcher pour ainsi dire de front l'exposé oral des faits et leur démonstration pratique : c'était tout à la fois le *subjecta oculis* et le *demissa per aurem*. Il aurait même voulu que ses expériences, aussi dociles que sa parole, ne fussent jamais ni en retard ni en avance sur elle; de là ses impatiences un peu trop publiques et ses véhémentes objurgations contre ses préparateurs. On voyait, du reste, que Thenard était toujours maître de son sujet; ce qui pour d'autres au-

rait pu présenter quelques difficultés était un jeu pour lui. Aussi, sans négliger le fond, s'amusait-il un peu de la forme, qui lui était comme une récréation, un délassement. Non qu'il ne cherchât le plus souvent à rendre sa diction imposante; il y mettait, au contraire, quelque chose de pompeux et de solennel, comme s'il eût voulu rappeler Fourcroy. Mais qui aurait pu, de notre temps, rivaliser avec celui que mon prédécesseur appelait le séduisant, le brillant, l'étincelant Fourcroy? Fourcroy, tout à la forme, était un modèle achevé de ce que peut produire la culture latine dans ce qu'elle a de plus exquis et de plus distingué. Ce qui dominait, au contraire, en Thenard, c'était la verve gauloise dans ce qu'elle a de plus imprévu, de plus spontané et de plus inégal.

Mais si Thenard le cédait à Fourcroy pour le talent professoral, il était, sous ce rapport, bien au-dessus de son maître Vauquelin, qui, lui, ne voyait que le fond des choses.

Quel contraste entre ces deux savants! Tout parlait en Thenard : le regard, le geste, l'attitude; on entendait cette parole retentissante jusque par delà les portes de son amphithéâtre. Vauquelin, toujours calme, toujours souriant, impassible, laissait échapper de ses lèvres un filet de voix qui atteignait à peine les premières banquettes de son auditoire; c'était la science elle-même, mais sans chaleur, sans mouvement, sans éclat; tandis que chez Thenard c'était la science toute vive, ardente et colorée qui se faisait jour *ab ore rotundo*, surtout lorsque, secouant sa tête expressive et donnant à sa voix de nouvelles intonations, il semblait

s'en prendre à tout ce qui l'entourait et jusqu'aux matières en expérience dont il gourmandait la paresse.

Il y avait donc un peu d'emphase et de déclamation dans l'enseignement de Thenard, on peut même dire quelque chose de théâtral; mais ceci encore avait son bon côté, il était impossible d'oublier ce qu'on lui avait entendu une fois raconter. Du reste, Thenard connaissait parfaitement son terrain, il savait très-bien à qui il s'adressait; doué d'un talent à la fois ferme et flexible, il savait changer les formes de son enseignement en changeant d'auditoire. Ainsi, lorsqu'il avait à parler dans l'amphithéâtre de l'École polytechnique, son langage restait essentiellement scientifique, toujours sérieux, toujours sobre et concis. Avait-il à professer à la Faculté des sciences, il était tout à la fois élémentaire et classique; il savait qu'il s'adressait plus particulièrement à de futurs médecins et à de nombreux aspirants au baccalauréat. Mais au Collége de France, où se trouvaient beaucoup de gens du monde, il se sentait d'autant plus à l'aise qu'il n'y était lié par aucune espèce de programme; aussi était-ce là qu'il faisait un peu spectacle, sans cesser cependant de donner une excellente instruction, de sorte que, tout en excitant le sourire, il n'en maintenait pas moins sa dignité.

Thenard, du reste, n'était pas de ces professeurs qui sont toujours et partout professeurs, dans une tribune académique comme dans une tribune politique, et jusque dans un salon; qui toujours et partout improvisent des leçons, et des leçons d'une heure. Thenard, à l'Académie, était parfaitement écouté de ses collègues, précisément parce qu'il ne les ramenait pas

sur les bancs de l'école; son solide savoir, sa parfaite urbanité, son esprit conciliant, lui assuraient une autorité et une influence que personne ne contestait; il y avait même dans les dernières années quelque chose de patriarcal dans ses allocutions qui touchaient les cœurs en même temps que les esprits[1].

C'est ainsi, c'est par ce sage esprit de conduite, par cette constance dans l'accomplissement de ses devoirs, et surtout par ses longs et éminents services dans l'instruction publique, que Thenard entra dans le gouvernement même de l'Université, d'abord comme simple conseiller, puis comme chancelier.

Les fonctions dont se trouvait chargé Thenard, même comme conseiller, étaient déjà fort délicates; il avait, entre autres, la mission de désigner, parmi les jeunes chimistes et les jeunes physiciens, ce qu'on appelle les *chargés de cours*, aussi bien dans les lycées que dans les facultés; il avait même, depuis la mort de Cuvier, à faire un choix semblable parmi les jeunes naturalistes. L'expérience a prouvé que ses choix étaient excellents; presque tous ceux qu'il a désignés sont devenus de très-habiles professeurs, et quelques-uns même des savants du premier ordre[2].

[1] Ajoutons ici que, quand M. Thenard entrait dans une discussion, il savait tenir un juste milieu entre ceux qui affectent de ne pas descendre des hauteurs de la science, au risque de rester parfaitement inintelligibles, et ceux qui restent dans les bas-fonds, sous le prétexte de vulgariser la science, mais en réalité pour se concilier une vaine et bruyante popularité. M. Thenard se maintenait à la portée du plus grand nombre des intelligences, mais des intelligences préparées par une bonne éducation.

[2] Lorsqu'au bout de l'année scolaire un chargé de cours venait à

Dans les hautes fonctions de chancelier, sa tâche était encore plus délicate : il avait à gouverner deux corps qui de tout temps ont eu des préventions l'un contre l'autre, celui des *lettrés* et celui des *savants*. Il y avait là comme deux partis en présence, et dont le contact était inévitable, surtout à l'époque des grands concours de l'Université.

Les lettrés, plus occupés du beau que de l'utile, étaient très-disposés à regarder les savants comme des gens restés pour la plupart incultes et étrangers aux choses de l'esprit, fermant les yeux à l'idéal pour ne voir que le positif, et avec lesquels il était impossible de s'entendre.

Les savants, de leur côté, n'étaient pas plus indulgents à l'égard des lettrés; ils ne voyaient en eux que des gens hérissés de grec et de latin, toujours occupés de mots et jamais de faits, qui condamnent les élèves à perdre de longues années dans des études parfaitement inutiles.

Thenard, je le répète, ayant à régenter ces deux tribus, avait fort à faire, d'autant qu'une ingénieuse bifurcation n'était pas encore venue placer maîtres et élèves dans deux routes distinctes, au risque d'abaisser et de mutiler les intelligences.

Paris pour remercier l'illustre conseiller, M. Thenard ne manquait jamais de lui dire :

« Jeune homme, vous ne me devez rien, vos notes sont bonnes, le ministre m'a complimenté sur mon choix, et moi je vous remercie de ce compliment; mais n'oubliez pas que le professeur doit non-seulement enseigner de son mieux, mais encore faire avancer la science; vous m'enverrez tout ce que vous publierez. En attendant, venez demain déjeuner avec moi. »

Mais Thenard était au-dessus de tous ces préjugés de corps, et par cela même qu'il devait à la science sa haute position, il se montrait en toute circonstance disposé à faire aux lettrés les plus grandes concessions. Lui-même, d'ailleurs, aimait les lettres; il savait qu'avant de faire un savant, il faut faire un homme, et que c'est là la noble mission des lettres. Je viens de dire qu'il devait tout aux sciences, j'ajoute que toute son ambition s'y était concentrée : il suffit, en effet, de jeter les yeux sur les ouvrages sortis de sa plume pour voir qu'il n'a jamais eu la prétention de marquer dans les lettres; les ouvrages que Thenard a publiés ont exercé une grande influence sur les esprits, mais au seul point de vue de la science. On peut les diviser en deux classes : les uns sont des mémoires, des notes ou des comptes rendus insérés dans les recueils de l'époque; les autres sont des ouvrages didactiques; le plus considérable et le plus important est sans contredit son grand *Traité théorique et pratique de chimie*; livre excellent, qui dans chacune de ses éditions représentait de tout point le mouvement de la science et qui n'a pas encore été remplacé; il le sera cependant, lui aussi sera dépassé; quelque autre travail, moins bien fait peut-être, mais plus au courant des progrès de la chimie, le fera oublier.

Tel est le sort des livres de science, à moins que le génie d'un Buffon ne vienne leur donner cette forme qui fait traverser les siècles. Le livre de Thenard est assurément fort remarquable, il l'est surtout par la méthode, par le choix et la disposition des faits et par la fidélité des détails; il a donc été éminemment utile,

mais l'utilité dans la science est chose d'un moment, le beau seul est impérissable. Or, Thenard, tout grand savant qu'il était, ne connaissait pas le secret de cette chimie intellectuelle qui, sans autre réactif que le sentiment, donne à des feuilles légères la pérennité du marbre et de l'airain.

Mais puisque me voici amené à parler de la personne et des qualités particulières de Thenard, je vais remplir ma promesse, et montrer qu'en Thenard le savoir était rehaussé par un beau caractère; que, sous cette apparence un peu lourde et un peu épaisse, Thenard cachait infiniment d'esprit et surtout beaucoup de cœur [1].

Ce n'était pas un de ces esprits mordants, sceptiques, railleurs, qui réussissent vite dans le monde sans se

[1] Je pourrais ajouter que cette apparence un peu lourde et un peu épaisse n'en laissait pas moins à Thenard un grand air de distinction; peut-être même visait-il un peu trop au majestueux; chez lui, dans son salon, il avait parfois des manières de grand seigneur. C'est de lui véritablement qu'on aurait pu dire qu'il ennoblissait la science.

Je suis donc loin d'avoir vu Thenard sous le même jour que M. Flourens, qui nous dit : « que Thenard, ne prisant pas assez tout « ce que valait sa nature un peu lourde mais excellente, se laissa pren- « dre de l'envie de se transformer; ce fut probablement, ajoute « M. Flourens, la seule expérience qu'il manqua. Vainement demanda- « t-il à la société des modèles, à ses amis des conseils, à nos grands « acteurs Molé et Talma des leçons; tout cela resta sans effet; le « campagoard ne se laissa pas effacer... »

Je viens de dire que, dans ses leçons, Thenard avait parfois des intonations un peu théâtrales. M. Flourens assure qu'il avait pris des leçons de nos grands tragiques; rien de moins prouvé que tout cela; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Flourens attribue à Vauquelin la première idée de dégrossir ainsi Thenard. « Tandis que Thenard, « dit-il, s'absorbait avec bonheur dans de vigoureuses études, son maître

faire estimer; c'était un esprit fin, juste, aiguisé par une pointe de malice et de bonhomie; plein d'égards et d'urbanité pour ceux qui avaient à lui soumettre des travaux, à réclamer son appui ou à solliciter son suffrage, il ne contristait ni ne décourageait personne; mais c'était à une condition, c'est que les candidats ne se permissent aucune insinuation malveillante les uns à l'égard des autres. Le cas échéant, il prenait vivement la défense de l'absent, et souvent avec esprit; j'en citerai un seul exemple :

Un candidat assez peu charitable était venu le visiter pour une place vacante à l'Académie des sciences; il avait rencontré dans le grand escalier de Thenard un de ses compétiteurs qui sortait de chez l'illustre savant. « Savez-vous, lui dit-il, ce qu'on dit du candidat qui vient de vous quitter? — Mais, répond Thénard, on en dit beaucoup de bien, et je sais que c'est un homme de mérite. — C'est possible, ajoute le visiteur, mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que ce n'est pas lui qui écrit les ouvrages publiés sous son nom, il a une plume complaisante à son service. — Prenez garde, reprit en souriant Thenard, on m'a dit la même chose de vous. » Et le piquant de la scène, c'est qu'en retournant ainsi l'accusation, Thenard, si

« Vauquelin s'enquérait des moyens de revêtir ce rejeton favori des
« formes, des séductions de langage qu'il n'avait pas ambitionnées
« pour lui-même, mais auxquelles il avait applaudi dans Fourcroy;
« l'entreprise était laborieuse. »

Certes, on ne se serait jamais douté que le bon Vauquelin prisât aussi haut les formes et les séductions du langage, et qu'il voulût en revêtir son rejeton favori !

l'on s'en rapporte à la croyance générale, touchait parfaitement juste.

Thenard, du reste, ne s'offensait pas lui-même d'une parole hardie, lorsque d'ailleurs elle était spirituelle et dite à propos. Ses pauvres préparateurs, assez confus d'être réprimandés publiquement, en étaient le plus souvent réduits à se taire. Un jour cependant l'un d'eux ne put résister au désir de fermer la bouche à son maître par une réponse qui, après tout, ne devait pas lui être trop désagréable. « Mon pauvre garçon, lui avait dit Thenard, on ne pourra jamais rien faire de vous! — Ah bah! lui répondit le préparateur, c'est un horoscope qui ne m'inquiète pas le moins du monde, car quand vous étiez sous Fourcroy, il vous en a tiré un tout pareil. — Pas mal, pas mal, » dit Thenard.

Chacun sait, du reste, que tous ces bons et dévoués préparateurs, Thenard les aimait profondément; lui-même avait passé par ces épreuves; les premières années de sa jeunesse étaient toujours présentes à sa mémoire, et il tenait à se montrer aussi bienveillant pour ses subordonnés qu'on l'avait été pour lui; et de même pour ses anciens maîtres, s'il leur avait voué une éternelle reconnaissance, s'il en parlait avec le plus profond respect, c'est qu'il avait trouvé de la délicatesse dans leur assistance et du désintéressement dans leur protection. A tous ces titres, Berthollet et Vauquelin avaient la première place dans ses souvenirs.

Thenard n'était point de ceux que les grandes gloires offusquent; j'ai déjà montré qu'il savait admi-

rer, ce qui est la marque des âmes délicates. Mais pour des hommes comme Laplace, son cœur était de moitié dans cette admiration, qui était un véritable culte. Quand ce grand géomètre fut à ses derniers moments, Thenard voulut absolument le visiter : « Ah ! dit-il en sortant à l'un de ses plus chers élèves, aujourd'hui notre collègue[1], Laplace se meurt; il ne passera pas la nuit. Quelle perte, mon ami! quelle calamité! Que sommes-nous à côté d'un homme comme celui-là! »

Lui aussi cependant, Thenard, grâce à ses longs services dans l'enseignement, grâce à ses talents, à son savoir, à ses qualités personnelles, était arrivé à une haute position; il avait atteint ce que l'empereur Napoléon avait donné en perspective à tous les jeunes professeurs lorsqu'il réorganisa en France l'Université : « Je veux, avait-il dit en se servant d'une belle image, je veux que ce grand corps ait ses pieds dans les bancs de l'école et sa tête dans le sénat. » Or, Thenard, sans perdre de vue les banquettes du collége du Plessis et celles du Collége de France, était allé s'asseoir à la Chambre des pairs à côté des vieux maréchaux du grand empire et des plus grands personnages de l'ancienne noblesse.

Ce n'est pas tout : grâce aux grands emplois qu'il avait exercés, grâce aussi à ses habitudes d'ordre et d'économie, il avait très-honorablement et très-légitimement acquis une grande fortune. Il est des cœurs qui s'abaissent et s'endurcissent dans la prospérité; il

[1] M. Lecanu.

en est d'autres, au contraire, qui s'élèvent et s'attendrissent. Chez Thenard, le cœur est toujours resté le même, c'est-à-dire plein de délicatesse et accessible aux plus nobles sentiments. Il n'avait guère plus de vingt ans lorsque, nommé répétiteur à l'École polytechnique aux appointements de douze cents francs, arriva le moment si heureux pour un jeune homme de signer pour la première fois une feuille d'émargement. Au bout du premier semestre, il avait six cents francs par-devers lui. L'emploi d'une pareille somme n'était pas bien difficile à l'âge des plaisirs et dans une ville comme Paris; mais ce brave jeune homme, dans le secret de son âme, avait pris avec lui-même l'engagement d'acquitter avant tout une dette sacrée: il envoya ces six cents francs au pauvre curé de village qui lui avait donné les premières leçons de latin.

Maintenant il est riche, la fortune lui a souri; il est conseiller de l'Université. Une dame aussi fière que pauvre s'était adressée à lui. Veuve d'un savant qui avait rendu des services à l'État, elle sollicitait un secours annuel du gouvernement. Thenard ne s'était pas épargné; mais toutes ses démarches avaient échoué, il n'avait rien pu obtenir. Que faire? Il savait que tout ce qui ressemblerait à une aumône ne pourrait que blesser et révolter cette dame. Il prit tout simplement le parti de lui faire servir à chaque trimestre une somme assez importante, lui laissant croire que ce secours lui était alloué par l'État.

On voit que la fortune n'eut d'autre effet sur ce noble cœur que de lui permettre de donner un libre cours à ses généreux instincts, et les occasions

ne lui manquèrent pas; mais il avait ses préférences, et vous les comprendrez. Ce qui, avant tout, l'avait pénétré de douleur, c'était de voir tant d'hommes de mérite qui, ayant voué leur vie à la science, n'en demeurent pas moins dans un état voisin de la misère. Sans avoir précisément passé par les mêmes situations et sans en avoir éprouvé les dures étreintes, Thenard, en d'autres temps, avait vu de près ces décentes et pudiques misères, et le tableau en était resté devant ses yeux. Il savait que ce n'est pas à ces pauvres ouvriers de la science que le monde s'intéresse, et que la charité publique ne les connaît pas[1].

Or, c'est pour venir en aide à ces nobles infortunes, qu'en 1855 il jeta les premiers fondements de la *Société de secours des amis des sciences.* Il fit cela tout simplement, tout uniment; il commença par doter lui-même et très-richement la Société, puis et successivement il ajouta à ce premier fonds des sommes importantes; et après avoir ainsi donné l'exemple, il fit un appel à toutes les âmes généreuses, et bientôt de nombreux souscripteurs se groupèrent autour de lui[2].

[1] Ce n'est point pour eux, en effet, qu'on allume des fourneaux dans nos rudes hivers, et qu'on ouvre en tout temps des ateliers; ce n'est point pour eux qu'on fait des quêtes à domicile, qu'on tolère des loteries, que de pathétiques prédicateurs montent en chaire, que de grandes dames patronnent des œuvres et mettent à contribution leurs amis.

[2] Les statuts de cette Société ont été dictés par M. Thenard lui-même; on y reconnaît tout à la fois la justesse d'esprit, le sens droit et la bonté du fondateur. Ce n'est pas une société de secours mutuels, on ne vient pas y faire un placement de fonds dans son propre intérêt, et l'on n'y hérite pas les uns des autres. Il n'est pas nécessaire d'être souscripteur pour recevoir aide et assistance de la Société, il

De là cette Société dans laquelle tout se passe en famille, et ici le mot est parfaitement juste; car Thenard, en créant la Société de secours des amis des sciences, a donné une véritable famille à tous ces déshérités de la fortune.

C'est par ce grand acte que Thenard a en quelque sorte couronné sa vie; il y a consacré ses derniers moments et ses dernières pensées. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis cette fondation, qu'il sortait de ce monde, plus vénéré et plus estimé que jamais, le 21 juin 1857, à l'âge de quatre-vingts ans.

Je crois, avoir fait un tableau exact et fidèle de la vie de Thenard : j'ai rappelé les travaux de sa jeunesse et les découvertes de son âge mûr; j'ai parlé de son enseignement si populaire et si fructueux, de son administration si sage et si digne dans le gouvernement de l'Université; j'ai dit enfin par quels bienfaits il a honoré sa vieillesse.

Chaque période de cette longue vie a donc été marquée par de beaux travaux et par de belles actions. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était ce persévérant amour de la science qui avait fini par se confondre en lui avec l'amour de l'humanité; c'était cette bienveillance de cœur, cette sérénité d'âme qui donnait

suffit d'être savant et malheureux : ces deux titres établissent le droit. Mais comment les constater? Cette question a encore été résolue par M. Thenard : pour la science, il y a un tribunal compétent, et que nul ne pourrait récuser, c'est l'Académie des sciences; ses rapports sont, à ce point de vue, des arrêts. Mais le malheur, l'infortune, qui pourrait en sonder la profondeur, ou du moins en constater la réalité? Le conseil de la Société peut seul en décider.

tant de charmes à son commerce et à ses doctes entretiens.

Thenard aurait donc pu tenir le langage que Cicéron prête au savant maître d'Isocrate : Et moi aussi, aurait-il pu dire, je n'ai pas à me plaindre de la vieillesse : *et nihil habeo quod accusem senectutem ;* puisque après de longs jours honnêtes et utiles, j'ai trouvé des jours non moins doux et non moins désirables.

Ainsi la vieillesse, si triste parfois pour l'homme de lettres, peut devenir pour l'homme de science l'époque la plus heureuse et la plus douce de sa vie.

Le poëte peut mourir jeune, à ce moment suprême il peut encore se grandir; il peut, comme André Chénier, essayer encore sa lyre au pied de l'échafaud ; et s'il y monte, c'est comme un piédestal qui, par delà les spectateurs attendris, le montre aux futures générations pour qu'il en devienne l'éternel entretien.

Que si, au contraire, la mort vient à frapper un jeune savant, il n'y a qu'un cri de douleur et de regret. Et qu'est-ce quand elle vient à faire tomber une tête comme celle d'un Lavoisier, toute pleine de science acquise et de science en germe[1] !

Le savant n'a pas trop d'une longue vie pour assurer sa gloire, c'est à ses derniers jours qu'il en trouve

[1] Pour rendre plus vive encore cette opposition, j'aurais dû insister sur ce rapprochement entre Lavoisier et André Chénier; celui-ci, je viens de le dire, fait résonner sa lyre jusque sur les marches de l'échafaud, et ses derniers accents auraient suffi pour immortaliser son nom. Lavoisier, qui l'y avait précédé, n'avait pu même obtenir un sursis de quelques jours pour terminer une expérience. Une expérience inachevée ne laisse aucune trace dans la mémoire des hommes. Une seule strophe suffit pour conserver un nom, et cette strophe même

le complément; mais de quelle auréole n'entoure-t-il pas son nom lorsque, après s'être illustré par de longs travaux, il vient, comme Thenard, prendre en main la plus noble des causes, celle de l'infortune imméritée; quand il vient faire un touchant appel à ses concitoyens, non pas pour lui, mais pour de pauvres savants qui, eux aussi, jusque dans le sein de la misère, contribuent à la grandeur de la commune patrie?

inachevée reste à jamais gravée dans la mémoire des hommes, quand c'est le bourreau qui est venu l'interrompre :

.....Avant que l'heure en cercle promenée
Ait posé sur l'émail brillant
Dans les soixante pas où sa route est bornée,
Son pied sonore et vigilant.

THENARD A PUBLIÉ :

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

I. *Traité de chimie élémentaire* théorique et pratique (6 éditions de 1813-36). 1[re] édition. 4 vol. in-8. Paris, 1813-16. 6[e] édition. 5 vol. in-8, 1834-1836.

II. *Recherches physico-chimiques* faites à l'occasion de la grande batterie voltaïque donnée par l'Empereur à l'École polytechnique (avec Gay-Lussac) : 1° sur la pile; 2° sur la préparation chimique et la propriété du potassium et du sodium; 3° sur l'acide boracique, sa décomposition; 4° sur les acides fluorique, muriatique et muriatique oxygéné; 5° sur l'action chimique de la lumière; 6° sur l'analyse végétale et animale.

PRINCIPAUX MÉMOIRES.

III. *Mémoire* sur les différents états de l'oxyde d'antimoine et sur ses combinaisons avec l'hydrogène sulfuré. Institut (*Journ. des pharm. de Paris.* In-4, p. 461; 1799. — *Bull. Soc. philom.*, 1799, p. 54, n° 31).

IV. *Épuration des huiles végétales* (*Bull. Soc. d'encourag.*, vol. I, p. 34; 1801. *Ann. des arts et manuf.*, vol. VI, p. 68, *ibid.*).

V. *Notice* sur l'acide sébacique. Institut (*Ann. de chimie*, 1801, vol. XXXIX, p. 293. *Bull. Soc. philom.*, 1801, p. 24, n° 51. — *Journal de physique*, 1801, vol. LIII, p. 74. — *Journal de l'École polyt.*, 1802, IV, n° 11, p. 327).

VI. *Mémoire* sur la nature comparée du gaz oxyde d'azote ou de l'oxyde nitreux de Davy, et du gaz nitreux (en commun avec Fourcroy et Vauquelin); lu à l'Institut le 28 mars 1803. — Mém. de l'Institut, classe des sciences mathématiques et physiques, 1806, vol. VI, p. 312.

VII. *Mémoire* sur la liqueur fumante de Cadet (*liq. fumante d'orsenic. Ann. de chimie*, 1804, vol. LII, p. 54. — *Bull. Soc. philom.*, 1804, p. 302. n° 86).

VIII. *Mémoire* sur la préparation d'une couleur bleue de cobalt aussi belle que l'outremer. Institut, 1803 (*Bull. Soc. philom.*, 1803, p. 254, n° 80. — *Bull. Soc. d'encouragement*, 1805, vol. XVI, p. 225).

IX. *Considérations* sur l'oxydation des métaux en général, et en particulier de l'oxydation du fer (*Bull. Soc. philom.*, 1804, p. 323, n° 89. — *Ann. de chimie*, 1805, vol. LVI, p. 59).

X. *Mémoire sur les éthers* : 1° sur l'éther nitrique, 11 août 1806. — *Mém. Soc. d'Arcueil*, 1807, vol. I, p. 73 et 359. — *Ann. de chimie*, 1807, vol. LXIII, p. 74. — Sur l'éther muriatique, 18 février 1807. *Mém. Soc. d'Arcueil*, 1807, vol. I, p. 115 et 336. — *Ann. de chimie*, 1807, vol. LXI, p. 291, et LXIII, p. 49.

XI. *Des produits qu'on obtient* en traitant l'alcool par les muriates métalliques, l'acide muriatique oxygéné et l'acide acétique. *Mém. Soc. d'Arcueil*, 1807, vol. I, p. 140. — *Ann. de chimie*, 1807, vol. LXI, p. 308.

XII. *Mémoire* sur l'analyse comparée de l'arragonite et du carbonate de chaux rhomboïdal, avec des expériences sur l'action que ces substances exercent sur la lumière (en commun avec M. Biot). Institut, 14 septembre 1807. — *Mém. Soc. d'Arcueil*, 1807, vol. II, p. 176 (*Journal des mines*, 1808, vol. XXIII, p. 242).

XIII. *Recherches sur la production* d'un amalgame par l'ammoniaque et les sels ammoniacaux au moyen de la pile voltaïque. Institut, 18 décembre 1809 (avec Gay-Lussac). *Journal de physique*, 1809, vol. LXIX, p. 463. — *Bull. Soc. philom.*, 1810, p. 8. — *Ann. de chimie*, 1810, vol. LXXIII, p. 197.

XIV. *Méthode* pour déterminer les proportions des principes qui constituent les substances végétales et animales, et application de cette méthode à l'analyse d'un grand nombre de substances. Institut, 8, 15 et 22 janvier 1810 (avec Gay-Lussac). *Bull. Soc. philom.*, 1810, p. 49. — *Ann. de chimie*, 1810, vol. LXXIV, p. 47. — *Journal de physique*, 1810, vol. LXX, p. 257. — *Rech. phys. chim.*, 1811, II, p. 265.

XV. *Observation* sur la désoxygénation de l'acide muriatique oxygéné. Institut, 12 et 19 mars 1810 (avec Gay-Lussac). — *Bull. Soc. philom.*, 1810, p. 80.

XVI. *Mémoire* sur les mordants employés dans la teinture (l'alun, le tartrite acidule de potasse et le tartrite d'étain), (avec Roard). Institut, 14 mai 1810. — *Bull. Soc. philom.*, 1810, p. 127. — *Ann. de chimie*, 1810, vol. LXXIV, p. 267.

XVII. *Observations* sur des combinaisons nouvelles entre l'oxygène et divers acides. — Sur les acides et les oxydes oxygénés; lues à l'Institut les 27 juillet, 14 septembre et 5 octobre 1818. (*Ann. de chimie et de physique*, 1818, 2e série, vol. VIII, p. 306, et vol. IX, p. 51 et 94. — *Bull. Soc. philom.*, 1818, p. 145).

XVIII. *Mémoire* sur la combinaison de l'oxygène avec l'eau, et sur les propriétés extraordinaires que possède l'eau oxygénée. *Mém. de l'Acad. des sciences de Paris*, 1820, vol. II, p. 385.

XIX. *Note sur la propriété* que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques. Institut, 15 septemb. 1823 (avec M. Dulong). *Ann. de chimie et de physique*, 1823, 2e série, vol. XXIII, p. 440. — *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1826, vol. V, p. 476.

XX. *Nouvelles observations* sur la propriété dont jouissent certains corps de favoriser les combinaisons des fluides élastiques. Institut, 3 novembre 1823 (avec M. Dulong). *Ann. de chimie et de physique*, 1823, 2e série, vol. XXIV, p. 380. — *Bull. Soc. philom.*, 1823, p. 153. — *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1826, vol. V, p. 481.

XXI. *De l'emploi des corps gras comme hydrofuges* dans la peinture sur pierre et sur plâtre, ainsi que dans l'assainissement des lieux bas et humides. Institut, 1826 (avec Darcet). *Ann. de chimie et de physique*, 1825, vol. XXXII, p. 24. — *Bull. Soc. d'encouragement*, 1826, vol. XXV, p. 128.

XXII. *Mémoire* sur la préparation du bioxyde d'hydrogène. Institut, 9 avril 1832. *Ann. de chimie et de physique*, 1832, vol. L, p. 80.

XXIII. *Observations* sur les eaux minérales du Mont-Dor et les proportions d'arsenic qu'elles contiennent, ainsi que celles de Saint-Nectaire, de la Bourboule et de Royat (Puy-de-Dôme). Institut, 5 et 26 juin, et 23 octobre 1854 (*Comptes rendus*, 1854, vol. XXXVIII, p. 986 et 1093, et vol. XXXIX, p. 763, 1854. — Institut, 1854, vol. XXII, p. 365 et 374. — *Ann. de chimie et de physique*, 1854, 3e série, vol. XLII, p. 484).

XXIV. *Mémoire* sur les corps dont la décomposition s'opère sous l'influence de la force qui a été appelée force catalytique. Institut, 27 août 1855 (avec son fils A.-Paul-E. Thenard).

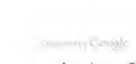
XXV. *Comptes rendus*, 1853, vol. XLI, p. 341. Institut, 1855, vol. XXIII, p. 307. — *Ann. de chimie et de physique*, 1856, 3e série, vol. XLVII, p. 173.

XXVI. Plusieurs rapports lus à l'Académie des sciences.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

CHERVIN



NOTICE HISTORIQUE

SUR

CHERVIN[1]

Il est, dans la destinée de quelques médecins, d'étranges et pénibles contrastes : les uns, par suite de circonstances dont il serait curieux peut-être de constater l'origine et de suivre l'enchaînement, se trouvent pour ainsi dire portés au faîte des honneurs et de la fortune, ils deviennent les favoris des plus grands princes ; associés aux événements les plus glorieux de l'époque, leurs noms aussi deviennent glorieux, et l'histoire s'empresse de les inscrire sur des monuments impérissables; les autres, pleins de lumières et de talents, doués

Cette Notice remonte à une époque déjà fort éloignée. J'en ai donné lecture à l'Académie en 1845 ; mon prédécesseur, M. Parisel, vivait encore. C'était en qualité de secrétaire annuel que je portais la parole. A raison de cette circonstance, je n'ai pas cru devoir la comprendre au nombre des Éloges qui précèdent ; mais si j'avais eu à choisir, pour laisser le lecteur sur de bons et nobles souvenirs, je n'aurais pas été chercher une autre biographie que celle de Chervin. Je la reproduis donc ici telle que je l'ai lue en d'autres temps, sans modifications aucunes, tout au plus me permettrai-je d'y ajouter une ou deux notes.

d'un esprit vigoureux et d'une âme intrépide, après avoir mille fois exposé leurs jours et sacrifié leur fortune pour arriver à la découverte de vérités utiles à leur pays, sont inévitablement condamnés à vivre au milieu des privations, à mourir dans l'isolement et dans la pauvreté.

Sans doute, et comme l'a dit tout récemment un illustre écrivain [1], l'homme peut donner sa vie pour l'erreur comme pour la vérité; mais le dévouement pour une cause qu'on croit vraie est toujours en soi chose sacrée, et il est impossible de reporter sa pensée vers la vie agitée et les infortunes de ces hommes, sans ressentir pour eux une profonde et douloureuse sympathie.

Mais combien plus profondes et plus douloureuses encore ne doivent pas être ces sympathies, quand ce n'est point pour l'erreur, mais pour la vérité, que ces hommes d'élite ont sacrifié leur vie ! Or, c'est dans cette dernière catégorie que s'est volontairement placé le savant modeste et courageux dont je vais essayer d'exposer les travaux.

Que des éloges pompeux, que d'éloquents panégyriques soient prononcés sur la tombe des premiers, c'est dans l'ordre; à ceux-ci il ne faut que la vérité, la vérité nue, dépouillée de tout artifice de langage : c'est la loi que s'était imposée Chervin pendant toute sa vie. On connaît sa devise : *Non verbis, sed factis;* je crois y avoir été fidèle dans le cours de cette Notice; j'ai raconté les faits tels qu'ils se sont passés, dans toute

[1] Cousin. Voyez *Vanini, ou la Philosophie avant Descartes.*

leur simplicité; heureux si j'ai pu donner une idée de cette vie si noblement remplie, acquitter une dette que m'imposait une longue amitié, et laisser ainsi dans nos actes cette trace de mon passage au secrétariat de notre Académie.

Né, en 1783, à Saint-Laurent d'Oins, arrondissemene de Villefranche, département du Rhône, et fils de cultivateurs aisés, Chervin était destiné au commerce; une belle lecon d'anatomie, faite devant lui par M. Montain aîné, en fit un médecin. Dès le jour même il se fit inscrire et suivit la clinique de l'Hôtel-Dieu de Lyon; il vint ensuite achever ses études à Paris, et se fit recevoir docteur en 1812.

A cette époque, le grand empire français penchait vers son déclin, et bientôt une série de revers inouïs allait succéder aux victoires les plus éclatantes; les désastres de 1813 amenèrent en France toutes les armées de l'Europe; Chervin interrompit ses études, et s'enrôla, comme simple partisan, dans une compagnie franche. Déjà, comme l'a dit M. Réveillé-Parise dans une esquisse pleine de charme et de vérité, déjà on voyait poindre en lui cette foi du martyr, ce dévouement aux intérêts suprêmes de l'humanité qui l'ont depuis si noblement distingué.

La paix étant rétablie, Chervin reprit ses études. Mais une grande question venait tout à coup de surgir en médecine et préoccupa bientôt tous les esprits.

On croyait généralement que chaque grande partie du monde recèle dans son sein un ennemi, ou plutôt un fléau, toujours prêt à en sortir et à faire invasion dans des contrées plus ou moins éloignées.

L'Europe venait d'avoir son *typhus*, qui s'était promené du fond de l'Allemagne jusqu'à Paris, en décimant ses armées; l'Orient avait toujours son *typhus*, ou *la peste* proprement dite, qui semblait sans cesse menacer l'Europe; et la liberté des mers étant rétablie, on pensait qu'un autre *typhus* pouvait venir d'Amérique, désigné sous le nom de *fièvre jaune*.

En ce sens, l'Europe n'avait pas cru devoir désarmer. Pour se préserver de ces sortes d'invasions, chaque gouvernement avait maintenu ses lois et règlements sanitaires dans toute leur rigueur.

C'étaient, du reste, les médecins eux-mêmes qui, en d'autres temps, avaient inspiré aux gouvernements l'idée d'établir des lazarets et d'imposer des quarantaines; ceux-ci n'avaient fait que suivre en cela les progrès de la science.

Chacun sait, en effet, que jusque vers le milieu du seizième siècle on n'avait eu que des idées très-confuses, très-erronées, sur le mode de propagation des grandes épidémies. Le peuple croyait presque toujours à un vaste empoisonnement dont il accusait ses ennemis; les savants, à une influence céleste, à un *quid divinum*, devant lequel il fallait se soumettre.

Fracastor le premier fit connaître les lois de cette belle théorie de la *contagion*, adoptée bientôt dans toutes les écoles, et qui a servi de base à toute la législation sanitaire; et ce n'est qu'à une époque bien plus rapprochée de nous qu'une nouvelle théorie fut introduite dans la science, et vint contre-balancer le système de Fracastor : je veux parler de la théorie de l'*infection*.

Ces deux doctrines se partageaient les esprits à l'égard de la peste et de la fièvre jaune; mais celle de l'*infection* semblait déjà gagner du terrain, du moins en ce qui concernait la fièvre jaune.

Chervin racontait souvent à ses amis comment ayant voulu un jour prendre part lui-même à ces discussions, on lui fit observer que pour avoir une opinion positive à ce sujet, pour parler avec quelque autorité, il aurait dû commencer par examiner les choses par lui-même, qu'il aurait dû aller sur les lieux et voir comment se comportent ces maladies. Chervin sentit la valeur de cette objection, et dès lors son périple scientifique fut résolu.

Chateaubriand a dit quelque part qu'il faut remarquer une chose particulière à la France, c'est que la plupart de ses voyageurs ont été des hommes isolés, abandonnés à leurs propres forces et à leur propre génie; rarement, dit-il, le gouvernement ou des compagnies les ont employés ou secourus.

Ceci est surtout vrai pour Chervin; il dut partir seul, à ses propres frais, sans appui, sans protection aucune, et n'ayant d'autre mobile, d'autre intérêt que celui de la science.

Il n'avait pas même senti en lui cette passion innée pour la mer et pour les longues navigations, ou ces désirs que tant d'autres ont éprouvés pour des excursions dans des contrées lointaines et peu visitées par les Européens.

Ce n'était pas non plus l'espoir d'illustrer son nom par une de ces circumnavigations qui ont rendu si célèbres les noms des La Condamine, des Maupertuis,



des Humboldt; ceux-ci étaient envoyés par leurs gouvernements, on avait armé exprès pour eux des bâtiments de l'État, le monde entier semblait attentif à toutes leurs démarches; mais Chervin, à l'exception de quelques amis intimes, qui savait à quelle grande et généreuse entreprise il allait vouer sa vie?

Le voilà donc parti, seul, à bord d'un brick marchand. Le commencement de sa navigation fut rude et pénible; avant d'atteindre la région paisible des vents alizés, cette mer que les Espagnols ont surnommée le *golfe des Dames*, son navire courut bien des dangers. Un seul homme à bord conservait tout son sang-froid et toute son énergie : c'était Chervin. Que de fois, pendant ces nuits orageuses, on le vit chercher à relever le moral des autres passagers et aider lui-même à la manœuvre ! Enfin on atteignit l'île de Madère, et on put prendre cette route que suivent invariablement tous les navigateurs depuis le premier voyage de Colomb.

Bien que tout entier à ses recherches scientifiques, une fois transporté dans les régions équatoriales, Chervin, comme tous les voyageurs dont l'esprit a été cultivé, ne put s'empêcher d'admirer la beauté du ciel austral qui déployait à ses yeux de nouvelles constellations; il fut frappé de l'aspect grandiose de cette nature des tropiques. Il visita d'abord les Antilles; il s'arrêta quelque temps à la Guadeloupe, puis à Saint-Domingue; c'est là qu'il vit le fameux Billault-Varennes. Vieux et malade, cet ancien proconsul y terminait son orageuse carrière sous la protection du président Boyer. Toujours seul, triste, et atteint d'une

fièvre de consomption à sa dernière période, on lui avait conseillé la campagne ou plutôt l'air des montagnes : dans son dénûment il dut se faire transporter dans la chétive habitation d'une pauvre mulâtresse qui prenait soin de son linge. Chervin l'aida dans le transport, car Billault-Varennes pouvait à peine se soutenir. Étrange vicissitude des choses humaines! disait Chervin; pendant que je soutenais ce vieillard dans mes bras, je ne pouvais m'empêcher de penser que c'était là un de ces terribles décemvirs qui en d'autres temps avaient si fort épouvanté la France!!

Mais je reviens aux travaux de notre confrère : après avoir visité les Antilles, il parcourut les colonies de la Guyane et l'immense littoral qui s'étend depuis Cayenne jusqu'à Portland dans l'État du Maine; de sorte que, dans ces investigations, Chervin n'embrassa pas moins de 37 degrés de latitude!

Mais, pour arriver à la solution de l'important problème qu'il s'était posé, M. Chervin avait dû naturellement se tracer un plan de recherches; ce plan, comme on va le voir, était à la fois simple et judicieux.

Il se proposait de rechercher en premier lieu si la fièvre jaune avait toujours existé en Amérique ou si elle y avait été *importée*.

Il se proposait ensuite d'examiner si la fièvre jaune a, en Amérique, un domaine géographique bien limité, bien circonscrit; s'il est des *limites* qu'elle ne franchit *jamais*.

Enfin, il avait à constater si, dans les *foyers d'infection*, ceux qui, par nécessité, profession ou dévouement, sont plus *particulièrement* en rapport avec les

malades sont aussi ceux qui contractent plus *particulièrement* la maladie. Voilà les trois ordres de faits que Chervin tenait avant tout à bien examiner; et, pour atteindre le but, voici comment il procédait.

Dès que Chervin était arrivé dans un pays encore en proie à la fièvre jaune, ou qui venait d'être ravagé par cette maladie, il allait consulter tous les médecins; il leur posait une série de questions nettes et précises; il invoquait ensuite le témoignage des hommes les plus éminents et les plus éclairés du pays, il recueillait ainsi *toutes* les opinions avec sincérité et bonne foi, aussi bien celles qui pouvaient être contraires à ses propres idées que celles qui pouvaient les confirmer.

Pendant près de huit années, Chervin suivit invariablement ce système de recherches, et c'est ainsi qu'il est parvenu à recueillir une immense récolte de documents dans les colonies anglaises, françaises, hollandaises, danoises, suédoises et espagnoles; ce sont les seules richesses qu'il rapportera en Europe.

En échange de son patrimoine, pour prix de tant de peines, de tant de dangers, Chervin se trouvait nanti de 541 documents qui lui avaient été délivrés directement par 531 médecins du pays; 42 autres étaient des copies dont les originaux se trouvaient au secrétariat du gouvernement de la Guadeloupe et au conseil de santé de New-York.

19 autres pièces venaient d'être publiées dans différents journaux.

C'était, comme on le voit, une masse imposante de documents et tous irrécusables; mais ce qui leur donnait une haute valeur scientifique, c'est qu'ils n'expri-

maient pas simplement *des opinions ;* ils répondaient de la manière la plus claire, la plus positive, aux trois séries de questions posées par Chervin, dans le but de constater si la fièvre jaune est ou n'est pas contagieuse.

En effet, il en résultait, quant au premier point, que la fièvre jaune n'a jamais été *importée* en Amérique, qu'elle y a existé de tout temps : l'histoire et la tradition sont ici d'accord ; Christophe Colomb découvrit la fièvre jaune en même temps que l'Amérique ; dès sa première expédition, il vit ses compagnons décimés par cette maladie ; et cependant, comme le remarque Robertson, la vigueur de leur constitution, leur courage, leur constance, les rendaient plus propres que tout autre peuple à supporter les effets de ce climat brûlant.

En 1494, lors de la seconde expédition, les soldats, en proie à la fièvre jaune, accusaient Colomb et ses premiers compagnons de les avoir trompés en les engageant, par leur brillante description d'Hispaniola, à quitter leur pays pour ces contrées funestes.

Colomb fut lui-même atteint de la fièvre jaune ; il perdit les deux tiers de ses soldats ; le découragement avait abattu les autres, et il fallut que ce grand homme les haranguât avant de livrer la bataille de Viga-Real.

Ainsi la fièvre jaune, en Amérique, n'était pas d'origine exotique ; son développement y était dû, dans tous les cas, aux seules conditions des localités. Voilà pour le premier point.

Les documents recueillis par Chervin établissaient en second lieu que la fièvre jaune, en Amérique, reste



confinée dans les foyers d'infection et qu'il est des limites qu'elle ne franchit *jamais*.

M. de Humboldt, dès le commencement de ce siècle, avait constaté que, de même que le vomissement noir trouve sur la pente des montagnes du Mexique, dans le chemin de Xalapa, une limite insurmontable à l'Encero (476 toises au-dessus du niveau de la mer), là où commenceut les chênes, de même la fièvre jaune ne dépasse jamais l'arête des montagnes qui séparent la Gayra de la vallée de Caracas.

Aussi, avait ajouté M. de Humboldt, les créoles qui descendent des hautes savanes de Bogota ou du plateau central de la Nouvelle-Espagne courent bien plus de dangers sur le littoral que les étrangers qui viennent s'établir à Vera-Cruz ou à Carthagène des Indes; car, en descendant de Porota à Vera-Cruz, ils parviennent en moins de seize heures de la région des pins et des chênes, dans des plaines brûlantes, couvertes de cocotiers et de mimosas; tandis que la température n'augmente qu'avec une extrême lenteur pour ceux qui font le trajet d'Europe aux côtes du Mexique.

Les documents de Chervin mettaient également ce fait hors de doute : il avait été prouvé pour lui que des milliers de malades, sortis des foyers d'infection, n'avaient jamais communiqué à d'autres la fièvre jaune; aussi, dans les plus grandes épidémies, une foule d'individus se hâtent de quitter les localités insalubres, sûrs qu'ils sont de ne communiquer la maladie à aucune des personnes qui leur donneront l'hospitalité. Il y a plus; quand les hôpitaux destinés aux ma-

lades atteints de la fièvre jaune sont placés en dehors du foyer d'infection, les employés de ces établissements restent constamment à l'abri du mal.

Arrivons maintenant au troisième ordre de faits. Après avoir ainsi constaté que la fièvre jaune en Amérique reste invariablement circonscrite et confinée dans les localités basses, chaudes et humides, et qu'elle n'est jamais communiquée, en dehors de ces foyers d'infection, par les hommes ou par les choses, il restait à vérifier si, dans le sein de ces foyers d'infection, ceux qui se trouvent plus particulièrement en rapport avec les malades sont aussi ceux qui contractent plus particulièrement la maladie. Or, les documents de Chervin ne sont pas moins explicites sur ce point; ils répondent à cette question dans un sens tout à fait négatif.

Ainsi, quand des individus atteints de la fièvre jaune encombraient les hôpitaux, ceux qui leur donnaient des soins assidus n'étaient pas atteints par la maladie dans une proportion plus considérable que le reste de la population.

Les médecins, les chirurgiens, les gardes-malades, les infirmiers fréquentant, touchant chaque jour les malades, recevant sur leurs mains les matières vomies, n'avaient jamais paru plus exposés que d'autres à contracter la fièvre jaune; et lorsque, dans ces circonstances, payant de sa personne, Chervin avait donné des soins aux malades, avait vécu près d'eux, les avait touchés, avait été enfin jusqu'à avaler de la matière des vomissements, il n'avait pas éprouvé la plus légère atteinte du mal. En 1817 seulement, il

avait ouvert plus de 500 cadavres! D'autres médecins, à son exemple, s'étaient inoculé du sang des malades, de la sérosité ou même du liquide des vomissements; quelques-uns, en disséquant des cadavres, s'étaient piqués ou coupés, comme il était arrivé à M. Eymond, en faisant l'ouverture du corps de l'infortuné Montègre, et il n'en était résulté d'accident pour aucun d'eux.

Voilà les trois ordres de faits que Chervin était allé constater en Amérique. Isolés ou en petit nombre, ils n'auraient eu que peu de valeur; mais observés sur une si grande échelle, ils tendaient véritablement à établir, et de la manière la plus positive, la non-contagion de la fièvre jaune.

En effet, sur les 541 documents délivrés à Chervin par des médecins recommandables et éclairés, si quelques-uns paraissaient favorables à l'opinion qui veut que la fièvre jaune soit contagieuse, c'étaient les moins importants et les moins nombreux. Quarante-huit médecins seulement avaient émis cette opinion, et encore avec bien des restrictions; les uns avouaient qu'on pouvait soutenir avec autant de raison une opinion contraire; d'autres, que c'était en eux une opinion préconçue, et qui les avait dispensés de bien examiner les faits.

Quant aux documents contraires à l'idée de la contagion, ils étaient au nombre de 483, et tous délivrés par les médecins les plus éminents, forts d'une expérience de dix, quinze, vingt et même trente ans; il en était qui comptaient jusqu'à quarante et cinquante ans de pratique dans le Nouveau Monde! et là surtout

où la fièvre jaune exerce le plus de ravages; quelques-uns avaient été témoins, en 1802, des désastres de l'armée française à Saint-Domingue; ajoutons enfin que plusieurs médecins des villes maritimes des États-Unis n'avaient pas hésité à se déclarer non-contagionistes, bien qu'ils retirassent des avantages pécuniaires de l'établissement du système opposé, et que d'autres, qui s'étaient montrés contagionistes en d'autres temps, n'avaient pas hésité non plus à se rétracter, avouant avec candeur qu'ils s'étaient trompés.

Tels avaient été les résultats des longs voyages de Chervin en Amérique ; mais à peine de retour en Europe, vers la fin de 1822, notre confrère apprend que la fièvre jaune, qu'il avait été observer si loin, venait de ravager la péninsule espagnole; il apprend qu'une commission composée de praticiens éminents, de savants du premier ordre, choisis dans le sein de l'Académie royale de médecine, avait été envoyée sur les lieux, et que cette commission avait cru devoir déduire, des faits observés par elle, une opinion contraire à la sienne, en ce qui concernait le mode de propagation de la fièvre jaune.

Chervin n'hésite pas un instant; il s'impose la tâche de se transporter lui-même sur les lieux, et d'aller constater si la fièvre jaune s'était comportée en Espagne autrement qu'en Amérique, c'est-à-dire si elle s'y était propagée par voie de *contagion* et non par voie d'*infection*.

Nous savons le plan que Chervin avait adopté pour résoudre cette question en Amérique; c'est le plan qu'il suit en Espagne. Il se met à rechercher :

1° quelle avait été l'origine première de la fièvre jaune en Espagne; 2° si elle y avait eu un domaine géographique bien limité, bien circonscrit; 3° si les personnes qui s'étaient trouvées en rapport immédiat avec les malades, qui les avaient visités, soignés, touchés, étaient celles qui avaient été plus particulièrement atteintes par le mal.

Chervin ne borne pas ses recherches à l'épidémie de Barcelone; il les poursuit dans toutes les contrées d'Espagne où s'était montrée la fièvre jaune, c'est-à-dire depuis Cordoue jusqu'à Cadix; depuis Ayamonte, sur la Guadiana, jusqu'à Canet-de-Mar, en deçà de Barcelone; de sorte que, dans ses nouvelles investigations, Chervin avait embrassé les provinces de Cordoue, Séville, Cadix, Malaga, Grenade, Murcie, Valence, l'Aragon et toute la Catalogne.

Aussi il avait recueilli une ample moisson de faits, une masse de documents, d'où il put inférer, en ce qui concernait l'épidémie de Barcelone : 1° que la fièvre jaune n'avait éclaté dans cette ville que plus de quatre mois après l'arrivée des bâtiments soi-disant infectés qui venaient de la Havane, et que, par conséquent, il n'y avait pas eu *importation* de la maladie; 2° que la fièvre jaune était restée confinée dans les limites des foyers d'infection dus à la putréfaction des eaux du canal de Condal, à l'indigence et à l'extrême malpropreté des habitations de Barcelonette; 3° enfin, que les médecins, constamment en rapport avec les malades, que les pharmaciens, les gardes-malades, les sages-femmes, les confesseurs, n'avaient pas été atteints par le mal dans une proportion plus forte que

ceux qui, dans tout le cours de l'épidémie, s'étaient tenus isolés et loin des malades.

Ces nouveaux documents, on le voit, étaient entièrement conformes à ceux que Chervin était allé recueillir en Amérique; ils achevèrent de former sa conviction, et dès lors se trouva accomplie la première partie de la mission qu'il s'était imposée. Il y avait consacré les dix plus belles années de sa vie, et son modeste patrimoine y avait passé tout entier : mais cette âme d'élite, cet esprit désintéressé se regardait comme largement indemnisé par les richesses scientifiques qu'il avait rapportées de ses voyages, c'est-à-dire par ses précieux documents. Il n'était cependant encore qu'à la moitié de sa tâche : à une vie de recherches pénibles et d'observations sévères, allait succéder une vie de luttes, de polémique incessantes. C'était un travail bien difficile que ce travail de la persuasion auquel il allait se livrer. Ce n'était point tout, en effet, que d'avoir été se former une conviction et d'en rapporter les pièces justificatives; il restait à porter cette conviction, à la faire pénétrer dans l'esprit des hommes de science et des hommes d'État; c'est vers ce but définitif que vont tendre désormais tous les efforts de Chervin.

Il va s'adresser successivement, ou plutôt concurremment et avec une persévérance inouïe aux chambres législatives et aux académies : sommant les premières, comme l'a dit plus tard M. Bouillaud, au nom du pays; les secondes au nom de la science, et poursuivant cet apostolat jusqu'à son dernier soupir.

En mars 1822, le gouvernement français était encore

tellement imbu de l'idée de la contagion de la fièvre jaune, qu'il avait projeté de nouveaux établissements sanitaires dans le but de préserver nos provinces méridionales de l'importation de cette maladie.

Chervin, qui venait d'acquérir la conviction que la fièvre jaune ne peut, en aucun cas, être importée, rédige sa première pétition, l'adresse à la Chambre des députés, et demande qu'on ajourne au moins cette aggravation d'un système déjà si onéreux pour le pays. La commission de la Chambre, frappée de l'importance de la question soulevée par Chervin et de la valeur des documents qui motivent sa pétition, en propose le renvoi au ministre de l'intérieur, et la Chambre adopte cette proposition le 11 mars 1826.

Chervin, fort de cette décision, écrit au ministre, et le prie de nommer une commission spéciale qui examinerait ses documents. Le ministre répond à Chervin qu'il existe une autorité légalement investie du droit de juger les questions relatives à la santé publique, et que l'Académie royale de médecine présentait toutes les garanties désirables en pareille matière.

Chervin accéda avec empressement à la proposition de soumettre ses documents à l'Académie de médecine; c'était là précisément ce qu'il désirait; à savoir qu'un corps savant aussi haut placé eût à se prononcer sur la valeur de ses documents.

L'Académie, de son côté, accepta avec empressement une mission qui n'était pas sans difficulté; elle nomma une commission qui renfermait l'élite de la science : MM. A. Dubois, Double, Husson, Laubert,

Orfila, Renauldin, Thillaye, Vauquelin et Coutanceau.

Cette commission, bien que déjà fort nombreuse et composée d'hommes éminents, après avoir pris connaissance du travail qui lui était déféré, s'adjoignit comme membres auxiliaires : MM. P. Dubois, Villermé, Bricheteau, Réveillé-Parise, Emery, Macartan, Miquel, Louis et Rayer ; ce qui porta à dix-sept le nombre des commissaires.

Il serait trop long d'exposer ici les travaux de la commission, on sait que la lecture de son rapport remplit les séances des 15 mai et 19 juin 1827, c'était un travail important : il restera dans la science comme un modèle d'analyse judicieuse, de sagacité, de justice et de haute impartialité.

La commission déclarait que ç'avait été pour elle une nécessité pénible que de mettre en lumière des faits opposés à d'autres faits publiés par des confrères qu'elle estimait, qu'elle chérissait, mais qu'elle n'avait pas dû reculer devant cette nécessité.

L'Académie applaudit à ce noble langage; elle adopta les conclusions de sa commission, ordonna l'impression de ce grand travail, mais avec les nombreuses remarques de son honorable secrétaire perpétuel.

C'était un beau succès que venait de remporter Chervin; toutefois l'Académie s'était tenue dans des réserves fort sages pour l'époque. Elle applaudissait au zèle infatigable que Chervin avait déployé, à son opiniâtre persévérance, aux sacrifices de tout genre qu'il n'avait cessé de faire dans l'unique intérêt de la

science et de l'humanité; ajoutant que, par une semblable conduite, il avait attaché son nom à l'une des plus hautes questions de la médecine appliquée à la législation; mais elle ne se prononçait pas encore d'une manière absolue sur la question de transmissibilité de la fièvre jaune; elle déclarait seulement que les documents de Chervin méritaient l'attention la plus sérieuse, et qu'ils pouvaient puissamment influer sur la solution *négative* de la contagion de la fièvre jaune.

La discussion, une fois engagée sur ce terrain, ne resta point bornée dans le sein de l'Académie; une foule de savants y prirent part, et la presse médicale presque tout entière vint en aide à Chervin; nous ne pourrons raconter ici que les principaux incidents de cette lutte.

M. le docteur Audouard, dans une lettre adressée à l'Académie, s'était mis un des premiers en opposition avec Chervin. Une fois entré dans la lice, notre confrère ne devait plus se reposer; sa *première réponse à M. Audouard* parut en octobre 1827; la *seconde* en janvier 1828. Il en fit hommage à l'Académie, qui venait d'approuver ses travaux.

Chervin avait préludé à ces luttes toutes scientifiques par un travail important, publié en juillet 1827, et qui avait pour titre : *Examen des principes de l'administration en matière sanitaire*, ou Réponse au discours prononcé à la Chambre des députés, en mai 1826, par M. de Bois-Bertrand. Dans cette brochure, qui n'a pas moins de 336 pages, Chervin réplique à M. de Bois-Bertrand par des faits d'une évidence palpable et d'une authenticité que personne

n'aurait pu contester, et en même temps avec tous les égards dus au député et à l'administrateur.

Chervin n'en était encore qu'au début de cette longue lutte, quand l'Académie des sciences vint ajouter sa sanction à celle de l'Académie de médecine, en lui accordant le grand prix de 10,000 francs. Trente-deux ouvrages avaient été envoyés au concours; Chervin n'avait donné qu'*un simple exposé de ses recherches sur l'origine et la nature de la fièvre jaune.* La section de médecine et de chirurgie, frappée de l'importance de ces recherches et des vives clartés qu'elles devaient jeter sur le traitement prophylactique de la fièvre jaune, proposa d'accorder le grand prix à Chervin, et cette récompense lui fut décernée dans la séance publique du 16 juin 1828.

Mais si les idées de Chervin étaient ainsi favorablement accueillies par les corps savants, il y avait encore parmi les médecins de nombreuses dissidences. Notre honorable collègue, M. Gérardin, avait également observé la fièvre jaune en Amérique, et il avait cru pouvoir déduire de ses observations des preuves en faveur de la contagion. Chervin publia tout aussitôt une réponse à M. Gérardin, dans les *Archives générales de médecine* (cahier de mai 1828).

C'est dans le mois de juillet de la même année que Chervin fit paraître son *Examen critique* des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune observée en Espagne.

C'est une brochure considérable : Chervin y revient sur tous les faits observés aussi bien dans la province de Cordoue que dans celle de Séville, de Cadix et de

Barcelone. Mais Chervin était loin de prévoir que bientôt il allait être lui-même officiellement envoyé en Espagne pour y étudier une nouvelle épidémie de fièvre jaune.

Vers la fin de septembre, les journaux annoncèrent qu'une maladie de nature suspecte venait de se déclarer à Gibraltar, et bientôt il fut avéré que c'était la fièvre jaune. Le nombre des malades et des morts devenait chaque jour plus considérable. C'était une occasion trop précieuse pour que Chervin la laissât échapper; j'oserais dire que c'était pour lui une bonne fortune qu'une épidémie de fièvre jaune aux portes de l'Europe; il ne craignait qu'une chose, c'était d'arriver trop tard.

L'opinion publique le désignait comme l'homme indispensable dans toute commission qu'on enverrait sur les lieux; il dut néanmoins en faire la demande, et, pour se placer dans les conditions de la plus rigoureuse impartialité, il exprima le désir qu'on lui adjoignît un médecin dont l'opinion serait opposée à la sienne.

Le ministre choisit M. Trousseau, et l'Académie, invitée à désigner un de ses membres, fit tomber son choix sur notre honorable collègue M. Louis.

Pour Chervin, c'était une bien petite excursion que d'aller à Gibraltar! Philosophe pratique, et, comme Bias, portant tout avec lui, il serait parti le jour même de la décision ministérielle, si ses collègues eussent été prêts.

Nos voyageurs se mirent en route le 1er novembre au soir, préférant la voie de terre à celle de mer. Ils

passèrent par Bayonne, Madrid, Séville, Xérès, Alcala et Los Barrios. Par suite de pluies abondantes et de circonstances indépendantes de leur volonté, ils ne purent arriver devant Gibraltar que le 20 novembre. Nous ne suivrons pas les commissaires dans le cours de leurs investigations; il nous suffira de dire que la maladie avait déjà perdu une grande partie de son intensité; il ne restait plus, tant dans la ville que dans les hôpitaux, que 406 malades; les deux jours précédents, il n'était mort que 11 personnes, et tout semblait annoncer la prochaine cessation de l'épidémie. Toutefois les commissaires s'empressèrent de recueillir des observations au lit des malades, et ils continuèrent ce genre de recherches jusqu'à la fin de l'épidémie.

Chervin en a consigné plus tard les résultats, dans une lettre adressée à M. Montfalcon (août 1830). Il s'était proposé de rechercher avant tout : 1° si la maladie était la même que la fièvre jaune qu'il avait observée en Amérique; 2° si elle avait eu une origine exotique ou indigène; 3° si elle était contagieuse, c'est-à-dire transmissible de l'individu malade à l'individu sain.

Or, de toutes ses observations, Chervin se crut de nouveau autorisé à conclure qu'il y avait identité parfaite entre cette fièvre jaune de Gibraltar et la fièvre jaune d'Amérique, qu'elle s'était développée à Gibraltar par suite des conditions locales, et qu'elle n'était nullement contagieuse.

Quant aux honorables collègues de Chervin, leur opinion sur ces différents points n'était pas aussi absolue. M. Trousseau, qui était regardé par Chervin

comme décidément contagionniste, se montra très réservé, et il en fut de même de M. Louis, dont nous connaissons toute la sévérité et l'excellente méthode en fait d'observation.

Ces deux commissaires, n'ayant point par-devers eux la longue expérience de Chervin, ne partagèrent pas sa conviction, mais ils n'adoptèrent pas non plus l'idée de la contagion. Chervin en revint bien convaincu que la doctrine professée par ses adversaires avait reçu sur le rocher de Gibraltar un échec dont elle ne se relèverait jamais.

C'est par suite de cette mission officielle que Chervin fut décoré de l'ordre royal de la Légion d'honneur, seule récompense nationale qu'il ait jamais obtenue.

Chervin venait ainsi d'augmenter la masse de ses documents; il rentre aussitôt dans la lice, mais il y trouve un adversaire d'une nouvelle espèce (c'était en août 1829). Jusque-là les médecins s'étaient partagés en deux camps sur cette grande question du mode de propagation de la fièvre jaune. Les uns s'étaient déclarés partisans de la contagion, les autres de l'infection : de là les *contagionnistes* et les *infectionnistes*. Mais feu M. Lassis, après avoir été infectionniste, avait fini par prendre en si grande horreur les précautions recommandées par les contagionnistes, c'est-à-dire les cordons sanitaires, les lazarets et les quarantaines, qu'il crut voir dans l'observation de ces mesures la cause exclusive de toutes les grandes épidémies, et particulièrement de la fièvre jaune. Chervin prit de nouveau la plume et combattit cette excentricité par une plaisanterie fine et de bon goût.

Dans cette même année 1830, Chervin avait eu à combattre un adversaire plus sérieux : c'était notre honorable M. Castel, qui venait publier un écrit intitulé : *De la contagion dans les affections fébriles.* Fidèle à ses principes, M. Castel n'avait pas regardé la fièvre jaune comme *essentiellement* contagieuse, mais comme pouvant le devenir dans certaines circonstances. La réponse de Chervin parut en juillet.

Mais ce n'était pas seulement les contagionnistes français que M. Chervin avait entrepris de réfuter : il avait jeté le gant à tous ceux qui, dans les deux mondes, soutiendraient cette doctrine; et à cette occasion, un journal politique, la *Gazette de France*, avait dit que M. Chervin était un *terrible homme.* Les plus célèbres contagionnistes se précipitaient dans la lice pour le combattre, et seul il résistait à tous.

Voilà que, des bords de l'Hudson, un nouvel athlète s'élance dans l'arène : c'est le docteur David Hosack, de New-York, qui, dès 1829, avait préludé à ce combat par une lettre adressée au docteur Townsand. Chervin, dans sa réponse, fit l'histoire des progrès de l'opinion de la contagion parmi les médecins des États-Unis, releva les erreurs du docteur Blanc sur cette marche de l'opinion, et donna à sa polémique la grandeur et l'importance d'une question de doctrine.

A peu près à la même époque, un médecin anglais, le docteur Peters Wilson, témoin de l'épidémie de Gibraltar, en avait publié une relation : c'était l'ouvrage d'un homme éclairé et indépendant. Chervin en donna une traduction accompagnée de notes et d'éclaircissements.

Mais si le docteur Wilson avait été de l'opinion de Chervin touchant le mode de propagation de l'épidémie de Gibraltar, d'autres médecins avaient émis des opinions contraires, et M. le docteur Guyon était de ce nombre. L'infatigable athlète de la non-contagion se hâta de lui répondre, qualifiant sa doctrine d'*antisociale*, sans sortir néanmoins des bornes d'une polémique décente.

On voit avec quelle vigueur et en même temps avec quelle modération Chervin poursuivait ses travaux. En 1832, il put juger des progrès qu'avaient faits ses doctrines : l'Académie royale de médecine lui ouvrit ses portes; il fut élu membre titulaire de cette compagnie savante : c'était un succès mérité et véritablement immense.

C'était la science qui se prononçait : aussi M. Chervin redoubla d'efforts pour faire prévaloir ces mêmes doctrines dans l'administration du pays. En 1828, il ne demandait qu'une chose, c'est qu'on n'aggravât pas un système sanitaire déjà si onéreux pour le pays, et les chambres, mieux éclairées, refusent les fonds nécessaires pour la formation de nouveaux lazarets.

En 1833, Chervin demande une prompte réforme de cette législation qu'on avait simplement maintenue, et il finit par obtenir les ordonnances royales des 4 avril et 11 juin 1835.

De nouvelles et instantes réclamations de sa part amenèrent l'ordonnance du 15 avril 1839.

On exempte d'abord de la quarantaine tout bâtiment porteur d'une patente nette; puis on supprime le ré-

gime de la patente suspecte, et on réduit la quarantaine imposée à la patente brute.

Toutes ces réformes, dues à Chervin, intéressaient au plus haut degré le commerce français, et il faut estimer à plusieurs millions les économies que notre confrère a fait faire ainsi à notre commerce. Du fond de sa retraite et ayant lui-même à peine de quoi vivre, il enrichissait la France; et il avait la conscience que l'impulsion qu'il avait donnée ne s'arrêterait point là : il semblait lire dans l'avenir quand, en octobre 1842, il disait que le bien opéré par M. le ministre du commerce dans cette branche de son administration n'en resterait point là; qu'un jour il provoquerait des recherches approfondies sur le mode de propagation de la peste; car c'est là, ajoutait Chervin, le point de départ de toute réforme fondamentale du régime sanitaire européen.

Paroles prophétiques! dont il ne lui a pas été donné de voir la réalisation; car déjà il était frappé à mort quand il les prononçait et quand éclatèrent jusque dans la Chambre des députés les sympathies les plus vives pour sa personne et pour ses idées.

C'était peu de mois avant la mort de M. Chervin. La discussion du budget ayant amené l'examen des questions de quarantaine, M. Richond de Brus, qu'on trouvait toujours sur la brèche quand il s'agit de questions qui intéressent la science médicale, s'empressa de proclamer à la tribune que tout ce qu'on avait obtenu d'améliorations, on le devait aux travaux de Chervin; que c'était à son courage, à ses lumières, à sa persévérance qu'il fallait rapporter la plupart des heureuses

modifications introduites enfin dans les lois et les règlements sanitaires.

Rappelant ensuite les expériences auxquelles Chervin avait voulu se livrer pour éclaircir la question de la peste, cet honorable député terminait en disant : « Honneur à M. Chervin! Honneur à ce héros de l'hu« manité! L'Académie royale de médecine a approuvé « ses travaux, l'Institut lui a décerné une de ses plus « belles couronnes; l'histoire enregistrera son nom « parmi ceux des hommes qui ont le mieux mérité du « pays. »

M. Bouillaud s'empressa également de prendre la parole dans cette circonstance : l'indépendance de ses opinions, la loyauté de son caractère, sa connaissance approfondie des travaux de Chervin, lui faisaient une loi d'intervenir dans ce débat.

Reprenant à leur point de départ les travaux de Chervin, M. Bouillaud en fit à la Chambre un historique complet.

Il montra Chervin parcourant les Antilles et tout le littoral du continent américain, cherchant partout ces terribles épidémies de fièvre jaune, afin de les surprendre pour ainsi dire dans leurs œuvres meurtrières, visitant les malades, se couvrant de leurs hardes; goûtant, avalant même les matières du vomissement noir, regardées jusque-là comme un véritable poison; trait obscur, oublié peut-être, et qu'on pourrait cependant comparer à celui tant célébré du médecin en chef de l'armée d'Égypte! « Honneur donc à « M. Chervin! » s'écriait aussi M. Bouillaud.

Le rapporteur du budget lui-même s'empressa de

rendre hommage au caractère et aux travaux de notre confrère : « disant que s'il ne pouvait se prononcer « sur les questions de principes scientifiques, ceci ne « l'empêchait pas de rendre un éclatant hommage à « cet admirable dévouement de M. Chervin, et d'an- « noncer que son système finirait par triompher. »

Mais Chervin ne devait pas voir ce triomphe de ses opinions.

Le 8 février 1842, M. Chervin venait de sortir de l'Académie. Invité à dîner dans un quartier éloigné, et sa fortune ne lui permettant pas de prendre même une voiture de place, il dut rester longtemps exposé sur la voie publique au froid et à l'humidité. Déjà depuis plusieurs jours il éprouvait quelque malaise et des étourdissements; ces symptômes prirent une grande intensité dans la maison où il s'était rendu, à ce point qu'il dut s'abstenir de dîner et qu'on le fit reconduire chez lui.

Chervin ne s'y méprit pas, il reconnut qu'il allait être frappé d'une attaque d'apoplexie; il envoya chercher M. Londe et un jeune médecin du voisinage qui lui pratiqua une large saignée. Chose bien remarquable! pendant cette opération faite pour conjurer le mal, il tint lui-même la cuvette dans laquelle le sang était reçu, et précisément avec la main, avec le bras qui, quelques heures après, allaient être frappés de paralysie!

C'est dans la nuit du 8 au 9 que l'attaque eut lieu : dès que cet événement fut connu de l'Académie, nous fûmes tous saisis d'un profond sentiment de douleur, et tout aussitôt une députation composée de MM. Double, Villermé, Londe et Dubois (d'Amiens), fut chargée

d'aller exprimer à M. Chervin tout l'intérêt que l'Académie prenait à sa position.

C'est alors et pour la première fois que nous fut révélée cette noble infortune. Nous montâmes au cinquième étage, dans un modeste garni où il demeurait depuis plus de quinze ans : un lit, une commode et quelques chaises formaient tout son ameublement; quelques livres, les outils de son métier, remplissaient une petite étagère au-dessus de sa commode; ses manuscrits couvraient sa table; dans un coin était une vaste malle qui renfermait toutes ses richesses rapportées d'Amérique, c'est-à-dire ses documents sur la fièvre jaune : véritables lingots d'or à ses yeux, et qu'il se proposait de fondre en un riche et immense travail.

M. Double, qu'un équipage brillant attendait à la porte et dont la venue à la tête d'une députation de l'Académie avait mis en émoi tout l'hôtel garni, M. Double fut lui-même frappé de cette noble indigence, si courageusement, si stoïquement supportée; chargé de porter la parole, il fut affectueux et digne comme toujours; quant à Chervin, lui qui s'était montré si courageux, si ferme contre l'adversité, il fut profondément ému de cette manifestation de l'Académie; il en fut touché jusqu'aux larmes.

Grâce aux soins de MM. Londe, Bourgeoise et Foureau de Beauregard, Chervin parut se relever de cette première attaque, et on le vit bientôt reparaître à l'Académie, où il reprit sa place ordinaire; mais si son intelligence avait conservé toute son énergie, toute sa lucidité, il n'en était pas de même de sa cons-

titution physique : pour ma part, je ne pouvais voir, sans un inexprimable serrement de cœur, cette constitution, jusque-là inébranlable, qui avait résisté à tant de fatigues, à tant de travaux, se miner sourdement. Une sorte de bouffissure avait remplacé ses formes athlétiques; son teint vermeil était devenu blafard, et, pour la première fois, on le vit s'appuyer sur une canne et se couvrir de vêtements plus chauds; mais, je le répète, son intelligence n'avait jamais été plus ferme. Au milieu de ce dépérissement physique, nous l'entendîmes, à l'occasion de deux mémoires de M. Rufz, nous lire, sous forme de rapport, un long plaidoyer sur les deux grandes questions qui avaient occupé toute sa vie; à savoir, l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne de différents types, et de l'urgence d'abolir les quarantaines relatives à la fièvre jaune. L'Académie doit se rappeler que la lecture de ce travail remplit plusieurs séances et qu'elle fut suivie d'une discussion dans laquelle Chervin se montra, comme de coutume, dialecticien sévère et logique : c'était comme le chant du cygne. Et on peut dire qu'il mourut sur la brèche; car, dans ce déplorable état de sa santé, il soutenait une dernière discussion avec un chirurgien de la marine royale, M. le docteur Berthulus, auquel il avait déjà répondu en janvier 1843, et il achevait en même temps une pétition longuement motivée pour la Chambre des pairs.

Mais ses forces s'épuisaient graduellement : il croyait en avoir reconnu la cause, et il se faisait complétement illusion. Cette rigidité qu'il éprouvait dans tout le côté gauche de la poitrine, cette main de fer qui l'étrei-

gnait, qui l'empêchait de respirer et qu'il considérait comme un reste d'hémiplégie, étaient les signes d'une hypertrophie du cœur depuis longtemps au-dessus des ressources de l'art.

Cependant Chervin soupirait après la belle saison : J'irai aux eaux de Bourbonne, disait-il; et puis se rappelant ces magnifiques régions de l'Équateur, où il avait passé les plus belles années de sa vie, il ajoutait : Si je n'obtiens pas une amélioration marquée, j'irai aux Antilles, et là bien certainement je trouverai ma guérison.

Le 16 juillet 1843, Chervin prit, en effet, la diligence, et arriva à Bourbonne le 18; il y trouva un digne correspondant de l'Académie, M. le docteur Therrin, qui, connaissant l'honorable pauvreté de Chervin, s'empressa de lui offrir la plus généreuse hospitalité; mais il ne partagea pas son espoir sur l'effet des eaux de Bourbonne. Deux bains mitigés et deux douches très-faibles furent administrés sans que notre confrère en éprouvât aucun effet favorable. Tout à coup la température changea, elle devint très-froide; à partir de ce moment, l'état de Chervin fit des progrès alarmants; la respiration s'embarrassa de plus en plus, et cet état, qui ne pouvait se terminer que d'une manière funeste, se prolongea quatorze jours!

M. le docteur Therrin, qui avait recueilli chez lui cette illustre infortune, ne cessa de prodiguer à Chervin les soins les plus empressés et les plus touchants. Il nous a écrit depuis que, se considérant, dans cette circonstance, comme le représentant de

l'Académie à l'égard de Chervin, il n'avait fait que remplir son devoir : je ne serai démenti par personne quand je dirai que M. Therrin a dignement interprété les sentiments de l'Académie en nous associant ainsi à son pieux dévouement.

Dans cette longue agonie de quatorze jours, Chervin demeura ce qu'il avait été toute sa vie : ferme, courageux, modeste, résigné. C'est alors qu'il a dicté cet admirable testament, digne des plus beaux temps de l'antiquité :

« Je n'ai rien à laisser, dit Chervin; tout ce que « j'avais reçu de mes parents, tout ce que j'avais « gagné dans ma pratique, a été absorbé par les in- « vestigations auxquelles je me suis livré, pendant « vingt-sept ans, sur l'origine et le mode de propa- « gation de la fièvre jaune, dans le but de faire modi- « fier le régime sanitaire relatif à cette maladie sur le « continent européen. »

Ce n'est pas tout; d'honorables confrères, de généreux citoyens étaient venus au secours de M. Chervin et lui avaient prêté différentes sommes, sans même lui demander sa signature, MM. Civiale, Rochoux, Brachet de Lyon, Bégis de Saint-Germain, etc.

Chervin à son lit de mort ajoute ce codicille :

« J'exprime le vœu, à ce moment solennel, que la « France rembourse aux généreux citoyens qui m'ont « fourni les moyens de poursuivre mon entreprise « jusqu'au point où elle est aujourd'hui, le capital et « les intérêts des sommes qu'ils m'ont prêtées. »

Et plus bas : « J'exprime le vœu que copie de ce « testament soit adressée au ministre du commerce

« et au président de la Chambre des députés. »

Infortuné Chervin! que sont devenues ces dernières volontés? C'est le testament d'Eudamidas, avec cette différence que le philosophe grec pouvait compter sur deux amis, dont l'un nourrirait sa mère et l'autre marierait sa fille; tandis que chez Chervin, c'était encore une illusion! illusion noble et généreuse sans doute, comme toutes celles qui ont rempli sa vie; mais qui, de nos jours, ne pouvait être accueillie que par l'indifférence et par l'oubli.

Mais que son âme inquiète se console! Ce qui du moins n'était pas une illusion, c'est que la France, sur laquelle il avait cru pouvoir compter pour le remboursement de quelques misérables dettes, allait enfin, grâce à lui, se trouver débarrassée d'un système en désaccord avec la science et ruineux pour son commerce.

En effet, deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Chervin, lorsque cette cause, pour laquelle il avait combattu toute sa vie, était gagnée!!

Le lundi 14 avril 1845, le conseil supérieur de santé est réuni sous la présidence de M. le ministre du commerce. On savait que, dans cette séance, on devait s'occuper de modifications à apporter aux quarantaines; mais on était loin de s'attendre à l'étendue, je dirais volontiers au *radicalisme* de ces réformes, et, chose remarquable, c'est le gouvernement lui-même qui allait prendre l'initiative de ces propositions! Le ministre, en effet, dans un court préambule, après avoir montré l'urgence et la légitimité de ces

réformes, et commençant par nos relations avec les Antilles, n'hésita pas à déclarer que la science s'était définitivement prononcée et qu'il n'était plus permis de croire à la contagion de la fièvre jaune! et alors l'abolition des quarantaines en ce qui concerne la fièvre jaune ayant été mise aux voix, cette abolition a été adoptée à l'unanimité! Il ne s'est pas montré un seul opposant dans le conseil!

L'ombre de Chervin a dû en tressaillir; n'était-ce pas son œuvre, en effet, qui se trouvait accomplie? le couronnement de tous ses travaux? Et combien ne devrons-nous pas le plaindre de ce que le destin ne lui a pas permis d'assister à ce triomphe de ses opinions [1]!

Mais ici se termine ce que j'avais à dire sur la per-

[1] Oui, si Chervin eût vécu quelques jours de plus, il assistait au triomphe de ses idées, la science semblait en effet s'être définitivement prononcée en sa faveur; mais des faits tout récents et qui se sont passés sur notre littoral, d'abord à Brest, puis à Saint-Nazaire, faits si bien observés et si bien décrits par M. Mélier, ont ramené les esprits les plus sévères à l'idée de l'*importation* du mal, importation toutefois, qui se serait faite bien plus par voie d'*infection* que par voie de *contagion*.

L'infection en effet n'a pas pu être niée, elle a été la source du mal, et suivant l'heureuse expression de M. Trousseau, les bâtiments qui nous ont apporté la fièvre jaune ont été *des climats flottants*. Malheur à ceux qui les ont visités avant leur purification!

Mais si on en excepte un fait, un seul fait, et encore très-contestable, nulle part la maladie ne s'est transmise d'un individu malade à un individu sain en dehors de ces foyers d'infection qui nous étaient venus d'Amérique.

On peut donc dire qu'en ce qui concerne la contagion, les faits ayant été négatifs, les idées de Chervin ont reçu une nouvelle sanction: et s'il y a eu importation, c'est uniquement à l'infection qu'il faut l'attribuer; de là l'efficacité des mesures préventives.

sonne et sur les travaux de Chervin. Ce n'est pas un éloge que je viens de prononcer, c'est une simple notice historique; notice qui n'aura qu'un seul mérite, mais un mérite incontestable, celui d'être *vraie* dans toute l'acception du mot.

Les travaux de Chervin étaient connus, je n'ai fait que les énumérer dans l'ordre de leur succession; et quant à sa personne, qui aurait pu songer à me contredire quand j'ai dit la résignation avec laquelle il a supporté toutes les amertumes de la vie, quand j'ai parlé de son désintéressement sans égal? quand j'ai dit que sa vie a toujours été solitaire, occupée, sérieuse? J'aurais pu ajouter que dans cet isolement, dans cet état de pénurie, il s'est toujours montré sans chagrin, sans envie devant les plus hautes fortunes médicales, et qu'il a su conserver jusqu'au dernier moment cette dignité de l'âme.

Ceux qui l'ont intimement pratiqué savent que c'était une belle âme; que, sous une enveloppe un peu rude, il portait un cœur aimant et dévoué; mais ce que personne ne contestera, c'est qu'il occupait un rang distingué dans la science : aussi je n'ai pas craint d'exciter le sourire dans l'enceinte académique quand j'ai parlé de son savoir et de sa modestie, quand j'ai dit que c'était un maître en critique, un écrivain sobre, sévère et surtout d'une logique irréfragable.

C'est ainsi que j'ai entendu remplir la tâche que je m'étais imposée; j'avais la conviction, et c'est ce qui m'a soutenu dans ce travail, que si l'Académie a des applaudissements pour les paroles éloquentes réser-

vées aux grandes réputations du monde médical, elle accueillerait avec bienveillance, je dirai même avec faveur, une voix plus humble qui viendrait une dernière fois lui parler de Chervin.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.



TABLE

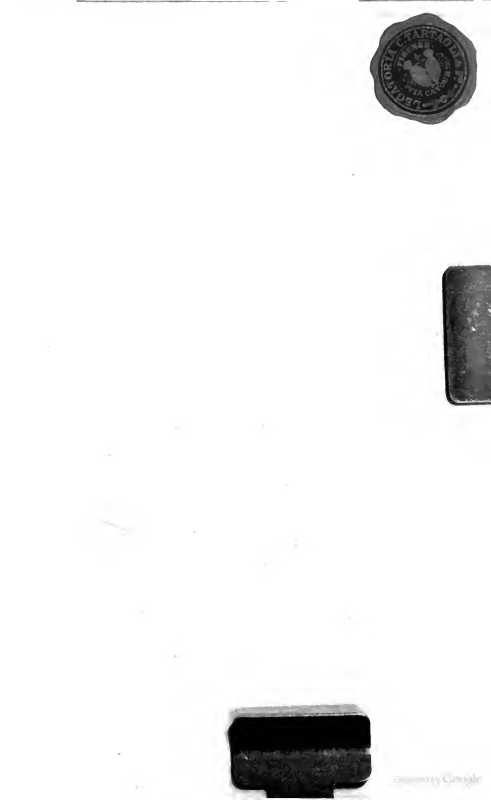
	Pages.
Récamier	1
Roux	54
Magendie	116
Guéneau de Mussy	204
Geoffroy Saint-Hilaire	265
A. Richard	334
Chomel	383
Thenard	437
Notice sur Chervin	489

aris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue Mazarine, 30.


11
G11
64



Paris. — Typ. de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.


LEGATORIA C. TARTAGLI
VIA CAVOUR
Digitized by Google

